LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 85 | Pluie débutant en soirée. Max.: 5 **(détail page 8)** | Montréal, samedi 13 avril 1985 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Toronto: 1,00$ | **75 CENTS**

LOCATION NOMA L'AutoBall INC.
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

Secteurs public et parapublic: Québec concède le droit de grève sur les salaires tous les trois ans

Louis Laberge

ROLLANDE PARENT

MONTREAL (PC) — Les représentants syndicaux des secteurs public et parapublic ont réussi hier à faire reculer le gouvernement sur quelques points contenus dans le projet de loi modifiant le régime de négociations en plus de gagner un nouveau délai pour décrocher d'autres adoucissements.

« Le projet peut encore être modifié mais pas sur le fond. Il reste des aspects techniques à préciser », a déclaré le premier ministre René Lévesque à l'issue de la rencontre de deux heures entre quelques ministres et la coalition intersyndicale.

« Il y aura une commission parlementaire rapide pour que les principaux intéressés puissent réagir et nous comptons le déposer à la fin du mois, début de mai », a-t-il ajouté.

Un des gains de la coalition est d'avoir obtenu le droit de faire la grève sur la question des salaires une fois tous les trois ans. Ce droit sera cependant plutôt symbolique dans le réseau des Affaires sociales où des pourcentages de salariés présents devront être respectés.

Ainsi 90 % des effectifs seront requis de se présenter au travail dans les centres d'accueil et hospitaliers, les centres psychiatriques, les centres ultra-spécialisés et les centres régionaux. Dans les centres hospitaliers de courte durée 80 pour cent du personnel devront demeurer au travail alors que la proportion tombe à 60 % dans les Centres de services sociaux et 55 % dans les Centres locaux de services communautaires.

Dorénavant le Conseil des services essentiels pourra intervenir autant lors de grèves ou de moyens de pression illégaux que lors du non respect des services essentiels. Il aura le pouvoir d'émettre des ordonnances de façon à rendre inutile le recours aux tribunaux pour l'émission d'injonction.

Les négociations dans le réseau des Affaires sociales seront plus centralisées que prévu compte tenu de l'inexpérience de la négociation de plusieurs des établissements.

Alors que cette rencontre devait en être une de la dernière chance, les dirigeants syndicaux ont obtenu l'assurance qu'ils seront consultés au cours des prochains jours sur différents aspects techniques du projet de loi.

Les négociateurs patronaux et syndicaux discuteront notamment de questions relatives à l'éducation du fait que le ministre François Gendron a dû s'absenter hier et le premier ministre aurait laissé tomber que l'éducation n'était pas son rayon, a rapporté le président de la FTQ, Louis La-

Voir page 12: Québec

Il dénonce la politique du PC

Le Canada n'est pas à vendre aux USA, dit Turner

PIERRE O'NEILL

Chef de l'opposition officielle au Parlement canadien, M. John Turner prévient le président Ronald Reagan et les Etats-Unis que le Canada « n'est pas à vendre ».

Présidant à l'ouverture du conseil général du PLC-Québec, hier soir à Laval, M. Turner a accusé le premier ministre conservateur Brian Mulroney de vouloir « livrer notre pays, pieds et poings liés », aux Américains.

Dans une virulente dénonciation des velléités d'empiètements des Etats-Unis, le leader national des libéraux fédéraux a reproché au premier ministre canadien de ne pas avoir encore compris que les Canadiens tiennent à leur indépendance. « Ce que M. Mulroney appelle avoir de bonnes relations avec les Etats-Unis, moi j'appelle cela se mettre à genoux ».

C'est surtout depuis la visite du président américain à Québec, le 17 mars dernier, que l'attitude de M. Mulroney inquiète le chef du Parti li-

Voir page 12: Turner

Dix ans après le début de la guerre qui déchire le Liban, faisant le signe de la victoire, un groupe de jeunes Shiite a fait, hier, une entrée triomphale dans la ville de Nabatiyeh au lendemain du retrait des troupes israéliennes.

Dix ans de guerre au Liban

PARIS (AFP, Reuter) — Par un dimanche du printemps méditerranéen, alors que le président libanais Soleimane Frangié est hospitalisé d'urgence pour une intervention chirurgicale, 27 passagers d'un car palestinien sont fauchés par la mitraille dans le quartier chrétien de Ein-Remmaneh, à la lisière des agglomérations populeuses de Beyrouth.

C'était le 13 avril 1975, date généralement retenue pour le début d'une guerre qui va saper les fondements du Liban et enrichir le martyrologue contemporain de certains de ses plus dramatiques épisodes.

Le lendemain de cette fusillade, Beyrouth, tant vantée alors pour sa convivialité pluri-communautaire, se crispe et se tétanise avant de basculer dans la guerre civile.

Les rivalités inter-communautaires s'enchevêtrant avec les enjeux stratégiques des puissances régionales — la Syrie et Israël — et de leurs parrains respectifs, — l'URSS et les États-Unis — vont transformer ce paisible pays en un polygone de tir permanent de la technologie militaire de l'après-Vietnam.

La route internationale Beyrouth-

Voir page 12: Liban

Aux prises avec des difficultés économiques, le Pérou semble vouloir se tourner vers la gauche

LIMA (Reuter) — Après cinq ans de gouvernement conservateur qui ont vu s'accumuler les difficultés économiques, le Pérou paraît se tourner vers la gauche à la veille d'élections présidentielles et législatives, demain, que les sociaux-démocrates et les marxistes ont apparemment le plus de chances de remporter.

Les sondages indiquent que la course à la présidence, où neuf candidats sont en lice, verra essentiellement s'affronter deux hommes : le social-démocrate Alan Garcia, 35 ans, et le maire marxiste de Lima, Alfonso Barrantes. Si aucun des deux ne se détache nettement demain, un second tour aura lieu en mai.

Les élections vont très probablement redessiner la carte politique du Pérou par le transfert d'une majorité de sièges à la Chambre des députés de l'Action populaire (AP), au pouvoir, et du Parti populaire chrétien (PPC), à l'Alliance populaire révolutionnaire américaine (APRA) et à l'Unité de la gauche (UI), parti de M. Barrantes.

On s'attend que l'alternance du pouvoir ait d'importantes répercussions sur les relations extérieures du Pérou. L'APRA et l'UI veulent l'un et l'autre réduire considérablement les remboursements de la dette extérieure de $13,5 milliards US, augmenter les taxes sur les compagnies pétrolières étrangères et développer les relations avec les pays communistes.

Ces deux partis s'engagent également à mettre fin aux violations des droits de l'homme, telles qu'elles se sont exercées dans le cadre de la campagne contre les rebelles du « Sendero luminoso » (Sentier lumineux) sous le gouvernement du président sortant, M. Fernando Belaunde Terry. Plus d'un millier de personnes ont officiellement disparu dans la répression.

Les dirigeants traditionnels du Pérou — les par-

Voir page 12: Le Pérou

Une étude sur les équipements culturels de Montréal

ALAIN DUHAMEL

La Communauté urbaine de Montréal et le ministère des Affaires culturelles confieront au Conseil des arts la tâche de réaliser un inventaire des besoins et des équipements en arts d'interprétation dans l'île de Montréal et d'évaluer la pertinence d'un réseau en arts d'interprétation.

Le conseil de la CUM doit, à sa prochaine assemblée, mercredi, approuver un protocole d'entente à ce sujet pourvoyant au financement de cette étude dont le coût est évalué à $126,500. La CUM contribuera $44,275 et le ministère des Affaires culturelles, $82,225. Le rapport final du Conseil des arts de la CUM est attendu pour la mi-mars 1986.

L'étude a pour but d'élaborer un plan d'équipements professionnels

Voir page 12: Une étude

L'ÉTHIOPIE AU-DELÀ DE LA FAMINE

2-Le nouveau pouvoir est resté absolu et très centralisé

Sélassié n'est plus, mais son style de pouvoir demeure

HAÏLOU WOLDE-GIORGHIS

L'auteur est ancien directeur des affaires juridiques et chef de cabinet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ex-ambassadeur de l'Éthiopie à Paris. Il est maintenant à la Commission des droits de la personne du Québec.

UNE certaine presse n'hésite pas, en parlant du pouvoir personnel du leader actuel en Éthiopie, de le qualifier d'Empereur Rouge. Or, que reprochait-on à Haïlé Sélassié ? La concentration de tous les pouvoirs entre ses mains, et l'absolutisme de son régime. N'eût été le naufrage de l'âge, personne n'aurait peut-être réussi à le déloger de son palais. Le vieux monarque ne tolérait aucune opposition, aucune presse libre, aucun parti politique, aucun pouvoir au Parlement, qu'il avait pourtant volontairement institué. Un tel mode d'exercice de pouvoir a entraîné naturellement les conséquences que l'on connaît sur le développement du pays en raison, entre autres, de la lenteur administrative due à la centralisation et à une bureaucratie corrompue.

C'est en partie que le colonel Mengistou a repris le style de gouverner d'un empereur; il est même plus craint encore que le vrai qui le précédait en raison du contexte révolutionnaire quasi permanent.

Le protocole fort rigide au Palais, le même que celui qu'occupait Haïlé Sélassié, déroute les observateurs. Imaginez, nous dit-on, Robespierre installé au Château de Versailles. Portrait du camarade président communiste partout, jusque dans les villages les plus reculés du pays à côté de ceux, en moins grands, des hommes ayant, à leur façon, marqué l'histoire de l'humanité : Lénine, Marx et Engels. Une presse totalement dévote, etc ... bref le même scénario se répétait ici comme ailleurs.

Voilà donc pour le culte de la personnalité. Dix années sont passées et l'Éthiopie n'a toujours pas de constitution et est gouvernée par décrets. L'émergence d'un leader du chaos qui régnait au lendemain de la Révolution n'a pas, non plus, été chose facile. La lutte longue et sanglante qui l'a précédée a relégué le développement économique, pourtant réclamé d'urgence, au second plan, la priorité devenant la conquête du pouvoir. La fermeture de l'Université et des écoles pour une longue période, la crainte des étudiants, se trouvant à l'étranger, de regagner leur pays après la fin de leurs étu-

Voir page 12: L'Éthiopie

LE DEVOIR CULTUREL

LA BIENNALE DE PARIS

La Biennale de Paris, pour sa première édition dans l'ancienne « halle aux boeufs », donne dans le monumental. En déménageant du Musée d'art moderne jusqu'à la Grande Halle de la Villette, la Biennale a plus d'espace pour recevoir des oeuvres gigantesques et un budget gonflé (de 4 à 27 millions de francs) par le gouvernement français. Lise Bissonnette en ramène des impressions, et des propos du directeur Georges Boudaille. **Page 21**

LA SURVIE DU PARALLÈLE

Des appuis receuillis à travers le monde donnent au combat de Claude Chamberlan pour sauver sa petite salle de 100 places boulevard Saint-Laurent un relief exceptionnel. Ce qui est en cause ce n'est pas une salle de cinéma parmi d'autres, c'est le sort que l'on réserve au cinéma indépendant. Marcel Jean rend compte du dossier. **Page 21**

VILLEMAIRE À NEW YORK

L'auteur de *La vie en prose*, Yolande Villemaire, est la locataire du 111 Wooster Street, le studio du Québec à New York. Nathalie Petrowski l'a rencontrée au coeur de la « big apple ». Elles parlent de son dernier roman (*La constellatio n du cygne*), en marchant dans Manhattan. Page 21

LE DEVOIR ...A LOISIR

LE RÊVE D'ICARE

L'aviation récréative regroupe tous ces sports « volants » qui rappellent le malheureux Icare. Mais là où le héros grec échoua avec ses ailes de cire, de nombreux adeptes réussissent aujourd'hui, à bord de toutes sortes de véhicules aéroportés : planeur, montgolfière, aile libre, ultra-léger motorisé (ULM) . . . Notre collaborateur Jean-Philippe Tastet s'est élevé au niveau des outardes pour rejoindre « ces magnifiques fous dans leurs machines volantes ». **Page 33**

L'EUROPE EN AUTOMOBILE

Sur le plancher des vaches, cette fois, c'est de voyages touristiques en automobile sur les pittoresques routes européennes que Jean-François Lacerte traite. Il fait un relevé des agences québécoises offrant la location ou la formule « achat-rachat » d'automobiles européennes à l'intention des touristes. Il compare les coûts de ces deux options, selon la durée du séjour. Une liste des compagnies de location dans 18 pays d'Europe complète ce panorama. **Pages 38 et 39**

LE TANDEM IDEAL en informatique

INFORMATIQUE QUÉBEC

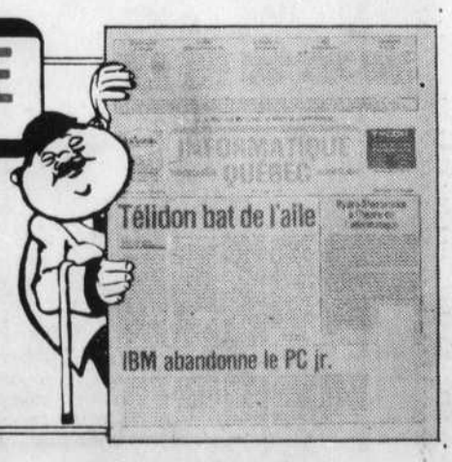

MICRO MAG

disponibles dès demain en kiosque

pour abonnement: (514) 270-5481 (418) 648-9429

Pluies acides

Les 22 délégations reconnaissent que le temps est venu de passer à l'action

RUDY LE COURS

QUÉBEC (PC) — Les 22 délégations des états et provinces de l'Est ont convenu qu'elles disposaient de données suffisantes sur les effets des précipitations acides pour justifier la mise en oeuvre de programmes de réduction substantielle à court terme des émissions d'anhydride sulfureux et d'oxide d'azote.

En clôturant la Conférence intergouvernementale sur les précipitations acides, hier à Québec, le ministre québécois de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, et le secrétaire des affaires environnementales du Massachusetts, M. James Hoyte, ont précisé qu'une proposition en ce sens sera présentée en juin à St-Andrew au cours de la 13e rencontre annuelle des gouverneurs et des premiers ministres de l'Est du Canada et des États-Unis.

« Après avoir fait le point sur les recherches, il est temps d'aller plus loin et d'entrer dans des discussions formelles sur la manière d'agir et de partager les coûts », a affirmé M. Ouellette qui se disait fort satisfait des travaux de la conférence.

Le ministre a expliqué que les particularités des systèmes politiques et des tissus industriels de chacun compliquaient la signature d'un accord multinational comportant des clauses précises aux chapitres du partage des coûts et des technologies.

Il appartiendra aux gouvernements respectifs de trouver des modalités d'intervention pour satisfaire les objectifs que les signataires pourraient en juin se fixer, croit-il. En attendant, les gouvernements auront des « discussions serrées » avec les compagnies polluantes, a-t-il indiqué.

Les provinces canadiennes ont mis plus d'un an à s'entendre pour réduire annuellement à 20 kg par hectare les émissions acides. Il en faudra au moins autant dans ce cas-ci, prévoit-il.

Durant la conférence, des divergences sont apparues sur le partage des responsabilités en ce qui concerne les pluies acides. Jeudi, le gouverneur du New Hampshire, M. John Sununu, en avait surpris plusieurs en proposant une base de calcul per capita ce qui lui permettait d'accuser le Canada d'être plus pollueur que les États-Unis.

Les USA produisent cinq fois plus d'émissions polluantes que le Canada alors qu'ils comptent 10 fois plus d'habitants. Selon son curieux raisonnement, le Canada polluerait donc deux fois plus.

« Le problème ne peut se poser per capita car il y a des régions entières qui ne polluent pas, a expliqué M. Ouellette qui ne souscrit pas au point de vue de M. Sununu. Mais nous allons poursuivre nos échanges. »

MM. Ouellette et Hoyte admettaient toutefois que le pouvoir d'agir de leurs gouvernements respectifs est limité tant et aussi longtemps que les administrations fédérales des deux pays ne se décideront pas à passer à l'action elles aussi.

« Nous ne sommes pas satisfaits de la politique de Washington sur la question des précipitations acides, a expliqué M. Hoyte. Il faut que le Congrès pose un geste pour vraiment faire débloquer la situation sur le plan national mais ceci ne nous empêche pas d'agir dans nos compétences respectives. »

M. Hoyte reprenait ainsi à son compte les critiques du gouverneur du Massachusetts, M. Michael S. Dukakis, faites la veille lors de son discours à l'ouverture de la conférence.

M. Hoyte a évité de se prononcer sur la compétence de M. Drew Lewis, l'émissaire spécial nommé par le président Ronald Reagan. En tant qu'ancien secrétaire au Transport, il s'était fait connaître pour son efficacité à déréglementer cette industrie, conformément à la politique républicaine. Sa tâche cette fois-ci devrait consister, selon les opinions exprimées à la conférence, à réglementer sévèrement les industries polluantes.

« Nous sommes prêts à faire son éducation, si nécessaire », a lancé M. Hoyte.

Incidemment, M. Lewis et son vis-à-vis canadien, M. William Davis, brillaient par leur absence à la conférence de même que les pollueurs. Les deux hommes devraient se rencontrer une première fois le 19 avril.

Au chapitre de la recherche, la conférence aura permis de sensibiliser les participants au dépérissement des arbres, un phénomène encore méconnu récemment qui s'ajoute à l'acidification des lacs. « C'est une raison de plus qui nous pousse à agir dès maintenant puisque le phénomène atteint rapidement un niveau d'irréversibilité », a conclu M. Ouellette.

Photolaser CP

Le ministre de l'Environnement du Québec, M. Adrien Ouellette, et le Secrétaire de Massachussetts aux Affaires environnementales, M. John Hoyte, ont clôturé hier à Québec la conférence sur les pluies acides qui réunissait depuis deux jours 15 états américains et sept provinces canadiennes.

USA: réconcilier d'abord les intérêts divergents de chacune des régions

BERNARD RACINE

QUEBEC (PC) — Les implications économiques et politiques d'un programme de contrôle aux États-Unis ont été débattues hier à la Conférence internationale sur les pluies acides.

M. Anthony D. Cortese, directeur du Centre d'étude environnemental de l'Université Tufts, a expliqué que, jusqu'ici, les efforts en vue de faire adopter aux États-Unis une loi pour contrôler les pluies acides ont échoué par manque de consensus sur les aspects scientifiques, économiques et politiques des programmes de contrôle des pluies acides.

Un programme visant à protéger les écosystèmes aquatiques devrait avoir pour cible logique la réduction des émissions d'oxyde de soufre. Un programme visant à éviter les dommages aux forêts devrait porter sur les émissions d'oxyde d'azote. Mais, aux États-Unis aussi bien qu'au Canada, on n'est pas certain que les dommages soient assez graves pour justifier une réduction de la pollution atmosphérique au-delà des niveaux actuellement imposés.

Aux États-Unis, on propose généralement de réduire les émissions d'oxyde de soufre provenant des usines d'énergie de l'est américain, alimentées au charbon, étant donné qu'elles produisent environ 70 % des émissions américaines. D'autres voudraient contrôler les usines d'énergie du Midwest dont les hautes cheminées injectent dans l'atmosphère de l'oxyde transportées fort loin au Canada et dans le nord-est des États-Unis.

Le coût d'un programme pouvant réduire les émissions de 40 % (10 à 12 millions de tonnes par an) s'élèverait entre $ 4 milliards et $ 7 milliards en dollars américains de 1982 et ses implications économiques seraient distribués inégalement à travers les états américains.

La plus grande partie serait supportée par les clients des usines d'énergie du Midwest, qui utilisent du charbon à haute teneur de soufre. Le coût de l'électricité augmenterait de 10 à 20 % dans cette région déjà en proie à de sérieux problèmes économiques.

Les compagnies d'électricité choisiraient probablement d'utiliser un charbon à basse teneur en soufre, la moins coûteuse des différentes solutions. Une telle décision entraînerait la perte de 15,000 à 25,000 emplois dans les mines de charbon du Midwest et du nord des Appalaches, qui produisent un charbon à haute teneur en soufre, ainsi qu'une augmentation des emplois dans les mines de charbon des Montagnes Rocheuses et du centre des Appalaches qui produisent du charbon à basse teneur en soufre.

Une façon d'éviter de faire porter l'impact du contrôle sur le Midwest serait de continuer à permettre l'usage du charbon à haute teneur en soufre mais d'obliger les utilisateurs à installer des équipements de nettoyage de la fumée, le coût de ces équipements étant réparti à travers le pays.

Cette solution se heurte au principe traditionnel de faire payer par les pollueurs le coût de la réduction des émissions. Les états du Nord-Est, qui ont les tarifs d'électricité les plus élevés au pays et qui subissent les plus grands dommages des pluies acides, acceptent à contre-coeur de partager les coûts d'un programme de réduction des émissions.

Les états de l'Ouest, qui emploient un charbon à basse teneur en soufre, font valoir qu'ils n'ont pas d'intérêt à supporter un programme qui résout les problèmes des états de l'Est et du Midwest. De plus, ils refusent de subventionner l'utilisation du charbon à haute teneur en soufre, eux qui en produisent un à basse teneur.

Les états du Sud ne sont pas prêts à abandonner l'avantage économique qu'ils possèdent dans le domaine industriel en augmentant leurs taux d'électricité pour subventionner les taux du Midwest. Quant aux états du Midwest, ils considèrent les pluies acides comme un problème des états du Nord-Est et insistent pour que des subventions réduisent les coûts d'investissement et de fonctionnement d'un programme de contrôle.

Robert Bourassa

Jean-Guy Rodrigue

Hydro-électricité

Rodrigue s'en prend au projet de Bourassa

MIVILLE TREMBLAY

(PC) — Le livre de M. Robert Bourassa, qui propose de vendre d'importantes quantités d'eau et d'électricité aux Américains, « est tiré par les cheveux » et constitue « un coup publicitaire à la veille d'une élection », a déclaré M. Jean-Guy Rodrigue, ministre québécois de l'Énergie et des Ressources.

Selon le ministre, le projet de vendre 12,000 mégawatts d'électricité additionnelle aux Américains est inconcevable dans le contexte nord-américain actuel, et n'est pas considéré comme sérieux pas les gouverneurs des États concernés.

Le projet de M. Bourassa ne peut résoudre le problème du chômage chez les jeunes avant au moins l'an 2,000, moment où ils auront de toute façon atteint l'âge mûr, puisque les surplus d'énergie du Québec, de l'Ontario et du nord-est américain ne régressent que lentement.

Le ministre a commenté à *la Presse Canadienne* le livre du chef du Parti Libéral, « L'énergie du nord, la force du Québec », à l'occasion de l'annonce d'un investissement de $ 30 millions par Hydro-Québec et Air Liquide dans la production d'hydrogène liquide à Bécancour.

Le Québec dispose présentement de 4,000 à 5,000 mégawatts de capacité excédentaire. Cette énergie peut être vendue à environ 80 %du coût de production de l'électricité américaine, car elle ne coûte pratiquement rien à produire à Hydro-Québec, qui autrement, serait obigée de laisser couler l'eau du barrage sans l'utiliser, explique M. Rodrigue.

Mais si Hydro-Québec devait construire des ouvrages pour satisfaire des ventes aux États-Unis, elle devrait charger un prix sensiblement plus élevé pour maintenir un profit raisonnable.

Avec ce prix supérieur, les Américains trouveraient plus avantageux de réactiver les centrales thermiques alimentées au charbon, qui sont présentement plus dispendieuses à exploiter que ne coûte l'électricité excédentaire provenant du Québec.

Toutefois, estime M. Rodrigue, les Américains pourraient trouver plus économique d'acheter de l'électricité générée à partir de barrages québécois spécialement construits à cet effet, que de réutiliser des centrales thermiques alimentées au pétrole.

Mais la compétitivité de l'électricité québécoise dépend beaucoup de l'évolution future de ce carburant, remarquable pour ses fluctuations prononcées.

Quant à l'idée de vendre de l'eau douce au sud de la frontière, M. Rodrigue n'a « rien vu d'aussi farfelu depuis longtemps ». Pour pomper l'eau jusqu'en Abitibi, il faudrait 10,000 mégawatts, soit deux fois la puissance de LG2.

De surcroît, le projet pourrait avoir un impact environnemental considérable et l'inondation qui en résulterait éliminerait la possibilité de construire la centrale LG1. Enfin, les besoins d'eau des États-Unis sont hautement localisés.

Selon le ministre, le livre de M. Bourassa ne présente à première vue rien de neuf par rapport aux idées de son livre précédent, « Deux fois la Baie James ». Il estime qu'il faut au contraire « vendre de l'électricité avant de bâtir des barrages ».

Réaction négative du Massachusetts

Bourassa estime Dukakis mal informé

SAINTE-FOY (PC) — Le chef libéral, M. Robert Bourassa, estime que le gouverneur du Massachusetts n'a pas émis une réaction bien informée au sujet de son projet d'impliquer les américains dans le financement d'un autre chantier hydro-électrique au Québec.

« Je vais attendre qu'il lise mon volume et on verra ensuite sa réaction plus informée », a commenté hier M. Bourassa à l'issue d'une conférence prononcée devant un groupe d'hommes d'affaires de Sainte-Foy, près de Québec.

Jeudi, le gouverneur du Massachussets, M. Michael Dukakis, a indiqué à Montréal qu'il n'était pas disposé à acheter d'importantes quantités d'électricité québécoise.

Tout en soulignant qu'il n'avait pas examiné la proposition de M. Bourassa, M. Dukakis a expliqué que celle-ci ne cadrait pas avec sa façon d'entrevoir l'avenir du Massachussets en matière d'énergie.

La proposition du chef libéral est exposée dans un livre intitulée *l'Énergie du Nord* qu'il lancera la semaine prochaine à Washington. Il y traite notamment de la possibilité d'aménager d'autres rivières du nord québécois, un projet estimé à $ 25 milliards qu'il voudrait faire financer par les Américains.

La réaction négative du gouverneur du Massachussets ne semble pas troubler M. Bourassa outre mesure. Il observe que les dirigeants des états du Vermont et de New York se sont montrés intéressés et qu'ils étaient prêts à importer jusqu'à 20 % de leur consommation d'électricité.

Sachant que la puissance installée de l'état de New York et de la Nouvelle-Angleterre est d'environ 50,000 mégawatts, M. Bourassa calcule que ce 20 % représenterait quelque 10,000 mégawatts qui pourraient être importés du Québec.

Bastien dénonce les «anachronismes» et le «flou artistique» qui ont nui au fonctionnement du PLC

DENIS LESSARD

LAVAL (PC) — Le Parti libéral du Canada doit à tout prix se débarrasser du « flou artistique » qui a présidé jusqu'ici à sa gestion financière et des « anachronismes » qui ont nui à son fonctionnement.

Tel est le verdict que rendra ce matin M. Pierre Bastien, le responsable québécois de la réforme du PLC, devant le conseil général de la section québécoise du parti.

M. Bastien refuse de parler de centralisation à Ottawa, mais il pense néanmoins que l'instance nationale du parti devrait avoir plus de contrôle sur les sections provinciales et disposer de toutes les informations sur leur membership et leurs ressources financières.

Pendant deux jours quelque 200 présidents des associations de comtés, membres du caucus et présidents des commissions politiques, se trouvent réunis à Laval. Cloturant leur rencontre annuelle, ils doivent ce matin se pencher sur le programme de réforme qu'a amorcé le PLC en novembre 1982 et qui débouchera sur un congrès spécial en novembre à Halifax.

Pour M. Bastien, responsable du comité québécois de la réforme, le PLC doit se doter de structures plus souples et donner les moyens à l'instance nationale d'assurer plus de leadership et de cohésion vis-à-vis ses sections provinciales.

Pour assurer les contacts entre ses membres, le PLC a le choix « entre une bicyclette et une Cadillac », constate M. Bastien. En effet, le seul moyen de faire un bilan de sa situation dont dispose le parti au-delà d'une réunion de son exécutif de 30 membres est son congrès biennal qui réunit plus de 4,000 personnes.

Autre « anachronisme » relevé par le comité de réforme du Québec, des provinces comme l'Ile-du-Prince-Edouard ont autant de poids sur l'exécutif national du parti que le Québec et l'Ontario, qui comptent le gros des militants.

Le comité québécois de la réforme entend proposer une formule intermédiaire, qui réunirait, sur une base annuelle, des représentants des circonscriptions, les exécutifs provinciaux et les membres des différentes commissions politiques. On veut aussi que l'exécutif national reflète plus fidèlement la démographie provinciale.

Mais c'est surtout dans le domaine financier qu'un coup de barre s'impose. « La situation financière du PLC est très confuse, c'est une sorte de flou artistique », lance pince-sans-rire M. Bastien. « La présidente du parti, Mme Campagnolo, ne peut même pas savoir combien d'argent le parti dispose, le pire c'est qu'au fond, je pense que personne ne le sait exactement. »

Les libéraux se sont réveillés avec une dette de près de $ 3 millions au lendemain de la campgane électorale. « Les décisions se prenaient de tous bords, tous côtés », rappelle M. Bastien. Dans bien des cas « on ne sait plus qui critiquer » et on ignore qui devait rendre des comptes à qui dans le labyrinthe financier du PLC.

Les propositions du Québec seront amenées au congrès de réforme du PLC qi aura lieu début novembre à Halifax.

guérin
l'éditeur qui édite
J'ai du plaisir à lire
Y. Robert-Cournoyer
Ces cahiers sont pour les niveaux 1re, 2e, 3e année, récup., enf. inad., sec.
Cahier 1 ISBN--7601-0553-9 -64 p. 2,00 $
Cahier 2 ISBN-2-7601-0554-7 -64 p. 2,00 $
En vente dans toutes les librairies
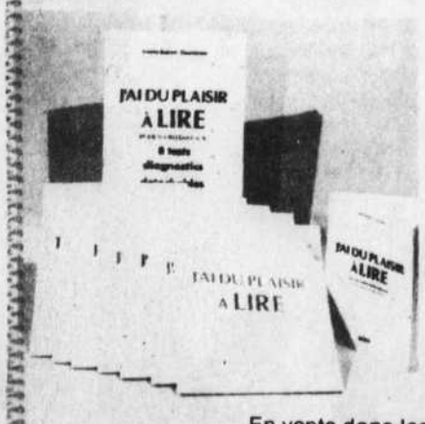
guérin 4501 Droiet Montreal H2T-2G2 Tel: (514)842-3481
Cahier 3 ISBN-2-7601-0555-5 - 80 p. 2,50 $
Cahier 4 ISBN-2-7601-0556-3 - 80 p. 2,50 $
Cahier 5 ISBN-2-7601-0557-1 - 80 p. 2,50 $
Cahier 6 ISBN-2-7601-0558-X - 80 p. 2,50 $
Cahier 7 ISBN-2-7601-0559-8 - 80 p. 2,50 $
Cahier 8 SBN-2-7601-0560-1 - 128 p. 3,75 $
Guide pédagogique ISBN-2-7601-0562-8 - 39 p. 6,00 $
Tablette de tests ISBN-2-7601-0561-X - 16 p. 1,25 $
En vente dans les librairies:
4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 843-6241

Avez-vous 2 minutes?
C'EST LE TEMPS QUE CELA PREND POUR FAIRE PARAÎTRE UNE ANNONCE DANS LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

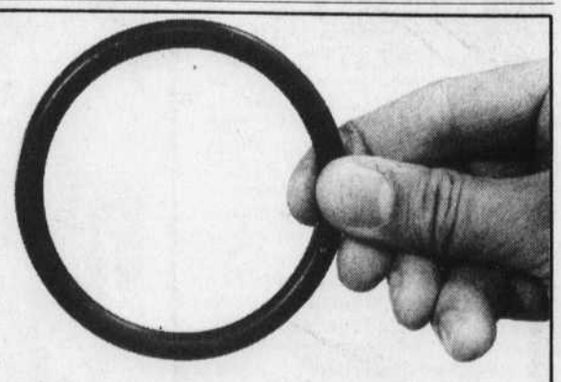
Gardez votre aspirateur en forme!
Remplacer une simple courroie détendue peut rétablir la succion de votre aspirateur. Nous vous offrons les courroies d'origine pour tous modèles.
Aussi, sacs-filtreurs, interrupteurs, pièces de moteurs, roues, boyaux, brosses et accessoires variés.
Tout le nécessaire pour redonner à votre aspirateur sa vitalité de jeunesse.
Réparations • Pièces de rechange • Aspirateurs • Sacs-filtreurs
Purificateurs d'air • Systèmes aspirateurs encastrés
La Maison de l'Aspirateur
Vacuum Rebuilders of Montreal Inc.
Établie en 1938
5778 St-Laurent, Montréal Tél.: 273-2821
151 avenue Cartier, Pointe-Claire Tél.: 697-8481

Séguin réélu à la présidence de la Conférence des maires de banlieue

La CUM lorgne du côté de Shanhgai

ALAIN DUHAMEL

Les échanges entre la Communauté urbaine de Montréal et la ville de Shanghai en Chine populaire laissent entrevoir d'intéressants développements de coopération pour la construction d'ouvrages de métro et d'épuration des eaux.

Le président du comité exécutif de la CUM, M. Pierre Des Marais II, en a fait part aux maires de la banlieue hier, réunis dans la ville de Lachine pour les assises annuelles de la Conférence des maires de banlieue.

La CUM a reçu cette semaine une délégation de hauts fonctionnaires de Shanghai particulièrement intéressés à l'expérience de la CUM dans les domaines de la construction de métro et de la construction d'un système d'épuration des eaux. À l'automne, M. Des Marais doit diriger en Chine une délégation d'hommes d'affaires.

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, doit se rendre dans quelques semaines en Chine populaire où, entre autres choses, il invitera ses hôtes à exposer dans la métropole les oeuvres de l'art chinois. Parmi les objectifs de sa mission se trouve aussi la promotion de l'expertise de la CUM dans les grandes infrastructures municipales.

En 1984, le BTM international, filiale à parts entières du Bureau de transport métropolitain, constructeur du métro, a voué l'essentiel de ses efforts à la prospection de nouveaux clients et à la consolidation de ses activités de firme-conseil.

Sur un plan intérieur, la construction d'un métro fer sur fer dans l'est de l'île, aux fins précisément d'acquérir une technologie exportable, pose quelques difficultés entre la CUM et le gouvernement québécois, bailleur de fonds.

Le gouvernement québécois, qui a imposé son choix technologique à la CUM, recherche une présence accrue, beaucoup plus que celle qu'il a tenue dans le prolongement du métro à ce jour, dans la mise en oeuvre de ce projet qui a alimenté de nombreux débats entre Montréal et Québec.

La CUM, qui a toujours insisté sur la pleine maîtrise d'oeuvre du réseau de transport collectif, compte énoncer publiquement sa position sur les intentions québécoises dans quelques jours.

En janvier dernier, le gouvernement québécois et la CUM ont conclu une entente de principe sommaire sur la construction de la ligne 7 en fer sur fer et depuis négocient sa mise en oeuvre.

Par ailleurs, le maire de Sainte-Geneviève, M. Maurille Séguin, a été réélu à la présidence de la Conférence des maires de banlieue, dont c'est le 15 e anniversaire cette année.

La Conférence, instituée en 1971, regroupe 27 administrations municipales de l'île de Montréal. Les maires de la banlieue l'avaient fondée pour faire bloc face à Montréal à une époque où les rapports entre les deux groupes constituants de la CUM restaient continuellement tendus.

La nouvelle loi de la CUM, adoptée en 1982, a radicalement changé ce climat au point où la Conférence des maires de banlieue se fait beaucoup plus discrète. «Le bruit ne fait pas de bien et le bien ne fait pas de bruit» répond le maire Séguin.

«Ce n'est pas toujours l'harmonie avec Montréal, mais on finit par établir un consensus» rappelle le maire de Sainte-Geneviève.

Le président du comité exécutif, qui tient parfois un rôle d'arbitre entre les deux blocs municipaux, fait lui aussi un bilan favorable. «Ça allait très mal, il y a quatre ans. La nouvelle structure a changé tout cela. Au niveau du comité exécutif, du conseil et des commissions du conseil, moi je dis succès partout!»

Dans les circonstances, la Conférence des maires de banlieue a-t-elle encore une raison d'être? «Plus que jamais, répond son président qui la conçoit comme un liant politique entre 27 maires, tous rois et maîtres dans leur municipalités. «Par quel autre véhicule pourraient-ils devenir des partenaires à parts égales dans la Communauté?».

Équipement de la CTCUM: $94 millions

La CUM réalise un surplus de $14.4 millions

La Communauté urbaine de Montréal a réalisé un surplus de $14.4 millions à la conclusion de son exercice financier de 1984.

Les états financiers, que le comité exécutif remettra au conseil de la CUM à son assemblée de la semaine prochaine, montrent que les surplus proviennent d'une épargne de $9.3 millions sur les dépenses approuvées et de revenus supplémentaires de $5.1 millions attribuables en bonne part aux intérêts sur ses placements.

En 1984, la CUM a dépensé $627.5 millions dont $273.8 millions au titre de la sécurité publique et $225 millions au transport en commun.

Ses revenus de $641.9 millions provenaient, dans une proportion de 71 % ($458.2 millions), des administrations municipales de l'île de Montréal et, dans une proportion de 23 % ($146.4 millions), du gouvernement québécois.

Elle a emprunté $402.5 millions portant sa dette à $1.4 milliards en fin d'exercise, en hausse de 5 %. Elle doit rembourser près de 40 % de cette somme en dollars canadien et 43 % en dollars américains. Au cours de l'année, la firme Standard ans Poor's a revue à la hausse (de A à A plus) la cote financière de la CUM de telle sorte qu'elle peut espérer poursuivre son programme d'emprunts à des taux plus avantageux.

À la même assemblée, le conseil de la CUM doit approuver le programme triennal d'équipement de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) au montant de $94 millions.

Le programme, pour les années 1985, 1986 et 1987, comporte toujours le projet de construction d'un siège social au montant de $20 millions dont $4 millions prévus dès cette année. Ce projet, inscrit depuis plusieurs années au programme d'équipement, ne s'est jamais mis en chantier bien que sa nécessité ne fasse plus de doute.

La CTCUM a son siège social rue Saint-Antoine, dans l'ancien immeuble de la Montreal Tramways Company. Depuis une dizaine d'années, l'immeuble ne suffit plus à loger tous les services administratifs au point où la CTCUM paie plus de $1 million chaque année en loyers ailleurs dans la ville. Elle a déjà réalisé l'étude de ses besoins et l'analyse des sites possibles, mais le gouvernement québécois n'a pas encore donné son approbation à cette partie du programme d'équipement.

Nouvelle loi cadre sur la construction

LIA LÉVESQUE

QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Habitation Jacques Rochefort déposera d'ici le 15 mai une loi cadre obligeant les entrepreneurs en construction à offrir une garantie financière minimale uniforme à leurs clients résidentiels.

M. Rochefort a fait cette annonce vendredi, à l'occasion d'un déjeuner-causerie devant les congressistes de la Fédération de la construction du Québec.

Le ministre a résumé devant les entrepreneurs le contenu de la loi cadre qu'il entend faire adopter dès cette session par l'Assemblée nationale.

Celle-ci regroupe en un code unique de la construction huit lois actuellement en vigueur et réunit en un seul code de sécurité tous les règlements relatifs à l'exploitation des bâtiments.

En tant que ministre responsable de la Protection du consommateur, M. Rochefort a indiqué que les acheteurs de maison bénéficieraient désormais d'une garantie financière minimale et uniforme, quel que soit l'entrepreneur choisi.

Actuellement, ce ne sont pas tous les entrepreneurs qui offrent à leurs clients un tel plan de garantie, que ce soit pour les maisons neuves ou les rénovations.

Le ministre estime qu'« il y a lieu de déterminer une garantie financière minimale, uniforme » que tous les constructeurs offriraient à leurs clients résidentiels.

Il estime que chaque plan doit être approuvé par le gouvernement, afin de s'assurer « qu'il offre au consommateur un produit dont les avantages sont clairs et précis ».

La réforme prévoit également que les entrepreneurs et les architectes devront désormais assurer eux-mêmes la conformité de leurs travaux aux codes de la construction et du bâtiment.

Actuellement, l'État vérifie les plans et devis préparés par les architectes. Il fait de même avec les travaux réalisés par les entrepreneurs en électricité ou en plomberie.

Si le projet devient loi, les ingénieurs, les architectes et les entrepreneurs devront non seulement garantir la conformité de leurs travaux mais aussi signer une attestation à ce sujet à leurs clients.

Le gouvernement maintiendra ses services d'inspection, a souligné le ministre de l'Habitation, mais entend bien diminuer les contrôles directs et « les tracasseries administratives ».

À peu près tous les intervenants du monde de la construction, a-t-il rappelé, se plaignent du trop grand nombre de règlements, de normes et lois. Le secteur de la construction est rendu si complexe que peu de gens s'y retrouvent.

La réforme comprend également la création d'un nouvel organisme, la Commission du bâtiment.

La future commission regroupera la Régie des entreprises de construction, la Régie de l'électricité et du gaz, de même que la Direction générale de l'inspection du ministère de l'Habitation.

L'organisme sera chargé des mécanismes de consultation relatifs à la nouvelle loi. Il devra aussi voir à l'application et à la mise à jour de la réforme.

Le PCQ entend ramener « l'harmonie au Québec »

Asselin dévoile son programme en l'absence des conservateurs fédéraux

BERNARD RACINE

QUÉBEC (PC) — Tel que promis au cours de la semaine, le chef du Parti conservateur du Québec André Asselin a rendu public hier les grandes lignes du programme politique de son parti.

Pour le faire, il a profité du souper-bénéfice à $25 le couvert, organisé par son parti, où environ 750 couverts avaient été dressés.

Mais aucune personnalité du parti conservateur fédéral, pas même un député, n'a assisté au souper, contrairement aux espérances des organisateurs qui prévoyaient profiter du souper pour sceller les liens entre les partis fédéral et provincial.

Au cours d'une conférence de presse tenue avant le souper, Me Asselin a révélé qu'au cours de la veillée précédente il avait rencontré les organisateurs du parti conservateur fédéral de l'Est de Montréal et que deux députés l'avaient assuré de leur appui. Mis au défi par les journalistes d'en révéler les noms, il a nommé M. Desrosiers et Mme Jacques.

Me Asselin a affirmé que nombre d'autres lui avaient aussi manifesté leur appui, mais qu'il préférait ne pas les nommer et leur laisser annoncer eux-mêmes leur appui.

Le PCQ, a dit Me Asselin, se donne « l'objectif de ramener au Québec l'harmonie et la cohésion nécessaires à la mise en place d'un nouveau climat social axé sur le réconciliation ».

Le PCQ « entend respecter et appliquer les règles d'une concurrence plus libre basée sur l'excellence de nos entrepreneurs et de notre main-d'oeuvre ».

Au chapitre constitutionnel, le PCQ propose la pleine adhésion du Québec à la nouvelle constitution canadienne moyennant certaines conditions dont le droit de retrait avec compensation financière dans le cas où une modification aux institutions fédérales serait considérée par le Québec comme portant atteinte à ses intérêts fondamentaux.

En ce qui concerne la langue, le PCQ prêche une politique de réconciliation avec le reste du Canada et « reconnaît le droit d'exister et de prospérer à la communauté anglophone ».

Il a expliqué sa pensée sur la question au cours de sa conférence de presse. « Québec va rester français, » a-t-il dit. « Tous les Québécois doivent parler, lire et écrire le français. On va s'attaquer au problème de l'enseignement du français ».

Mais le PCQ, qui reproche au Parti québécois d'avoir érigé l'intransigeance en principe au Québec, n'a pas l'intention d'interdir l'usage des langues étrangères comme langues secondes. « Ça va rester de même. Ceux qui ne sont pas contents, n'ont qu'à ne pas voter pour nous autres », a déclaré M. Asselin.

Il a aussi expliqué que le PCQ n'était pas en faveur de l'abolition du droit de grève. « Ce serait tomber dans la facilité et tromper le peuple de lui dire qu'en abolissant le droit de grève on va abolir les grèves », a dit M. Asselin.

Voici les principaux autres points du programme du PCQ:

- rapatriement aux provinces de toutes les compétences fédérales concernant la jeunesse et la famille;
- meilleure planification du rôle de l'État par l'adoption par l'Assemblée nationale d'une politique de priorités;
- révision d'un grand nombre de législations sur le travail notamment de celles le restreignant;
- redéfinition du rôle de l'État et des collectivités locales dans les domaines de l'éducation et des services sociaux;
- rationalisation des 160 programmes d'assistance aux entreprises;
- programme national de recyclage des travailleurs affectés par les changements technologiques;
- réduction d'au moins 5% des taux marginaux d'imposition;
- abolition des droits sur les successions;
- abolition de la taxe « ascenseur »;
- création d'une commission pour étudier la possibilité d'abolir le ministère du Revenu;
- réduction des impôts au Québec et réduction correspondante des dépenses de l'État;
- création d'un ministère de la Jeunesse;
- étude sur la nécessité de maintenir tous les organismes et sociétés d'État existant actuellement.

La création d'emplois est au centre de la campagne électorale ontarienne

(PC) — Le Nouveau parti démocratique s'est engagé, hier, à créer 100,000 nouveaux emplois en Ontario en moins d'un an, s'il est porté au pouvoir à la suite de l'élection provinciale du 2 mai prochain.

En conférence de presse à Sudbury, le leader néo-démocrate Bob Rae a précisé que le programme de $433 millions inclurait des travaux de construction, le nettoyage de la pollution et des crédits d'impôt pour la création d'emplois.

« Aucun changement n'est plus urgent en Ontario que la création d'emplois pour les Ontariens », a souligné M. Rae.

Le chef du NPD a comparé son programme à celui des conservateurs qui, a-t-il affirmé, coûterait $1.3 milliard et des exemptions aux petites entreprises sans garantir la création d'un seul emploi.

Les libéraux, d'un autre côté, ont annoncé un programme de $466 millions destiné à créer 72,000 emplois.

Le premier ministre Frank Miller, se trouvant à Oakville, s'est par ailleurs trouvé une deuxième fois depuis le début de la campagne devant des adversaires de subventions accrues aux écoles catholiques séparées.

Vandalisme dans les casernes

Le syndicat nie tout sabotage de ses membres

(PC) — L'Association des pompiers de Montréal a indiqué hier qu'elle poursuivra un assistant chef pour diffamation, à moins qu'il ne se rétracte à la suite de déclarations selon lesquelles des pompiers mécontents seraient responsables d'actes de vandalisme sur de l'équipement et auraient allumé des incendies.

« Aucun pompier n'est impliqué, je peux l'affirmer comme un fait absolu », a déclaré sur un ton irrité le dirigeant du syndicat, M. Yves L'Ecuyer.

« Les boyaux d'incendie du pompier sont comme le pistolet du policier. Vous ne vous rendez pas sur le lieux d'un vol sans arme et un pompier qui perfore ses boyaux n'est plus armé pour affronter un incendie. »

L'assistant directeur des incendies, M. Serge Beaubien, a déclaré lors d'entrevues cette semaine que les pompiers n'avaient pas été écartés comme suspects, relativement aux incendies des derniers temps. Il a cité un article d'un journal de Boston selon lequel de nombreux sapeurs avaient été accusés d'avoir mis le feu volontairement, après avoir été congédiés.

Il a précisé qu'il « étudiait tous les aspects » à la suite de deux incidents au cours desquels plusieurs boyaux ont été perforés.

Les 1,800 pompiers de la ville, sans contrat de travail depuis 16 mois, ont entrepris des moyens de pression depuis près d'un an.

Selon M. L'Ecuyer, les incendies d'origine suspecte et les actes de vandalisme sont le fait « d'un homme malade — quelqu'un qui n'aime pas les pompiers ». Il a dit qu'il était facile d'entrer dans un poste lorsque les pompiers sont partis combattre un incendie.

M. L'Ecuyer a indiqué que l'avocat du syndicat a fait parvenir jeudi une lettre à M. Beaubien, lui demandant de retirer publiquement ses paroles. M. Beaubien n'a pu être rejoint pour formuler ses commentaires.

École de voile
Stefan Marshall INC.

Téléphonez-nous pour recevoir l'information sur notre programme sur mirage 30.

ÉCOLE DE VOILE
697-1543
22 Coolbreeze Ave.
Pointe Claire
Stefan Marshall

NOUVEAUTÉ

LES PEUPLES AUTOCHTONES DU CANADA

Découvrir un monde fascinant...

Auteur: James Cass
Traducteur: Serge-André Crête

TITRES PARUS:
- Les Amérindiens des Forêts de l'Est
- Les Amérindiens des Plaines
- Les Amérindiens du Subarctique
- Les Amérindiens de la Côte Nord du Pacifique

4,75 $ chacun

Guide didactique disponible en juin

Éditions Études Vivantes
6700, chemin Côte de Liesse
Saint-Laurent (Québec) H4T 1E3
Tél.: (514) 341-6690

Collège André-Grasset
ÉDUCATION PERMANENTE

COURS OFFERTS AU PRINTEMPS 85

Cours du soir (début: 15 mai)

ANGLAIS (selon test de classement)
ASTRONOMIE 926 Int. à l'astronomie
ÉCONOMIQUE 935 Économie du Québec
ESPAGNOL 101 ... élémentaire I
ESPAGNOL 301 ... intermédiaire I
ESPAGNOL 901 Langue avancée
FRANÇAIS 302 Roman
FRANÇAIS 402 Essai
FRANÇAIS 938 Cinéma et littérature
GÉOGRAPHIE 111 ... physique
HISTOIRE 971 ... de la Russie
HISTOIRE DE L'ART 901 Hist. de l'architecture
INFORMATIQUE 918 Intr. au Langage Basic
INFORMATIQUE 919 Intr. au Langage Pascal
MATHÉMATIQUES 103 Calcul diff. et int. I
MATHÉMATIQUES 105 Algèbre lin. vect. Géom.
MATHÉMATIQUES 203 Calcul diff. et int. II
MATHÉMATIQUES 307 Prob. et statistiques
MATHÉMATIQUES 337 Statistiques
PHILOSOPHIE 101 Pensée et discours
PHILOSOPHIE 201 L'homme et son milieu
PHILOSOPHIE 301 La conception de l'homme
PHILOSOPHIE 401 Ethique et politique
POLITIQUE 944 Idées politiques modernes
PSYCHOLOGIE 914 Relations humaines
SOCIOLOGIE 972 ... des loisirs

Cours du jour (début: 27 mai)

GÉOGRAPHIE 111 ... physique
PHYSIQUE 201 Électricité et magnétisme
PHYSIQUE 301 Optique et physique moderne

Séminaires (de 15 heures) en INFORMATIQUE et BUREAUTIQUE

1. Traitement de texte — les 10, 11 et 12 mai
2. Utilisation d'un logiciel de Comptabilité générale pour PME — les 21 et 22 mai
3. Utilisation du IBM-PC — les 23 et 24 mai

Prospectus, renseignements, inscription:
Secrétariat des cours d'été, Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie, Montréal, Qué. H2M 1M3, Tél.: 381-4293

Année internationale de la jeunesse 1985
CONGRÈS INTERNATIONAL DE MONTRÉAL
« Une identité à définir: parents contestés, jeunesse rejetée »
du 24 au 27 avril 1985 — Hôtel Méridien

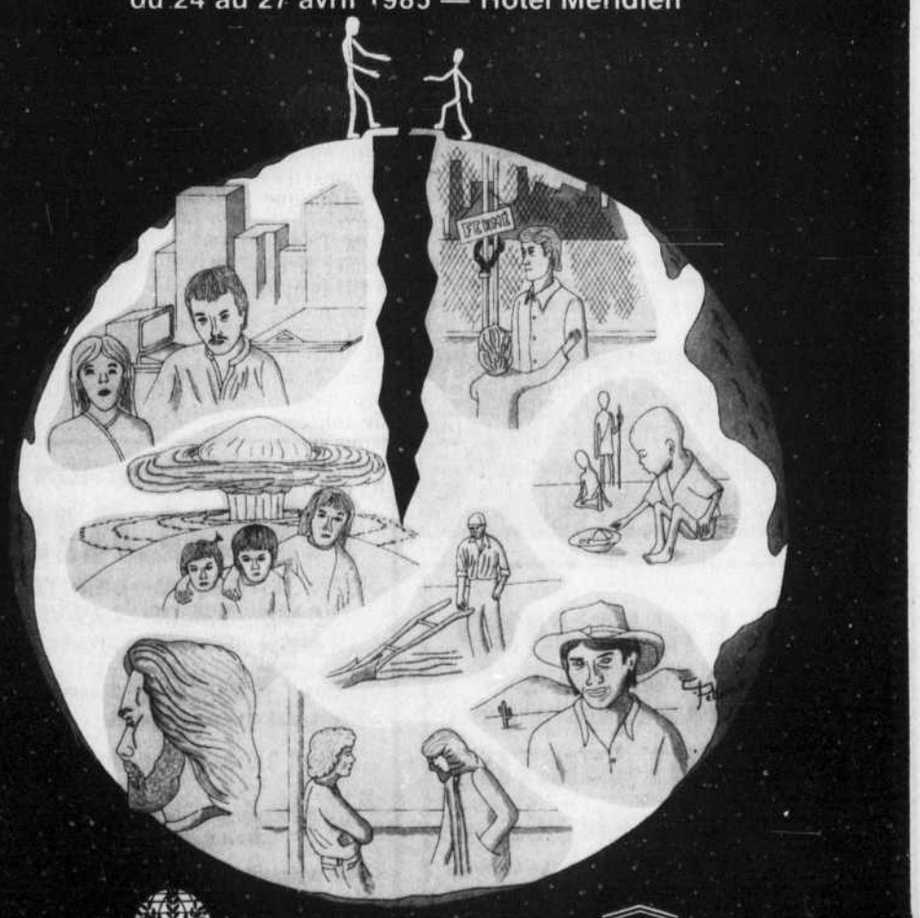

FÉDÉRATION INTERNATIONALE POUR L'ÉDUCATION DES PARENTS
UNESCO

Société de recherche en orientation humaine inc.
2120 Est, rue Sherbrooke, Bureau 212
Montréal (Québec) H2K 1C3
Téléphone (514) 523-5677

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Pologne: les relations entre l'Église et l'État traversent une phase critique

VARSOVIE (AFP) — Le cardinal-primat de Pologne, Mgr Jozef Glemp, a laissé clairement entendre au général Jaruzelski que l'Église dont il a la charge ne se laisserait pas confiner aux confessionnaux pour devenir une Église du silence.

Depuis le procès des policiers assassins du père Jerzy Popieluszko, au cours duquel l'Église a été la cible de virulentes attaques de la part du principal accusé et où, selon les propres termes d'un avocat de la défense, «la victime a été mise sur un plan d'égalité avec ses bourreaux», les relations Église-État n'ont cessé de se dégrader pour atteindre désormais un point critique alors que la primat de Pologne doit se rendre lundi au Vatican, notent les observateurs.

Devant l'influence grandissante de l'Église dans la culture, les écoles, les institutions de loisirs, hospitalières et son audience auprès du syndicat dissous Solidarité, en croire le ministre des Cultes, M. Adam Lopatka, le pouvoir n'a pas lésiné sur les moyens pour tenter de déloger le clergé de domaines qu'il considère comme sa chasse gardée.

Les critiques contre le clergé, accusé de «faire de la politique», se sont multipliées, et, fait révélateur, ont été reprises récemment à Moscou par les *Isvestia*. Leur ton est devenu plus acerbe et les mises en garde plus sévères: les mass-média officiels polonais réservent maintenant chaque jour leurs principales flèches aux prêtres dits «extrémistes» avec le défunt père Popieluszko au premier rang.

Bien plus, le pape Jean Paul II lui-même n'est plus épargné: il est accusé de connivence avec le président Ronald Reagan, bête noire des dirigeants polonais, et dénoncé dans la presse du parti pour sa «ferveur anticommuniste».

Le général Jaruzelski en personne est monté en première ligne. Le mois dernier à Szczecin (nord-ouest du pays) il a averti l'Église. «La patience du pouvoir a des limites», a-t-il dit devant des militants du parti de la région. Auparavant, M. Lopatka avait menacé d'arrestation «les prêtres abusant de leur sacerdoce à des fins politiques».

Devant cette offensive Mgr Glemp était sorti de sa réserve habituelle. Il avait aussitôt averti le régime qu'il allait «défendre les prêtres» concernés car, selon lui, «ils ne violent pas la loi».

Mais ce sont l'agression et les tortures infligées par un inconnu le week-end de Pâques à Cracovie au père Tadeusz Zaleski qui ont décidé l'Église à renoncer, peut-être temporairement, à sa politique de conciliation avec le régime. Très vite le cardinal Franciszek Macharski, successeur du pape Jean Paul II à l'archevêché de Cracovie, a rendu publique l'affaire en soulignant «l'inquétude» du clergé.

Fait encore plus inhabituel, note-t-on, un article écrit par une haute personnalité religieuse s'abritant derrière un pseudonyme et à paraître dans la prochaine édition de l'organe de l'Épiscopat est parvenu à la presse occidentale.

Dans ce document l'Église se rebiffe. Elle laisse entendre au pouvoir qu'il ne pourra la bâillonner sans conséquences et qu'elle continuera à parler haut et fort des problèmes de la Pologne. Elle lui reproche de faire preuve de «mauvaise volonté» dans ses relations avec le clergé et n'hésite pas à comparer les critiques officielles actuelles à «l'époque stalinienne». Elle le prévient que s'il persiste dans ses «critiques sans fondement» et continue à rechercher «la querelle au lieu de la concorde (nationale) et la lutte à la place de la paix (sociale)», cela ne pourra que «se solder par une catastrophe».

Dans les milieux de l'Épiscopat, où l'on ne cache ni «l'émotion» ni «l'indignation» suscitées par l'affaire du père Zaleski, on se déclare par ailleurs «très déçu» par l'absence de «résultats tangibles» dans les pourparlers Église-État. La déception est telle, précise-t-on, que les responsables de l'Église s'interrogent sur «l'opportunité» de les poursuivre.

En effet, aucun des problèmes cruciaux pour l'Église n'a encore été résolu malgré «les promesses» des dirigeants du pays, ajoute-t-on. Le projet d'un statut juridique de l'Église est pratiquement enterré après des négociations prometteuses, la fondation envisagée par l'Église pour venir en aide à l'agriculture privée n'a pas encore reçu le feu vert après trois ans de «palabres», tandis que la «guerre des crucifix» par laquelle le pouvoir entend supprimer les symboles religieux dans les lieux publics se poursuit.

Les relations Eglise-État en Pologne sont dans une impasse, indique-t-on de source religieuse et l'atmosphère entre les deux parties est «extrêmement» tendue. Aucune rencontre entre le général Jaruzelski et Mgr Glemp n'est prévue dans un proche avenir. Auparavant, les deux hommes se rencontraient deux fois par an. Leur dernier entretien date de janvier 1984. Ils devaient se voir à l'automne mais leur rencontre a été reportée sine-die...

Dans cette phase particulierement critique des relations Église-État, estime-t-on, le voyage, lundi prochain au Vatican, du primat de Pologne revêt une importance particulière.

Soudan: des progrès sont enregistrés sur la formation d'un gouvernement de transition

KHARTOUM (Reuter, AFP) — Des progrès ont été enregistrés hier lors des pourparlers entre civils et militaires pour la formation d'un gouvernement de transition au Soudan tandis que l'aéroport international de Khartoum a été rouvert.

Un porte-parole des mouvements politiques et professionnels a annoncé qu'ils étaient d'accord pour que les militaires détiennent les portefeuilles de la Défense et de l'Intérieur dans le nouveau gouvernement. Par contre, les civils ont rejeté la création d'un « Conseil de souveraineté ».

Jeudi, les civils avaient annoncé qu'ils étaient d'accord pour que la période de transition dure 12 mois à partir de la formation du gouvernement.

Le porte-parole a déclaré que les civils avaient accepté que le conseil militaire ait un pouvoir législatif, mais qu'ils désiraient que le gouvernement de transition ait le pouvoir de légiférer au coup par coup.

Les civils ont également proposé l'élection d'une commission qui travaillerait à une nouvelle constitution durant la période de transition.

« Notre priorité est de former un gouvernement qui puisse répondre aux problèmes les plus pressants », a ajouté le porte-parole, qui a déclaré que les membres du gouvernement n'auraient pas d'affiliation politique précise.

Le cabinet de Gaafar Nimeiri a été dissous par le général Dahab peu après le coup d'État et deux conseillers de la présidence ont été arrêtés. La constitution a été suspendue et l'Assemblée du peuple dissoute ainsi que l'Union socialiste du Soudan, le seul parti autorisé par le président Nimeiri.

Le chef de l'état-major Abbas Madani a fait contrôler tous les accès à l'aéroport avant sa réouverture. De source diplomatique occidentale, on indique que ces mesures étaient destinées à empêcher d'anciens responsables du régime du président Nimeiri de prendre la fuite.

L'aéroport était fermé depuis le début des grèves le 4 avril. Le général Dahab avait, quant à lui, demandé la fermeture de l'espace aérien soudanais pour des raisons de sécurité.

Entre-temps, 36 personnalités de l'ancien régime soudanais, dont des ministres et des hauts fonctionnaires, ont été arrêtéés depuis le coup d'État de samedi dernier, a déclaré hier le général Ahmed Hassan, directeur des prisons soudanaises, cité par l'agence égyptienne d'informations Mena.

Le commandement militaire soudanais avait déjà annoncé l'arrestation de plusieurs anciens dirigeants, dont M. Rachid el-Taher Bakr, ancien vice-président de la République, ainsi que M. Moustapha Nimeiry et Mme Fatma Khalil, respectivement frère et belle-soeur de l'ancien président Nimeiry.

Le général Hassan a d'autre part indiqué que 4,443 personnes avaient été libérées des prisons de Khartoum depuis le coup d'État, dont 371 détenus politiques. Il a précisé que 552 criminels avaient réussi à prendre la fuite au moment de la libération des prisonniers. Ces hors-la-loi, a-t-il ajouté, sont actuellement recherchés par la police.

D'autre part, le président égyptien Hosni Moubarak a eu hier midi un nouvel appel téléphonique avec le président du Conseil militaire transitoire soudanais (CMT), le général Dahab, a-t-on indiqué officiellement au Caire.

Au cours de cette conversation, la seconde depuis que l'armée a pris le pouvoir à Khartoum, l'homme fort du nouveau régime soudanais a affirmé que la stabilité régnait dans le pays, a-t-on ajouté de même source.

Le président Moubarak, dans une déclaration rapportée hier par la presse égyptienne, a affirmé qu'il se rendra au Soudan « dès que le calme sera revenu ».

Photolaser AP

Des soldats armés se sont joints à la manifestation civile qui a suivi le coup d'État de samedi dernier, qui mettait ainsi fin à 16 ans de règne du président Gaafar Nimeiri au Soudan.

Une fièvre politique sans précédent gagne la Turquie

ANKARA (AFP) — La vie politique turque connaît une fièvre sans précédent depuis le coup d'État militaire de septembre 1980, à la veille du premier congrès du parti au pouvoir, qui doit se tenir d'aujourd'hui à lundi et promet d'être décisif pour l'avenir du premier ministre, M. Turgut Ozal.

Fondé en mai 1983, sous l'administration militaire, le Parti de la mère-patrie (ANAP) de M. Ozal règne sans partage depuis le retour du pays, en décembre 1983, à un régime civil.

Son objectif était d'unifier dans une alliance nouvelle les quatre tendances qui dominaient la vie politique avant le coup d'État, conservatrice, sociale-démocrate, intégriste et nationaliste d'extrême-droite.

Mais l'ANAP est rapidement devenu le champ de bataille des deux dernières.

Il est certain que M. Ozal devra jouer de toute son autorité pour que son parti ne bascule pas dans l'extrémisme à l'occasion de ce congrès. 72 députés « centristes » ou « libéraux » de l'ANAP viennent d'ailleurs de lui lancer un appel pressant à « éliminer les extrémistes » de la direction du parti et de son gouvernement.

Un remaniement ministériel, le 3e depuis l'arrivée au pouvoir de M. Ozal, est d'ailleurs prévu au lendemain de ce congrès, et reflètera les rapports de force qui s'y sont dégagés.

Le retour des forces d'un passé dont les militaires voulaient faire table rase déborde largement le seul ANAP. Il tend actuellenent à faire éclater le cadre imposé à la scène politique « assainie » que les généraux du coup d'État ont élaborée pendant les 3 ans et demi de leur administration.

Des 3 partis qu'ils agrés pour participer aux législatives du « retour à la démocratie » (novembre 1983), seul l'ANAP reste consistant. Le Parti populiste (gauche parlementaire) et le Parti de la démocratie nationaliste (PDN), ancien « favori des généraux », sont en plein déclin.

Des forces émergent qui manifestent le retour occulte d'anciens leaders que l'armée a interdits de toute activité politique pour 8 ans encore. M. Bulent Ecevit, l'ancien président du Parti républicain du peuple (social-démocrate, dissous), effectue un retour par sa femme interposée, Mme Rahsan Ecevit, et par le Parti démocratiqué de gauche en voie de constitution.

Mais la plus grande menace pour M. Ozal vient du Parti de la voie droite. Il est par acteurs interposés le parti de M. Suleyman Demirel, premier ministre renversé par l'armée en 1980 et ancien président demeuré très populaire du Parti conservateur de la justice (également dissous).

Ce parti, interdit des législatives par l'armée, tend à se profiler comme une « alternative conservatrice » au premier ministre, avec le soutien d'une fraction de plus en plus large des milieux d'affaires et d'une part importante de la population.

LE MONDE EN BREF

■ L'état de santé de Neves s'aggrave

Sao Paulo ((AFP) — L'état de santé du président élu brésilien, M. Tancredo Neves, 75 ans, s'est aggravé, ont indiqué des médecins de l'Institut du Coeur de Sao Paulo, neuf heures après la nouvelle opération chirurgicale à laquelle il a été soumis hier. Ces médecins ont précisé que M. Neves souffrait d'altérations cardio-vasculaires, tandis que sa température et sa pression artérielle présentaient des baisses anormales et que ses reins ont presque cessé de fonctionner. De même source, on indique que l'inflammation pulmonaire dont souffrait le président brésilien s'est considérablement aggravée, selon ce qu'on pu constater les médecins après une nouvelle radiographie. M. Neves a subi six opérations (y compris celle d'hier) et une trachéotomie depuis le 15 mars dernier.

■ Reagan a gagné $440,657 en 1984

SANTA BARBARA (Californie) (Reuter) — Les revenus du président Ronald Reagan se sont élevés à $440,657 lan dernier et ses impôts s'élèvent à $147,826. La déclaration fiscale 1984 du président Reagan, rendue publique hier par la Maison-Blanche, montre qu'en raison d'impôts perçus en trop les années précédentes, il lui est dû en fait $14.605. La déclaration conjointe de M. Reagan et de sa femme Nancy montre qu'à son salaire présidentiel de $200,000 s'ajoutent des dividendes et sa pension d'ancien gouverneur de Californie. Après déductions, son revenu imposable pour 1984 s'élève à $332,852.

■ L'agitation croît en Libye

WASHINGTON (AFP) — La Libye connaît « une agitation intérieure croissante » du fait notamment de l'échec de la politique économique du colonel Mouammar Kadhafi, a affirmé hier le département d'État américain. Interrogé au sujet d'un article du *Washington Post* faisant état de deux récentes tentatives d'assassinat du dirigeant libyen, un porte-parole du département d'État, M. Edward Djerejian, a déclaré qu'il ne pouvait ni confirmer ni démentir ces informations. M. Djerejian a cependant relevé que « l'économie (libyenne) connaissait de sérieux problèmes » dont une forte inflation et une pénurie de certains produits « qui suscitent un mécontentement populaire ». Le *Post*, citant des rapports des services de renseignements « fragmentaires mais certains », indiquait hier que plusieurs dizaines d'officiers dissidents libyens avaient été exécutés après une première tentative d'assassinat contre le colonel Kadhafi au début du mois de mars et une seconde il y a deux semaines.

■ Élections en Afghanistan

ISLAMABAD (AP) — « Radio-Kaboul » a annoncé hier que des élections — les premières du pays depuis cinq ans et depuis l'intervention soviétique — seraient organisées pour élire une nouvelle Assemblée nationale, chargée de mettre fin à la guerre dans le pays. Selon « Radio-Kaboul », le conseil révolutionnaire du gouvernement a approuvé la proposition du président Babrak Karmal de créer une Assemblée nationale. La radio ajoute que les élections auront lieu cette année mais elle ne donne aucune date précise. « La nouvelle assemblée mettra fin à la guerre qui fait rage dans le pays en arrêtant l'aide étrangère aux rebelles ».

■ Le gouvernement du Guatemala recule

GUATEMALA (Reuter) — Le président du Guatemala, M. Oscar Humberto Mejia Victores, a révoqué hier son ministre des Finances et a annulé une série de réformes économiques, qui avaient suscité de vives protestations dans la population et alimenté des rumeurs de coup d'État. Le général Mejia Victores, en annonçant sa décision au cours d'une brève conférence de presse, l'a qualifiée de « mesure politique pour parvenir à la réconciliation nationale ». Il n'a pas donné de raison au renvoi du colonel Leonardo Figueroa Villate, qui détenait le portefeuille des Finances depuis mars 1982. Les rumeurs de coup d'État avaient conduit le président à annoncer, jeudi soir à la télévision, l'annulation d'un voyage qu'il devait faire demain au Vatican, en Israël et en Égypte. Les milieux d'affaires, les dirigeants syndicaux et l'opposition étaient contre les réformes proposées, dont une augmentation de 50 % des taxes d'importation, en disant qu'elles aggraveraient l'inflation.

■ Premier Européen au coeur artificiel

STOCKHOLM (Reuter) — Le premier opéré européen du coeur artificiel continue à bien se rétablir et les médecins ont expérimenté avec succès une source portable d'énergie équipant l'appareil qui lui permettra de se déplacer. Le Dr Kim Book, assistant du professeur Bjarne Semb qui a pratiqué l'opération dimanche, a déclaré que l'opéré avait été relié à cette source pendant trois heures jeudi soir. « Tout s'est aussi bien passé qu'avec une source stationnaire », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse à l'hôpital Karolinska, à Stockholm. L'opéré a été identité par un juriste comme étant un homme d'affaires de 52 ans, Leif Stenberg, sous le coup de poursuites judiciaires pour fraude fiscale. La source portable d'énergie, qui pèse cinq kilos, se porte sur l'épaule.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont Montréal

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486
Ouvert le soir et le samedi

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal Bureau 2100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668-8910)
Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

BOUQUINEZ À L'AISE À
AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis Montréal
Tél.: 844-6896

L'ALLEMAND
ça vous intéresse?
...venez l'apprendre à
L'INSTITUT-GOETHE
COURS INTENSIFS
15.05 — 13.06, 1985 — au Goethe-Institut Montréal
6.05 — 25.06, 1985 — au Goethe-Institut Ottawa
Renseignements:
à Montréal — Tél.: 866-6189
à Ottawa — Tél.: 235-5124
GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL
Place Bonaventure
Entrée LaGauchetière & Université

CONVERSATION
ANGLAISE
LA SESSION DÉBUTE
LA SEMAINE DU 22 AVRIL 1985
jour — intensif, du lundi au vendredi
75$ (87 hres — 6 semaines)
Test de classement:
15 et 16 avril de 9h00 à 12h00
En collaboration avec le Service de l'éducation des adultes de la C.E.C.M.
Un programme préscolaire pour vos enfants est disponible pendant vos cours.
Pour de plus amples renseignements, téléphonez-nous au
277-3323
5550, avenue du Parc MONTRÉAL
YMCA Succursale Internationale

Desmarais & Robitaille Limitée
PREMIÈRE COMMUNION
CONFIRMATION
ORDINATION
QUOI OFFRIR?
Nous avons des suggestions et l'embarras du choix
80 ouest, rue Notre-Dame
845-3194

Evitez la fumée
Pour mieux respirer

Clinique Psychosomatique Cherrier
DR GABRIEL BELZILE médecin psychiatre, directeur
DR JEAN HUOT médecin psychiatre, directeur
FRANCOISE AUBERT M.Ps. psychologue
NORMANDE COUTURE M.A. sexologue
DR HELENE DAVID psychologue
MARC DOUCET M.Ps. psychologue
FRANCESCO SINATRA M.Ps. psychologue
DR CLAIRE TESSIER psychologue
JEANNE MANCE VANDAL M.A. psychologue
837 EST, CHERRIER MONTRÉAL H2L-1H6
TÉL. 521-8282
THÉRAPHIES BEHAVIORALES
THÉRAPIES PSYCHANALYTIQUES
BIOFEEDBACK
TECHNIQUES D'AUTOREGULATION

INFORMATIONS INTERNATIONALES

L'Albanie rejette les condoléances de l'URSS

VIENNE (Reuter) — L'Albanie a fermement repoussé hier les condoléances que lui avait adressées l'Union soviétique après la mort d'Enver Hodja, a déclaré à Reuter le porte-parole de l'ambassade d'Albanie à Vienne.

« Le message (de condoléances) a été renvoyé en étant déclaré inacceptable », a-t-il dit en réponse à une question sur ce point

Interrogé sur la raison de ce rejet, le porte-parole a déclaré : « Comme on le sait, nous sommes depuis les années 1960 en conflit idéologique avec Moscou et l'Union soviétique a rompu nos relations unilatéralement. »

« Nous considérons l'Union soviétique comme une superpuissance qui met en péril la liberté de notre peuple. Nous ne voulons rien avoir à faire avec eux », a-t-il ajouté.

Aux yeux des diplomates occidentaux, l'initiative albanaise se présente nettement comme une « gifle » donnée aux dirigeants soviétiques, qui ont esquissé des ouvertures vers Tirana durant l'année écoulée en vue d'améliorer les relations bilatérales.

Pour les diplomates, ce geste prouve en tout cas que la disparition d'Enver Hodja, annoncée jeudi, n'entraînera pas de rapprochement avec l'URSS.

D'autre part, les autorités albanaises ont rendu hier à M. Hodja un hommage public qui n'annonce aucune modification de la ligne politique strictement stalinienne observée depuis 40 ans à Tirana.

Dans un éloge du disparu, l'agence officielle ATA le présente comme un homme dont « la vie et le sang constituent l'histoire vivante de l'Albanie actuelle ». Sa mort afflige les Albanais, mais ceux-ci sauront « transformer leur peine en force », ajoute ATA.

Radio-Tirana a diffusé de la musique classique toute la journée, interrompant de temps en temps ses programmes pour donner lecture de messages de condoléances d'anciens combattants, de brigades ouvrières, de paysans et de mouvements de jeunesses.

Fidèle au langage militant du régime d'Hodja, ATA souligne qu'il a, « plus que quiconque, défendu les enseignements de Marx, d'Engels, de Lenine et de Staline contre les distorsions opportunistes ». C'est grâce à lui que le Parti du travail albanais a « toujours suivi une ligne révolutionnaire adéquate ».

Les diplomates albanais s'attendent à ce que le président Ramiz Alia, successeur probable de M. Hodja à la tête du parti, s'engage à respecter ses choix politiques dans l'oraison funèbre qu'il doit prononcer à sa mémoire.

Les diplomates albanais font savoir que presque aucun hôte étranger n'assistera lundi aux obsèques du défunt, manière d'entériner sa résistance opiniâtre aux influences extérieures.

« Il n'y aura pas de délégations étrangères. Aucun journaliste ou photographe étranger ne sera admis à Tirana pour l'occasion », a déclaré un haut responsable en poste à Belgrade.

De source albanaise, on confirme que les chances des journalistes étrangers d'obtenir des visas pour les funérailles sont « quasi nulles ». L'Albanie n'est ouverte aux touristes qu'au compte-gouttes et les visites de journalistes y sont rares.

Les États étrangers ne devraient être représentés que par leurs ambassadeurs, dont beaucoup résident à Belgrade, Rome ou Athènes. Tirana entretient des relations diplomatiques avec 104 pays, mais seuls 22 États y ont une ambassade.

Dans son hommage à Hodja, décédé jeudi matin, l'agence ATA se livre à ses rituelles condamnations des États-Unis, de l'URSS et de sa soeur ennemie yougoslave, mais on n'y relève pas de critique directe à l'égard de la Chine, son ancienne alliée.

Téhéran maintient ses conditions et affirme posséder un nouveau missile

BAHREIN (Reuter) — L'Iran a exclu hier tout règlement du conflit du Golfe qui ne comprendrait pas de sanctions à l'encontre du président irakien Saddam Hussein, et a menacé de lancer sur l'Irak un nouveau missile de sa propre fabrication.

M. Ali Akbar Hashemi Rafsanjani, président du Parlement iranien, a déclaré que l'Iran avait mis au point un nouveau missile qu'il «pourrait utiliser dans les jours à venir». Il a précisé que le nouvel engin était très précis et pouvait «être lancé en appuyant seulement sur un bouton».

De son côté, le président iranien Ali Khamenei a déclaré devant les milliers de fidèles réunis à Téhéran pour la prière du vendredi, que l'Iran posait deux conditions à un règlement du conflit qui dure depuis quatre ans et demi: «L'agresseur doit être puni et il doit payer des dommages de guerre».

Cette réaffirmation des conditions iraniennes vient contredire l'impression qui commençait à apparaître à l'Ouest, selon lesquelles Téhéran aurait assoupli son intransigeance et ne demanderait plus le jugement du président Hussein pour crimes de guerre.

M. Khamenei a également mentionné les attaques irakiennes contre des villes et des pétroliers iraniens, ajoutant que personne ne pourra obliger l'Iran à accepter une paix imposée.

Par ailleurs, à Bagdad, la presse irakienne a mis en garde hier l'Iran contre toute nouvelle offensive majeure, affirmant qu'elle pourrait entraîner la chute du gouvernement iranien.

«La prochaine offensive n'entraînera pas seulement la fin de la guerre, mais aussi la fin des dirigeants iraniens», écrit le journal *Al-Thawra*.

Jeudi, le haut commandement militaire irakien avait annoncé qu'il avait la preuve que l'Iran préparait une nouvelle offensive terrestre et avait ajouté que l'Irak avait «tout mis en place pour la repousser et anihiler les forces de l'ennemi»

D'autre part, l'ambassade d'Iran en Grande-Bretagne a annoncé hier que quatre soldats iraniens avaient été envoyés à Londres et à Vienne pour y être traités de blessures provoquées, selon l'Iran, par des gaz toxiques employés par l'Irak. Un autre groupe de 15 soldats arrivera à Francfort lundi prochain.

Les médecins occidentaux ayant soigné des soldats iraniens ont confirmé que les blessures étaient typiques de celles provoquées par les gaz toxiques, mais Bagdad a toujours nié utiliser des armes chimiques.

L'Iran précise que la dernière attaque aux armes chimiques a eu lieu pendant le séjour à Bagdad de M. Javier Perez de Cuellar,secrétaire général de l'ONU, qui a effectué une mission de bons offices dans les deux capitales au début de la semaine dernière.

Aux Nations unies, le représentant iranien Said Radjaie Khorassani a accusé l'Irak d'avoir utilisé des gaz moutarde ou innervants à trois reprises lundi et mardi derniers, tuant ou blessant au moins 145 personnes.

Au même moment, l'Irak faisait circuler — en tant que document de l'ONU — le texte d'un communiqué publié la veille par le commandement général de ses forces armées et selon lequel Téhéran préparerait une nouvelle offensive.

Dans sa lettre au secrétaire général Javier Perez de Cuellar, le représentant iranien estime que les autorités irakiennes interprètent comme un signe de soutien le «silence approbateur» de la Communauté internationale, en particulier du Conseil de sécurité de l'ONU.

«Les responsables de l'inaction immorale et irresponsable du Conseil sont en fait complices de ces crimes», affirme-t-il.

Selon M. Khorassani, au moins 117 personnes ont été tuées ou blessées lundi par des obus irakiens au gaz moutarde dans la région de Kushk, et au moins 28 autres un peu plus tard dans le secteur de Gofair, où l'artillerie et l'aviation irakiennes auraient fait usage de gaz moutarde et innervants.

Le lendemain, la même région a subi de nouveaux pilonnages d'artillerie faisant intervenir les deux types de gaz, qui ont fait un nombre indéterminé de victimes, ajoute M. Khorassani.

Chili: nombreux heurts et attentats à la bombe

SANTIAGO (AFP) — La journée de protestation organisée jeudi au Chili par le Commandement national des travailleurs (CNT) a été marquée par une série d'attentats à la bombe et de nombreux affrontements entre manifestants et policiers qui, selon un premier bilan, ont fait une douzaine de blessés et entraîné une trentaine d'arrestations.

Cette 14ème protesta depuis le printemps 1983 avait été organisée à la suite de l'assassinat le 30 mars dernier de trois opposants au régime militaire chilien.

Les affrontements les plus violents se sont produits dans le quartier populaire de la Victoria, à Santiago, où huit manifestants ont été blessés par des décharges de plombs tirées par la police et les carabiniers, selon des témoins. La situation restait très tendue dans la soirée de jeudi, alors que des tirs d'armes automatiques étaient entendus en provenance de ce quartier.

Dans plusieurs quartiers périphériques, où des unités de l'armée ont pris position, les manifestants ont dressé des barricades constituées de pneus et de matériaux arrachés aux bâtiments par le tremblement de terre qui a ravagé le centre du pays en mars dernier.

Sept attentats à la bombe, essentiellement dirigés contre des véhicules de transport en commun, ont été recensés en divers points de la capitale. Ils ont causé d'importants dégâts matériels mais n'ont fait aucune victime.

En province, une bombe de forte puissance a gravement endommagé les locaux de la préfecture (Gobernacion) de Concepcion, à 525 km au sud de Santiago, où, selon la police, cinq personnes ont été arrêtées. Un autre engin a pu être désamorcé à temps par les services de sécurité.

Vingt-cinq étudiants ont été appréhendés dans un cimetière de la capitale lors des obsèques d'un de leurs camarades tué mardi par un policier, alors qu'il distribuait des tracts appelant à la protesta de jeudi.

Confrontée à une crise économique catastrophique

L'Argentine sombre dans la «déprime»

BUENOS AIRES (AFP) — Confrontée à une situation économique catastrophique, en proie à toute une série de conflits internes, l'Argentine donne depuis plusieurs semaines et particulièrement depuis le début du mois l'impression de sombrer au surplus dans une grave crise morale.

Jeudi, la rumeur a même couru que le président Raul Alfonsin avait «craqué» face à l'accumulation des problèmes et avait décidé de démissionner. Le seul fait que cette rumeur ait pu se développer au point de susciter un démenti officiel témoigne du désarroi qui envahit progressivement le pays.

Déclarations officielles, titres des journaux, conversations privées: tout concourt à alimenter la «déprime». Tous les Portenos (habitants de Buenos Aires), depuis le chef de l'État jusqu'aux chauffeurs de taxi, expriment la même hantise des «mois à venir».

Dans une interview au *Washington Post* jeudi, M. Alfonsin a annoncé une «dure période» à venir. «Nous allons vivre des mois de manifestations, de revendications de tensions sociales et politiques», a-t-il averti.

Hier, l'ancien président Arturo Frondizi (radical) a lancé un cri d'alarme affirmant que le pays allait vers «le chaos et l'anarchie» et se préparait à une «explosion de violence».

Dans le domaine économique, chaque jour apporte son lot de nouvelles restrictions. Mais le pire sur le plan moral est que, tout en considérant ces sacrifices comme absolument nécessaires, nul ne s'avise de laisser croire qu'ils seront suffisants pour surmonter la crise autrement qu'à très long terme.

La toute-puissante CGT (syndicat d'obédience péroniste) a réclamé d'être reçue d'urgence par le président. Des grèves sporadiques éclatent dans toutes les branches d'activité. La concertation sociale dont rêvait M. Alfonsin depuis son accession au pouvoir est morte avant même d'être née.

Plus grave encore semble être l'aggravation de la polémique entre ceux qui crient vengeance pour tous les morts et disparus, victimes de la répression militaire, et ceux qui préconisent l'oubli du passé au nom de la raison d'État et de l'unité nationale.

Dans quelques jours, le 22 avril probablement, doit s'ouvrir à Buenos Aires le procès public des chefs des trois premières juntes militaires qui ont gouverné le pays de 1976 à 1982 et qui sont accusés d'avoir usé de méthodes illégales et inhumaines pour lutter contre la subversion.

Le président Alfonsin sait que ce procès avivera les tensions tout en lui aliénant une majorité de mécontents ou d'insatisfaits.

Les militaires et leurs partisans lui tiendront rigueur d'avoir accepté un procès public dont l'image de l'armée tout entière sortira avilie. Les défenseurs des droits de l'homme l'accusent déjà de vouloir amnistier tous ceux qui ont participé directement à la répression et à ses excès en n'en attribuant la responsabilité qu'aux «chefs».

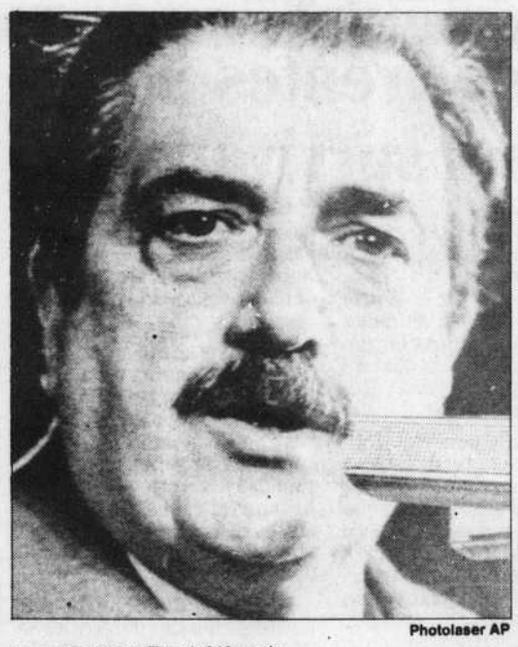

Photolaser AP

Le président Raul Alfonsin

Une telle situation ne pouvait pas ne pas avoir de répercussions sur le mental d'une population dont le mode de vie a toujours été fondé sur une facilité perçue comme un don du ciel.

Dieu, disaient les vieux Portenos, après avoir réparti les richesses entre les différents pays, vida le reste de son sac sur l'Argentine. Ressources minières, agricoles, maritimes, touristiques: la corne d'abondance s'était vidée sur cette partie du monde. Aujourd'hui, l'Argentin moyen se voit plutôt comme ces clochards que l'on dit couchés sur un matelas bourré de pièces d'or.

Alors, il «craque». Inventeur du tango — lamentation masochiste contre les vicissitudes de la vie — le Porteno a aussi dans sa tradition le goût de transformer l'adversité en tragédie et la nostalgie en désespoir.

Les plus atteints semblent être ceux qui avaient fui le régime militaire et qui, à l'avènement de la démocratie, étaient rentrés au pays.

«J'ai peur, avoue un journaliste rentré d'exil en 1983. Tout fout le camp. Ce gouvernement fait n'importe quoi et il n'y a même pas d'alternative. On ne peut pas dire qu'il faut renvoyer Alfonsin: c'est lui ou les militaires. C'est Alfonsin ou la mort. Toutes les nuits, je vois en cauchemar une Ford Falcon verte s'arrêter devant ma porte et m'emmener. Ce n'est plus supportable».

Madrid: une explosion dans un restaurant fait 5 morts et 40 blessés

MADRID (Reuter) — Cinq personnes au moins ont été tuées et près d'une quarantaine d'autres blessées hier soir par une explosion d'origine inconnue qui s'est produite dans un restaurant des environs de Madrid, a-t-on appris de source hospitalière et municipale.

Quelque 300 personnes dinaient dans ce restaurant au moment de l'explosion qui s'est produite peu avant minuit.

Le bâtiment de trois étages qui abritait le restaurant s'est effondré. Deux heures après l'explosion, les équipes de secours continuaient à fouiller les décombres.

La police a démenti l'hypothèse d'une fuite de gaz en précisant qu'il n'y avait aucune odeur de gaz.

Prochainement

À un prix tout à fait raisonnable* la réédition en fac-similé de l'un des plus beaux livres d'artistes du XXe siècle illustré de trente gravures de

PICASSO

LES MÉTAMORPHOSES D'OVIDE

***75$**

Pour réserver votre exemplaire ou pour renseignements

ART GLOBAL

1009 ouest, rue Laurier, Outremont, Québec H2V 2L1
Tél.: (514) 272-6111

BOUQUINEZ À L'AISE À
AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis Montréal
Tél.: 844-6896

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Un peu de psychologie...
cet été, le soir

Psychologie générale
(PSY 1970) - 3 crédits
Définitions.
Présentation des différentes écoles.
Emotions et motivation.

Psychologie de la motivation
(PSY 1955) - 3 crédits
Motivation et apprentissage.
Frustration et conflit.
Motivation humaine et sociale.
Psychologie des émotions.

Du début mai à la fin juin 1985
deux soirs par semaine
19:00 à 22:00

Renseignements: 343-7338

Inscription
Secrétariat des étudiants libres
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
3150, rue Jean-Brillant, #1114
Montréal (Québec)
H3T 1N8

Mode MONTRÉAL

Le Centre de promotion de la Mode de Montréal sera présent au Salon **Carrefour Mondial de la Mode** qui se tiendra du 19 au 28 avril à la Place Bonaventure.

Notre kiosque est situé au no 221.

Nous vous invitons à nous rendre visite pour profiter de l'occasion pour faire dessiner un vêtement ou un accessoire qui vous convient.

Tous les jours de 14h00 à 16h30 et de 19h00 à 21h30 les étudiants et étudiantes du Centre spécialisé de la mode du Québec seront là pour vous. C'est une occasion unique d'obtenir une création originale.

De plus, des designers de réputation internationale tels que: Lorraine Beauchamp, Jean-Claude Poitras, Michel Robichaud et John Warden rencontreront les visiteurs au kiosque.

Le Centre de promotion de la Mode de Montréal s'est donné comme mission d'assurer que Montréal devienne une des grandes capitales internationales de la Mode. En visitant le kiosque du Centre de promotion de la Mode vous pourrez assister, en grande première, au visionnement d'une production audio-visuelle sur l'industrie de la mode au Québec.

Du 19 au 28 avril à la Place Bonaventure c'est un rendez-vous.

CENTRE DE PROMOTION DE LA MODE DE MONTRÉAL

La Saumonière
restaurant français
Table d'hôte midi et soir
choisissez parmi nos spécialités:
La fondue de fruits de mer
1230, rue Mackay
Rés.: 933-0246
Cartes de crédit acceptées

garderie enfant des neiges
5545 Snowdon, Montréal, Québec H3X 1Y8
Centre d'éducation française pour ENFANTS de 3, 4 et 5 ans
Programme préscolaire
Musique — théâtre — danse créative
(514) 488-1497

EN BREF...

■ 2,500 suspensions aux Postes

OTTAWA (PC) — Postes Canada venait à peine de disposer, quelques heures plus tôt, d'un inquiétant problème de relations patronales-syndicales quand il en a provoqué un autre, hier matin, en annonçant la suspension de pas moins de 2,500 employés à qui il est reproché d'avoir participé à une grève illégale d'une journée, la semaine dernière. Le porte-parole de Postes Canada, M. Lazlo Szabo, a confirmé qu'une suspension de deux jours a été imposée à 1,700 membres de l'Union des facteurs du Canada et à 700 employés affiliés à d'autres syndicats. Des employés de presque toutes les régions du pays sont visés par ces suspensions qui doivent être purgées d'ici 60 jours. Le débrayage d'une journée de la part des chauffeurs de camion préposés à la levée du courrier, le 3 avril, n'a pas vraiment paralysé le service postal qui a tout de même été perturbé. D'autant plus qu'en maints endroits, les membres des autres syndicats ont refusé de franchir les piquets de grève, tandis que d'autres employés ont participé à des 'sessions d'étude" ou ne se sont tout sinmplement pas présentés au travail. Le Code du travail du Canada, qui régit les relations de travail à Postes Canada, stipule que les membres de tous les syndicats doivent se présenter au travail quand un contrat collectif est en vigueur, sans égard aux gestes posés par d'autres syndicats.

■ Conventions libérales

QUEBEC (PC) — Le Parti libéral du Québec tiendra au moins quatre assemblées d'investiture demain. L'assemblée pour le choix d'un candidat libéral dans Laviolette sera tenue à Saint-Tite. Les députés de Marie-Victorin et de Brôme-Missisquoi, MM. Guy Pratt et Pierre Paradis, y seront les conférenciers invités. M. Yvon Picotte, député de Maskinongé, et M. Germain Leduc, de Saint-Laurent, seront les conférenciers invités à l'assemblée du comté de Labelle, qui se tiendra à L'Annonciation. Dans Montmagny-L'Islet, M. Ghislain Maltais, député de Saguenay, sera le conférencier invité à l'assemblée qui se tiendra à Montmagny. M. Daniel Johnson, député de Vaudreuil-Soulanges et critique financier officiel du parti, sera l'invité d'honneur à l'assemblée du comté de Beauce-Nord, qui sera tenue à Ste-Marie-de-Beauce. De son côté Mme Thérèse Lavoie-Roux, députée de L'Acadie, sera la conférencière invitée à la soirée commémorative du 70e anniversaire du génocide des Arméniens, tenue dimanche soir à la salle Claude-Champagne à Montréal.

■ Jean-Paul II reporte le synode

CITE DU VATICAN (AFP) — Jean-Paul II a décidé de reporter d'un an le synode des évêques qui devait se réunir à Rome en automne 1986, a annoncé hier le Vatican. Un communiqué précise que le pape a pris cette décision à la demande de nombreuses conférences épiscopales qui souhaitaient une consultation plus approfondie sur le thème du prochain synode ordinaire, concernant le rôle du laicat dans la vie de l'Eglise. Le règlement des synodes prévoit une assemblée ordinaire tous les trois ans. Le dernier synode s'était tenu en automne 1983. Une assemblée extraordinaire du synode consacrée au 20ème anniversaire de la clôture du Concile Vatican II doit se réunir à Rome l'automne prochain.

■ Procès Keegstra

RED DEER, Alberta (PC) — Contre-interrogé par l'avocat de la défense, Steven Lecerf a considérablement adouci, hier, les propos qu'il avait tenus la veille, en répondant aux questions de l'avocat de la couronne. Lecerf, qui est aujourd'hui âgé de 20 ans, est l'un des 23 anciens élèves de l'école secondaire d'Eckville qui doivent être cités comme témoins au procès de leur ex-maître, Jim Keegstra. Keegstra, qui leur enseignait les sciences sociales, est accusé d'avoir fomenté la haine contre les Juifs. S'il est trouvé coupable, il est passible de deux ans de prison. A Me Bruce Fraser, Lecerf a rapporté que Keegstra parlait à ses élèves d'une conspiration juive internationale pour dominer le monde. A Me Doug Christie, Lecerf a précisé que Keegstra disait plutôt que c'étaient seulement les sionistes qui conspiraient et il encourageait ses élèves à faire des recherches personnelles sur le sujet. De plus, a souligné Lecerf, l'ancien enseignant était un homme honnête et juste, à qui les élèves pouvaient toujours s'ouvrir de leurs problèmes. Lecerf a déclaré, de plus, que Keegstra n'a jamais prêché le racisme. Il disait simplement que les races étaient différentes. C'est après le congédiement de Keegstra que certains élèves ont commencé à exagérer les propos qu'il avait tenus en classe. D'ailleurs, a rappelé Lecerf, c'était souvent les élèves, non le maître, qui insistaient pour faire porter le cours sur les juifs.

■ Élection au Yukon

WHITEHORSE (PC) — Le leader du gouvernement conservateur du Yukon a annoncé hier une élection générale pour le 13 mai. Au cours d'une émission radiophonique, M. Willard Phelps a demandé l'appui des électeurs pour réaliser son programme de renouveau économique. M. Phelps est devenu chef du Parti conservateur il y a un mois.

Le CMR de Saint-Jean veut devenir université pour favoriser la promotion des officiers Québécois

JEAN-PIERRE PROULX

C'est pour permettre au Collège militaire royal de Saint-Jean d'excercer au sein du ministère de la Défense nationale la même influence que les deux autres collèges militaires canadiens que celui-ci sollicite de l'Assemblée nationale du Québec d'être reconnu pleinement comme institution universitaire. Il veut ainsi favoriser la promotion des officiers Québécois et Canadiens français au sein de l'armée canadienne.

C'est ce qu'a expliqué au DEVOIR, le commandant du Collège militaire royal de Saint-Jean, le général Ruddy Parent. Le climat qui prévaut actuellement entre le gouvernement du Québec et le gouvernement canadien devrait favoriser le projet, a déclaré le général.

Le Collège, a-t-il précisé, n'a aucun reproche envers l'Université de Shebrooke qui décerne depuis 1971 les diplômes aux finissants du collège. Bien au contraire. L'entente entre les deux institutions a toujours été fort cordiale.

C'est plutôt pour des raisons de politique interne au ministère de la Défense que le Collège veut obtenir son autonomie universitaire. En effet, les deux autres collèges militaires de l'Ontario (Kingston) et de Colombie-Britannique (Victoria) sont tous deux pleinement reconnus comme institutions universitaires par législation provinciale. Seul celui du Québec ne l'est pas. Il ne jouit donc pas au sein de la hiérarchie mililitaire et du ministère de la Défense du même prestige que les deux autres. Cela, constate le général Parent, met le Collège en position relative d'infériorité par rapport aux deux autres dans les rapports internes au ministère.

Le dossier est piloté à Québec par le député de Saint-Jean, M. Jérôme Proulx, qui a enseigné 10 au Collège. Le ministre fédéral de la Défense a transmis officiellement la demande du Collège au ministre québécois de l'Enseignement supérieur, M. Yves Bérubé, il y a quelques semaines. Conformément à la loi, celui-ci a depuis sollicité l'avis du Conseil des universités. Le dossier, nous a précisé son président, M. Jacques L'Ecuyer, lui a été communiqué à peu près en même temps que le dossier de l'Institut catholique de Montréal dont le DEVOIR rendait compte jeudi.

L'arrivée simultané des deux dossiers crée d'ailleurs un certain embarras au Conseil, a indiqué M. L'Ecuyer. Ils ont en effet en commun que l'initiative ne vient pas du gouvernement. Ils posent à cet égard des questions inédites quant au développement universitaire sur le territoire québécois, d'autant qu'avec la création de l'Université du Québec en 1968, le législateur a confié à cette dernière le mandat particulier de voir au développement du réseau universitaire québécois par le biais de la création des « universités constituantes ».

Cela dit, les deux projets sont fort différents: l'un origine d'un organisme pulic, l'autre d'un organisme privé. Le Collège de Saint-Jean existe en effet en vertu des Ordonances et règlements royaux applicables aux collèges militaires du Canada et, en vertu des mêmes dispositions, il est depuis 1971 une institution universitaire affiliée à l'Université de Sherbrooke qui reconnaît ses programmes, ses examens et en conséquence délivre ses diplômes. L'Institut catholique, pour sa part, est une « maison d'enseignement ou d'éducation » au sens de la loi des Évêques bien qu'elle ne possède pas pour l'instant le permis d'opérer nécessaires aux institutions privées. Elle ne possède pas non plus la reconnaissance ministérielle pour la délivrance des permis aux « maîtres chrétiens » qu'elle veut former.

En second lieu, les 220 étudiants du Collège militaire royal de Saint-Jean, doivent obligatoirement faire partie des forces armées avant leur inscription au collège. La reconnaissance du collège comme institution universitaire autonome ne peut donc pas entrer en concurrence avec les autres universités québécoises, a souligné le général Parent.

En troisième lieu, il ne fait pas de doute que le gouvernement du Québec n'aurait jamais à subventionner le collège militaire qui émarge totalement au budget du ministère de la Défense nationale. Pour l'instant, l'Institut catholique de Montréal ne réclame pas de subvention de l'État mais elle ne s'engage pas à ne jamais le faire.

Contrairement cependant à l'Institut catholique, le Collège militaire royal de Saint-Jean n'est pas constitué en corporation, pas plus que les deux autres collèges royaux du Canada. La loi ontarienne de 1959 qui permet au collège de Kingston de décerner ses propres diplômes a institué un « sénat » composé du chancelier-président (qui est en l'occurence le ministre de la Défense canadien), du principal, du commandant militaire du collège, des doyens des cinq départements, et du secrétaire général. Les diplômes du premier et de second cyle sont décernés aux finissants sur recommandation de ce sénat.

Il sera intéressant de voir, compte tenu des traditions universitaires québécoises, quels types de structures et de pouvoirs une loi de l'Assemblée nationale pourra, le cas échéant, doter le Collège militaire.

Le Mouvement laïque ne veut pas que les électeurs aient à déclarer leur religion

JEAN-PIERRE PROULX

Le Mouvement laïque québécois vient d'adresser un mémoire au ministre de l'Éducation, M. François Gendron, pour dénoncer les dispositions de la loi 3 et du projet de loi 29 qui permettent aux recenseurs scolaires de demander aux électeurs s'ils appartiennent à la religion catholique ou protestante.

Au moment de l'intervention du MLQ, les recenseurs s'apprêtaient à sillonner les rues de Montréal en vue des élections scolaires prévues pour le 17 juin quand, à la veille du congé pascal, l'Assemblée nationale a voté *in extremis* une loi qui les reportent en décembre prochain. Les postes avaient même commencé à distribuer dans les foyers un dépliant annonçant le recensement qui lui aussi se voit reporté à l'automne prochain. On n'a pas pu arrêter à temps sa distribution.

En demandant aux électeurs de déclarer s'ils sont de religion catholique ou protestante, le législateur vise, comme on l'indique le feuillet prématurément distribué, à« faciliter l'exercice du droit à la dissidence garanti par la Constitution canadienne ». En effet, les personnes membres de la minorité religieuse (catholique ou protestante, selon le cas) au sein d'une commissions scolaire linguistique donnée ont le droit, si elles le désirent, de se soustraire à la juridiction de cette commission scolaire et de former leur propre commission scolaire. On doit donc déterminer qui forme la minorité et la majorité, d'où la question posée par les recenseurs.

Le MLQ estime pour sa part que « la responsabilité des procédures et des démarches nécessaires concernant ce droit devrait revenir à ceux et celles qui comptent s'en prévaloir et ces procédures ne devraient

François Gendron

en aucun temps se confondre avec le recensement scolaire qui répond à un besoin tout à fait différent. De plus, une telle mesure risque de faciliter le morcellement du système scolaire linguistique au profit de commissiôns scolaires dissidentes confessionnelles et miner ainsi le peu de cohérence qu'il reste à ce système ».

« Par ailleurs, poursuit le MLQ, le droit à la liberté de conscience inscrite dans la Charte des droits et libertés doit permettre à toute personne de pouvoir se prévaloir de son droit de vote aux élections scolaires sans être contrainte d'afficher une allégeance religieuse ».

On considère donc ces dispositions « comme une intrusion nôn justifiée dans la conscience et la vie privée de tous les Québécois ». On craint aussi l'utilisation à des fins discriminatoires de la liste électorale. Les élections scolaires prévues pour le 17 juin ont bel et bien été rapportées au 9 décembre prochain de même que le recensement qui doit le précéder. Un dépliant distribué par la poste dans les foyers de l'île de montréal aussi tard que mercredi de cette semaine annonçait la tenue du recensement électoral en vue des élections de juin prochain.

Modification du Régime des rentes pour les pensions des « conjoints survivants »

CAROLE BEAULIEU

Un nombre croissant de Québécois et de Québécoises non mariés pourront désormais bénéficier de la pension de « conjoint survivant » prévue par le Régime des rentes du Québec.

Adoptée la semaine dernière à l'Assemblée nationale, la Loi 21 abaisse en effet à trois ans, au lieu de sept, le nombre d'années que deux individus auront dû vivre en union de fait pour que la Régie reconnaisse leur droit à recevoir une pension suite au décès de leur compagnon. Dans les cas où un enfant serait né de cette union, le délai requis ne sera que d'un an au lieu de deux.

À la fin de 1984 quelque 143,144 Québécois, majoritairement des femmes, recevaient une pension de conjoint survivant. Le montant de ces pensions varie de $ 224.40 à $ 387.68 par mois.

Selon la responsable du dossier auprès du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Mme Carole Pelletier, cette modification, non rétroactive, vise surtout « à ajuster la loi à la réalité des couples québécois » et engagera peu de nouveaux déboursés pour la Régie. Il est d'ailleurs difficile d'évaluer, a-t-elle précisé, combien de nouveaux bénéficiaires deviendront admissibles suite à ces modifications.

Les actuaires de la Régie ont estimé que la mesure « aura peu d'incidences importantes », a expliqué le chef du service des normes de la Régie, M. Gilles Girard.

Même si elle pourrait donner lieu, à court terme, à une augmentation du nombre de bénéficiaires, la mesure risque en effet de ne s'avérer qu'un transfert de pensions, les « conjointes de fait » d'aujourd'hui venant remplacer les « épouses d'hier ».

Jusqu'ici ce sont surtout des femmes qui ont bénéficié de cette pension accordée sur la base des cotisations au régime faites par le conjoint au cours de sa vie de travailleur salarié.

La Loi 21 abolit de plus la réduction de rente que subissaient des bénéficiaires ayant un enfant à charge, lorsque cet enfant était adopté par un nouveau conjoint de fait. Une cinquantaine de personnes qui ont subi ces réductions depuis le 1er janvier 1984 seront indemnisées et aucune nouvelle réduction ne sera imposée à ce titre.

Un projet de loi modifiant les Régimes supplémentaires de rentes doit être déposé à la mi- mai.

AFFAIRES SOCIALES

■ Pétition Domrémy

La récente intégration obligatoire de la philosopohie Alcooliques Anonymes(AA) au programme de traitement du centre Domrémy Montréal continue de susciter de vives réactions. Hier des bénéficiaires de l'établissement ont déposé auprès de la direction de ce centre d'accueil une pétition signée par plus des trois quarts des résidants, demandant que les réunions AA demeurent « entièrement libres ». Les signataires de la pétition s'opposent de même à la fermeture prévue des quatre cliniques externes offrant des services aux alcooliques et toxicomanes. Les résidants soutiennent que ces cliniques externes devraient plutôt être « multipliées ». Plus tôt cette semaine la direction de l'établissement a indiqué qu'elle fermait ces quatre cliniques « inefficaces » pour les remplacer par deux centres ouverts 24 heures sur 24. Elle compte de même augmenter sa présence dans les divers quartiers montréalais en établissant des liens plus serrés avec des organismes du milieu. En ce qui concerne la philosophie AA, la direction soutient que les bénéficiaires de Domrémy ne devront pas « obligatoirement y adhérer », mais ils devront obligatoirement « y être exposés ».

■ Steinberg aide les enfants à dire non

La société Steinberg s'associe à l'organisme montréalais Parents Anonymes pour amorcer une campagne de sensibilisation des enfants contre les agressions sexuelles. A compter de lundi prochain la société mettra en vente dans toutes ses succursales, un disque, cassette et un livre à colorier apprenant aux enfants que « C'est bien de dire non » lorsqu'ils ne se sentent pas bien dans une situation. Tous les profits de ces ventes seront remis à Parents Anonymes, un organisme qui travaille depuis 1981 à la prévention des mauvais traitements chez les enfants. Le livre raconte entre autres que s'il y a des « bons secrets », tel le cadeau de fête de maman, il y en a des « mauvais » qu'il faut mieux raconter à ses parents. Plus de 35,000 copies de l'ensemble, une adaptation française d'un produit déjà utilisé aux États-Unis, seront mis en vente au Québec. Si toutes les copies sont vendues, Parents Anonymes pourra encaisser plus d'une dizaine de milliers de dollars, a indiqué un porte-parôle de Steinberg.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ

POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

844-3361

Pour recevoir

LE DEVOIR

à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:

À Montréal: **332-3891**
À Québec: **687-2022**

Extérieur:
Code régional:
***(514):* 1-800-361-6059**
***(819):* 1-800-361-5699**
***(418):* 1-800-463-4748**
***(613):* 1-800-361-5699**

LE NUMÉRO UN DE L'INFORMATION

Pour tout savoir
- Une équipe crédible
- Une équipe active
- Une équipe présente

ton choix... c'est toujours le meilleur

CKAC 73

L'EDITEUR NE PEUT FOURNIR UNE MEILLEURE IMPRESSION

Dotson retourne en prison en dépit du témoignage de sa présumée victime

Les juristes estiment que le juge n'avait pas à refaire le procès original

WASHINGTON (AFP) — En dépit du témoignage de sa présumée victime, qui affirme maintenant que l'agression dont elle l'accusait d'être l'auteur n'a jamais eu lieu, Gary Dotson, 28 ans, condamné pour viol en 1977, a réintégré hier la prison de Joliet (Illinois) où il a déjà passé six ans.

Avec le retour en prison de Dotson, le débat public s'est immédiatement ouvert. Contre la majorité de l'opinion publique — qui croit Mme Webb et estime que Gary Dotson devrait être libre — les juristes ont justifié la décision du juge, soulignant qu'il n'avait pas à refaire le premier procès mais seulement à juger de la valeur et de la recevabilité du témoignage de Mme Webb.

De leur point de vue, une annulation du procès créerait un précédent, qui aurait ouvert la voie à tous les abus. Selon eux, en effet, les pressions dont sont parfois victimes les témoins à charge de la part de condamnés ou de leurs amis augmenteraient considérablement si la justice prennait systématiquement en compte les dépositions de témoins qui modifient leurs précédentes déclarations.

Pour d'autres raisons, cette affaire aux multiples rebondissements inquiète les associations féministes qui se demandent quel impact aura la rétractation publique de Mme Cathleen Webb dans les commissariats et les tribunaux américains appelés à traiter des affaires de viol.

Le juge Richard Samuels — le même magistrat qui avait condamné Gary Dotson en 1977 à une peine allant de 25 à 50 ans de réclusion — a réexaminé le dossier.

Mais il a finalement estimé que la rétractation de Mme Webb ne l'avait pas convaincu de l'innocence du condamné et qu'il n'y avait donc pas lieu de casser le verdict précédemment rendu.

Mme Webb, 23 ans et aujourd'hui mère de deux enfants, était récemment revenue sur ses déclarations passées, affirmant que le viol dont elle avait accusé Dotson alors qu'elle était âgée de 16 ans n'avait jamais existé.

Se croyant enceinte de son petit ami de l'époque et craignant que ses parents apprennent sa liaison, elle avait, selon ses dires, simulé une agression sexuelle.

Après s'être lacéré les jambes et la poitrine à coups d'ongles et de tessons de bouteille et avoir déchiré ses vêtements, elle s'était arrangée pour se faire remarquer par une patrouille de police.

Conduite au commissariat, elle avait inventé un portrait-robot de son «agresseur» et avait finalement «reconnu» Gary Dotson lors d'une confrontation, «parce qu'il était l'homme qui ressemblait le plus au portrait que j'avais fait», indiquait-elle dans sa rétractation.

Mme Webb expliquait que, devenue chrétienne, elle ne pouvait plus supporter son faux témoignage et qu'elle avait des remords.

À la suite de cette nouvelle déposition, le condamné avait été remis en liberté provisoire, contre versement d'une caution de $ 100,000 payée par un ami de sa famille.

Au cours du nouveau procès, le médecin qui avait traité la jeune femme après son agression présumée a indiqué qu'il n'avait trouvé aucune trace de sperme ou de liquide séminal lors des ses examens.

Un expert du laboratoire de police de l'Illinois a pour sa part affirmé qu'un cheveu trouvé sur le corps de Mme Webb en 1977 présentait «de grandes similitudes» avec ceux de Dotson et de «fortes différences» avec ceux de Mme Webb et de son petit ami d'alors.

Visiblement choqué, Gary Dotson — qui n'a jamais cessé de clamer son innocence — a été reconduit dans l'établissement qu'il avait quitté la semaine dernière, après avoir passé la nuit derrière les barreaux d'une autre prison.

Mais ses tribulations ne sont certainement pas finies. Outre diverses procédures d'appel, il peut obtenir une grâce du gouverneur de l'État. Il peut aussi tenter de prouver qu'il a été condamné sur la base d'un faux témoignage, si Mme Webb parvient — comme elle le demande — être jugée et condamnée pour parjure.

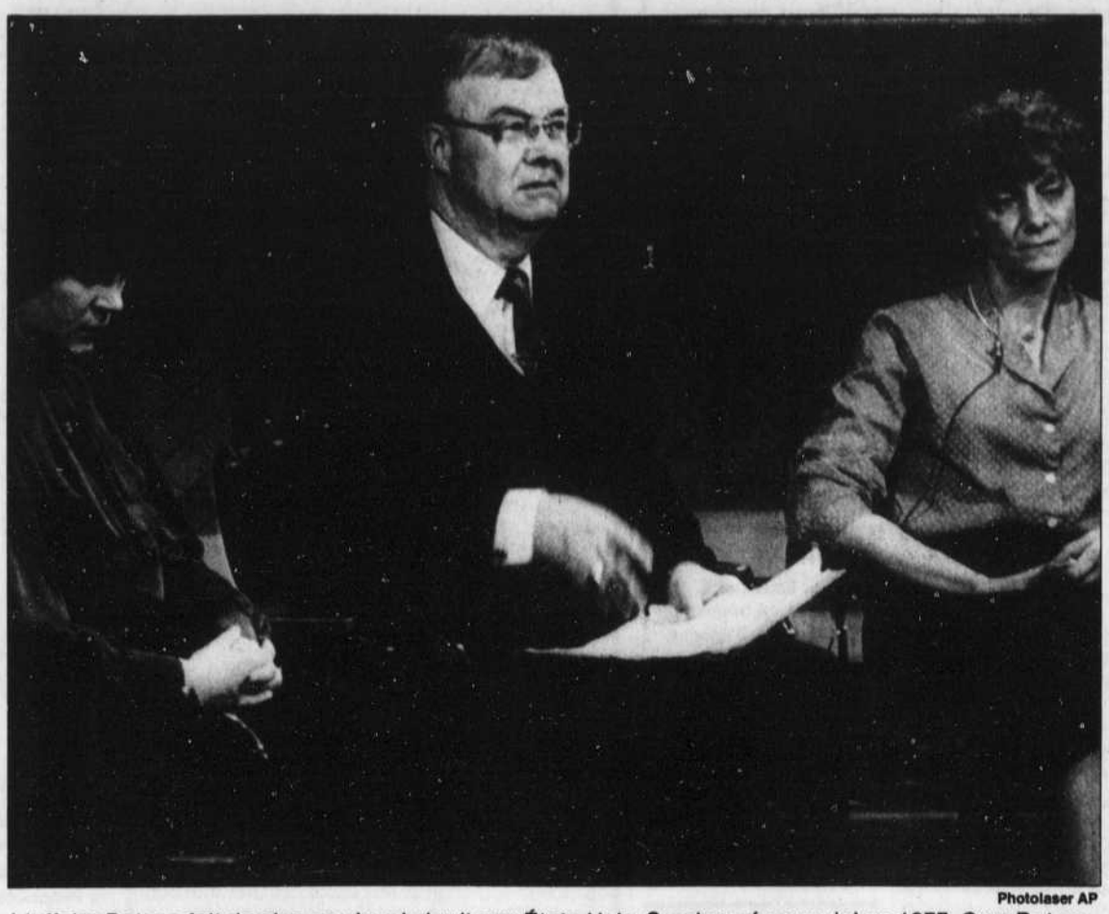

Photolaser AP

L'affaire Dotson fait de plus en plus de bruit aux États-Unis. Condamné pour viol en 1977, Gary Dotson, aujourd'hui âgé de 28 ans, a réintégré hier sa cellule de la prison de Joliet, en Illinois, en dépit du témoignage de sa présumée victime, Cathleen Crowell Webb, qui affirme aujourd'hui qu'il n'y a jamais eu agression. Mme Webb (à gauche) a été interviewée hier à la télévision américaine, en compagnie de son avocat, Me John McLarie, et de la mère de l'accusé, Mme Barbara Dotson.

Le développement des MRC se rétrécit de plus en plus, selon Nicolet

ALAIN DUHAMEL

Cinq ans après l'adoption de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le développement des municipalités régionales de comté, les MRC, se rétrécit chaque jour davantage aux yeux de M. Roger Nicolet, président de l'Union des MRC du Québec (UMRCQ).

Le gouvernement québécois, de crainte d'insdisposer l'Union des municpalités du Québec, hésite à déléguer aux MRC des tâches pourtant reliées à leur mission d'aménagement, telles le programme « Berges neuves ». En même temps, il confie le suivi des sommets économiques régionaux à des comités qui recyclent à leur compte les anciens conseils régionaux de développement, à l'écart des institutions municipales.

« À la longue, ce sont les élus municipaux qui seront évincés des priorités régionales par des structures sur lesquelles nous n'avons aucune emprise » a déclaré M. Nicolet dans une entrevue au DEVOIR. M. Nicolet succédait, il y a quelques mois, à M. André Asselin à la présidence de l'union des petites municipalités québécoises. L'UMRCQ réunit quelque 1,200 municipalités de moins de 5,000 habitants et un fort nombre de MRC.

Il cite en exemple la situation en Estrie où, il y a quelques semaines, à la suite d'un sommet économique, un comité de suivi, pourvu d'un budget de fonctionnement, s'est fondu à un CRD. M. Nicolet estime que ce développement ne se distingue guère d'un Conseil régional de concertation et d'intervention (CRCI) dont le gouvernement québécois proposait l'institution dans *Le choix des régions*, un document de consultation sur le développement des régions diffusé en juin 1983 et qui n'a pas eu, à ce jour, de suites concrètes.

La création d'une nouvelle structure régionale n'a pas suscité, auprès des MRC en particulier, un grand enthousiasme.

M. Nicolet craint que le scénario de l'Estrie ne se répète dans d'autres régions et ne mène à la création de fait de CRCI, avec ou sans cette appellation. « S'ils sont pour devenir de minis gouvernements régionaux, que le gouvernement annonce les couleurs! »

Il compte profiter de son passage au congrès annuel de l'UMQ, la semaine prochaine à Québec, pour sensibiliser les maires des villes plus populeuses au point de vue de l'UMRCQ à ce propos. « Voilà un sujet sur lequel nous pourrions travailler dans le même sens » pense M. Nicolet.

Roger Nicolet Photo: Jacques Grenier

L'UMQ n'a jamais voulu attribuer aux MRC, malgré les ambitions du gouvernement québécois à cet égard, d'autres responsabilités que celle de réaliser un schéma d'aménagement en concertation avec toutes les administrations municipales dans une région d'appartenance. Elle craint comme la peste un mouvement de décentralisation de l'État québécois vers les MRC sans qu'il ne passe d'abord par les administrations locales et sans qu'il ne soit accompagné des ressources fiscales corrrespondantes.

Son attitude ferme à ce sujet, selon M. Nicolet, a fait en sorte que le gouvernement québécois, dans ses rapports avec les deux unions municipales, n'ose plus tenter quelque délégation de tâches ou des responsabilités vers les MRC.

L'UMRCQ a un point de vue différent. « La MRC, pour les ruraux, est devenu un instrument de travail comme ils n'en ont jamais eu » affirme M. Nicolet.

Mais le gouvernement québécois donne des signes de désintéressement à l'égard des MRC. Non seulement confie-t-il le suivi des sommets économiques régionaux à un rassemblement de groupes d'intérêt, plutôt qu'à des élus locaux représentant la population, mais il ne recherche plus le dialogue quand il expose ses intentions d'aménagement. Depuis le début de l'année, M. Nicolet a noté une certaine raideur dans l'attitude du gouvernement québécois alors que, auparavant, les échanges entre une MRC en voie d'adopter son schéma d'aménagement et le Secrétariat à l'aménagement lui apparaissaient nettement plus chaleureux et plus stimulants.

Le changement s'est fait sentir dès la mutation de M. François Gendron au ministère de l'Éducation.

Travaux publics Canada

Vente de propriétés

Vancouver
Calgary
Winnipeg
Toronto
Ottawa
Montréal

Par l'intermédiaire de Travaux publics Canada, le gouvernement fédéral met en vente, par voie de soumissions publiques, de nombreuses propriétés situées dans toutes les régions du pays. De vastes terrains et des emplacements stratégiques pour l'habitation, l'industrie ou le commerce sont disponibles dans la plupart des grands centres urbains et dans plusieurs petites localités. La valeur de ces propriétés varie entre 10 000 $ et 5 000 000 $. Des pochettes d'information contenant des illustrations et des renseignements spécifiques sur ces propriétés, ainsi que leur valeur estimative, sont disponibles à nos six bureaux régionaux.

Travaux publics Canada n'est pas obligé d'accepter quelque offre que ce soit. Les dates de fermeture des soumissions varient selon les propriétés.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les Services de l'immobilier:

RÉGION DU PACIFIQUE
Margot MacFadyen
1166, rue Alberni
Vancouver (C.-B.)
V6E 3W5 (604) 666-3207

RÉGION DE L'OUEST
Bob Onishenko
9925, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2J8 (403) 420-3284

RÉGION DE L'ONTARIO
Jim Shearer
4900, rue Yonge
Willowdale (Ontario)
M2N 6A6 (416) 224-4349

RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE
Pierre Sarazin
140, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1A 0M3 (613) 995-6608

RÉGION DU QUÉBEC
Michel Legault
200, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1X4 (514) 283-7218

RÉGION DE L'ATLANTIQUE
Kerry Malone
Centre Maritime
1505, rue Barrington, 17e étage
Halifax (N.-É.)
B3J 3C9 (902) 426-2704

Travaux publics Canada Public Works Canada

Canada

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Antiquités

Set complet de salle à diner comprenant 1 table et 6 chaises, 1 buffet et 1 vaisselier. Intéressé(e)s seulement. Pièces de collection. (418) 534-3154. 20-04-85

MOBILIER DE SALLE À MANGER chêne blanc, années 30, bahut, vaisselier, table 2 panneaux et 5 chaises, 1 500$. 870-2962 - 342-4659. 15-04-85

Fauteuil victorien, excellente condition, 625$. — 274-0470. 15-04-8585

Armoire antique en pin style bonnetière 1895. — Soir: 437-6458. Jour: 636-4581. 15-04-85

Meuble chambre à coucher, king size, en pin avec coffre et berçeuse, style pointe de diamant, croix St-André. — Soir: 437-6458 jour: 636-4531. 15-04-85

■ Ameublement

Secrétaire chinois sculpté à la main, 500$, pointe à dimant moderne en chêne, 375$. M. Renaud 285-3611 ou 661-3487. 15-04-85

■ App./Logements

BAS DUPLEX 7½, Côte Ste-Catherine, boiseries, cuisine et 2 s.b. rénovées, face parc, près métro, hôpitaux, collèges, université 690$ non chauffé 342-9874. 15-04-85

C.D.N. près Outremont, haut duplex détaché, face parc, 4½ + dinette, chauffé, eau chaude, tranquille, commodités. 520$/mois, 731-1339. 15-4-85

LONGUEUIL, Domaine Normandie, face au parc, haut duplex, grand 6½, tapis mur à mur, garage chauffé, secteur tranquille. — 679-7353. 15-04-85

NOUVEAU ROSEMONT, 5½, libre 1er juillet, 450$, haut duplex, chauffage électrique. Vendredi 16h. à 21h. Samedi 9h. à 21h. 254-4219. 15-04-85

OUTREMONT boul. St-Joseph 4½, chauffé, équipé, 1er juillet, 465$. 270-4992. 15-04-85

ST-DENIS/JEAN TALON, r. de c., 8 pièces, chauffé, libre 1er juillet, 750$. Arès 17h: 279-7587. 15-04-85

St-Léonard, LOUISIANE/COUTURE, 5½ non chauffé, (chauffage électrique). Libre 1er juillet. — 323-4936. 15-04-85

ST-HUBERT entre Cherrier et Roy, métro Sherbrooke, rez-de-chaussée, 7½, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, cuisinière, réfrigérateur, broyeur. Chauffage électrique non compris, 650 $. Repeint à neuf. Libre 1er mai. 598-8831. 15-4-85

LUXUEUX bas duplex 7 pièces, sous-sol fini, rue Dolbeau, derrière Hôpital Ste-Justine, équipé, garage, 750$. 738-4302. 17-04-85

N.D.G. rue Beaconsfield, bas duplex, 6½, rénové, foyer, boiseries, entrée de garage 685 $ non chauffé, 481-2655. 15-4-85

OUTREMONT, haut duplex, 7½, chauffé, garage, cuisine moderne, ménage refait, très éclairé, boiseries. 384-2637. 15-4-85

CÔTE DES NEIGES, luxueux 8½ haut duplex coin détaché ensoleillé, garage, près collèges et U de M, 850$ non chauffé. — 737-5333. 15-04-85

C.D.N. rue Victoria, haut duplex 6½, cuisinière, réfrigérateur, chauffé, foyer, 625$ libre 1er mai. 283-9316. 16-04-85

■ App./Logements

OUTREMONT rue Querbes, près de Laurier, superbe 8½ + 2 pièces finie au sous-sol, meublé ou non, libre 1er juin ou juillet. 279-8151. 15-04-85

COURT TERME, meublés, superbe app. ou maison, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances. 288-4194 29-04-85

N.D.G., bas duplex, sous-sol, garage, foyer, 8 ½, métro, 625$ non chauffé. — 484-6338. 15-04-85

N.D.G. Marcil, haut, 7½, chauffé, garage, entrée laveuse-sécheuse, cuisine moderne. Rehdez-vous 488-0914. 15-04-85

6½ à sous-louer, juillet 85 à septembre 86, entièrement meublé, 5952 Christophe Colomb (métro Rosemont) 425$ /mois. 279-8062. 15-04-85

PRÈS PARC LAFONTAINE, 5 pièces, 430$ tout compris, libre 589-4628 - 288-4170. 15-04-85

RUE ST-DENIS près ST-ZOTIQUE, 8 pièces, 2ème étage, libre 1er juillet 500$/mois 6 p.m. à 10 p.m. — 273-0198. 15-04-85

EDOUARD MONTPETIT angle Lavoie, haut duplex, grand 6½, cuisine moderne, bel environnement, près U. de M., métro, hôpitaux, collèges, chauffé, eau chaude, garage. — 733-3554. 15-04-85

PARC LAFONTAINE, Cherrier-Roy, 3½, ensoleillé, chauffé, tranquille, cour. Personne seule, références, 325$. 525-6125. 15-04-85

5050 BOUL. PIE IX, face jardin botanique, 4½-3½-1½ libres 1er juillet, chauffés, près métro. 524-8652 - 376-3578. 15-04-85

OUTREMONT, Bloomfield, 7½: rénové, chauffé, libre 1er juillet, 780$. 270-9434. 15-04-85

OUTREMONT, HUTCHISON 6092, grand 8 rénové, non chauffé, 625$. Pour rendez-vous 631-6850. 14-04-85

OUTREMONT, haut duplex, rue Mc Neider, 6 pièces, moderne, chauffage électrique, garage. Occupation juillet. R. Audette, courtier 273-3653 ou 334-1119. 16-04-85

OUTREMONT, luxueux grand 13 pièces en rez-de-chaussée et sous-sol, 2 s.b., boiseries, foyer, face parc 1750$ non chauffé. — 272-9211. 15-04-85

OUTREMONT. Duplex. Rez-de-chaussée 6 pièces plus 2 pièces sous-sol, cuisine moderne, 2½ s.b., garage, 1er juillet, 925$. — 739-4239. 15-04-85

Près U de M., grand studio, ensoleillé, 275$. — 733-9753. 15-04-85

QUARTIER LATIN, près Sherbrooke/St-Denis, très grand 1½, cuisinière, réfrigérateur, mur de brique, grand balcon, non chauffé, 335$. Mai. Entre 20h et 23h: 465-7832. 22-04-85

WESTMOUNT, haut duplex, 6½, rénové, foyer, équipé, garage, vue superbe, 489-9150 le soir-weekend. 15-04-85

OUTREMONT bas duplex, rue Deom, 9½, près U de M, 975$/mois. 738-9883. 15-04-85

RUE WILLOWDALE, très grand 4½, impeccable, ensoleillé, tranquille, garage, libre 1er juillet 500$/mois. 739-8077. 15-04-85

7½ meublé, équipé, 2 balcons, 23 avril-19 juin à sous-louer, plateau Mont-Royal 325$. 525-3447. 15-04-85

C.D.N. 6½, 750$, chauffé, coin très tranquille; rue Lacombe, ensoleillé, juillet. 739-6940 le soir. 15-04-85

■ App./Logements

À proximité Radio Canada, métro Beaudry, UQAM, 6½ - 2e étage, rénové, cachet ancien, planchers bois franc, entrées laveuse, sécheuse et lave-vaisselle, 525$ non chauffé (chauffage électrique), 1er mai. — 521-3414. 15-04-85

CENTRE VILLE, secteur Université McGill, appartement 2 étages, maison victorienne, salon, bureau, salle séjour, grande cuisine, 3 c.c., 1½ s.b., chauffé, stationnement, 1er juillet. — 767-3188. 15-04-85

COTE D'AZUR, FRANCE. Loue appartement de standing, meublé, équipé, 1 c.c. + salon double, vue unique, août, septembre. — (514) 488-4080. 15-04-85

Métro Villa Maria, haut duplex 7 pièces, éclairé, boiseries chêne, chauffé, eau chaude, pas d'animaux, 760$. — 484-0587. 15-04-85

LUXUEUX DUPLEX rénové, 2 c.c., entré laveuse-sécheuse, chauffage électrique, 4535-4537 Resther, rez de chaussée 540$, 1er étage 560$. — 843-3422 de 18h à 21h. 15-04-85

VIEUX MONTRÉAL, 1½ chauffé, rénové, poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse fournis, près métro. Demander Francine, jour: 866-6581, soir 288-4059. 15-04-85

■ App. à vendre

COTE D'AZUR, Cangnes sur mer, 5 min. aéroport Nice, proximité plages, bel appartement 100 m² + 30 m² terrasses, garage et cave, 105 000$, mobilier et voiture peuvent être cédés. — 487-5379. 15-04-85

■ Automobiles

AUDI 5000S 1984, 5 vitesses, lumières européennes, balance de garantie 26 mois, 937-4681. 15-4-85

CADILLAC Sedan de ville 1984, couleur: caramel, toit vinyle, toute équipée, grande élégance. 30 000 km, payée 28 000$, laisse aller pour 23 500$. Intérieur tout l'hiver. — 641-1314. 15-04-85

AUDI 5000 S 1982, manuelle 5 vitesses, en très bon état, 10 800 $. Après 19h. — 621-0139. 18-04-85

MERCEDES BENZ 220S, 1963, 4 portes, noire, très propre, bonne condition mécanique, 7 200 $. 271-6622. 16-4-85

CITATION 1980 V6, automatique, 4 portes, cervo-freins, cervo-direction, radio AM/FM 57 000 milles 1 600$ 739-9750. 15-04-85

■ Bureaux à louer

IMMEUBLE DE 3 ÉTAGES rez-de-chaussée, environ 1200 p.c. angle Sherbrooke-Papineau, 6 pièces, 2 s.b., rénové, spacieux, ensoleillé, idéal pour professionnels. 523-6897 de 9½h à 15h lundi au jeudi. J.N.O.

BONNES possibilités pour professionnels, 1450 rue Dupont centre-ville de Marieville. — 460-7453, 460-7342. 15-04-85

AVENUE DU PARC-LAURIER, idéal pour professionnels, incluant téléphone, réceptionniste; photocopies, secrétariat possible, meublé ou non, Jean-Pierre Gervais 271-4700. 15-04-85

BUREAUX ET SALLES, sur Papineau près de Bourassa pour professionnels (psycologues, travailleurs sociaux, etc.) organisme socio-culturel. Bureaux simples (10 x 12) 125$/mois ou doubles (20 x 12) 200$/mois, chauffés, éclairés, tapis mur à mur, secrétariat à partager (facultatif). Également 3 grandes salles. Appeler le Centre Alternatif de Montréal: 388-6283. 15-04-85

BOUL. ST-JOSEPH E. (1550) bureau rez-de-chaussée, 2100 p.c. 737-2703. 19-4-85

■ Chalets à louer

ST-HYPPOLITE, magnifique chalet meublé, sur le bord d'un beau lac, 1h. de Montréal; 7 pièces, foyer, plage privée, endroit paisible, vue splendide 2 500$/saison tout compris. Considérerait offre d'achat. 739-3714. 15-04-85

SUR LAC à La Minerve, 180 km de Mtl. 5 c.c., meublé, fournis, hivernisé, plage de sable, arbres, potager, mai-novembre: 3 000$, année 3 600$. Chauffage (électricité, bois) non compris. 514-737-9298 ou (819) 274-2974.

■ Chambres à louer

QUÉBEC, grande chambre dans château St-Louis, Grande Allée, personne travaillant, petit déjeuner. (418) 523-6936. 16-04-85

■ Condominiums à vendre

OUTREMONT
vous attend
1425 ouest,
Bernard
app. 3

Magnifiques 5 1/2 rénovés à neuf
site enchanteur
71 250$ à 75 360$
Visite mer. au dim. incl.
1 hre à 5 hres P.M.

352-4496

15-4-85

CENTRE-VILLE condo spacieux, salon, salle à manger, foyer, cuisine, dinette, 3 c.c. balcon, stationnement 844-0610. 18-04-85

Absolument exceptionnel. Propriétaire sacrifie superbe et très vaste 4½ décloisonné de 1 200 p.c. ayant vue saisissante sur le fleuve de toutes les pièces. Immense terrasse, aménagée d'une discrétion absolue. Confort supérieur. Climatiseurs, tous appareils, rangement à profusion. Une oasis comme il s'en trouve peu à Montréal. Laisse aller pour prix coûtant (140 000$ en 1980, toutes factures à l'appui). Prix ferme. Pyramide 77, Île des Soeurs. — 343-6810 bureau — 767-9308 domicile. 15-04-85

APP. DESIGN sur une autre ligne. Faut voir. 5850-54 Place Decelles, rue paisible et paysagée, grand 3½ et 4½, toilette spacieuse, cuisine fonctionnelle, près de U. de Montréal, hôpitaux, centre d'achats, métro, service de concierge, clientèle choisie, prix 35 000$ à 59 500$. Visite libre sur semaine de 16:30 à 19:00, sam., dim. de 13:00 à 16:00. Informations: M. L'Anglais 725-2700 ou 737-2388. 15-04-85

C.D.N. grand 4½ (1,100 p.c.) Visite libre samedi, dimanche 13h à 16h, semaine sur rendez-vous. 735-5992. 15-04-85

■ Copropriétés à vendre

OUTREMONT, Bernard/Stuart, très beau 5½, 1er étage — 271-1965. 15-04-85

■ Offres d'emplois

TEMPS PARTIEL - TÉLÉPHONISTE

Notre entreprise est à la recherche d'un(e) téléphoniste bilingue avec expérience sur console Mitel SX-200. La personne choisie sera disponible sur appel pour remplacer vacances et congés de maladie.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Dossier 196
Le Devoir, C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, Qc H2Y 3S6

22-04-85

■ Propriétés à vendre

ST-PIERRE LES BECQUETS
(à 10 minutes de Gentilly)

Site Priviliégié au bord du fleuve
7 arpents dont 3 en pelouse et 1 en boisé

État impeccable de conservation, finition d'époque, vaste cuisine équipée, 2 salons, salle à manger, 5 chambres, chauffage électrique, grande cheminée de pierres, 2 poêles à bois anciens, grande cave, cave à vin, grenier, plomberie et électricité refaites à neuf, piscine 40 x 24, hangar, poulailler, arbres toutes essences. **Adrien Lévesque (819) 378-4886**
LE PERMANENT COURTIER

15-4-85

■ Copropriétés à vendre

OUTREMONT, 1er étage avec sous-sol fini, entièrement rénové, ensoleillé, stationnement. Disponible immédiatement, 72 000$. — 276-6953. 15-04-85

ÉDOUARD-MONPETIT angle MC-KENNA — spacieux 5½ et 7½ — 45 000$ et 55 000$. Carole Besner 277-9789. 22-04-85

OUTREMONT, 1485 BERNARD, 2ème étage, très beau 5½, 273-5267. 15-04-85

■ Cours

COURS DE MATHÉMATIQUES

Rattrapage, recyclage.
Préparation aux examens.
Niveaux secondaire et collégial.
Professeur qualifié.
Pédagogue d'expérience.

Préparation spéciale aux examens de secondaire V

276-9632

15-04-85

■ Cours

COURS DE PIANO jazz et blues, technique d'improvisation, composition. François 521-9230. 15-04-85

DAME ITALIENNE, professeur à l'université donne cours d'italien après 3h. Renseignements: 849-2605. 15-04-85

COURS DE FRANÇAIS privés niveaux élémentaires, secondaire, collégial. — 651-5383. 20-04-85

■ Divers

AVION PIPER Warrior 1974, 1 000 h en totalité, instruments, excellent état intérieur, extérieur, moteur. Jour: 845-5454, soir: 397-1771, fin de semaine: 622-0000. 15-4-85

SAC DE GOLF avec accessoires, presque neuf. 272-3778. 15-4-85

Stylos imprimés à vendre, meilleur marcher en ville, appeler 345-5530, CANEX ADVERTISING J.N.O.

■ Déménagement

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Espaces commerciaux à louer

TRÈS BEAU LOCAL, 2e étage, Mont-Royal/Delorimier. Roger ou Linda: 525-5335. 15-04-85

■ Fermes à vendre

CANTONS DE L'EST près lac Brome, prés, pâture, maison en pin 20 ans, impeccable, 4 c.c., grand séjour, foyer, vue spectaculaire sur Mont Sutton, grange, 4 stales, eau, rond de course, garage double. Excellent pour ski de fond, équitation isolé, 1h. de Montréal. Vente privée, négociable 1-243-6790. 15-04-85

■ Hypothèque

Argent à prêter, 1ère et 2ème hypothèque, résidentiel ou commercial, J. Collins, courtier. 931-3184. 25-04-85

■ Instruments de musique

PIANO DROIT HEINTZMAN, excellent état. 342-3468. 15-4-85

■ Livres

LIVRES RARES 16e à 20e siècles, « canadiana », architecture, médecine, voyage, etc... 487-5870. 15-4-85

■ Logements demandés

OUTREMONT, 2 adultes professionnels désirent louer maison ou logement spacieux, 1½ s.b., garage. Références. — 739-2649. 15-04-85

■ Maison de campagne à vendre

AUTHENTIQUE domaine seigneurial avec manoir et dépendances. Classé monument historique. Restauré, 22 acres, Îles-aux-Grues (Montmagny). (514) 276-5738. 15-04-85

OKA, 5 milles du village, belle grande maison retirée, vue magnifique, 30 arpents, verger, boisé, étang, bâtiment agricole. 170 000 $. Vente privée. — 479-6292. 15-4-85

■ Maisons de campagne à vendre

CHARLEVOIX

Maison d'été, terrain 90,000 p.c. Vue sur le fleuve, à deux pas du club de golf Murray Bay. 5 c.c., 4 salles de bains. 3 foyers, entièrement meublée. 75 000$.

(514) 276-9027
(514) 688-8287

15-4-85

■ Maisons de campagne à vendre

SUTTON canadienne 4 c.c., 2½ s.b., foyer, garage, terrain 3 acres 110 000$. — 274-0697. 15-04-85

■ Maisons de campagne à louer

Libre 1er mai. Campagne, grande maison, grand terrain, poulailler et jardin. — 245-7682. 15-04-85

FRELIGHSBURG, maison complètement meublée, 3 c.c., confort de la ville à la campagne, accomode très bien 4 personnes, accès lac privé, location saisonnière ou annuelle 500$/mois. Montréal (soir) 272-0459 Frelighsburg (week-end) 298-5152. 15-04-85

■ Oeuvres d'art

GRAVURES QUÉBECOISES, collection privée, oeuvres connues, Pellan, Cosgrove, Lemieux, Leclerc, etc... Tout ou en parties. 271-5271. 22-04-85

HUILES ORIGINALES de J-P Riopel 672-2603 ou-845-4683. 15-04-85

■ Offres d'emplois

RÉCEPTIONNISTE pour Clinique Médicale d'urgence, temps partiel permanent, lundi, mardi et mercredi de 15h à 22:30h et remplacements occasionnels prévus à l'avance. Faire parvenir C.V. à: C.P. 581, Succ. Outremont, H2V 4N4. 15-04-85

■ Offres de services

Services de tenue de livres pour petites entreprises ou professionnels. 20 ans d'expérience. — 321-0994. 15-04-85

TRADUCTION français/anglais. 845-8054. (répondeur). 15-04-85

Transcription, dactylographie de travaux de recherche, C.V., etc... à domicile. Secteur Iberville/Métropolitain. 728-5701. 15-04-85

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général, 276-4909. J.N.O.

ROBITAILLE CONSTRUCTION réparation de galeries, briques, joints, cheminés, solages, enrayer l'eau, plastrage et silicone 642-9602. 4-05-85

■ On demande

FAMILLE FRANCO-GERMANIQUE travailleuse et qualifiée ayant 3 enfants adultes (24/22/20) aimerait LOUER ou ACHETER ou LOCATION — VENTE, au CANADA pour y émigrer, soit HÔTEL-RESTAURANT, — soit MAISON DE RETRAITE ET DE SOINS POUR PERSONNES ÂGÉES. Faire offres à MERINPASS/représentation D. AM Rinker 36, D-6503 WIESBADEN — KASTEL, West-Germany. 15-4-85

Recherche Bar/Hôtel, Province du Québec. S'adresser à: Dossier 195, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal H2Y 3S6. 15-04-85

PASTEUR ÉVANGÉLIQUE désire trouver POSTE DE PAROISSE AU CANADA FRANCOPHONE où nous voudrions vivre au Service de DIEU-SAUVEUR EN JÉSUS-CHRIST au bénéfice des hommes-frères. Faire offres à MERINPASS/représentation D. AM Rinker 36, D-6503 WIESBADEN — KASTEL, West-Germany. 15-4-85

Ethnologues, linguistes, géologues, "voyageurs avisés", cinéastes intéressé(e)s à participer et à financer expédition Arctique — Terre de Feu, envoyer C.V. et disponibilité à: B.P. 922, Succ. Outremont H2V 4R8. 15-04-85

VOUS PARTEZ pour quelque temps? Nous recherchons appartements et maisons complètement meublés pour période variant de 2 à 12 mois. Troc-Vacances — 288-4194. 15-04-85

■ Propriétés à louer

QUÉBEC, face plaines, maison 4 chambres, meublée, cour, pour 1 an. 1 000$/mois — (418) 525-9931, bur.: (418) 694-0003. 15-04-85

■ Propriétés à vendre

Montréal Trust
COURTIER

RIVE-SUD

BOUCHERVILLE: Acheteurs sérieux seulement. Résidence unique pour professionnels ou hommes d'affaires — 16 pièces — 5 chambres — piscine intérieure — bar — sauna — ascenseur — tennis professionnel. PRIX RÉDUIT!
FERNAND BALADE 464-1262
467-1120 AL

ST-HILAIRE: Résidence de prestige — 13 pièces — 5 chambres (chambre des maîtres avec suite) — foyer — garage double — piscine creusée — plusieurs extras. FAUT VOIR!
FERNAND BALADE 464-1262
467-1120

ST-HILAIRE: Cottage 10 pièces — 3 chambres — foyer — intérieur très spécial pour connaisseurs — garage double — plusieurs extras — terrain: 28,785 p.c.
FERNAND BALADE 464-1262
467-1120

15-4-85

ROYAL LEPAGE

BOUCHERVILLE: 79 000$, près parc, bungalow brique, garage. M. Lafontaine 653-1576.

OUTREMONT: Triplex, près Laurier, possibilité copropriété, 2 logements libres. 159 000$. Lucile R. Mercier 279-9404, Marie DuMulong 381-0395.

OUTREMONT: 325 000$. Duplex de bonne construction, offrant 3 c.c., salle à manger, petit boudoir. Sous-sol fini. Michelle Roche 342-9671, 277-1250.

OUTREMONT: Cottage offrant charme ancien. Grand terrain. Bien situé. Prix raisonnable! Stella Mongeau 342-2641, 342-9671.

CENTRE (CONDOMINIUMS): 2 magnifiques condos. Boiseries, foyers. 55 000$/119 000$. Très ensoleillés. À VOIR! Visite libre dimanche de 2 à 4h. M. Dupont 935-8541, 288-2924.

PLATEAU MONT ROYAL: 4232 de Laroche: Triplex rénové. Doit être vendu. 119 000$. Selma Menezes 2-4, 482-9839.

ST-BRUNO: 88 000$, bungalow 1960, cathédrale, garage, foyer. M. Lafontaine 653-1576.

ST-BRUNO: 59 000$, bungalow, 4 chambres, secteur paisible. M. Lafontaine 653-1576.

ST-BRUNO: Canadien 125 000$, 2 foyers, garage, 5 chambres, piscine. M. Lafontaine 653-1576.

ST-BRUNO: cottage récent, idéal pour professionnel, 170 000$. N. Couture 653-1576.

VILLE MERCIER: Domaine, 105,000 p.c., cottage ancestral, idéal professionnel. N. Couture 653-1576.

15-4-85

ST-MARC-SUR-RICHELIEU

Face à la rivière, de la première moitié du XIX siècle, sur grand terrain paysager, la maison Vary, en pierre des champs, avec atelier et piscine.

Fernande Séguin
584-2001
Montréal Trust, courtier

15-04-85

TRUST GÉNÉRAL

N.D.G.: Condo 4½, décoration professionnelle, cuisine et s. de b. rénovées. 55 000$. Monique Proulx 484-2744.

N.D.G.: Cottage spécial! Boiserie, superbe décoration, charme exquis, unique à 129 000$. M. Proulx 484-2744.

OUTREMONT: 159,000$ près parcs, charme ancien, vitraux, 4 c.c., soleil, s.sol fini. Michèle Asselin 279-9803.

15-4-85

CIRCLE ROAD — cottage brique, semi-détaché, métro Snowdon, 4 c.c., cuisine et s.b. (1½) rénovées, foyer, grande galerie à l'étage, vue magnifique sur jardin et rocaille, près de Marie-de-France et Université de Montréal. Occupation 1er juillet ou à discuter. A. Ortenberg 487-2202 — 487-3400. 15-4-85

LANORAIE, maison rénovée, superficie 1,700 p.c., terrain 30,000 p.c., accès privé au fleuve. 64 000 $. — 844-6428. 15-4-85

MAISON PIÈCE SUR PIÈCE, 32 x 31 p., superbe, fin 18ème siècle, entière, démontée, plans professionnels, aussi 15 arpents disponibles 655-4992 soir. 15-4-85

St-Louis de Terrebonne ouest, 47 900$, bungalow libre, 60 x 33, 4 chambres, Franklin, garage, bi-énergie, terrain paysager 15,000 p.c., appareils électriques. — 727-4994. 15-04-85

VISITE LIBRE DIMANCHE 3¼h. à 5h. Westmount, 27 Rosemont, maison de prestige rénovée, 13 pièces, 5 chambres, 3 cheminées, garage 2 voitures, entrée privée sur Mount Pleasant pour bureau médecin exclusif, prix demandé 465 000$, venez discuter avec J. Brault 932-1566, 934-1818. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 15-04-85

WESTMOUNT, nord Sherbrooke, maison de ville, 3 c.c., stationnement. À voir! 145 000$. Privé. — 933-5881. 15-04-85

N.D.G., cottage détaché en pierre, garage, magnifique jardin, arbres fruitiers. Immeubles PAL, Courtier 489-1260. 16-04-85

St-Lambert, 301 Curzon, bungalow, 2 c.c., foyer, garage. Visite libre dimanche 14 avril 2h à 5h. 465-0810. 15-04-85

ST-HILAIRE, bungalow 9 pièces, 3 chambres, sous-sol fini, près route 20, taxes 879$, prix 59 900$. LE PERMANENT COURTIER S.C. Fontaine 464-3401, 464-1229. 15-04-85

MONT STE-ANNE, pourquoi louer? Acheter 1 semaine, maison québécoise, meublée. — 672-1089 après 18h. 15-04-85

MAISON CANADIENNE, 42' x 24', pièces sur pièces isolées, (unique), 2 foyers: 1 - 11' largeur pierre des champs antique. 2 c.c. spacieuses, vue panoramique dans la montagne. Terrain: 76 000 p.c. Aubaine, 129 000 $. Prévost 1-224-5672 après 17h. 15-04-85

OUTREMONT, 22 de la Brunante, superbe cottage détaché, parfait état, boiseries, verrière, 3 + 1 c.c., garage, grand jardin, piscine chauffée, dimanche 2h à 4h. 225 000 $. 739-6728. 15-4-85

ROSEMONT, bungalow, 10e avenue près St-Zotique et métro, 3 chambres, salle de jeux, superbe terrain, 79 500 $. 376-1401. 15-4-85

V.M.R., duplex rénové, 2 — 6½, sous-sol fini, 5 s.b., chambre froide, garage double. 733-0387. 19-4-85

■ Propriétés à vendre

Montréal Trust

CENTRE: superbe duplex pour professionnel, bureau au sous-sol, rénové 82, très grand jardin. Un vrai bijou. Karen Conguergood-Leduc 483-2770 ou 482-6043.

CENTRE-VILLE: Maison de ville, près du Ritz. Élégantes pièces de réception, chambres d'amis. Lanni de Langavant, 273-3463, 731-6817.

OUTREMONT: face au parc Beaubien, spacieux, cuisine moderne. A. Vanasse 334-6767 — 735-2281.

OUTREMONT: Nouveau MLS. Maison de ville de 3 c. à c. Condition impeccable, 2 salles de bains, powder room, 2 garages. 159,000$. PauleLeduc Jarry, 738-1257, 731-6817.

PLATEAU MONT-ROYAL: 4/plex-chauffage électrique-attenant à un entrepôt. Idéal pour distributeur. Micheline Lacaille 467-1773, 467-1120.

STE-ADÈLE: Site panoramique cottage, 8 pièces meublés, 2 foyers, terrain 48000 p.c. Claude Ste-Marie, 871-8090, 671-4422.

ST-HILAIRE: Propriété moderne et spacieuse, 15 pièces, nombreuses possibilités, très belle salle familiale. Grand terrain situé à flanc de montagne près de tous les services. Pauline Bélec 467-3088, 467-1120.

VISITE LIBRE OUTREMONT: 80 Claude Champagne dimanche 13h à 15h. Cottage spacieux éclairé, 12 pièces, 2 entrées, piscine, jardin, 7952 p.c., près U de M 329 000$. Marie Andrée Robinson 483-2770 ou 487-3189.

WOODBURY, 2 x 7½, 4 chambres, foyer, salle familiale, boiseries, fournaise neuve. A. Vanasse 334-6767 — 735-2281.

15-4-85

■ Propriétés à vendre

AUBAINE, Ahuntsic, bord de l'eau, luxueux cottage semi-détaché, 4 c.c., 4 s.b., condition impeccable. Cause départ Floride. N. Brown, 384-3275. 15-04-85

Bord du LAC ST-LOUIS, cottage neuf 1984, style moderne, Île Perrot, 30 min. centre-ville, 5 min. golf, superbe vue sur Mont-Royal à l'horizon, foyer, bain tourbillon, plafonds cathédrales en pin, chauffage thermo-pompe, air climatisé central, plusieurs extras, architecture unique, terrain 19 000 p.c., aménagement extérieur complet, 250 000$. Propriétaire: 671-4007. 15-04-85

BROSSARD, place Soulange, condo, 9 pièces, 3 c.c., foyer, sous-sol, garage, prix négociable. Immeubles PAL, Courtier 489-1260. 16-04-85

LE GARDEUR, belle maison ancestrale 1781, toute restaurée, foyer, appareils électriques encastrées, bois remis à neuf, garage, remise, terrain résidentiel et commercial 66 000 p.c., 169 000$. Un connaisseur saura l'apprécier. RE/MAX Unis, courtier, Gisèle St-André 585-9500 - 581-6302. 15-04-85

OUTREMONT, très grand cottage attaché un côté, complètement rénové, intérieur très spacieux, maison unique, vente privée seulement, pas d'agents 271-5271, 180 000$. 22-04-85

VISITE LIBRE DIMANCHE 1h. à 3h. Westmount, 36 Aberdeen, élégant cottage détaché en pierres, vue dégagée sur parc, salon avec cheminée, salle à manger séparée, grande chambre principale avec salle de bain, garage 2 places, exclusif. Faites une offre, on demande 419 000$. J. Brault 932-1566, 934-1818. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 15-04-85

RIVE-SUD, face au Richelieu, 30 min. du centre-ville, Canadienne 9 grandes pièces, petits coûts de chauffage. Gilles Cleary 354-6522 de 9h à 5h. 1-787-2139. 15-04-85

SECTEUR RECHERCHÉ et sélectif, 789 rue Dunlop, Outremont. Maison idéale pour famille, 4 c.c. + serre. Rez-de-chaussée, hall d'entrée, salon avec cheminée, salle à dîner, cuisine, chambre de bonne, toilette. Grand sous-sol, lavoir, rangement. Jardin, garages. Prix demandé 219 000$. JOLCO Courtier Ltée, Manon Gagnon 523-4020. 15-04-85

■ Services professionnels

PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES, épuisez de gérer vos immeubles vous mêmes? Nous sommes une petite compagnie qui peut vous offrir un service personnalisé 937-6365 jour, 676-0566 soir. 15-04-85

■ Société/Loisirs

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Cherchez-vous une personne distinguée, cultivée, de même niveau que vous? Fuyez la sollitude. Appelez-nous La Vie à Deux, 287-9759 — 288-4717. 16-04-85

■ Terrains à vendre

ST-HILAIRE, 25 000 p.c., 17 000 p.c. vue sur Richelieu, montagne, boisé, prêt à construire 467-0014. 15-04-85

STUKELEY SUD (Estrie) magnifique terre semi boisé, vue panoramique, 23 acres. Vente partielle possible. 933-1607, 735-6840. 15-04-85

Appel d'offre, 110 acres boisés, CHERTSEY, mise à prix 19 420$. — 388-0982; 09-05-85

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: un anticyclone venant de l'ouest de la province se déplace vers le centre du Québec et maintiendra un ciel dégagé sur la majorité des régions. Les vents combinés aux températures sous la normale garderont du temps plutôt frais. Une dépression en provenance des Grands Lacs entraînera des nuages et de la pluie de même qu'une légère hausse des températures sur le sud-ouest de la province. La pluie sera parfois mêlée de neige fondante sur les régions un peu plus au nord. Ces conditions s'étendront graduellement vers le bas du fleuve dimanche.

MONTRÉAL

Ensoleillé en matinée. Ennuagement et vents devenant modérés par la suite. Pluie débutant tard en soirée. Max.: 5. Précipitations: 20 %. Dimanche: nuageux avec quelques averses.

LEVER DU SOLEIL: 5 h 13
COUCHER: 18 h 36

QUÉBEC

Abitibi, Réservoirs Cabonga et Gouin, Laurentides: ensoleillé en matinée. Ennuagement et vents devenant modérés par la suite. Pluie parfois mêlée de neige fondante, tard en soirée. Max.: 0. Précipitations: 20 %. Dimanche: nuageux avec quelques averses.

Témiscamingue, Pontiac-Gatineau et Lièvre: ennuagement graduel. Pluie débutant en soirée. Vents modérés. Max.: 2. Précipitations: 30 %. Dimanche: nuageux avec quelques averses.

Outaouais: ennuagement graduel. Pluie débutant en soirée. Vents modérés. Max.: 5. Précipitations: 30 %. Dimanche: nuageux avec quelques averses.

Trois-Rivières et Drummondville, Estrie: ensoleillé en matinée. Ennuagement et vents devenant modérés par la suite. Pluie débutant tard en soirée. Max.: 5. Précipitations: 20 %. Dimanche: nuageux avec quelques averses.

Québec, Rivière-du-Loup et La Malbaie, Beauce: ensoleillé et vents modérés par moments. Max.: 2. Dimanche: nuageux avec quelques averses.

Lac St-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: ensoleillé. Max.: −2. Dimanche: quelques averses de pluie ou neige fondante.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon, Baie-Comeau: ensoleillé. Vents modérés. Max.: 0. Dimanche: ennuagement.

Sept-Îles, Basse Côte nord-Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: ensoleillé avec passages nuageux. Vents du nord-ouest de 30 à 60 km-h. Max.: −2. Dimanche: ensoleillé.

Secteur à l'est de Natashquan: plutôt nuageux avec quelques averses de neige. Vents du nord-ouest de 40 à 60 km-h. Max.: −2. Précipitations: 50 %. Dimanche: ensoleillé.

LES MOTS CROISÉS

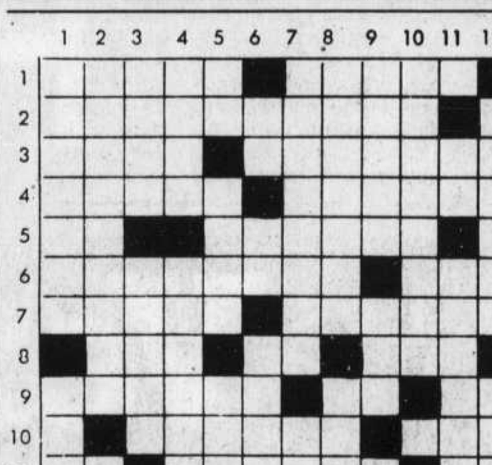

Horizontalement

1—Née du même père et de la même mère. — Cercueil.
2—Faute involontaire consistant généralement en un manque de précautions.
3—Ch.-l. de c. de la Loire. — Bruant d'Europe.
4—Armes anciennes. — Plant de vigne.
5—Rhodium. — Produire un certain effet.
6—Composé d'iambes. — De bonne humeur.
7—Perd. — Vampire des légendes orientales.
8—Terre entourée d'eau. — Fer. — Unité de travail.
9—Coiffure. — Commandement. — Coups de baguette.
10—Veillée. — Corps gazeux utilisé pour le chauffage.
11—Conifère. — Qui ne prend pas parti entre deux puissances belligérantes. — Considéré.
12—Organe de l'odorat. — Faire cuire à l'étouffée.

Verticalement

1—Partie septentrionale de l'Asie. — Herbe coupée et séchée pour la nourriture des animaux domestiques.
2—Habitude de manger de la chair crue. — Fer.
3—Arme ancienne. — Majoration d'un tarif d'assurance effectuée à l'égard de certains clients.
4—Vase d'ornement. — De Bretagne.
5—Ruisselet. — Poil du porc. — Unité monétaire du Cambodge.
6—Note de la gamme. — Province Québec. — Passionné.
7—Chanson pour endormir les enfants. — Saison.
8—Ce qui importe. — Pas mûr.
9—Pelle pour vider l'eau d'une embarcation. — Roue à gorge d'une poulie. — Obtenu.
10—Rendre plus large.
11—Argent. — Rend plus grave.
12—Affaiblissement. — Bleu.

Solution d'hier

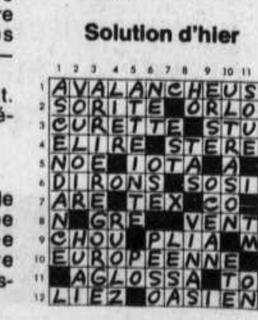

Le sénateur Jake Garn est l'un des sept membres de l'équipage

Un cargo retarde de 55 minutes le lancement de la navette *Discovery*

HERVÉ GUILBAUD

CAP CANAVERAL (AFP) — La navette spatiale *Discovery* a été lancée hier à 08h59 HNE du Cap Canaveral (Floride), pour une mission de cinq jours autour de la Terre, avec sept astronautes à son bord, dont le sénateur républicain de l'Utah, M. Jake Garn.

Quatre ans plus tôt jour pour jour, la première navette spatiale américaine, *Columbia*, effectuait son vol inaugural avec les astronautes John Young et Robert Crinpden aux commandes.

Le lancement de *Discovery* a été retardé de 55 minutes pour permettre à un petit cargo, l'Ocean Mama, de sortir de la zone où sont retombées, dans l'Atlantique, les fusées d'appoint du train spatial, environ deux minutes après le lancement.

Les conditions météorologiques au-dessus du Cap Canaveral préoccupaient également les techniciens de la NASA, une importante masse nuageuse s'étant formée à environ 4,500 mètres d'altitude.

La mise à feu des trois moteurs et des deux fusées d'appoint de la navette a eu lieu à exactement 08h59 locales, 55 secondes seulement avant l'expiration de la fenêtre de tir d'hier, pendant une brève éclaircie.

Une centaine de politiciens et de personnalités, invités par la NASA, ont assisté au lancement et au départ dans l'espace de Jake Garn, un mormon qui préside la sous-commission du Sénat responsablec du budget de la NASA.

A09h01, les deux fusées d'appoint SRB (Solid Rocket Boosters--moteurs à combustible solide) se sont décrochées du train spatial et sont retombées à la mer, non loin d'ailleurs du cago Océan Mama, a indiqué la NASA.

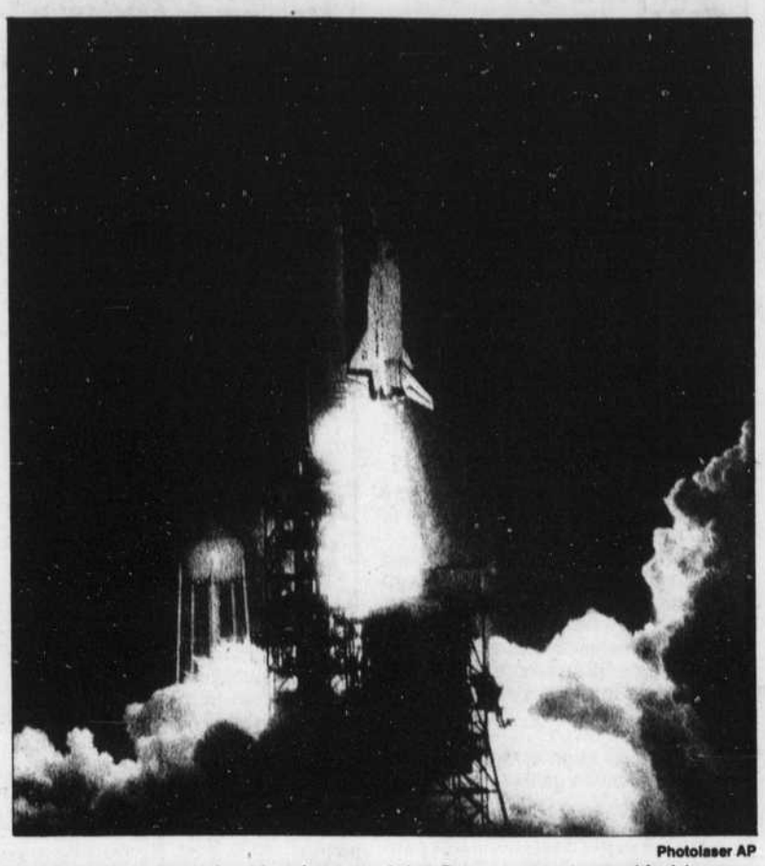

Photolaser AP

Sept astronautes, dont le sénateur Jake Garn, se sont envolés hier matin à bord de la navette *Discovery* pour une mission de cinq jours.

Environ huit minutes plus tard, c'était au tour du gros réservoir supplémentaire MET (Main External Tank) de se séparer et de retomber, pulvérisé en milliers de débris.

Contrairement aux SRB, dont la chute est freinée par des parachutes afin d'être récupérés, le MET (qui contient au départ quelque deux millions de litres d'hydrogène et d'oxygène liquides en deux compartiments séparés) n'est pas réutilisable.

Cette mission était à l'origine prévue pour le 20 février avec *Challenger* mais avait du être repoussée plusieurs fois en raison de difficultés techniques diverses, tant avec la navette qu'avec l'un de ses satellites.

Au cours des 78 révolutions qu'elle doit normalement décrire autour de la Terre, *Discovery* et son équipage déploieront deux satellites de télécommunications : le canadien *Telesat 1-Anik* et le *Syncom IV-3* pour la Marine de guerre américaine.

Tous deux seront placés sur des orbites géostationnaires, à 36,000 km d'altitude, par des moteurs-fusées PAM-D et UUS. *Telesat-1-Anik* devait être largué de la soute de *Discovery* une dizaine d'heures après le lancement et le Syncom IV-3 le lendemain.

Une importante expérience scientifique, portant sur la production en apesanteur de protéines ultra-pures destinées à la fabrication de médicaments révolutionnaires, doit également avoir lieu à bord.

Un ingénieur de la firme McDonnell Douglas, M. Charles Walker, en sera responsable.

Ce dernier, qui a déja volé dans l'espace en septembre dernier, a d'ailleurs bien failli ne pas participer à cette mission, la 16-ème d'une navette américaine et la quatrième de *Discovery*. Les techniciens de la NASA avaient en effet découvert jeudi une fuite dans la machine nécessaire à cette expérience. Après plusieurs heures de suspense, cette fuite a toutefois pu être colmatée.

Au cours de ce vol, *Discovery* évoluera sur une orbite inclinée (comme la plupart des précédentes) de 28.45 degrés par rapport à l'Équateur, mais elliptique (entre 290 et 435 km d'altitude).

Les compagnons de Jake Garn et de Charles Walker pour ce vol sont Karol Bobko, le commandant, Donald Williams, le co-pilote, Margaret Rhea Seddon, David Griggs et Jeffrey Hoffman.

Des accusations de tankrage

Les Gens de l'Air réclament un comité d'étude sur Air Canada

LAURENT SOUMIS

Les Gens de l'Air du Québec réclament la création d'un comité fédéral d'étude « sur le déséquilibre qu'Air Canada maintient et développe dans le cadre de de ses opérations de vol entre Montréal et Toronto ».

C'est ce qu'a affirmé, hier, à Québec, M. Harold Morin, président des Gens de l'Air du Québec (GAQ).

Les GAQ estiment que seul un tel comité pourrait analyser objectivement leurs doléances et les griefs qu'ils nourrissent à l'égard de la société de la Couronne.

Selon M. Harold Morin, ce comité spécial pourrait se pencher sur la place réelle des francophones au sein de la compagnie, sur les services qu'elles dispensent à la clientèle québécoise et sur ses devoirs à l'égard de la région de Montréal.

Les Gens de l'Air se disent prêts « à rechercher des solutions économiquement acceptables pour redonner à Montréal et aux francophones la part qui leur revient au sein d'Air Canada ».

Le président des GAQ juge que le ministre d'État fédéral aux Transports, M. Benoit Bouchard, et le président d'Air Canada, M. Pierre Jeanniot, n'ont pas manifesté « une réelle volonté de fouiller en profondeur la problématique soulevée depuis plusieurs mois par les employés d'Air Canada au Québec ».

« Cette perspective positive empêcherait le dossier d'évoluer vers une guerre de tranchée », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, les Gens de l'Air soutiennent que la société aérienne pratique le « *tankrage* » au détriment de Montréal.

Les GAQ disent avoir en main de nombreux plans de vol de la compagnie qui démontrent qu'Air Canada évite délibérément de faire le plein de carburant de ses appareils à la base de Montréal.

Selon eux, Air Canada fixe des aéroports de dégagement, en cas d'urgence, beaucoup trop éloignés de la métropole. Pour respecter les règlements sur l'autonomie de vol, les appareils doivent alors transporter des réserves supplémentaires de carburant. À leur arrivée à Montréal, les aéronefs n'ont alors aucun besoin de ravitaillement pour poursuivre leur route, soutiennent-ils.

Les Gens de l'Air affirment que « cette pratique de gaspillage, par laquelle on brûle du carburant pour en transporter d'autre, prive la métropole d'une part importante des achats de carburant d'Air Canada ».

Certains plans de vol, dont les GAQ disent avoir copie, révéleraient que des envolées de cargo, initialement prévues à destination de Montréal, ont été détournées vers Toronto, pour être ensuite ramenées vers la métropole.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA
RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

Le coût des élections générales au Québec

Le député libéral de Charlesbourg demande à Pierre F. Côté d'éviter de commenter les déclarations politiques

QUEBEC (PC) — Les relations s'enveniment entre le député libéral de Charlesbourg, M. Marc-Yvan Coté, et le Directeur des élections, M. Pierre-F. Côté.

Dans un communiqué émis hier, le député a carrément invité le directeur des élections à se mêler de ses affaires en ces termes: « Il est plus opportun pour le Directeur des élections de s'acquitter adéquatement de sa tâche que de commenter les déclarations politiques ».

C'est la question du coût des prochaines élections générales qui a suscité la controverse.

Le député Côté s'est porté à la défense de son chef, M. Robert Bourassa, dont l'évaluation du coût des élections ne correspondait pas à celle du Directeur des élections.

Pour M. Bourassa, le gouvernement péquiste économiserait « pas moins de $ 10 millions » en déclenchant des élections générales ce printemps au lieu d'attendre à l'automne prochain.

Le député de Charlesbourg partage cette évaluation puisque une élection printanière permettra d'éviter la tenue d'un nouveau recensement.

« La tenue d'un scrutin général avant le 30 juin 1985 pourrait épargner un minimum de $ 10 millions en frais de recensement et d'élections partielles pour les contribuables », affirme le député.

Ce dernier s'est dit en désaccord sur deux autres sujets avec le Directeur des élections: d'une part, le député affirme qu'il sera toujours loisible à un éventuel gouvernement libéral élu en juin de faire annuler par une loi à l'Assemblée nationale le recensement prévu à l'automne 1985 tandis que le Directeur des élections soutient qu'un nouveau gouvernement n'aurait pas le temps de le faire; d'autre part, le député croit que « le Directeur des élections erre » en déclarant qu'il faut inévitablement faire un recensement général à cause de la tenue d'élections scolaires le 9 décembre 1985.

Ce recensement doit être tenu uniquement sur le territoire où se tiendra une élection, prétend-il.

En conclusion, le député invite M. Pierre-F. Côté à « s'acquitter adéquatement de sa tâche plutôt que de commenter les déclarations politiques ».

De plus, le député de Charlesbourg soutient que « la responsabilité de décider du moment de reprendre les travaux parlementaires à l'Assemblée nationale relève exclusivement des élus et non du Directeur des élections ».

Dans ce dernier cas, le règlement de l'Assemblée elle-même stipule qu'à la suite d'élections générales, la Chambre est convoquée par « une proclamation » du gouvernement sauf dans un cas d'urgence alors qu'elle peut être convoquée « sur demande du premier ministre ».

Les Grands Frères et Grandes Soeurs de Montréal Inc.

PATRONS D'HONNEUR:
Thomas R. Bell, Dominion Textile Inc.
Guy Bernier Féd. des caisses populaires Desjardins de Mtl et de l'O.-du-Q.
Aimé Bertrand Aimé Bertrand Inc.
Guy Coulombe Hydro-Québec
Clark Davey The Gazette
A. Jean de Grandpré Entreprises Bell Canada Inc.
Pierre Ducros DMR et Associés
Rowland Frazee Banque Royale du Canada
Michel Goucher Sofati Ltée
Nicole Gauthier Sociétal
Pierre Jeanniot Air Canada
Alain Labonté AES Data
André Laurin Lavery, O'Brien
Jean-Maurice LeClair CN
Claire Léger Les Rôtisseries St-Hubert
Irving Ludmer Steinberg Inc.
Paul Martin Le Groupe C.S.L. Inc.
Yvon Martin Le Groupe Interaction Martin Inc.
William D. Mulholland Banque de Montréal
Paul Paré Imasco Ltée
Pierre Péladeau Québécor
Hubert Pitre Les Épiciers Unis Métro-Richelieu
Jean Potvin Heenan, Blaikie, Jolin, Potvin
Trépanier, Cobbett
Yves Pratte Clarkson Tétrault
Madeleine Saint-Jacques Young & Rubicam
Serge Saucier Raymond Chabot, Martin, Paré
Jim Smith Domtar

Déjeuner-bénéfice à l'occasion du 10e anniversaire
Le jeudi 18 avril 1985 à 11h45
Hôtel Le Reine Élizabeth de Montréal, Grand Salon
Invité d'honneur:
Le très honorable Pierre Elliott Trudeau
Table d'honneur:
Mme Andrée Champagne Ministre de la Jeunesse, Canada
M. Michel Clair Ministre de la Jeunesse, Québec
M. Jean Drapeau Maire
M. Ken Taylor, Nabisco-Brand Ex-ambassadeur
M. Charles Dutoit, O.S.M.
Mme Marie-Josée Drouin Institut Hudson
M. Pierre Nadeau Journaliste
M. Guy Lafleur
Mme Sylvie Bernier
M. Jean-Pierre Ferland
M. John Keith Président Fondateur

1 table (10 personnes): 950$
Billet: 100$ chacun
Pour réservation: 842-9715

Les Grands Frères et Grandes Soeurs de Montréal Inc.
3740, rue Berri, bureau 390
Montréal (Québec) H2L 4G9
Téléphone: (514) 842-9715

ON GRANDIT ENSEMBLE
LES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS DE MONTRÉAL 1975-1985

Cette annonce vous est offerte par votre journal

Venez magasiner vos vacances!

De la descente en eau vive à la rencontre des grandes baleines bleues, venez explorer le monde fascinant des idées-vacances que le Québec vous offre cet été.

- Les 18 régions touristiques, de l'Outaouais à la Gaspésie, seront réunies sous le même toit.
- Plus de 160 exposants seront au rendez-vous pour vous faire découvrir le Québec et ses grands événements, ses destinations, ses activités, ses festivals, sa gastronomie et les charmes de son hébergement.
- Tirage de séjours au Québec:

  Participez au tirage de 4 séjours familiaux au Québec (4 personnes par famille).

  - Gaspésie/Bas-Saint-Laurent
  - Charlevoix/Côte Nord
  - Saguenay/Lac-Saint-Jean
  - Pays-de-l'Érable/Estrie
  - Transport Montréal—Québec sur les ailes de Québécair
  - Autos de location Budget
  - Hébergement par la Chaîne hôtelière "Hôte"
  - 200 $ de repas aux Rôtisseries St-Hubert

Pour des vacances nature, de détente ou d'aventures, venez magasiner au Salon Vacances Québec 85.

DU 11 AU 14 AVRIL • JEUDI AU SAMEDI, DE 10 H À 22 H
DIMANCHE, DE 10 H À 19 H • ENTRÉE LIBRE
PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

En collaboration avec le ministère du Tourisme du Québec

Place D'Armes

QUÉBECAIR hôte la presse Budget St-Hubert CKAC 73 C'EST RECONNU

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur | Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay | Directeurs adjoints: Denis Lord, Jacques Chabot | Directeur des services administratifs: Michel Paradis

LA PRESSION ACIDE

À LA FAVEUR d'un énième colloque sur les pluies acides, la fraternité internationale des habitués s'est heurtée, une fois de plus cette semaine, au problème des stratégies politiques. La rencontre dont le Québec s'est fait l'hôte, à l'initiative des premiers ministres des provinces de l'Est du Canada et des gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre, a renforcé les convictions de chacun quant au désastre écologique qui grignote particulièrement le Nord-Est de l'Amérique. Elle a illustré de la façon la plus concrète la progression du mal. Mais il n'était pas de son ressort, même si elle réunissait des acteurs officiels, d'aller beaucoup plus loin. « Nous devons agir en groupes de pression », disait à l'ouverture le premier ministre, M. Lévesque. C'est en effet l'une des rares voies ouvertes, et qui doit être explorée encore plus vivement que par le passé.

Dans le dossier des précipitations acides, l'opinion publique a fait jusqu'à aujourd'hui toute la différence. Le problème a ce seul avantage de bien s'illustrer, de se prêter à la vulgarisation. Les données scientifiques frappent l'imagination. Pendant que le gouvernement fédéral américain et les industries polluantes contestaient la culpabilité des émissions d'anhydride sulfureux, à la fin des années 70, l'information sur les lacs morts ou à l'agonie a gagné la sympathie de populations entières, même dans les régions peu touchées. La démonstration scientifique étant aujourd'hui irréfutable quant aux lacs, la résistance politique cherche à mettre en doute le lien entre les pluies acides et la détérioration des forêts. Mais une information comme celle qui nous a été présentée cette semaine sur la maladie de nos érablières va accélérer la demande de contrôle. Et ce n'est qu'une question de temps avant qu'aboutissent, comme en Europe, certaines recherches qui s'inquiéteront aussi du taux de reproduction de la faune, et même des effets des précipitations sur la santé des humains. Les preuves s'accumulent et rarement l'opinion s'est-elle rapprochée d'un tel consensus sur la nécessité d'agir.

Malgré la frustration qu'a créée le sommet Reagan-Mulroney, en renvoyant le problème à deux émissaires spéciaux pour plus de recherche et de consultation, les résultats de la sensibilisation intensive des dernières années commencent à être mesurables, du moins au Canada. Le gouverneur du New Hampshire, M. Sununu, qui a semé le scandale à la conférence de Québec jeudi en accusant le Canada d'être un plus grand pollueur, « per capita », que son voisin, n'a pas complètement tort. Pour la réduction générale des émissions, par exemple la pollution automobile, les États-Unis avaient édicté, il y a quinze ans, des normes plus sévères que les nôtres. Et alors qu'il faisait l'offensé à Washington en 1980, le gouvernement canadien refusait d'entreprendre unilatéralement l'imposition de contrôles sévères aux industries polluantes du pays, en bonne partie à cause de l'hésitation des provinces, desquelles relève une large part de la réglementation. Mais la pression de l'opinion a finalement fait bouger les uns et les autres, et l'engagement fédéral-provincial ferme, réaffirmé en février dernier, promet des réductions majeures, d'ici dix ans. Le cadre réglementaire dont vient de se doter le Québec, par exemple, annonce une réduction des rejets acides de 45 pour cent à la fin de la décennie, et les autres provinces sont en voie de l'imiter. La bonne foi canadienne est donc mieux établie, et même si plus de la moitié des émissions polluantes qui nous affectent vient des États-Unis, aucune petite diminution n'est négligeable sur le terrain.

En prenant exemple du bout de chemin interne fait au Canada, les représentants des États et des provinces à la réunion de Québec ont décidé de mettre en marche, en juin prochain à l'occasion de la rencontre annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, des « discussions formelles » en vue d'une réduction concertée des émissions d'anhydride sulfureux et d'oxyde d'azote. Malgré l'enthousiasme que pourrait susciter cette décision sur papier, il est loin d'être certain qu'elle aboutisse à des accords aussi fermes que la récente entente fédérale-provinciale. La diplomatie régionale États-provinces, malgré son développement tous azimuts au cours des dernières années, est encore bien en-deçà des pouvoirs de conclure de tels accords. Et les États américains, notamment, sont loin de posséder une compétence aussi large que celle des provinces canadiennes en matière d'environnement. La clé reste fermement aux mains de Washington.

La conférence aura cependant permis, notamment par ses exposés politiques, de comprendre mieux les aléas de la résistance américaine. Éternellement en campagne électorale, les leaders fédéraux des États-Unis ont à concilier les intérêts du Nord-Est — des États dont le poids politique et démographique n'est guère élevé — avec ceux des États du Midwest, d'où origine la plus forte pollution, et dont la structure industrielle a été fort ébranlée par la récente récession. Les coûts énormes d'installations de nettoyage, ou de transformation des sources d'énergie, ne seront acceptés que s'ils sont largement subventionnés, et dès lors si l'ensemble des Américains acceptent de porter une part du fardeau. On a beau croire, sur la foi des sondages, que la population américaine est de plus en plus disposée à accepter une sorte de surtaxe pour la qualité de l'environnement, l'opération reste politiquement explosive tant les intérêts régionaux sont contradictoires. Il n'y aura pas de déblocage, du côté de Washington, tant que l'intérêt collectif ne deviendra pas plus clair, plus global, et fera dès lors l'objet d'un large consensus.

Les plus récentes données scientifiques indiquent que l'effet des précipitations acides commence à se faire sentir un peu partout sur l'ensemble du territoire américain. Le travail d'information doit donc reprendre dans les régions les moins sensibilisées, auprès des populations comme auprès de leurs représentants au Congrès et au Sénat. Les succès des dernières années à cet égard, et la solidité de la coalition États-provinces qui s'élargit de plus en plus au Nord, laissent espérer des progrès. Avec l'intérêt accru de la jeune génération pour la qualité de l'environnement, la question des pluies acides pourrait devenir l'un des grands thèmes des prochaines élections américaines dont la campagne sera déjà en marche d'ici un an. Mettre au point une stratégie électorale : voilà une tâche dont sont certes capables les élus que sont les gouverneurs et premiers ministres, et qu'ils devront envisager en juin.

— LISE BISSONNETTE

La sottise des partielles

QUÉBEC

GILLES LESAGE

LE PREMIER MINISTRE a bien raison : ce serait sottise ou stupidité de tenir des élections partielles au début de l'été pour combler quatre vacances à l'Assemblée nationale. Ce qu'il ne dit pas, mais qu'à peu près tout le monde pense, c'est qu'il serait grandement préférable, puisqu'il veut à tout prix rester à la barre, de déclencher des élections générales avant les grandes vacances. De toute manière, le fruit est mûr.

M. René Lévesque a lui-même résumé le ridicule de la situation, la semaine dernière. Les quatre nouveaux députés n'auraient pas, à toutes fins utiles, l'occasion d'exercer leurs fonctions législatives : élus après l'ajournement des travaux sessionnels, ils devraient se relancer en campagne, comme tout le monde, au début de l'automne, donc avant la reprise de la session, à la mi-octobre. Pour eux, ce serait une farce. Énorme, triste et dispendieuse.

Pourtant, le premier ministre n'a pas le choix. C'est son gouvernement qui, à son premier mandat, a fait adopter la disposition suivante de la loi électorale : « Lorsqu'un siège de député à l'Assemblée nationale du Québec devient vacant, le décret qui convoque les électeurs est émis au plus tard six mois à compter de la vacance. » L'intention était excellente. Des électeurs « orphelins » ont le droit strict de se donner un nouveau représentant dans les meilleurs délais. Et il fallait mettre un terme au vil jeu partisan selon lequel les partielles étaient retardées au bon plaisir du prince.

M. Lévesque ne voit pas comment il peut se soustraire à cette contrainte. La seule manière de l'éviter, ce serait de présenter un amendement législatif stipulant qu'après trois ans de mandat, le gouvernement n'est pas obligé de combler les sièges vacants avant les générales. Mais on imagine facilement que l'opposition jetterait les hauts cris, et avec raison.

Le premier ministre a dit qu'il prendrait une décision avant la fin de ce mois. Tout ce que l'on sait, pour l'heure, c'est que les quatre partielles ne seront pas échelonnées jusqu'en septembre, mais se tiendront le même jour, le cas échéant. C'est toujours ça d'acquis. M. Jacques Parizeau ayant, le premier, quitté son siège de L'Assomption à la fin de novembre, la prise du décret électoral doit être faite à la fin de mai, au plus tard, et le scrutin doit être tenu au début de juillet. Les électeurs de Bertrand, Bourget et Trois-Rivières seraient appelés en même temps à choisir un successeur à MM. Denis Lazure, Camille Laurin et Denis Vaugeois.

Ce n'est pas la seule contrainte de M. Lévesque. Par des amendements adoptés en décembre dernier, la loi électorale prévoit désormais une période électorale plus longue : elle passe d'un minimum de 28 à 35 jours si le décret est pris entre la fin du recensement annuel et le 1er juillet; elle varie d'un minimum de 46 jours à un maximum de 52 jours si le décret est pris entre le 30 juin et le troisième lundi qui suit la fête du Travail. Une telle élection est alors précédée d'un recensement et d'une révision. C'est donc dire que la campagne durera au moins 35 jours si M. Lévesque la déclenche avant le 1er juillet; elle durera au moins 46 jours s'il la déclenche avant le 22 septembre, après quoi il peut avoir recours au minimum de 35 jours. Une campagne courte devra avoir lieu avant l'été ou, alors, tard à l'automne.

Il y a d'autres contraintes liées aux coûts, lesquels ne sont pas négligeables. Un recensement annuel coûte quelque $ 10 millions au Trésor public. Il y en a eu un l'automne dernier, et il ne serait pas nécessaire d'en tenir un autre si les élections générales avaient lieu au début de l'été. Une révision des listes suffirait, d'où une économie substantielle de quelques millions. Si M. Lévesque s'en tient à des partielles, elles coûteront un minimum de $ 1.2 million au Trésor public. En pure perte.

M. Lévesque a encore amplement le temps, jusqu'à la mi-mai, pour opter en faveur de générales qui auraient lieu avant la Saint-Jean, donc avant le branle-bas général des déménagements et des vacances. Il y a quatre ans, aujourd'hui même, qu'il a obtenu son second mandat, et toute la faune politique n'a plus que les élections en tête. On le voit bien à l'Assemblée, où le menu est le plus maigre jamais vu, de mémoire de chroniqueur, et où l'essentiel du temps est occupé par du babillage et des balivernes. De part et d'autre, on s'affaire à placer ou à éviter des pelures de banane, sinon des pièges à ours qui manquent de subtilité. De toute évidence, on a la tête ailleurs qu'à légiférer.

À court terme, il y a des échéances importantes : projet de loi portant réforme du régime de négociations dans le secteur public; présentation et adoption du budget de M. Yves Duhaime, le mardi 23 avril; présentation du dossier constitutionnel au gouvernement fédéral. À vrai dire, des sujets cruciaux, mais aucun qui soit assez impérieux pour repousser de plusieurs mois l'échéance inéluctable : celle des élections générales. Bien sûr, M. Lévesque devrait remettre à plus tard — à moins que ce ne soit à M. Robert Bourassa — le voyage officiel qu'il projette en France à la fin mai. Mais qui, sauf lui, s'en plaindra ?

D'autre part, si l'on en croit l'éternel optimiste qu'est M. Marcel Léger, la campagne de financement du Parti québécois va bon train : à mi-chemin, elle a atteint la moitié de son objectif, fort modeste il est vrai, de $ 2 millions. Mais ce superbe vendeur qu'est le ministre du Tourisme est sûrement d'attaque pour relever un autre défi encore plus périlleux.

Quant aux partis, le choix de leurs candidats s'accélère. Le PQ redouble d'efforts pour rejoindre les libéraux, qui ont une bonne longueur d'avance à cet égard. Comme par hasard, le choix des candidats péquistes dans les quatre comtés vacants est prévu pour les 5 et 6 mai. Mais cela ne présume pas nécessairement qu'il y aura des partielles. Du moins, on l'espère. Les libéraux ne laissent rien au hasard non plus. Dans les mêmes comtés, leurs candidats sont aussi choisis, sauf dans Bertrand, probablement laissé ouvert pour M. Bourassa, au cas où...

À vrai dire, tous les acteurs sont en place pour le grand spectacle. Même M. André Asselin, qui a rendu public, hier soir, le programme de son tout neuf Parti conservateur du Québec. À l'écouter, le maire de Sainte-Émilie-de-l'Énergie est déjà menaçant. Qu'est-ce que ce sera si M. Lévesque continue d'effeuiller la marguerite jusqu'à l'automne ? Il faut donner l'occasion aux Québécois de faire leur choix avant qu'ils ne sachent plus où donner de la tête. Saviez-vous qu'il y a 17 partis autorisés au Québec, le dernier en piste étant le Parti humaniste du Québec ? Il y en aura combien en octobre, si M. Lévesque ne met pas un terme à sa valse-hésitation ?

Bien sûr, les sondages ne sont pas rassurants : il a besoin d'un peu de temps et le jeu de cache-cache peut lui être profitable comme en avril 1981. Mais les ombres risquent d'être plus menaçantes encore dans quelques mois. Comme d'un abcès, aussi bien éviter la stupidité des partielles et en finir tout de suite.

L'été serait plus beau pour tous. Au premier chef pour M. Lévesque et pour sa confrérie journalistique.

Avoir ou se faire avoir

LE MOT DU SILENCIEUX

ALBERT BRIE

NOUS SOMMES tellement imbus de nous-mêmes que nous préférons être nuisibles qu'inutiles.

*

L'utile est fréquemment agréable, mais il est rarement beau.

*

On avoue volontiers que l'on a pu se tromper, à condition que l'aveu vienne de soi.

*

Avec les gens susceptibles, on commet toujours l'erreur d'avoir raison.

*

Une opinion, nous l'avons; une conviction nous a.

*

La devise du suicidé : « On n'est jamais mieux occis que par soi-même. »

*

Nous avons enrichi notre vocabulaire de lieux communs, de clichés, dont le résultat a été d'appauvrir notre pensée.

*

Un tas de gens s'impliquent; il vaudrait mieux qu'ils fassent quelque chose.

*

On ne se perd pas dans ses pensées, on s'emmêle dans l'émiettement d'une seule.

*

Les étoiles sont des étincelles de nuit.

*

Les gens heureux n'amusent qu'eux.

*

Les regards n'usent pas les choses; c'est l'inverse.

*

Je pense, donc je suis; autrement dit, je ne suis pas souvent.

*

Avec les hommages de *CBF Bonjour* et du DEVOIR, le « Mot du silencieux » quotidien est publié ici jusqu'au 13 avril et diffusé À *CBF Bonjour* de 6 h à 9 h. Le second jeu a pris le départ lundi dernier. Voici en quoi il consiste.

Depuis 75 ans, LE DEVOIR a pour devise « Fais ce que doit ». *CBF Bonjour*, ne voulant pas être en reste, aimerait avoir la sienne. Nous comptons sur vous, lecteurs et auditeurs, pour en trouver une à sa mesure.

Cette devise de *CBF Bonjour*, nous la souhaiterions aussi amusante que celle du DEVOIR est sérieuse.

Vous avez jusqu'au 24 avril pour expédier vos suggestions à ce dernier jeu. L'adresse est la suivante :

Radio-Canada,
case postale 6000, succursale A,
Montréal, H3C 3A8.

Les devises jugées les meilleurs seront publiées dans LE DEVOIR du 26 avril. Quant aux réponses au premier jeu, elles seront publiées le 19 avril.

Les meilleures trouvailles vaudront à 10 de leurs auteurs l'occasion d'offrir en cadeau un abonnement d'un an au DEVOIR.

La musique est un spectacle pour l'oreille; la regarder m'en distrait.

*

Les yeux font trop de choses : ils goûtent, ils entendent, ils touchent. Ils en oublient de voir.

*

Je fais confiance au hasard pour choisir.

*

Les vrais riches ont la vocation de la Fortune. Les plus grands finissent martyrs de la sainte Phynance.

*

Quand je me fâche, je m'intimide.

*

Si la vache savait qu'on ne l'estime que pour son lait, elle nous enverrait paître à sa place.

*

Mme Gorbatchev est une jolie femme. Mais ne vous y fiez pas : c'est le marteau et les faux cils.

*

« Au son du timbre », comme on disait à la radio, il sera bientôt 34 *cents*.

*

Mon ami C vitupère : « On a choisi le jour de la Saint-Jean, notre fête nationale, pour hausser le tarif postal. Pourquoi n'a-t-on pas attendu le jour du Canada, la fête à tout le monde ? Les conservateurs ont perdu une belle occasion de nous affranchir. »

*

« Je hais l'argent », dit le millionnaire. « Croyez-vous que je vais le donner pour qu'il profite de la jouissance de faire le bonheur de quelqu'un d'autre. »

*

On a tous un faible pour les forts; voilà pourquoi c'est notre fort d'écraser les faibles.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Berges neuves !*

Lettre adressée à M. Adrien Ouellette, ministre de l'Environnement du Québec.

VOTRE AFFICHE annonçant le programme « Berges neuves » m'est parvenue il y a quelques jours et je vous la retourne car elle m'inspire une grande honte.

L'hémérocalle fauve, la plante qui apparaît en gros plan sur l'affiche, n'est pas une plante indigène au Québec et ne pousse pas sur les berges... à moins qu'on ne l'y plante, ce qui n'a rien à voir avec la « vraie nature » des berges ! Il s'agit d'une plante qui persiste après culture, mais qui ne s'échappe pas de culture (au sens commun) puisqu'elle ne produit jamais de graines et ne se propage que par ses parties souterraines. Ceci veut dire qu'une talle plantée s'agrandit tout au plus mais ne va pas d'elle-même s'installer ailleurs. Et ce, à l'échelle mondiale. On la trouve donc, au Québec, dans les parterres des maisons ou sur le bord des routes, près d'anciens emplacements de maisons et, parfois, en bordure de cours d'eau qui passent près d'habitations où on l'a déjà cultivée.

C'est ce que j'ai tenté d'expliquer au fonctionnaire de votre ministère, responsable de la publication de cette affiche, qui m'a consultée, à titre de botaniste, sur le choix de la plante qui aurait dû apparaître comme symbole de la « vraie nature » des berges.

Mes propos renforçaient ceux d'un botaniste compétent de votre ministère, M. Léopold Gaudreau, et les plantes que je proposais en remplacement se sont révélées les mêmes que celles proposées par M. Gaudreau, sans que nous nous soyons consultés au préalable. Mais voilà, l'affiche était déjà dessinée et prête à aller sous presse. Était-ce une consultation « bidon » ?

Par ailleurs, le dessin de la plante provient, de toute évidence et à quelques erreurs de détail près, d'une photo du groupe Fleurbec publiée dans *Plantes sauvages des villes, des champs et en bordure des chemins*. Or, sur la page voisine, toutes les informations pertinentes sur la biologie de la plante sont données. Pourquoi avoir choisi de les ignorer ?

L'utilisation d'une plante comme élément décoratif d'une affiche relève de l'artiste, soit, mais l'utilisation d'une plante comme symbole demande une certaine connaissance de la plante et là, ce n'est pas l'artiste qu'il faut écouter mais le botaniste. Agir autrement, c'est manquer de jugement.

Par ailleurs, les pelouses sèches du terrain de pique-nique juxtaposées à la berge n'ont rien à voir non plus avec la « vraie nature » des berges. Elles n'ont rien de naturel et rappellent, elles aussi, l'intervention humaine, les engrais à pelouse qui se retrouvent finalement dans les cours d'eau, sans compter qu'elles ne protègent en rien les berges contre l'érosion.

Malgré son apparence innocente, cette pelouse, tout à côté d'une berge, contredit fondamentalement les efforts de plusieurs années de la direction de l'aménagement des lacs et des cours d'eau de votre propre ministère, de son directeur, M. Tony Le Sauteur, et de la FAPEL (Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs).

Il m'apparaît aberrant qu'un ministère de l'Environnement mette sur pied un programme aussi destructeur pour les berges. Présenter à la population une telle image de la « vraie nature des berges » m'apparaît relever de la pure ignorance des lois biologiques qui régissent les lacs et les cours d'eau. Je sais pourtant que votre ministère compte d'excellents biologistes. Quelle influence ont-ils ? Ne sont-ils que des fous du roi, des paravents qui vous donnent bonne conscience mais que vous n'écoutez jamais ?

Ce programme semble préparé pour distribuer de l'argent en vue de gagner les votes des entrepreneurs en béton et en pelouse qui engraisseront leurs portefeuilles. Il n'a rien à voir avec la protection de l'environnement et constitue un affront à tous ceux qui ont cette protection à coeur. Seront-ils aussi nombreux à voter ?

Que notre gouvernement, représentant le peuple québécois, véhicule une image aussi fausse de la « vraie nature » des berges, qu'il soit aussi ignorant des lois biologiques, que son ministère de l'Environnement présente à la population un programme d'emploi qui perturbe ou détruit notre environnement, voilà ce qui m'inspire de la honte.

— GISÈLE LAMOUREUX
botaniste-écologiste.
Saint-Augustin, 1er avril.

■ *Le Parti nationaliste du Québec*

LA DÉCISION qui a été prise la fin de semaine du 23 mars par les congressistes du Parti nationaliste de ne pas se donner tout de suite une aile provinciale a été basée sur la prudence et la maturité.

La crise qu'a vécue le Parti nationaliste cette fin de semaine-là découle directement du dernier congrès du Parti québécois. Mais il est faux de dire que ce sont les révisionnistes du PQ qui ont noyauté le congrès.

Il y a une forte proportion d'orthodoxes qui sont restés dans cette formation politique, afin de s'assurer qu'elle joue le rôle pour lequel elle a été créée. Pour moi, il est prématuré de lancer sur la scène provinciale un nouveau parti indépendantiste qui ferait la lutte au PQ et au PLQ lors des prochaines élections.

Cette participation ne ferait pas beaucoup avancer la cause de l'indépendance et elle poserait un choix déchirant pour les indépendantistes qui devraient voter pour un candidat indépendantiste ayant peu de chances d'être élu et qui pourrait faire battre un candidat péquiste. Cette confrontation aurait comme résultat de faire réélire le faible Robert Bourassa, un libéral fédéraliste convaincu.

Lors du dernier congrès, le Parti nationaliste a réitéré sa volonté d'être un parti voué à la défense des intérêts du Québec et à la promotion de l'indépendance.

Après six mois de pouvoir conservateur à Ottawa, que constatons-nous comme changement ? À part la couleur, rien. Le gouvernement conservateur se livre présentement à des spectacles à grand déploiement afin de masquer la réalité.

La réalité, c'est que le gouvernement fédéral s'atttaque au déficit plutôt qu'au chômage. De plus, le Québec se verra privé d'un revenu de l'ordre de $ 167 millions à cause de la péréquation, en plus de couper à la compagnie Domtar une subvention de $ 100 millions. Comme le dit le proverbe, « plus ça change, plus c'est pareil ». Le fédéralisme rentable pour le Québec, c'est une utopie de politicien en mal de déclaration politique. Les années passées nous l'ont prouvé et, dans les mois à venir, le Parti nationaliste du Québec sera là pour en faire la preuve une fois de plus.

— BERTRAND DESROSIERS
président
du Parti nationaliste du Québec.
Montréal, 3 avril.

■ *Qui mène ?*

À LA SUITE de l'entente récente signée entre le gouvernement fédéral et les provinces productrices de pétrole, le premier ministre Brian Mulroney a mentionné que le temps était fini pour les compagnies de pétrole de servir de vache à lait au gouvernement fédéral.

D'autre part, Mme Pat Carney, ministre fédéral de l'Énergie, déclarait que cette entente procurerait des milliers d'emplois. Elle affirmait que l'entente n'occasionnerait pas l'imposition d'une nouvelle taxe à la pompe. Du même souffle, elle ajoutait qu'il n'était pas impossible qu'une taxe à la pompe soit imposée en vue de diminuer le déficit accumulé par le gouvernement précédent.

Un gouvernement qui se tire les cheveux depuis des mois pour trouver les moyens de baisser le déficit et qui arrive, d'un trait de plume, à perdre des revenus de plus de deux milliards peut nous laisser perplexes quant à la façon qu'il emploiera pour compenser une telle perte de revenus.

La vraie vache à lait a toujours été le consommateur et il le sera davantage après cette entente.

Nous devenons donc plus que jamais sous le joug d'intérêts étrangers quant à nos richesses pétrolières.

Le pays est maintenant dirigé par une direction tricéphale. Au premier rang : les multinationales, au deuxième les provinces, et au troisième le gouvernement fédéral.

— LÉANDRE FAGUY
Sillery, 29 mars.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.
Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.
LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75'. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022
ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

L'ÉCOLE HORS LES MURS

LES ANNÉES QUI VIENNENT

JEAN-PAUL L'ALLIER

GILLES VIGNEAULT, poète, est d'abord un pédagogue. C'est un créateur mais aussi un relais de culture, de belles idées et d'espoir. Sensible au pays, il l'est bien davantage à ses gens et à l'avenir qu'ils peuvent s'inventer dans la cohérence d'une société en saine maturation.

Il a parcouru, ces temps derniers, les écoles secondaires et les cégeps du Québec pour y rencontrer les étudiantes et les étudiants, pour les écouter autant que pour témoigner de ce qu'il fait, de ce qu'il est, de ce qu'il imagine et de ce qu'il sait.

Dans une entrevue à la télévision, il semblait à la fois gêné et déçu d'exprimer ce qu'il avait perçu, ce qu'il avait senti et ce que son intuition de créateur pouvait lui laisser entrevoir.

« Les jeunes disposent d'une masse d'informations comme personne avant eux n'en a jamais eue. Ils sont *informés* mais aussi "in-formés" c'est-à-dire sans formation. »

Un autre jour, une enquête officielle nous apprend que les étudiants du secondaire peuvent à peine écrire convenablement la langue française.

Pendant ce temps, les formidables ressources que contient le ministère de l'Éducation sont drainées principalement vers des objectifs d'économie de ressources et d'énergie, de normalisation et de réformes visant davantage à consolider qu'à transformer le système.

Les enseignants et le gouvernement s'obligent mutuellement à avoir entre eux une relation essentiellement comptable et discutent de la mesure physique et arithmétique des tâches et des salaires.

À l'Assemblée nationale, on essaie de réaliser les impossibles changements qui redonneraient aux parents, aux enseignants et aux administrateurs scolaires des responsabilités que voudraient par ailleurs conserver, par d'autres moyens, les planificateurs, contrôleurs et gestionnaires, prisonniers de la tour de Québec. Et l'école, mal aimée des maîtres et des parents, vieillie, perd de sa pertinence et est déjà sans intérêt pour un trop grand nombre de jeunes.

Quand j'étais membre du gouvernement, les députés ou ministres qui avaient quelque point de vue sur la question se heurtaient à des murs compacts de pédagogues, de spécialistes et de gestionnaires qui nous faisaient rapidement la preuve qu'il était dangereux de prétendre avoir des idées de réforme et de changement au-delà de ce que le système lui-même était prêt à accepter, sinon à générer.

Pour ne pas passer pour des farfelus, on acceptait alors de ne discuter que budget, structure, organisation. Le ministre de l'Éducation était content, rassuré.

Je n'ai plus aujourd'hui ces contraintes et je ne peux m'empêcher de penser qu'il serait possible de réformer le concept même de l'école bien au-delà des pièges que contiennent toujours les projets de structure et de béton.

En permettant ou en tolérant ici et là l'existence et le développement de formules nouvelles, de lieux où les professeurs compétents et motivés peuvent redéfinir leurs relations avec l'élève ou l'étudiant, on autorise quelques espoirs. C'est d'ailleurs toujours ainsi, en démocratie, que malgré une perte considérable, certaines idées valables réussissent à s'imposer.

Ainsi, il faudra bien admettre de plus en plus à l'avenir que l'enseignant ne peut être le dépositaire et l'agent de transmission des principales connaissances qui doivent être acquises par les élèves et les étudiants des écoles primaires, secondaires ou collégiales. Ce rôle, pertinent jadis, est dépassé aujourd'hui à cause de la masse des informations disponibles et la fluidité des contenus à en tirer.

La multitude de connaissances nécessaires, et constamment à jour, ne peut plus se trouver, d'une façon utile et cohérente, à l'intérieur du cerveau de quelques personnes généralistes, pas plus qu'entre les murs de l'école de quartier.

L'enseignant titulaire de classe deviendra donc beaucoup plus qu'aujourd'hui un encadreur, un animateur crédible, un vrai pédagogue, spécialiste de l'identification des sources d'information et de formation, pilote et guide de son groupe d'étudiants sur une période de deux ou trois ans dans l'accès à cette information.

À quelque niveau que ce soit, les étudiants devront passer au moins un tiers de leur temps en dehors de l'école, en contact avec la vie, la nature, les milieux de travail, regroupés par centres et niveaux d'intérêt, au-delà de leur appartenance à une école ou à un campus.

Au niveau primaire, c'est l'environnement immédiat qui serait ainsi peu à peu apprivoisé dans un circuit excentrique à partir de la maison et de l'école. Au secondaire, cette recherche extérieure viserait à connaître et à comprendre l'organisation de la société, la qualité de vie et les milieux de travail.

Au collégial, l'organisation du temps libre, l'organisation du travail manuel, intellectuel ou professionnel, la démocratie et les droits et libertés seraient les champs à explorer.

Les étudiants et les élèves seraient invités invités en début d'année et à périodes régulières à préciser leurs champs d'intérêt, les domaines de leurs préoccupations, les secteurs d'activité qui les fascinent ou qui les passionnent. L'informatique permettrait ensuite de regrouper ceux qui ont manifesté des aptitudes, des goûts ou des intérêts de niveau comparable pour une même activité ou un même sujet.

Les réunir et les mettre en contact avec les milieux de vie devient alors une question d'organisation, de logistique, de discipline. L'étudiante ou l'étudiant voient ainsi ce qui les motive et les intéresse plutôt que ce qu'on a décidé pour eux, des mois à l'avance et en vrac.

On devrait évidemment faire appel, pour les accueillir en dehors de l'école, à des volontaires qui, dans la société, ont développé connaissances et expertise, par goût, par motivation et par passion, pour ces mêmes domaines. C'est une contribution souhaitable et souhaitée.

Le professeur titulaire de groupe verrait alors sa tâche définie : celle de préparer ses élèves à ce contact extérieur dans « l'école hors les murs ». La vraie école de demain sera en grande partie dans les milieux de vie.

Il est, en effet, facile de comprendre que si un professeur parle à ses élèves du métier de menuisier ou de la profession d'avocat, il puisse ne pas vraiment les intéresser.

Il est aussi facile de concevoir qu'un médecin, expliquant la santé et son métier à des étudiants à l'école et qui n'ont pas pour la plupart manifesté le désir de s'informer à ce sujet, ait également peu de succès.

Il est cependant certain que si on regroupait, à l'intérieur du processus scolaire, les étudiants qui s'intéressent au métier de la construction ou à la biologie et si, par groupes de cinq ou huit, on les amenait sur les chantiers, dans les ateliers ou les laboratoires, guidés par des artisans ayant 20 ou 30 ans de métier, ils apprendraient plus en quelques après-midi qu'en des semaines de cours théoriques.

L'école, ce n'est pas d'abord un bâtiment, un campus et des services collectifs. C'est un concept avant d'être un lieu. C'est la relation de confiance, de curiosité et de motivation qui s'établit entre les professeurs et les élèves.

Plutôt que de l'imaginer dans le contexte comptable où l'enferme le Conseil du trésor et qui oblige à trouver les moyens de maintenir sinon d'accroître, en volume d'heures de disponibilité, la tâche des enseignants, il faudrait au contraire accepter de leur donner du temps, beaucoup de temps, pour bâtir cette complicité et cette crédibilité essentielles, et pour préparer les élèves et les étudiants à des contacts extérieurs qui donneraient tout leur sens ensuite aux enseignements en classe.

On ne parle plus alors le langage dépassé qui est encore celui de la relation entre le syndicat et le gouvernement, entre l'école et les élèves aujourd'hui.

On est encore loin, bien sûr, de l'école « hors les murs ». C'est pourtant la seule qui pourrait correspondre aux besoins des jeunes d'aujourd'hui et de demain, si l'on sait comprendre ce qu'ils nous disent quand ils essaient de l'inventer eux-mêmes faute d'y être conduits.

L'Hydro-Québec et les exportations d'électricité

JOHANNE BERGERON
et PHILIPPE FAUCHER

Respectivement chargée de cours et professeur au département de science politique de l'Université de Montréal, les auteurs viennent de terminer une étude intitulée « Hydro-Québec : la société de l'heure de pointe », qui paraîtra à l'automne. Les sous-titres sont du DEVOIR.

IL Y A quelques semaines, le premier ministre du Québec signait un article pour souligner les réalisations exceptionnelles de l'Hydro-Québec en matière d'exportation. Plus récemment, le vice-président à l'information de la société d'État publiait, à son tour, un texte vantant les avantages pour l'économie du Québec et ses travailleurs des exportations d'électricité à la Nouvelle Angleterre. Enfin, M. Robert Bourassa annonce la sortie d'un ouvrage qui défend un très fort accroissement des exportations d'énergie. Devant une telle unanimité et l'absence, d'ailleurs fort regrettable, de débat, on est en droit de s'interroger sur la raison qui motive une telle campagne.

Il faut craindre le pire, et en particulier une stratégie électorale éculée qui consiste à promettre, grâce à la réalisation de grands projets, travail et prospérité aux citoyens-électeurs. En effet, pour exporter de l'énergie il faut en produire et pour cela, il faut construire : bref, nous avons besoin d'une nouvelle Baie James et d'un siège social rénové. Dans ce contexte, électoral et partisan, la discussion autour des exportations d'énergie électrique nous paraît mal engagée.

Le Québec dispose actuellement d'importants surplus d'électricité que le bon sens commande de vendre. Dans la mesure où il existe des besoins à satisfaire et un marché ouvert de l'autre côté de la frontière, la conclusion paraît évidente : il faut exporter. La logique du raisonnement est imparable; il s'avère cependant qu'après examen, la réalité est beaucoup plus complexe.

D'abord, de quel type d'énergie parlons-nous, quels sont ces surplus qui font notre richesse ? Il s'agit, affirme la société d'État, de l'électricité rendue disponible par la différence entre la demande de pointe que l'Hydro-Québec doit satisfaire pendant de très courtes périodes et la demande de base, celle qui se manifeste de façon continue. De même, des surplus d'eau dans les réservoirs dus à une hydraulicité favorable, génèrent des excédents exportables. Si nous n'exportons que ce type d'énergie, soit des surplus temporaires libérés par une consommation interne moins importante que prévu, cela signifie, par définition, que ces excédents ne peuvent être vendus que sans garantie quant à la continuité de l'approvisionnement. Et c'est ce que l'Hydro-Québec a toujours fait.

Depuis 1912

Le Québec exporte de l'électricité excédentaire depuis 1912. Le volume et la valeur de ces ventes sont demeurés modestes jusqu'en 1978. Après la mise en chantier de LG-2, la production massive des centrales de la Baie-James venait s'ajouter au réseau dans le contexte d'une demande qui, affectée par des hausses substantielles et successives de tarifs (les hausses moyennes cumulées entre 1975 et 1983 s'élèvent à 280 %) et par une conjoncture économique difficile, décidait de se brancher plutôt sur les économies d'énergie.

Nous sommes en présence, ici, de surplus d'un tout autre genre que ceux dont il était question plus haut. Auparavant, il s'agissait de surplus en quelque sorte « naturels », déterminés par l'hydraulicité ou par les contraintes techniques qui interdisent à l'offre et à la demande de coïncider en tout temps. Les surplus actuels sont plutôt structurels et causés par les choix de l'entreprise. L'Hydro-Québec a surestimé, dans ses prévisions, la croissance de la demande et construit sur cette base prévisionnelle erronée des installations qui excèdent largement les besoins de la clientèle. Qu'on en juge : en 1983, l'énergie disponible à la consommation totalise 122.9 milliards de kWh (dont 34.6 milliards d'énergie importée, principalement de Churchill Falls); or les ventes aux abonnés québécois n'ont absorbé que 89.1 milliards de kWh, ce qui fait apparaître des surplus de l'ordre de 33.8 milliards de kWh, soit l'équivalent de 38 % des besoins internes.

Si l'entreprise d'État a raison de se consacrer à la résorption de ces surplus, il faut bien comprendre que l'Hydro-Québec est en grande mesure responsable de l'existence de surplus d'une telle ampleur.

C'est donc bien d'excédents non pas seulement d'énergie mais aussi de puissance, structurels et durables, qu'il doit être question dans le débat sur les exportations d'électricité. L'enjeu des ventes à l'extérieur dépasse la question de l'écoulement des surplus, mais concerne fondamentalement l'exportation d'énergie ferme et garantie sur les marchés. Doit-on réserver à l'exportation la production de certaines centrales, ou même encore investir dans des installations de production et de transport pour satisfaire la demande des marchés externes ? Le fait que l'Hydro-Québec se pose aujourd'hui publiquement la question et semble, bien que timidement, y répondre par l'affirmative dénote un changement d'attitude important.

La société d'État a sans cesse privilégié le marché interne, conformément à son mandat, n'exportant que les excédents dégagés après satisfaction de la demande locale. L'entreprise a toujours considéré qu'il était dans son intérêt de dépendre le moins possible des marchés externes. Comme entreprise publique qui n'est pas astreinte à rechercher un profit maximal, pourquoi se rendre vulnérable aux soubresauts des marchés extérieurs alors que les revenus internes ont, sans jamais faire défaut, assuré une couverture plus que satisfaisante des besoins financiers ?

Les « vertus » du commerce international

Si l'on découvre aujourd'hui les vertus du commerce international, c'est évidemment en grande partie à cause de l'ampleur des surplus disponibles. Ceux-ci sont tellement importants que les lignes de transport et les installations d'interconnection entre réseaux sont insuffisantes, voire inexistantes. Remédier à ce retard inexcusable prendra encore quelques années et, pendant ce temps, l'eau s'écoule.

Du point de vue de l'entreprise, les avantages associés à l'exportation ne sont pas évidents. L'Hydro-Québec se trouve en situation de monopole et contrôle son marché interne. À l'extérieur, elle doit faire face à la concurrence des réseaux voisins, subir les fluctuations des prix et se soumettre aux variations du taux de change. Il s'agit d'une perte de contrôle et de pouvoir d'autant plus importante que la performance et la qualité du service de l'entreprise feront l'objet d'une constante comparaison. Enfin, les exportations multiplient les intervenants institutionnels. La vie de l'entreprise se trouve désormais étroitement associée aux processus politiques et administratifs, tant au niveau provincial que fédéral.

Qu'en est-il des marchés acheteurs ? Le marché américain est-il aussi prometteur qu'on l'affirme ? Encore ici, des précisions s'imposent. La raison de notre succès tient évidemment à notre capacité de fournir à un prix avantageux et en grande quantité l'électricité nécessaire. Mais deux obstacles majeurs sont susceptibles de limiter la croissance des exportations québécoises.

D'abord, il est fort probable que notre avantage comparatif ait une origine conjoncturelle plutôt que structurelle. Tout comme nous, les États de la Nouvelle-Angleterre disposent de capacités de production excédentaires; mais leurs coûts de production sont sensiblement supérieurs aux nôtres. Par les importations, ils économisent en combustible et en énergie chère à produire, ce qui permet aux entreprises du secteur de contenir les augmentations tarifaires.

Mais il suffirait d'une forte augmentation de nos coûts de production (suite à une forte hausse des taux d'intérêt, par exemple), d'une diminution significative du prix mondial du pétrole, ou encore que le gouvernement américain décide de subventionner le charbon, pour que notre marché d'exportation se rétrécisse considérablement.

Les producteurs américains, par ailleurs, craignent la dépendance énergétique auprès d'un seul fournisseur, tout amical et canadien soit-il. Ainsi ont-ils fixé à 20 % de leur consommation la part maximale des importations canadiennes. Cette norme ne fait qu'accroître la concurrence entre l'Hydro-Québec et l'Hydro Ontario sur ce marché.

Pour l'importateur comme pour l'exportateur d'énergie, une saine stratégie commerciale exige la conclusion de contrats à long terme portant sur de l'énergie ferme. C'est ce qu'exigent depuis longtemps les acheteurs américains. Or l'Hydro-Québec ne peut s'engager à exporter de l'énergie ferme au-delà de la période et en quantité supérieure aux excédents disponibles, étant donné la croissance prévue des besoins prioritaires québécois (c'est-à-dire au-delà de 1994, suivant les prévisions actuelles). Autrement, il faut accepter de construire des équipements pour satisfaire la demande d'exportation. C'est là que se situe l'enjeu réel du débat qui vient d'être relancé sur les exportations.

Produire pour exporter n'est certainement pas la meilleure solution, mais il faut bien admettre qu'à l'exception d'un nombre réduit d'industries, dont les plus importantes sont les alumineries et les pâtes et papiers déjà bien représentés au Québec, la disponibilité d'énergie électrique à bas prix n'est pas un facteur de localisation très attrayant. L'industrie et le gouvernement savent cela depuis fort longtemps. Dans ces conditions, si nous ne pouvons pas utiliser notre potentiel énergétique, aussi bien l'exporter. Tout dépend des conditions acceptées par l'acheteur.

Le complexe problème du financement

Si la disponibilité de la ressource nous donne un avantage conjoncturel, reste à résoudre le très complexe problème du financement. Une fois les installations construites, c'est l'acheteur qui, dans une situation de monopole bilatéral, possède l'avantage de la négociation. Le producteur est contraint de vendre, quel que soit le prix qui lui est offert. Qui dit que nous ne nous trouverons pas dans la situation qui est actuellement vécue par Terre-Neuve dans le contrat de vente de l'énergie des chutes Churchill qu'elle doit respecter ? Les garanties à exiger devront être fort importantes : à la mesure de l'investissement envisagé. Il faut au moins qu'en échange de garanties d'approvisionnement, le Québec obtienne des garanties d'achat fermes de l'acheteur, à des conditions permettant de couvrir, sur la période du contrat, les coûts de construction des installations de production et de transport, le coût du capital et l'amortissement, les coûts sociaux, incluant un taux adéquat de rémunération du capital et des clauses pour amortir les risques de change et l'inflation, tout cela pour une période de l'ordre de 30 ans. Il est bien improbable que de telles conditions puissent être réunies. S'il est permis de rêver, il ne l'est pas de chercher à abuser l'électorat avec des projets mirifiques. Il ne semble malheureusement pas exister de vaccin contre les éléphants blancs : or l'épidémie est à craindre dans les prochains mois.

Si, néanmoins, les obstacles à la stratégie d'extraversion sont levés et que l'on décide de se lancer dans un grand projet d'investissement pour l'exportation, l'économie du Québec ne devrait pas se contenter des seules retombées directes en termes d'emplois et d'achats locaux (du béton et des emplois temporaires comme dans le cas de la Baie James), mais cette stratégie doit s'inscrire dans le cadre plus large de notre développement économique. La construction de nouvelles centrales devrait servir prioritairement au développement du savoir-faire québécois et à l'essor du potentiel technologique. À ce titre, la politique d'achat devra être très discriminatoire. Mais la question la plus importante est celle de l'utilisation des revenus d'exportation. Contrairement à ce qu'affirme l'Hydro-Québec, ce ne sont certes pas les bénéfices d'exportation qui permettent à l'entreprise de maintenir ses tarifs parmi les plus bas d'Amérique du Nord. On remarque plutôt que l'accroissement des exportations depuis 1975 s'est accompagné de fortes hausses tarifaires sur le marché interne, et que l'écart entre les tarifs québécois et ceux des autres réseaux était beaucoup plus important au moment où la valeur nette des exportations était presque négligeable. Encore une fois, la stratégie d'exportation doit s'accompagner d'une politique de développement.

Plus de 10 ans après la crise du pétrole, le Québec n'a toujours pas su se donner une politique de l'énergie. Après sept ans d'une léthargie coûteuse, l'Hydro-Québec et le gouvernement semblent résolus à accorder une attention prioritaire à la question des exportations énergétiques. Encore faudrait-il s'assurer qu'il ne s'agit pas ici d'une stratégie pré-électorale pour récupérer, *in extremis*, le thème de bataille favori de M. Bourassa.

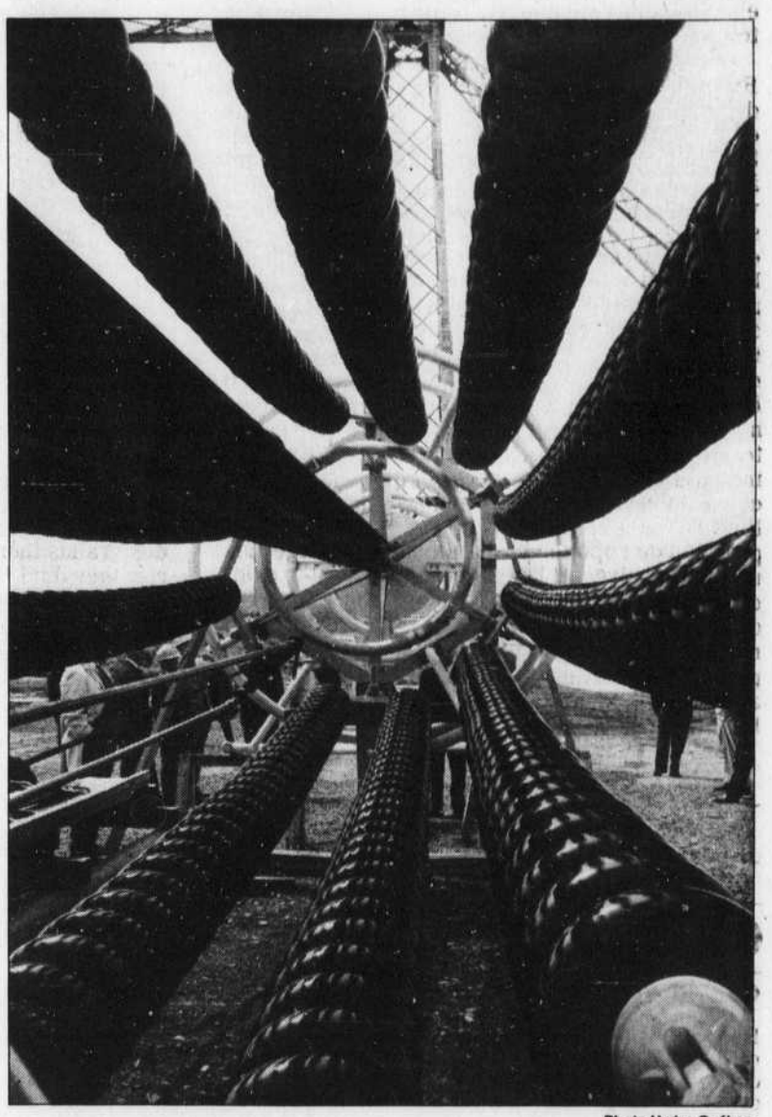

Photo Hydro-Québec

« Si l'entreprise d'État a raison de se consacrer à la résorption des surplus, il faut bien comprendre qu'elle est en grande mesure responsable de l'existence de surplus d'une telle ampleur. »

À Montréal,
de plus en plus,
les gens
bouquinent le soir.
Tôt ou tard...

RENAUD BRAY

jusqu'à minuit !

7 soirs par semaine!

5219, Côte-des-Neiges — 342-1515

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Une étude

pour les arts de la scène et de proposer des modèles d'équipement fonctionnels, accessibles, économes en frais d'exploitation et parfaitement à jour sur le plan technique.

Les signataires de l'entente notent «des problèmes majeurs» en arts de la scène qui tiennent surtout à l'insuffisance des équipements, à la mauvaise utilisation des salles et à leur inadaptation aux exigences des domaines spécialisés.

«Il existe une pénurie particulièrement tragique de salles intermédiaires de diffusion spécialisées sur le territoire de Montréal et une pénurie de salles de diffusion multidisciplinaires sur le territoire périphérique de Montréal-centre» lit-on dans le document de l'entente.

Les centres de production et les centres de diffusion, en nombre insuffisant, ne correspondent plus aux normes professionnelles d'aujourd'hui et ne conviennent pas aux besoins de leurs utilisateurs.

Le document note en outre que les grandes salles restent inaccessibles à la majorité des troupes à petits budgets.

«L'absence d'équipement de production et de diffusion spécilalisé gêne le rendement d'organismes majeurs et compromet tout espoir de concertation et de collaboration fructueuse entre les organismes qui ont des affinités.»

Les signataires de l'entente en viennent même à la conclusion que les structures administratives et la gestion des salles de spectacles «sont à redéfinir, voire même à réinventer».

Le Conseil des arts devra préparer, entre autres choses, une grille d'analyse des besoins en tenant compte de trois types d'équipement: les équipements actuels conçus à l'usage exclusif ou quasi exclusif d'institutions; les équipements spécialisés sans égard à leur rayonnement territorial; les équipements spécialisés ou multidisciplinaires à vocation territoriale, particulièrement les salles contenant entre 300 et 800 places.

C'est la première fois que le Conseil des arts de la CUM a les moyens de constituer un inventaire et le mandat de proposer des orientations de développement dans toute l'île de Montréal. Dans la réalisation de sa mission, il s'adjoint un comité de supervision de l'étude dont le mandat, outre la bonne marche du protcole d'entente, va jusqu'à consulter lui-même des individus ou des organismes du milieu et à encadrer les consultants.

Outre le Conseil des arts, des représentants du Service des activités culturelles de la ville de Montréal, des représentants des municipalités de banlieue et du ministère des Affairer culturelles composeront le comité de supervision.

Le conseil de la CUM doit aussi approuver la nomination, pour un mandat de quatre ans, de 22 personnes au conseil d'administration du Conseil des arts, et la nomination de M. Jean-Pierre Goyer à sa présidence, de Mme Madelaine Saint-Jacques et de M. Guy Lacoste à la vice-présidence.

◆ Turner

béral du Canada. Selon John Turner, le premier ministre du Canada a fait alors d'importantes concessions, qui risquent d'avoir de graves conséquences sur l'avenir économique et politique du pays. Il lui apparaît regrettable que M. Mulroney se soit si docilement plié aux volontés du président Reagan, en acceptant d'abolir l'agence de tamissage des investissements étrangers, d'abolir le programme national énergétique et de reviser le système de défense du nord en faveur d'une nouvelle entente, « avant que les députés et le Canada en aient pris connaissance ».

En contre-partie, le Canada n'a rien obtenu des demandes qu'il avait formulées à l'endroit des Etats-Unis, soutient M. Turner, qui trouve particulièrement navrant à cet égard, l'accord qui prévoit que l'ancien premier ministre ontarien Bill Davis ainsi qu'un émissaire de l'administration américaine se pencheront sur le dossier des pluies acides. « A force de se pencher, on risque de rester courbés ».

De la viste du président américain à Québec, M. Turner conclut que M. Reagan est « débarqué avec sa commande, une longue liste, et il a tout obtenu ». Ce qui a inspiré hier une vigoureuse mise en garde à l'endroit du président des États-Unis et du premier ministre du Canada: « Nous sommes ouverts aux affaires, mais nous ne sommes pas à vendre ».

Cette relation entre le Canada et les Etats-Unis, John Turner la veut néanmoins cordiale mais une relation de partenaire plutôt qu'une relation de « propriétaire à locataire », une relation marquée du signe du signe du courage, celui de savoir dire la vérité que cela plaise ou non, le courage de dire, par exemple, que la course aux armements doit cesser.

Quelque 200 libéraux participent depuis hier à cette réunion du conseil général du PLC-Québec, formé essentiellement des députés, des candidats défaits aux élections du 4 septembre, des présidents des associations de comtés et membres du conseil de direction. Ils doivent se pencher sur les moyens à prendre pour rebâtir le parti au Québec et s'entendre sur des propostions concrètes en vue de réformer les statuts et structures du parti. De son coté, le caucus a tenu hier une réunion au terme de laquelle il faut décidé la formation d'un sous-comité de six députés qui veillera à ce que dorénavant, les attaques de l'opposition aux Communes réflètent les préoccupations Québec. Il s'agit de faire en sorte que les députés anglophones des autres régions consultent la députation du Québec avant d'intervenir sur des dossiers qui concernent le Québec. Les débats, qui se dérouleront aujourd'hui à huis clos, aborderont le point litigieux du financement du parti. Certains députés, dont M. Raymond Garneau, avaient mené une vive lutte au conseil de direction de Toronto, pour empêcher la direction nationale de changer les règles du jeu et obliger la section québécoise à faire les frais de la faiblesse du parti dans les autres provinces.

Dans son discours d'ouverture, M. Turner a indiqué que le caucus du Québec à Ottawa devra « retrouver sa québécitude » et profiter de l'impuissance des conservateurs « anonymes, invisibles et silencieux », pour se porter à la défense des intérêts du Québec. Plus tôt dans la journée, participant à une émission sur les ondes d'une station anglophone, M. Turner a accusé de gouvernement Mulroney de commettre des gestes « vulgaires, indécents et hypocrites », en expurgeant les conseils d'administration des sociétés d'Etat fédéral de leurs membres identifiés au Parti libéral. « Il y a eu 1,200 nominations faites par le gouvernement conservateur en l'espace de six mois seulement. C'est extravagant et exagéré, surtout que le premier ministre nous avait promis, pendant la campagne électorale de mettre un terme aux nominations partisanes ».

◆ L'Éthiopie

des, la terreur blanche puis la terreur rouge, ont privé ce pays à un moment où il en a tant besoin, de l'énergie de toute nation, c'est-à-dire son élite. Les éléments les plus conscients et les plus instruits, les cadres ou les futurs cadres, les professionnels, qu'ils soient de gauche ou d'ailleurs, furent tout simplement neutralisés, soit exécutés, soit ont disparu, soit emprisonnés, soit ont pris le dur chemin de l'exil.

L'instauration d'un pouvoir personnel, rigide et intolérant à l'égard des opposants et qui, de surcroît, a fait montre parfois d'une rare sévérité à leur égard, sème l'insécurité et entretient plutôt la peur que le respect. De peur de commettre des erreurs et de s'attirer le courroux d'un quelconque commandant, il vaut mieux ne pas prendre d'initiative quelle qu'elle soit. Aussi, les pouvoirs de décision sont-ils détenus par un nombre infime de responsables, exigeant un long processus bureaucratique avec tout le cortège qui s'ensuit. Par ces actes antérieurs, par la tendance de plus en plus nette à la concentration des pouvoirs entre ses mains, s'entourant de fidèles ayant sa confiance, et non pas nécessairement la compétence requise, le choix étant fonction plus de la soumission à sa personne que des impératifs d'efficacité et de la situation socio-économique du pays, le président Mengistou n'innove en rien l'art de gouverner du régime précédent.

On ne cesse de rappeler que le régime unilitaire a réussi à maintenir jusqu'ici les frontières de la Nation héritées de l'empereur. Par contre, il n'aurait pas fait preuve d'imagination puisque, comme à l'époque du régime précédent, il semble avoir opté pour une solution militaire avec toutes les conséquences que cela entraîne sur l'économie du pays. Donc, depuis 10 ans, les conflits internes et aux frontières se sont poursuivis et même avec une plus grande intensité, du fait que les mouvements de libération prennent souvent l'initiative sur le terrain pour mettre à profit la situation révolutionnaire et parfois cahotique de l'Éthiopie. Les mouvements de libération de l'Érythrée, du Tigré, des régions Oromo, de l'Ogaden et du territoire des danakils continuent de contester leur appartenance à l'entité dénommée Éthiopie et le montrent par d'intenses activités de guérilla et certains d'entre eux comme celui du Tigré et de l'Érythrée, par le contrôle d'une partie du territoire qu'ils revendiquent.

Devant de telles revendications d'indépendance et rien de moins de ces mouvements, le régime du colonel Mengistou oppose la même intransigeance et se veut intraitable. Et, comme les membres du Dergue sont d'abord militaires avnt d'être marxistes, ils ont une analyse de la situation qui est nécessairement influencée par un sentiment nationaliste ou patriotique. Aussi, conçoivent-ils difficilement une défaite sur le terrain ou une sécession d'une quelconque province. Dans ce domaine, ils estiment qu'ils ne peuvent tout de même pas se permettre de faire moins que le régime de l'empereur, surtout après avoir exécuté la plupart de ses généraux, au lendemain de leur prise de pouvoir, leur reprochant d'avoir gardé la défense de la Nation dans un piètre état.

En conséquence, toute concession aux mouvements de libération, soit-elle une simple trêve pour permettre l'accès de secours aux victimes de la famine, ne saurait être admise car elle ouvrirait, selon le Dergue, la voie au commencement de la fin de l'Éthiopie.

L'Érythrée, dont la poursuite de la guerre aurait déjà fait environ 300,000 morts, plus encore que les autres régions, est considérée vitale pour l'arrière-pays en raison de sa côte maritime longue de 800 kilomètres environ sur la Mer Rouge. Pour le colonel Mengistou, l'avènement d'un régime socialiste en Éthiopie rendrait toutes ses revendications, sans exception, illégitimes, étant donné que, selon lui, la Révolution en cours en Éthiopie oeuvre dans l'intérêt et pour le bénéfice de toutes les populations exploitées auparavant par le système « féodo-bourgeois » imposé par l'empereur. Pour ces raisons politiques, économiques et sociales, les autorités éthiopiennes n'envisageraient pas à ce stade une solution fédérale. Le pays ne serait pas suffisamment prêt pour tenter une telle aventure avec tout le risque que cela comporte. Par contre, quelques indications sont données pour une possibilité du règlement du problème par l'octroi d'une certaine autonomie aux régions. À cet égard, il faut souligner l'existence d'une Commission spécialement chargée de la question des nationalités au sein du Parti Unique créé en septembre dernier.

Dans un pays dont l'agriculture emploie et fait vivre 85 % de la population totale, constitue 90 % de son exportation et représente plus de 50 % du produit national brut, seul 25 % du budget national est alloué à ce secteur, alors que 43 % est consacré à la défense nationale et à l'achat d'armes.

De plus, toute l'énergie des populations est consacrée aux efforts de guerre, « l'Éthiopie socialiste ou la mort » étant le mot d'ordre donné : constitution d'une milice forte de 250,000 personnes, instauration d'un service militaire obligatoire depuis juin 1983 au-delà de 18 ans, une série de campagnes d'envergure nationale dont la dernière en date est celle de l'Étoile Rouge de 1982 en Érythrée qui a été d'ailleurs tenue en échec. Les poches de résistance un peu partout dans le pays, les actions d'une guérilla avec le soutien de la campagne, surtout dans le Nord, non seulement démoralisent les troupes lasses de ces conflits sans issue, mais perturbent sérieusement les rares voies de communications à l'intérieur du pays. Les attentats répétés sur la ligne de chemin de fer Addis Abéba-Djibouti, par exemple, ont entraîné l'arrêt pour une période plus ou moins longue de l'utilisation de cette voie, pourtant vitale à l'économie du pays et à celle de la République de Djibouti.

◆ Le Pérou

tis conservateurs et les chefs militaires — sont prêts à accepter une victoire de l'APRA, disent les diplomates, mais ils pourraient empêcher M. Barrantes de prendre ses fonctions dans l'éventualité de son élection à la présidence.

Ils ajoutent que la récente déclaration du ministre de la Guerre, M. Julian Julia, selon laquelle l'armée s'inclinera devant une victoire de l'IU, visait essentiellement à dissiper les appréhensions d'un coup d'État.

M. Barrantes soupçonne les anticommunistes de comploter pour lui barrer la route du pouvoir, afin qu'il ne puisse jamais mettre à exécution sa promesse de déclarer un moratoire sur la dette extérieure et de nationaliser les grandes entreprises privées.

L'IU, qui condamne le « Sendero », propose d'établir dans les zones troublées des administrations régionales autonomes pour se rallier les appuis des paysans qui soutiennent actuellement la guérilla.

De son côté, le « Sendero » voit dans les candidats de la gauche des opportunistes, trop faibles pour l'emporter sur les riches, et les guérilleros ont lancé un appel à boycotter les élections, qu'ils qualifient de simulacre.

Ils ont aussi menacé de mort les paysans de la région d'Ayacucho qui iraient voter demain, après avoir parcouru les campagnes en apposant sur les cartes électorales le sceau de la faucille et du marteau. C'est d'Ayacucho qu'est parti il y a cinq ans leur lutte insurrectionnelle, qui a coûté la vie jusqu'ici à 4,300 personnes. Les paysans ont d'autant plus peur que le vote est obligatoire. Ils craignent également, s'ils s'abstiennent, de passer pour des sympathisants du « Sendero ».

Également, les guérilleros maoïstes du « Sentier lumineux » ont coupée les doigts de deux jeunes du village de Chunqui dans l'Ayacucho pour dissuader les habitants de participer aux élections prévues demain, ont déclaré des militaires et des habitants.

Une même campagne de la guérilla avait bloqué en novembre 1983 les élections municipales dans 82 districts des Andes.

Depuis cette époque, les maquisards maoïstes du « Sendero » ont gagné du terrain au nord de leur fief d'Ayacucho, en direction du bassin amazonien. Malgré cela, leur insurrection ne joue qu'un rôle secondaire dans la campagne électorale.

D'après une récente étude, les Péruviens ne sont que 22 % à considérer que le « Sendero » soit l'un des trois grands problèmes de leur pays à l'heure actuelle. Pour la majorité des électeurs, la situation économique est de loin le problème prioritaire.

Le niveau de vie des Péruviens est retombé à ce qu'il était en 1965, conséquence de divers facteurs qui sont les sévères compressions du crédit extérieur, la chute des cours des exportations minérales, les inondations et les actes de sabotage des rebelles. Deux-tiers des travailleurs péruviens n'ont pas d'emploi à plein temps.

Selon les sondages, c'est l'aggravation économique qui est responsable de la désaffection que connaît l'AP, le parti au pouvoir, ne recueillant plus aujourd'hui que 6 % des intentions de vote, alors que M. Belaunde avait remporté 45 % des suffrages dans les élections de 1980, qui avaient mis fin à 12 années de régime militaire.

Les diplomates estiment que tout futur gouvernement devra veiller, pour maintenir l'économie en état de marche, à ce qu'il n'y ait pas d'arrêt de l'aide extérieure. Les États-Unis, qui sont les premiers pourvoyeurs de capitaux du Pérou, ont prodigué une aide de $520 millions US à l'administration Belaunde.

Mais l'APRA, fondée en 1924 en tant qu'alliance « anti-impérialiste » risquera de s'aliéner une partie du Congrès américain si, une fois au pouvoir, elle applique ses intentions de développer les relations du Pérou avec les nations communistes, disent les commentateurs.

De l'avis des diplomates, un gouvernement de l'APRA appuiera les sandinistes au Nicaragua, élèvera au niveau des ambassadeurs les relations avec Cuba et établira des relations diplomatiques avec la Corée du Nord.

La revue *Oiga* a déclaré que cette dernière, à la suite de la rencontre que M. Gardia a eue en 1983 avec le président nord-coréen Kim Il-Sung, a apporté une aide d'un million de dollars à l'APRA.

De telles informations ne sont pas confirmées, mais il est sûr que la campagne de M. Garcia, généreusement financée, lui vaudra de recueillir environ 40 % des suffrages, selon les derniers sondages, contre 21 % pour M. Barrantes.

Viennent ensuite le candidat du PPC, M. Louis Bedoya, 66 ans, qui obtiendrait toujours d'après les sondages 12 % des voix, et celui de l'AP, M. Javier Alva Orlandini, seulement 6 %. Quant à l'ancien président militaire Francisco Morales Bermudez, âgé de 63 ans, les sondages lui donnent moins de 2 % des intentions de vote.

Selon les pronostics, il est peu probable que ni M. Garcia ni M. Barrantes n'obtiendront demain la majorité absolue, ce qui nécessitera un deuxième tour en mai.

« La grande question de ce second tour sera de savoir jusqu'où le Pérou pourra se permettre de se tourner vers la gauche », a déclaré à Reuter le commentateur Manuel Torrado.

◆ Québec

berge.

Sera également réétudiée la composition de l'institut de recherche devant fournir des données sur les salaires du secteur privé et public à partir desquelles les salaires seraient négociés. Les syndicats le souhaitent paritaire; le projet de loi prévoit que l'Assemblée nationale nommera le trio de la direction.

Dans le réseau de la santé, la Fédération des Affaires sociales met de l'avant son code d'éthique devant régir les modalités de l'exercice de la grève alors que le projet de loi stipule des quotas précis de personnel à respecter selon le type d'établissements.

A l'issue des discussions, le porte-parole de la Coalition intersyndicale, Louis Laberge, a invité les syndiqués à se rendre à Québec samedi prochain pour manifester devant le parlement contre ce projet de loi.

M. Laberge s'est montré particulièrement outré de ce que les négociations locales se feront sans droit de grève de même que le règlement des salaires de la deuxième et troisième année de la convention. Ce qui fait dire à M. Laberge que « le droit de grève n'existe quasiment plus ».

De son côté, M. Michel Clair, président du Conseil du Trésor, a signalé qu'il était « conscient de la difficulté pour les syndicats de sortir des vieilles habitudes... des ornières de l'affrontement. »

◆ Liban

Damas, veine jugulaire de la métropole cosmopolite libanaise vers l'hinterland arabo-musulman, devient la ligne de séparation de deux univers qui n'ont cessé, depuis, de graviter dans des orbites différentes.

Pendant huit ans le conflit met face à face les milices chrétiennes et leurs adversaires regroupés au sein de la coalition palestino-progressiste sous le mot d'ordre de la révolution au bout du fusil.

Se rejetant mutuellement la responsabilité du conflit et de ses rebondissements, ils feront flamber le Phoenicia et le Saint-Georges, joyaux de l'industrie hôtelière d'Orient et pilleront la British Bank et les établissements de la célèbre Rue des Banques pour alimenter leur trésor de guerre.

La Quarantaine, Damour, Tell-el Zaatar, en 1976, puis Sabra-Chatila, en 1982, passeront dans l'histoire comme de sanglantes illustrations de la déraison humaine. Selon les estimations des officiels libanais faites au cours de la première grande trêve de l'année 1976-77, la guerre avait déjà fait à l'époque 100,000 victimes.

La Kalatchnikov, le fusil d'assaut soviétique, symbole des luttes de libération du tiers monde dans les années 1950-60 et son équivalent américain le M-16 seront vite déclassés au profit des batteries de DCA transformées en mitrailleuses à tirs rapides.

Elles-mêmes seront supplantées par les missiles, les bombes à fragmentation et les bombes à implosion lâchées lors du siège de Beyrouth, en juin 1982, par les Israéliens à la poursuite des dirigeants palestiniens, et en 1983, par la terrifiante artillerie de marine du destroyer américain *New Jersey*.

En février 1984, la plus importante armada de l'après-guerre était déployée au large des côtes libanaises. S'y côtoyaient, à quelques encâblures, la flotte soviétique dont les alliés syriens s'opposaient à la constitution d'un axe pro-américain — Le Caire, Jérusalem, Beyrouth — et la marine de guerre de quatre pays de l'OTAN (États-Unis, France, Grande-Bretagne et Italie), accourus deux ans plus tôt sous la bannière de la Force multinationale.

Derniers arrivés, les Occidentaux partiront les premiers, sous le coup de boutoir d'une mystérieuse organisation à l'efficacité redoutable — le Jihad islamique — les uns, les États-Unis, sans délai, les autres, les Français, sans précipitation. Ils laissaient en 18 mois près de 300 victimes, tuées dans des attentats contre les quartiers généraux américains et français à Beyrouth.

Les Israéliens, sollicités dès 1976 par le camp chrétien, prennent pied au Sud-Liban en 1978, avant de pousser aux portes de Beyrouth, quatre ans plus tard. Au printemps 1985, opérant une retraite sans gloire sans avoir rempli aucun de leurs objectifs initiaux, ils dénombreront près de 650 tués et 3,000 blessés, dans ce que l'un des leurs qualifiera de « Guerre des dupes ».

Les Syriens, premiers intervenants, d'abord avec l'accord tacite de Washington et des chrétiens, puis contre eux, campent dans la plaine de la Bekaa, sous l'autorité d'un chef habile, Hafez al-Assad, mais dont l'hospitalisation prolongée, en novembre 1983, a démontré la vulnérabilité du régime qu'il a instauré il y a 15 ans à Damas.

Les Palestiniens, auparavant, avaient perdu le Liban, où ils étaient implantés militairement depuis 14 ans, reprenant en décembre 1984, pour la 4e fois en une génération — un record — le chemin de l'exil.

Génération orpheline d'un espoir révolutionnaire, selon l'expression d'un diplomate occidental, la coalition hétéroclite des palestino-progressistes, jadis fer de lance de la contestation arabe, s'est, elle, disloquée dans un rejet mutuel.

Les chrétiens libanais, repliés dans le Marounistan, selon l'expression d'un journaliste américain, compensent, eux, leur solitude par une dévotion sans limite à la mémoire de leur chef fédérateur, Béchir Gemayel, éphémère président du Liban. Une poignée de ses fidèles, nostalgiques, se révolteront en mars de cette année contre son frère et successeur, le président Amine Gemayel.

Dix ans après la tragique fusillade d'avril 1975, alors que se pose la question de la survie de l'État libanais, le pays est déconnecté, la population atteinte du syndrome de Beyrouth, sorte de rétrécissement du champ affectif et mental.

Chaque clan mène désormais sa petite guerre pour la survie des intérêts de sa communauté avec pour seul horizon, les uns le Mont Liban, refuge traditionnel des chrétiens, les autres, une bande côtière de 40 km allant de Beyrouth-Ouest vers le sud du Liban, où maquisards chiites mais également communistes et d'autres entretiennent, au grand dam de bon nombre de pays arabes et d'Israël qui croyaient s'en être débarrassés à Beyrouth, le seul foyer de guérilla dans le monde arabe.

Hier, un détachement symbolique de 150 hommes de l'armée libanaise, soutenu par un unique blindé, est entré à Nabatiye, évacuée la veille par Israël. Il venait de Saïda, où des affrontements inter-communautaires se poursuivent en l'absence de renforts suffisants de l'armée pour séparer les combattants.

L'arrivée du détachement de l'armée à Nabatiye a été saluée par des bravos d'une population à majorité chiite qui redoute une extension des affrontements de Saïda à leur ville.

À Saïda, des affrontements se sont poursuivis hier de façon sporadique pour le 25e jour entre chrétiens, musulmans fondamentalistes, Palestiniens et unités de l'armée, dont les effectifs sont si faibles qu'elle n'a pu que dépêcher la petite force symbolique à Nabatiye.

Les affrontements de Saïda ont coïncidé avec la rebellion des « Forces libanaises » (FL-rassemblement des milices chrétiennes) contre le président Gemayel, officiellement pour tenter de le forcer à renoncer à ses étroites relations avec la Syrie. les FL ont pris le contrôle des faubourgs-est de Saïda. Nombre de Libanais redoutent que cette action n'entraîne les milices druze et musulmane à se lancer à l'assaut des positions chrétiennes dans tout le sud et le centre du pays, ainsi qu'à Beyrouth-Est.

Selon certaines analyses, Israël ne verrait pas d'un mauvais oeil une telle opération, dans la mesure où les chrétiens de Jezzine n'auraient guère d'autre choix que de fuir vers le sud, renforçant ainsi la zone tampon qu'Israël entend établir en territoire libanais sur sa frontière internationale en vue d'assurer la sécurité du nord de son territoire.

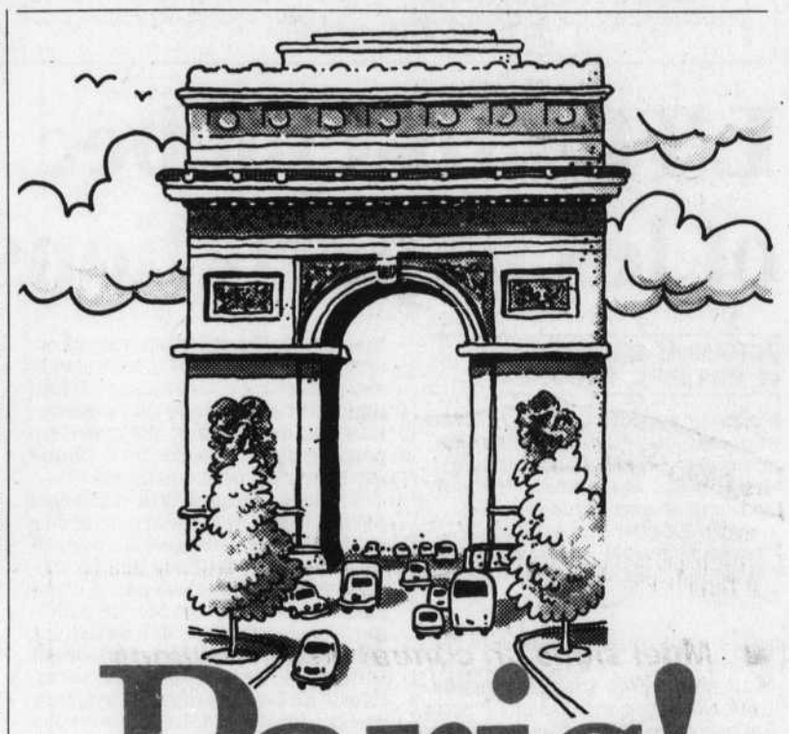

Paris!

à partir de

659$

J'achète!

C'est l'aller-retour à bord d'un avion gros-porteur d'Air Canada!

Là au moins, j'ai l'esprit tranquille. Je pars à l'heure, j'arrive à l'heure. Pas d'improvisation. Air Canada est fiable et efficace, au sol comme en vol. Et je voyage en service Hospitalité de l'Intercontinental, reconnu comme l'un des meilleurs au monde.

J'appelle Air Canada au 932-2211 ou mon agent de voyages au sujet des conditions relatives à la longueur des séjours et aux dates de départ et de retour. Le DRF: 719. Du 22 juin au 4 juillet 1985: 659 $. Du 5 juillet au 8 août 1985: 699 $. Prix en vigueur sur certains vols seulement. Les places sont limitées.

Fais ta valise!

AIR CANADA

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE CAHIER 2

Montréal, samedi 13 avril 1985

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ *Chrysler s'entend avec GM et Toyota*

Chrysler a conclu un accord hors-tribunal avec General Motors et le constructeur japonais Toyota, annulant ainsi ses poursuites judiciaires engagées en janvier dernier contre l'association des deux géants de l'automobile pour la construction d'une usine en Californie.

En annonçant hier cet accord hors-tribunal, le troisième constructeur automobile américain, a indiqué que GM et Toyota ont accepté de réduire à huit ans, au lieu de 12 ans dans le projet initial, la période durant laquelle les deux firmes pourront coopérer activement. La durée de fonctionnement de l'entreprise commune elle-même, située à Fremont en Californie, reste néanmoins fixée à 12 ans.

L'accord prévoit également que GM ne pourra pas, durant les 12 prochaines années, acheter directement à Toyota, pour les importer aux États-Unis ou au Canada, d'automobiles du même type que celles construites à Fremont.

L'usine de Fremont dont la remise en marche a coûté $ 400 millions US a commencé depuis quatre mois à produire des automobiles conçues par Toyota et baptisées Nova, au rythme de 60,000 unités pour la première année. Ce rythme de production sera porté à 250,000 unités par an à partir de la mi-1986.

■ *$ 100 millions pour Hayes-Dana*

Les ventes trimestrielles de la société Hayes-Dana Inc. ont dépassé le cap des $ 100 millions, pour la première fois de son histoire au cours du dernier trimestre.

Les ventes réalisées par le fabricant diversifié de St-Catharines en Ontario se sont élevés à $ 103.9 millions pour la période de trois mois close le 31 mars 1985, soit une hausse de 8.8 % par rapport à la même époque de l'exercice 1984. Le marché de véhicules routiers et particulièrement des camions lourds est en outre demeuré fort solide après avoir enregistré des chiffres records en 1984.

Le bénéfice net est néanmoins en baisse. Il a été de $ 4.3 millions ou 28 cents par action pour ce premier trimestre, par rapport à $ 4.7 millions ou 31 cents par action en 1984. Le rendement des capitaux propres des actionnaires a tout de même été de plus de 18 %.

« Il est évident que les pertes continues encourues par Wix Inc. ont nui au montant des bénéfices réalisés pour ce premier trimestre. Il en va de même pour les fortes dépenses relatives au commencement de notre nouveau programme de corps d'essieux destiné aux camions Truck », a déclaré le président de Hayes-Dana, M. Vern Oechsle, se référant à ces résultats. Il s'agit du premier trimestre à comprendre dans sa totalité les résultats de Wix dont Hayes-Dana avait acquis une participation majoritaire au cours du mois de novembre 1984.

À la Bourse de Toronto hier, le titre a gagné ⅛ à $ 11.

■ *Alcan vend ses intérêts colombiens*

Alcan Aluminium Ltée a vendu sa participation de 50 % dans Aluminio Alcan de Colombie à la société locale Industrias Metalurgicas Unidas S.A.

La vente de la participation s'est faite à la valeur au livre, soit environ $ 4.5 millions US, a précisé un porte-parole de la société montréalaise. La décision s'inscrit dans la stratégie de redéploiement des capitaux vers des secteurs plus prometteurs, a-t-il ajouté.

Aluminio Alcan deuxième transformateur d'aluminium en Colombie, exploite des installations de laminage de tôles et d'extrusion. Industrias Metalurgicas Unidas est le premier fabricant de batteries de cuisine dans ce pays.

Alcan perdait encore $ 1 pour clôturer la semaine à $ 33⅛, à la Bourse de Toronto hier.

■ *Mitel signe un contrat de $ 7 millions*

La compagnie Mitel vient d'annoncer que Mitel Datacom, une nouvelle filiale, a signé un contrat de $ 7.7 millions avec la compagnie C & L Communications de San Atonio au Texas.

Le fabricant international d'équipements de communications s'engage à fournir 20 mille cadrans téléphoniques à la compagnie américaine et cela dans les douze prochains mois. C and L Communications est l'un des plus importants fournisseurs américain de matériel de communication. La fabrication du cadran, le Smart-1, se fera dans l'usine de Mitel d'Ogdensburg dans l'état de New York.

Selon le vice-président à la mise en marché de la compagnie de Kanata, M. Peter Madsen, le carnet de commande du Smart-1 atteint maintenant $ 9 millions. Le Smart-1 élimine plusieurs étapes comme la nécessité de composer de longs codes téléphoniques. Il permet aussi un accès direct aux clients qui utilisent le système PBX ou les circuits ordinaires.

Le titre de haute technologie est inchangé à son niveau de support de $ 9.

■ *Bralorne montre un optimisme prudent*

Les revenus bruts de Bralorne Resources Limited ont augmenté de 8 % à $43,993,000 pour le premier trimestre de 1985, a révélé la société pétrolière de Calgary à l'issue de la réunion annuelle de ses actionnaires.

En bout de colonne, le bénéfice net a été de $ 1.2 ou deux cents par action, en hausse par rapport aux $ 1.1 million ou deux cents l'action affichés en 1984. Les fonds autogénérés ont cependant légè-rement diminué de $ 6.6 millions ou 25 cents l'action à $ 6.4 ou 24 cents par action.

La compagnie s'est dite « prudemment optimiste » quant à ses prévisions pour l'exercice entier de 1985. Selon ses dirigeants, l'amélioration escomptée des activités au Canada sera plus qu'effacée par les incertitudes entourant les opérations américaines.

■ *Kodak se diversifie dans les disquettes*

Le groupe américain Eastman Kodak, numéro un mondial de la photographie, a officiellement pris pied sur le marché mondial des disquettes informatiques, en rachetant pour $ 200 millions US Verbatim, une jeune société américaine à la recherche d'un second souffle.

L'offre publique de rachat de Verbatim, lancée par Kodak le 12 mars dernier et qui venait à échéance hier, a par ailleurs été prolongée jusqu'au début du mois de mai, a déclaré à l'Agence France Presse M. Peter Giles, vice-président de Kodak et directeur général de sa division mémoires de masse.

Verbatim possède sept usines aux Etats-Unis et à l'étranger. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de $ 170 millions US en 1984.

■ *La First Chicago fait exeption*

La First Chicago Corp, 9ème holding bancaire américain, a annoncé hier une baisse de 23 % de ses bénéfices nets au premier trimestre, due essentiellement à une provision de $ 15.8 millions US prise sur un prêt à une banque brésilienne.

La First Chicago Corp, qui coiffe la neuvième banque américaine, la First National Bank of Chicago, est ainsi la première des grandes banques américaines à ne pas annoncer une forte augmentation de ses bénéfices au premier trimestre. Les banques JP Morgan, Chemical, et Marine Midland ont déjà annoncé des hausses de bénéfices supérieures à 10 pc.

Les actifs totaux de la First Chicago étaient au 31 mars dernier de $ 40.6 milliards US.

Les banques à charte affirment ne plus être seules sur les marchés financiers

JEAN CHARTIER

La concentration bancaire canadienne est un mythe. Non seulement l'actif des banques canadiennes est-il gonflé, mais certains groupes financiers contrôlent aujourd'hui des actifs canadiens plus importants que les banques.

Même la puissance de la Banque royale a été surfaite puisqu'il existe maintenant un groupe financier contrôlant des actifs canadiens plus importants que ceux de la Banque royale, en l'occurence le groupe Trilon.

Ces affirmations constituent l'essence de la contre-attaque que l'Association des banquiers canadiens vient de lancer dans un mémoire sur *La concentration du pouvoir dans le secteur des services financiers*, mémoire qui a été expédié aux journaux par l'ABC tout récemment.

L'Association des banquiers y précise que l'actif contrôlé par Trilon se chiffre à $ 48.8 milliards tandis que les activités de la Banque royale en monnaie canadienne ne dépassent pas $ 46.2 milliards au 31 janvier 1984.

En outre, la Corporation financière Power contrôle un actif de $ 29.6 milliards, ce qui la place devant la Banque Toronto Dominion et la Banque de Nouvelle-Écosse. Même le groupe torontois E. L. Financial Corporation, groupe dont on parle peu souvent mais qui contrôle Empire Life et Dominion Insurance, contrôle un actif canadien plus important que la Banque nationale.

Les banques canadiennes ont fait l'objet d'attaques multiples depuis quatre ans par les promoteurs de l'instauration de superservices financiers. Elles ont finalement décidé de réagir et d'attaquer. D'abord, souligne l'association, l'actif des banques à charte canadienne est habituellement évalué à $ 368 milliards en date du 31 décembre 1983, ce qui représenterait 61 % de l'actif global des institutions financières canadiennes.

Or, l'actif canadien des banques n'était que de $ 211 milliards à cette date, affirme l'association bancaire et ceci représentait plutôt 47 % de l'actif total des institutions financières. En outre, elle estime que l'actif des fiducies est sous-évalué.

En effet, les sociétés fiduciaires et les compagnies d'assurance-vie exercent généralement un contrôle effectif sur le placement de l'actif administré. Ainsi, au 31 décembre 1983, l'actif des sociétés fiduciaires n'était que de $ 52 milliards. Cependant, leur actif de succession, de fiducie et d'agence se chiffrait à $ 102 milliards, ce qui portait l'actif global contrôlé par elles à $ 154 milliards.

Pour les compagnies d'assurance-vie, l'actif en monnaie canadienne était de $ 51 milliards, tandis que l'actif administré se chiffrait à $ 9 milliards, ce qui portait l'actif contrôlé à $ 60 milliards.

COMPARAISON DE L'ACTIF DES PRINCIPALES INSTITUTIONS FINANCIÈRES CANADIENNES

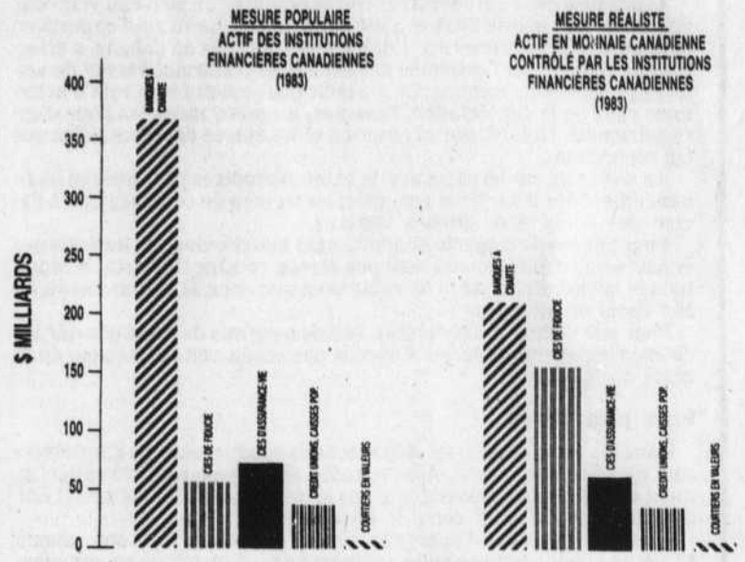

SOURCE: BANQUE DU CANADA
STATISTIQUE CANADA

COMPARAISON ENTRE L'ACTIF DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS HOLDING FINANCIÈRES ET L'ACTIF EN MONNAIE CANADIENNE DES BANQUES À CHARTE

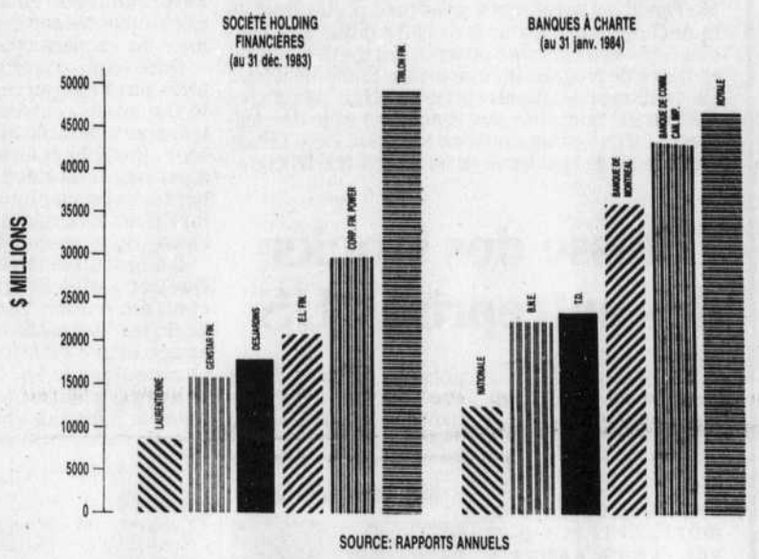

SOURCE: RAPPORTS ANNUELS

Cette façon de calculer réduit la part globale de l'actif des banques dans tout le secteur financier à 40 % et porte celui des fiducies à 29.5 %.

L'actif combiné des six grandes sociétés financières totalise $ 141 milliards par rapport à $ 184 milliards pour l'actif en dollars canadiens des six grandes banques.

L'Association des banquiers canadiens contre-attaque aussi quant à l'approche axée sur le marché. Pour le crédit à la consommation, l'entrée des banques dans ce domaine en 1967 a entraîné une forte baisse des taux d'intérêt ainsi qu'une plus grande normalisation de ces taux à travers le Canada. C'était là une conclusion de la Commission royale sur les groupements de sociétés en 1978, rappelle l'Association des banquiers.

L'association ajoute qu'il y a à peu près la même uniformité du taux de prêt préférentiel dans les 14,000 banques aux États-Unis et dans les 71 banques à charte au Canada.

À la fin de 1983, les banques à charte détenaient seulement 43.9 % du marché de l'épargne personnelle et 32.6 % des hypothèques résidentielles, souligne l'ABC. Et, pourtant, l'entrée des banques dans des marchés qui dépassent les limites de leur domaine de spécialité n'a pas toujours été couronnée de succès.

Ainsi, la révision de la loi des banques en 1980 autorisait celles-ci à établir des filiales d'affacturage. Or, les banques de catégorie A, autrement dit les banques proprement canadiennes, ont maintenant complètement abandonné ce secteur. De même, malgré les prévisions des courtiers, le risque de domination du courtage, par les banques offrant le courtage à rabais à leurs clients, ne s'est jamais matérialisé.

Finalement, aucun actionnaire ne peut détenir plus de 10 % des actions d'une banque en vertu de la loi des banques. Par conséquent, chaque banque appartient à de nombreux actionnaires, ce qui n'est pas le cas des institutions financières non-bancaires. Les banques ne sont donc pas exposées à ce genre de concentration.

Les banquiers vont jusqu'à mentionner neuf familles très en vue contrôlant en juin 1984, 46 % de la valeur de l'indice composé des 300 principales sociétés à la Bourse de Toronto. Par contre, les actions ordinaires des six grandes banques sont dispersées parmi 250,000 actionnaires. Cet argument a cependant été relevé depuis la publication du document comme étant fictif par plusieurs commentateurs. L'Association des banquiers va jusqu'à mentionner que ces neuf familles contrôlent plus de 53 % de la valeur des actions du TSE 300, si on y soustrait les titres bancaires.

Conférence sur l'électronique et l'informatique

3 jours de discussions n'ont pas permis aux partenaires d'élaborer une stratégie commune

ANDRÉ BOUTHILLIER

Dix-sept mois de réflexion commune n'auront pas suffi aux différents partenaires socio-économiques du Québec pour élaborer des stratégies susceptibles de faciliter le « virage technologique ».

Tel le constat d'échec dégagé après la clôture de la Conférence sur l'électronique et l'informatique, qui s'est tenue à Montréal au cours des trois derniers jours.

Aboutissement d'un immense travail de concertation commencé en novembre 1983, cette rencontre a été le théâtre des rivalités traditionnelles entre le patronat et les syndicats. Elle a en outre mis en lumière l'écart qui existe entre les doléances des groupes de femmes et les priorités des gens d'affaires.

Les résultats de ces affrontements sont doubles. D'une part, peu de mesures concrètes importantes ont été adoptées pour aider l'industrie québécoise de l'électronique et de l'informatique à demeurer concurrentielle. D'autre part, les syndicats n'ont pas obtenu satisfaction à leurs demandes de réduction du temps de travail et de participation au processus d'informatisation des entreprises.

Porte-parole du Conseil de l'industrie de l'électronique du Québec, Mme Nicole Pageau-Payette a exprimé sa vive déception lors de la synthèse des travaux. « Bêtement, nous avons pensé que ce serait notre sommet ... Nous nous sommes retrouvés dans un autre forum où l'électronique et l'informatique — tout au moins sous l'aspect du développement industriel et de la promotion d'un climat propice à son éclosion — n'a pas été l'objet de délibérations ... Nous espérions un large consensus pour aller de l'avant, pour accélérer, pour être porté par un climat, une volonté collective extraordinaire. Mais j'ai peur que mon industrie soit contrainte de poursuivre sans l'apport de consensus », a-t-elle dit sur un ton sec.

Pour des raisons opposées, les partenaires syndicaux ont quitté la conférence avec le sentiment de ne pas avoir avancé beaucoup. Le vice-président de la Centrale des syndicats démocratiques, M. Claude Gingras, a affirmé qu'il était décevant de constater qu'en 1985, face à des problèmes graves de travail, de formation et d'emploi, le patronat ne puisse pas reconnaître la participation des travailleurs et travailleuses aux changements technologiques. « Nous avons le goût de demander au gouvernement d'utiliser les budgets d'aide à l'industrie pour sensibiliser et former les patrons sur les inquiétudes, les attentes et les revendications de la majorité ».

« Déçue », « désabusée », la vice-présidente de la Confédération des syndicats nationaux, Mme Monique Simard, a pressé le gouvernement d'agir car, a-t-elle dit, « l'urgence de la situation est évidente ». Selon elle, « l'absence de consensus ne peut justifier l'absence de mesures gouvernementales pour respecter les droits de la majorité des travailleurs, syndiqués ou non ».

Derniers à prendre la parole à ce sommet, les représentants du gouvernement du Québec (le fédéral était absent) ont tout de même ap-

Voir page 20: Échec

Les points saillants

En novembre 1983, le gouvernement du Québec a demandé aux partenaires socio-économiques d'entreprendre une vaste réflexion sur les divers aspects de l'informatisation. Quatre commissions ont été mises sur pied: l'intégration de l'informatique à la culture; l'informatisation des entreprises et des administrations publiques; l'informatisation, l'emploi et le travail; et l'industrie de l'électronique et du logiciel.

Les 129 recommandations de ces commissions ont été débattues à la Conférence sur l'électronique et l'informatique. Voici quelques-uns des principaux consensus dont le gouvernement a promis de donner suite dans un délai de temps très bref:

- création, à Québec ou à Montréal, d'un ou deux centres de recherche en télématique, graphisme numérique et bureautique. Il s'agit d'une rationalisation des nouvelles infrastructures de recherche annoncées en 1984 par Québec. Hier, les partenaires ont accepté de contribuer au financement de ces centres dans le but de garantir une meilleure autonomie au conseil d'administration;
- Québec a promis d'accroître le recours au secteur privé pour la fourniture de services informatiques;
- reconnaissance du besoin d'une planification globale de l'informatisation dans l'entreprise;
- reconnaissance du principe de la consultation des employés et de leurs représentants syndicaux sur l'ensemble du processus d'informatisation et de ses conséquences;
- les problèmes de financement doivent trouver une solution à l'intérieur du secteur privé; à cet effet, les principaux agents socio-économiques exerceront un leadership pour amener la formation de nouvelles sociétés de capital de risque;
- inciter plus d'étudiants à poursuivre leurs études dans les secteurs du génie informatique, du génie électrique, de l'informatique et du génie physique. À la condition de ne pas le faire au détriment des sciences sociales;
- sous les auspices du Conseil des universités, faire une analyse des besoins des universités en matière d'informatisation et étudier des mesures incitatives pour hausser la contribution des entreprises à l'informatisation des universités;
- effectuer une étude approfondie sur les impacts des logiciels sur la culture québécoise et les besoins à satisfaire en cette matière;
- Québec s'engage à promouvoir le français langue de l'informatique en milieu de travail.

Près de 200 dépanneurs, la plupart ouverts 24 h

LES DÉPANNEURS provi-soir

Détaillant Loto-Québec

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

GESTION PERSONNELLE

ROBERT MCLEOD
de la Presse canadienne

Les coûts réels d'une voiture

Un seul coup d'oeil aux réclames des vendeurs d'automobiles suffit à vous convaincre qu'il en coûte cher, de nos jours, pour acheter une voiture. Et plus celle-ci est grosse, plus les coûts augmentent.

Mais la différence entre l'achat d'une petite voiture, plutôt qu'un modèle plus grand, en surprendra plus d'un.

Avis à tous ceux qui envisagent de se procurer un nouveau véhicule, ce printemps: le prix d'achat n'est que le début. La firme d'experts en automobiles Runzheimer and Co., qui a des bureaux au Canada, a effectué une enquête sur l'ensemble des dépenses qu'entraîne l'achat de voitures de différents formats. On y a inclu non seulement le coût d'achat mais ceux de la dépréciation, l'essence, les assurances, les frais d'enregistrement, l'intérêt sur un emprunt et les autres dépenses telles que les réparations.

En se basant sur un parcours de 24,000 kilomètres par année et un financement étalé sur trois ans, voici les termes de comparaison à l'achat de petites et de grosses voitures.

Pour une sous-compacte conduite dans une province où les frais des conducteurs d'automobiles sont peu élevés, comme l'Alberta, le Manitoba et la Saskatchewan, il en coûtera en moyenne $3,500 par année, ou 14.6 cents du kilomètre.

Pour une voiture grand format, l'étude a permis de constater que les coûts grimpaient à $5,400 en moyenne par année, soit l'équivalent de 21 cents du kilomètre.

Frais plus élevés

Dans les provinces où les dépenses des conducteurs d'automobiles sont élevées, une sous-compacte coûte, en moyenne, $4,200 annuellement ou 17.5 cents le kilomètre. Dans le cas d'une grosse voiture, il faudra payer $6,000 ou 25 cents le kilomètre.

Ainsi, il est possible d'épargner, sur une période de trois ans, jusqu'à $5,400 en conduisant une sous-compacte de préférence à un gros modèle.

Plusieurs tentent d'épargner en achetant une automobile usagée, une méthode fortement recommandée par l'Association canadienne des consommateurs.

« Nous conseillons aux gens de chercher du côté des voitures usagées », affirme Christine Mercer, rédactrice de la revue Canadian Consumer. « Elles sont moins chères à l'achat, ce qui réduit d'autant vos frais de financement. Même en considérant les divers frais impliqués, elles représentent quand même une meilleure affaire. »

En 1982, l'Association a mené sa dernière étude sur le sujet. Elle a constaté que le coût total d'achat et d'entretien d'une Chevrolet Malibu 1982, pendant quatre ans, était de $24,750. Dans le cas d'une Malibu vieille de deux ans, ce coût baissait à $16,600 pour la même période.

De même, une nouvelle Toyota Coralla 1982 coûtait $21,570 répartis sur quatre ans, contre $16,600 pour un modèle vieux de deux ans.

Dévaluation

« Un véhicule neuf perd jusqu'à 30 % de sa valeur au cours de sa première année », affirme Mme Mercer. « Il en perd un autre 20 % l'année suivante et 10 % annuellement par la suite. »

Aussi, en achetant une voiture vieille de deux ans, on épargne sur la dépréciation.

Cependant, les voitures « de seconde main » ne s'avèrent pas toujours des aubaines. Elles exigent généralement plus d'entretien et pourraient cacher un problème grave - la fraude.

Des experts au ministère ontarien de la Consommation et des affaires commerciales estiment que la moitié des voitures usagées vendues affichent un kilométrage qui a été frauduleusement altéré.

À titre d'exemple, lorsqu'une automobile a accumulé 100,000 kilomètres, l'odomètre revient généralement à zéro.

« Oubli » commode

Cependant, des vendeurs peu scrupuleux peuvent "oublier" les premiers 100,000 kilomètres et prétendre que l'automobile n'a parcouru que la distance indiquée, explique Daave Mitchell, responsable du contrôle pour le ministère.

D'autres vendeurs ont la réputation de reculer l'odomètre manuellement, dit-il.

Même s'il est illégal de fausser le kilométrage ou d'altérer manuellement l'affichage sur l'odomètre, M. Mitchell est d'avis que ces pratiques sont courantes parce qu'elles sont relativement peu compliquées et peuvent faire grimper de $3,000 le prix d'une automobile.

Il recommande aux consommateurs de se méfier d'une automobile dont l'odomètre indique beaucoup moins de 19,000 kilomètres par année c'est la distance que parcourt chaque année le conducteur moyen.

Toujours selon le ministère, les consommateurs ne devraient pas hésiter à dépenser quelques dollars avant de signer le contrat d'achat. Ces dollars pourraient se rembourser d'eux-mêmes à long terme.

Examen par un mécanicien

Une fois que le consommateur a déterminé les voitures qui lui paraissent constituer les achats les plus intéressants, il devrait faire appel à un mécanicien de confiance pour examiner les véhicules. Chaque évaluation lui coûtera environ $25 ou $30.

Quand il aura fait son choix, le ministère recommande à l'acheteur éventuel d'examiner les dossiers de l'automobile, surtout lorsqu'il fait affaire avec un particulier.

En Ontario, notamment, le ministère peut, pour la somme de $2, fournir une liste de tous les prêts enregistrés sur une automobile dans cette province.

« Si on en trouve, il faut s'assurer que le vendeur les rembourse avant de conclure l'achat, sinon l'auto pourrait un jour faire l'objet d'une saisie », prévient le ministère.

Volcker annonce une révision de la réglementation des firmes de courtage américaines

Le président de la Réserve fédérale américaine, M. Paul Volcker, a indiqué que le Fed allait réviser la réglementation des firmes américaines de courtage sur bons d'État, estimant que les graves difficultés récemment rencontrées par certaines de ces sociétés étaient « *préoccupantes* ».

Intervenant lors de la conférence bancaire annuelle de la Banque américaine d'export-import (Exim Bank), M. Volcker a précisé que « *la faillite de la société EMS Government Securities* (qui avait déclenché la fermeture provisoire de 71 caisses d'épargne et de crédit de l'État de l'Ohio) *ne peut plus être considérée comme un phénomène isolé* ». Le président de la Réserve fédérale a fait valoir, à cet égard, que le recours d'une société de courtage — située à New York, cette fois-ci la Bevill, Bresler, and Schulman Asset Management Corp. — au chapitre II de la loi sur les faillites justifiait « *un examen très attentif* » de la réglementation en vigueur dans ce secteur.

En effet, compte tenu du cloisonnement des institutions financières en vigueur aux États-Unis, en attendant les suites de la déréglementation en cours, les caisses d'épargne et de crédit, par exemple, ne sont pas soumises aux mêmes autorités de contrôle — régionales et fédérale — que les établissements de crédit, et il en va de même pour les maisons de courtage. La plupart d'entre elles ne donnent lieu à aucun contrôle de la part des agences fédérales. La Chambre des représentants, consciente de cette lacune, a commencé l'examen d'une proposition de loi visant à renforcer cette catégorie de contrôles par la création d'un organisme tripartite regroupant des banquiers, des courtiers et des personnalités extérieures à la profession.

Spécialisée dans la négoce d'effets publics émis par le Trésor américain, considérée comme la meilleure « signature » sur le marché interbancaire des fonds d'État, mais également par les organismes fédéraux et les municipalités, la firme de courtage Bevill, Bresler and Schulman, qui compte parmi ses créanciers près d'une vingtaine de caisses d'épargne et de crédit membres de la Savings and Loans Associations, a décidé de recourir au tribunal de district de Newark (New Jersey). Cette procédure doit lui permettre de bénéficier de l'article II de la loi sur les faillites, lequel permet la suspension des poursuites judiciaires en attendant que soit trouvée une solution aux difficultés.

Un bon conseil

Evitez l'embonpoint

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

AVIS DE CONVOCATION

Association Parti Progressiste Conservateur (Comté Dorion). Il y aura assemblée pour choix du Candidat tel que Constitution du Parti.

Mardi le 16 avril 1985, 19 h 30.
Buffet Montée Carlo
6415 E. Beaubien
Montréal

Malgré des pertes estimées à $500,000 au premier trimestre

Falconbridge Copper prévoit un bénéfice de $ 1 million à la fin de son exercice

PAUL DURIVAGE

La Corporation Falconbridge Copper s'attend à essuyer une perte de près d'un demi million de dollars au terme du premier trimestre en raison des lourds investissements réalisés, cependant que le résultat cumulatif du nouvel exercice devrait se chiffrer à un bénéfice de près d'un million de dollars.

C'est ce qu'a déclaré le président du conseil et chef de la direction, M. Côme Carbonneau, à l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires, à Montréal hier.

M. Carbonneau a expliqué que des investissements de l'ordre de $ 800,000 ont été réalisés et imputés à l'état des résultats au cours des trois mois terminés le 31 mars dernier. Ces fonds provenaient du produit de l'émission récente d'actions accréditives.

Falconbridge prévoit investir quelque $ 15 millions cette année, dont $ 10.5 millions ont été levés grâce à l'émission de 2,900 unités accréditives émises à travers le Canada.

Au moins 55 % de cet argent sera dépensé au Québec. Le solde sera réparti sur d'autres projets en Ontario et en Colombie-Britannique pendant l'année 1985.

« Avec une telle concentration de fonds d'exploration, il est permis d'entretenir un certain optimisme et d'espérer voir un certain nombre de projets passer à la phase de mise en valeur », a commenté M. Carbonneau.

Les budgets prévisionnels de l'entreprise font état d'un bénéfice possible d'environ $ 1 million d'ici la fin de l'année, soit sensiblement le même niveau qu'en 1984 ($ 891,000). Ce scénario est basé sur un prix moyen de $ 325 US l'once d'or, 65 cents US par livre de cuivre et de 40 cents US par livre de zinc.

Le président s'est montré particulièrement anxieux de voir la production à la nouvelle mine du Lac Shortt être fin rodé dans un laps de temps relativement court. Le complexe minier a nécessité trois années d'exploration et de mise en valeur. La production prévue est de 44,700 onces à un coût moyen de $ 240 US l'once, excluant l'amortissement.

L'ouverture de cette mine constitue un point tournant dans l'évolution de la compagnie en faisant de l'or sa première source de revenus devant les activités traditionnelles de production de cuivre et de zinc. On s'attend à ce qu'il compte pour 46 % des revenus bruts de l'expédition des métaux cette année, le cuivre représentant 39 %, le zinc 12 % et l'argent 3 %.

Il importe en effet que la corporation reprenne une position lui permettant de compter sur une quantité suffisante de réserves exploitables. Falconbridge Copper souffre de l'épuisement de ses réserves de minerais depuis le début des années 1980. Outre l'exploitation, la sévère réduction des prix pour les métaux a contribué à l'épuisement en forçant le transfert de plusieurs milliers de tonnes de minerai prouvées et probables dans la catégorie des réserves potentielles.

À la Bourse de Toronto hier, le titre a perdu ⅛ de point à un cours de $ 18¼. La Corporation Falconbridge Copper est une filiale à 50.2 % de la société Falconbridge Limitée de Toronto.

La crise dans l'industrie du camionnage

Tardif espère qu'on ne faussera pas le débat

JEAN-PIERRE LEGAULT

Tout en mettant en garde les représentants de l'industrie du camionnage contre le danger que le débat qui a cours ne soit faussé, le ministre des transports du Québec, Guy Tardif, s'est dit prêt à contribuer pour un montant de $1 million à la recherche et au développement de cette industrie aux prises avec de sérieuses difficultés si cette dernière se montre prête à contribuer pour un même montant.

Parlant devant les participants du 34e congrès annuel de l'Association du camionnage du Québec, M. Tardif qui aurait recu un accueil plutôt froid de la part des représentants de cette industrie, a déclaré que cette somme pourrait permettre la mise en place de programmes de perfectionnement pour les gestionnaires d'entreprises,d'offrir des stages d'étude sur l'industrie aux États Unis et le développement d'un système informatisé pour faire l'étude des besoins de l'industrie en terme d'infrastructure.

C'est en définitive un appel à la concertation et à la coopération qu'a lancé le ministre qui a rappelé ses réalisations passées notamment dans le domaine de l'habitation où, a-t-il soutenu, « j'ai toujours été disponible » aux représentants des entrepreneurs. « Je leur ai offert mon appui, on a toujours pu se parler et cela a été un succès ».

Dans son allocution particulièrement longue, le ministre a tenu a dénoncer une attitude qui pourrait s'avérer contre-productive faisant référence à la présente campagne de l'ACQ concernant le transport illégal qui risquerait, à son avis, de fausser le débat qui doit être mené sur les difficultés que connaît l'industrie, en ne permettant pas les discussions ouvertes sur les véritables causes des problèmes du camionnage local.

Qualifiant « d'arbitraires » les récents chiffres publiés par l'ACQ en regard des pertes encourus par le fisc et les contribuables québécois à cause du transport illégal, le ministre s'est appliqué à démontrer que le coût engendré par le « braconnage » n'est pas aussi élevé que prétendu. A son avis, les pertes seraient plutôt de l'ordre du million de dollars pour les dommages occasionnés aux routes à cause de la surcharge de camions illégaux.

Reconnaissant que la situation à la sureté du Québec a effectivement perturbé le système de contrôle routier, Tardif a néanmoins déclaré que quelques 5,000 pesées ont été effectuées à date cette année et que 230 infractions ont été notées soit un pourcentage de 4%. Quant au coût d'entretien des voitures, le ministre a soutenu qu'il est sensiblement le même au Québec que dans les autres provinces.

Bref, à son avis, l'ACQ voudrait que des solutions partielles soient apportées à des problèmes de fond. « A quoi serviraient nos balances si elles ne devaient servir qu'à peser des camions ontariens ou américains » a demandé Tardif. « Il m'apparaît évident que vous avez le choix de mener une bataille sur les balances ou de travailler avec l'aide du ministère à gagner la guerre de la modernisation, du virage technologique, de la spécialisation et de l'intermodalité ».

Précisant sa pensée, le ministre a prévenu les membres de l'ACQ qu'ils avaient le choix entre adhérer à une stratégie de développement définie d'abord en termes de lois, de contrainte, de règlements imposés par l'état ou encore une statégie de développement s'appuyant sur les lois du marché de la concurrence, de la socio-économie des transports...« avec l'état comme partenaire si vous le désirez ».

M.Tardif a tenu a rappeler aux participants l'environnement dans lequel ils ont a évoluer : dans le contexte nord-américain où, faut-il le rappeler, la déréglementation est place chez nos voisins du sud et s'amorce au Canada.

Par ailleurs, suite aux demandes formulées par l'ACQ, les fonctionnaires du ministère des transports ont récemment rencontré les représentants de la Régie de l'assurance automobile du Québec, organisme responsable de l'émission des plaques, afin d'étudier les moyens à prendre pour qu'un meilleur contrôle soit assuré lors de l'émission de plaques pour des camions.

Hausse des stocks des entreprises US

WASHINGTON (AFP) — Les ventes de biens manufacturés aux États-Unis ont progressé de 0.2 % en février, mais les stocks des entreprises ont augmenté deux fois plus vite, de 0.4 %, a annoncé vendredi le département du Commerce.

Ces statistiques ont ainsi renforcé les craintes d'un ralentissement de l'expansion de l'économie américaine, de nombreux économistes s'inquiétant du risque croissant de voir les entreprises réduire leurs investisements en raison du gonflement des stocks par rapport aux ventes.

Les ventes de biens manufacturés, qui ont atteint en février $ 419.2 milliards, avaient baissé de 0.6 % en janvier. Leur légère progression globale a eu lieu malgré une baisse de 0.4 pc en février des ventes des entreprises manufacturières et un recul de 0.2 pc de celles des grossistes.

Les ventes de détail, qui avaient progressé de 1.6 pc en février, ont baissé de 1.9 pc en mars, avait par ailleurs indiqué jeudi le départemen du Commerce.

Les stocks des entreprises ont de leur côté atteint en février $ 576.9 milliards, soit une progression de 0.4 %, après une hausse de 0.3 % en janvier.

NOMINATION

MICHEL OUELLET

Le président, Me Paul Dolan, et le vice-président exécutif, M. Pierre Shooner, de Les Coopérants, société mutuelle d'assurance-vie annoncent la nomination de M. Michel Ouellet au poste de vice-président, Ressources humaines.

M. Michel Ouellet, diplômé de l'Université Laval, a occupé pendant plusieurs années des postes de responsabilités de direction en Ressources humaines au sein d'entreprises de services et d'institutions financières d'envergure. Notons brièvement qu'il a occupé le poste de gérant régional, Ressources humaines, Division du Québec, au ministère des Postes et de directeur régional, Personnel, est du Canada, pour le Trust Royal. Plus récemment, M. Ouellet occupait le poste de directeur, Ressources humaines pour l'est du Canada à la Banque de Montréal.

Vice-président de l'exécutif du bureau des gouverneurs du Centre de perfectionnement H.E.C., M. Ouellet est bien connu pour ses nombreuses réalisations dans le milieu des affaires.

Les Coopérants figurent parmi les plus importantes entreprises d'assurances au Québec avec un actif qui dépasse le demi-milliard de dollars. Ils offrent des produits d'assurance-vie et de rentes individuelles et collectives, d'assurances I.A.R.D. (Incendie, Accidents, Risques Divers), des services en planification financière et successorale, des prêts hypothécaires ainsi que d'autres services financiers.

SÉMINAIRE D'INITIATION À LA DÉMARCHE PROSPECTIVE

Samedi le 20 avril 1985
de 9h00 à 17h00
à la Téléuniversité
4825 rue
Christophe-Colomb
Salle 2044

— présentation de la démarche prospective
— panel de personnes-ressources
— ateliers sur l'application de la démarche à des cas concrets
— film/vidéo

$20 pour les membres
$30 non-membres

Veuillez réserver en téléphonant au
(514) 845-4419
Participation limitée à 40 pers.

Le vidéo «La Troisième Vague» d'Alvin Toffler sera présenté le vendredi 19 avril à la Téléuniversité (salle 2044) à 19h30. Entrée gratuite. Amenez vos amis.

SERA inc.

Coopérants
Société mutuelle d'assurance-vie
Compagnie d'assurance générale

Youppi! et la protection des enfants

BANQUE NATIONALE
expos
Parents Secours

Corporation professionnelle des psychologues du Québec

Directeurs de la protection de la jeunesse
Centres de services sociaux du Québec

Gouvernement du Québec
Ministère de la Justice

Savez-vous comment vos enfants devraient réagir devant une situation difficile? Et comment faire pour les aider à toujours bien s'en sortir?

Une grande campagne d'information a été mise en place pour vous donner un coup de main: **Youppi! et la protection des enfants.**

Et c'est avec Youppi!, la célèbre mascotte des Expos, que vos petits découvriront, par le biais d'un dépliant et d'un fascinant film vidéo, comment trouver de l'aide et du secours en cas de besoin.

Pour obtenir ce vidéo et ce dépliant, adressez-vous à votre succursale de la Banque Nationale ou auprès des services de police de votre ville.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Les cours se sont tassés

TORONTO (PC) — Les cours se sont tassés, hier, à la Bourse de Toronto et l'indice composé a terminé la journée en baisse de 2.52 points, à 2628.03.

Quelque 12.50 millions d'actions ont été brassées, au lieu de 15.73 millions la veille.

Dans les industrielles, Cineplex perd 1-8 à $6 1-2; Alcan 1 à $33 1-8; Northern Telecom 3-8 à $48 1-4; Ford Motor Canada 2 à $130 et Great Lakes Forest Product 1 à $90. Loblaw gagne 1-2 à $18 1-4; Canadian Tire A 3-8 à $8 1-2; Dome Petroleum cinq cents à $3.20 et Imperial Oil A 1-8 à $54 1-8.

Dans les mines, Teck Corp B. cède 1-4 à $13 7-8; Lácana Mining 1-8 à $13 5-8 et Placer Development 1-8 à $27 1-8. Equity Silver gagne 1-2 à $8 1-2 et Echo Bay 1-4 à $17.

Dans les pétroles, Ranger Oil abandonne 1-8 à $5 1-8; Geocrude Energy cinq cents à $2.85 et Pancanadian Petroleum 3-8 à $32 5-8. Ranchmens A prend 3-8 à $7 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

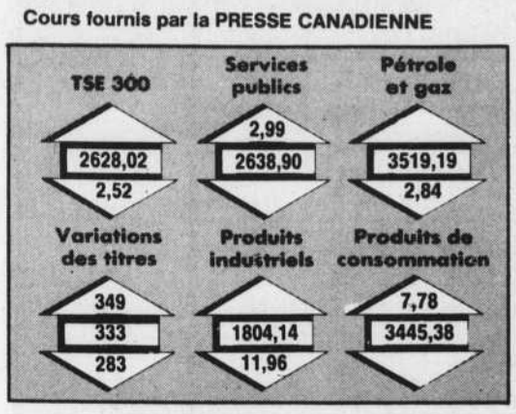

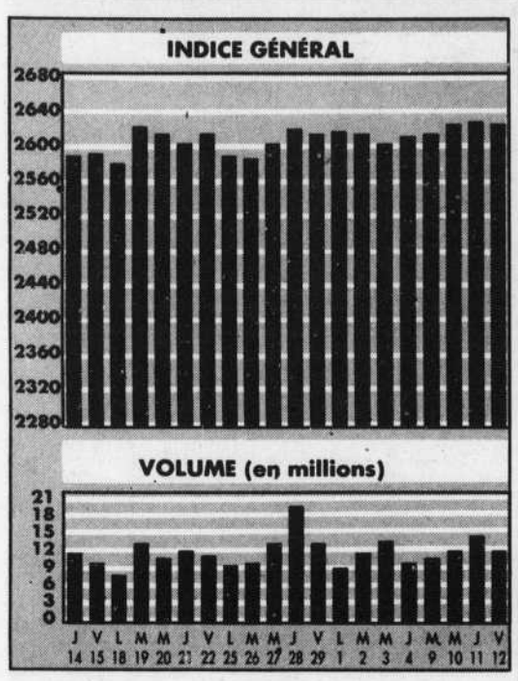

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
AHL Y	z1	$6¼	6¼	6¼	
AMCA Int	16678	$15	14¾	15	
AMCA p	100	$23½	23½	23½	— ¼
AMCA 2 p	1675	$24¾	24¾	24¾	— ½
Abatera o	4000	60	58	58	+ 1
Aberford	29800	$10⅞	10½	10½	
Aberford w	5800	203	187	187	— 8
Abti Prce	1422	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Agassiz	30955	225	221	225	+ 3
Agnico E	11300	$17¾	17½	17⅝	— ⅛
Agra Ind A	1100	$7	7	7	
Aiguebel o	700	$5¾	5⅝	5⅝	
Alt Energy	19475	$21⅜	21¼	21¼	— ¼
Alt Enr A	460	$29¾	29⅜	29⅜	
Alta Nat	5500	$15	15	15	
Alcan	126956	$34	33	33⅛	— 1
Alcan w	86800	$6⅜	5⅛	5⅜	— ⅜
Algoma St	801	$23½	23⅛	23⅛	— ⅜
Astel p	300	$25¼	25⅛	25¼	+ ⅛
Algma St B	3000	$25	24⅝	25	+ ⅛
Altex o	2200	118	116	116	— 2
Alum A	3450	$26	25⅞	26	+ ⅜
Alum c p	1100	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
Am Eagle o	1300	192	185	185	+ 3
Ang CT 290	z25	$30	30	30	
Ang dGld o	4000	80	80	80	+ 5
Anthes	1150	51	51	51	— 3
Argcen	1075	$19¾	19⅝	19⅝	— ⅜
Argus C pr	100	$11·	11	11	
Argyll A f	16300	240	235	235	
Asamera	19450	$11½	11½	11½	— ⅛
Asbestos	3000	$6½	6½	6½	— ¼
Asoc Porc o	1000	260	260	260	—10
Astral A f	1000	$6	6	6	
Astral B f	850	$57⅛	57⅜	57⅜	— ⅛
Atco I f	14400	$9½	9¼	9¼	
Atco II	600	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Atco 11½	3450	$30	29⅞	29⅞	— ¼
Atco w	35525	164	155	164	+ 9
Atlas Yk o	11500	31	30½	31	+ 1
Augmitto o	1000	105	105	105	+ 5
Aur Res o	6000	140	135	140	
Avindo o	5000	120	120	120	— 5
BC Rail p	1900	$26¾	26½	26¾	+ ⅜
BC Sugar A	8203	$27⅞	22⅜	27⅞	+ ⅛
BC Sugar w	100	282	282	282	— 3
BGR A	4000	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
BGR w	8100	117	113	117	+ 2
BMB Comp	4500	320	305	320	+ 5
BP Canada	19584	$35¾	35	35·	— ⅜
Bachelor	700	355	355	355	
Bk Alberta	1100	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Bank BC	22919	$5½	5⅜	5½	
Bk BC 228	200	$23	22⅝	23	+ ¼
Bk BC 222	400	$23½	23½	23½	— ¼
Bank Mtl	26575	$27	26⅜	26¾	+ ¼
Bk Mtl 285	13200	$34⅜	34	34¼	+ ¼
Bk Mtl 250	3735	$30¾	30¼	30¾	+ ¾
Bk Mtl 3p	2375	$25	24⅞	25	
Bk Mtl w	19960	365	350	365	+ 25
Bk NS	143621	$12½	12⅜	12⅜	
Bk N S 1p	44906	$25¾	25¼	25¼	
Bankeno o	3000	360	355	355	—10
Bankeno w	6500	85	70	70	+ 10
Barrick o	54600	133	125	133	— 2
Barick w	z300	39	39	39	
Baton A f	54100	$16½	15¾	16½	+ ¾
Baxter	13700	24	21	24	
Becker B f	100	$27½	27½	27½	+ 1
BCE	101617	$38⅞	38¾	38¾	
BCE 2.25 p	717	$33	33	33	— ⅛
BCE 1.80 p	435	$26½	26¾	26¾	— ¼
BCE 1.96 p	500	$46½	46½	46½	
BCE 2.05 p	100	$38¾	38¾	38¾	
BCE 2.70 p	19270	$40	39⅝	39¾	+ ⅛
Bentall 1 p	1400	26	26	26	
Biotech	3100	$5¾	5¼	5¼	
Black Phot	500	$18⅝	18½	18⅝	+ ¼
Bkdorp o	3000	260	255	260	+ 5
Blackwod	200	350	350	350	—10
Bluesky	12012	455	440	445	—10
Bombdr A	z9	$28	28	28	
Bonanza R	5004	420	415	420	+ 5
Bonza R w	2000	50	50	50	
Bonar	7375	$13¾	13¾	13⅜	— ⅛
Bonar w	7500	420	390	400	+ 10
Bow Valy	74260	$17½	17¼	17¼	— ¼
Bow Vly 205	450	$27	27	27	+ ⅛
Bow Vly R	3000	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Bralorne	3500	$5	495	5	
Bralor 8.75	1300	$20½	20½	20½	+ ½
Bralorn w	1100	98	98	98	— 1
Bramalea	1000	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ⅛
Brmlea B p	24000	$25	24⅞	24⅞	— ⅛
Brscade p	7026	$39⅞	39⅝	39⅝	— ⅛
Brascan A	5781	$34¾	34½	34½	
Brscn 1981	2125	$26⅜	26	26⅜	+ ⅛
Brkwater o	46700	$7½	7¼	7⅜	
Brenda M	25520	$11	11	11	
Bright A	50500	$20¾	20½	20½	
Brinco	700	222	220	222	+ 17
Brinco p	1000	300	300	300	
Brisa o f	3180	450	435	450	+ 20
BCFP	12460	$9	8⅞	8⅞	
BCFP p	z10	$34½	34½	34½	
BC Res	22745	253	248	251	— 2
BC Res p	2800	$29¼	28⅛	28⅞	— ⅛
BC Phone	12471	$22¼	21⅞	22¼	+ ¼
BCPh 4⅜ p	z5	$45¾	45¾	45¾	
BCPh 4½ p	z25	$47¾	47¾	47¾	
BCPh 4¾ p	300	$49	49	49	
BCPh 1956	z5	$48¾	48¾	48¾	
BCPh 4.84	1800	$13⅜	13¼	13¼	— ⅛
BCPh 6 pr	300	$65	64	64	+ ½
BCPh 6.80	500	$18½	18⅜	18⅜	— ⅛
BCP 7.04 p	125	$18⅞	18⅝	18⅞	
BCP 11.24 p	900	$29¼	29	29¼	
Broulan	2013	111	111	111	— 7
Brunswk	14285	$17	17	17	
Budd Can	480	$23½	23⅜	23½	— ⅛
C D					
CAE	60530	$16¾	16⅜	16⅜	— ¼
CB Pak	2350	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
CB Pak w	975	380	375	375	— 5
CCL A	200	$28	28	28	
CCL B f	1700	$27⅜	27	27⅜	+ ⅛
CDC Like	4800	$21⅜	21	21½	— ¼
CIL	1000	$28⅜	28⅜	28⅜	
CSA A f	4300	$6¼	6	6	— ¼
Cableshar	11100	220	200	215	+ 16
Cabre	1200	305	300	305	+ 5
Cad Frv	2140	$15¼	15	15	— ⅛
Cad Frv A	1200	$8⅞	8¾	8⅞	
Cad Frv w	550	$8	8	8	
Calais	27000	79	77	79	
Calvert o	3000	32	32	32	
Cambrida	1500	$17⅛	16⅝	16¾	— ⅜
Cmbridg w	5900	330	325	325	— 5
Camco Inc	1100	$12⅜	12¼	12¼	— ⅛
Camp RL	43470	$30¾	30⅜	30⅜	— ⅜
Camp Res	722	$6	6	6	
Cam Res A	1104	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛
Camp Soup	300	$20¼	20⅛	20¼	+ ¼
Campeau f	21800	$25	24⅞	25	
Cmpeau w	950	$5	5	5	
Camreco o	4000	64	63	64	+ 4
CCem ex p	54241	$10⅛	10	10	— ⅛
CCem 2 p	13646	$13¼	13⅛	13⅛	
CDC f	21117	$11½	11⅜	11⅜	+ ⅛
CDC pr B	32990	$11⅞	11	116½	117
CDC 1980	24370	$17⅜	17½	17½	
CDC 1983	4150	$26½	26¼	26⅜	— ⅛
Can Malt	100	$21⅞	21⅞	21⅞	— ⅛
C Nor West	18450	$24¼	24	24	
CanP Ent	16011	$28	27¾	27¾	
C Packrs	z25	$29½	29½	29½	
CPerm C p	1200	$24	24	24	
CS Pete f	2900	480	475	480	+ 10
Can Trust	10430	$33	32¾	32⅞	— ⅛
C Trust 11	2000	$23½	23½	23½	— ¼
CTrust w A	1100	$39⅝	39⅜	39⅝	— ⅜
C Tung	700	$14½	14½	14½	+ ⅛
CComrcl p	3750	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
CCMan X f	1300	$25½	25½	25½	— ¾
C Curtis	5400	153	150	150	— 3
CForms A f	2900	430	415	415	—15
C Formst B	1300	425	415	415	—10
C Im B	173063	$29¼	29⅛	29⅛	
CIBC 250 p	700	$26¼	26⅛	26⅛	— ⅛
CIBC 2.05 p	13555	$25¼	24¾	25¼	+ ⅛
CIBC 35625	5837	$29	28¾	28⅞	
CIBC 3 p	500	$100½	100¾	100⅜	— ⅛
CIBC w	24300	265	255	265	+ 5
CIBC w A	18275	385	355	385	+ 35
Cdn Jorex	27540	410	390	410	+ 15
C Manoir	9100	$13½	13¼	13⅜	+ ⅛
C Marconi	5248	$21⅛	20¾	20⅜	— ⅜
CNat R	10600	28	23	23	—4½
C Nat 8.50	1000	125	125	125	+ 25
C Occdental	18634	$31½	31⅛	31¼	— ⅜
CP Ltd	34035	$60⅛	59½	60½	+ ½
Cancom	6500	$7	6⅞	7	+ ⅛
CTr A f	170751	$8½	8⅛	8½	+ ⅜
CUIil A f	7151	$17⅜	17¼	17⅜	+ ⅛
C Util B	781	$17⅜	17¼	17⅜	
C Util 5 pr	z30	$53	53	53	
CUIil 6 pr	100	$63½	63½	63½	+ ½
C Util 9.24	200	$25½	25½	25½	
CUIil 2nd D	700	$26½	26¼	26¼	— ¼
CUIil 2nd F	1200	$28¼	28¼	28¼	
CUIil 2nd G	300	$29	29	29	
CUIil 2nd H	7800	$22⅝	22½	22⅝	+ ⅛
CUIil 2nd I	500	$25¾	25⅝	25¾	
CUIil A w	2091	355	345	345	— 5
CUIil B w	15132	350	349	350	
CWN G 4 pr	z50	$8⅛	8⅛	8⅛	
CWN 5½ p	300	$11¾	11¾	11¾	
C Wrld	400	435	435	435	
Cnamax o	7750	490	485	485	
Cantor	4615	$9⅜	8⅝	9⅜	+ ¾
Cantor pr	800	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Canron A	592	$12¾	12¾	12¾	
Canuc o	1775	26	26	26	+ 1
Cara	650	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Cara A f	200	$11	11	11	
Carl OK	17189	$14⅜	14¾	14⅜	
Carl A p	260	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
Carl B p	900	$28	28	28	— ¾
Carlyle o	z100	47	47	47	
Carma A	14100	74	73	74	
Carolin o	11300	410	385	390	—20
Cartier o	48000	10	9	10	+ 1
Cascades	500	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Cassidy L	1400	400	400	400	+ 10
Casidy A p	600	$5½	5½	5½	— ¼
Celanese	951	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Centenial	7500	370	350	350	+ 15
CFund A f	42255	$7¼	6⅞	7	
Centri Tr	20290	$12½	12	12½	+ ⅜
Chncllr	15396	70	65	66	+ 2
Chateau A f	1600	$15⅜	15⅜	15⅜	
Chvco A	4500	$6	5⅞	6	+ ⅛
Chieftan	23450	$14	14	14	— ⅛
Chieftan B	1086	$48½	48¼	48½	+ ¼
Chrysler	510	$49	48¾	48⅞	— ¼
Cinplx	174370	$6¾	6⅜	6½	— ⅛
Cineplex p	49400	$6⅞	6⅜	6¾	— ⅛
Circo Crft	2800	$9¼	9	9⅛	+ ⅛
Coastl A f	3800	$6⅝	6⅝	6⅝	
Coho A f	1625	235	230	235	— 5
Colonial o	500	110	110	110	
Cmpix	1500	315	310	310	— 5
Cominco	71772	$15½	15¼	15⅜	+ ⅛
Cominco A	1000	$25	25	25	
Cominco D	300	$27¾	27¾	27¾	— ⅛
Comrcl OG	14080	220	215	215	+ 10
Cmp H	103350	220	200	220	+ 25
Compu H w	31000	55	50	55	+ 5
Cmpig	4200	$21½	21¼	21¼	
Cmp Inv o	6600	240	230	230	—15
Comstate o	5000	40	40	40	+ 5
Comterm	3250	140	135	135	— 7
Con Bath A	400	$16¾	16⅜	16¾	+ ⅛
Con Bath B	z3	$16⅜	16⅜	16⅜	
Con Bath p	600	$17½	17½	17½	+ ⅛
Con Pipe	250	$10¾	10⅝	10⅝	
Con Prof o	16800	152	146	150	
Consoltex	600	$3	480	5	+ ¼
C Distb A	900	$5⅝	5⅜	5⅝	
CDistb B f	45000	$5½	5½	5½	— ⅜
Cons Gas	5150	122	21⅞	22	+ ¼
C Gas 9¼	400	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
Cons Gas w	1350	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Con Glass	500	$15½	15	15½	+ ⅛
CTL Bank	3620	$9⅞	9⅝	9⅞	
CTL Bk 4½	190	$85	85	85	— 1
CTL A p	1000	$24	24	24	
Conventrs	700	$5½	5½	5½	
Conwst B f	2806	$8⅞	8⅝	8⅝	+ ⅛
Conwst 12	375	$29¼	29	29	— ¼
Co enerco A	600	$5½	5½	5½	
Corby	100	$33⅜	33⅜	33⅜	— ½
Cor Mark f	12674	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Core Mrk w	22200	204	183	200	+ 23
Corp Food	z12	$16½	16½	16½	
Cr Food A	1100	$33	33	33	+ 4
C Falcon C	3070	$18¾	18¼	18¼	— ⅛
Corrida o	5570	25	23	23	—1½
Coseka R	6311	330	315	330	+ 5
Courvan o	1000	45	45	45	
Craigmt	1000	120	120	120	— 4
Crain RL f	1050	$18	17½	18	+ ⅜
Crestbrk	100	$8	8	8	— ⅛
Cr Life Ap	2500	$25⅝	25½	25⅝	+ ⅛
Crownx	10733	$18	17⅞	18	+ ¼
Crownx A	111447	$18	17⅞	18	+ ⅛
Crnx w	10700	410	395	410	+ 15
Czar Res	11400	181	171	180	+ 3
DRG A f	500	$11¼	11⅛	11⅛	
Dalmys	z20	$8⅝	8⅝	8⅝	
Dalmy C f	583	$7¼	7¼	7¼	— ½
Daon Dev	36348	475	470	475	
Daon 8⅝ p	600	$5⅝	5½	5½	— ¼
Daon 9½ p	3700	$5⅝	5¾	5¾	— ⅛
Datatech o	500	65	65	65	— 5
Datel o	2500	155	150	150	
Davidson o	500	415	415	415	+ 5
D Eldooa o	10000	70	70	70	
Delhi Pac o	8000	10	9½	9½	+ ½
Denison A p	3675	$12½	12¼	12½	
Denison B f	40802	$11⅝	11½	11½	
Denison p	6450	$23¾	23½	23¾	
Denison B p	7850	$22½	22⅜	22⅜	— ⅛
Denison w	28900	183	176	179	— 1
Develcon	3650	$6⅞	6⅝	6⅞	
Dexleigh o	21340	223	217	223	
Dexligh w	25380	88	85	85	
Dicknsn A f	21630	$7	6⅝	6⅝	— ½
Dicknsn B	1701	$7½	6⅞	6⅞	— ⅜
Digtech	23500	45	42	42	— 3
Discovry f	440	206	206	206	
Dofosco A	11411	$26½	26⅜	26⅜	
Dfs 235	5300	$25	24⅞	24⅞	— ⅛
Dfs 260	28400	$32¾	32⅜	32¾	
Doman A	202	214	214	214	— 6
Doman B f	6252	165	158	165	+ 7
Dome C	153429	$7¼	7	7⅛	
Dome Mine	50640	$13¼	13	13⅛	— ⅛
Dome M w	28600	222	215	215	— 3
D Pete	125725	330	315	320	+ 5
DPete A p	9550	$15¼	15⅛	15⅛	·
DPete B p	2000	$15	15	15	— ⅛
D Textile	7339	$12⅛	12	12	— ¼·
Domtar	1025	$36¾	36½	36¾	— ⅛
Domtar pr	200	$13	13	13	
Domtar 225	700	$26	25⅞	25⅞	— ⅛
Dor Val o	2278	130	130	130	+ 8
Dorsel o	7000	43	43	43	+ ½
Dover Ind	650	$22⅞	22½	22½	+ ⅛
Drm Pete o	17883	38	37	37	— 2
Dmag	2600	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅜
Dmagmi w	2100	62	62	62	+ 5
Dunde	3000	25	25	25	
Dunraine o	500	30	30	30	
Du Pont A	2100	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Durham f	3871	275	265	275	+ 10
Durham w	z66	107	107	107	
Dylex Ltd	340	$46	44⅞	44⅞	—1½
Dylex A	6150	$42	41⅝	42	+ ½
Dynmr 105	500	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Dynex A	25500	25	24	25	+ 1
E F					
E-L Fin	700	$37	36⅞	37	+ ⅛
Eaglet o	1800	220	220	220	+ 5
Eaton A	200	$10	10	10	— ¼
Echo Bay	85768	$17	16⅝	17	+ ¼
Echo 1986 w	2000	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Echo 1987 w	300	$5¾	5¾	5¾	
Echo 1988 w	100	$6	6	6	— ⅛
Echo 1989 w	6800	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
Ego Res o	7500	27	26	27	+ 3
Elcthom X	300	$7⅞	7⅞	7⅞	
Elcthm Y f	1400	$7⅞	7⅜	7⅜	— ¼
Enertec	2040	50	50	50	
Epitek	13900	47	45	47	+ 2
Equity Svr	92650	$8½	8⅛	8½	+ ⅛
Equity p	7350	$22⅜	22	22¼	+ ⅛
Erickson	5600	$5⅛	485	5⅛	+ 22
Evergren o	4102	34	34	34	
Exall o	2075	95	95	95	
FCA Intl	1100	$20	20	20	— ¼
Fibrdg	17520	$105	104	104	— ⅜
Fidnbrdg w	10700	$47	46½	46½	— ⅜
Fardy Res	z36	285	280	285	
Fathm Ocn	500	310	305	310	
Fed Ind A	700	$20⅜	20¼	20⅜	+ ⅜
Fed Ind II	1400	$30½	29¾	30½	+ ⅜
Fidinam p	1600	$26¼	26¼	26¼	
Fin Truco	1400	$6	6	6	
Firan	2600	125	118	118	— 2
F Calgary o	z100	77	77	77	
F City Fin	3125	$13½	13	13½	+ ¾
F Cty Tr A	300	$11	11	11	+ ¼
F Cty Tr C	200	$7¾	7¾	7¾	
F Cty Tr D	400	$8⅜	8⅜	8⅜	
F Marthon	500	365	365	365	
F Mar	2500	280	275	280	+ 9
Flanagan o	12901	109	105	105	
Fleet Aero	3908	$13¼	13⅛	13¼	
Ford Cnda	656	$132	130	130	— 2
F Knox o	6000	25	25	25	
Franco o	8500	122	115	120	+ 3
Fraser	183	$17½	17½	17½	
Fruehauf	100	$22¼	22¼	22¼	— ¼
Futrtk	118500	59	56	57	
G H					
GB Auto	1130	$7¼	7	7¼	— ⅛
Galctic o	8450	$8⅛	8	8	
Galveston	4000	64	64	64	
Gandalf	12075	$9⅜	9	9¼	
Gane	z300	33	33	33	
Garbell p	600	460	460	460	
Gaz Metr	7454	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
Gaz 5.40 p	z20	$94	94	94	
Geac Comp	3452	$11⅞	11⅝	11¾	— ¼
Gendis A	200	$27½	27½	27½	+ ¼
GMC	410	$100	100	100	— ⅜
Genstar L	4851	$28⅛	28⅛	28⅛	— ½
Gnstar 2.35	2850	$32¼	31⅞	32	+ ¼
Genstr D p	1650	$27⅜	27¼	27¼	— ⅛
Genstr E p	12650	$25⅜	25½	25¼	+ ⅛
Geocrude	37850	290	285	285	— 5
Giant Yk	900	$15⅞	15⅜	15⅜	— ⅞
Gibrattar	3400	$10¾	10⅜	10⅝	+ ¼
Glamis o	5635	$8⅛	7⅞	8⅛	+ ⅛
Glenayre	2850	$6⅝	6½	6⅝	+ ¼
Goldcorp f	37105	$8	7¾	7⅞	— ⅛
Goldcrp w	75865	150	140	146	— 4
Gld Kn	64350	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
G Rang	3000	65	65	65	+ 5
Gldn Rul o	500	79	79	79	— 1
G Sceptr o	73445	$7¼	7	7⅛	
Goldast o	2000	165	155	155	—10
Goliath G o	33300	$8⅛	7¾	8	+ ⅛
Goodyear	100	$41½	41½	41½	— ½
Graft G	150	$32	32	32	
Gratton A f	2700	$31¾	31	31¾	+ ¾
Gratt G p	300	$33	33	33	+ ½
Granduc	2000	50	50	50	+ 4
Granges o	132400	420	410	420	+ 5
GL Forest	5000	$90	90	90	— 1
Gt Pacific	810	$30½	30⅜	30⅜	
GW Steel A	1100	200	195	195	— 5
G Goose	z20	$29	29	29	
Greyhnd C	500	430	430	430	
Greyhnd	2039	$25⅜	25⅛	25⅜	— ¼
Growth-I	2105	$10½	10	10⅛	
Growth p	2900	$25½	25⅜	25½	
Growth w	3400	225	220	225	+ 5
Guard Cap	400	$19½	19½	19½	
Gardn MS f	12650	$8¼	8	8	— ⅛
Gard MS w	20000	144	135	142	— 3
Gard PA f	1900	$8¾	8⅜	8¾	+ ⅛
Gardn P w	4380	74	70	71	+ 1
Gulf Can	58566	$19⅝	19⅛	19⅜	+ ⅛
Gulfstrm o	800	61	61	61	+ 1
HCI A f	900	51	51	51	+ 2
HCI Hldg B	5000	50	50	50	— 3
Haley	2000	$10¾	10⅜	10⅜	+ ⅛
Hmrsn C p	39500	$25½	25⅜	25½	
Hrding A f	2500	150	145	145	— 5
Hard Crp C	3500	120	120	120	
Harris A f	800	$6⅝	6⅜	6½	— ⅛
Harris B	200	$6¼	6¼	6¼	
Hartco	100	410	410	410	— 5
Hawker	675	$20⅞	20¾	20¾	— ¼
Hayes D	4618	$11	10¾	11	+ ⅛
Hayes r o	6000	30	29	30	
Hees Intl	17800	$23¼	23⅛	23¼	+ ⅛
Hees D p	2700	$25½	25	25¼	+ ¼
Hees Intl w	1600	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ¼
Helix	1500	$8¾	8¾	8¾	
Highfield A	2000	30	30	30	
Highwod o	635	335	325	325	—10
HBay Mn s	24633	$8¾	8¼	8¼	
HBay Mn w	2750	43	38	43	+ 3
H Bay Co	2557	$16	15¾	15¾	
HBC A p	2995	$15¾	15⅜	15¾	
HBC B p	1760	$26	25¾	25¾	
Husky Oil	23299	$11	10⅞	11	
Husky 13 p	2192	$44¼	43¾	43¾	— ¾
I J					
ICG Util p	300	$16¾	16¾	16¾	+ ½
ITL Ind	4000	200	192	192	— 7
ITT Can p	4550	$25⅞	25¾	25⅞	
IU Intl	411	$23

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Le marché a tourné en toute fin de journée

MONTREAL (PC) — Le marché a tourné à la baisse, hier, à la Bourse de Montréal et l'indice général a enregistré une perte de 0.31 point, à 129.26. Le volume des échanges s'est contracté à 2,469,493 actions, comparativement à 3,286,133 le jour précédent.

Le compartiment des industrielles a cédé 1.31 à 111.16, les pétrolières 0.60 à 138.19, les minières 0.51 à 128.02, les forestières 0.21 à 142.69 et les services publics 0.07 à 126.88, tandis que les bancaires montaient de 0.33 à 122.11.

Banque de Nouvelle-Ecosse campe sur ses positions à $12 3-8 dans un volume de 257,913 actions échangées.

D'autre part, BP Canada Inc. gagne 1-4 à $35 1-2, Banque impériale 1-8 à $29 1-4, Gulf Canada 1-8 à $19 3-8, Montreal Trustco A 1-8 à $14 3-8 et Placer 1-8 à $27 1-4.

Alcan perd 7-8 à $33 1-4, Kiena 1-2 à $22, Denison Mines B 3-8 à $11 1-2 et Imperial Oil A 1-8 à $54.

Asamera Inc. est inchangé à $11 1-2, Bell Canada Enterprises à $38, Husky Oil à $11 et Tele-Metropole B à $26 1-2.

Les gains l'emportent sur les pertes par 130 contre 125 et 102 titres sont stationnaires.

Dans les juniors: Barexor Inc. gagne un cent à 49 cents, Vior Inc. Wt. baisse de 2.5 cents à 42.5 cents, et Golden Group monte de trois cents à 70 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

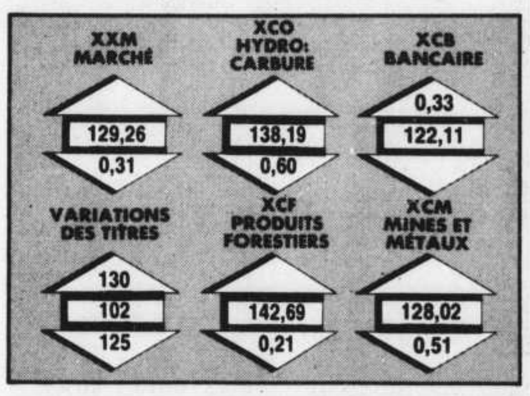

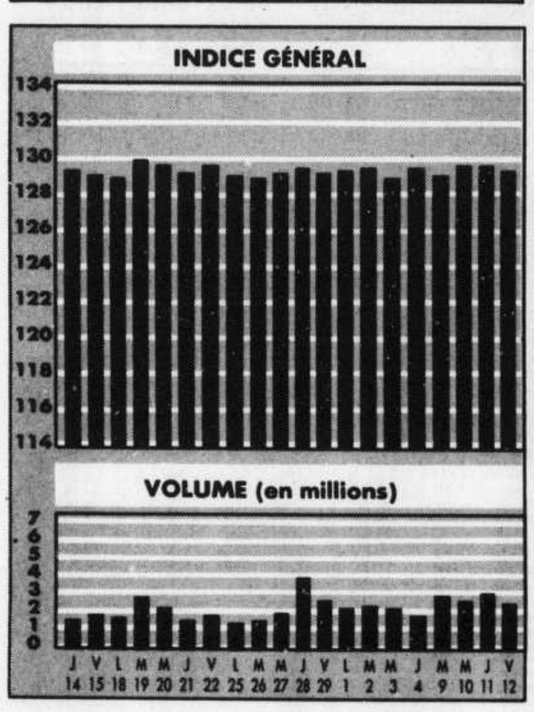

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex				Multilogement				Semi-commercial et commercial				Prêts personnels
	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	
Banques													
Commerce	11¾	12¼	12¾	13¼	12	12½	13	13½	n/d	n/d	n/d	n/d	14¾
Épargne	11¾	12¼	12¾	13¼	12	12½	13	13½	12	12½	13	13½	13¼
Montréal	11¼	11¾	12¼	12¾	—	—	12½	13	11½	12	12½	13	12½
Nationale	11¼	11¾	12¼	13	11½	12	12½	13¼	11¾	12¼	12¾	13½	13¼
Nouvelle-Écosse	11¼	11¾	12¼	12¾	—	—	—	—	—	—	—	—	12¼
Royale	11¼	11¾	12¼	12¾	—	—	—	—	—	—	—	—	11½
Toronto-Dominion	11¼	11¾	12¼	12¾	11½	12	12½	13	12	12½	13	13½	13
Caisses populaires*	11½	12	12½	—	11¾	12¼	12¾	—	n/d	n/d	n/d	n/d	14
Fiducies													
Canada Trust	11½	12	12½	13	11¾	12¼	12¾	13¼	11¾	12¼	12¾	13¼	13¾
Crédit-Foncier	11¼	11¾	12¼	12¾	11¼	11¾	12¼	12¾	11½	12	12½	13	—
Fiduciaires	11¾	12¼	12¾	13¼	11¾	12¼	12¾	13¼	11¾	12¼	12¾	13¼	—
Fiducie Guardian	12	12½	13	13½	12¼	12¾	13¼	13¾	12¼	12¾	13¼	13¾	—
Fiducie Québec	11½	12	12½	13	11¾	12¼	13	13¼	11¾	12¼	13	13¼	—
First City	—	—	—	—	11¾	—	12½	13¼	11¾	—	12½	13¼	—
Guaranty Trust	12	—	—	—	12	—	—	—	n/d	n/d	n/d	n/d	12
Montréal Trust	11¼	12	12½	12¾	11¼	12	12½	12¾	11¼	12	12½	12¾	—
Permanent	11¼	11¾	12¼	12¾	11½	12	12½	13	11½	12	12½	13	13¾
Prêt et Revenu	12	12½	13	13½	12	12½	13	13½	n.d	n.d	n.d	n.d	—
Soc. Nat. Fiducie	11¼	11¾	12¼	12¾	11½	12	12½	13	11¾	12¼	12¾	13¼	—
Trust Général	11¼	12¼	12¾	13¼	12	12½	13	13½	12	12½	13	13½	—
Trust National	11¼	11¾	12¼	12¾	11¾	12½	13	13½	11¾	12½	13	13½	11¾
Trust Royal	11¼	12	12½	12¾	11½	12¼	12¾	13	11½	12¼	12¾	13	13
Victoria & Grey	11¼	11¾	12¼	12¾	11¼	11¾	12¼	12¾	11¼	11¾	12¼	12¾	13

Compilation **Fiducie du Québec** — 10 avril 1985 * Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 1 à 29 jrs	30 - 59 jrs	60 - 89 jrs	90 - 179 jrs	180 - 364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Commerce	5,000	—	8¼	8¼	8½	8¾	1,000	10	10½	11	11¼	11¼
Commerciale	5,000	—	9½	10	10¼	10½	5,000	11	11	11¼	11¼	11½
Épargne	3,000	—	8¼	8½	8¾	8¾	1,000	9¾	10¼	11	11¼	11½
Mercantile	5,000	—	9¼	9½	9½	9½	5,000	9¾	10	10¼	10½	10¾
Montréal	5,000	—	8¼	8¼	8½	8¾	1,000	10	10½	10¾	11	11¼
Nationale	5,000	—	8¼	8¼	8½	8¾	1,000	10¼	10¾	11¼	11½	11¾
Nouvelle-Écosse	5,000	—	8¼	8¼	8½	8¾	1,000	9¼	9½	9¾	10	10¼
Royale	5,000	—	8¼	8¼	8½	9	1,000	10	10½	11	10½	11¼
Toronto-Dom.	5,000	—	8¼	8¼	8½	8¾	1,000	10	10½	10¾	11	11¼
Caisses populaires*	5,000	—	8¼	8¼	8½	9	2,000	10	10¼	10½	—	—
Fiducies												
Canada Trust	5,000	—	8½	9	9¼	9½	1,000	10¼	10¾	11	11½	11½
Crédit-Foncier	5,000	—	8⅞	9¼	9⅜	9¾	500	10½	11	11½	11½	11¾
Fiduciaires	5,000	—	8⅞	9	9⅛	9½	500	10⅛	11⅞	11⅜	11½	11⅝
Fiducie Guardian	5,000	—	9½	9½	10	10	1,000	10¾	11½	11½	11½	12
Fiducie Québec	5,000	—	8¾	9	9½	9¾	1,000	10½	11	11½	11½	12
Guaranty Trust	5,000	—	8½	9¼	9½	9¾	1,000	10¾	11¼	11¾	11¾	12
Montréal Trust	5,000	—	8¾	9	9¼	9¾	1,000	10¼	10¾	11¼	11½	11¾
Morguard Trust	10,000	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	1,000	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
Permanent	5,000	—	8½	9	9¼	9½	1,000	10¼	10¾	11	11¼	11½
Prêt et Revenu	5,000	—	9	9	9¼	9¾	500	10½	11	11½	11½	11¾
Soc. Nat. Fid.	2,000	—	9	9⅛	9⅜	9¾	500	10½	10¾	11	11¼	11½
Trust Général	5,000	—	9	9¼	9½	9¾	1,000	10½	11¼	11½	11¾	12
Trust National	5,000	—	8½	8½	8¾	9½	500	10¼	10¾	11	11¼	11½
Trust Royal	5,000	—	8½	9	9¼	9¾	1,000	10¼	10¾	11¼	11½	11¾
Victoria & Grey	5,000	—	8½	8½	8¾	9½	500	10¼	10¾	11	11¼	11½

Compilation **Fiducie du Québec** — 10 avril 1985 * Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aberford	500	$10½	10½	10½	— ⅛
AberfrdWt	1750	203	200	200	
Abti Prce	1020	$52½	52½	52½	+1
Agnico E	1740	$17⅝	17½	17½	— ⅛
Alguebelle	1100	$5¾	5⅜	5⅜	— ⅛
Aigbelle.L	400	$5½	5½	5½	— ⅛
Alta energ	2720	$21⅜	21¼	21¼	
Alcan Alu	46179	$34	33	33¼	— ⅞
Alcan Wt	17600	$6⅜	5	5½	— ⅞
Algma2.00	500	$24⅞	24⅝	24⅞	+ ⅜
Aligro	300	$8⅛	8⅛	8⅛	
Alum 2.312	1000	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅛
Alum 2.00	100	$25¼	25¼	25¼	
Alum.flC	700	$25¼	25¼	25¼	
AMCA int	2650	$15	14⅞	15	+ ⅛
Argcen.H.I	z63	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Asamera	18400	$11⅛	11¼	11½	
fAstral A	450	$6	6	6	
fAstral B	z50	$5⅞	5⅞	5⅞	
BCE	45521	$38⅞	38¾	38⅞	
BCE 2.25p	560	$33⅛	33	33	— ⅞
BCE 2.70p	1832	$39⅞	39⅝	39⅝	— ⅛
B C Forst	13100	$8⅞	8⅞	8⅞	
BGRpMt.A	500	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
BGRwt	8200	120	113	115	+5
BC Phone	275	$22	22	22	
BP Can	30000	$35¾	35½	35½	+ ¼
Bank NS	257913	$12½	12⅜	12⅜	
Baue Cont	600	$10	10	10	+ ⅛
Bq Mercn	900	$9½	9½	9½	
Baue Mtl	29786	$27	26⅞	26⅞	+ ¼
BMO 2.85	3400	$34⅞	34½	34⅞	+ ⅜
BMO $2.50	600	$30½	30¼	30½	+ ½
BMO Sr3	600	$24⅞	24⅞	24⅞	
BMO Wts	3650	360	350	360	+15
Bq Eparg	950	$19¾	19¾	19¾	
Baue Nat	33409	$18	17⅞	18	+ ⅛
BaNat 2.94	1100	$36¼	36¼	36¼	+ ⅜
B.No.O	2700	$61	60	61	— ½
Bq Royale	10512	$29⅛	28⅞	29	— ⅛
Bq Ry Wt	525	445	430	430	
BaRy 1.45	100	$17	17	17	
BaRy 1.88	200	$21¾	21¾	21¾	+ ⅜
BaRy 2.75	1000	$32⅜	32¼	32⅜	+ ¼
Barrick R.	9200	132	125	132	—3
fBaton A	200	$16	16	16	+ ⅞
Berkley.pr	700	$5¼	5	5¼	+ ¼
Biotech	4950	$5½	[illegible]	5½	+ ⅛
fBomb A	2219	$28½	28	28⅞	— ⅜
fBomb B	3210	$27	26	26¼	— ¾
Bow Val	15600	$17½	17¼	17⅜	— ⅛
BowVl2.05	4200	$27	27	27	+ ⅛
Brascade	417	$39¾	39⅝	39¾	+ ⅛
Brascan A	600	$34⅜	34⅜	34⅜	— ¼

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	3600	$16¾	16½	16½	— ¼
CDC Life	600	$21⅜	21⅛	21¼	
CB Pak	200	$15½	15¼	15¼	— ¼
CIL	600	$28⅜	28⅜	28⅜	+ ⅛
CMP 84 u	200	$45½	45½	45½	+ ¼
C T G Inc	22950	380	315	330	—55
Cad Frvw	911	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
Cad Fw a	1000	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Cad.Fw.wt	z50	$8	8	8	
Camp R	102	$6	6	6	
Cmpbel.Sp	500	$20	20	20	— ⅛
fCampeau	200	$25	25	25	+ ⅛
fCDC	5870	$11½	11⅜	11⅜	
CDC Pr B	1400	$117	116½	117	+ ¾
CDC 1980	2500	$17⅝	17½	17½	— ⅛
C South R	75	$425	425	425	—25
C Trust	1200	$33	33	33	
C Imp Bk	29368	$29¼	29⅛	29¼	+ ⅛
CIBa 2.50	150	$26¼	26¼	26¼	
CIBa 2.05	780	$25¼	24⅞	25⅛	+ ⅜
CIBQ 3.562	300	$28⅞	28⅞	28⅞	
CIBC w	1335	265	255	265	+5
CIBC w.a	3950	385	355	385	+40
CP Ltee	7171	$60⅛	59½	59⅞	+ ⅜
fC Tire A	52900	$8½	8⅛	8½	+ ⅛
fC Utilit A	920	$17¾	17¼	17⅜	+ ⅛
C Util Prk	1150	$28½	28¼	28¼	— ⅛
C.Util SrH	z60	$22½	22½	22½	
C Util wta	2280	350	345	345	—15
C Util wtb	2100	355	350	355	
fCmnac.A	600	$12¼	12	12⅛	+ ⅛
Canron A	350	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅜
Carena	1000	$32½	32½	32½	+ ⅛
Carl Ok	2000	$14⅞	14¾	14¾	— ⅛
Cascades	4350	$13⅛	13⅛	13⅛	
Cassidys	2000	400	400	400	
Celanese	2020	$7⅝	7⅛	7⅛	— ⅛
Charan	2100	$7⅛	7½	7½	
Charan.wt	3300	450	435	450	+5
Chart 1982	150	340	340	340	
fChateau	1900	$15¾	15⅜	15¾	+ ⅛
Chrysler	1200	$49	48¾	49	
Circo Crft	1665	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
CimL PrE	700	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Cominco	4350	$15½	15⅜	15⅜	— ⅛
Comcom	3330	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Comterm	7800	140	135	135	—5
Comt.Wt	1100	54	54	54	+4
C Bath A	855	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
Cons Gas	337	$21⅞	21⅞	21⅞	— ⅛
Coseka Rs	1000	325	325	325	+10
fCrain RL	700	$17¼	17¼	17¼	+ 1¼
Czar Res	500	183	183	183	+3
Doon Dvlp	6727	480	470	470	—5
fDaon A	600	435	435	435	+10
Datagram	3600	295	290	295	
fDensB	12300	$11½	11½	11½	— ⅛
Denism9.75	200	$23⅛	23⅛	23⅛	— ¼
Den9.50	1800	$22½	22⅛	22⅛	— ½
Den.Wt	2400	183	178	178	—7
Dofasco A	3615	$26½	26⅜	26⅜	— ¼
Dfs	2190	$34¾	32⅞	32¾	+ ⅛
Dofasc Wt	560	$34⅞	34⅝	34⅝	— ¼
Dome Cda	1953	$7⅛	7⅛	7⅛	
Dome Mns	1800	$13	13	13	— ⅜
Dome Pet	9800	325	315	315	+5
Dome PrA	500	$15⅛	15⅛	15⅛	
Domtex	1364	$12	11⅞	11⅞	— ¼
Domtar	1451	$36¾	36½	36¾	+ ⅛
Donohue	410	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
DuPont A	100	$16	16	16	
fDylex Ltd	100	$41¾	41¾	41¾	+ ¼

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Echo Bay	6950	$16⅞	16⅝	16¾	
fEnheat A	1000	$7	7	7	+ ⅛
Enheat B	400	$7⅝	7½	7½	+ ⅛
Entrep CP	23869	$28	27¾	27¾	
Epitek Int	600	47	47	47	
FCA Inter	100	$20	20	20	— ⅛
Falcn Cop	1000	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ¼
FalLtee	400	$104¾	104¾	104¾	+ ¼
FlLteeWts	1300	$47¼	47	47	
Forex	500	115	115	115	—5

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GBC Ltd	20400	165	160	160	—19
GBC 2.625	z20	$24⅛	24⅛	24⅛	
GBC.Wts	6300	55	53	53	—2
Gaz Metr	7408	$9½	9⅜	9½	
Gen Motrs	200	$100¼	100¼	1 8 1	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
kieno	11200	$22	22	22	— ½
Labatt	520	$23¾	23⅜	23¾	+ ¼
Laidlaw A	450	$13	12⅞	13	
fLaidlw B	300	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Lake Shre	500	$50	50	50	+5½
Lanpar T.	300	360	360	360	
fLaVrdy a	1100	335	335	335	+10
Loblaw	5200	$18¼	17¾	18¼	+ ¾
Logistec	300	$6	6	6	
Louvem	7500	130	120	120	—10
Louvem.pr	100	315	315	315	—20

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MICC Inv	1156	225	215	215	—10
McM Bldl	300	$25⅝	25½	25⅝	+ ⅛
Mntoba wt	12000	135	131	135	+1
C Marconi	2820	$20¾	20½	20½	— ⅛
Marit El	288	$29¼	29¼	29¼	— ¾
fMarit Tel	873	$14⅞	14¾	14¾	+ ⅛
Mrt pr B	200	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Mrt pr C	155	$10¼	10¼	10¼	
Mark Spen	5100	$6⅞	6¾	6⅞	+ ¼
Mass Fer	8840	295	280	280	—15
Mc ntyre	1900	$53	52¼	53	+ ¼
McNeil M	600	315	315	315	
Merland	644	430	420	420	—5
Merl.rt	36774	4	4	4	
Min Loc	3627	$34⅞	34½	34⅞	— ⅛
fMitchll A	3600	$17½	17½	17½	
Mitchell B	25100	$17½	17½	17½	
Mitel Corp	947	$9	8⅞	9	
fMolson A	749	$16	16	16	
Molson B	188	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
fMonenc a	102	$8	8	8	— ¼
MTrustc A	90050	$14½	14¼	14⅜	+ ⅛
Moore	1700	$22¾	22¾	22¾	
fMorgn T	100	295	295	295	+15
Murphy Ol	15000	$24	24	24	+1½
Mscoch	38400	325	315	320	—5
Musco pr	600	$13⅛	13½	13½	— ½
Nabisco L	100	$25½	25½	25½	— ¼
Nat Sea A	z20	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
NB Tel	118	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅛
NfldL 714	z50	$7½	7½	7½	— ⅛
NfldL 9p	100	$9⅜	9⅜	9⅜	
NfldL 9.84	125	$10¾	10¾	10¾	+ ¾
Nfld 1414	900	$11¾	11⅜	11⅜	— ⅛
Nfld Tel	27589	$15⅜	15¼	15¼	
Noranda	28509	$18⅜	18¼	18¼	
Noran pA	2120	$99½	99⅛	99½	+ ½
Norcen.En	689	$16⅞	16⅞	16⅞	— ⅛
fNoreNv	z23	$15	15	15	— ¼
Normick	z50	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Nor Tel	13984	$48⅞	48⅛	48⅛	— ⅜
fNova Alt	30063	$6¼	6⅛	6⅛	
Nova 612	800	$20⅞	20⅜	20⅞	+ ⅜
Nova 12	1000	$30⅜	30⅜	30⅜	

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OakwoodA	500	$5½	5¼	5½	+ ¼
Oak Pr A	300	$17½	17½	17½	— ½
Pancdn Pt	2516	$32⅜	32⅜	32⅜	— ⅛
Perkins.P	1600	465	450	450	—10
Pet Sun	11000	200	185	185	—15
Pet—sun.wt	2900	40	40	40	
Pt.Sun.srl	800	250	245	250	+5
Placer Dv	4860	$27⅜	27	27¼	+ ⅛
PlacerDwt	2000	455	430	430	—25
Popular	100	151	151	151	+1
fPowr Cr	7150	$31⅞	31⅜	31⅜	— ⅛
Power Fin	z50	$27½	27½	27½	
Prooptic	1150	230	220	220	—5
Provigo	710	$19⅝	19⅝	19⅝	— ⅛

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Tel	235	$36	36	36	
Quebecor	6200	$35	34½	34½	— ¼
Rio Alg	145300	$25½	25¼	25½	+ ¼
RogersC A	2100	$9⅝	9⅜	9⅜	— ⅛
fRogerC B	345	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅜
fRollnd A	500	$19¼	19	19¼	+ ¼
Rolland c	z34	$42⅞	42⅜	42⅜	—8⅜
Ro—na.pr.2	2200	$10⅜	10⅛	10⅜	— ⅛
Ry Trco A	250	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Royex Gld	300	290	290	290	+5
Royx PrA	600	450	435	450	—10

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SHL Syst	10700	$7⅞	7¾	7¾	
fSl CemA	1600	$33½	33	33½	+ ½
Sceptre	6900	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Scot Paper	300	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Seagram	13230	$54⅞	54½	54⅝	+ ⅛
Sears Can	2320	$7¾	7⅝	7¾	
Selkirk Wt	500	$8⅞	8⅞	8⅞	
Shell Can	2160	$28⅝	28½	28⅝	
Sigma Mn	2000	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
fSpar Aer	1770	$29¼	29	29	— ⅛
fSparCap	3000	48	48	48	
fSteinb A	18605	$35¼	34¾	35	+ ¾
Stelco A	1840	$20½	20⅜	20½	+ ⅛
Stel 1.94	100	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
Stelco pd	500	$26¾	26¾	26¾	+ ½
Sullvn.Min	7500	455	445	455	+10
Teck A	1000	$13½	13½	13½	— ⅛
fTeck B	1041	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Techmire	975	450	450	450	+10
fTele—Cap	7875	$8¼	8	8¼	+ ⅛
fTel Mt B	31100	$26⅜	26½	26½	
TbecWt	z250	11	11	11	—5
Texaco	14909	$35⅞	35⅜	35⅞	+ ¼
Tex.Rc	27900	$19½	19⅛	19⅜	+ ⅛
Thomsn A	5100	$56¾	56¾	56¾	— ½
TIE teleco	900	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
Tor Dm Bk	8174	$19¾	19⅝	19⅝	— ⅛
TrDm pc	350	$27¾	27¾	27¾	
Total Pete	200	$16⅛	16⅛	16⅛	— ¼
Tot Pet pr	400	$33¼	33¼	33¼	— ¼
TAIRs.prC	500	$25½	25½	25½	
TrAlta A	953	$25⅝	25⅜	25⅝	
TrAlta wt	7100	415	405	410	+10
TrCan PI	2930	$24⅛	24½	24½	
TrCan 2.8	200	$32½	32½	32½	+ ⅛
TCda rs A	3516	310	305	310	+5
Trs mount	1866	$8¼	7¾	8¼	+ ¾
Trillium T	900	$12½	12⅛	12½	+ ½
Trimac	1518	425	415	415	—15
fTrizec A	501	$27⅞	27¾	27¾	+ ⅛
fTurbo Rs	13450	85	79	82	+6

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fUAP InA	z50	$22½	22½	22½	
UAP Wt	285	$19	19	19	+ ⅞
Ultrmar	1300	415	415	415	
Uniges A	300	300	300	300	
fUnigs B	1400	200	200	200	
UnigesprA	170	480	480	480	—20
Un Carbid	300	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Union.Ent	3720	$11⅛	11¼	11⅜	
Univ Exp	4000	$6	5½	6	+ ½
Versa.CIB	100	$6	6	6	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Walwyn	600	295	295	295	—5
Wargton	5000	76	76	76	
Wcst Trn	2500	$16	15⅞	15⅞	— ¼
Westmin	2200	$15⅜	15¼	15¼	— ⅛
Westm 2.12	100	$28⅛	28⅛	28⅛	
Weston	5571	$76¾	76½	76¾	+ ¾
Woodward	z50	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅜
WrldEo	1600	$8⅜	8½	8½	— ⅛
Wrld wt.A	4500	60	60	60	+5
Xerox Cn	300	$20	20	20	— ¼
Xerox wt	500	291	291	291	+1

Junior Mines Oils

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abcourt	14043	105	99	100	
Americ M	1000	27	27	27	+2
Bakertalc	3000	81	81	81	+1
Barexor	60000	50	48	49	+1
Bateman	10258	21	20	20	—1
Brominco	2200	325	305	305	+15
Bruneau	1000	30	30	30	
Cons I Rs	1500	68	68	68	+2
D'Or Val	3000	130	130	130	
Dumagmi	353	$6⅜	6⅛	6⅛	— ⅜
Dumont	11000	18	18	18	+1
Explo Que	1500	21	21	21	—4
GalntG	6807	60	50	50	—5
Gln.Gr	41000	70	65	70	+3
G Knight	700	$5½	5½	5½	— ⅛
Gold Tigr	10000	50	49	49	—1
Laduboro	3000	23	23	23	—1
Lynx Exp	17000	42	42	42	—3
Massval	z75	5	5	5	—5
Mnra Res	1000	42	42	42	—1
Midep.Int	225	240	230	230	—10
MonDor	6000	46	45	46	+4
N.Pascalis	7400	105	100	100	—10
Norbeau	3000	13	13	13	
NA RareM	5000	9	8	8	—2½
Ormico	14000	13	13	13	
PerronGld	5098	70	69	70	+5
Queenstn	1000	190	185	190	+15
Rouyn.Rs	10400	75	70	75	+5
Vior	25000	149	140	148	+7
Vior.wt	46500	44½	40	42½	—2½
Stabell Rs	3000	53	51	53	—12
StandardG	2284	41	41	41	—2
Talisman	13000	22	20½	20½	—2
Unergie	8000	11	11	11	—1
Yorbeau	10042	80	74	80	+10

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		High	Low	Settle Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.;US$—1,000bd.ft.							
243.00	198.80	MY	207.70	207.70	209.30	+1.30	1
248.40	209.50	JY	218.00	218.00	218.00	+3.70	0
239.30	230.00	SP			221.20	+2.20	0
		NV			222.30	+.50	0

Estimate Sales:.....2... ... ...
Total open interest: .....1 ... ...

OPTIONS

A B

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Agnic E	My	10	$7½	$7⅞		2
Agnic E	My	10 p		10		
Agnic E	My	12½	$5	$5⅜		90
Agnic E	My	12½p		20		90
Agnic E	My	15	275	300		50
Agnic E	My	15 p	10	35		4
Agnic E	My	17½p	80	105		
Agnic E	Ag	10	$7⅜	$8		6
Agnic E	Ag	10 p		25		32
Agnic E	Ag	12½	$5⅛	$5½		84
Agnic E	Ag	12½p	20	35		72
Agnic E	Ag	15	345	370		194
Agnic E	Ag	15 p	45	70		15
Agnic E	Ag	17½	190	215		11
Agnic E	Ag	17½p	135	160		
Agnic E	Nv	12½	$5⅜	$5¾		
Agnic E	Nv	12½p	25	50		
Agnic E	Nv	15	405	430		22
Agnic E	Nv	15 p	75	100		
Agnic E	Nv	17½p	165	190		
Alcan	My	42½p	$9¼	$9⅝	$7⅛	7
Alcan	Ag	40 p	$6¾	$7⅛	480	159
Alcan	Ag	42½p	$9⅜	$9⅝	$7½	32
Alcan	Nv	32½	365	390		
Alcan	Nv	37½p	440	465	365	1
Alcan	Nv	40 p	$6¾	$7⅛	$5⅝	39
Alcan	Nv	42½	50	70	70	61
Alcan	Nv	42½p	$9⅜	$9¾		
Alt Enr	Jn	17½p		15		
Alt Enr	Jn	20 p	20	45	75	75
Alt Enr	Jn	22½	50	65	60	308
Alt Enr	Jn	22½p	130	155	300	
Alt Enr	Jn	25	5	20	15	49
Alt Enr	Jn	25 p	360	385		
Alt Enr	Sp	17½	410	435	325	1
Alt Enr	Sp	17½p	5	30		
Alt Enr	Sp	22½p	155	180		
Alt Enr	Dc	17½	455	480		
Alt Enr	Dc	17½p	20	50		
Alt Enr	Dc	20	265	290	285	3
Alt Enr	Dc	20 p	65	90	145	3
Alt Enr	Dc	22½p	180	205		
Asama	Ap	7½	385	405	365	32
Asama	Ap	7½p		20	5	69
Asama	Ap	9	235	255	220	38
Asama	Ap	9 p		15	15	30
Asama	Ap	10 p		5	10	377
Asama	Ap	12½	1	5	10	364
Asama	Ap	12½p	105	120	165	48
Asama	Ap	15		5	10	140
Asama	Ap	15 p	340	360	450	3
Asama	Jy	7½	415	425	390	105
Asama	Jy	7½p	5	20		
Asama	Jy	9	275	290	300	55
Asama	Jy	9 p	10	25	40	30
Asama	Jy	10 p	20	25	40	381
Asama	Jy	12½p	125	145	195	20
Asama	Oc	9 p	15	30	30	25
Asama	Oc	12½p	135	155	125	39
BC Tel	Ap	17½	455	480		
BC Tel	Ap	17½p		10		
BC Tel	Ap	20	210	220	250	40
BC Tel	Ap	20 p		10		
BC Tel	Ap	22½		15	20	270
BC Tel	Ap	22½p	25	50	80	9
BC Tel	Ap	25		5		
BC Tel	Ap	25 p	275	300		
BC Tel	Jy	17½	475	55		
BC Tel	Jy	17½p		10		
BC Tel	Jy	20	235	260	262	7
BC Tel	Jy	20 p	5	20	30	18
BC Tel	Jy	22½	35	60	45	731
BC Tel	Jy	22½p	60	85	130	191
BC Tel	Jy	25	5	20		
BC Tel	Jy	25 p	300	325		
BC Tel	Oc	20	255	280		
BC Tel	Oc	20 p	10	35		
BC Tel	Oc	22½	70	85	85	56
BC Tel	Oc	22½p	80	105		
BC Tel	Oc	25	20	45	20	104
BC Tel	Oc	25 p	315	340		
BCE	My	30	$8⅞	$9⅜	$9½	10
BCE	My	30 p	5	10		7
BCE	My	32½	$6½	$6⅞	$6¾	413
BCE	My	32½p		7	15	884
BCE	My	35 p	3	9	15	1443
BCE	My	37½	190	200	200	2220
BCE	My	37½p	10	25	15	1481
BCE	My	40	35	50	50	1502
BCE	My	40 p	125	150	125	365
BCE	Ag	32½	$6⅛	$7⅛	$7⅜	230
BCE	Ag	32½p	1	15	50	50
BCE	Ag	35	450	475	475	1658
BCE	Ag	35 p	10	25	15	351
BCE	Ag	37½	250	275	260	774
BCE	Ag	37½p	45	60	50	268
BCE	Ag	40 p	185	200	185	123
BCE	Nv	35	$5	$5½	$5¼	15
BCE	Nv	35 p	30	55	45	41
BCE	Nv	37½	300	325	300	342
BCE	Nv	37½p	100	115	115	58
BCE	Nv	40 p	210	235	195	10
Bk B C	My	5	45	70	125	8
Bk B C	My	5 p		25		
Bk B C	My	6		15	25	50
Bk B C	My	6 p	50	75		
Bk B C	My	7½		5	40	50
Bk B C	My	7½p	200	215		
Bk B C	My	10		5		
Bk B C	My	10 p	450	475		
Bk B C	Ag	5	70	95	110	128
Bk B C	Ag	5 p	10	25	15	140
Bk B C	Ag	6	5	25		
Bk B C	Ag	6 p	70	90	65	10
Bk B C	Ag	7½	3	10	5	3387
Bk B C	Ag	7½p	220	245		
Bk B C	Ag	10		10	5	60
Bk B C	Ag	10 p	475	490		
Bk B C	Nv	5	105	125	135	65
Bk B C	Nv	5 p	30	55	30	10
Bk B C	Nv	6 p	90	100	110	20
Bk B C	Nv	7 p	185	210	175	15
Bk Mtl	My	22½	405	430		139
Bk Mtl	My	22½p	1	10		223
Bk Mtl	My	25 p	10	30		545
Bk Mtl	My	27½p	115	140		842
Bk Mtl	My	30	3	5		858
Bk Mtl	My	30 p	350	375		4
Bk Mtl	Ag	22½p	4	25		20
Bk Mtl	Ag	27½p	135	160		172
Bk Mtl	Ag	30	10	20	20	663
Bk Mtl	Ag	30 p	355	380		30
Bk Mtl	Nv	25 p	45	65		74
Bk NS	Jn	10	260	275	275	5
Bk NS	Jn	10 p		15	15	10
Bk NS	Jn	12½	50	60	50	343
Bk NS	Jn	12½p	20	40	50	110
Bk NS	Jn	15	10	15	10	1781
Bk NS	Jn	15 p	245	275	220	5
Bk NS	Sp	10 p	5	20		
Bk NS	Sp	12½p	30	50	45	37
Bk NS	Sp	15	20	35	25	455
Bk NS	Sp	15 p	250	285	250	23
Bk NS	Dc	10	280	310		
Bk NS	Dc	10 p	10	30		
Bk NS	Dc	12½p	40	65	60	31
Bk NS	Dc	15	35	55		
Bk NS	Dc	15 p	260	295		
Bow Val	Ap	15	210	235	255	341
Bow Val	Ap	15 p		5	5	92
Bow Val	Ap	20		5	5	2283
Bow Val	Ap	20 p	265	290	275	8
Bow Val	Ap	22½p	$5⅛	$5⅜	400	
Bow Val	Ap	25	2	5		327
Bow Val	Jy	15	265	290	275	86
Bow Val	Jy	15 p	15	25	30	33
Bow Val	Jy	17½p	85	110	85	89
Bow Val	Jy	20 p	280	305	300	35
Bow Val	Jy	22½	5	15	15	69
Bow Val	Jy	22½p	$5⅛	$5⅜		
Bow Val	Oc	15	315	340	350	10
Bow Val	Oc	15 p	25	50	25	22
Bow Val	Oc	17½	170	185	185	216
Bow Val	Oc	17½p	110	135	100	29
Bow Val	Oc	20 p	295	320	270	10
Brscn A	Ap	27½	$6⅞	$7¼		11
Brscn A	Ap	27½p		10		8
Brscn A	Ap	30	450	475		112
Brscn A	Ap	30 p		10		93
Brscn A	Ap	32½p		20		419
Brscn A	Ap	35	10	35		273
Brscn A	Ap	35 p	25	50		9
Brscn A	Ap	37½		10		28
Brscn A	Ap	37½p	275	300		
Brscn A	Jy	27½	$7¼	$7⅝		10
Brscn A	Jy	27½p	1	25		12
Brscn A	Jy	30	$5	$5¼		36
Brscn A	Jy	30 p	5	30		15
Brscn A	Jy	32½	295	320		159
Brscn A	Jy	32½p	30	55		75
Brscn A	Jy	35	130	155		124
Brscn A	Jy	35 p	120	145		10
Brscn A	Jy	37½	35	60		35
Brscn A	Jy	37½p	280	305		
Brscn A	Oc	30	$5⅝	$5⅞		100
Brscn A	Oc	30 p	20	45		5
Brscn A	Oc	32½	365	390		24
Brscn A	Oc	32½p	65	90		8
Brscn A	Oc	35	210	235		26
Brscn A	Oc	35 p	150	175		38
Brscn A	Oc	37½	100	125		26
Brscn A	Oc	37½p	295	320		2

C D

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
C Im B	Jn	25	435	460	480	38
C Im B	Jn	25 p	5	15	50	15
C Im B	Jn	27½	210	235	250	239
C Im B	Jn	27½p	10	30	35	115
C Im B	Jn	30	55	65	60	1809
C Im B	Jn	32½	5	20	20	1128
C Im B	Jn	32½p	325	350	355	50
C Im B	Sp	27½	235	260	280	100
C Im B	Sp	27½p	30	55	40	10
C Im B	Sp	32½p	350	375	350	18
C Im B	Dc	27½p	55	80		
C Im B	Dc	30	130	155	140	93
C Im B	Dc	32½p	370	395		
C Marc	My	17½	310	335		84
C Marc	My	17½	5	30		67
C Marc	My	20 p	35	60		135
C Marc	My	22½	25	40		575
C Marc	My	22½p	210	235		195
C Marc	My	25	1	25		301
C Marc	My	25 p	440	465		
C Marc	My	27½				286
C Marc	My	27½p	$6¾	$7⅛		
C Marc	Ag	17½	360	385		23
C Marc	Ag	17½p	30	55		20
C Marc	Ag	20 p	70	95		72
C Marc	Ag	22½	70	95		290
C Marc	Ag	22½p	245	270		30
C Marc	Ag	25	30	55		30
C Marc	Ag	25 p	455	480		
C Marc	Nv	20	235	260		13
C Marc	Nv	22½	140	165		25
C Marc	Nv	22½p	275	300		5
C Ocidl	My	22½	$8¾	$9¼		
C Ocidl	My	22½p	1	15		
C Ocidl	My	25	$6¾	$7¼	$5	20
C Ocidl	My	25 p	1	25	10	5
C Ocidl	My	27½	440	475	200	13
C Ocidl	My	27½p	5	30		
C Ocidl	My	30	240	265	275	84
C Ocidl	My	30 p	55	80	80	20
C Ocidl	My	32½	100	125	125	14
C Ocidl	My	32½p	180	205		
C Ocidl	Ag	22½	$9¼	$9¾		
C Ocidl	Ag	22½p	5	30	55	30
C Ocidl	Ag	25	$7⅛	$7⅞	300	3
C Ocidl	Ag	25 p	15	40	20	3
C Ocidl	Ag	27½	$5⅜	$5⅞	200	5
C Ocidl	Ag	27½p	25	50	140	5
C Ocidl	Ag	30	350	385	220	10
C Ocidl	Ag	30 p	75	100		
C Ocidl	Ag	32½p	190	215		
C Ocidl	Nv	25	$8⅛	$8⅜		
C Ocidl	Nv	25 p	30	55		
C Ocidl	Nv	27½	$6	$6½		
C Ocidl	Nv	27½p	50	75		
C Ocidl	Nv	30	430	455	265	5
C Ocidl	Nv	30 p	95	115		
C Ocidl	Nv	32½	315	340	300	10
C Ocidl	Nv	32½p	200	225	170	5
CanP E	My	20	$7¾	$8⅛		24
CanP E	My	20 p		10		5
CanP E	My	22½	$5¼	$5⅝		21
CanP E	My	22½p		10		29
CanP E	My	25 p	1	5		1220
CanP E	My	27½	90	115	120	1222
CanP E	My	27½p	40	65		85
CanP E	My	30	15	35		261
CanP E	My	30 p	200	225		3
CanP E	Ag	22½	$5⅜	$5¾		39
CanP E	Ag	22½p	1	20		27
CanP E	Ag	25	375	400		263
CanP E	Ag	25 p	25	50		143
CanP E	Ag	27½p	85	110		52
CanP E	Ag	30 p	245	270		50
CanP E	Nv	25	425	450		35
CanP E	Nv	25 p	45	70		6
CanP E	Nv	27½	255	280		21
CanP E	Nv	27½p	115	140		50
CanP E	Nv	30	155	180	165	110
CanP E	Nv	30 p	270	295		20
Carl OK	My	12½	230	255	225	37
Carl OK	My	12½p	5	25		
Carl OK	My	15	40	45	45	1658
Carl OK	My	17½	4	10	10	1152
Carl OK	My	17½p	250	290	245	
Carl OK	My	20		5	15	10
Carl OK	My	20 p	$5⅛	$5⅜		
Carl OK	Ag	12½	280	305	290	41
Carl OK	Ag	12½p	15	35	30	45
Carl OK	Ag	15	110	120	115	1020
Carl OK	Ag	15 p	75	100	110	100
Carl OK	Ag	17½p	260	305	265	1
Carl OK	Nv	12½	315	340	350	34
Carl OK	Nv	12½p	20	45		
Carl OK	Nv	17½p	270	310		
CBth A	Ag	12½	410	435		2
CBth A	Ap	12½p		5		20
CBth A	Ap	13¾	285	310		2
CBth A	Ap	13¾p		10		32
CBth A	Ap	15	165	190		20
CBth A	Ap	15 p		15		150
CBth A	Ap	17½		25		155
CBth A	Ap	17½p	85	110		40
CBth A	Ap	20		25		10
CBth A	Ap	20 p	315	340		
CBth A	Jy	12½	430	455		
CBth A	Jy	12½p		25		
CBth A	Jy	15	190	210		6
CBth A	Jy	15 p	15	40		5
CBth A	Jy	17½	25	50		209
CBth A	Jy	20	5	30		15
CBth A	Jy	20 p	335	360		
CBth A	Oc	15	230	255		4
CBth A	Oc	15 p	40	65		5
CBth A	Oc	17½	60	75		110
CBth A	Oc	17½p	145	170		20
CBth A	Oc	20	5	30		
CBth A	Oc	20 p	355	380		
Cmnc	Jn	7½	$5½	$5⅞	$5¾	
Cmnc	Jn	10 p	1	5	20	30
Cmnc	Jn	12½	320	345	320	747
Cmnc	Jn	12½p	1	5	20	40
Cmnc	Jn	15	95	105	100	1195
Cmnc	Jn	15 p	45	60	40	95
Cmnc	Jn	17½	15	35	20	1305
Cmnc	Jn	17½p	215	240	210	261
Cmnc	Sp	10	$5¾	$6⅛	485	5
Cmnc	Sp	10 p	1	25		
Cmnc	Sp	12½p	6	15	15	40
Cmnc	Sp	15	130	150	150	516
Cmnc	Sp	15 p	65	85	150	35
Cmnc	Sp	17½	40	60	50	45
Cmnc	Sp	17½p	225	250		
Cmnc	Dc	12½	375	400		
Cmnc	Dc	12½p	10	25	50	5
Cmnc	Dc	15	175	200	145	8
Cmnc	Dc	15 p	75	100	90	5
Cmnc	Dc	17½	75	95	70	3
Cmnc	Dc	17½p	235	260		
CP Ltd	My	45	$15	$15⅜	$14⅛	189
CP Ltd	My	45 p		3	1	70
CP Ltd	My	47½	$12½	$12⅞	$11⅛	10
CP Ltd	My	47½p		5		
CP Ltd	My	50 p		8	10	636
CP Ltd	My	55 p	10	35	45	485
CP Ltd	My	60 p	150	175	175	206
CP Ltd	My	65 p	485	$5¼	$7⅛	2
CP Ltd	Ag	45	$15½	$16	$15⅜	8
CP Ltd	Ag	45 p	1	10	120	15
CP Ltd	Ag	47½	$13⅛	$13⅜	$11¾	11
CP Ltd	Ag	47½p	5	15	45	6
CP Ltd	Ag	50 p	10	35	20	104
CP Ltd	Ag	55 p	90	100	110	444
CP Ltd	Ag	65 p	$5	$5½	$7¼	3
CP Ltd	Nv	55	$8⅛	$8⅜		
CP Ltd	Nv	55 p	120	145	145	15
CP Ltd	Nv	60 p	305	330	340	36
CP Ltd	Nv	65 p	$5⅛	$5⅜	$6⅛	10
CRL	Jn	20	$10⅜	$10⅝	$10¼	236
CRL	Jn	20 p	5	15	15	666
CRL	Jn	22½	$8	$8¼	$8	424
CRL	Jn	22½p	15	25	20	741
CRL	Sp	20	$11	$11¼	$7¾	24
CRL	Sp	20 p	25	30	30	613
CRL	Sp	22½	$8⅜	$8¾	$7¾	136
CRL	Sp	32½p	375	410		
CRL	Dc	22½	$9	$9½		
CRL	Dc	22½p	70	95	75	42
CRL	Dc	25	$7⅛	$7⅜	$5⅞	13
CRL	Dc	27½p	225	250	210	110
CRL	Dc	32½p	430	455		
Crslr U	My	30	$5⅞	$6¼	$6⅛	9
Crslr U	My	30 p	4	25		
Crslr U	My	32½	350	375		2
Crslr U	My	32½p	15	30		
Crslr U	My	35 p	80	105		
Crslr U	Ag	30	$6¾	$7⅛		16
Crslr U	Ag	30 p	20	45		1
Crslr U	Ag	35 p	180	205		10
Crslr U	Nv	32½	$6	$6⅜		
Crslr U	Nv	32½p	155	180		
Crslr U	Nv	35	395	420		6
Crslr U	Nv	35 p	240	265		
CTr A f	Jn	7½	100	125		250
CTr A f	Jn	7½p	10	25		
CTr A f	Jn	10	1	10		799
CTr A f	Jn	12½		10		155
CTr A f	Jn	12½p	400	425		
CTr A f	Sp	7½	125	150	145	86
CTr A f	Sp	7½p	25	50		2
CTr A f	Sp	10	15	35	40	492
CTr A f	Sp	10 p	165	190		185
CTr A f	Sp	12½	1	20		440
CTr A f	Sp	12½p	410	435		4
CTr A f	Dc	7½p	35	60		
CTr A f	Dc	10	45	50		9
CTr A f	Dc	10 p	175	200	185	38
Den B f	Ap	10	140	165	150	
Den B f	Ap	10 p	1	10	50	10
Den B f	Ap	12½		25	15	84
Den B f	Ap	12½p	85	110	150	65
Den B f	Ap	15		4	35	413
Den B f	Ap	15 p	335	360	360	
Den B f	Ap	17½		5	20	46
Den B f	Ap	17½	$5⅞	$6⅜	460	
Den B f	Ap	20		5	20	30
Den B f	Ap	20 p	$8⅜	$8⅞		
Den B f	Jy	10	165	190	125	290
Den B f	Jy	10 p	35	50	50	204
Den B f	Jy	12½	35	60	65	384
Den B f	Jy	12½p	100	125	165	108
Den B f	Jy	15	5	30	10	806
Den B f	Jy	15 p	350	375	470	27
Den B f	Jy	17½	1	10	10	117
Den B f	Jy	17½p	$5⅞	$6⅜	430	10
Den B f	Oc	10	190	215	245	23
Den B f	Oc	10 p	55	80	80	69
Den B f	Oc	12½	50	75	60	129
Den B f	Oc	12½p	115	135	100	60
Den B f	Oc	15	10	35	35	203
Dfs A	Jn	22½	410	435		400
Dfs A	Jn	22½p	5	25		10
Dfs A	Jn	25 p	15	35		49
Dfs A	Jn	27½	70	90		569
Dfs A	Jn	27½p	135	160		53
Dfs A	Jn	30	10	30		127
Dfs A	Jn	30 p	350	375		57
Dfs A	Sp	22½	445	470		7
Dfs A	Sp	22½p	5	30		5
Dfs A	Sp	25	265	290		46
Dfs A	Sp	25 p	45	70		80
Dfs A	Sp	27½	125	140		262
Dfs A	Sp	27½p	160	185		10
Dfs A	Sp	30	45	70		85
Dfs A	Sp	30 p	360	385		5
Dfs A	Dc	25	325	350		
Dfs A	Dc	25 p	65	90		5
Dfs A	Dc	27½p	175	200		
Dfs A	Dc	30	80	105		
Dfs A	Dc	30 p	365	390		
Dom M	Ap	7½	$5½	$5¾	$5¼	30
Dom M	Ap	7½p		5	20	57
Dom M	Ap	9 p		10	30	10
Dom M	Ap	10	300	325	310	441
Dom M	Ap	10 p		10	15	132
Dom M	Ap	12½p	10	25	60	203
Dom M	Ap	15	1	10	5	597
Dom M	Ap	15 p	190	210	275	57
Dom M	Jy	7½	$5¾	$6	$5⅜	58
Dom M	Jy	7½p	5	15	30	93
Dom M	Jy	9	435	450	425	50
Dom M	Jy	9 p	10	15	55	38
Dom M	Jy	10 p	15	30	35	160
Dom M	Jy	15 p	210	235	220	13
Dom M	Oc	9	450	470	410	7
Dom M	Oc	9 p	15	30		
Dom M	Oc	10	375	390	350	107
Dom M	Oc	10 p	30	45	45	37
Dom M	Oc	15 p	230	250		

E F

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Echo	Ap	10	$6¾	$7	$6¼	6
Echo	Ap	10 p		10	10	70
Echo	Ap	12½	430	455	375	28
Echo	Ap	12½p		15	25	70
Echo	Ap	15 p		25	50	7
Echo	Ap	17½		25		
Echo	Ap	17½p	60	80		
Echo	Jy	10	$7	$7¼	$6½	10
Echo	Jy	10 p		25	60	15
Echo	Jy	12½p	5	30	40	130
Echo	Jy	15 p	50	75	115	8
Echo	Oc	10	$7¼	$7½	$6	9
Echo	Oc	10 p	5	30		
Echo	Oc	12½	$5⅛	$5⅜	460	7
Echo	Oc	12½p	20	45	70	15
Echo	Oc	15 p	105	125	115	30
Echo	Oc	17½	180	200	180	35
Echo	Oc	17½p	200	225	225	24

G H

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Gnstar	Ap	20	$8	$8½	$10	
Gnstar	Ap	20 p		15	25	4
Gnstar	Ap	22½	$5½	$6	$6⅜	60
Gnstar	Ap	22½p		20	75	12
Gnstar	Ap	25 p	1	15	10	55
Gnstar	Ap	32½		5	5	417
Gnstar	Ap	32½p	400	450	275	
Gnstar	Jy	25	400	430	490	10
Gnstar	Jy	25 p	5	30	25	33
Gnstar	Jy	27½p	50	75	25	139
Gnstar	Jy	32½	35	55	40	749
Gnstar	Jy	32½p	400	450	360	5
Gnstar	Oc	30 p	225	250	165	5
Gnstar	Oc	32½	100	120	200	341
Gnstar	Oc	32½p	400	450		
Gulf C	My	15 p		5		317
Gulf C	My	17½p	3	15		1245
Gulf C	My	20 p	95	120		90
Gulf C	Ag	15 p	5	25		162
Gulf C	Ag	17½p	25	50		125
Gulf C	Ag	20 p	145	170		22
Gulf C	Nv	15	490	$5⅛		79
Gulf C	Nv	15 p	15	40		10
Gulf C	Nv	17½	300	325	315	389
Gulf C	Nv	17½p	50	75		242
Gulf C	Nv	20 p	175	200		10
Husky	Ap	7½	335	365	435	9
Husky	Ap	7½p		10		
Husky	Ap	10 p	1	5	10	508
Husky	Ap	12½		1	3	4029
Husky	Ap	15		5	1	191
Husky	Ap	15 p	395	420	380	
Husky	Jy	10 p	10	20	25	221
Husky	Jy	12½p	145	170	140	14
Husky	Jy	15	5	15	15	246
Husky	Jy	15 p	395	425	325	1
Husky	Oc	10	155	170	200	392
Husky	Oc	10 p	20	35	30	5
Husky	Oc	12½p	145	170	125	32

I J

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
I-City	Jn	7½	475	$5⅛	287	
I-City	Jn	7½p		10		
I-City	Jn	10	235	275	310	1127
I-City	Jn	10 p		15	75	
I-City	Jn	12½	35	55	60	773
I-City	Jn	12½p	35	60	50	25
I-City	Jn	15	1	10		
I-City	Jn	15 p	275	285	275	6
I-City	Sp	7½	475	$5¼		
I-City	Sp	7½p		15		
I-City	Sp	10	245	285	275	28
I-City	Sp	10 p	1	25		
I-City	Sp	12½	70	95	90	243
I-City	Sp	12½p	50	75		
I-City	Sp	15	10	25	30	141
I-City	Sp	15 p	255	295		
I-City	Dc	10	255	305		
I-City	Dc	10 p	5	30		
I-City	Dc	12½	110	135		
I-City	Dc	12½p	65	90	65	5
I-City	Dc	15	45	60	65	10
I-City	Dc	15 p	260	300		
Imsco	Ap	17½	$7¾	$8¼		
Imsco	Ap	17½p		1		186
Imsco	Ap	20	$5¼	$5¾		40
Imsco	Ap	20 p		5		162
Imsco	Ap	22½	305	330		972
Imsco	Ap	22½p		10		422
Imsco	Ap	23¾	180	205		5
Imsco	Ap	23¾p		25		
Imsco	Ap	25	55	85	45	186
Imsco	Ap	25 p	1	25		24
Imsco	Ap	27½		10		515
Imsco	Ap	27½p	190	215		82
Imsco	Ap	35	$12¼	$12¾		
Imsco	Ap	35 p	1	25		93
Imsco	Ap	40	$7½	$7⅞		10
Imsco	Ap	40 p	15	40		300
Imsco	Ap	45	350	375	312	472
Imsco	Ap	45 p	80	105		71
Imsco	Ap	47½	190	212	140	100
Imsco	Ap	47½p	165	190		
Imsco	Ap	50	85	110	70	116
Imsco	Ap	50 p	325	350	450	

Suite à la page 18

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Marché très animé

VANCOUVER (PC) — Les cours ont évolué sur un ton irrégulier dans un marché animé, hier, à la Bourse de Vancouver. Les transactions ont porté sur 12,576,414 actions.

On a dénombré 259 titres gagnants, 225 perdants et 429 stables.

L'indice global a terminé la séance à 1126.99, ce qui correspond à un gain de 9.24 points sur la fermeture de la veille.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
9,24	1,4	259
1126,99	12,6	429
		225

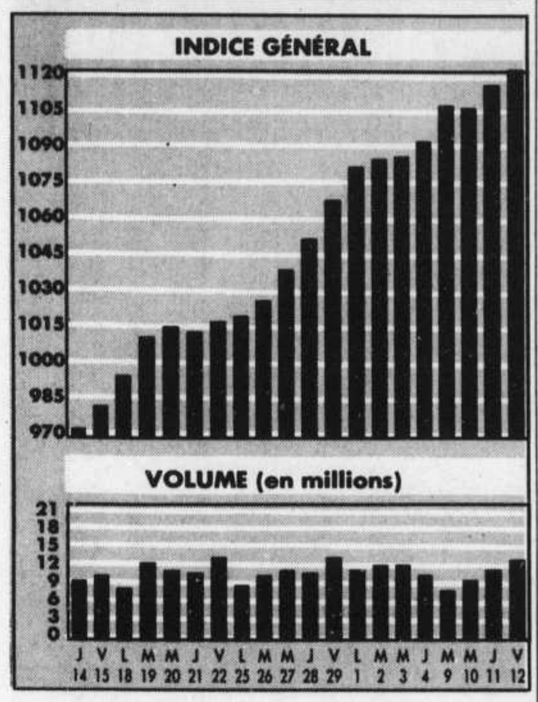

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
A b s res	29200	200	180	199	+15
Abaton	4500	100	90	100	
Aby inv a	1000	26	26	26	—1
Aby inv b	5750	33	30	30	
Aber res	2500	90	90	90	
Abooil	27050	52	50	50	—1
Acacia	500	8	8	8	
Accgph	1000	75	75	75	
Accg wt	7000	1	1	1	
Achats	34500	41	36	41	+3
Achron	22500	49	43	45	—1
Acorn	17500	29	27	29	+4
Acquiin	3700	50	50	50	—1
Acqest	6500	75	75	75	
Admirl	6500	11	11	11	
Adnarn	9050	56	51	55	
Adola	39500	40	35	40	
Aegis rs	4000	45	45	45	
Aerolift	13000	60	55	55	—10
Agio	3500	15	15	15	—1
Ajax	1000	62	62	62	
Alamo	5000	16	15	16	
Alaska	1000	80	80	80	—3
Alban ex	2500	40	40	40	
Alta Egy	1000	$21¼	21¼	21¼	— ¼
All Star	22000	33	31	31	—2
Almine	20000	16	15	16	+1
Alotta	352200	160	105	117	—28
Alpha	10600	56	55	55	
Amazn	7000	48	45	45	
Ambsd	1750	60	60	60	
Ambra	1000	48	46	48	
Amble	13500	46	44	44	—2
Amble w	27000	8	6	6	—3
Amca	12100	109	105	105	
Amer aa	27000	45	40	45	+10
Amer bd	7500	6	6	6	
Amer tel	8500	550	525	525	
Amertx	3000	20	20	20	
Amhwk	34500	15	13	15	
Amir	1500	64	64	64	+1
Amstar	49000	50	47	48	
Amstr w	28500	13	9	9	—4
Anchor	1000	22	22	22	
Andarx	1500	35	35	35	
Anglo	1000	54	54	54	+6
Anglo Bo	21400	120	115	115	+5
Angus rs	28090	30	30	30	
An arbr	35500	35	31	35	+3
Ansco rs	5000	34	34	34	+2
Apex	1000	35	35	35	+2
Applied	6200	249	240	248	+8
Aqarus	2500	16	16	16	
Arbor	5000	42	40	42	
Artc Red	4600	33	31	33	+3
Argonl	3000	20	20	20	+2
Arcana	29500	29	27	28	+1
Aries	1900	290	280	290	+10
Arivac	65200	245	202	240	+40
Arizona	1000	295	295	295	—5
Ark la tx	1500	61	61	61	—4
Armno	16300	113	100	102	+4
Arnhm	12200	385	385	385	
Arthrn	7000	17	15	15	
Asitka	8500	63	62	63	—2
Aspen gr	5000	30	30	30	
Au res	67500	108	96	101	—7
Auto Mr	300	$8¼	8¼	8¼	
Avinch	1000	45	45	45	
Avalon	8000	37	37	37	—1
Avaln w	10000	3	3	3	
Avino	9600	240	225	240	+5
Award	6500	24	20	24	+4
Axiom	7000	45	42	45	+6
Averok	10000	6	6	6	
Azora	5500	23	23	23	
Azure	1500	40	40	40	
BC res	6425	252	250	250	
BC Tel	2200	$22¼	22	22¼	+ ¼
Baden	2000	20	20	20	—1
Baden w	3000	2	2	2	
Baha res	22500	58	55	56	+3
Bahma	48000	80	72	77	+7
Banbry	7000	47	45	46	
Banco rs	6000	190	185	190	
Bnk BC	2986	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Bankit	4000	24	24	24	+3
Bnawst	21500	50	40	42	+16
Bar	1000	75	75	75	+5
Baroqu	21000	60	58	60	
Baroq w	4500	11	11	11	
Barcda	5000	30	30	30	
Bart res	9800	280	270	270	—15
Bath N	500	80	80	80	
Battle	6100	35	35	35	
Bay ann	5000	21	21	21	
Baz res	44550	537½	500	537½	
Bdc ind	3500	36	36	36	
Beau pre	3000	39	39	39	
Beaver	4150	80	79	80	
Belair	2800	23	19	23	
Belabn	9000	25	25	25	+3
Belmnt	3200	118	112	112	—6
Blmort	14300	190	175	175	
Berg	10000	41	41	41	—4
Berkly	2000	85	85	85	
Beri res	20500	30	28	30	
Best res	2500	58	58	58	—2
Bgs mnr	23000	36	32	33	
Bitec dvl	2300	150	150	150	
Blk Dmd	4000	30	30	30	
Black hil	9500	120	115	116	+16
Blac sw	36000	65	55	65	+11
Blk thdr	500	35	35	35	
Boise cr	10500	30	30	30	
Bonus pt	500	80	80	80	
Bouldr	12667	28	26	27	—3
Brace	5000	45	44	44	—3
Bradsu	1000	26	26	26	
Broma	10500	53	50	53	+4
Bras d or	3000	80	75	80	+5
Brkwtr	400	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Brent rs	5880	140	130	130	—10
Bresea	2500	70	55	70	+15
Brigde	13100	33	32	32	
Bronco	500	4	4	4	
Brower	16000	50	50	50	—4
Br slbk a	7000	55	50	55	
Br slbk b	9500	40	40	40	
Bunyro	1000	65	65	65	—11
Butler	27000	76	70	71	—7
C D					
C T Exp	11150	29	26	29	
Caora	39700	50	42	42	—1
Cal dnvr	400	260	255	260	
Calavrs	6500	12	8	8	
Calient	1500	53	51	51	
Calif slv	3930	$7⅛	7	7	+ ¼
Callex	3600	280	275	280	+5
Calyps	1000	23	23	23	
Can am	7000	37	35	35	+3
Canex	8000	30	30	30	
Cantel	5000	20	20	20	
Canbec	29243	18	17	18	+1
Canfic	500	17	17	17	
Canova	8500	140	135	137	+17
Cnreo	113250	65	61	64	+2
Canuc	14900	72	68	72	+4
Canuc w	18000	2	1	2	
Capella	6500	36	35	36	—2
Capilno	6000	74	71	71	—2
Cpricrn	8000	21	20	20	
Carlson	3000	23	23	23	—2
Carera	1500	30	30	30	+2
Cascda	5000	33	33	33	
Càsia pt	108700	55	45	55	+7
Cassia w	24000	8	8	8	—2
Cater en	4100	30	27	30	+3
Catlow	17000	55	50	50	
Caulfld	z400	13	13	13	
Cdn arct	6000	35	35	35	
Cdn ferit	9000	50	49	49	
Cdn pwn	1620	65	63	65	
Cdn prm	2500	87	86	86	+1
Cdn untd	7900	137	135	135	—5
Cdn ut w	z2500	50	35	50	+14
Celbrty	500	18	18	18	
Celico R	4000	65	65	65	
Celtic rs	10000	44	42	42	—3
C crude	10000	13	13	13	
Chalice	5100	110	110	110	—5
Chmpg	2000	13	13	13	
Chapel	2500	165	160	160	—10
Chrlmg	58500	62	56	57	
Chatwd	7000	36	32	34	
Chckmt	22500	23	22	23	+1
Cheyen	2000	50	50	50	+5
Chimra	18700	170	165	168	+3
Chrchil	11500	13	13	13	
Chutine	2000	29	25	29	
Bk Com	5400	$29⅛	29⅛	29⅛	+ ⅛
Ciesta	56000	53	51	53	+3
Cisco res	7000	14	12	14	
Ctco pr a	2500	82	82	82	
Claymr	3000	15	14	14	
Clear	2500	23	23	23	
Clifton	6500	50	49	50	
Cline	4000	19	15	15	
Cst rang	5300	135	130	135	—2
Colby	4000	175	165	165	—15
Cold Lk	3000	35	35	35	—2
Colfax	500	40	40	40	+4
Colony	12800	185	178	182	+3
Compu	11200	245	230	235	+5
Concert	3200	275	265	275	+25
Conqst	9500	100	90	90	
C ascot	1475	18	18	18	
C barier	250	116	116	116	—4
C Bound	14000	25	23	25	+2
C canarc	5700	330	315	330	+15
C Cinola	2900	325	315	315	—5
C Five St	1500	85	80	80	
Cons knb	11400	72	69	72	+2
Cons pay	15000	40	32	40	+9
Cons slv	z11	75	75	75	
Consort	7500	25	25	25	
Contct	18500	60	60	60	—4
Contnd	2500	33	33	33	
Control	7000	23	21	21	
Cop Lak	1000	105	105	105	
Coralta	8500	25	22	25	+1
Corin	6000	20	20	20	
Corolla	9000	60	59	60	+1
Cornad	500	40	40	40	
Corprte	2000	9	9	9	
Corvet	6500	8	8	8	
Cosmos	21000	30	29	29	
Cous crk	18000	85	77	77	—6
Cove	4500	50	50	50	
Craven	33500	82	75	80	+5
Cream	3000	38	38	38	+3
Crescnt	4000	40	35	35	—5
Cruiser	35000	100	93	100	+5
Crystal	500	60	60	60	+6
Cumbr	6000	32	31	32	—3
Currie	1000	40	40	40	
Cusac	1000	115	115	115	—3
Custom	3500	25	25	25	+2
Cutlass	1000	205	205	205	
Cyrano	34900	120	110	110	—10
D k plt	81125	65	42	60	+19
Dk pl wt	33500	7	4	7	
Dor val	9306	134	127	127	—7
Dalls e h	300	210	210	210	
Dankoe	800	65	65	65	
Danstr	7000	25	24	25	+5
Daon	2000	475	475	475	
Dash lke	1000	18	18	18	+2
Dass gld	8000	40	40	40	
Davnpt	750	16	16	16	
Dav kys	1000	12	12	12	
Dawsn	700	100	100	100	
De baca	1500	30	30	30	
Decker	7500	89	87	88	+3
D south	15500	32	32	32	—1
Deex res	30465	20	18	20	+3
Del nort	2000	20	20	20	
Delwr	31500	35	32	35	+3
Dentia	500	33	33	33	
Desert	500	12	12	12	
Devon	14500	8	8	8	
Devion	3000	13	12	12	
Dimnd	500	175	175	175	+5
Diana rs	10500	28	26	28	+1
Dibi res	7000	65	60	63	—2
Diepm	2000	45	45	45	+1
Dolphin	18000	48	46	46	—3
Dlph w a	1500	9	8	9	+1
Dragon	500	75	75	75	
Draw rs	6067	110	100	100	—15
Drc res	750	65	65	65	
Du wel	6000	33	32	33	+3
Dual res	200	200	196	196	—9
Dungnn	500	25	25	25	
Dusty M	8350	165	156	160	
Dnamc	5500	46	44	44	
Dntrnc	1000	56	56	56	+1
E F					
Eagl rdg	1500	33	33	33	
Estr lits	7500	18	16	18	+1
Estma	15800	120	115	115	
Egemt	4000	49	45	49	—1
Edgwtr	4500	60	55	55	+2
El cmin	5000	55	53	55	+5
El dordo	186700	110	95	110	+15
E paros	4000	15	15	15	
Electro	8500	50	47	47	—3
Electra t	2000	86	86	86	
Elektra	7600	40	38	38	
Elite res	53000	65	60	65	
Emrld is	23000	24	23	23	—1
Emerik	5700	175	170	170	—9
Emr lk w	3800	40	37	37	—3
Energx	9500	85	84	84	—1
Enex	1600	280	280	280	
Enfield	1000	50	50	50	
Epic res	7000	95	87	93	
Ericsn	4900	500	480	495	
Esprnz	2000	65	65	65	
Essex	15000	40	35	40	—2
Eureka	4300	90	90	90	
Euro pet	2300	115	115	115	
Eurocn	1300	31	31	31	—4
Evrest	1050	175	170	175	
Explre	30000	9	9	9	
Extotal	11200	110	100	105	—6
F m res	3000	45	45	45	
Falcon	z341	12	12	12	
Far e	1000	85	85	85	
Ferber	3900	44	42	42	+1
Ferber r	21500	10	8	10	
Field	10000	16	16	16	
Frst cdn	28300	140	120	132	+18
Frst chn	1000	21	21	21	
Frst dvn	6500	65	62	62	
Frst gen	2000	35	34	35	—4
Frst wst	17200	105	100	100	—6
Fleck	2500	38	38	38	+1
Fletwd	8500	54	50	54	
Flow res	27500	73	70	70	
Folkstn	2000	85	80	80	—10
Forms	7500	33	30	30	+3
Frt knox	19000	32	28	28	
Frty nne	3500	10	8	10	
Freeprt	6500	65	60	65	+5
Fury	1000	60	60	60	—3
Futurty	1500	30	30	30	
Futurtk	1500	57	57	57	—5
G H					
Galactc	14600	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Gallant	8421	58	50	50	—8
Gator rs	26000	18	17	18	
Geddes	9500	99	95	95	—1
Geddes r	z12000	1	1	1	
Gen syst	6500	125	121	121	—3
Gensis	23000	25	25	25	+1
Gnsis w a	15690	10	10	10	
Genex	3500	27	27	27	+1
Genove	41500	34	31	34	—1
Geodm	200	175	175	175	
Gint bay	6900	315	295	315	+20
Gnt Reef	3700	340	340	340	+10
Glenvt	9000	35	35	35	
Glenvt w	11500	8	6	8	+2
Glf tech	8000	14	14	14	+1
Glitr gld	1000	22	22	22	
Global	3000	12	12	12	—3
Glow res	14500	62	58	62	+2
Gld reef	5000	16	16	16	
Gld seek	120000	32	20	29	+9
Gld st	7500	56	48	48	—7
Gld star	3000	29	25	29	
Goldblt	1000	85	81	81	—6
Gldbra	5000	37	37	37	+9
Gldn ber	15400	155	140	145	—5
Gldn cad	3000	450	430	430	
Gldn cn	1000	50	50	50	—5
Gl cncrd	500	46	46	46	
Gldn crn	15000	89	84	85	—1
Gldn hpe	5000	55	50	50	—5
Gldn key	9000	86	81	81	
G knight	19100	$5⅝	5⅝	5½	— ⅛
Gldn lion	1300	340	340	340	
Gld nws	2500	36	36	36	—2
Gld nrth	2678	125	110	110	
G rim	18000	55	53	54	—2
Goldn sc	11150	$7¼	7	7	
Gld seal	1000	19	19	19	
Gldn tg	500	33	33	33	
Gldnbel	10800	118	115	115	—5
Goldra	200	110	110	110	+10
Gldfevr	13000	35	34	34	
Gldhvn	184300	345	225	320	+165
Goldpc	2000	23	3	23	+3
Goldrh	159350	43	40	40	—2
Gdsrch	4900	65	63	63	—2
Gldsil	7400	75	63	63	—2
Goldstk	6000	175	175	175	
Gldstm	2200	110	118	110	
Gldwst	5000	43	42	43	+2
Goldwn	800	68	68	68	
Goliath	14800	$8⅛	7⅞	8	+ ⅛
Good hp	6400	185	180	185	+10
Grnada	7500	28	27	27	—1
G canyn	12000	19	19	19	—1
Grnde tk	2500	80	80	80	—4
Grndv	6100	355	350	350	—5
Granvil	69100	124	100	100	—20
Gravis	11500	26	23	23	—4
Grn rvr	6500	51	50	51	+6
Grnstn	3500	47	47	47	—3
Grenwi	8000	28	28	28	
Grit res	500	90	90	90	
G w pete	4000	28	23	23	
Grdian	4000	33	33	33	
Gulf intl	4000	25	25	25	
Gulf titn	6400	245	240	245	
Htr ind	10100	340	340	340	
Hallmk	29500	62	60	62	—2
Hambr	4000	30	30	30	+2
Hardy	4000	34	34	34	
Hargor	500	31	31	31	
Harlin	38600	125	118	120	+4
Hwksbl	4225	325	325	325	
Helix	10100	300	290	295	—5
Hemal	19000	55	48	55	+5
Hmspr	3100	100	90	95	
Herdis	43500	93	85	90	+15
Heritge	2000	40	40	40	
Hi tech	17500	90	85	90	+6
High levl	5000	60	60	60	—7
High rsr	10833	82	77	80	
High rvr	1000	53	53	53	
Hilton rs	2000	160	160	160	+5
Himac	1500	45	45	45	
Homstc	6000	25	25	25	
Horton	500	71	71	71	—4
Hot res	11560	105	100	105	+5
Hudson	24500	15	13	15	+2
Hmbolt	20500	16	15	16	+2
Hycroft	1000	40	40	40	
I J					
Ican	6000	142	140	142	—2
Ice Stn	2000	21	21	21	
Impala	92000	31	29	30	
Imprial	1000	97	97	97	+2
Indepd	4000	45	43	45	
Indescr	5000	34	30	34	
Indian	2300	170	165	165	—5
Indin riv	27500	80	67	76	+9
Indigo	8500	102	100	100	—3
Ingot res	7700	135	130	135	+5
Irecov	12500	160	155	160	
I ocean	2500	75	75	75	
Intactn	3000	25	25	25	
Intr dta	2000	85	85	85	+4
Intrike	31850	131	124	130	—2
Istrl res	123000	63	53	61	+1
Intl belv	6333	34	34	34	
I chroke	7000	34	30	34	+2
Intl crna	129200	$9	8¾	8¾	— ¼
I dmascs	z25	50	50	50	
Intl dom	28500	60	51	60	+15
Intl flyer	1000	43	43	43	—7
Intl hrs	130	335	335	335	
I lonarc	9500	10	10	10	
Intl knrg	500	51	51	51	
I laco	6500	20	18	20	+2
Intl meg	z300	33	33	33	
Intl Pete	9227	175	170	170	
Intl phm	5500	149	147	147	—3
Intl phsr	18500	78	75	75	—3
Int phnx	47000	18	15	18	+1
I polris	8000	43	42	43	+2
Intl pris	14500	85	81	82	—5
I rhodes	5450	37	35	35	—2
Intl ryln	20200	68	65	67	—3
Ishasta	44000	25	20	22	+2
I Stndrd	6450	130	125	130	+12
Intl tillx	7300	470	455	460	+5
Intl trbn	14915	150	135	150	+10
Intl vrfc	40900	525	500	500	
I wstwrd	14500	37	33	35	
Int wldct	1667	20	20	20	
Iona ind	2500	52	52	52	—3
Island M	1500	80	80	80	+5
Jack crs	1600	525	525	525	
Jacksn	37600	178	165	175	+6
Jaina	2000	19	19	19	+2
Javelin	8100	200	190	200	+10
Jetta res	4000	56	55	55	—5
June	5500	42	35	42	+7
Jupitor	3000	20	20	20	
Jstce mn	2000	22	22	22	
K L					
Kaba	9200	75	70	70	
Kala exp	z100	27	27	27	
Kaliber	4000	46	46	46	—4
Kamad	z100	39	39	39	
Kangld	7850	80	75	75	
Kenar	3000	12	12	12	
Kenedy	2100	45	45	45	
Kenrge	7500	17	16	16	
Kerisdl	25200	140	130	130	—5
Kerry	104665	115	108	108	—2
Kettle	1000	110	110	110	+5
Kidd res	7500	28	27	28	
Kilemb	27600	110	98	110	+12
Killick	3000	27	27	27	+1
Kinai	9500	15	15	15	+2
Kng slm	12750	180	175	175	
Knie	7000	49	45	45	—5
Kobald	1000	53	52	53	+2
Kumix	4000	17	17	17	+5
La Teko	6000	130	130	130	
Lana	2000	85	85	85	
Lancstr	17500	165	162	165	+5
Lansco	3500	45	40	45	
Lnsdwn	1500	40	40	40	
Lathwl	4000	14	13	14	+2
Lawrnc	1000	25	25	25	
Lazrus	1000	40	40	40	
Lear oil	7500	75	75	75	—1
Lev	6900	250	235	240	+5
Levngd	2000	95	95	95	+5
Levon	1200	260	255	260	+10
Lincoln	44767	185	180	180	—5
Lintex	7000	27	26	26	
Litl bear	2000	26	25	26	
Lockwd	24600	85	76	76	—4
Lode res	87000	75	70	75	+4
Lodi mtl	107700	76	68	72	
Logan	5750	75	75	75	+2
Logo res	5520	30	30	30	
Londn	1000	60	60	60	—2
Longbt	83000	30	25	30	+6
Lngrch	19000	30	27	30	
Loredi	6200	15	15	15	
Lornex	100	$36	36	36	+ ½
Lost lak	9600	250	240	250	+10
Loyalst	33500	47	42	46	+6
Lcky stk	1000	20	20	20	
Lunar	4900	30	30	30	+4
Lundin	200	150	150	150	

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 15

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Placer	Jn	25	5	1122	260	$27⅛
Placer	Jn	27½	140	382	125	$27⅛
Placer	Sp	22½	101	603	$5⅜	$27⅛
Placer	Sp	22½p	101	170	15	$27⅛
Placer	Sp	27½	200	555	215	$27⅛
Placer	Dc	25	6	7	375	$27⅛
Placer	Dc	27½	4	10	260	$27⅛
Placer	Dc	27½p	2	2	200	$27⅛
Powr f	Nv	32½	2	132	205	$31¼
Rang	Ap	5	5	461	25	$5⅛
Rang	Jy	5	60	2890	65	$5⅛
Rang	Jy	5 p	20	195	25	$5⅛
Rang	Jy	7½p	10	119	240	$5⅛
Rang	Oc	5	38	421	105	$5⅛
Rang	Oc	5 p	40	50	35	$5⅛
Rang	Oc	6	10	357	65	$5⅛
Roy Bk	Ap	25	5	657	400	$29
Roy Bk	Ap	27½p	100	663	1	$29
Roy Bk	Ap	30	20	3599	3	$29
Roy Bk	Ap	30 p	5	299	150	$29
Roy Bk	Jy	30	40	2473	65	$29
Roy Bk	Oc	27½	10	187	290	$29
Roy Bk	Oc	30	27	328	130	$29
Roy Bk	Oc	32½	4	201	55	$29
S T						
Segrm	Ap	50 p	25	544	1	$54⅜
Segrm	Ap	55	157	795	45	$54⅜
Segrm	Jy	50	3	96	$6⅜	$54⅜
Segrm	Jy	55	2	644	330	$54⅜
Segrm	Jy	55 p	5	346	220	$54⅜
Segrm	Jy	57½	154	244	205	$54⅜
Segrm	Oc	60	2	329	265	$54⅜
Shell C	My	22½	5	733	$6	$28½
Shell C	My	25	38	1540	375	$28½
Shell C	My	27½	86	1046	155	$28½
Shell C	My	27½p	13	145	60	$28½
Shell C	Ag	20	5	52	$9	$28½
Shell C	Ag	25	5	891	440	$28½
Shell C	Ag	27½	505	924	290	$28½
Shell C	Ag	27½p	40	55	100	$28½
Shell C	Ag	30	92	243	155	$28½
Shell C	Nv	25	66	199	$5¼	$28½
Shell C	Nv	30	68	181	245	$28½
Spar f	Jy	30	5	641	120	$29
Spar f	Oc	27½	2	57	360	$29
Spar f	Oc	30	2	176	200	$29
Stlco A	My	20	5	1748	95	$20½
Stlco A	Ag	20	25	642	165	$20½
Stlco A	Nv	22½	15	296	120	$20½
T-D Bk	Jn	20	28	1254	50	$19⅝
T-D Bk	Sp	20	10	377	110	$19⅝
TIX	Ap	130	106	559	140	131
TIX	Ap	130 p	9	332	30	131
TIX	Ap	135	408	876	5	131
TIX	My	130	30	386	280	131
TIX	Jn	125	100	100	$6½	131
TIX	Jn	130	4	215	370	131
TIX	Jn	130 p	2	34	190	131
TIX	Jn	135	407	579	160	131
TIX	Jn	135 p	5	5	475	131
Total P	Ap	15	234	773	125	$16⅛
Total P	Jy	15	3	286	180	$16⅛
TrAlt A	My	25	10	164	75	$25⅝
TrAlt A	Ag	25	10	1229	110	$25⅝
TrAlt A	Nv	25	103	310	150	$25⅝
TrC PL	Ag	22½	10	880	280	$24½
TrC PL	Nv	25	30	440	170	$24½
W X						
Wcoast	Jn	17½	15	80	25	$15⅞
Wlkr R	Jn	25	10	882	465	$29¾
Wlkr R	Sp	27½	23	431	300	$29¾
Wlkr R	Sp	30	17	473	145	$29¾
Wlkr R	Dc	30	20	220	210	$29¾
XCB	My	120 p	10	10	95	122¼
XXM	Ap	125	3		475	129
XXM	Ap	130	15	80	70	129
XXM	My	130	15	50	175	129
XXM	Jn	130 p	5	5	285	129

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER

0,10	
73,36	CENTS US

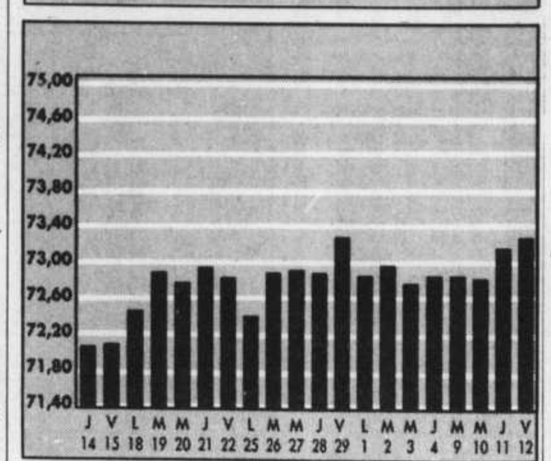

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M N					
Mac am	1000	71	71	71	—9
Maclan	2000	30	30	30	
Madill	100	$11	11	11	
Magnta	3266	30	25	25	
Maggie	2000	15	15	15	
Magic 3	2000	37	37	37	
Magna	600	350	350	350	+10
Magnm	2000	65	65	65	
Magns	1800	215	210	210	—10
Mhgny	3000	87	85	87	
Maistic	14300	15	15	15	
Maisty	1000	17	17	17	
Mairt	1500	45	45	45	
Mlartic	200	$14½	14½	14½	
Mmoth	10000	14	14	14	—1
Mandr	15400	239	220	230	+15
Mndus	17000	98	92	98	
Manito	5000	33	30	33	
Mann oil	z100	10	10	10	
Manson	5000	70	70	70	
Mplelf	42500	35	27	27	—9
Marig	12415	135	125	125	+5
Marthn	1000	15	15	15	
Marge	4500	34	33	34	+4
Marih w	4000	5	5	5	
Marlat	1500	80	80	80	
Martel	51000	43	34	41	+11
Mary eln	5000	65	60	65	+5
Mascot	1018	112	112	112	
Masive	9650	350	325	345	+15
Maymc	6	230	210	230	+10
Mayc	31000	18	18	18	
Mconel	3000	18	18	18	
Mcneln	6700	70	60	70	
Media a	1500	60	57	60	—2
Melnga	3500	325	305	325	+25
Menika	9000	35	32	35	+3
Merit rs	35000	105	80	80	—24
Metoil	6500	30	30	30	
Michm	3000	62	62	62	+2
Micron	1600	250	250	250	
Midlgat	13500	34	30	34	+2
Midind	12500	69	65	69	+1
Midnpr	1000	35	35	35	—1
Migent	11150	300	295	299	—1
Minerx	12300	226	217	217	—3
Mneta	37000	31	30	31	—1
Mirm en	3000	33	33	33	
Mischf	18700	105	100	105	+10
Mistral	7000	24	20	21	—1
Module	4500	35	33	35	
Monalt	32500	72	66	68	—2
Monica	3500	40	35	35	—1
Mono	3000	33	30	30	—3
M christ	146700	370	280	345	+68
Montbl	3000	35	35	35	
Mosato	2000	41	40	40	+5
Moss	4000	21	20	21	
Mountn	12000	45	42	45	
Mt clvry	1500	55	55	55	
Multint	2000	25	25	25	
Mndee	3000	54	54	54	—
Murgld	16300	38	35	35	—1
Mustng	1000	90	90	90	
Musto E	55100	490	480	485	—5
Nakusp	11000	32	30	31	
Nalcus	18500	42	40	42	+2
Nalos	182000	57	45	51	+6
Nanco	4000	40	40	40	+5
Nanotc	8500	125	120	120	
Napa res	2000	18	18	18	
NCA Mrl	2580	295	265	295	+35
Ncn expl	5000	32	32	32	+2
Neti tec	15525	$6⅜	6½	6⅝	+ ⅛
Nevada	3000	18	18	18	
Nevcal	2250	18	18	18	
N arcdia	1000	65	65	65	—5
New beg	17800	110	105	105	—5
N goldcr	3500	50	50	50	
N gldc w	2500	7	7	7	
New knr	700	40	40	40	
New pnr	2500	15	15	15	
N Privtr	1500	40	40	40	
New rid	10500	40	39	40	—1
New sbn	2500	67	60	67	
N strtgic	2250	85	80	80	—5
Nwbry	1400	45	45	45	
Newcn	7250	85	70	75	—20
Newfld	80100	210	190	210	+20
Newhk	1000	18	18	18	
Newtec	7500	87	80	80	—10
Nexus	12760	$6⅜	5½	5½	— ¾
Ni Cal	6151	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅜
Nickling	23686	54	42	50	—5
Nor con	28000	90	80	88	+3
Norqes	2900	85	80	85	+5
Nrman	1500	30	30	30	
Normn	22000	85	80	85	+3
Norsat	7800	460	450	460	
Nortek	4500	38	38	38	
Nth Sth	1000	67	67	67	+2
Nthair	2300	234	230	234	+9
Northcl	800	25	25	25	
N dynsty	14000	185	177	185	—5
N eagle	9500	19	17	19	+1
Ntn engy	z150	15	15	15	
Nupac	21500	85	71	75	—15
Nu start	39000	41	32	40	+8
Nunsco	36700	190	163	165	—30
Nuspar r	100000	1	1	1	
Nuspar	35500	40	38	40	
O P					
Odysey	4000	45	45	45	
Omni	29800	75	70	74	+6
Orbex	4500	80	75	75	—5
Orion	12000	49	46	49	
Ormont	3000	30	30	30	
Orotek	6000	16	15	16	+3
Osec A	2000	40	40	40	+1
Osler res	8000	65	62	65	
Ovrlord	700	45	45	45	
Pachna	1000	210	210	210	
Pac ccrd	3500	169	155	169	+19
Pac mn	3000	37	37	37	
Pac rdge	2000	16	16	16	
Pacific r	15000	21	20	20	—1
Packrd	5000	25	25	25	
Palace	26000	30	24	27	
Pimvra	14500	55	43	55	+15
Pan am	2000	210	201	210	+2
Panora	2000	35	35	35	
Paragn	7700	45	45	45	+5
Parlar	5500	45	45	45	+4
Pecos	3900	185	180	180	—5
Penisla	1900	90	90	90	
Peopls	z200	37	37	37	
Peppa	2000	25	25	25	
Perron	34490	70	68	70	+2
Petrgld	8500	60	60	60	
Petrlgc	4000	45	45	45	
Petrom	500	110	110	110	—5
Petrost	8000	16	16	16	
Pezcr w	3997	500	490	490	—10
Philip rs	9000	18	18	18	—1
Piner mt	2000	90	90	90	—5
Pipestn	13100	110	105	110	+5
Pirat gld	24300	100	95	95	—5
Pistol	8000	8	8	8	
Placer	2100	$27⅜	27⅛	27⅛	+ ⅛
Plains	3980	62	62	62	
Plmbn	10000	4	3	4	+1
Pm ind	29500	23	20	20	—5
Polo res	12000	15	13	15	
Pndros	3000	73	70	70	—5
Poney	5000	20	19	20	+1
Prtavid	19000	74	70	73	+3
Potntil	500	30	30	30	
Pottr aq	z4	110	110	110	
Potter B	1104	165	165	165	
Pwrgm	3000	50	43	45	+2
Presctt	3000	162	155	160	+10
Presid	6000	40	36	36	
Pride	37500	23	21	23	+5
Primnt	109000	65	64	64	—4
Primrs	6800	52	50	50	—3
Princtn	2700	370	370	370	
Propsy	20500	26	22	26	+1
Propht	5000	32	32	32	
Pryme	2400	60	60	60	—5
Pulsar	2000	10	10	10	
Q R					
Quntm	12500	6	6	6	
Quants	1000	42	42	42	
Quartz	7000	53	50	53	
Qued res	12500	28	26	26	—3
Quillo	8000	40	40	40	
Quintra	z488	37	37	37	
Quinto	5080	59	55	55	
R c i res	2000	21	21	21	+1
Rado	1000	16	16	16	
Rainex	6000	40	40	40	+1
Rainier	5000	6	6	6	—1
Ralegh	10500	50	50	50	
Ramcr	3500	45	40	45	+6
Ramm	3000	73	69	69	—2
Ramrd	7000	31	31	31	
Rea gold	4300	139	137	139	+4
Reako	24000	26	25	25	—1
Reba res	12700	135	130	133	—4
Red hill	2000	62	60	60	
Redfrn	1000	22	22	22	
Reg res	12333	56	53	53	—6
Regnl	500	$5¾	5¾	5¾	
Reguis	43300	115	92	110	+14
Rex silv	726	80	80	80	
Rhyolit	16400	65	60	60	—3
Rich res	6000	42	40	40	
Richprt	3700	250	240	240	—10
Ridcrst	5000	37	37	37	+2
R blanco	5500	40	40	40	
Rio sier	7300	35	33	33	—2
Ripple	3500	24	21	21	—4
Robert	2000	20	20	20	—5
Rocestr	600	150	150	150	+5
Rcmstr	500	150	150	150	
Rocrdg	63000	59	52	53	—3
Rococc	41500	25	21	21	—5
Rococ w	35000	7	6	6	—1
Rodeo	14000	25	23	24	—2
Romx	22000	32	30	30	
Rule	245650	123	77	110	+35
Ruskin	3000	90	85	90	—5
S T					
Sable	6900	136	135	135	
Sanfred	11500	65	62	62	—3
Santna	56500	20	7	16	+10
Saturn	3800	180	170	180	
Scheer	2000	33	28	28	
Schrbr	5000	32	32	32	
Scotia	12000	35	35	35	+1
Scottie	16970	95	90	90	
Sea gold	11000	15	14	14	—1
Searay	3000	19	19	19	—1
Seastr	13000	33	32	33	
Seastr w	9000	5	5	5	
Seatac	12000	32	29	29	
Semini	3500	41	41	41	
Snsrstt	4500	50	50	50	
Sequoia	5667	93	92	93	—1
Shakwk	2000	58	58	58	
Shallow	25800	210	191	192	
Shandn	7000	15	15	15	+4
Sheba	22500	14	14	14	—1
Shndoh	6400	70	65	70	
Shoal	15500	13	12	12	—2
Sholia rs	2000	50	50	50	
Sibola	2000	22	20	20	—5
Sienna	z400	50	50	50	
Sierra	10000	15	11	11	
Sigma	19300	165	150	164	+3
Signl hil	2000	48	48	48	—2
Signet rs	15500	42	40	40	—2
Silnt cny	1000	70	70	70	
S Cloud	1000	15	15	15	
Silvr cup	1000	55	55	55	+2
Slv hrt a	5600	485	475	475	—25
Silvr hill	32000	38	36	36	—2
S Prncss	2500	26	25	26	+5
Silver sc	2000	17	17	17	
Svr Tusk	9000	16	15	16	+1
Slvrdo	4974	280	270	270	—10
Silvrsd	500	116	116	116	
Simpat	21500	60	58	58	—2
Skelly rs	9000	45	42	44	+3
Skylark	158250	64	54	59	+4
Skyline	900	103	100	100	
Skyrckt	57000	45	40	41	+1
So lumnr	13700	52	50	50	
Sohio ex	12000	20	20	20	—1
Sooner	15400	3	3	3	
Sthn star	14300	104	100	100	
Spetro	2300	25	25	25	
Sthw tec	21000	72	71	71	
Sthwst w	27000	10	9	10	
Sovrgn	11000	32	30	32	
Spencr	1000	75	75	75	
Spirit	21000	50	48	49	
Sprngb	28500	53	43	50	
Sro entrt	8400	30	25	25	
St georg	8250	34	32	34	—1
Stabell	6000	55	53	55	+2
Stanmr	15500	55	49	54	+4
Strbrst	1000	12	12	12	
Starfire	106950	257	236	251	+10
Strlight	9000	19	19	19	
States	3000	30	30	30	
Statesd	3400	60	50	50	
Stan gld	7784	42	40	40	—2
Sterling	2000	16	16	16	
Strnwy	1000	65	65	65	+5
Stralak	1500	59	59	59	—1
Stralk w	4000	5	5	5	
Stryker	12600	159	150	159	+9
Suez pet	2000	65	55	65	
Sun gad	29500	24	21	23	—1
Suntco	3500	40	40	40	
Suncst	8000	24	24	24	
Sundan	5000	20	18	18	
Surinm	10000	25	25	25	—1
Suthrld	5500	26	26	26	
Sutton	500	50	50	50	—6
TRV Mn	7314	240	230	240	+10
Taina	2000	35	35	35	+5
Tamvc	800	190	190	190	
Tandm	55100	77	68	75	+6
Tanker	z125	33	33	33	
Tantlus	1000	55	55	55	
Tappit	17000	45	45	45	—3
Tarn	57500	130	128	130	—3
Tashta	48000	140	130	135	—10
Taurus	9300	115	110	115	+5
Tay Rvr	6500	15	15	15	
Tegra	6000	44	38	38	
Teletec	9000	72	72	72	
Telstar	20500	50	49	49	+1
Tenore	5000	21	21	21	
Terato	500	25	25	25	+1
Terilon	5000	32	32	32	
Termx	6500	52	50	52	+3
Tera nva	18400	100	93	95	
Terace	2000	86	85	85	
Terrm	7000	110	110	110	+5
Texas n	11500	40	34	40	+6
Texoro	6500	24	22	24	
Texpez	5500	25	25	25	
Thrust	3000	31	31	31	+1
Tiburn	7500	145	140	145	+3
Ticr tpe	1000	61	61	61	+1
Tms sq	4000	25	25	25	—1
Tinto gld	49000	55	46	54	+8
Tinto w	21000	10	6	10	
Titan	4000	30	30	30	
Tonph	50500	31	28	29	—1
Topaz ex	1000	55	55	55	
Tor cal	4000	70	70	70	
Torhsn	25000	61	58	60	—2
Torrent	3600	75	75	75	+3
Totem	500	50	50	50	
Torngn	4400	110	95	110	+20
Tracer	3000	20	20	20	
Tradr rs	8500	65	65	65	—5
Trawlr	1000	30	30	30	—10
Tresr isl	312400	49	44	45	—2
Tri basin	3000	85	85	85	
Tri state	8200	80	75	80	+9
Tri west	6000	15	15	15	+3
Triactr	11500	175	170	175	+2
Triex rs	17000	38	35	38	
Trigon	6000	40	40	40	
Triple	8000	10	9	9	
Troudr	2000	28	28	28	
Troy	2500	31	30	31	
Tu tahl	5000	26	25	26	
Tugold	5000	45	42	45	+4
Tundra	20200	59	57	57	—1
Turner	18500	45	41	41	+1
Twin egl	z400	52	52	52	
Tye expl	15300	480	480	480	
Tylx res	3000	100	96	96	+6
U V					
Unicrn	5600	78	74	75	
UCbrge	10000	48	47	48	—1
Utd gold	4460	170	155	165	—15
U Gunn	19500	18	18	18	
U Herne	5000	315	305	305	—15
Utd kng	48500	32	29	31	+2
Utd librt	4500	125	120	125	+5
Utd mng	4800	187	180	180	—7
U Rayor	1000	250	245	250	
Uld rdfr	z4	53	53	53	
Univex	z16	6	6	6	
Us precs	10200	360	345	360	+20
Valclar	7500	75	70	75	+7
Valhala	3000	60	60	60	—5
Vanstat	1000	7	7	7	
Vanwin	17000	48	45	46	—2
Vat Pete	2000	12	12	12	
Velvet	2000	41	41	41	
Ventex	1000	10	10	10	
Veronx	2500	$7⅝	7⅛	7⅛	— ⅛
Viceroy	10500	57	55	55	+5
Vip dyn	258600	49	43	43	—4
Viscont	11500	60	50	60	+11
W X					
Wrbrtn	3000	17	17	17	
Warstr	58800	40	37	40	+3
Wvcrst	5000	155	150	150	
Wavbo	3000	30	28	30	
Weaco r	7500	90	86	86	—4
Wnatch	26000	20	18	20	+3
Wescal	5000	42	40	42	—3
Wescan	21500	28	28	28	
Wt delta	1000	35	35	35	
West mr	18700	115	110	112	+1
West nrs	2200	410	400	410	+5
Westm	13500	28	26	28	+1
Westat	1450	600	575	575	—37½
W allnbe	30150	80	70	74	+4
W trinity	8000	33	32	32	—1
Wstlke	3000	105	105	105	
Westly	400	125	125	125	—2
Wildfir	253000	95	75	95	+19
Windra	4500	79	76	77	—2
Windsr	10250	48	45	48	
Wrld c	7300	40	35	35	—3
Wrld wid	2000	46	46	46	
Wren	62700	160	150	150	+6
Xenex	9000	25	24	24	—1
Y Z					
Yankee	1500	45	45	45	
York	1600	$5½	5¼	5½	+ ¼
Yucna	6500	40	40	40	
Yucna w	25000	6	5	6	
Yukon g	5000	15	15	15	
Zenco	118000	45	43	43	—1
Zone	z200	50	50	50	
Zurich	24500	60	54	58	+2
Zytec	37210	275	268	275	
20th Cen	1000	12	12	12	—1
2001 res	35000	79	71	79	+8

BENEFICES

Maher Inc., 52 semaines closes 5 janv.: 1985, $1,972,000 soit $223.75; 1984, $2,117,000 soit $240.95.

Orbit Oil and Gas Ltd: 1984 $153,000 soit trois cents; 1984, $356,000 soit 10 cents.

DIVIDENDES

Teledyne Canada Ltd: 20 cents; payable le 14 juin aux inscrits le 3 mai.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
Aetna-Midland	
MMF (10.31)	10.00
Fix Inc	9.78
Dividend	9.81
Rsces Can	10.52
AGF Group	
Amer Gth	18.47
Cdn Gas Egy	7.34
Cdn Sec Gth	6.77
Cdn Trusteed	4.35
Corp Inv	10.67
Corp Inv Stk	6.24
Gwth Eqty	7.14
HiTech	8.44
Japan	8.88
nMMF 10.08	10.00
Special	10.52
Pfd Income	9.91
yAssoc Inv.	5.83
Bolton Tremblay	
Cda Cumul.	12.76
Income Fd	10.74
Intern'tl	16.18
Money Fd 9.78	1.00
Pld. Rsces	11.64
Taurus	4.99
Calvin Bullock Gr.	
Acrofund	2.00
Bonner Fd	5.45
CIF	7.14
xdCIF Inc Fd	8.17
Central Group	
yCompound	13.24
yDividend	13.67
yFund 4000	6.38
yInt'l Gth	8.33
yNat Res Gth	5.96
yNorthn Egy	5.15
yRev Gwth	3.70
yUnivest	6.68
Confed Group	
Dolphin Eqty	7.82
yDolph Mtge	5.15
Cundill Group	
ySecurity	11.86
Value	11.02
Dynamic Group	
ynDy Am Cdn	9.66
ynDyAm US	7.07
ynDy Cdn Fd	16.58
ynDy Grd Gld	4.31
ynDy Income	5.61
ynProspector	.93
ynSavgs 9.41	10.00
Eaton Bay Group	
Cmmnwlth	9.28
Gwth	11.50
Income	3.81
Intern'tl	13.24
MMF (9.76)	10.00
yMortgage	10.27
Viking	12.49
E-P Mny 10.59	1.00
FutureFundShares	
CashFund	5.07
nFoodFund	5.06
nGoldenFund	5.71
nLifeFund	5.00
nSilverFund	5.23
nTechnoFund	5.03
nValueFund	5.09
Guaranty Trust Gr.	
yninv Eqty	18.95
yninv Inc	4.28
ynMortgage	10.73
Guardian Group	
Canadn	6.12
Comput Td	9.86
Enterprise	1.49
Gwth Fund	21.96
North Amer	6.55
STMny 9.60	10.03
World Eqty	6.36
Imperial Group	
yMortgage	9.96
yRealty Gth	10.00
Investors Group	
yBond	4.00
yDividend	8.37
yGrowth	8.37
yIndexed Stk	5.14
yIntern'tl	13.34
yJapan	20.34
yMortgage	4.94
yMutual	7.50
yProv Stk	10.32
yReal Prop	4.99
yRetiremt	16.58
Jones Heward Gr.	
ynJH Fund	6.11
ynJH Amer	6.26
McLeod Yng Weir	
nCan Bk 10.00	1.00
nGovt 10.41	1.00
MER Group	
Equity	12.56
Growth	12.06
MMF (9.82)	10.00
ynMKW Lotus	11.18
Montreal Trust Gr.	
ynEquity	25.19
ynIncome	7.32
ynIntern'tl	20.61
ynMortgage	10.04
Mutual Group	
nMMF (9.50)	1.00
Diversifd 25	10.47
Diversifd 40	10.63
Diversifd 55	10.54
Equifund	10.72
Noram Conv	10.38
Ont. Teachers Gr.	
ynAggressv	35.75
ynDiversifd	36.54
ynFixed (9.2)	10.00
ynMtge	26.54
Principal Group	
yBond	2.80
yCdn Mut	4.70
yCollective	16.42
yEquity	6.00
yGrowth	6.92
yVenture	8.73
yWorld Inc.	6.66
Prudential Group	
Growth	8.99
Income	5.03
yPut Hlth Sci	9.99
ynReal Gwth	10.64
Royfund Group	
nRoyfund	15.00
nRoyfd Bond	4.80
Sterling Group	
Equity	6.10
Mortgage	4.95
Templeton Group	
Temp Gwth	13.84
Temp Cdn	4.54
Trimark Group	
Trimark	9.47
Trimark Cdn	8.74
ynWaltaine	42.45
NON-MEMBERS	
nAltamira Fd	6.27
Beaubran Group	
yHypo	10.19
Inc	7.06
yOblig	9.27
ynCan-Anaes	9.34
Capital Gth	8.74
nCapstone	5.32
Co-Op Trust Gr.	
ynCT Mut	18.72
ynGrowth	10.60
ynIncome	8.26
CSA Mgmnt Gr.	
Goldfund	4.48
Goldtrust	5.27
Desjardins Gr.	
yActions	17.57
yHypo	4.35
yIntern'tl	15.76
yOblig	4.40
Dixon, Krog Gr.	
D K Trust	12.40
D K Int'l	16.07
Heritage	3.43
yDomequity	11.23
nFst Cdn Mtg	11.10
yFiscon Fd	7.39
Harvard	15.21
Industrial Gr.	
yIndust Amer	5.90
Indust Div	8.29
Indust Eq	14.80
Indust Gth	10.33
Indust Inc	8.53
Indust Pens	4.42
Mack Eqty	1.96
Mack Mtg	1.05
Maritime Eq	4.26
Marlborough	10.06
ynMD Gwth	9.86
Morgan Trust	
Growth	11.20
Income	11.02
Worldwide	13.59
nNatrusco	28.90
NW Group	
Canadian	7.46
Equity	13.38
NW Trust Eq	16.32
Pacific Group	
Gwth	7.37
Ret Bal.	5.56
US Gwth	4.53
PHN Group	
yBond	8.43
yCanadian	15.00
yDiv Income	12.19
yFund	26.89
yPooled	40.23
yRRSP	36.74
PMF Magmnt Ltd.	
nPension	10.79
nXanadu Fd.	9.43
Pret et Revenue	
yAmerican	20.67
yCanadian	9.90
yFonds H	5.09
yRetraite	15.35
Sagit Group	
yCam. Gwth	7.34
yInt'l Eqy	3.07
yInt'l Income	4.72
yTrans A	6.31
yTrans B	79.25
yTrans C	13.19
Syncrovest	6.55
yTradex	6.59
Trust General Gr.	
ynActions	19.83
ynOblig Hypo	8.48
ynHypo	10.27
ynVal Amer	9.99
United Group	
Accumitv	8.60
Accumitv R.	9.60
American	5.03
Cont. Mtge	5.17
Security	4.09
Venture	8.68
Venture Ret	10.62
Universal Group	
American	7.58
Equity	7.41
Japan	5.95
Resource	6.32
Income	4.42
Western Gth	3.96

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud	Rand	0.7152
Afrique franco	Franc CFA	0.002912
Allemagne-Ouest	Mark	0.4448
Antilles Angl.	Dollar	0.5065
Argentine	Peso	0.004129
Australie	Dollar	0.9178
Autriche	Schilling	0.06330
Bahamas	Dollar	1.3682
Belgique	Franc	0.02209
Bermudes	Dollar	1.3648
Brésil	N.Cruzeiro	.000295
Chili	Escudo	.009334
Colombie	Peso	.01089
Danemark	Couronne	0.1241
Espagne	Peseta	0.006443
États-Unis	Dollar	1.3648
Finlande	Mark	0.2128
France	Franc	0.1456
Grèce	Drachme	0.01026
Haiti	Gourde	0.2728
Hollande	Florin	0.3932
Hong Kong	Dollar	0.1752
Inde	Roupie	0.1114
Israël	Sheqels	0.001550
Italie	Lire	0.000696
Jamaïque	Dollar	0.2528
Japon	Yen	0.005431
Liban	Livre	0.08028
Maroc	Dirham	0.1400
Mexique	Peso	0.005687
Nicaragua	Cordoba	0.1365
Norvège	Couronne	0.1542
Nouv.-Zélande	Dollar	0.6264
Pakistan	Roupie	0.08579
Pérou	Sol	0.000168
Philippines	Peso	0.07405
Portugal	Escudo	0.007935
Royaume-Uni	Sterling	1.7108
Suède	Couronne	0.1526
Suisse	Franc	0.5294
Tchécoslovaquie	Couronne	0.1936
Turquie	Livre	0.002753
URSS	Rouble	1.5788
Venezuela	Bolivar	0.1058
Tunisie	Dinar	1.5244

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	jan.	410.14	407.99	2.18
Revenu du travail (millions $)	déc.	19,716.7	19,919.7	6.16
Personnes occupées (en millions)	mar	10.86	10.77	2.5
Chômeurs	mar	1,546,000	1,455,000	0.32
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	jan.	3,014.1	3,142.7	−1.44
Appartenant aux fabricants (millions $)	déc.	33,195.8	32,770.3	8.26
Nouvelles commandes (millions $)	déc.	17,830.2	19,827.3	8.72
Commandes en carnet (millions $)	déc.	22,110.3	22,110.4	10.04
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	fév.	125.4	124.6	3.7
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	fév.	95.0	95.0	−.11
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	fév.	222.0	221.7	3.64
sans charbon, pétrole Brut gaz naturel	fév.	157.3	156.7	−1.9
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	fév.	316.0	315.6	3.07
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	déc.	1,217.7	15,505.3	6.41
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	fév.	6,262	13,924	−9.26
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	déc.	5,008	57,370	28.1
Production d'électricité (TW/h)	déc.	40.9	424.5	7.51
Production de gaz (millions de mètres cubes)	déc.	10,727.8	101,578.5	6.37
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	déc.	7.7	87.6	1.5
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	jan.	9,128	9,128	10.3
Importations, base balance des paiements (millions $)	jan.	−7,608	−7,608	17.2
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	jan.	20.2	20.2	4.01
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	jan.	1,148.4	1,148.4	−6.4
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	jan.	692.7	692.7	5.67
Livraisons des fabricants (millions $)	déc.	17,030.3	225,817.1	13.2
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	jan.	1,140.8	1,140.8	23.5
Ventes au détail (millions $)	jan.	8,613.1	8,613.1	12.6

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: Statistique Canada.

WEEK-END

SAMEDI

À 18 h, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, angle Mansfield et Dorchester, Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, présidera une célébration eucharistique dans le cadre du congrès provincial des Chevaliers de Colomb. 866-1661.

■

De 8 h à 21 h, à l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, les Amis de Saint-Benoît organisent une journée de ressourcement avec les moines. Les frais de transport et de repas sont de $ 15. Le départ se fera à 8 h à partir de l'auberge située au pied de l'oratoire Saint-Joseph. Le retour est prévu vers 21 h. 389-8368 ou 684-6448.

■

Les cours de yoga/respiration/détente avec Hélène Beauchamp reprennent au 2124, rue Drummond, . 351-2656.

■

Une vente printemps-été de vêtements usagés ou presque neufs aura lieu à la salle paroissiale de l'église Saint-Léon de Westmount (310, avenue Clark), de 9 h à 13 h. Vous y trouverez une belle sélection de vêtements pour hommes, femmes et enfants et des chaussures à prix d'aubaine. 935-4950.

■

Le club de soccer du Centre Immaculée-Conception organise un grand tournoi de soccer pendant cette fin de semaine et la fin de semaine des 20 et 21. 527-1256.

■

L'Association montréalaise des arts et des traditions populaires, en collaboration avec la Ville de Montréal, offre un stage d'accordéon diatonique à tous ceux et celles qui s'intéressent à la musique folklorique européenne. 729-1305.

■

La Société d'animation du Jardin et de l'Institut botaniques organise un colloque pour souligner le centenaire de Marie-Victorin, fondateur du Jardin botanique et de l'Institut. Tour à tour seront évoquées différentes facettes de la personnalité de cet éminent scientifique, auteur de la *Flore laurentienne* : le religieux par Gilles Beaudet, l'administrateur par André Bouchard, l'éducateur par Jean-Paul Desbiens, le littérateur par Jean-Éthier Blais et le botaniste par Luc Brouillet. 252-8765.

■

Pour tous ceux qui désirent découvrir ou retrouver les rythmes de musique et les mets nord-africains, le centre social Amazir organise une soirée-rencontre avec musiciens invités et dîner typique, qui aura lieu à compter de 20 h, au restaurant Vent du Sud, 5044-A, avenue du Parc, angle Laurier. 271-3803.

■

Dans le cadre de l'année internationale de la Jeunesse, parents et jeunes, désireux de dialoguer sur le thème « Bâtir aujourd'hui l'avenir du monde » sont priés de participer aux ateliers « liberté, amour, engagement social et foi » à l'hôtel Reine-Élizabeth, 900, boulevard Dorchester ouest, de 9 h à 17 h. C'est une initiative de l'Association des parents catholiques du Québec. 526-0844.

Colloque et dîner anniversaire pour les 25 ans du département de science politique de l'U de M, à 14 h, à l'hôtel du Parc, 3625, avenue du Parc. 343-6579.

■

La Société d'horticulture et d'écologie de Brossard organise, pour une troisième année consécutive, son « Salon des bourgeons fleuris ». Le salon aura lieu ce samedi de 9 h à 17 h et le dimanche 14 de 10 h à 17 h, à la polyvalente Antoine-Brossard, 3055, boulevard de Rome à Brossard.

■

La Maison de la vie est un centre dont le thème est « la féminité rénovatrice ». Ce nouveau centre a pour but d'aider les femmes tant au point de vue physique, psychologique, moral et spirituel. Il y aura soirée d'information au collège d'Ahuntsic, 9155, rue Saint-Hubert, local B-1440. 387-8802.

■

La librairie Hermès reçoit à 14 h M. Jean Éthier-Blais, auteur de *Prince Dieu*. Rendez-vous au 1120, avenue Laurier ouest. 274-3669.

■

Le service de l'hébergement de l'école Pierre-Laporte (Ville-Mont-Royal) est à la recherche de foyers-pension pour des élèves de 12 à 14 ans, filles et garçons, pour le mois de septembre. Les foyers admissibles doivent être situés à une distance ne nécessitant pas plus de 30 minutes pour se rendre à l'école. Si vous êtes intéressé, il faut demander Carole Tanguay au 739-5227.

DIMANCHE

Le service des sports et loisirs de la Ville de Montréal offre deux stges touchant des domaines nouveaux en conditionnement physique : la relaxation appliquée à l'activité physique et le conditionnement pour une clientèle de personnes physiquement handicapées. 725-9125.

■

Grande partie de cartes, à 13 h 30, à la salle paroissiale Saint-Louis-de-France, 3747, rue Berri. 288-2014.

■

Conférence de Mme Madeleine Parent offerte par la Voix des femmes, dans le cadre d'un colloque intitulé « Des femmes et de la survie », qui se tiendra de 9 h 30 à 17 h, au YMCA de Montréal, 1441, rue Drummond. 489-6380.

■

La Société de l'ostéoporose du Canada vous convie à une conférence de Mme Pat O'Reilly, chef du département de physiothérapie de l'hôpital Royal-Victoria sur « le rôle des exercices physiques concernant l'ostéoporose ». Rendez-vous à 14 h, ce dimanche et le dimanche 21 avril, à l'auditorium Browne de l'hôpital, 3e étage de l'édifice principal, 687, avenue des Pins ouest. 525-9413.

■

Concert pour le temps pascal à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, avec le Duo Séraphim, Valerie Kinslow, soprano, Allan Fast, alto, et Hélène Dugal, organiste. 931-7311.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

OPTIONS

Suite de la page 16

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Imsco	Jy	20	$5½	$6		796
Imsco	Jy	20 p	5	25		20
Imsco	Jy	22½	365	390		57
Imsco	Jy	22½p	1	25	5	74
Imsco	Jy	23¾	265	290		20
Imsco	Jy	23¾p	35	60		30
Imsco	Jy	25	190	205		130
Imsco	Jy	27½p	215	240	260	157
Imsco	Jy	30	10	35		40
Imsco	Jy	30 p	450	475		
Imsco	Jy	40	$8	$8⅜		313
Imsco	Jy	40 p	40	65		10
Imsco	Jy	45	462	487	350	53
Imsco	Jy	45 p	130	155		27
Imsco	Jy	47½	300	325	275	11
Imsco	Jy	47½p	200	225		10
Imsco	Jy	50	190	212	165	75
Imsco	Jy	50 p	350	375		2
Imsco	Oc	23¾	335	360		1000
Imsco	Oc	23¾p	70	95		10
Imsco	Oc	25	250	275		258
Imsco	Oc	25 p	115	140		103
Imsco	Oc	27½p	235	260		124
Imsco	Oc	30	70	85		55
Imsco	Oc	30 p	475	$5⅛		
Inco	My	12½	$6⅝	$7	$6	16
Inco	My	12½p		5	5	195
Inco	My	15	415	440	450	1045
Inco	My	15 p	1	6	3	419
Inco	My	20 p	110	125	100	240
Inco	Ag	12½	$6¾	$7¼	$7	62
Inco	Ag	12½p	1	15		
Inco	Ag	15	455	475	475	807
Inco	Ag	15 p	5	20	35	41
Inco	Ag	17½p	35	50	40	372
Inco	Ag	20 p	135	155	165	487
Inco	Nv	15	$5⅛	$5½		
Inco	Nv	15 p	20	40		
Inco	Nv	17½p	55	75	70	11
Inco	Nv	20	185	200	185	71
Inco	Nv	20 p	150	175	170	263
IOil A	My	35	$19	$19½	$17⅞	8
IOil A	My	35 p		5	5	148
IOil A	My	40 p		5	10	429
IOil A	My	42½	$11½	$12	$10¼	467
IOil A	My	42½p		10	10	667
IOil A	My	45	$9½	$9¾	$9⅝	879
IOil A	My	45 p	1	15	5	700
IOil A	My	47½	$6⅞	$7¼	$7½	741
IOil A	My	47½p	1	15	10	211
IOil A	My	50 p	20	30	25	483
IOil A	My	52½	285	310	300	592
IOil A	My	52½p	80	100	85	179
IOil A	My	55 p	160	185	125	10
IOil A	Ag	40	$14¾	$15¼	$9⅞	35
IOil A	Ag	40 p	5	20	10	186
IOil A	Ag	42½	$12⅜	$12⅞	$11	14
IOil A	Ag	42½p	5	30	10	100
IOil A	Ag	45	$10	$10½	$9⅝	781
IOil A	Ag	45 p	10	35	15	240
IOil A	Ag	47½p	40	50	70	88
IOil A	Ag	52½	435	460	475	201
IOil A	Ag	52½p	130	155	140	71
IOil A	Ag	55 p	260	290	290	21
IOil A	Nv	45	$11	$11½	$9¼	42
IOil A	Nv	45 p	40	65	200	5
IOil A	Nv	47½	$8⅞	$9⅜	$9	35
IOil A	Nv	47½p	80	105	130	10
IOil A	Nv	50	$7⅜	$7¾	$7½	391
IOil A	Nv	50 p	120	145	170	211
IOil A	Nv	52½	$5½	$6	$6¼	29
IOil A	Nv	52½p	200	225	175	5

K L

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
L Mnr	Jn	22½	$12⅜	$12⅞	$7	18
L Mnr	Jn	22½p	1	25	70	15
L Mnr	Jn	25 p	5	25	70	111
L Mnr	Jn	27½	$7½	$8	$6¼	46
L Mnr	Jn	27½p	1	25	50	258
L Mnr	Jn	30 p	35	50	35	114
L Mnr	Jn	32½p	75	100	65	66
L Mnr	Jn	37½	70	90		
L Mnr	Jn	37½p	325	350		
L Mnr	Sp	22½	$12¾	$13⅛		
L Mnr	Sp	22½p	1	25		
L Mnr	Sp	25	$10½	$11	$6	9
L Mnr	Sp	25 p	5	30	95	18
L Mnr	Sp	27½	$8¼	$8⅝	$5⅝	21
L Mnr	Sp	27½p	35	60	230	15
L Mnr	Sp	30	$6⅛	$6½	370	15
L Mnr	Sp	30 p	60	85	145	19
L Mnr	Sp	32½p	125	150	125	5
L Mnr	Sp	35	290	315	335	5
L Mnr	Sp	35 p	200	220		
L Mnr	Sp	37½	170	185		
L Mnr	Sp	37½p	385	410		
L Mnr	Dc	25	$11	$11½		
L Mnr	Dc	25 p	25	50		
L Mnr	Dc	27½	$8⅞	$9¼	$8⅛	6
L Mnr	Dc	27½p	50	75		
L Mnr	Dc	30	$7	$7⅜	$6¼	10
L Mnr	Dc	30 p	95	120	290	3
L Mnr	Dc	32½p	160	185		
L Mnr	Dc	35	385	400	435	2
L Mnr	Dc	37½	270	295		
L Mnr	Dc	37½p	410	435		

M N

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Mitel	Jn	5	385	410	400	27
Mitel	Jn	5 p	1	15		
Mitel	Jn	7½	150	165	165	365
Mitel	Jn	7½p	10	20	15	336
Mitel	Jn	9 p	50	70	65	1110
Mitel	Jn	12½p	345	380	325	
Mitel	Sp	5	390	420	450	45
Mitel	Sp	5 p	10	25		
Mitel	Sp	7½	180	205	230	195
Mitel	Sp	7½p	20	40	25	52
Mitel	Sp	9 p	60	75	65	33
Mitel	Sp	10	65	75	75	558
Mitel	Sp	10 p	110	135	135	85
Mitel	Sp	12½	25	40	45	156
Mitel	Sp	12½p	345	380		
Mitel	Dc	8	200	225		
Mitel	Dc	8 p	40	50		
Mitel	Dc	9 p	75	80	80	20
Mitel	Dc	10 p	120	145	150	15
Moore	My	16⅝	$6⅛	$6⅝		
Moore	My	16⅝p		10		
Moore	My	18⅜	445	485		
Moore	My	18⅜p		10		
Moore	My	20 p		10		
Moore	My	21⅜	135	170		
Moore	My	21⅜p	1	30		
Moore	My	22½	60	100		
Moore	My	22½p	30	60	50	3
Moore	My	23⅜	25	50		
Moore	My	23⅜p	70	120	80	21
Moore	My	25	1	25		
Moore	My	25 p	210	260		
Moore	Ag	18⅜	465	$5⅛		
Moore	Ag	18⅜p		15		
Moore	Ag	20	350	375		
Moore	Ag	20 p	1	30		
Moore	Ag	21⅜	190	220		
Moore	Ag	21⅜p	25	65		
Moore	Ag	22½	125	155		
Moore	Ag	22½p	60	100		
Moore	Ag	23⅜	85	115		
Moore	Ag	23⅜p	100	150		
Moore	Ag	25	30	60		
Moore	Ag	25 p	235	285	250	5
Moore	Nv	21⅜	230	270		
Moore	Nv	21⅜p	35	75		
Moore	Nv	22½	190	215		
Moore	Nv	22½p	75	125		
Moore	Nv	23⅜	135	165	160	2343
Moore	Nv	23⅜p	125	175		
Moore	Nv	25	65	95		
Moore	Nv	25 p	245	295		
Nat Bk	My	10	$7⅞	$8¼		5
Nat Bk	My	10 p		10		20
Nat Bk	My	12½	$5⅜	$5¾		145
Nat Bk	My	12½p		15		95
Nat Bk	My	15	295	300	295	408
Nat Bk	My	15 p		15		80
Nat Bk	My	17½p	25	50	30	67
Nat Bk	Ag	12½	$5½	$5⅞		770
Nat Bk	Ag	12½p		20		230
Nat Bk	Ag	15 p	10	35		650
Nat Bk	Ag	17½p	65	90		614
Nat Bk	Nv	15 p	20	45		45
Nat Bk	Nv	17½p	90	115	100	62
Nor Tel	Ap	40	$8¼	$8¾	$7⅛	207
Nor Tel	Ap	40 p		5	5	417
Nor Tel	Ap	42½	$5¾	$6¼	$7¼	267
Nor Tel	Ap	42½p		9	35	497
Nor Tel	Ap	45 p	1	10	20	838
Nor Tel	Ap	52½p	410	435	$5¼	40
Nor Tel	Ap	55 p	$6⅜	$6⅞	$6⅜	296
Nor Tel	Ap	57½		5	50	20
Nor Tel	Ap	57½p	$8⅞	$9⅜		
Nor Tel	Ap	60		4	25	63
Nor Tel	Ap	60 p	$11⅜	$11⅞	$8	
Nor Tel	Jy	40	$9¼	$9¾	$8⅜	18
Nor Tel	Jy	40 p	15	35	30	53
Nor Tel	Jy	42½	$7⅜	$7⅞	$7¼	26
Nor Tel	Jy	42½p	45	65	50	75
Nor Tel	Jy	45 p	95	115	75	600
Nor Tel	Jy	52½p	450	475	490	5
Nor Tel	Jy	55 p	$6⅜	$6⅞	$6	24
Nor Tel	Jy	57½p	$8⅞	$9⅜		
Nor Tel	Jy	60 p	$11⅜	$11⅞	$11⅜	13
Nor Tel	Oc	42½	$8⅞	$9⅜	$14⅛	2
Nor Tel	Oc	45	$7⅛	$7½	$6	23
Nor Tel	Oc	47½	$5½	$5⅞	$5⅜	119
Nor Tel	Oc	52½	315	340	350	13
Nor Tel	Oc	52½p	475	$5⅛		
Nor Tel	Oc	57½	175	195	220	23
Nor Tel	Oc	57½p	$8⅞	$9⅜		
Nor Tel	Oc	60 p	$11⅞	$11⅞	$12¾	20
Noran	My	17½p	20	45	25	177
Noran	My	22½	5	10		2078
Noran	My	22½p	405	430		6
Noran	Ag	17½p	60	75		64
Noran	Ag	22½p	405	430		10
Noran	Nv	17½	250	275	265	255
Numac	My	12½	215	240	235	20
Numac	My	12½p	5	30	25	310
Numac	My	15	40	65	50	54
Numac	My	15 p	70	95	212	
Numac	My	17½		25		
Numac	My	17½p	285	310		
Numac	Ag	12½	260	285	225	29
Numac	Ag	12½p	45	70		
Numac	Ag	15	100	125	105	47
Numac	Ag	15 p	100	125		
Numac	Ag	17½	40	65	50	46
Numac	Ag	17½p	315	340		
Numac	Nv	12½	300	325	190	100
Numac	Nv	12½p	75	100		
Numac	Nv	15	150	175	160	20
Numac	Nv	15 p	125	150		
Numac	Nv	17½	65	90		
Numac	Nv	17½p	350	375		
Nva A f	My	5	115	135	130	98
Nva A f	My	5 p		25		
Nva A f	My	6 p	5	25		
Nva A f	My	7½	3	5	4	8522
Nva A f	My	7½p	110	135	100	98
Nva A f	My	8	1	10	5	771
Nva A f	My	8 p	160	185	155	32
Nva A f	My	10		2	1	238
Nva A f	My	10 p	360	385	250	
Nva A f	Ag	6	55	70	65	138
Nva A f	Ag	6 p	25	30	30	139
Nva A f	Ag	7½p	115	135	115	307
Nva A f	Ag	8	3	10	3	1419
Nva A f	Ag	8 p	160	185		
Nva A f	Nv	8 p	160	185	110	

O P

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Obo 01	Jn	77½	$9⅛	$9⅝		20
Obo 01	Jn	77½p	5	20		423
Obo 01	Jn	90	25	50		551
Obo 01	Jn	90 p	390	415		82
Obo 01	Sp	90 p	440	465		36
Obc 03	Jn	92½				
Obc 03	Jn	92½p				
Obc 03	Jn	95				
Obc 03	Jn	95 p				
Obc 03	Jn	97½				
Obc 03	Jn	97½p				
Obc 03	Jn	100				
Obc 03	Jn	100 p				
Obc 03	Sp	97½				
Obc 03	Sp	97½p				
Obc 03	Sp	100				
Obc 03	Sp	100 p				
Obc 03	Dc	87½				
Obc 03	Dc	87½p				
Obc 03	Dc	90				
Obc 03	Dc	90 p				
Obd 04	Jn	82½p	5	30		468
Obd 04	Jn	85	$5⅝	$6⅛	$5¾	2
Obd 04	Jn	92½p	275	300		46
Obd 04	Sp	85 p	60	85	70	125
Obd 04	Sp	87½	385	410		37
Obd 04	Sp	87½p	115	125		34
Obd 04	Sp	90 p	220	245	235	78
Obd 04	Sp	92½p	370	395		25
Obd 04	Dc	85	$6	$6½		20
Obd 04	Dc	85 p	100	125		4
Obd 04	Dc	87½	425	450		20
Obd 04	Dc	90	270	295		
Obd 04	Dc	90 p	290	315		
Obd 04	Dc	92½	155	180		
Obd 04	Dc	92½p	415	440		
Placer	Jn	20	$6⅞	$7¼	290	
Placer	Jn	20 p	1	5	85	48
Placer	Jn	25 p	45	50	110	828
Placer	Jn	27½p	110	135	220	2
Placer	Sp	20	$7	$7⅜	$5⅛	5
Placer	Sp	20 p	1	10		
Placer	Sp	25	285	290	345	127
Placer	Sp	25 p	75	100	115	17
Placer	Sp	27½p	145	170		
Placer	Dc	22½	$5¼	$5⅝	$5¾	5
Placer	Dc	22½p	45	60	150	5
Placer	Dc	25 p	90	115	275	20
Powr f	My	20	$11⅜	$12⅛		1000
Powr f	My	20 p		10		5
Powr f	My	22½	$9	$9½		206
Powr f	My	22½p		10		25
Powr f	My	25	$6⅝	$7		116
Powr f	My	25 p		15		11
Powr f	My	27½	425	450		45
Powr f	My	27½p		20		54
Powr f	My	30	190	215	200	226
Powr f	My	30 p	25	50		52
Powr f	My	32½	50	65		170
Powr f	My	32½p	150	175		
Powr f	Ag	22½	$9	$9½		4
Powr f	Ag	22½p		20		
Powr f	Ag	25	$6¾	$7⅛		36
Powr f	Ag	25 p		25		12
Powr f	Ag	27½	465	490		234
Powr f	Ag	27½p	10	35		9
Powr f	Ag	30	275	295	295	320
Powr f	Ag	30 p	55	80		30
Powr f	Ag	32½	115	140	140	47
Powr f	Ag	32½p	185	210		15
Powr f	Nv	27½	$5	$5¼	$5	18
Powr f	Nv	27½p	40	65		5
Powr f	Nv	30	345	370	385	74
Powr f	Nv	30 p	80	105		14
Powr f	Nv	32½p	210	235		33

Q R

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Rang	Ap	5 p	1	10	10	442
Rang	Ap	6	1	5	5	834
Rang	Ap	6 p	70	80	35	1
Rang	Ap	7½		3	1	4422
Rang	Ap	7½p	215	240	200	117
Rang	Ap	10		1	1	2813
Rang	Ap	10 p	465	490	310	
Rang	Ap	12½		5	1	127
Rang	Ap	12½p	$7	$7½		
Rang	Jy	6	35	40	40	1601
Rang	Jy	6 p	70	90	70	399
Rang	Jy	7½	15	20	15	3581
Rang	Jy	10	5	10	10	398
Rang	Jy	10 p	455	480	285	5
Rang	Oc	6 p	75	100	60	16
Rang	Oc	7	35	40	40	502
Rang	Oc	7 p	170	195	100	10
Rang	Oc	8	10	30	20	104
Rang	Oc	8 p	260	285		
Roy Bk	Ap	25 p		4	40	257
Roy Bk	Ap	27½	135	160	170	720
Roy Bk	Ap	32½		4	5	1182
Roy Bk	Ap	32½p	355	405	425	200
Roy Bk	Jy	27½	190	215	200	486
Roy Bk	Jy	27½p	35	50	35	176
Roy Bk	Jy	30 p	160	185	180	251
Roy Bk	Jy	32½	20	25	15	1724
Roy Bk	Jy	32½p	360	410	435	12
Roy Bk	Oc	27½p	60	85	85	52
Roy Bk	Oc	30 p	180	205	210	22
Roy Bk	Oc	32½p	360	410		

S T

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Segrm	Ap	35	$19½	$20	$23⅞	10
Segrm	Ap	35 p		10		
Segrm	Ap	40	$14½	$15	$11⅝	2
Segrm	Ap	40 p		10	5	44
Segrm	Ap	45	$9½	$9⅞	$9½	89
Segrm	Ap	45 p		15	5	38
Segrm	Ap	47½	$7	$7½	$6¾	347
Segrm	Ap	47½p	1	20	1	58
Segrm	Ap	50	450	$5	425	810
Segrm	Ap	55 p	50	100	75	407
Segrm	Ap	57½	1	25	35	91
Segrm	Ap	57½p	285	335	450	
Segrm	Ap	60	1	20	10	363
Segrm	Ap	60 p	$5⅜	$5¾	$5¾	27
Segrm	Jy	45	$10⅜	$10⅝	$15	3
Segrm	Jy	45 p	5	20	10	25
Segrm	Jy	47½	$8⅛	$8⅜	$7¼	14
Segrm	Jy	47½p	20	45	20	15
Segrm	Jy	50 p	40	65	110	46
Segrm	Jy	57½p	350	375		
Segrm	Jy	60	115	140	135	404
Segrm	Jy	60 p	$5½	$6	$6¼	11
Segrm	Oc	47½	$9¼	$9¾	$9½	5
Segrm	Oc	47½p	45	70	45	3
Segrm	Oc	50	$7½	$8	$7⅜	51
Segrm	Oc	50 p	85	110	130	42
Segrm	Oc	55	465	490	450	127
Segrm	Oc	55 p	235	270	300	50
Segrm	Oc	57½	345	370	280	10
Segrm	Oc	57½p	375	400	350	13
Segrm	Oc	60 p	$5⅜	$6⅛	$6⅞	57
Shell C	My	20	$8⅜	$8¾	$7	108
Shell C	My	20 p	2	10	20	70
Shell C	My	22½p	1	10	5	934
Shell C	My	25 p	1	10	20	237
Shell C	My	30	50	60	50	385
Shell C	My	30 p	175	200		
Shell C	Ag	20 p	5	15	25	17
Shell C	Ag	22½	$6⅜	$6¾	$6½	243
Shell C	Ag	22½p	15	35	50	206
Shell C	Ag	25 p	45	70	70	213
Shell C	Ag	30 p	210	230		
Shell C	Nv	20	$8¾	$9¼	$8½	8
Shell C	Nv	20 p	15	30		
Shell C	Nv	22½	$6¾	$7¼	$6½	30
Shell C	Nv	22½p	30	50	85	30
Shell C	Nv	25 p	65	90	100	54
Shell C	Nv	27½	355	390	400	383
Shell C	Nv	27½p	125	150	195	5
Shell C	Nv	30 p	240	270	290	10
Spar f	Ap	22½	$6½	$7	400	3
Spar f	Ap	22½p		15	50	10
Spar f	Ap	25	400	425	400	174
Spar f	Ap	25 p		20	50	24
Spar f	Ap	27½	155	180	135	882
Spar f	Ap	27½p		20	25	41
Spar f	Ap	30	15	20	25	222
Spar f	Ap	30 p	105	130	400	
Spar f	Jy	22½	$6⅞	$7⅜	455	2
Spar f	Jy	22½p	5	20		
Spar f	Jy	25	470	490	385	15
Spar f	Jy	25 p	15	30	40	100
Spar f	Jy	27½	265	285	250	135
Spar f	Jy	27½p	55	80	90	39
Spar f	Jy	30 p	150	175		
Spar f	Oc	22½	$7½	$7⅞		
Spar f	Oc	22½p	10	30		
Spar f	Oc	25	$5¼	$5⅝	460	33
Spar f	Oc	25 p	35	45		
Spar f	Oc	27½p	80	105	100	40
Spar f	Oc	30 p	175	200	260	1
Stlco A	My	17½	300	335	330	15
Stlco A	My	17½p		25	55	215
Stlco A	My	20 p	30	50	50	64
Stlco A	My	22½	10	25	15	1478
Stlco A	My	22½p	200	235	250	132
Stlco A	My	25		15	10	686
Stlco A	My	25 p	450	485	240	
Stlco A	Ag	17½	350	385	$6½	45
Stlco A	Ag	17½p	1	25	25	3
Stlco A	Ag	20 p	65	90	75	48
Stlco A	Ag	22½	65	70	70	576
Stlco A	Ag	22½p	215	250	250	95
Stlco A	Ag	25	30	35	35	608
Stlco A	Ag	25 p	460	495	200	8
Stlco A	Nv	17½	400	410	390	10
Stlco A	Nv	17½p	15	40		
Stlco A	Nv	20	230	245	250	277
Stlco A	Nv	20 p	100	125	75	30
Stlco A	Nv	22½p	225	260	200	2
Stlco A	Nv	25	50	65	60	272
Stlco A	Nv	25 p	465	$5	275	2
T-D Bk	Jn	15	475	$5⅛	460	55
T-D Bk	Jn	15 p		10	1	5
T-D Bk	Jn	17½	230	255	190	1865

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES ▲ 329,90 ▼ 2,35 EN $ US

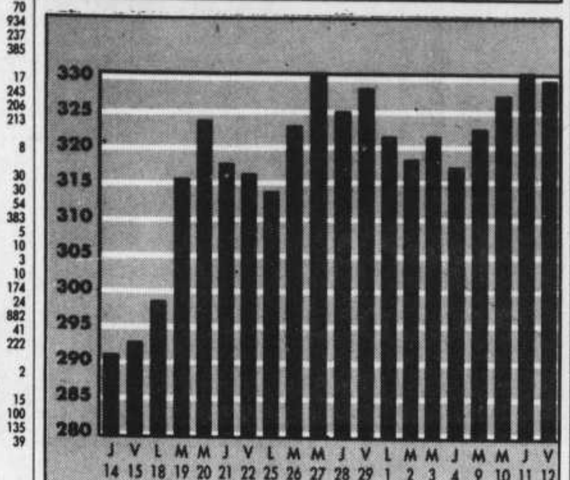

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
T-D Bk	Jn	17½p	15	40	15	12
T-D Bk	Jn	20 p	45	70	75	84
T-D Bk	Sp	17½	250	275	225	268
T-D Bk	Sp	17½p	25	50	15	25
T-D Bk	Sp	20 p	65	90	115	36
T-D Bk	Dc	17½	265	290	240	2
T-D Bk	Dc	17½p	25	50		
T-D Bk	Dc	20	115	135	130	21
T-D Bk	Dc	20 p	75	100	125	3
TIX	Ap	120	$11⅜	$11⅝	$11⅜	
TIX	Ap	120 p		8	45	56
TIX	Ap	125	$6⅜	$6⅝	495	247
TIX	Ap	125 p	1	10	5	245
TIX	Ap	135 p	360	385	460	71
TIX	My	125	$6½	$6⅝	$6⅞	359
TIX	My	125 p	25	40	30	135
TIX	My	130 p	135	150	150	127
TIX	My	135	85	100	100	376
TIX	My	135 p	420	450	$6½	20
TIX	Jn	125 p	50	60		
Total P	Ap	10	$6	$6½	$6	
Total P	Ap	10 p		5		
Total P	Ap	12½	375	395	400	605
Total P	Ap	12½p		5	5	70
Total P	Ap	15 p	1	20	15	88
Total P	Ap	17½	1	20	30	237
Total P	Ap	17½p	125	150	225	
Total P	Jy	10	$6	$6½	$6⅝	19
Total P	Jy	10 p	1	15		
Total P	Jy	12½	385	415	420	115
Total P	Jy	12½p	5	25	20	47
Total P	Jy	15 p	50	75	65	35
Total P	Jy	17½	55	60	85	313
Total P	Jy	17½p	160	185	190	10
Total P	Oc	10	$6	$6½	$6¼	34
Total P	Oc	10 p	5	30	10	10
Total P	Oc	12½	390	420	440	67
Total P	Oc	12½p	10	35		
Total P	Oc	15	215	225	225	131
Total P	Oc	15 p	65	90	210	20
Total P	Oc	17½	105	130	135	79
Total P	Oc	17½p	175	200		
TrAlt A	My	20	$5⅝	$6⅛		
TrAlt A	My	20 p		5		
TrAlt A	My	22½	310	360	220	15
TrAlt A	My	22½p		10	25	10
TrAlt A	My	25 p	5	30		
TrAlt A	My	27½		15		
TrAlt A	My	27½p	200	250		
TrAlt A	Ag	22½	325	375	310	120
TrAlt A	Ag	22½p	1	20	5	88
TrAlt A	Ag	25 p	30	55	55	322
TrAlt A	Ag	27½	20	35	25	604
TrAlt A	Ag	27½p	210	260		
TrAlt A	Nv	22½	340	390	320	275
TrAlt A	Nv	22½p	15	40		
TrAlt A	Nv	25 p	50	75		
TrAlt A	Nv	27½	35	50	50	285
TrAlt A	Nv	27½p	220	270		
TrC PL	My	15	$9⅜	$9⅝	$7⅞	5
TrC PL	My	15 p		10		
TrC PL	My	17½	$6⅞	$7⅛	$7⅜	60
TrC PL	My	17½p		10	15	50
TrC PL	My	20	465	490	485	252
TrC PL	My	20 p		25	65	64
TrC PL	My	22½	220	245	215	201
TrC PL	My	22½p	10	35	75	30
TrC PL	My	25	45	65	100	100
TrC PL	My	25 p	70	95	100	30
TrC PL	Ag	17½	$7¼	$7½	$5⅝	216
TrC PL	Ag	17½p		25	10	20
TrC PL	Ag	20	490	$5	490	276
TrC PL	Ag	20 p	10	35	85	21
TrC PL	Ag	22½p	35	60	35	102
TrC PL	Ag	25	115	135	135	538
TrC PL	Ag	25 p	110	135		
TrC PL	Nv	20	490	$5⅛	450	6
TrC PL	Nv	20 p	15	40		
TrC PL	Nv	22½	300	325	330	60
TrC PL	Nv	22½p	55	80	55	70
TrC PL	Nv	25 p	145	170	165	53
Trlon A	My	27½	$5⅝	$5⅝		
Trlon A	My	27½p		25		
Trlon A	My	30	290	315		
Trlon A	My	30 p		25		
Trlon A	My	32½	50	75	100	10
Trlon A	My	32½p	45	70		
Trlon A	My	35	40	65	35	
Trlon A	My	35 p	195	220		
Trlon A	Ag	27½	$5⅝	$5⅞		
Trlon A	Ag	27½p		25		
Trlon A	Ag	30	340	365		
Trlon A	Ag	30 p	15	40	50	2
Trlon A	Ag	32½	90	115	250	15
Trlon A	Ag	32½p	75	100	262	
Trlon A	Ag	35	80	105	75	23
Trlon A	Ag	35 p	235	260		
Trlon A	Nv	30	375	400		
Trlon A	Nv	30 p	35	60		
Trlon A	Nv	32½	120	145		
Trlon A	Nv	32½p	100	125		
Trlon A	Nv	35	105	130	80	25
Trlon A	Nv	35 p	255	280	237	5

W X

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Wcoast	Jn	12½	335	350	275	30
Wcoast	Jn	12½p		5		
Wcoast	Jn	15	105	120	120	1759
Wcoast	Jn	15 p		20	25	160
Wcoast	Jn	17½p	170	195		
Wcoast	Sp	12½	340	390	285	
Wcoast	Sp	12½p	1	15		
Wcoast	Sp	15	130	140	140	37
Wcoast	Sp	15 p	5	30		
Wcoast	Sp	17½	15	40	30	55
Wcoast	Sp	17½p	175	200		
Wcoast	Dc	12½	350	400	290	10
Wcoast	Dc	12½p	3	20		
Wcoast	Dc	15	145	170	150	40
Wcoast	Dc	15 p	15	40		
Wcoast	Dc	17½	20	45		
Wcoast	Dc	17½p	185	210		

L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES ▲ 6,665 ▼ 0,037 EN $ US

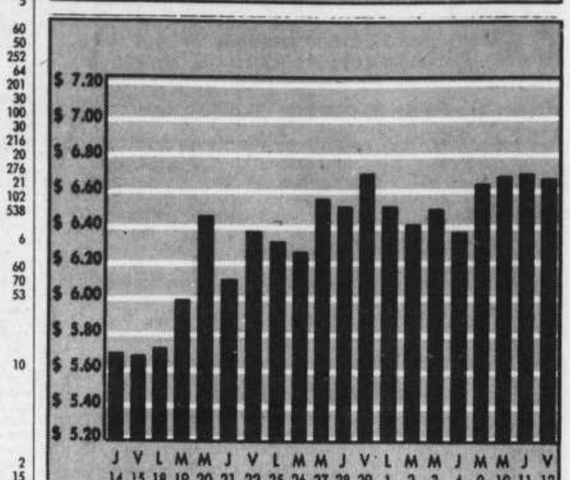

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Wlkr R	Jn	22½	$6¾	$7⅛		215
Wlkr R	Jn	22½p	1	5		205
Wlkr R	Jn	25 p	1	10	10	212
Wlkr R	Jn	27½	235	250		853
Wlkr R	Jn	27½p	15	40		583
Wlkr R	Jn	30	90	100	100	1612
Wlkr R	Jn	30 p	105	130		37
Wlkr R	Sp	22½	$6¾	$7⅛		65
Wlkr R	Sp	22½p	5	30		25
Wlkr R	Sp	25	465	485		253
Wlkr R	Sp	25 p	10	25		79
Wlkr R	Sp	27½p	30	55		53
Wlkr R	Sp	30 p	130	155		35
Wlkr R	Dc	27½	315	340		1030
Wlkr R	Dc	27½p	75	90		24
Wlkr R	Dc	30 p	155	180	205	43
XCB	Ap	120	230	280		
XCB	Ap	120 p	1	50		10
XCB	Ap	125	5	50		5
XCB	Ap	125 p	270	320		
XCB	Ap	130		25		
XCB	Ap	130 p	$7⅝	$8⅛		
XCB	My	120	340	390		5
XCB	My	125	95	130		
XCB	My	125 p	330	380		
XCB	My	130	10	40		
XCB	My	130 p	$7¾	$8¼		
XCB	Jn	120	455	$5⅛		
XCB	Jn	120 p	120	170		5
XCB	Jn	125	175	225		
XCB	Jn	125 p	380	430		
XCB	Jn	130	445	$5		
XCB	Jn	130 p	$7⅞	$8⅜		
XXM	Ap	120 p		15		
XXM	Ap	125 p		25		20
XXM	Ap	130 p	75	125		40
XXM	Ap	135	1	20		103
XXM	Ap	135 p	$5	$5¾		
XXM	My	125	$5¼	$5¾		
XXM	My	125 p	40	65		10
XXM	My	130 p	170	220		
XXM	My	135	65	90	90	20
XXM	My	135 p	$5½	$6½		
XXM	Jn	125	$5¾	$6½		
XXM	Jn	125 p	90	120		3
XXM	Jn	130	260	310		

MERCURIALE

MONTREAL (PC) — Voici les prix des fruits et légumes:

Fruits

Pommes McIntosh, Spartan et Empire, atmosphère contrôlée: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant, $12.50, au grossiste, $8.94; 8x5 lb, au détaillant, $13.00, au grossiste, $11.38; Cell pack, grosseur 120, au détaillant, $16.00, au grossiste, $14.00; Cell pack, grosseur 140, au détaillant, $14.00, au grossiste $12.25; 4x4 pintes, au détaillant, $9.00; au grossiste, $7.88; minot en vrac, au détaillant, $9.50, au grossiste, $8.31.

Pommes Cortland, atmosphère cntrôlée: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant $11.50, au grossiste $10.06; 8x5 lb, au détaillant $12.00, au grossiste, $10.50; Cell pack, grosseur 120, au détaillant $15.00, au grossiste $13.13; Cell pack, grosseur 140, au détaillant $13.00, au grossiste $11.38; 4x4 pintes, au détaillant $8.00, au grossiste $7.00; minot (envrac) au détaillant, $8.50, au grossiste, $7.44.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Prix de gros aux détaillants dans la région de Montréal, tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Betteraves: moyennes, $4.90 à $5.50 le sac de 12 sachets de 2 lb; $4.25 le sac de 25 lb.

Carottes: $8.75 à $9.00 le sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb.

Choux rouges: $9.50 à $9.75 la caisse de 12 à 16 unités.

Choux verts: $11.45 à $12.25 la caisse de 45 lb ou 16 unités.

Choux verts: $11.75 la caisse de 40 ou 14 unités.

Choux verts: $10.35 le sac de 50 lb.

Endives: $7.25 à $8.00 la caisse de 5 lb.

Laitue Boston: 12 unités, $7.55.

Laitue frisée: 24 unités, $13.00 à $14.25.

Oignons à bouillir, 10 lb, $0.90 à $1.25.

Oignons jaunes: moyens, $4.50 à $5.50 le sac de 50 lb; $5.50 à $6.50 24 sacs de 2 lb.

Oignons rouges: $10.00 à $10.25 12 sacs de 2 lb.

Panais: en 12 sacs de 1 lb, $5.00 à $5.50.

Poireaux: $7.50 la botte de 12 unités.

Rutabaga: moyen, sac de 50 lb $6.50 à $6.75.

Pommes de terre: sac de 50 lb, brossées, $3.85 à $4.00; sac de 20 lb brosssées, $1.55 à $2.10; brossées, 5 sacs de 10 lb, $5.05 à $5.50; lavées, 10 sacs de 5 lb, $6.35 à $7.00. Pommes de terre rouges: 10 sacs de 5 lb, $6.50 à $7.20; 5 sacs de 10 lb, $6.00.

DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.76 le kg; No 93, $4.78 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.15 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $4.869; coloré: $4.876.

Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.851 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: $1.103; petit lait en poudre comestible, $0.474 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, $0.352 le kg; lait de beurre, $1.947 le kilo.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.31 7-10; A-gros, $1.30 6-10; A-moyens, $1.27 5-10; A-petits, $0.90 1-10

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.26; A-gros, $1.25; A-moyens, $1.22; A-petits, $0.85; A pee-wee, $0.53.

Pommes de terre, prix de gros: Québec: nouvelles, $0.90 à $0.95 le 10 lb; $1.60 à $1.70 le 20 lb; $3.50 à $3.75 le 50 lb; lavées.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les cours étaient inchangés et les affaires calmes, hier, dans le marché canadien des obligations.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 10.25 pour cent.

Les bons du trésor à trois mois rapportaient en moyenne 10.07 pc et ceux à six mois 10.13 pc. Le marché était fermé vendredi dernier.

LE DOLLAR CANADIEN

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en baisse de 19-100 et cotait $1.3631 contre la devise canadienne. La livre sterling a baissé de 17-20 à $1.7066.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a gagné 1-10 à $0.7336 mais la livre a perdu 9-20 à $1.2520.

DÉCÈS

SALVAS, Élie. — À l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel, le 11 avril 1985 à l'âge de 87 ans, est décédé, l'honorable juge Élie Salvas demeurant à Sorel, l'Honorable juge était Chevalier de l'Ordre St-Grégoire Le Grand, époux de feu Germaine Fagnan. Il laisse dans le deuil quatres filles et trois gendres, Mme Andrée Salvas de Sorel, M. et Mme Joe Schormann (Pierrette) de Val-Des-Monts, M. et Mme Robert Fortier (C.R.) (Monique) de Hull, M. et Mme André-E. Audet (Louise-Mimi) de Montréal, cinq petits-enfants, Claude et Anne-Marie Fortier, Caroline, Isabelle et Véronique Audet. Deux soeurs et deux beaux-frères, M. et Mme Arthur Pouliot (Valéda) de Fitchburg, Mass., M. et Mme Antonio Pépin (Éva) de East Longmeadow Mass. Ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Edgard Fagnande Joliette, Mme Robert Fagnan de Acton-Vale, M. et Mme Nelson Simard (Mariette Fagnan) de Sorel, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé au salon Mandeville & Mineau, 80 rue Charlotte, Sorel. Les funérailles auront lieu samedi à 14h en l'église St-Pierre de Sorel, inhumation au cimetière de Sorel. Compenser l'envoi de fleurs par des dons à une oeuvre de votre choix, vos dons seront acceptés au salon. Heures de visite 14h à 17h et de 19h à 22h.

LEDUC, Georgette. — À Montréal, le 12 avril 1985 à l'âge de 89 ans, est décédée, Mme veuve Paul-Émile Leduc, née Georgette Duquette. Elle laissa dans le deuil, sa soeur Marie-Antoinette Daigneault, ses nièces Pauline Daigneault et Claire Yeung, son neveu François. À la demande de la défunte elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu lundi le 15 avril à 14 h, en l'église Notre Dame de Grâce, et de là au cimetière de Beauharnois. Direction Urgel Bourgie Ltée.

REMERCIEMENTS

Jean-Marie Bédard

Les membres de la famille Bédard vous remercient sincèrement de votre témoignage de sympathie lors du décès de M. Jean-Marie Bédard survenu le 14 février 1985.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 36 et 37

BOOT-IN (PEEL) LTD.,

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie "BOOT-IN (PEEL) LTD." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 9 avril 1985.
Le procureur de la compagnie
LEWIS D.BATSHAW

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mars 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CHÂTEAU D'ARGENT INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 3e jour d'avril 1985, sous le numéro 3573060. Ce 8e jour d'avril 1985.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 mars 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES LEIBSON-SERGE INC./LEIBSON-SERGE ELECTRICAL INDUSTRIES INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 2e jour d'avril 1985, sous le numéro 3572393. Ce 8e jour d'avril 1985.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est donné que M. Laurent Houle, 259, Principale à St-Nazaire d'Acton, Qué., détenteur du permis M-503527 région 06 s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. Sylvain Forest, 558, Rang St-Augustin à Ste-Hélène, Qué., région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 12 avril 1985
2ième parution: 13 avril 1985

Avis est donné que M. Lucien Guérin, 59-Des Côteaux, Mercier Qué., détenteur du permis M-506280 région 06 s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Mme Gilberte Marleau-Guérin, 59, Des Côteaux, Mercier, Qué., région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratqiue et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 12 avril 1985
2ième parution: 13 avril 1985

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)

Dans l'affaire de la faillite de:
GAËTAN MESSIER, 15930 rue St-Michel, St-Hyacinthe, Québec, J2T 3R7 ayant fait affaires sous la raison sociale "BAR L'INTERDIT ENR.," 15905, rue Bourgages sud, St-Hyacinthe, Qué., J2T 3P9.

Avis est par les présentes donné que GAËTAN MESSIER a fait une cession le 3 avril 1985 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18 avril 1985 à 9h30, au bureau du syndic, 1305, rue Girouard ouest, dans la ville de St-Hyacinthe, dans la province de Québec.
Daté de St-Hyacinthe, ce 10e jour d'avril 1985.
LAURENT LANGEVIN, C.G.A.
Syndic
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.,
1305, rue Girouard ouest
Saint-Hyacinthe, Québec J2S 2Z3
Tél: (514) 774-4300

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE BARRY, ISRAEL & ROSEN INC., — BARRY, ISRAEL & ROSEN REALTIES INC.,

AVIS DE REQUÊTE D'ABANDON DE CHARTE

AVIS est par les présentes donné que SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE BARRY, ISRAEL & ROSEN INC., — BARRY, ISRAEL & ROSEN REALTIES INC., ayant son bureau chef dans les cité et district de Montréal, s'adressera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner ses Lettres Patentes, à partir de et après la date qu'il lui plaira de déterminer.
DATÉ à Montréal, ce 10e jour d'avril, 1985.
STEIN & STEIN
Procureurs de la Requérante
800, boulevard Dorchester ouest
Bureau 1430
Montréal, Québec
H3B 1X9

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 mars 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à FUTURTEX COMMUNICATIONS INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la divisin d'enregistrement de MONTRÉAL, le 2e jour d'avril 1985, sous le numéro 3572461. Ce 8e jour d'avril 1985.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS QUE LA COMPAGNIE CONSTRUCTION FLEET LTÉE-/FLEET CONSTRUCTION LTD., demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission de se dissoudre.
CONSTRUCTION FLEET LTÉE

ADVERTISING TYPOGRAPHERS LTD./TYPOGRAPHES PUBLICITAIRES LTÉE

Avis est par les présentes donné que la compagnie "ADVERTISING SYPOGRAPHERS LTD. - TYPOGRAPHES PUBLICITAIRES LTÉE" demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 13 avril 1985.
Les procureurs de la compagnie
McALLISTER, BLAKELY, TURGEON & HESLER

Nan Elizabeth Fagan, veuve de John James Shannon, demeurant au 480 Mountain, Westmount, Québec H3Y 3G2, est la seule héritière de John James Shannon de Westmount, Québec, qui est décédé le 25 septembre 1985, et elle a accepté la succession sous bénéfice d'inventaire aux termes d'un acte reçu devant D. Whitney, notaire, chambre 1200, 620 boulevard Dorchester ouest, Montréal, Québec H3B 1P3, en date du 28 mars 1985 et enregistré à Montréal le 29 mars 1985 sous le numéro 3571475. Après deux mois elle paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront.

Avis est donné que 126377 Canada Inc.., 6, St-Joseph Sud, St-Philippe de Laprairie, Qué., détenteur du permis M-510864 région 06 s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. Jean Bourdeau, 1340 de l'Église, Ste-Catherine, Qué., région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 12 avril 1985
2ième parution: 13 avril 1985

loto-québec

Appel d'offres

APPEL D'OFFRES N° 85-505
Étuis en vinyle pour billets

Pour le 29 avril 1985, avant 11h, heure locale

Toutes les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être contre un paiement non remboursable de 50 $, présenté sous forme de chèque visé ou mandat établi à l'ordre de Loto-Québec, du lundi au vendredi, entre 9h et 16h à:

Loto-Québec
Service de l'approvisionnement, 19e étage
500, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 3G6

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 5 000 $, le tout payable à Loto-Québec et remboursable sous condition.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur bureau d'affaires au Québec sont admises à soumissionner.

Loto-Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission reçue.

Toute information peut être obtenue auprès du soussigné au numéro (514) 282-8000.

Serge Ouellette
Chef de l'approvisionnement

Émis le 13 avril 1985

QUEBEC TYPOGRAPHY LTD.
TYPOGRAHES QUÉBEC LTÉE

AVIS est, par les présentes, donné que la compagnie QUEBEC TYPOGRAPHY LTD. - TYPOGRAPHES QUÉBEC LTÉE semandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
MONTRÉAL, le 13 avril 1985.
Les procureurs de la compagnie
McALLISTER, BLAKELY, TURGEON & HESLER

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 mars 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES LEIBSON-SERGE INC./LEIBSON-SERGE ELECTRICAL INDUSTRIES INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 2e jour d'avril 1985, sous le numéro 3572393. Ce 8e jour d'avril 1985.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

DANS L'AFFAIRE DE
KEVIN CHEUK MAN YEE
DEMANDE DE
CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par les présentes donné que Kevin Cheuk Man Yee résidant et domicilié en la cité de Saint-Laurent, district de Montréal, s'adressera au LIEUTENANT GOUVERNEUR EN CONSEIL pour obtenir un décret changeant son prénom de KEVIN CHEUK MAN YEE en celui de BARRY CHEUK MAN YEE.
Montréal ce 1e jour de Avril 1985.
Procureurs du requérant

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)

Dans l'affaire de la faillite de:
GILLES W. CLAUDE, directeur des contrats, demeurant au 31, Les Bouleaux, Laval-sur-le-Lac, Laval, Québec H7R 1E1.
Failli

Avis est par les présentes donné que GILLES W. CLAUDE a fait une cession le 4 avril 1985 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24 avril 1985, à 13 h 30, au bureau du Sequestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basilaire 00, Tour ouest, chambre 07, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
Date de Montréal,
ce 8ième jour d'avril 1985.
RÉAL FAFARD, c.a.
Syndic
Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.
600, rue de La Gauchetière ouest
Tour de la Banque Nationale,
bureau 1900
Montréal, Québec H3B 4L8
Tel.: 879-1385

FRED F. ESLER INC.

Avis est par les présentes donné que la compgnie FRED F. ESLER INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
MONTRÉAL, le 13 avril 1985.
Les procureurs de la compagnie.
McALLISTER, BLAKELY, TURGEON & HESLER

Avis est donné que FRANÇOIS AUDET du 3590 Grande-Ligne, St-Luc, actionnaire majoritaire de Transport F. Audet Inc., 8855 Chemin Chambly, St-Hubert P.Q., s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but de transférer 50% de ses actions en faveur de Marcel l'Écuyer conformément aux dispositions de l'article 85 des règles de pratique et de régie interne de la CTQ. Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans ls 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 12 avril 1985
2e parution: 13 avril 1985

Avis est donné que Yves Trépanier, 1852 route 236, St-Anicet, P.Q., s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir un permis spécial pour le transport des boues liquides dans la région 06 pour une durée de 364 jours. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 12 avril 1985
2e parution: 13 avril 1985

Prenez avis que LE CALEDONIA CURLING CLUB DE MONTRÉAL demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'abandonner sa charte.
John A. Dunan
secrétaire

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de:
LAURENT RENÉ, administrateur, domicilié et résidant au 4, rue Pratt, app. 101, Longueuil, Québec J4H 3S8,
Failli.

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit, a fait cession le 1er jour d'avril 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24e jour d'avril 1985, à 9 h 30 heures, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basilaire 00, Tour ouest, Montréal, Québec.

Daté de Montréal, ce 4e jour d'avril 1985.
GÉRARD BLAIS, c.a.
Syndic
Bureau de:
BLAIS, FORTIER, TOUCHE ROSS, LTÉE
1, Place Ville-Marie,
bureau 2240
Montréal, Québec H3B 3M4
Tél.: (514) 861-6721

Prenez avis que CALEDONIA CLUB demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'abandonner sa charte.
John A. Dunan
secrétaire

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Nos: 755-11-000038-85
054103-84

Dans l'affaire de la faillite de:
MICHEL BOWES, sans emploi, MICHELINE (LEDUC) BOWES, sans emploi, demeurant au 2712, Leduc, dans la Ville de Henryville, dans le District d'Iberville, dans la Province de Québec, ayant déjà fait affaires sous les nom et raison sociale de "Les Distributions Comi Enr." au 2712, Leduc à Henryville.

AVIS est par les présentes donné que MICHEL ET MICHELINE (LEDUC) BOWES a fait cession de ses biens le 3e jour d'avril 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24e jour d'avril 1985, à 2h30 heures de l'après-midi, au bureau du Syndic, 800, Place Victoria, suite 2224, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté de Montréal, ce 4e jour d'avril 1985.
ALBERT DIONNE
Syndic
Samson, Bélair Inc.
Casier Postal 395
Tour de la Bourse
Montréal, Québec, H4Z 1J2

VENTE DE SURPLUS

Société d'énergie de la Baie James

Service Approvisionnement, 19e étage
800, boul. de Maisonneuve est, Montréal (Québec)
H2L 4M8

APPEL D'OFFRES 85-130

VENTE DE VÉHICULES ET ÉQUIPEMENT DIVERS

LIEU: Territoire de la Baie James (chantier LG 4)

VISITE: Une visite organisée aura lieu le 26 avril 1985

RÉSERVATION: Date limite, le 24 avril 1985 à 12 h 00.

108 LOTS INCLUANT

- 9 AUTOMOBILES (CITATION, BEL-AIR)
- 1 MINIBUS 12 PASS.
- 1 CAMION POMPE POUR TRANSFERT DE CARBURANT
- 28 CAMIONNETTES FAMILIALES 4×2 ET 4×4 (SUBURBAN)
- 5 CAMIONS FOURGON
- 31 CAMIONNETTES 4×2 ET 4×4
- 1 CAMION NACELLE
- 1 CAMION PLATE-FORME
- 1 CAMION FLÈCHE HYDRAULIQUE
- 5 AUTOBUS (48 PASS. ETC.)
- 1 CAMION CITERNE 4200 GAL.
- 1 CAMION SABLEUR
- 1 TRACTEUR EXTRA LOURD FIAT ALLIS HD31
- 1 COMPACTEUR SP60DD (10 T)
- 1 COMPRESSEUR JOY RPS1350 AVEC FOREUSE MS-7
- 1 GUÉRITE 6′ × 9′ VITRÉE (GAZ BAR)
- 6 TOURS D'ÉCLAIRAGE SUNTRACT 18 kW
- 1 GÉNÉRATRICE ONAN 37.5 KVA
- 3 POMPES (2 À EAU ET 1 À CARBURANT)
- 9 RÉSERVOIRS 30,000 GAL. (UTILISATION RESTREINTE)

Pour obtenir une copie du document d'appel d'offres ou pour de plus amples renseignements, téléphoner aux numéros suivants: (514) 289-5294 ou 289-5295

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:
Le 7 mai 1985 à 15 h 30.

M. CHABOT, chef de service Approvisionnement et Services

Société d'énergie de la Baie James

Les Expos l'emportent 5-1

Smith vainc enfin les Cubs

BERNARD CYR

CHICAGO (PC) — Le lanceur partant Bryn Smith a limité les Cubs de Chicago à trois coups sûrs en huit manches, Dan Driessen a réussi un circuit de deux points et Herm Winningham, son premier en carrière, dans une victoire de 5-1 des Expos de Montréal, hier après-midi au Wrigley Field.

Les frappeurs des Expos ont procuré à Smith le soutien dont il avait besoin en marquant quatre points en quatrième manche. Smith a ainsi remporté sa première victoire en carrière face aux Cubs, après avoir subi quatre revers.

« Je ne pensais pas que ce serait aussi facile, a déclaré Smith. Je dois dire aussi que c'est agréable de lancer avec une avance de cinq points. Ca ne s'était pas présenté tellement souvent l'an dernier. »

Smith, un spécialiste du changement de vitesse, a déjoué les frappeurs des Cubs en utilisant sa balle rapide « dans environ la moitié des cas », a-t-il estimé.

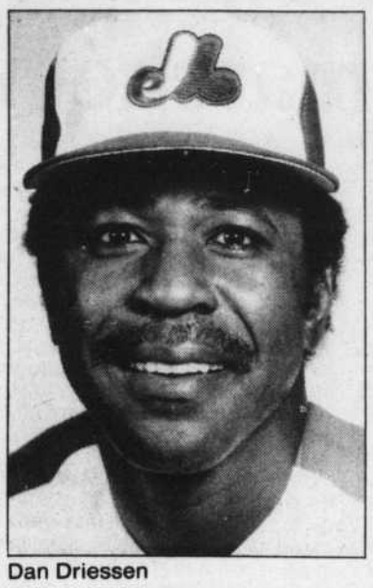

Dan Driessen

« J'ai lancé quelques changements de vitesse qui n'avaient rien de très joli et ma courbe n'était pas fameuse non plus. Mais j'ai essayé de faire appel à mes tirs à effet plus souvent à mesure que le match progressait, question de changer le rythme, » a-t-il ajouté.

Les Expos ont réalisé 11 retraits grâce à des balles frappées au sol, pendant le séjour de Smith au monticule. Et entre la deuxième et la sixième manche, Smith a retiré 12 frappeurs consécutivement.

Les Cubs ont marqué leur seul point en sixième manche, quand Shawon Dunston a réussi un triple au champ opposé et que le frappeur suppléant Thad Bosley l'a poussé au marbre à l'aide d'un ballon-sacrifice.

Le releveur Jeff Reardon a été parfait en neuvième manche, retirant trois frappeurs dans l'ordre, dont un sur trois prises.

Smith et Dennis Eckersley, le lanceur partant des Cubs, se sont livrés un duel intéressant pendant les trois premières manches, tenant chacun l'adversaire à un coup sûr.

La quatrième manche a commencé de façon anodine pour l'équipe montréalaise, par un simple de Winningham, son premier coup sûr dans l'uniforme des Expos. Mais elle s'est transformée en grosse manche - avec quatre points sur cinq coups sûrs - une arme que les Cubs ont su utiliser à bon escient l'an dernier.

Après son simple et le retrait d'Andre Dawson, Winningham a volé le deuxième but et s'est arrêté au troisième coussin grâce au mauvais relais du receveur Jody Davis, qui avait pourtant commandé un tir à l'extérieur. Ce jeu a semblé déconcentrer Eckersley, qui a ensuite servi une balle à circuit à Driessen.

« J'attendais un tir à un endroit précis et c'est exactement ce que j'ai obtenu. Cette balle rapide n'a aucunement changé de trajectoire », a indiqué Driessen.

Après un deuxième retrait, les Expos ont marqué deux autres points grâce à un simple de Vance Law, un double de Tim Wallach et un simple de Mike Fitzgerald, pour qui c'était aussi un premier coup sûr avec les Expos.

En cinquième manche, Winningham a réussi son premier circuit dans les ligues majeures, sur une balle à effet d'Eckersley qui n'avait pas de mordant. Winningham a retroussé la balle au champ gauche, c'est-à-dire au champ opposé.

« Je n'ai pas vu la balle tomber dans les gradins, alors je n'ai pas vraiment savouré ce circuit, a dit Winningham. On m'a remis la balle (elle est retombée sur le terrain par la suite) et je dois dire que, compte tenu que j'ai aussi obtenu mon premier coup sûr et volé mon premier but avec les Expos, je n'oublierai pas ce match de sitôt. »

Les circuits de Driessen et Winningham étaient les premiers réussis cette saison par les Expos. Au total, les frappeurs montréalais ont réussi huit coups sûrs, Winningham, Wallach et Fitgerald en obtenant deux chacun.

Expos (5)	pb	p	cs	pp
Raines cg	4	0	0	0
Winghm cc	4	2	2	1
Dawson cd	4	0	0	0
Driessn 1b	4	1	1	2
Brooks ac	4	0	0	0
Law 2b	4	1	1	0
Wallach 3b	4	1	2	1
Fitzgerld r	3	0	2	1
BSmith l	2	0	0	0
Reardon l	0	0	0	0
Totaux	33	5	8	5

Cubs (1)	pb	p	cs	pp
Dernier cc	4	0	0	0
Sndbrg 2b	4	0	0	0
Matthws cg	4	0	0	0
Durhm 1b	3	0	1	0
Morelnd cd	3	0	0	0
Cey 3b	3	0	1	0
JDavis r	3	0	0	0
Dunston ac	3	1	1	0
Eckersly l	1	0	0	0
Bosley fs	0	0	0	1
Fontenot l	0	0	0	0
Hebner fs	1	0	0	0
Sornsen l	0	0	0	0
Totaux	29	1	3	1

Montréal	000	410	000— 5
Chicago	000	001	000— 1

Point produit victorieux — Driessen (1). E—JDavis, Sandberg. LSB—Montréal 3, Chicago 2. 2B—Wallach. 3B—Dunston. CC—Driessen (1), Winningham (1). BV— Winningham. S—Fitzgerald, BSmith. BS— Bosley.

ml	cs	p	pm	bb	rb
Montréal					
BSmith g,1-0		8	3	1	1	0	3
Reardon		1	0	0	0	0	1
Chicago							
Eckersley p,0-1		6	7	5	5	0	4
Fontenot		2	1	0	0	0	1
Sornsen		1	0	0	0	0	2

Durée — 2 h 20. A—14,337.

Circuit décisif de Carter

NEW YORK (AP) — Gary Carter a claqué son deuxième circuit vainqueur en trois matches et Bruce Berenyi a limité les Reds de Cincinnati à un coup sûr en sept manches dans un gain de 1-0 des Mets de New York, hier.

Berenyi, limité à un total de 13 manches à l'entraînement en raison d'un mal d'épaule, a oeuvré pendant sept manches et seul Pete Rose a obtenu un simple de première manche contre lui. Il a retiré six frappeurs sur des prises, a donné un but sur balles et a bénéficié d'un excellent jeu défensif du voltigeur de centre Mookie Wilson pour protéger son avance devant le coup de bâton prodigieux de Rose.

Berenyi a retiré 14 frappeurs successivement avant d'atteindre Dann Bilardello à la sixième. Il a ensuite donné un but sur balles au lanceur Mario Soto et Bilardello s'est rendu au troisième quand Eric Davis s'est commis dans un double-jeu à Berenyi. Wilson a ensuite effectué un spectaculaire plongeon pour capter un coup en flèche de Rose au champ centre gauche.

Carter, dont le circuit de 10e manche mardi avait donné gain de cause aux Mets dans le match inaugural et à ses débuts officiels dans l'uniforme des Newyorkais, a catapulté sa deuxième longue balle de la saison comme premier frappeur à la plaque en quatrième manche sur un compte de 2-2 face à Soto, 1-1.

HORS-JEU

Tragédie en cinq actes

JEAN-LUC DUGUAY

Sophocle, Eschyle, Euripide et autres docteurs ès tragédies peuvent aller se rhabiller. Ça sent le moisi sous les toges. Complètement dépassés par les événements, les Grecs de la période pré-souvlaki ! D'accord, l'imagination ne leur faisait pas défaut. Ils prenaient un mythe et en faisaient un drame qui excitait la foule naïve sur l'agora. C'est ainsi que l'on pleurait sur le destin du pauvre Oedipe, un type qui n'a même jamais existé, comme aurait pu en témoigner Jocaste, sa mère, si elle n'avait pas eu de complexe.

La tragédie à la grecque apparaît aujourd'hui tout à fait surannée. Plus besoin maintenant de faire appel à la mythologie pour déboucher sur la cruauté du Destin. La réalité est là pour nous inspirer. Il y a des guerres, des famines, des cataclysmes, des violences. Il y a les deux Grands qui jouent aux échecs avec des pièces portant des noms de pays, il y a le métro de New York, le trompettiste de Wham qui se fait hara-kiri, Ginette Reno qui engraisse, Michèle Richard qui maigrit et René Lecavalier qui reste le même. La tragédie est partout, surtout par les temps qui courent. Car le Canadien a entrepris sa conquête de la coupe Stanley.

Cela me frappe depuis des années mais jamais aussi fort que durant les séries éliminatoires du hockey. Cela me frappe de voir avec quels accents tragiques partisans et experts — deux mots qui se confondent dans le cas de Lionel Duval — décrivent la destinée du Canadien. Je comprends fort bien que le sujet s'y prête. Même les intellectuels capables d'apprécier le haut niveau de langage des personnages de Solange Chaput-Rolland en conviendront : il n'est rien de plus sérieux, de plus dramatique, de plus tragique, à vrai dire, qu'un match de hockey du Canadien. À plus forte raison si l'enjeu est si élevé : la coupe Stanley.

Écoutez autour de vous et vous comprendrez. Jeudi matin, après le premier acte, les gros mots fusaient. Le Canadien avait succombé comme Jésus sur le chemin du Calvaire. Certains prédisaient sa mort imminente, d'autres prétendaient qu'un bon coup de fouet de l'instructeur redresserait les guerriers. Une seule constante : nous nagions en pleine tragédie. Le décor était solidement planté. Deux rivaux implacables, Montréal et Boston, qui étaient censés se battre à coups de poings et de points. Et des centaines de figurants déguisés en statistiques, qui étaient là pour rehausser la qualité du drame : le Canadien n'avait pas perdu contre les Bruins en séries éliminatoires depuis 1943; la saison dernière, il avait éliminé cette même équipe en trois rencontres consécutives; cette saison, il avait de nouveau eu le meilleur, quoique par une faible marge, sur ses adversaires bostoniens, etc.

Tout indiquait que le Canadien allait gagner sa série de matches contre Boston. Bien sûr, ce ne serait pas facile mais avec de la bonne volonté ... Après tout, les défenseurs des Bruins, Bourque mis à part, se déplaçaient en bateau à vapeur à l'âge des supersoniques; Terry O'Reilly dissimulait une béquille sous ses jambières; Rick Middleton était si mécontent de sa saison qu'il en perdait les cheveux; dans les buts, le jeune Keans se rendrait compte qu'on n'arrête pas des boulets de canon avec un gant de cuir ...

On en était encore à analyser les faiblesses de l'adversaire quand la tragédie a frappé. Le Canadien a perdu le premier acte ! Écoeurant ! Honteux ! Inacceptable ! On vouait Penney aux gémonies, on clouait le cercueil de Robinson, on traitait Chelios de jeune Américain, on se demandait où Nilan avait caché son poing américain, on soupçonnait Jacques Lemaire de s'être peigné sur le mauvais côté. Encore un peu et on aurait imputé la responsabilité de la tragédie à Reagan et à ses pluies acides.

Le lendemain s'est joué le deuxième acte. Qui s'est terminé comme il se devait. Évidemment, comme l'a titré un journal, le Canadien a eu peur mais « c'est peut-être mieux ainsi ». Frôler la mort vous donne le goût de vivre, non ! Et c'est ainsi qu'on a voué Penney à la sainteté, qu'on a déclaué le cercueil de Robinson, qu'on a traité Chelios de jeune et brillant Américain, qu'on a vu en Nilan un grand fabricant de jeux et qu'on a félicité Lemaire de s'être peigné du bon côté.

Je me réjouis car la tragédie n'est pas encore terminée. Habituellement, elle compte cinq actes. Elle prendrait donc fin mardi soir. Par une victoire du Canadien, bien entendu. Après, ce sera l'affrontement Montréal-Québec. Il me faudra trouver un mot plus fort que tragédie ...

* * *

Le grand excité à Gary

« J'ai rarement été aussi excité », clamait la manchette. L'illustrait une photo d'un certain Gary Carter, le visage tordu par une émotion obscure. Je me suis dit : j'espère que Mme Carter ne lira pas ça, elle qui a lu Masters et Johnson dans toutes les positions. Me rendant à la page 102, j'ai compris que l'excitation cartérienne n'était pas due à une rencontre d'un certain type à New York l'Impure. Elle s'expliquait plutôt par le fait que le mari de Mme Carter avait frappé un circuit, en 10e manche à part ça. Ce n'est pas moi qui ai l'esprit mal tourné, c'est les journaux avec leurs titres suggestifs....

Bobby Smith ne se plaint pas de jouer en compagnie de deux recrues

GUY ROBILLARD

(PC) — Bobby Smith, dans les présentes séries éliminatoires, joue en compagnie de deux recrues: Serge Boisvert et Steve Rooney. Mais il ne se plaint pas.

« J'aime jouer avec eux, affirme-t-il. Nous sommes utilisés souvent et ça fonctionne bien. Tous deux ont un bon sens du hockey. Boisvert a fait tout un jeu pour me diriger une passe parfaite quand j'ai marqué lors du premier match. Et Rooney nous complète bien par sa robustesse et lui aussi a l'instinct du jeu. Encore hier (jeudi), j'ai obtenu quatre tirs au but ».

Smith n'a rien fracassé à l'attaque au cours de la saison régulière. Mais il est vrai que celui que l'on considérait le centre numéro un de l'équipe a surtout joué avec des recrues ou des joueurs en difficulté, comme Alfie Turcotte.

« C'est un fait, reconnaît-il. Mais ce sont les circonstances qui l'ont voulu ainsi. On s'est retrouvé avec trois autres trios naturels, qui se complètent bien.

« Dans mon cas, les choses allaient très bien aussi avec Lucien Deblois. Nous avions toujours plusieurs chances de marquer et avant sa dernière blessure, nous nous entendions aussi bien que Walter, McPhee et Hunter ».

Smith, un jeune vétéran, prévoit que les Bruins disputeront le même genre de match à Boston qu'à Montréal.

« Ce sera difficile, mais je me sens bien. Je ne crois pas qu'il y aura plus de batailles et de rudesse, a-t-il déclaré après l'exercice d'hier. En saison, nous avons gagné chez-eux et ils ont triomphé ici. Je pense qu'à ce stade-ci de l'année, l'avantage de la glace ne compte plus ».

N'empêche que le Canadien entreprend ce soir l'équivalent d'une série deux de trois, avec avantage de la patinoire aux Bruins. Et Chris Nilan, pour un, s'attend à voir des Bruins beaucoup plus coriaces devant leurs partisans.

ÉCHOS — Lucien Deblois s'est entraîné avec ses coéquipiers hier et a fait le voyage à Boston. Il ne s'attend pas toutefois à affronter les Bruins en fin de semaine. « C'est encore douloureux », a-t-il dit de sa blessure à la clavicule (et non aux côtes). Seul le temps pourra le guérir. Il affirme cependant qu'il pourrait remplacer d'urgence un plus blessé que lui. Deblois s'attend à effectuer un retour au jeu lors de la prochaine série, si le Canadien est toujours là. Il pourrait aussi être disponible pour un éventuel cinquième match contre les Bruins mardi au Forum.

Le Canadien s'est entraîné à Verdun, pendant que l'on préparait le Forum pour la venue des Globetrotters.

Avec quatre matches en cinq jours, Jacques Lemaire n'a pas éreinté ses hommes. Il a insisté sur l'enseignement du jeu, préparant les stratégies pour répondre à celles des Bruins. L'instructeur du Canadien a reconnu que les Bruins faisaient mal paraître ses joueurs en reculant à quatre à leur ligne bleue. Le Canadien a aussi été surpris par le fait que les Bruins abandonnent leur jeu rude habituel.

Entraînement léger donc, pendant lequel les joueurs avaient parfois l'air de collégiens. Petr Svoboda et Chris Chelios, entre autres, se sont amusés comme des enfants en compagnie du paternel Larry Robinson. Ron Flockhart, qui a eu droit à un surplus d'exercices en compagnie de Lucien Deblois, a joué au gardien de but. Pour garder le moral sans doute. Plus sérieux, Chris Nilan s'exerçait à faire dévier des rondelles, un truc qui a valu la victoire à son équipe lors du deuxième match de la série.

HOCKEY

Coupe Stanley
(Huitièmes-de-finale 3 de 5)

Mercredi
Boston 5, Montréal 3
Québec 5, Buffalo 2
Philadelphie 5, Rangers 4
Washington 4, Islanders 3
Minnesota 3, St-Louis 2
Chicago 9, Detroit 5
Winnipeg 5, Calgary 4
Edmonton 3, L. Angeles 2

Jeudi
Montréal 5, Boston 3
Québec 3, Buffalo 2
Philadelphie 3, Rangers 1
Washington 2, Islanders 1
Minnesota 4, St-Louis 3
Chicago 6, Detroit 1
Winnipeg 5, Calgary 2
Edmonton 4, L. Angeles 2

Ce soir
Montréal à Boston
Québec à Buffalo
Philadelphie à Rangers NY
Washington à Islanders NY
St-Louis au Minnesota
Chicago à Detroit
Winnipeg à Calgary
Edmonton à Los Angeles

Dimanche
Montréal à Boston
★Québec à Buffalo
★Philadelphie à Rangers
★Washington à Islanders
★St-Louis au Minnesota
★Chicago à Detroit
★Winnipeg à Calgary
★Edmonton à Los Angeles
(★ Si nécessaire)

Les meneurs

	b	a	pts
Savard, Chi	1	4	5
Bergen, Phi	3	1	4
Gartner, Was	2	2	4
Olczyk, Chi	2	2	4
D. Wilson, Chi	2	2	4
Ellett, Win	1	3	4
Larmer, Chi	1	3	4
Linseman, Bos	1	3	4
O'Connell, Bos	1	3	4
Ramage, St-L	1	3	4
Huddy, Edm	0	4	4
Acton, Min	3	0	3
Bossy, Isl	2	1	3
Coffey, Edm	2	1	3
Fraser, Chi	2	1	3
Goulet, Qué	2	1	3
Hawerchuk, W	2	1	3
Kurri, Edm	2	1	3
Murphy, Was	2	1	3
Sutter, StL	2	1	3

Ligue Majeure du Québec
(Demi-finales 4 de 7)

Hier
Verdun 6, Shawinigan 3
(Verdun mène 2-0)
Drum'ville 5, Chicoutimi 2
(La série est égale 1-1)

Dimanche
Verdun à Shawinigan
Drum'ville à Chicoutimi

Les meneurs

	b	a	pts
Lemieux, Ver	13	6	19
Benoit, Drum	12	7	19
Richer, Chi	7	10	17
Pépin, Drum	7	7	14
Duval, Chi	5	9	14
Charb'neau, Dr	5	9	14
Momesso, Sha	7	6	13
Damph'se, Sha	5	8	13
Bourgeois, Ver	2	11	13

Ligue Collégiale
(Finale 4 de 7)

Hier
Victo'ville 12, St-Georges 2
(Victoriaville mène 3-0)

Dimanche
Victoriaville à St-Georges

SOMMAIRES

Jeudi

Capitals 2, Islanders 1

Première période
1—WASHINGTON: Franceschetti 1 (Gustafsson, Gartner) 5:44
Pénalités — Stevens W 13:11, Bossy NY 17:23.

Deuxième période
—Aucun but.
Pénalités — Morrow NY 2:36, Flatley NY, Stevens W 14:43, Stevens W 17:14, Potvin NY 17:25.

Troisième période
2—ISLANDERS: Trottier 1 (Bossy) 7:41
Pénalités — Dineen NY 11:11, B. Sutter NY 13:14.

Prolongation
—Aucun but.
Pénalité — Aucune.

Deuxième prolongation
3—WASHINGTON: Gartner 2 (Carpenter, Murphy) . 1:23
Pénalité — Aucune.

Tirs au but

Islanders	12	7	11	7	0—37
Washington	9	10	11	8	3—41

Gardiens — Islanders, Hrudey; Washington, Jensen. A.— 17,993.

Oilers 4, Kings 2

Première période
1—EDMONTON: Coffey 2 (Krushelnyski) 1:10
Pénalités — Semenko E 3:05, Sykes LA, Krushelnyski E 16:45, Galley LA 17:58, Engblom LA, Anderson E 19:29.

Deuxième période
2—LOS ANGELES: Taylor 1 (Nicholls, Ruskowski) 3:53
Pénalités — Sykes LA 5:07, Kurri E 11:35, Huddy E 14:04.

Troisième période
3—EDMONTON: Napier 1 (Messier, Huddy) 6:17
4—EDMONTON: Krushelnyski 1 (Gretzky, Kurri) 6:59
5—LOS ANGELES: Smith 1 (Sykes, Wells) 10:09
6—EDMONTON: Kurri 2 (Coffey, Huddy) 19:16
Pénalités — Hammond LA, Lumley E, Hunter E 7:30, Smith LA, Fogolin E 17:19.

Tirs au but

Los Angeles	16	6	15	—37
Edmonton	9	10	13	—32

Gardiens — Los Angeles, Janecyk; Edmonton, Fuhr. A.— 17,314.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi
New York 2, St-Louis 1
Los Angeles 4, Houston 3
Chicago 4, Pittsburgh 1
Atlanta 6, Philadelphie 3

Hier
Montréal 5, Chicago 1
S. Franc'co 4, L. Angeles 1
Pittsburgh 6, St-Louis 4
San Diego 7, Atlanta 3
New York 1, Cincinnati 0
Houston 8, Philadelphie 3

Aujourd'hui
San Diego, Dravecky (0-0) à Atlanta, Bedrosian (0-0), 13 h 20
Cincinnati, Browning (0-0) à New York, Lynch (0-0), 13 h 35
Montréal, Rogers (0-1) à Chicago, Sanderson (0-0), 15 h 20
St. Louis, Cox (0-0) à Pittsburgh, Tunnell (0-0), 19 h 05
Philadelphie, Rawley (0-0) à Houston, Mathis (0-0), 20 h 35
San Francisco, Laskey (0-0) à Los Angeles, Honeycutt (0-0), 22 h 05

Ligue Américaine

Jeudi
Detroit 11, Cleveland 10
Boston 6, New York 4
Milwaukee 8, Chicago 1
Toronto 4, Kansas City 3
Californie 4, Minnesota 3
Seattle 14, Oakland 6

Hier
Baltimore 7, Toronto 2
Milwaukee 11, Texas 6
Californie à Oakland
Minnesota à Seattle

Aujourd'hui
Detroit, Morris (1-0) à Kansas City, Black (1-0), 13 h 20
New York, Guidry (0-0) à Cleveland, Blyleven (0-0), 14 h 05
Toronto, Stieb (0-1) à Baltimore, Davis (0-0), 14 h 05
Chicago, Bannister (0-0) à Boston, Boyd (1-0), 14 h 05
Californie, Romanick (0-0) à Oakland, Warren (0-0), 16 h 05
Milwaukee, Vuckovich (0-0) au Texas, Hough (0-0), 20 h 35
Minnesota, Yett (0-0) à Seattle, Beattie (0-0), 22 h 05

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	3	0	1.000	—
MONTRÉAL	**2**	**1**	**.667**	**1**
CHICAGO	2	1	.667	1
PITTSBURGH	1	2	.333	2
PHILADELPHIE	0	3	.000	3
ST.LOUIS	0	3	.000	3

Section Ouest

ATLANTA	2	1	.667	—
SAN DIEGO	2	1	.667	—
SAN FRANCISCO	2	1	.667	—
LOS ANGELES	2	2	.500	½
HOUSTON	2	2	.500	½
CINCINNATI	1	2	.333	1

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

DETROIT	3	0	1.000	—
BOSTON	3	0	1.000	—
BALTIMORE	3	0	1.000	—
MILWAUKEE	2	1	.667	1
TORONTO	2	2	.500	1 ½
CLEVELAND	0	3	.000	3
NEW YORK	0	3	.000	3

Section Ouest

SEATTLE	3	0	1.000	—
MINNESOTA	2	1	.667	1
CHICAGO	1	1	.500	1 ½
KANSAS CITY	1	2	.333	2
CALIFORNIE	1	2	.333	2
TEXAS	0	3	.000	3
OAKLAND	0	3	.000	3

Les frappeurs

	pb	cs	pp	cc	moy.
Brooks	11	3	3	0	.273
Dawson	12	2	0	0	.167
Dilone	0	0	0	0	.000
Driessen	11	3	2	1	.273
Fitz'rald	9	2	1	0	.222
Flynn	0	0	0	0	.000
Francona	0	0	0	0	.000
Johnson	1	0	0	0	.000
Law	10	1	0	0	.100
Nicosia	0	0	0	0	.000
Raines	12	3	0	0	.250
Ramsey	0	0	0	0	.000
Shines	0	0	0	0	.000
Wallach	7	3	1	0	.429
Was'ngton	0	0	0	0	.000
Winn'gham	10	2	1	1	.200
Wohlford	0	0	0	0	.000

Buts volés: Raines, 2, Winningham, 1.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Burke	0-0	2.1	1	1	3.94
Gullickson	1-0	7.0	0	5	0.00
Hesketh	0-0	0.0	0	0	0.00
Palmer	0-0	0.0	0	0	0.00
Reardon	0-0	2.0	1	2	4.50
Roberge	0-0	1.0	0	1	0.00
Rogers	0-1	4.2	3	3	5.87
Schatzeder	0-0	1.0	0	1	0.00
Smith	1-0	8.0	1	3	1.12

Victoires préservées: Aucune.

Triple égalité au Masters

AUGUSTA (AP) — Tom Watson, qui détenait une priorité de deux coups à trois trous de la fin, a joué de malchance, a eu de la difficulté à se sortir d'une fosse de sable et a vu deux autres golfeurs le rejoindre en tête à l'issue de la deuxième ronde de la 49e reprise du Tournoi des Maîtres.

Watson, qui a dominé la scène du golf au cours des dernières années, a terminé avec deux bogeys et une normale pour remettre une carte de 71, qui lui procurait un total de 140, quatre sous le par après les deux premiers rondes de ce premier tournoi majeur de la saison.

Il partage les devants avec Craig Stadler et Payne Stewart. Stadler, qui a entrepris sa ronde très tôt, a parsemé sa carte de huit birdies et a joué 67, cinq sous le par. Stewart a joué 71.

Gary Hallberg, meneur de la première ronde, n'a pu faire mieux que 73 et se retrouve à 141, un coup de mieux que Gary Koch à 142.

L'Ecossais Sandy Lyle, qui avait inscrit un exécrable 78 en première ronde, s'est ressaisi hier avec un excellent 65, un coup de plus que le record du tournoi. Il a donc dépassé 61 autres golfeurs et vient en tête du groupe à 143, sur un pied d'égalité avec Lee Trevino, le vétéran Ray Floyd et Bruce Lietzke.

Jack Nicklaus, qui domine avec 17 victoires majeures, talonnait les meneurs à l'issue des 18 premiers trous.

Photolaser AP

Gary Hallberg doit sauter pour bien voir le drapeau avant de jouer un coup au troisième trou, hier au Masters.

Tout en reconnaissant que l'ouverture des marchés n'entrera pas en vigueur avant longtemps

L'ambassadeur du Japon croit que les Canadiens ne font pas assez d'efforts pour vendre sur le marché nippon

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Déçu du scepticisme manifesté par les Canadiens devant la promesse du premier ministre Nakasone d'ouvrir le marché japonais aux produits étrangers, l'ambassade du Japon au Canada a invité hier les entrepreneurs canadiens à faire preuve à la fois de patience et d'agressivité.

Pour l'ambassadeur Kiyoaki Kikuchi, la patience est en effet de mise dans la mesure où les changements annoncés ne peuvent se réaliser « en une seule nuit ». Tout comme il revient aux entrepreneurs étrangers de se montrer plus agressifs et plus compétitifs s'ils veulent réussir à percer le marché nippon, a-t-il expliqué hier.

L'ambassadeur Kikuchi avait convoqué la presse canadienne hier matin pour s'attaquer aux mythes persistants sur la fermeture du marché nippon, mythes qui expliquent la réaction aux déclarations du premier ministre Nakasone, croit-il. « Trouvez-moi un seul autre pays qui fasse campagne pour que ses citoyens importent davantage », a-t-il lancé pour démontrer la bonne foi de son pays.

La promesse d'ouverture du marché japonais a été faite mardi par le premier ministre japonais qui, de fait, a invité ses concitoyens dans une intervention à la télévision à acheter davantage de produits étrangers. Il annonçait alors l'intention de son gouvernement d'abaisser ses barrières tarifaires et non tarifaires.

Cette déclaration visait d'abord les Américains. La réaction de Washington en fut une de satisfaction. À Ottawa on se montrait toutefois beaucoup plus réservé. On disait que devant le caractère très général de la déclaration de M. Nakasone, il fallait attendre pour voir quels bénéfices le Canada pourra tirer de cette ouverture.

Pour plusieurs, la déclaration même de M. Nakasone n'était pas dénuée d'un certain caractère de relations publiques pour apaiser les principaux partenaires commerciaux de son pays. M. Kikuchi reprenait le relais de son premier ministre hier puisqu'il reconnaissait que son gouvernement avait donné instruction aux ambassadeurs japonais à travers le monde d'expliquer ce programme.

La tension à l'égard du Japon a commencé à monter lorsque la balance commerciale de plusieurs pays est devenue négative. Le déficit commercial des États-Unis avec le Japon, à qui est maintenant de $37 milliards US, a amené ce pays à faire pression pour que le Japon ouvre davantage son marché aux produits américains. Il en est de même du Canada qui, péniblement, cherche depuis quelques mois à renégocier des accords sur la limitation des exportations d'autos japonnaises. Rappelons que le déficit commercial du Canada avec le Japon est de $77 millions. Les échanges entre les deux pays totalisaient $11 milliards en 1984, le Canada exportant surtout des matières premières et le Japon des produits finis.

Le bien-fondé de la réaction d'Ottawa s'est trouvé confirmé hier lorsque l'ambassadeur Kikuchi a reconnu que les changements aux tarifs douaniers sur l'importation de contre-plaqué ne surviendraient que dans trois ans. L'intention du gouvernement japonais est ferme, mais il faut prendre le temps de faire approuver ces changements par le parlement. « Cela ne se fait pas en une nuit », a dit l'ambassadeur.

L'ambassadeur refuse de voir dans la déclaration de son premier ministre un simple énoncé de principe. Il y a tout plein de gestes concrets qui seront posés par le Japon qui, insiste-t-il, a agi en ne demandant aucune réciprocité. Toutes la barrières tarifaires et non tarifaires seront réduites pour les produits des États-Unis comme du Canada, mais dit-il, il appartient maintenant aux pays intéressés à redoubler d'efforts popur venir vendre au Japon.

Le problème réel de la pénétration du marché japonais n'en est pas un de barrière commerciale mais de compétitivité, estime M. Kikuchi. À cause d'une plus grande productivité au Japon, le marché japonais est plus compétitif et les produits japonais se défendent mieux. Il faut que les États-Unis, le Canada, les pays européens soient plus efficaces et plus productifs, conseille-t-il.

L'ambassadeur Kioyaki Kikucki

Bombardier répare ses wagons

NEW YORK (PC) — La firme Bombardier effectue des réparations, qualifiées de « relativement mineures » par les responsables du transport en commun de New York, sur les wagons qu'elle construit pour le métro de cette ville.

Ces réparations font suite à des plaintes selon lesquelles le système de freinage des wagons est incompatible avec ceux de wagons semblables utilisés sur le réseau.

Mais la compagnie Bombardier et le Metropolitain Transportation Authority (MTA) semblent être en désaccord sur la responsabilité quant à ces modifications. Aucun des deux partis n'a voulu se prononcer sur leur coût.

Les responsables ont commencé à modifier, vendredi, le panneaux de circuit électronique imprimé qui contrôlent les systèmes de traction et de freinage des dix wagons Bombardier mis à l'essai par la compagnie. Le Metropolitain Transportation Authority a commandé 825 wagons de métro à un coût de $1 milliard. Les responsables du transport en commun newyorkais ont indiqué que les essais, conditionnels à l'acceptation des wagons Bombardier, pourraient reprendre lundi.

M. Feeley s'est dit satisfait des modifications apportées par Bombardier et Westinghouse, le fabricant du système de contrôle des freins. Il a rejeté d'autres commentaires formulés par un leader du syndicat des conducteurs, qui a qualifié les wagons Bombardier de « citron ».

OCDE: pas d'entente pour renégocier le GATT

PARIS (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, a indiqué vendredi, à l'issue de la réunion annuelle de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), qu'il n'était pas déçu du tout parce que les 24 pays industrialisés membres de l'organisation internationale ne s'étaient pas entendus sur une date précise à laquelle entreprendre de nouvelles négociations sur une réduction des frontières commerciales entre les pays.

Les Etats-Unis avaient demandé que de telles négociations débutent dès le début de 1986 et le Canada ainsi que le Japon avaient exprimé leur appui à cette suggestion. Les pays de la CEE ont jugé que de telles négociations devaient être préparées avec minutie et ont plutôt suggéré une réunion préparatoire de hauts fonctionnaires durant l'été.

◆ Échec

plaudi aux résultats des travaux. « Peu importe les décisions prises, il s'est opéré au cours des trois derniers jours un virage psychologique dont naîtra le Québec informatisé de demain », a affirmé le ministre des Communications, M. Jean-François Bertrand.

Le ministre délégué à l'Emploi et à la Concertation, M. Robert Dean, a pour sa part déclaré que la perception de l'informatique des Québécois avait beaucoup évolué au cours des 17 derniers mois et ce, malgré « les réserves et la déception » des participants au sommet. « Il y a 17 mois, il existait un climat de désarroi face aux nouvelles technologiques. Aujourd'hui, tout est clair », a-t-il dit en ajoutant que le Québec n'avait pas le choix de se tourner vers les nouvelles technologies.

En conférence de presse, M. Dean a répété l'intention de son gouvernement de repenser la formule des tables de concertation. « Depuis ma nomination, je constate un essoufflement des partenaires. Les quelque 35 sommets (depuis 1976) ont permis de progresser. Mais je pense qu'il faut désormais organiser des tables plus restreintes à huis clos ».

Pour stimuler le développement de l'industrie, les participants n'ont fait consensus que sur des points mineurs ou fragiles, comme « demander à Statistique Canada de publier des statistiques sur le logiciel... » ou « créer ensemble un climat d'entrepreneurship où le Québec sera reconnu comme un pôle d'attraction de cette industrie dans l'avenir ».

Le seul consensus majeur de la commission sur l'industrie concerne la création, à Québec ou à Montréal d'un ou deux centres de recherche couvrant les domaines de la télématique, du graphisme numérique et de la bureautique. En 1984, le gouvernement avait annoncé qu'il construirait trois centres distincts pour chacun de ces secteurs. D'autre part, tous les partenaires ont accepté de contribuer à leur (s) financement (s) et d'être représentés au sein de leur conseil d'administration. En outre, les syndicats ont obtenu que ce ou ces centres se préoccupent autant des impacts sociaux que des problèmes industriels.

On retiendra de la Conférence sur l'électronique et l'informatique la participation très active des groupes de femmes, soit la Fédération des femmes du Québec et le Conseil d'intervention pour l'avancement des femmes au travail.

Durant les trois jours, elles sont intervenues avec énergie pour que les partenaires socio-économiques traditionnels reconnaissent l'importance des femmes dans les nouvelles technologies. Après un affrontement verbal d'une heure avec le patronat, elles ont finalement obtenu la reconnaissance de l'importance des programmes d'accès à l'égalité. Leur bilan du sommet est plutôt négatif. Dans un communiqué, elles ont affirmé que les attitudes du patronat avaient été « statiques » et « prévisibles ».

Hydro et Air Liquide investissent dans une usine de liquéfaction d'hydrogène

CLAUDE TURCOTTE

Hydro-Québec et Air Liquide du Canada Ltée ont formé une entreprise conjointe, Hydrogénal Inc., qui investira $30 millions dans une usine de production et de liquéfaction d'hydrogène, dont la construction commencera dans le Parc industriel de Bécancour l'automne prochain et qui sera en mesure de fonctionner au début de 1987.

Cette usine, qui sera fortement automatisée, produira dix tonnes métriques par jour d'hydrogène purifié sous forme liquide, ce qui équivaudra à 10 % du marché nord-américain. On aura recours à une technologie de pointe élaborée par L'Air Liquide de France. Une fois construite, cette usine fournira un emploi permament à une vingtaine de personnes. La période de construction toutefois devrait entraîner la création de 400 à 500 emplois pendant environ deux ans.

L'annonce de ce projet, le premier du genre au Canda, a donné lieu hier à une conférence de presse à laquelle ont participé des représentants de plusieurs compagnies et organismes. Les gouvernements d'Ottawa et de Québec ont accordé respectivement des subventions de $4.1 millions et de $3.2 millions, pour aider à la mise au point de cette industrie d'avant-garde, dont les horizons semblent très vastes.

La décision annoncée hier est notamment le fruit d'un effort de concertation, qui a commencé avec la création du Conseil de l'industrie de l'hydrogène (CIH) en janvier 1982. Ce Conseil est présenté comme « une initiative canadienne unique, qui s'est donné entre autres objectifs d'identifier de nouveaux créneaux et engendrer des applications concrètes et immédiates pour la production, le stockage, le transport et l'utilisation de l'hydrogène ».

L'usine de Bécancour résulte en définitive d'une étude technico-économique du CIH en 1983. Le Conseil avait alors établi que l'hydrogène liquide disposait d'un marché en croissance dans le nord-est américain et qu'une usine de H_2L au Québec pouvait avoir accès à 56 % du marché des Etats-Unis. L'éloignement des marchés est compensé par le faible coût de l'électricité, utilisée intensément dans le processus d'électrolyse de l'eau pour la production d'hydrogène gazeux.

L'un des invités à la cérémonie, M. Jean-Guy Rodrigue, ministre québécois de l'Energie et des Ressources, a fait état d'une étude du Groupe SNC, établissant que d'ici l'an 2,000 le marché potentiel planétaire pour les équipements et les services reliés à la nouvelle technologie de l'hydrogène dépassera probablement plusieurs centaines de milliards de dollars.

M. Pierre Salbaing, président du conseil d'Air Liquide Canada Ltée, a mentionné pour sa part que son entreprise, en plus de participer avec Hydro-Québec à la création de Hydrogénal Inc., va investir environ $15 millions en infrastructures de transport et de stockage. C'est Air Liquide Canada Ltée, qui assurera la distribution du produit. Il lui faudra des camions spécialement conçus à cette fin, c'est-à-dire pouvant conserver le gaz sous forme liquide à une température de - 210 degrés celcius, et des boîtes de stockage chez les usagers. L'hydrogène est actuellement utilisée par l'industrie pétrochimique, la métallurgie, l'électronique, la NASA pour ses fusées et véhicules spaciaux et dans la production d'ammoniaque.

L'hydrogène gazeux, qui servira de matière première, proviendra aux deux tiers de l'usine de chloralcalis de la CIL, située également dans le Parc industriel de Bécancour. Cette première source d'alimentation ne représente que le tiers de l'hydrogène gazeux produit par la CIL.

La balance des charges d'alimentation sera fournie par une batterie de 36 cellules électrolytiques de grande puissance, mises au point dans les laboratoires de l'IREQ à Varennes.

Plus tôt cette semaine Hydro-Québec annonçait la formation d'une autre entreprise conjointe avec Noranda et Electrolyser Corporation dans une nouvelle société, Electrolyser Inc., qui a pour mission de démontrer et de commercialiser la nouvelle technologie.

Par ailleurs, au début du mois, Air Liquide, CIL et Atochem ont annoncé un investissement de $50 millions, dans une autre usine de peroxyde d'hydrogène, également à Bécancour, et qui utilisera une partie de l'Hydrogène gazeux de la CIL.

Enfin, le président du Conseil de l'industrie de l'hydrogène, M. Richard Champagne, a de nouveau mentionné hier que des démarches sont faites auprès de la NASA, qui pourrait devenir un important client, puisqu'elle est le plus important consommateur d'hydrogène liquide aux Etats-Unis.

Hydrogénal Inc. a comme président M. Alfred Dyke, qui est vice-président exécutif de Air Liquide Canada Ltée. M. Michel Labonté, qui est directeur à la planification et à la commercialisation de la technologie à Hydro-Québec, devient vice-président de Hydrogénial.

Pour Hydro-Québec, les annonces de cette semaine constituent « une nouvelle étape dans la voie de la diversification de ses activités », selon l'expression de M. Claude Boivin, vice-président exécutif.

Les bénéfices des entreprises ont augmenté de 55 % entre 1982 et 1983

OTTAWA (PC) — De 1982 à 1983, les bénéfices des entreprises ont progressé de 55 %; en même temps, les taxes et impôts de ces mêmes sociétés n'ont augmenté que de 9 % pour représenter un grand total de $10.5 milliards.

Une des causes de cet écart entre la progression des impôts et les bénéfices des impôts a été le crédit d'impôt accordé pour les investissements consacrés à la recherche, initiative particulièrement controversée de l'ancien gouvernement libéral, a rappelé vendredi Statistique Canada.

Ce crédit d'impôt faisait partie de toute une série de mesures qui ont été présentées dans le budget d'avril 1983 et qui ont largement contribué à la chute du taux réel d'imposition des entreprises; ce dernier est en effet passé de 28 %, en 1982, à 25 % du revenu imposable des entreprises.

À lui seul, le crédit d'impôt pour la recherche scientifique a peut-être coûté au trésor fédéral jusqu'à $900 millions en revenus d'impôt perdus. En octobre dernier, l'actuel ministre des Finances, M. Michael Wilson, a imposé un moratoire sur l'usage de ce crédit.

Les hauts fonctionnaires du ministère des Finances s'attendent à ce que ces revenus perdus atteignent un niveau plus élevé, mais n'ont pas la moindre idée de ce qu'ils pourront finalement représenter.

Le droit à ce crédit prévoyait également la possibilité de le transférer à d'autres sociétés ou entreprises.

Parmi les autres mesures du budget d'avril 1983 qui ont été cause d'une réduction du taux fédéral d'imposition des sociétés, on relève les changements apportés au crédit d'impôt pour investissements et l'extension de la période accordée aux sociétés pour étaler leurs pertes autres que celles sur capitaux.

Depuis 1973, alors que le taux d'imposition des corporations était de 32 pour cent, il n'a pas cessé de diminuer à un rythme marqué.

ESPACE DE BUREAU À LOUER
GALERIES BEAUBIEN 6000 pi.ca.

• Chauffage électrique
• Air climatisé
• Ascenseur
• Stationnement
• Tapis mur à mur

ACCOMMODATION 1000 pi. ET PLUS
Idéal pour hommes d'affaires ou professionnels

7077 Beaubien (Anjou) inf. 254-7624
(Coin boul. des Galeries d'Anjou)

ÉQUILIBRE ET DÉVELOPPEMENT

La Société générale de financement du Québec, holding industriel et société d'État, intervient, en collaboration avec de grandes entreprises privées, dans cinq secteurs industriels prioritaires. Ces pôles de développement, où le Groupe SGF joue un rôle d'innovateur, sont ceux des produits forestiers, des équipements énergétiques, de l'aluminium, de la biotechnologie et de la pétrochimie.

Dans cet équilibre dynamique, dans ce fructueux rapport de synergie entre l'entreprise privée et une société d'État, c'est toute la structure industrielle du Québec, qui se développe, qui se diversifie, qui s'approfondit.

LE GROUPE SGF
Société générale de financement du Québec

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 13 avril 1985

Villemaire-on-the-Hudson

NATHALIE PETROWSKI

NEW YORK — Elle a ouvert la porte. La pièce était immense. Immensément blanche. Le soleil filtrait par les stores en striant le plancher d'éclats de lumière. Deux peintres perchés sur des escabeaux hurlaient à tue-tête. L'écho transistorisé de la radio les accompagnaient dans ce concert de métal hurlant. Elle m'a montrée sa chambre de jeune fille modèle. Une télé neuve et une super dactylo électrique trônaient devant son lit jonquille. Un bouquet de fleurs respirait à pleins poumons près des stores tirés et du lit fait.

Elle aurait pu s'appeler Celia Rosenberg ou Yvelle Swanson ou RRose Selavy. Elle s'appelait Yolande Villemaire. Je ne la connaissais pas, ni de sa personne ni de son écriture. Je ne connaissais d'elle que des titres de romans comme *La Vie en prose* ou *Ange Amazone* qui lui avaient valu une fort bonne réputation dans les milieux littéraires. Avec la sortie de son dernier roman *La constellation du cygne* on disait maintenant qu'elle serait la prochaine grande sensation québécoise dans la France de Bernard Pivot.

Elle m'a dit qu'elle avait 35 ans et que le titre d'un de ses prochains romans serait *An American bestseller*. Yolande Villemaire n'a pas peur de la gloire. Elle l'attend comme comme un invité qui se fait prier et qui prend plaisir à arriver en retard.

Elle m'a dit aussi qu'elle ne buvait plus depuis le jour où, dédoublée, elle s'était regardée aller dans un cocktail, un lancement ou un party, le verre à la main, noyée dans son verre, à perdre le contrôle de la situation et le contrôle d'elle-même. Yolande Villemaire veut apprendre à modérer ses excès ou plutôt à mieux les canaliser à travers la rivière échevelée de son écriture.

Nous avons très vite quitté le studio trop grand, envahi par les peintres bruyants. Les peintres n'attendaient rien de moins. Rien de moins que la paix pour faire le ménage et revêtir de peinture blanche toutes les traces de vie humaine antérieure à la vie de Yolande Villemaire, écrivaine transplantée de Montréal à New York par la voie d'un concours qui avait fait d'elle le 1er mars 1985, l'heureuse résidente du 111 Wooster Street, au coeur de Soho, dans ce qu'il est convenu de nommer le studio du Québec à New York.

Nous avons pris l'ascenseur. Il a descendu en glissant comme une fermeture-éclair. Nous nous sommes retrouvées dehors, happées par l'air printanier et le soleil encore un peu frileux. Yolande Villemaire parlait de cette ville qu'elle découvrait à peine, de l'énergie et de l'abondance qui exhalaient des étals bigarrés de fruits et de fleurs. De la première fois qu'est elle montée au Rockfeller Center en se disant « New York me voilà », et de cette subite impression de vertige à l'idée d'avoir à côtoyer dans l'intimité ces 14 millions d'étrangers.

Nous sommes entrées dans un café de Soho. La bohème newyorkaise y lisait son journal au coin du café-crème et au bord d'une cigarette. Yolande Villemaire a enlevé son manteau rouge pour révéler parmi le noir de sa tunique, le chandail rose d'un de ses personnages. Elle avait retrouvé le chandail au fond de sa mémoire. Le personnage était mort depuis mais son chandail continuait à vivre pour lui. C'est là que nous avons parlé de la mémoire, sujet préféré de Yolande Villemaire, qui essaie de décoder-décaper la mémoire universelle devenue un immense terrain de jeux, d'images, de codes et de références. C'est Marcel Duchamp qui lui a refilé le truc à New York en 1921 alors que Yolande Villemaire n'était encore qu'âme flottant dans le liquide amyotique du cosmos.

Aujourd'hui Yolande Villemaire va nager quotidiennement sur une plage de l'Atlantide, continent englouti et rayé cruellement de la carte du monde. Yolande Villemaire croit que l'Atlandide existe encore, quelque part entre Manhattan, le Nouveau-Brunswick et le cegep Rosemont. Elle croit que l'Atlandide est une métaphore contemporaine qui annonce l'Apocalyse prochaine, le jour où les gratte-ciels des grands villes, vont se cogner comme des quilles et s'écrouler comme des châteaux de cartes.

Suite à la page 27

LA «NOUVELLE» BIENNALE DE PARIS

Un bel instantané des courants d'air

LISE BISSONNETTE

UN madrier sert d'enclume à un cylindre mu par une énergie fantôme, sous le maigre frémissement de guirlandes électriques. Gris, sur fer, sur bois. Au sol, gisent un ampli et des sphères, gris, sur fer, sur rien. Les guirlandes s'agitent, le son enfle, la grisaille devient en nous les portes de l'enfer, le métal gémissant de notre angoisse. Génial contact métaphysique, ou supercherie, c'est par l'oreille et non par l'oeil que séduit l'installation de Takis, premier prix de la Biennale de Paris version 1985, qui habite jusqu'au 21 mai l'ancienne Halle aux boeufs du Parc de la Villette.

Quand le jury international a décerné ce prix, le soir du premier avril, il aura au moins ravi les amateurs de paradoxes. Car la Biennale de Paris, la «nouvelle» Biennale, comme tiennent à l'appeler ses organisateurs, s'est voulue avant tout un hommage à la monumentalité, à la couleur débridée, aux artistes-plasticiens de la nouvelle figuration qui n'ont jamais fini de nous remplir les yeux à ras bord. Takis n'est pas dans ce courant d'air, où se pressent la vaste majorité des 119 artistes qu'a invités la commission internationale de sélection qui a assisté le délégué général de la treizième Biennale, M. Georges Boudaille.

Dans son minuscule bureau dénudé, au fond d'un «préfab» qu'on finit par dénicher au bout du terrain raboteux de la Villette, M. Boudaille n'en maintient pas moins le cap, deux jours plus tard. «Nous avons voulu souligner l'explosion de la peinture figurative et non pas recréer le musée d'art moderne idéal», confirme-t-il sans détour pour justifier la curieuse unité de ton de cette manifestation qui réunit des artistes de 22 pays, avec cependant une nette surreprésentation des États-Unis, de l'Allemagne, de l'Italie et bien sûr de la France, les quatre pays des quatre commissaires sélectionneurs. Il ne s'agissait pas de découvrir de nouvelles manières de faire, mais bien d'offrir un instantané des tendances qui ont actuellement le haut du pavé, c'est-à-dire du marché.

«Figuration simplifiée, brutale, libre, *bad painting*, tout y est. Ces artistes là ne sont pas nouveaux, rien n'est vraiment nouveau en art contemporain. Nous avons voulu illustrer la continuité de l'es-

Suite à la page 29

En haut, un plan de l'ancienne « Halle aux boeufs » devenue la Grande Halle, nouveau lieu parisien d'expositions au coeur du Parc de La Villette.

En-dessous une acrylique du doyen des exposants, Jean Hélion (*le Nouveau Royaume*, 1983), et une peinture de Martial Raysse (*le Lien*, 1983).

LE PARALLÈLE EN DIFFICULTÉ

De Duras à Dutoit, les nombreux appuis impressionnent

Claude Chamberlan devant le Cinéma Parallèle

Photo Jacques Dufresne

MARCEL JEAN

UN entrepôt du boulevard Saint-Laurent aux murs couverts d'affiches de films. C'est ce qui sert de quartier général à Claude Chamberlan, le patron du Centre du Cinéma Parallèle et du Festival international du nouveau cinéma. Derrière de vieux bureaux et de vieilles tables, trois femmes s'affairent à dactylographier et à plier des lettres. Ce sont des bénévoles.

Assis à son bureau sur lequel traîne son chèque de chômage, les yeux pochés, l'air d'avoir passé les deux derniers mois sur une corde à linge, Claude Chamberlan joue ces jours-ci ses dernières cartes; le Centre du Cinéma Parallèle est sur le bord de la faillite et quand les créanciers jugeront avoir assez attendu ils pourront faire fermer la baraque. Depuis 1983, le Parallèle est sans argent, l'Institut québécois du cinéma puis la Société générale du cinéma (SGC) ayant refusé de lui octroyer une subvention de fonctionnement.

Chamberlan dévoile son jeu : un dossier de trois pouces d'épais contenant les lettres d'appui de 378 personnes et organismes oeuvrant presque tous dans le milieu des arts. Wim Wenders, Jim Jarmusch, Jean-Pierre Ronfard, Micheline Lanctôt, Jonas Mekas, Léa Pool, Gilles Carle, Norman McLaren, Claude Jutra et jusqu'à Harold Greenberg, voilà autant d'appuis au Parallèle. De plus, 13 revues (dont Les Cahiers du cinéma), le Musée d'art contemporain, le Musée des beaux-arts, l'Orchestre symphonique de Montréal, la Cinémathèque québécoise, l'American Film Institute et l'Association québécoise des critiques de cinéma ont fait parvenir des lettres de soutien. L'affaire prend des proportions internationales.

Fièrement, Chamberlan exhibe

Suite à la page 27

DOMINIQUE LAPIERRE
la cité de la joie

DOMINIQUE LAPIERRE

DOMINIQUE LAPIERRE est le coauteur avec LARRY COLLINS de:

Paris brûle-t-il?
Ou tu porteras mon deuil
Ô Jérusalem
Cette nuit la liberté
Le cinquième cavalier

512 Pages/18,95$

Éditions Robert Laffont Limitée, Montréal

DOMINIQUE LAPIERRE
LA CITÉ DE LA JOIE

Un prêtre catholique français, un jeune médecin américain, une infirmière et un tireur de pousse-pousse indiens se rencontrent sous les cataractes de la mousson. Ils s'installent dans l'hallucinant décor d'un quartier de Calcutta pour soigner, aider, sauver. Condamnés à être des héros, ils vont se battre, lutter, vaincre. Au milieu des inondations, des rats, des scorpions, des eunuques, des dieux, des fêtes et des soixante-dix mille «lumières du monde» qui peuplent LA CITÉ DE LA JOIE. Leur épopée est un chant d'amour, un hymne à la vie, une leçon de tendresse et d'espérance pour tous les hommes de notre temps.

LE DEVOIR CULTUREL

LA VITRINE DU LIVRE

PIERRE QUESNEL

INFORMATION

Jacques Keable, **L'information sous influence,** VLB, 229 pages. Trois grands trusts (Power Corporation, Quebecor, Unimédia) contrôleraient 97 % de l'information écrite au Québec ! Un ancien journaliste de *Québec-Presse* s'attaque ici à cette hydre à trois têtes (Paul Desmarais, Pierre Péladeau, Jacques Francoeur) et réclame une information plus diversifiée, principalement une tribune pour la parole de gauche. Une presse de gauche, articulée, intelligente, non sectaire et de large audience serait bienvenue en effet !

SANTÉ

Traité d'anthropologie médicale, sous la direction de Jacques Dufresne, Fernand Dumont, Yves Martin, PUQ/IQRC/PU Lyon, 1,245 pages. Un ouvrage monumental. Des dizaines de collaborateurs : sociologues, psychologues, administrateurs, médecins . . . tous liés, d'une façon ou d'une autre, au monde de la santé. Approches multiples (techniques, politiques, éthiques), multiplicité des questions abordées (nouvelles médecines, nouvelles pratiques d'entraînement du corps, effets du vieillissement de la population sur le système (coûts) de la santé, euthanasie . . .

INSOMNIE

Michèle Manceaux, **Éloge de l'insomnie**, Hachette. L'insomnie : gouffre effrayant mais aussi accoucheuse de mondes inouïs . . . L'auteur, qui s'est colletée avec le monstre pendant quatre ans, nous parle un peu de son expérience, s'entretient avec quelques personnes atteintes du même mal et nous présente un choix de quelques beaux textes inspirés à des poètes, des écrivains par les longues nuits sans sommeil.

SPORT

Jean-Philippe Domecq, **Sirènes, sirènes**, Seuil, 124 pages. Même le pratiquant, les écrivains ont rarement introduit le sport dans leurs oeuvres. Celui-ci s'y emploie, à propos de la course automobile. Initiative qui mérite d'être signalée, semble-t-il, si l'on en croit Patrick Thévenon.

CORRESPONDANCE

F. Scott Fitzgerald, **Lettres à Zelda**, Gallimard, 393 pages. Pour cet écrivain américain, écrire des lettres devait être une sorte de sport : il en aurait écrit pas moins de 6,000 ! Dont 3,000 (seulement) nous sont parvenues ! On en a déjà publiées en français trois tomes. En voici un quatrième : des lettres adressées principalement à sa femme mais on en trouve aussi qui sont destinées à d'autres personnages : camarades de classe, éditeurs, critiques . . . parmi lesquels on trouve Edmund Wilson et Hemingway.

PORTRAITS

Elias Canetti, **Le témoin auriculaire**, Albin Michel, 156 pages. À la manière des « Caractères » de La Bruyère, 50 portraits — courts, décapants — de contemporains que nous croisons tous les jours, où que nous sommes : mesquins, vaniteux, malveillants . . . De quoi rire ou grimacer. Cinquante flashes de la tragi-comédie humaine pris par un grand écrivain allemand.

BIOGRAPHIE

Boris Souvarine, **Staline**, Gérard Lebovici, 639 pages. Une vie du « bienfaiteur des peuples » (jusqu'en 36) doublée d'une histoire du bolchevisme, qui est aussi l'une des premières dénonciations du communisme totalitaire. Écrit de 1930 à 1935, dans de très mauvaises conditions, publié en 1935, le livre a connu, de même que son auteur (l'un des fondateurs du Parti communiste français, il a connu Lénine, Trotski, Clara Zetkin, Gramsci . . .), bien des infortunes, dont celle d'avoir été publié trop tôt !

LA VIE LITTÉRAIRE

JEAN ROYER

DES dizaines d'activités auront lieu au Québec durant le **Festival national du livre,** du 13 au 20 avril. Mme Louise Myette (tél.: 514-844-9009) est la coordonnatrice de l'événement. Signalons quelques manifestations parmi les plus importantes. À l'Institut Simone de Beauvoir (2170 rue Bishop), trois soirées thématiques sous le thème « Les femmes et les mots », à 19h30 le 13 et le 16 et à 19h00 le 20 avril, avec comme conférencières : Louky Bersianik et Élisabeth Vonarburg, Francine Noël, Gail Scott et Colette Tougas, Nicole Brossard, Joan Ruvinsky et Marilù Mallet.

Les 17 et 18 avril à 20h30, aux Foufounes électriques (97 est, Ste-Catherine) on présentera deux performances collectives : « Peindre l'écriture », avec dix auteurs jumelés à 10 peintres, ainsi que « Écriture en direct », improvisation littéraire d'une quinzaine d'auteurs sur le thème « Désir et dégoût ». À La Chaconne (342 est, Ontario), Janou Saint-Denis fait « Place aux poètes » les 15, 17 et 18 avril, avec des lectures-performances de 26 écrivantes de la revue *Arcade*, Désirée Szucsany et son atelier d'écriture, puis Janou elle-même, dans des extraits de son recueil *Galgal ou la roue du feu secret* à paraître à l'automne aux Éditions de la Pleine Lune. Et le 20 avril de 19h00 à 3h00 a.m., une Nuit de poésie des femmes réunira 40 invitées à la discothèque L'Après-Cours de l'Uqam, Pavillon Judith-Jasmin (entrée St-Denis et Maisonneuve).

★ ★ ★

Trois colloques simultanés — Le mois d'avril est le mois des colloques. La fin de semaine du 19 au 21 prochains se tiendront à Montréal au moins trois colloques : le Forum des femmes, la Rencontre des écrivains et le colloque sur la Modernité à l'Uqam. Le Forum des femmes, le dimanche 21 avril de 10h à 20h au YWCA (1355 ouest bd Dorchester), organisé dans le cadre du Festival national du livre, veut souligner les vingt ans de la revue *NBJ* et le dixième anniversaire du premier numéro qu'on y a consacré à l'écriture des femmes. Au programme, des performances de Patricia Lamontagne, Suzanne Munro et Lise Vaillancourt, des expositions de Marie-Andrée Cossette (dont on peut voir un hologramme au Musée de l'holographie de New York) et Josée Lambert; des conférences et des répliques d'une dizaines de conférençières dont Nicole Brossard, Gail Scott, Louise Cotnoir, France Théoret, Francine Pelletier, Marie-Claire Blais et Suzanne Lamy.

Marilù Mallet présente *Journal inachevé* dans le cadre du Festival national du livre à l'Institut Simone de Beauvoir.

De plus, une exposition, regroupée par la librairie Aube Épine, présentera la production des éditions Remue-Ménage, de la Pleine Lune, de la NBJ et du magazine *La Vie en Rose*. Quant à la Rencontre québécoise internationale des écrivains, elle portera sur l'humour et se tiendra du 19 au 23 avril à l'Hotel du Parc. Pendant ce temps à l'Uqam, du 19 au 21 avril, se tiendra un colloque sur l'avènement de la modernité au Québec. Enfin du 25 au 27 avril à Québec, un colloque sur l'institution littéraire sera tenu à l'Université Laval (Pavillon Casault, local 3632) par l'Institut québécois de recherche sur la culture. Pas moins d'une vingtaine d'universitaires analyseront les comportements et performances de l'institution littéraire québécoise, sans oublier l'histoire littéraire des années 1970 à 1985.

★ ★ ★

Les Prix du Québec — La période de mise en candidature pour les Prix du Québec 1985 est présentement ouverte. Toute personne, groupe ou association intéressée(e) à soumettre des candidatures est invité(e) à le faire d'ici le 30 avril. Les prix sont remis à des Québécois et Québécoises dont la carrière est excceptionnelle. Quatre de ces prix d'excellence sont remis à des créateurs du domaine des arts, des interprètes, des artistes et artisans de la scène, des écrivains et des personnalités du domaine cinématographique et deux sont décernés à des praticiens et à des chercheurs pour des activités scientifiques.

Toute candidature doit être accompagnée d'un dossier comprenant un curriculum vitae détaillé, une liste de réalisation du candidat ou de la candidate ainsi que de ses publications, s'il y a lieu. Les dossiers doivent être acheminés au ministère des Affaires culturelles ou à celui de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la technologie. Pour informations supplémentaires, s'adresser à Ginette Côté (418) 643-2949 ou à Jean Leclerc (418) 643-5570.

★ ★ ★

Intérêt des universitaires italiens — La littérature québécoise a soulevé l'intérêt des universitaires italiens, lors du 6e Congrès international des études canadiennes qui s'est déroulé à la fin de mars à Selva di Fasano (Brindisi). Organisé en collaboration avec les universités de Bari et Lecce, le colloque regroupait 350 participants. Près d'une vingtaine d'universités italiennes étaient représentées à l'atelier francophone où des conférenciers italiens et québécois prenaient la parole. On sait que des universités italiennes soutiennent des centres d'études québécoises. Des poètes comme Gaston Miron et Roland Giguère ont déjà été traduits et publiés en italien et leurs oeuvres sont à l'étude.

★ ★ ★

Salon du livre — C'est du 23 au 28 avril que se tiendra le Salon du livre de Québec, à l'enseigne du slogan : « Lire, c'est s'enrichir ». On y fêtera l'oeuvre de Hergé et présentera une exposition sur le monde de Tintin.

★ ★ ★

Les ondes littéraires — À l'émission *Entre les lignes*, demain à 16h30 à Radio-Canada, Denise Bombardier rencontre André Carpentier, qui vient de publier chez VLB ses entretiens radiophoniques avec Yves Thériault , Roland Lorrain, qui a fait paraître ses mémoires de danseur et Françoise Gaudet-Smet, qui vient de publier chez Leméac son ouvrage *Par Oreille*.

À l'émission *Rencontres*, mardi à 23h25, Marcel Brisebois interviewe Claude Mauriac. À la radio AM de Radio-Canada, Suzanne Giguère reçoit aux *Belles Heures* cette semaine les écrivains Larry Collins (*Fortitude*), Gordon Sheppard (*Signé Hubert Aquin* au Boréal Express), Gérard Bessette (*Les Dires d'Omer Marin* chez Québec/Amérique)) et Annie Molin Vasseur (*Passion puissance 2* au Noroît). Au réseau FM, signalons quelques-unes des émissions littéraires. Lundi à 16h30, « Le Roman face à l'histoire », par Éva Le Grand ; à 17h00, « Bestiaire de l'été » par Pierre Morency ; à 18h30 (et tous les soirs de la semaine), « Victor Hugo, journaliste de l'histoire » par Roger Duhamel. Mardi le 16 à 16h00, « Éloge de la pierre » par Jean-Yves Soucy.

Notons enfin qu'à compter du 20 avril Radio-Canada publiera dans LE DEVOIR l'horaire complet des émissions de son réseau FM. On sait que les restrictions budgétaires obligent la Société d'État à réduire ses publications-maison.

CANCER du poumon CANCER évitable

ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS

Tous les dimanches après-midi venez regarder avec nous

«APOSTROPHES» à 14h à TVFQ-99 avec Bernard Pivot

«ENTRE LES LIGNES» à 16h30 avec Denise Bombardier à RADIO-CANADA

aujourd'hui de 15h à 17h
JEAN ETHIER-BLAIS
auteur de
LE PRINCE DIEU
LES PAYS ETRANGERS

Samedi le 20 avril de 14h à 16h
ANDRÉ MOREAU

1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et de l'Épée) Outremont, Montréal, Tél.: 274-3669. librairie agréée

VIENT DE PARAÎTRE

Regards libres sur l'université

Qu'est-ce que signifie aujourd'hui enseigner à l'université, y étudier, y faire de la recherche? Est-ce folie ou sagesse? Divertissement ou nécessité?

Des textes de PAUL ZUMTHOR, FRANÇOIS HÉBERT, MARC ANGENOT, ANDRÉ BELLEAU, BERNARD BEUGNOT, JEAN-PIERRE ISSENHUTH, JEAN LAROSE, SUZANNE ROBERT, FRANÇOIS RICARD.

Également au sommaire

La pensée mécanique **(Lise Noël),** L'instant-fanal **(Jacques Brault),** La revanche de l'intériorité **(Pierre Vadeboncoeur),** Le Greco **(Fernand Ouellette),** Juan José Saer **(Suzanne Robert),** Philosophie d'aujourd'hui **(Gaétan Brulotte),** Peter Härtling **(Diane-Monique Daviau),** et des notes sur plusieurs livres et films récents.

L'exemplaire: 5$
L'abonnement (six numéros): 15$

Retourner ce coupon à:

LIBERTÉ
C.P. 399, SUCC. OUTREMONT
MONTÉAL, QUÉBEC H2V 4N3

☐ Ci-joints **5$** pour le no 158 de LIBERTÉ.
☐ Ci-joint **15$** pour un abonnement à LIBERTÉ (à compter du no 158).

Nom .....
Adresse .....
..... Code .....

LIBERTÉ est en vente dans toutes les bonnes librairies

FESTIVAL NATIONAL DU LIVRE

VOTRE LIBRAIRE

Est heureux d'honorer nos auteurs québécois et canadiens durant la semaine du

FESTIVAL NATIONAL DU LIVRE

JOLIETTE
•Librairie René Martin 598, St. Viateur

MONTRÉAL
•Agence du Livre 1246, rue St. Denis
•Librairie Caron 251, est Ste-Catherine
•Librairie Champigny 4474, rue St. Denis
•Librairie DeMarc Complexe Desjardins
•Librairie DeMarc 1691, rue Fleury Est
•Librairie des Éditions Paulines 4362, rue St. Denis
•Librairie Double-Hook 1235-A, Avenue Greene
•Librairie D'Outremont 1284, Avenue Bernard Ouest
•Librairie du Scorpion Centre Laval, Laval
•Librairie du Scorpion Galeries d'Anjou, Anjou
•Librairie du Scorpion Les Terrasses
•Librairie du Scorpion Mail Champlain, Brossard
•Librairie Hermès 1120, rue Laurier Ouest
•Librairie Le Fureteur 615, Avenue Victoria, St. Lambert
•Librairie Leméac 371, rue Laurier, Ouest
•Librairie L'Encrier 1499, rue Laurier, Est
•Librairie Flammarion 4380, rue St. Denis
•Librairie Flammarion 1243, rue Université
•Librairie Le Goéland 4900, Avenue Verdun
•Librairie Raffin 6722, St. Hubert
•Librairie Renaud-Bray 5219, Côte-des-Neiges
•Librairie De Sévigné Complexe Guy Faureau 200, Boul. Dorchester, Ouest
•Librairie Sons et Lettres 4150, rue Wellington, Verdun

OTTAWA
•Librairie Trillium 321, rue Dalhousie

QUÉBEC
•Librairie Laliberté 2360, Chemin Ste-Foy
•Librairie Pantoute 1100, St-Jean
•Librairie Vaugeois 1354, Maguire, Sillery

RIMOUSKI
•Librairie Blais Enr. 212, Avenue de la Cathédrale

SHERBROOKE
•Biblairie G.G.C. Ltée 298, rue King ouest
•Biblairie G.G.C. Ltée 475, rue Parc
•Biblairie Universitaire G.G.C. Ltée 2500, boul. Université

ST. JEAN
•Au Gribouillage Inc. 241 B, rue Champlain

ST. JÉRÔME
•Librairie des Éditions-Paulines 249, Avenue Parent

SOREL
•Librairie Marcel Wilkie 89, rue Georges

VALLEYFIELD
•Librairie Boyer 10, rue Nicholson

VICTORIAVILLE
•Librairie St. Jean 80, Notre-Dame, Est

du 13 au 20 avril 1985

NOUVEAUTÉS VLB

Jacques Keable
L'INFORMATION SOUS INFLUENCE
Comment s'en sortir
Un réquisitoire implacable contre la concentration de la presse au Québec. Une démystification de la théorie de l'information-reflet et de l'objectivité. Des solutions pratiques pour s'en sortir. Un livre nécessaire qui nous concerne toutes et tous!
232 pages — 14,95$

Roger Magini
LA CORRECTION
Un homme quitte son pays, son continent, pour venir s'installer parmi nous, croyant ainsi résoudre ses problèmes existentiels. Il deviendra correcteur d'épreuves dans une imprimerie du bout du monde, parce qu'il est fasciné par la magie et la beauté des caractères. Mais un jour, il laisse tout tomber...
104 pages — 9,95$

Roland Lorrain
À MOI MA CHAIR, À MOI ON ÂME!
du cloître au ballet
Le destin passionnant et insolite d'un jeune danseur de ballet à l'époque de la grande noirceur. Un témoignage de première main sur le milieu de la danse. Des mémoires attachants et osés qui feront sourire, égaieront, choqueront, étonneront.
294 pages — 14,95$

Jean-Raymond Marcoux
BIENVENUE AUX DAMES, LADIES WELCOME
Un grand succès, actuellement en tournée avec le T.P.Q. Un épisode de la difficile vie de chantier, avec ses joies et ses peines, ses drames quotidiens et ses beaux moments d'espoir. Une histoire toute récente, celle de ces villes qui ont pour nom Val d'Or, Sept-Îles, Baie-Comeau, merveilleusement racontée et jouée.
198 pages — 12,95$

ET DEUX BEST-SELLERS

MARYSE
de Francine Noël
Un «classique» de notre littérature contemporaine. Le meilleur roman de 1984: 17 mille exemplaires vendus! Une auteure qui nous promet une suite pour 1986!
426 pages — 16,95$

VOYAGE EN IRLANDE AVEC UN PARAPLUIE
de Louis Gauthier
Un livre célébré unanimement par la critique comme une oeuvre remarquable. Un récit de voyage attachant, prétexte à un questionnement sur l'écriture, l'amitié, l'identité.
75 pages — 8,95$

VLB ÉDITEUR 918, rue Sherbrooke Est, Montréal (H2L 1L2). Tél.: 524-2019

Les dernières paroles d'un géant

Yves Thériault se raconte

entretiens avec André Carpentier

Dans ces entretiens, le lecteur découvrira un visage inattendu de ce grand écrivain que fut Yves Thériault. Celui-ci nous parle de son enfance, des mille et un métiers qu'il a exercés, de ses premiers contes radiophoniques, de sa technique d'écriture. Des anecdotes, des souvenirs, et un regard plutôt unique sur notre petite république des lettres. Avec, en prime, plus de trente photos inédites!

188 pages (plus 16 pages de photos) — 14,95$ En vente dans les bonnes librairies

vlb éditeur 918, rue Sherbrooke Est, Montréal (H2L 1L2). Tél.: 524.2019

A l'émission *Entre les lignes* cette semaine: André Carpentier et Roland Lorrain.

Gérard-Omer Marin-Bessette : bof !

LETTRES QUÉBÉCOISES

FRANÇOIS HÉBERT

★ Gérard Bessette, **Les Dires d'Omer Marin**, Québec/Amérique, 129 pages.

DANS LE dernier livre de Gérard Bessette, le pédant Omer Marin explique longuement (pages 29 à 36) pourquoi il appelle Victor-Lévy Beaulieu *Butor-Ali Nonlieu*. Derrière les raisons tarabiscotées, ça se résume à ceci : « c'est un surnom qui (lui) convient bien » ... Georges-André Vachon, l'ancien directeur de la revue *Études françaises* (ici, *Bluettes françaises*), devient *Porche-Hanté Cochon*; et Danielle Ross, l'ancienne directrice des Presses de l'Université de Montréal (ou les PUM, ici les PUTES (sic)), devient *Haridelle Rosse*; et ainsi de suite avec tous les vivants qu'aura connus Marin-Bessette. Est-ce là une application rigoriste du précepte de Balzac, qui voulait que le romancier fît « concurrence à l'état-civil » ?

Nous voici en fait dans le potinage. Avec Jacques Ferron mais sans l'humour, avec VLB parfois mais sans le pathos, Gérard Bessette appartient à la secte des concierges de notre littérature. Chez lui, non, ce n'est ni drôle ni grave : c'est *terne*. La chair de la réalité déçoit Bessette, alors il la voile; mais la fiction est illusoire et n'est pas moins triste, aussi le voile est-il transparent. Vous suivez ? Non ? Alors ce « roman/journal » n'est pas un livre pour vous.

Pour moi non plus, qui avait pourtant aimé *Le Libraire* et *La Commensale*, mais pour d'autres raisons : je trouve que Gérard Bessette devient gâteux, tourne en rond autour de lui-même. Il fait son petit Freud (tout en s'en repentant, mais bien mollement), commente l'actualité (qui ne l'intéresse pas), dit n'importe quoi. Il a quelque chose, comme dirait l'autre, de morne, de veule, d'alangui. De sépulcral. Le couvercle est mis sur toutes les passions. Omer Marin est mort, tué par l'auteur. Or Marin et Bessette ne faisant qu'un, le pseudo-meurtre revient à un suicide. Mais raté, l'auteur se survivant. Bof !

Ainsi un certain Jean-Louis Pasquier (alias Gérard Bessette) ou Nazaire-Élie l'Écuyer (alias GB) perd son ancien professeur, qui était aussi son père symbolique, presque son ami et un écrivain

moyen, Omer Marin de son nom, ou OM (alias GB), qui meurt en lui laissant ses manuscrits et un sentiment de culpabilité. Le narrateur n'est pas emballé, c'est le moins qu'on puisse dire : il est même franchement agacé. C'est un homme vieilli, fatigué, revenu de tout qui va éditer les manuscrits : il y en a des malles et des malles, son seul *Journal* faisant 14,800 pages (pitié !).

Plus exactement, il va rédiger une « psychobiographie », question de faire revivre son maître. Par reconnaissance ? Pensez-vous ! C'est pour pouvoir parler de sa relation avec lui, et moins de la relation que de lui-même. Il enquête vaguement sur Marin, rencontrant ses anciens collègues de Narcotown (Kingston), un certain Gil Ginseng Aloyau, dit Gigot, Sally Porridge (!) et Cri Asnette, à qui Marin aura volé sa femme (Pinelle Saloon ...) ... Beau coup de digressions dans le récit et d'Omer Marin il sera de moins en moins question, précisément parce que ce n'est pas *le sujet*. Le sujet, c'est Gérard Bessette. On va y venir très vite. D'ailleurs, on y est déjà : tous les masques sont transparents, je l'ai dit. Omer Marin, c'est Bessette-père. L'autre, le narrateur, c'est Bessette-fils. Freud remplace le saint Esprit.

Reprenons. Marin est l'auteur du *Bibliothécaire*, de *l'Élucubration*, de *l'Épicycle*, des *Hominiens* et du *Trimestre* : ça ne vous dit rien ? Et il laisse un *Journal*, dont un fragment plutôt insipide nous est offert. Après quoi Gérard Bessette, oui, le vrai, prend la relève et nous parle de la publication projetée de son propre *Journal scabreux* (dans un texte daté de 1983, tandis que les autres sont de 1984 : déduisez-en plusieurs choses ...). Enfin, Bessette, comme dans ces « préfaces » souvent prétentieuses que Radio-Canada commandait récemment à des écrivains, va nous entretenir de son oeuvre, des romans de lui qu'il aime, de l'originalité de sa démarche (critique/fiction ...), de ses cours de création à l'UQAM, de sa jeunesse, de sa soeur ... de n'importe quoi.

Ainsi se trouve « déconstruit » tout le processus par lequel un écrivain fait de la fiction : voici l'auteur tout nu. Que va-t-il faire alors ? Il nous parle, comble de l'ironie, *de ses livres !* Le voilà gros Gérard comme devant ! Qu'a-t-il donc appris et que retiendrons-nous ? Omer Marin est dégonflé, mais Gérard Bessette est pitoyable. L'exercice avait quelque chose de profondément autistique et masochiste. Le père accablait-impressionnait le fils; le fils admire-tue le père. Très bien, mais le compte n'y est pas tout à fait : Gérard Bessette est le solde, le romancier brisé par l'exégète et vice versa, la plume qui rouille sur la table abandonnée, le voyeur de soi-même et le cocu du même dans une quête onanistico-narcissique qui ne peut déboucher que sur un exhibitionnisme (solitaire !) triste à mourir.

Il y a dans ce livre de la profondeur parfois, peut-être justement dans le *désir* qui confusément se cherche à travers une omniprésente lassitude, se cherche même en se niant, un désir de dénuement, de nudité, un désir du désert, de rien, de la paix sinon de la mort; et Bessette est presque touchant à la fin, quand il nous dit quelque chose comme : voyez, hélas ! je suis encore là, que voulez-vous ...

Mais enfin, que de niaiseries nous auront été garrochées entre-temps et qu'il nous aura fallu traverser pour parvenir à ce second degré de la lecture (second degré que du reste j'invente peut-être, dans un élan de trouble générosité, issue sans doute de mon sentiment de culpabilité : quand même, navrer ainsi monsieur Bessette ...) ! Oui, des niaiseries j'ai dit, et presque toutes sur le mode dépréciatif, pas franchement haineux, plutôt indifférent, disons *bougon* : vous y lirez par exemple que Louky Bersianik est laide (page 107; à elle, pas besoin de donner un pseudonyme !); Gilles Marcotte y devient Phil Maplotte et Jacques Ferron un « médicastre longueuillois » (je les connais, ils s'en remettront); etc., etc.

À moins que je n'aie rien compris ? Que ça soit plus subtil ? Moins subtil ?

Lire dans un éclat de rire

DOMINIQUE DEMERS

★ **La grande aventure du livre**, Pef, Gallimard.
★ **Images à la page**, une histoire de l'image dans les livres pour enfants, Gallimard.

CE n'est pas tous les jours qu'un éditeur se permet de publier un ouvrage de réflexion sur la littérature de jeunesse. *La grande aventure du livre* et *Images à la page* jettent, chacun à sa façon et de façon très différente, un regard neuf et unique sur différentes facettes de cette littérature aussi méconnue qu'étonnante.

La grande aventure du livre a été conçu par Pef à l'occasion d'une campagne d'information sur le livre et les jeunes qui secoua la France du 18 au 25 novembre de l'an dernier. Sarcasmes et bouffonneries à l'appui, le livre se lit d'une traite dans un grand éclat de rire.

Imaginez un petit livre de poche humoristique et philosophique sur les mythes, les stéréotypes, et les idées préconçues qui hantent la littérature enfantine. Avec son humour mordant, gentiment méchant et vivement impertinent, Pef se permet de dépoussiérer tout ça, en rêvant à haute voix à ce que cette littérature pourrait être.

Plutôt que discourir benoîtement, l'auteur-illustrateur invente des aventures à une jeune lectrice qui rencontre, au détour d'une page, Superbouquin, le bon génie du livre. La voilà projetée dans une enfilade de situations drolatiques, aux prises avec des adultes parfaitement illogiques et une littérature désespérément mécomprise.

Quelques mots, deux ou trois coups de crayons et Pef met en boîte toutes ces maîtresses d'école à qui la fillette reproche d'avoir un bien étrange faible pour les auteurs morts, où ces dignes membres d'une commission scolaire, en pleine crise d'apoplexie après avoir appris qu'il faut payer la visite d'un écrivain pour la jeunesse à l'école.

Le livre est truffé de vérités joliment tournées (« trop de livres sucrés ça fait des caries dans les yeux des enfants ») et pimenté de délicieuses caricatures monochromes. Ainsi, cette mise en scène pathético-réaliste de l'heure du conte contemporain : une bibliothécaire granola racontant aux tout-petits le conte merveilleux d'un groupe d'ouvriers qui, après leur licenciement, suivent un stage de formation et trouvent un emploi à 800 kilomètres de leur port d'attache ! Cynique et impitoyable, Pef dessine aussi le portrait d'un critique de livres de jeunesse qui se morfond de ne pouvoir parler objectivement d'un documentaire sur les araignées parce qu'il déteste ces petites horreurs sur pattes.

À ne pas manquer, la correspondance échangée entre la fillette et son auteur. La huitième lettre surtout, lorsque l'enfant demande à son idole si les auteurs et les illustrateurs entretiennent des relations harmonieuses. La réponse de Pef : « Comment une jeune fille qui écrit des histoires d'un dragon grand buveur de pipi pourrait-elle souhaiter du mal à un vieux monsieur qui dessine les aventures d'un hamster perdu dans une timbale ? » ...

Après avoir bien ri Pef, il faut se laisser doucement envahir par les univers extraordinaires que retrace *Images à la page*, ce voyage dans l'histoire des livres pour enfants publiés en France au cours des 30 dernières années. Des textes d'Étienne Delessert, François Vié, Claude Lapointe, Jean Claverie, Roland Topor, etc. Plus qu'une histoire : tout à la fois un questionnement, une réflexion, une mise au point et un vol d'oiseau.

On peut pénétrer dans *Images à la page*, en parfait étranger et en ressortir ébloui, convaincu, mordu. Le livre raconte les explorations et les découvertes des grands noms de l'illustration pour enfants et souligne les bouleversements au sein de l'édition, du bon plaisir de François Delpire, aux audaces plus révolutionnaires d'Harlin Quist en passant par les merveilleux conteurs d'images de l'École des loisirs.

Plusieurs articles intéressants mais trop courts, nous parlent de cette étrange relation entre un texte et ses images, de la révolution amorcée par l'électronique, des techniques de la communication par l'image, de ce que la pédagogie a à voir avec tout ça. Côte à côte, on retrouve des apologies dithyrambiques de la littérature d'aujourd'hui et de ses artisans et des réquisitoires ardents.

Mais *Images à la page* est avant tout une magnifique galerie d'art. Des centaines et des centaines d'illustrations de factures diverses. Des images-bouquets d'un Alain Le Foll aux compositions surréalistes, inquiétantes et efficaces, des collaborateurs d'Harlin Quist, à la gaité communicative d'Alain Pommaux. Sans oublier les délires romantiques de Frédéric Clément, l'étonnante panoplie d'images d'Étienne Delessert, les émouvantes errances poétiques de Georges Lemoine ...

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

AUJOURD'HUI CREDO
Avril 1985
CONTRACEPTION ET AVORTEMENT
Position de l'Eglise unie
Tél.: 486-9213

L'Institut québécois de recherche sur la culture organise, conjointement avec le Centre d'études canadiennes-françaises de McGill et le Département d'histoire de l'art de l'UQAM,

un colloque sur

LA MODERNITÉ AU QUÉBEC DANS LES SAVOIRS ET LES PRATIQUES CULTURELLES (1900-1960)

Y participeront:

J. Blais, J. Allard, A.-G. Bourassa (littérature), E. Trépanier, F.-M. Gagnon (arts plastiques), M.-T. Lefebvre (musique), R. Duchesne et M. Fournier (sciences), E. Lavoie (médias), Y. Lamonde (synthèse).

Le colloque aura lieu les vendredi et samedi 19 et 20 avril 1985, de 9 h 00 à 15 h 00 au Pavillon Hubert Aquin de l'UQAM (salle A-2875).

Entrée gratuite

Pour renseignements: **Esther Trépanier 282-4192**
Yvan Lamonde 392-5200

Chronique pour non-liseurs de poésie

Pour une nouvelle invitation au voyage

JEAN ROYER

★ Annie Cohen, ***Le Peignoir à plumes***, dessins et poèmes, Éditions Des Femmes, Paris, 1984.
★ Francine Déry, ***Le Noyau***, avec quatre dessins de Serge April, Éditions du Noroît, Saint-Lambert, 1984.
★ Jean-Clarence Lambert, ***Idylles***, dessins de Corneille, Éditions Galilée, Paris 1985.

DEPUIS *l'invitation au voyage* de Baudelaire, le paysage a changé et deux voix désormais se côtoient à l'horizon : celle qui cherche toujours à s'approprier le territoire où « tout n'est qu'ordre et beauté » et celle qui voyage comme l'eau, dans ses propres remous.

Ainsi Jean-Clarence Lambert se retrouve, avec son plus récent livre, « sur la grève d'un antique naufrage ». Il tourne autour de *l'île* idéale, c'est-à-dire autour d'*elle*, la beauté. Il tente le voyage dans l'éternité et se sait perdu d'avance. Les amants qu'il évoque plongent dans le sommeil comme dans la mort. La femme aimée devient le paysage inaccessible et « la noyade est interdite ».

Dans « Féminaire » puis dans « Idylles », Lambert, poète cultivé, rêve à l'antique Sicile, culture où la femme s'immobilise : « Notre cérémonie patiente-/pour la statue de toi qui naît/contre ton ventre et se drape/fausse aurore au fond du labyrinthe. » Des dessins lourds comme des pierres et faussement naïfs de Corneille accompagnent ces « légendes lentes, pures, physiques » de l'ancienne culture méditerrannéenne. Et l'été devient insupportable.

Annie Cohen, au contraire, accepte l'invitation au voyage « Jusqu'au vide. Jusqu'à l'errance. » Elle ose écrire cette phrase qui, une fois lue, vous obsèdera longtemps : « Il faudra mourir comme une clémentine, déshydratée. » Là où Lambert parlait des « algues cruelles pourpres », Annie Cohen dessine « Algue espace léger » et s'écrie/s'écrit jusqu'au bout de son désir : « Toujours plus liquide, la pensée se dilue. On aurait dit l'inébranlable volonté d'un être de savoir jusqu'où il peut être lui-même. »

Ses dessins à l'enseigne du *Peignoir à plumes* ont aussi pour titres « Intrigues », « Poulpe brun », « Les tout premiers poissons » ou « Paris ». Les dessins appellent les mots et s'élabore la poétique d'une nouvelle invitation au voyage : « Dans le gris métallisé et rebelle du texte./Papier blanc Espace perdu/Je suis entamée par la morsure/Où irons-nous ?/Nous irons jouer au centre du clavier. »

En fait, fréquenter *Le Peignoir à plumes*, se glisser sous les mots entre les lignes, c'est déjà entreprendre le voyage que nous propose Francine Déry dans son plus récent recueil *Le Noyau*.

Annie Cohen écrit : « Derrière la porte se construit la fiction, confidentielle et intime./C'est en fermant les yeux que je te vois. » Avec elle et contre l'invitation au voyage des poètes de « l'antique naufrage », Francine Déry précise : « Eux, écrivent ce qu'ils voient. J'aime toucher les choses que je sais sans les voir. Mon texte s'accorde difficilement aux visions fabrications prêt-à-porter. » Elle ajoutera : « L'hiver est un homme qui ne cesse de s'ingérer dans les affaires de l'été. »

Dans ses deux premiers recueils publiés au Noroît, *En beau fusil* (1978) et *Un train bulgare* (1980), Francine Déry se révoltait justement devant les abus de langage d'un monde ancien dont la femme n'était que la statue ou la muse. Dans *Le Noyau*, la poète réussit à voyager à même la pulsion des mots et la beauté éclate.

Ce livre de Francine Déry nous inquiète, nous dérange, nous entraîne « de l'autre côté des portes ». Nous risquons les vertiges du voyage de l'eau et « La noyée transporte le manuscrit vaillant de l'onde. »

« Au centre du mot un lac », écrit Francine Déry, qui entreprend de « parvenir à la source du corps ». À la fois « barque et passagère », elle refait la genèse de son désir et de son écriture. Cinq suites poétiques nous y invitent : « Savoir en tirant la chair jusqu'au bout du verbe. Écumer femme au fil des pages. »

Femme ? Il y a celle de l'autobus. Il y a celle de la fenêtre. Elles voyagent dans leur tête et jusqu'au bout de leurs fantasmes. « Je n'ai qu'une envie m'échapper. Qu'un désir les abattre tous », dit la première. « Communiquer avec la trousse insolite de ma création barbare », dit l'épilogue.

La poésie de Francine Déry ne ressemble à aucune voix connue. Elle cherche à « s'ébattre dans sa propre sonde ». Ce voyage difficile au fond des mots se fait le plus lucide et violent en même temps que l'ironie colore la traversée.

Quand elle ne succombe pas à la simplicité lapidaire d'un langage affirmatif, Francine Déry devient une poète aux mille fulgurances. Des textes comme « Autobus », « Fenêtre » et « Gamberge » font de son livre *Le Noyau* un des plus étonnants et fascinants parus ces derniers mois. Il faut reconnaître à Francine Déry une des voix les plus originales de sa génération.

Laurent-Michel Vacher
Pour un matérialisme vulgaire

Dans cet essai sur les principaux courants philosophiques de notre époque, Laurent-Michel Vacher s'en prend avec virulence aux tendances métaphysiques, qu'elles soient traditionnelles ou d'avant-garde. Se réclamant d'une conception de la modernité inspirée des Lumières et du naturalisme américain, il esquisse les grandes lignes d'une approche matérialiste radicale.
174 p. — 12,95$

LES HERBES ROUGES
900, rue Ontario Est, Montréal H2L 1P4
Tél.: 514/525-2811

LA RECHERCHE
LA GRANDE REVUE SCIENTIFIQUE FRANÇAISE

en mars :

LES PREMIERS ARTHROPODES : d'où viennent ces animaux qui constituent les trois quarts des formes vivantes.
LES PLATES-FORMES PÉTROLIÈRES EN MER : des merveilles de la technologie à l'avenir incertain.
ADA, UN LANGAGE INFORMATIQUE UNIVERSEL : quand des chercheurs français s'imposent aux États-Unis.
LA CHIMIE INTERSTELLAIRE : les molécules de l'espace sont-elles à l'origine de la vie ?
LA PHYSIOLOGIE DE LA DIGESTION : c'est grâce au porc que nous comprenons le mécanisme de la digestion humaine.

DOSSIER : LES ARMES À LASER : elles sont coûteuses, mais seront-elles vraiment efficaces ?

UN ANCÊTRE DE LA PSYCHOLOGIE MODERNE
LA PHOTOGRAPHIE DES COURANTS D'AIR
LE COMPORTEMENT SURPRENANT D'UN CONDUCTEUR ORGANIQUE
TSUKUBA
ETC...

N° 164
3,95$
EN VENTE PARTOUT

OFFRE SPÉCIALE D'ABONNEMENT • Un an: 32,00$
Je souscris un abonnement d'un an (11 mois) à la **RECHERCHE**, au prix de **32,00$**
Veuillez payer par chèque établi à l'ordre de Diffusion Dimédia Inc.
À retourner accompagné de votre règlement à:
Diffusion Dimédia, 539, Boul. Lebeau, Saint-Laurent H4N 1S2

Nom .....
Profession .....
Adresse .....
Code postal .....

Vient de paraître

TOUT L'AMOUR DU MONDE
«Je conseille à tout le monde de lire votre touchant récit plein de tendresse et de sensibilité.» Denise Bombardier, Entre les lignes.
Une infirmière a vécu une aventure humaine bouleversante avec les personnes âgées d'un centre d'accueil.
Marie Gendron a su écouter, rire et pleurer avec les aînés.
TOUT L'AMOUR DU MONDE un livre qui prouve que l'on peut donner et recevoir beaucoup de chaleur humaine.
En vente partout 11,95$
RÉIMPRESSION 2ème tirage

LE DEVOIR CULTUREL

LE FEUILLETON

Mr. & Mrs. Oscar Wilde

LISETTE MORIN

★ Robert Merle, **Oscar Wilde**, réédition d'un ouvrage paru en 1948 (450 pages).
★ Anne Clark Amor, **Madame Oscar Wilde**, (299 pages). Tous les deux chez Perrin éditeur, Paris.

OSCAR Wilde, mort à l'aube de ce siècle (le 30 novembre 1900) est-il un écrivain considérable, l'un des fleurons de la littérature anglaise ? Les avis sont partagés, en Angleterre autant qu'ailleurs, et l'étaient bien davantage quand Robert Merle choisit, avec un beau courage, de lui consacrer un sujet de thèse. Après l'agrégation, on était en 1933, il s'écartait résolument des sentiers battus et ses « bons maîtres » de la Sorbonne eussent préféré un tout autre sujet pour le faire docteur ès-lettres...

C'est dire que, près de trente-cinq ans après sa mort, survenue à Paris, Wilde inspirait toujours la même suspicion dans les milieux universitaires. Mais Robert Merle, dont on sait quand on est son lecteur depuis *Week-end à Zuydcoote*, qu'il est tout le contraire d'un écrivain ennuyeux,

La jeune irlandaise qui allait devenir Mme Oscar Wilde

choisit malgré tout de s'intéresser à l'auteur du *Portrait de Dorian Gray*, et résolut de lui consacrer une étude très fouillée, d'en faire bien autre chose qu'un sujet de thèse : son premier livre et même un livre définitif sur Oscar Wilde. C'est peu de dire qu'il y parvînt : publié en 1948, l'ouvrage reste irremplaçable et sa réédition, à laquelle il s'est contenté d'ajouter « des repentirs 1984 », lui vaudra des milliers de nouveaux lecteurs.

Il se trouve que l'enfer où la bonne société anglaise plongea Oscar Wilde n'a rien à voir avec « le purgatoire » habituel des écrivains quand ils disparaissent. Cela lui confère aujourd'hui une sorte de nimbe glorieux, une sainteté « à rebours » pour reprendre le titre d'un ouvrage de Huysmans, l'écrivain français et son contemporain auquel on l'a souvent, et peut-être à tort, nous dit Robert Merle, comparé.

« Si Wilde avait vu le jour dans un milieu amoral et grossier, estime Robert Merle, il se serait adonné toute sa vie à son vice en toute tranquillité de conscience, et avec cette prudence que permet l'absence de remords. (...) Son malheur voulut qu'il vit le jour dans un milieu de bourgeoisie aisée, libérale, intellectuelle, un peu bohème, dont on ne peut dire qu'il fût positivement déréglé, mais dont le tonus moral était déjà fortement relâché par des habitudes critiques ».

De Magdalen College, à Oxford, jusqu'à « la maison merveilleuse » de Tite Street, à Londres, où Oscar Wilde vécut quelques années de bonheur avec sa très jolie femme Constance et leurs deux fils, Cyril et Vyvyan, l'itinéraire semble normal et même prévisible. Ce qui l'est moins, et le livre de Robert Merle le démontre brillamment, c'est le parcours de la normalité à la déviance. Les affres de « ce voyage au bout de la nuit », si court finalement puisque Wilde mourra à 46 ans, constituent la matière des trois premiers chapitres. Sans faire appel au procédé devenu classique, depuis Freud, de l'analyse psychanalytique, Merle présente « le cas Wilde », « l'autopunition » de cet esthète raffiné, ami des Préraphaélites, de Rossetti et Ruskin, des Symbolistes français qu'il admire, au point d'écrire l'une de ses pièces, *Salomé*, directement en français, pour Sarah Bernhardt, comme un psychodrame. La condamnation, les deux ans de travaux forcés, l'exil par la suite, l'auteur en parle comme de « l'enivrement du malheur ».

C'est dans la seconde partie que le « futur » docteur ès lettres prouve sa connaissance approfondie de l'oeuvre d'Oscar Wilde. Tour à tour, il analyse les poèmes, sans renier la tendance du poète à l'imitation ; la pensée critique, dans les trois dialogues d'*Intentions* ; les *Contes*, et Robert Merle n'oublie pas ceux que Wilde écrivit pour les enfants dont il affirme que certains sont remarquables ; et naturellement, après *Le portrait de Dorian Gray*, tout le théâtre qui fit d'abord la gloire, et sans doute avec raison, de son héros.

Car il s'agit bien, pour Robert Merle, de s'attacher à l'explication d'une sorte « d'héroïcité » du personnage complexe que fut Oscar Wilde. Il craint que son lecteur ne voit que « l'aspect superficiel de l'Affaire Wilde, qui ne serait guère plus que l'un de ces procès de moeurs qui viennent à intervalles réguliers, secouer l'Angleterre » ... D'où, à la fin de son étude, le très émouvant chapitre consacré tout entier à *La Ballade de la Geôle de Reading*, abondante en citations dans le texte, et que Robert Merle fait suivre d'explications détaillées sur les circonstances de sa composition. « La Ballade, conclut-il, est un long cri d'indignation contre la prison. Et peu importe la façon dont, dans le détail, il a été modulé si Wilde l'a chargé d'assez de beauté, pour qu'il reste, dans notre souvenir, inoubliable ».

Épris de son grand sujet, Robert Merle aura cependant à mon sens, non pas escamoté, mais expédié peut-être un peu vite la relation — capitale dans la vie d'Oscar Wilde — avec Bosie (Lord Alfred Douglas). Il est vrai que d'avoir lu, avant, le beau livre de Merle, la toute récente biographie d'Anne Clark Amord, consacrée à *Mrs. Oscar Wilde*, peut influencer mon jugement sur la question.

Car, de Mrs. Constance Lloyd Wilde, on ne s'occupe guère dans le *Oscar Wilde*, de Robert Merle. Par contre, la biographie que lui consacre Anne Clark Amor est — il fallait s'y attendre — remplie de la présence de Mr. Oscar Wilde. Admirablement documenté, s'attachant, en biographe chaleureuse à la personnalité de son héroïne, l'auteur présente un milieu de vie autant « qu'une vie » ... C'est toute la société victorienne qui revit sous la plume d'Anne Clark Amor, une société qui survit à l'histoire de Wilde et de sa femme.

Ouvrage de femme, *Madame Oscar Wilde* (en anglais Mrs. Oscar Wilde, *A Woman of some importance*) comporte mille et un détails vestimentaires, l'excentricité de la mode anglaise pour Oscar Wilde autant que pour sa femme y ressortant avec éclat (autre tradition qui survit, en Angleterre, avec les toilettes de Lady « Di », l'actuelle princesse de Galles).

Descriptions minutieuses, également, de la

Oscar Wilde

maison de Tite Street, de son mobilier, de sa décoration ; de la vie de famille que mena, malgré tout, ce couple d'abord tout à fait conventionnel, avec les petites histoires de la « nursery », si chères aux Anglaises ... Bref, une vie en apparence assez idyllique jusqu'à ce que tout bascule avec l'intrusion du « Mal », personnifié par l'éphèbe à visage d'ange qui s'appelait Alfred Douglas, surnommé Bosie, mais que la biographe de *Madame Wilde* appelle « l'adolescent aux boucles d'or » ...

Les chapitres que consacre Anne Clark Amor à la vie d'Oscar Wilde « après » l'arrivée de Bosie sont, à mon sens, les mieux venus et les plus « éclairants » ... L'extraordinaire fascination qu'exerça ce garçon dévoyé, égoïste et cruel sur le poète, avant et après la condamnation aux travaux forcés, y ressort avec un réalisme, un luxe de détails très matériels (tout y est comptabilisé : le prix des chambres d'hôtels, des repas, des cadeaux somptueux que Wilde offrait à son despotique « petit ami », etc.)

La dignité dans le malheur, la fidélité conjugale de celle qui mérita sans doute plus que bien d'autres de se prénommer « Constance », finit par compter beaucoup moins, dans le livre d'Anne Clark Amor, que l'évocation de l'omniprésent Oscar, de ses scandaleux rapports avec Bosie ...

La fin, malheureuse et sordide de Wilde, à Paris, le 30 novembre 1900, suivait de près celle de sa femme, tout aussi malheureuse mais sans doute plus « honorable », à Gênes, le 7 avril 1898. Il faut être Anglaise pour conclure de cette façon une biographie de Mrs. Oscar Wilde : « Son rôle essentiel, tout au long de l'existence, ne fut-il pas tout simplement d'être Mme Oscar Wilde ? ».

Livres d'amour et de hasard

STÉPHANE LÉPINE

Jean Cocteau, ***Portraits-souvenir***, Grasset, coll. *Les Cahiers Rouges*, 1984. 221 pages, ill.
Gilles Carpentier, ***Les manuscrits de la marmotte***, Seuil, 1984, 253 pages.

L'OEUVRE de Jean Cocteau est innombrable et joue sur tous les tableaux : la poésie, le roman, la critique, le théâtre, le cinéma, le dessin, la peinture. Le vingtième anniversaire de sa mort, survenue le 11 octobre 1963 (le même jour qu'Édith Piaf), nous a permis de mieux la découvrir. À cette occasion, rééditions, essais, albums, articles sont parus, réhabilitant ce « prince des poètes » qui ne cessait de déchoir avec le temps.

« Plus j'avance en âge, disait-il avant de mourir, plus je m'aperçois qu'on est pas lu. Même ceux qui nous lisent ne se souviennent de rien » : phrase terriblement lucide qui, lorsqu'on songe au purgatoire qu'il devait traverser après sa mort, prend l'allure d'une prévision.

Ses détracteurs lui ont reproché de n'avoir rien inventé, d'avoir tout copié, en touchant à tout ce qui avait déjà été dit, écrit, raconté, autrement, avant lui. Mais son règne n'a nullement été entaché par ce persiflage et ces accusations. Il est vrai que beaucoup de fées se sont penchées sur le destin de Cocteau, que les mythes les plus célèbres ont marqué, et touché à

Jean Cocteau

vie, l'adolescent qui, très tôt, s'en est approché.

Le futur enchanteur a d'abord été enchanté et tout s'est passé ensuite comme si tous les charmes opéraient et n'avaient cessé d'opérer sur lui, en même temps, mêlant leur troublante disparité chez un homme avide de les recevoir tous et de les prodiguer à son tour. Car ce n'est pas rien, on l'imagine, d'avoir été lu par le grand acteur Édouard de Max, au Théâtre Fémina, à 17 ans, d'avoir fondé avec Rostand la revue *Schérézade* (on ne sort pas des contes), d'avoir côtoyé tout ce que Paris s'arrachait alors de célébrités : Catulle Mendès, Marcel Proust, Lucien Daudet, Jules Lemaître, Anna de Noailles, Alain-Fournier, Charles Péguy, François Mauriac, et d'être parmi eux ce jeune homme émerveillé qui déjà fait merveille de tout ce qu'il touche.

Dans *Portraits-souvenirs*, Cocteau témoigne, avec le même émerveillement, de ce Paris du début du siècle où Sarah Bernhardt triomphait dans le rôle de Cyrano, où Isadora Duncan dévoilait ses charmes sur la scène et provoquait le scandale. « Certes, le passé n'est que de l'avenir devenu vieux et le présent du passé encore jeune ». Aussi, les souvenirs s'entremêlent-ils au gré du temps, des amours, des coups de foudre, du hasard. « J'entends, au lieu d'écrire mes Mémoires, faire appel à ma mémoire, l'exciter, attendre ce qui en résulte »...

Dans cet album illustré, tous les souvenirs, toutes les anecdotes passent par l'amour des êtres : laissant de côté sa petite vie personnelle, il se fait le messager d'une époque, redonne de l'éclat aux êtres auxquels il était attaché et que les brumes déformantes du temps avaient ternis ou lentement fait disparaître. Au coeur de ce Paris redoutable qu'il nous dépeint, un Paris expert en supplices mondains (Cocteau ne disait-il pas qu'on ne vous y enduisait de miel que pour mieux vous dévorer ensuite), il aura été l'Ange, qui parfois fait la Bête, et la Belle tout ensemble. Ce Paris, auquel il a tant voulu plaire, Cocteau nous le décrit de façon fort attachante.

★★★

« Un homme qui dort tient en cercle autour de lui le fil des heures, l'ordre des années et des mondes ». Cette phrase célèbre, écrite par un homme dont l'oeuvre devait marquer singulièrement Cocteau, pourrait accompagner les citations de Rousseau, Baudelaire, Faulkner et Dostoïevski qui ouvrent ce premier roman de Gilles Caprentier, lecteur aux Éditions du Seuil. En ces quelques mots, Proust présentait substantiellement ce que Carpentier a tenté d'approfondir et de développer ici, sur un mode plus ou moins critique.

Puisant à même ses expériences en tant que lecteur professionnel, il nous offre l'histoire d'un lecteur pour qui sommeil et lecture se mêlent. Il s'agit d'une véritable marmotte, un loir Carrollien qui confond le rêve et la réalité et s'oriente innocemment vers son dernier sommeil. À travers les aventures souvent cocasses, parfois tragiques de ce personnage volontiers somnolent s'insinue une analyse phénoménologique de la lecture. En effet, quelle différence y a-t-il entre un homme qui dort et un homme qui lit ? Gilles Carpentier pose la question. Tous deux, que ce soit par l'intermédiaire des images et du rêve ou celle des mots et de l'écrit, participent d'un mouvement qui va de soi au monde. De la même façon que le lecteur ou l'écrivain voient dans le texte le seul révélateur de la vérité, le dormeur, pour sa part, découvre dans le rêve les signes d'une réalité méconnue.

Gilles Carpentier explore donc cette réciprocité et met en scène un homme qui fait l'apprentissage du monde au moyen de la lecture et du sommeil. Ce sommeil pénétrant qui, dit-il, « est mon livre de chevet », est aussi ce « lieu dont personne ne réchappe », ce révélateur de la conscience, la page blanche de l'écrivain, le degré zéro de l'écriture. Car ce dormeur vigilant écrit. Porteur d'un « récit inconnu qui dort dans (son) cartable », il s'associe à une femme pour combattre frénétiquement sa torpeur, puise dans cette relation amoureuse l'énergie nécessaire à maintenir son activité de lecture, d'écriture. mais, après de multiples péripéties, le « grand sommeil » le fera finalement basculer de son côté, abolissant cette frontière invisible entre l'éveil et la mort et faisant de lui nul autre qu'un héros rimbaldien : un dormeur du val.

BOUQUINEZ À L'AISE À
AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis Montréal
Tél.: 844-6896

LE DEVOIR
présentera le 20 avril prochain son supplément annuel à l'occasion du XIVe Salon international du livre de Québec
qui se tiendra du 23 au 28 avril.

Thème: les jeunes et la littérature

A NE PAS MANQUER

Les ÉDITIONS LA LIBERTÉ
vous présentent ses nouveautés

MGR BRIAND, Évêque de Québec et les problèmes de son époque.
Dom Guy-Marie Oury
ISBN: 2-89084-032-8
$14,75.
L'histoire d'un homme qui par sa ténacité, sa diplomatie, sa fermeté tranquille, son sens des hommes, réussit à conserver et développer les institutions catholiques dans un Canada où la survie était critique. Préfacé par Mgr Louis-Albert Vachon.

EUGÈNE LECLERC batelier-miniaturiste.
Angéline Saint-Pierre.
ISBN: 2-89084-030-1
$10.00.
L'oeuvre considérable, abondamment illustrée, d'un batelier-miniaturiste qui avec la patience du recommencement et l'amour du travail nous a laissé un héritage d'une richesse mal connue.

L'ART DE RAJEUNIR SON ÉPIDERME PAR L'ALPHADERMIE.
J. Jolicoeur-Samson
ISBN: 2-89084-027-1
$12.00.
Cet ouvrage vient expliquer l'action et les techniques que l'esthéticienne utilise. Les recettes suggérées sont à base de produits naturels. Ce livre est destiné à tous ceux qui se préoccupent de leur corps.

PLACE JACQUES-CARTIER ou Quarante ans de théâtre français à Québec.
André Duval.
ISBN: 2-89084-031-X
$19.95.
Ce document historique nous parle d'une aventure théâtrale qui dura quarante ans. Dans un milieu francophone homogène des artistes se sont produits et ont fait connaître et aimer le théâtre à Québec.

LA PAROLE EST À LA DANSE
Lord, M. et M. Bruneau.
ISBN: 2-89084-026-3
$16.00.
La structure de ce livre facilite la compréhension de l'enseignement de la danse dans les écoles primaires et fait ressortir certains principes qui guident la planification des programmes.

L'ÉCRITURE un dessin, un message.
Monique Bouchard.
ISBN: 2-89084-028-X
$15.00.
L'écriture est un dessin avant d'être un message et prend un intérêt particulier si elle est appuyée sur une typologie propre. Son interprétation aide le graphologue à remonter aux sources.

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

Les Éditions La Liberté
3020, Chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, Québec G1X 3V6 (418) 658-3763

LE DEVOIR CULTUREL
est dirigé par
Robert Lévesque

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Ce livre est né de la volonté de dénouer les alliances simplificatrices telles "Socialisme et Féminisme" ou "Libéralisme et Bourgeoisie". A la lumière du droit des femmes, il reconsidère la notion d'individu et l'idée de liberté et d'égalité.
puf
Collection "Politique d'aujourd'hui" 264 pages 36,90$
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
Distributeur exclusif:
Les Editions Françaises Inc., 1411 rue Ampère, Boucherville (Québec) J4B 6C5
Tél.: (514)641-0514 • 871-0111

Elle dirige un John Guare à l'Atelier Continu

Liz Diamond: « C'est le rêve qui réveille un pays »

PAUL LEFEBVRE

LES productions Germaine Larose ont eu une bonne idée : engager une metteure en scène new-yorkaise pour mettre en scène un texte américain. C'est ainsi que Liz Diamond est venue à Montréal pour diriger *Paysage du corps* (*Lands cape of the Body*), de John Guare, qu'on peut voir depuis hier soir à l'Atelier continu.

C'est lundi dernier, entre deux enchaînements, que j'ai rencontré Liz Diamond dans un café à deux pas de son local de répétition. Petite femme énergique à la parole précise, qui manie avec aisance le français, elle se présente avec simplicité : « J'ai trente ans. Je travaille comme metteure en scène pigiste à New-York depuis deux ans. L'automne dernier, j'ai été une des quatre personnes sélectionnées — sur à peu près deux cents — pour faire partie d'un festival de jeunes metteurs en scène : j'y ai monté du Pavel Kohout, un auteur tchèque sur lequel, d'ailleurs, je continue à travailler.

« Peu après, avec *Fizzles*, un spectacle d'après des textes non-théâtraux de Samuel Beckett, j'ai eu mon premier succès critique. Auparavant, j'ai étudié, entre autres, les sciences politiques à Genève et la mise en scène à Columbia University, tout en faisant de l'assistance auprès de gens comme Simone Benmussa, de la compagnie Renaud-Barrault, et José Quintero. Et, entre 1977 et 1980, grâce à une bourse de la Fondation Ford, j'ai mis sur pied une troupe de théâtre populaire en Haute-Volta. Mon travail ici n'est pas mon premier contact avec le théâtre québécois : j'ai dirigé la lecture-spectacle d'*Addolorata* de Marco Micone lors de l'échange Montréal-New York organisé conjointement par la New Dramatists et le Centre d'essai des auteurs dramatiques ».

L'auteur de *Paysage du corps*, John Guare, fait partie, avec des dramaturges comme David Mamet ou David Rabe, d'auteurs dont l'oeuvre, très critique envers la société américaine, s'est développée suite à l'éclatement des années soixante. Tout en demeurant à l'intérieur des bornes du réalisme, Guare propose des univers scéniques qui glissent continuellement vers un grotesque dévastateur très apparent à celui des romans de John Irving.

Liz Diamond: depuis deux ans, elle travaille à New York.

« Pourtant, signale Liz Diamond, un Américain moyen qui va voir une pièce de Guare, se sent perdu. C'est un théâtre dont les principaux enjeux ne sont pas situés au niveau réaliste de l'action; l'important se passe au niveau métaphorique et c'est un type d'approche qui égare les Américains, attachés à ce qui est concret, objectif. »

La pièce de Guare pousse les situations jusqu'à l'absurde et offre de l'Amérique une vision quelque peu cauchemardesque. Betty est accusée d'avoir décapité son fils de 14 ans, elle qui n'était venue à New York que pour ramener sa soeur Rosalie dans le giron familial. Rosalie meurt renversée par un dix-vitesses et la pauvre Betty, pour régler les dettes de sa soeur, reprend les emplois de cette dernière : publicité frauduleuse et films pornographiques. Autour d'elle, en rêve, on triche et on meurt.

« C'est une pièce qui, malgré son humour noir — qui n'est pas sans évoquer celui des dramaturges d'Europe de l'Est —, porte un regard attristé, mais sans moralisme, sur notre condition à la fin du 20e siècle. Guare observe la façon dont nos rêves nous mènent et nous trompent. En cela, il se rattache à une importante tradition dramaturgique américaine. O'Neill, Miller et Williams ont beaucoup interrogé ce rapport au rêve.

Pour Guare, être vivant, c'est avoir un corps, donc des désirs, donc des rêves : ce sont les rêves qui font souffrir. C'est Rosalie qui, morte, sert de narratrice : dans la pièce, le lieu de désolation, ce n'est pas la mort, mais bel et bien la vie. Avec les rêves énormes, gonflés, exagérés des Américains — Always the biggest — Guare s'en donne à coeur joie et se met à ironiser sur un peuple qui, lui, est totalement dépourvu d'ironie. »

Quand je l'interroge sur ce que signifie pour elle de monter ce texte américain à Montréal, elle répond : « Je retrouve au Québec, en ce moment, un désarroi collectif qui n'est pas étranger à celui que nous vivons aux États-Unis. D'ailleurs, votre théâtre, comme théâtre, est, en ce moment, à la recherche d'un sujet et n'arrive pas à le trouver. En français, « rêve » et « réveil » se ressemblent; c'est le rêve qui réveille un pays. Le Viet-Nam et Watergate ont détruit l'idéal américain et le phénomène Reagan n'est qu'un refus de faire face à cette réalité. Reagan est une merveilleuse métaphore de la condition américaine : un vieux qui se croit jeune, capable et éternel.

« Le Québec, et ça se perçoit tout de suite, vit la mort d'un idéal collectif; votre société est encore traumatisée par le non au référendum et l'enterrement du projet nationaliste qui a suivi. C'est ainsi que j'ai principalement travaillé sur le rêve manqué, ce thème qui traverse la pièce de Guare, mettant en lumière l'optimisme insensé et touchant des personnages. Car ils ont un côté beckettien : en dépit de tout, ils continuent. Pour moi, cette pièce sert à essayer de comprendre quelque chose sur les rapports entre les idéaux individuels et collectifs. Ce *Landscape of the Body*, c'est tout simplement le terrain du désir. Et ce terrrain, c'est là où l'on vit, c'est la terre. Cette terre où nous tournons en rond : impossible de vivre sans rêver et de rêver sans souffrir. »

Portrait de la chanson d'ici

PAUL CAUCHON

★ Robert Giroux et coll.: **Les aires de la chanson québécoise**, Éditions Triptyque, 1984.

L'UNIVERSITÉ daigne se pencher sur l'état de la chanson populaire. Un groupe de recherche vient en effet de publier *Les aires de la chanson québécoise* : il s'agit de huit études qui veulent poser les fondations d'une analyse générale de la chanson dans son ensemble, un travail de longue haleine qui veut briser la dichotomie entre culture savante et culture populaire.

L'idée est bonne puisque la chanson est effectivement un champ de recherche inexploré et inexploité, « en dépit de sa très grande diffusion, de sa dimension technologique et industrielle considérable et déterminante, de ses enjeux idéologiques certains ».

Robert Giroux, directeur de la recherche, précise d'ailleurs que la musique n'est pas quelque chose d'abstrait, de décroché de la réalité socioculturelle, mais qu'elle est rendue possible grâce à tout un système de production, de réception, de discours et d'attention.

Le problème qui se pose alors est le suivant : compte-tenu de l'absence de traditions de recherche et d'outils méthodologiques, par où commencer ? Qu'est-ce qu'il faut privilégier ?

Les textes ici rassemblés traduisent ce malaise, puisqu'on tente de poser des éléments de définition sans arriver vraiment à créer consensus. Jacques Julien, par exemple, tente de classifier les différents genres pour mieux s'y retrouver : folklore, chansons de variétés, à danser, à texte, poétique, etc., en proposant que les analyses portent sur la réception des oeuvres et la performance en tant que telle. Un filon qu'il exploite plus loin en analysant en détail la « manière vocale » de Robert Charlebois.

L'ensemble est plutôt hétéroclite, le commentaire personnel côtoyant l'étude savante. Je crois que le premier public de ce type d'ouvrage est le public universitaire, à cause du langage employé (et des références à Bourdieu, par exemple) et aussi parce que cela se présente comme une sorte d'éloge et de défense de la chanson comme champs de recherche potentiel (une façon de convaincre les autres universitaires).

Mais il est possible qu'un jour ça puisse servir aux gens du milieu. Le groupe de travail nous promet pour l'avenir une anthologie illustrée et commentée de la chanson québécoise, ainsi qu'une étude sur l'industrie du disque.

Et certains textes valent le détour, comme celui de Bruno Roy, qui étudie les attitudes linguistiques des jeunes face à la musique actuelle, pour conclure comment ces derniers confondent américanité et américanisation, « adoptant des comportements de colonisés qui compromettent leur identité culturelle ».

CONTEMPORARY DANCERS CANADA
20ième Anniversaire
les 18, 19, 20 avril, 1985
20h30
billets: 10$
7$ (étudiants, âge d'or) tarif de groupe disponible
Latitude 45–
Arts Promotion
centaur
288-3161
453 St-François-Xavier
Old Montreal H2Y 2T1
Place d'Armes Metro & Buses

l'Atelier lyrique
AUDITIONS
En mai, l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal tiendra ses auditions pour le stage 1985-1986.
Exigences:
— être âgé de moins de 35 ans,
— être de nationalité canadienne ou détenir le statut d'immigrant reçu,
— avoir terminé ses études musicales de base (conservatoire, université ou équivalent),
— posséder une voix convenant au répertoire d'opéra,
— être doué pour les langues.
Pour obtenir le formulaire d'inscription et les renseignements pertinents sur les auditions, la durée du stage, la bourse qui l'accompagne, s'adresser à:
L'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal
1008 est, rue Ste-Catherine
Montréal, Québec
H2L 2G2
Tél. (514) 521-5577
Les formulaires devront être retournés **au plus tard le 1er mai 1985.**

LES ENTREPRISES GESSER INC.
présente
SAMEDI PROCHAIN
LES BALLETS TROCKADERO DE MONTE CARLO
UN SPECTACLE HILARANT ET SATYRIQUE PAR DES DANSEURS EN TRAVESTIS!
SAMEDI, 20 AVRIL, 20H00
BILLETS: 22$, 19$, 16$, 12$.
Achats téléphoniques par cartes de crédit: 288.3782
Théâtre St-Denis
Billets en vente aux comptoirs TICKETRON
Theatre St-Denis 12h à 21h

12 au 25 avril
19h30
C'EST COMME UNE PEINE D'AMOUR
de Suzanne Guy
21h30
LETTRE À FREDDY BUACHE
de Jean-Luc Godard
LA PRÉSENCE RÉELLE
de Raoul Ruiz
«Une réflexion sur le théâtre et l'utopie»
CINÉMA PARALLÈLE, 3682 St-Laurent. 843-6001

ST-MICHAEL'S CHOIR SCHOOL
Concert à 15h
DIMANCHE LE 14 AVRIL 1985
à l'ÉGLISE ST-GERMAIN d'OUTREMONT
Entrée: 4$
Billets en vente à l'entrée

THEATRE DU RIDEAU VERT
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
Du mardi au vendredi 20h
samedi 17h, 21h, dimanche 15h
L'éducation de Rita
de Willy Russel
Adaptation: René Dionne
Mise en scène: Yvette Brind'Amour
avec Diane Lavallée - Jacques Godin
Décor: Claude Girard
Costumes: François Barbeau
Éclairages: Louis Sarraillon
4664, rue St-Denis
Métro Laurier, sortie Gilford
Réservations de 12h à 19h
844-1793

les HA!HA! et PEPSI présentent
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS ENTENDU DIRE SUR LE DIAPORAMA EST VRAI
À GUICHET FERMÉ
EN COLLABORATION AVEC CKOI 97
Théâtre Maisonneuve
Place des Arts
Théâtre St-Denis
1594 rue St-Denis
Informations 849-4211
Tickets en vente TICKETRON Theatre St-Denis 12h to 21h
9 au 20 avril
2 au 18 mai
23 au 27 avril
28 au 30 mai
20 h

DERNIÈRE CHANCE DE VOIR À MONTRÉAL le spectacle le plus populaire au Québec!
Ne le manquez pas!
JEAN LAPOINTE
L'HOMME-ORCHESTRE
«La France est à lui»
Il n'a jamais
Jean Lapointe
chaussures
ARTISTE MULTIPLE
du music-hall !
DU GENIE
Miroir de Paris
Jean Lapointe
«Jean Lapointe
France est à lui»
— le monologuiste Raymond Dev
Lapointe
ovations et rappels
JEAN LAPOINTE
Porte à Rire!
4 au 21 A...
EN SUPPLÉMENTAIRE au Théâtre St-Denis
TICKETRON 288-3782
billets 11$, 14$, 16$, 20$
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
BILLETS PRÉSENTEMENT EN VENTE
21 au 26 MAI 20h
Théâtre St-Denis
1594 rue St-Denis Renseignements 849-4211
Billets en vente aux comptoirs TICKETRON
Theatre St-Denis 12h à 21h

LE DEVOIR CULTUREL

Le chemin de Dallas

RADIO-TÉLÉ

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

DES FOIS, je m'ennuie de Jacques Normand, même quand il ne faisait que répéter, pour ce public un peu épais que nous étions, de bien vieilles blagues qui avaient plus de poil aux pattes que les soldats du Canada encabané. C'est qu'au moins avec Jacques Normand, l'humour, s'il volait bas souvent, frappait toujours juste. Il frappait surtout là où il ne frappe presque plus jamais maintenant, c'est-à-dire dans ces hautes sphères que sont les politiciens. Ils en prenaient pour leur rhume, ce qui était fort bon pour le nôtre.

Il faut dire que Jacques Normand sévissait à une époque où le compromis historique et le beau risque n'avaient pas encore été inventés, ce qui permettait à John Diefenbaker de rugir pour la grande joie des caricaturistes et des humoristes. Avec la conjonction des planètes telle qu'elles se trouvent depuis la venue de Brian Mulroney et cette parodie de lui-même qu'est devenu René Lévesque, la satire est devenue une habitude, mais une habitude du genre de celle qu'on ne représente plus, même par le comique d'un Jacques Normand. À la place, on est pris par d'interminables feuilletons importés des États-Unis, et sur lesquels on se branche parce que les soirées sont bien longues et, qu'à défaut de rire, il faut bien se contenter de brailler.

C'est en tout cas ce que je me dis depuis que téléphage déconforté, je regarde *Dallas*. Si j'y suis venu, c'est qu'au Canada anglais, il s'agit, après les États-Unis, du grand succès de l'heure. Remarquez que c'est sans mérite, les Canadiens anglais privilégiant depuis plusieurs années déjà les émissions américaines. Mais les derniers sondages du BBM faisaient état de la mainmise totale des Américains sur la télévision canadienne-anglaise, en ce sens que les 10 émissions les plus écoutées à l'ouest d'Ottawa viennent toutes des États-Unis. C'est bien assez pour comprendre que Brian Mulroney joue au président sans l'être et qu'à l'université d'Ottawa, les étudiants en communications, même francophones, n'écoutent que les grandes séries américaines du type même de *Dallas*.

Au Québec, nous n'en sommes pas tout à fait là. C'est, bien sûr, à cause des téléromans, seul rempart capable, semble-t-il, de nous protéger contre l'Empire, ce qui, on l'admettra, est un sacré paradoxe. Car les téléromans mis à part, les Québécois privilégient également la télé-écriture américaine. Vous allez me dire qu'ils n'ont pas tellement le choix, étant donné que la force d'inertie est telle chez nos fonctionnaires téléphageurs qu'ils mettent bien du temps à se retourner de bord. Alors, au lieu de nous donner à voir, même dans de courtes séries, des choses qui parleraient de nous, ils nous refilent des *hits* américains. Ils se croient au baseball, mais ne veulent pas reconnaître qu'ils frappent plus souvent qu'autrement en dessous de la moyenne. Car à regarder *Shérif, fais-moi peur, L'île fantastique* ou bien *Magnum P.I.*, les bras de n'importe quel téléphage normalement constitué ne peuvent que lui en tomber. À part les poursuites de voitures qui sont généralement bien faites, que le vide se satisfait de lui-même dans toutes ces âneries !

Dallas n'échappe pas à la règle, peu s'en faut, même s'il n'y est à peu près jamais question de poursuites de voitures. C'est qu'on y nage dans le grand pétrole texan, contrôlé par une grande famille, les Ewing, dont le fils aîné, l'affreux J.R., est animé d'une telle soif de pouvoir et d'argent (ce qui revient au même comme on sait), qu'il ne recule devant rien pour assouvir sa passion, par le grand capital interposé.

Jusque-là, ça va bien. Et si ça va si bien, c'est que c'est sans surprises, chacun des épisodes ne faisant que se succéder à lui-même, pour brasser pareillement les mêmes clichés merdeux. C'est pourquoi la jolie femme de J.R. est enceinte et alcoolique, pareille à la femme de ce monsieur le ministre dans *Une vie*, par opposition quasiment parlementaire puisque quand les femmes ne sont conçues que comme des baudruches, tout juste bonnes à être remplies, comment voudriez-vous que ça se passe autrement, surtout dans *Dallas* ? Et ce pauvre Bobby, frère du grand J.R. comme Robert Kennedy l'était pour John, quelle plogue tout de même ! Il sait tout au sujet de son frère et de ses manigances, même le fait qu'il a falsifié le testament du père, une autre vraie tarte celui-là, toujours en train de manger et à faire du jogging dans le parc où il confie à d'autres, comme il se doit, le soin d'engraisser ses veaux de boucherie.

Dallas n'est pas invraisemblable : c'est plutôt l'absolu dans le quétaine, dans un monde où il suffit, entre autres, d'être homosexuel pour avoir, vis-à-vis de la vie, des interrogations si épaisses que c'est bien assez pour qu'on en braille. On retrouvait la même chose il y a peu longtemps dans *Dynasty*, quand la folle et la tapette de service se matchaient ensemble, se récitant l'un à l'autre de l'Emily Dickinson pour mieux retomber sur leurs pattes, elle à l'asile et lui dans le sacro-saint pétrole !

Et que ce soit par la porte d'en avant ou bien par la porte d'en arrière, les Américains en reviennent toujours là, à cet or noir dont ils ont failli être privés quand le Moyen-Orient, à l'exploitation capitaliste, a ajouté la plus-value de son fanatisme religieux. C'est bien assez pour qu'on comprenne, même dans un feuilleton débile comme *Dallas*, ce qui constitue encore la loi inventée par M. Monroe il y a très longtemps. Et c'est bien assez aussi pour que les totons que nous sommes ne veulent pas en perdre un seul épisode, la misère que vit le grand monde, si éloignée de la nôtre, nous faisant rêver malgré tout. C'est salissant peut-être, mais qu'à cela ne tienne : nous avons tout le temps qu'il nous faut pour nous en laver les mains, dans le bol même du grand Ponce Pilate.

Mais en regardant *Dallas*, il m'arrive parfois aussi de rêver au fabuleux feuilleton intitulé *Baie James* et que Robert Bourassa pourrait écrire lui qui, à l'or noir qu'on a dans la tête à cause des Américains, voudrait substituer le choc hydro-électrique québécois. Que d'eau cela emmènerait peut-être et enfin à mon moulin de téléphage déconforté !

De grandes architectures musicales

DISQUES

CAROL BERGERON

★ **Claudio Monteverdi** (1567-1643) : *Vespro della beata Vergine*, Jennifer Smith, Audrey Michael (sopranos), Wynford Evans, John Elwes (ténors), Philippe Huttenlocher (baryton) et Michel Brodard (basse), l'Ensemble vocal de Lausanne, les Petits Chanteurs de Notre-Dame de Sion, un ensemble d'instruments anciens sous la direction de Michel Corboz. Erato NUM 750291, deux disques, texte de présentation en français.
★ **Johann Sebastian Bach** (1685-1750) : *Messe en si mineur* BWV.232, Arleen Auger (soprano), Julia Hamari (alto), Adalbert Kraus (ténor), Wolfgang Schöne (baryton), Siegmund Nimsgern (basse), la Gächinger Kantorei et le Bach Collegium de Stuttgart, direction Helmuth Rilling. CBS 79307, coffret de trois disques.
★ **Antonio Vivaldi** (1678-1741) : les deux *Glorias* RV.588 et 589, Lynda Russell et Patrizia Kwella (sopranos), Anne Wilkens (mezzo), Kenneth Bowen (ténor), les choeurs de Saint-John's College de Cambridge, le Wren Orchestra, dir. George Guest. Argo ZRDL 1006.
★ **George Frideric Handel** (1685-1759) : La Resurrezione. Emma Kirkby et Patrizia Kwella (sopranos), Carolyn Watkinson (contralto), Ian Partrikge (ténor), David Thomas (basse), The Academy of Ancient Music, dir. Christopher Hogwood. L'oiseau-lyre D256D3, coffret de trois disques.

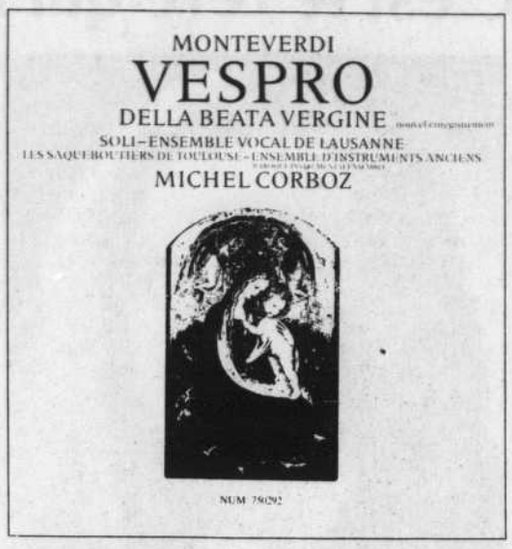

À ce temps-ci de l'année, nombreux sont les mélomanes qui ressentent le besoin de purifier leurs oreilles : atteints d'une « fièvre sacrée », il leur faut écouter de la musique religieuse. À grands coups de motets, de cantates, de passions, d'oratorios et de messes, on se purifie l'ouïe, le coeur et l'âme.

Dans ce domaine particulier de la création musicale, les chefs-d'oeuvre abondent. Du grégorien à nos jours, le répertoire est vaste. Il ne faut pas croire que Jean-Sébastien Bach a écrit dans ce genre tout ce qui vaut vraiment la peine d'être entendu. Par conséquent, on sera très vite récompensé d'avoir l'oreille curieuse.

Ainsi, on se range facilement derrière le musicologue Karl Geiringer quand il écrit, à propos de la *Messe* en si mineur de Bach : « que nous avons appris à (la) considérer comme une des plus hautes manifestations de l'esprit religieux et qu'avec la *Missa solemnis* de Beethoven, elle appartient aux immortels témoignages de l'homme en quête des vérités éternelles. » Mais à ces deux gigantesques architectures musicales, il faudrait ajouter une troisième : les *Vêpres de la Vierge* (Vespro della beata Vergine) de Claudio Monteverdi, formant ainsi un grand tryptyque qui aura mis trois siècles à se compléter.

Dans les *Vêpres*, Monteverdi nous propose une audacieuse et féconde synthèse. L'ancien style (grégorien et polyphonie) et le nouveau style d'écriture (la mélodie accompagnée) y font un mariage réussi. Ce nouveau style, dont l'individualisme renaissant avait favorisé la naissance, venait de l'opéra aussi profane que récent, en 1610, à l'époque de la publication des *Vêpres*. Monteverdi jouait d'audace : il ne pouvait pas ignorer que l'Église romaine favorisait sans équivoque le style ancien et qu'elle était réticente à cette intrusion du théâtre dans l'enceinte sacrée.

Voilà donc une oeuvre prodigieusement intéressante qu'il vaut la peine de découvrir si ce n'est déjà fait. Chez Erato, Michel Corboz y revient après l'avoir enregistrée une première fois en 1966 (Erato STU 70.325/27). Je ne connais pas cette première version mais il est probable que la nouvelle, bénéficiant des travaux musicologiques les plus récents, ait été réalisée dans un plus grand souci d'authenticité. D'une grande beauté, cette réalisation dégage aussi une ferveur émouvante. De plus, ces deux disques Erato sont accompagnés d'un texte de présentation très instructif que signe Harry Halbreich.

Les bons enregistrements de la *Messe en si mineur* de Bach ne manquent pas, aussi je ne vois pas pourquoi il faudrait se procurer l'interprétation de Helmuth Rilling (CBS 79.307) ; surtout si on en possède déjà avec Michel Corboz, Karl Munchinger, Karajan ou Harnoncourt. Une exécution propre et discrète ne suffit pas pour une telle oeuvre. Dans une semblable architecture, on ne peut pas se contenter d'une vue globale et lointaine, il faut pouvoir l'apprécier jusque dans ses détails. Pour des raisons aussi incompréhensibles qu'inacceptables, cette version Rilling gomme presque systématiquement l'articulation polyphonique. L'oeuvre s'enlise dans une inconsistance sacrilège.

Les deux *Gloria* de Vivaldi, RV.588 et RV.589, se logent sur un même disque. Les enregistrements qui les regroupent semblent fort peu nombreux. Pourtant les deux oeuvres sont magnifiques et les grandes qualités de la seconde ne justifient pas l'oubli dans lequel on laisse la première. Le grand mérite de George Guest est de les diriger toutes les deux. Quant à l'interprétation qu'il en donne, on peut la qualifier de bonne.

Jean-François Labie (Handel, chef Laffont) n'affectionne pas particulièrement cette oeuvre du jeune « Monsu Endel » qui se fit une réputation en Italie avant de s'en faire une en Angleterre; il écrit de son oratorio *La Resurrezione* qu'il est « plein de charme et vide de sens ». En voici pourtant une version pleine de fraîcheur, pour autant que ce qualificatif convienne à la gravité du sujet. L'interprétation de Christopher Hogwood met fort bien en relief les qualités de l'oeuvre, pour peu qu'on lui en accorde.

Une exécution magistrale du *Marteau sans maître*

GILLES POTVIN

La Société de musique contemporaine du Québec. Septième et dernier concert de la 19e saison avec l'Ensemble de la SMCQ sous la direction de Serge Garant et la participation de Lise Boucher, pianiste. Programme : Sonate (Jean Barraqué), *Le Marteau sans Maître* (Pierre Boulez) pour voix d'alto (Jocelyne Fleury-Coutu), flûte en sol (Robert Langevin), guitare (Michael Laucke), alto (Sylvie Laville), xylophone (Robert M. Leroux) vibraphone (Jean-Guy Plante), percussion (Julien Grégoire). À la salle Pollack, Université McGill, jeudi soir.

TRENTE ans après sa création, *Le Marteau sans maître* de Pierre Boulez a été enfin présenté ici grâce à la SMCQ, ajoutant ainsi un autre chapitre glorieux à sa riche histoire. Il faut dire que dès 1971, la société avait fait des démarches auprès du compositeur afin qu'il vienne ici diriger son oeuvre. Mais elles furent sans lendemain, l'emploi du temps de Boulez, qui allait prendre en main l'Orchestre philharmonique de New York, ne lui permettant pas alors de s'absenter pour une longue période. Fort judicieusement, ce fait est signalé dans un texte au programme que signe Maryvonne Kendergi.

Oeuvre clé de son auteur, *Le Marteau sans Maître* continue à faire couler beaucoup d'encre et à soulever les passions. Certains ont été jusqu'à la qualifier d'oeuvre charnière de la musique de notre siècle, au même titre que le *Sacre du printemps* et *Pierrot Lunaire*. Sa complexité est passée à la légende : plus de 50 heures de répétitions lors de sa création, ce qui fit scandale. Mais elle fit connaître le nom de Boulez à l'échelle mondiale et marqua le départ d'une carrière fulgurante. Cette « oeuvrette » (le mot est de Boulez lui-même) pour voix et quelques instruments allait aussi susciter un nombre incroyable d'imitations de tout acabit, au Canada comme dans d'autres pays.

Le Marteau sans Maître consiste en neuf mouvements construits autour de trois courts poèmes de René Char que chante une voix d'alto et séparés par des interludes purement instrumentaux que le compositeur appelle commentaires.

Décrire une telle oeuvre est pratiquement impossible. On pourrait dire qu'il s'agit d'un alliage infiniment subtil de liberté et de rigueur, une sorte de synthèse de l'admiration que Boulez voue à Debussy et à Webern. Du premier, on retrouve une même constante préoccupation au plan des timbres et de la couleur tout comme de la variété rythmique. Du second, le *Marteau* semble avoir emprunté la concision et l'économie des moyens ainsi que la clarté et la transparence.

Jocelyne Fleury-Coutu, dont on n'a pas oublié l'émouvante interprétation de *Transit* en octobre dernier, a assumé avec autorité la difficile partie vocale, consistant en de périlleuses vocalises. Les instrumentistes et Serge Garant ont également droit aux plus grands éloges. Ils n'ont pas seulement formidablement exécuté l'oeuvre, ils l'ont comme vécue et ils ont transmis leur conviction à un public littéralement subjugué.

La seule présentation de l'oeuvre de Boulez aurait suffi pour faire de ce concert un événement. Il fut en fait un double événement avec l'exécution, en première partie, de la monumentale Sonate pour piano de Jean Barraqué, une page contemporaine du Marteau et dont le compositeur est décédé en 1973, à l'âge de 45 ans. D'une durée de plus d'une demi-heure, il s'agit d'une oeuvre aux proportions immenses et d'une forte densité, très difficile d'exécution. Lise Boucher s'est montrée entièrement à la hauteur de la tâche et cette exécution s'ajoute à ses nombreuses et marquantes réalisations passées.

PRO MUSICA présente
JOSEF SUK, violoniste tchèque
arrière-petit-fils de DVORAK

au piano:
JOSEF HALA
Programme
Dvorak
Janacek
Brahms
Beethoven
Smetana
LUNDI — 22 AVRIL — 20h
Billets: 10$, 8$, 6$ — Étudiants 7/25 ans: 5$
Pro Musica — 1410 Stanley, bureau 408 — 845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

LA CAVE À MOUSSE II
présente
JACQUES ANTONIN
Les mardis et mercredis
16 - 17 - 23 - 24 avril
20 heures 30
Admission: $5.00
121 rue Duluth est
tél.: 842-5524
Ouvert du mardi au samedi
à partir de 20h

Le Centre National du Théâtre Suédois
Ballet Cullberg de Suède

Versions Contemporaines
Programme A
GISÈLE
Mercredi, 24 avril 8:00 p.m.
Jeudi, 25 avril 8:00 p.m.
Programme B
ROMÉO & JULIETTE & LE SACRE DU PRINTEMPS
Vendredi, 26 avril 8:00 p.m.
Samedi, 27 avril 8:00 p.m.
Une présentation CCFC Cabiecy
Une Production Specdici
Théâtre Maisonneuve
Place des Arts

vincent p. pietroniro, barbara schwei et allan m. shore productions présentent
cjms 128
Gilbert
BECAUD

LATITUDE 45
présente
LE QUATUOR BORODINE DE L'U.R.S.S.
LE MERCREDI
17 AVRIL 1985
à 20h30
L'ÉGLISE NOTRE-DAME DU TRÈS-SAINT-SACREMENT
500 est, Mont-Royal
Métro Mont-Royal
PROGRAMME
15e quatuor de Shostakovich, opus 144
15e quatuor de Beethoven, en la mineur, opus 132
Billets en vente:
• Magasin de Musique International Ltée. 1334 ouest, St. Catherine
• Église Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement
Prix 12$ et 15$
Réservations: 276-2694

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT
Soliste:
ROSALYN TURECK,
piano

Spécialiste de Bach
Lundi, 29 avril, 20h30
Billets en vente à la Place des Arts
Adultes: $15
Étudiants: $7.50
BACH: Concertos pour piano en fa et ré
SCARLATTI: Sonata in forma di suite
BROTT: "Ritual"
CONCERT COMMUNAUTAIRE TRAVELERS
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

LES CONCERTS ESSO
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Dimanche, 31 mars 14h30
JEFFREY TATE
SOPHIE ROLLAND, violoncelle
MOZART Symphonie no 38
TCHAÏKOVSKY Variations sur un thème Rococo
CONSTANT LAMBERT Horoscope
WAGNER Die Meistersinger, ouverture
Commandite de: Esso
Billets: 9$, 6$

LES CONCERTS GALA
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
2-3 avril
JEFFREY TATE
SHLOMO MINTZ, violon
VAUGHAN-WILLIAMS The Wasps, ouverture
SIBELIUS Concerto pour violon
MENDELSSOHN Symphonie no 3
Commandite de: La Banque Royale du Canada
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.

Mardi, merc. 16, 17 avril 20h
Cartes de crédit télétron 288-3782
tc sur disque TRANS CANADA
Théâtre St-Denis
TICKETRON

STUDIO de MUSIQUE ANCIENNE de MONTRÉAL

les sonates pour viole et clavecin obligé de j.s. Bach
LAURENCE DREYFUS viole de gambe
RÉJEAN POIRIER clavecin
salle Pollack
dimanche, 14 AVRIL à 20h.
BILLETS: 12 $, 8 $ (étudiants, âge d'or)
ARCHAMBAULT, 500 est, Ste-Catherine
(Frais de 75 ¢ par billet)
LETTRE-SON, 1006 ouest, rue Laurier
(ouvert 7 jours/semaine)
À L'ENTRÉE, le soir du concert.
RENSEIGNEMENTS 279-6561

LES GRANDS CONCERTS
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Mardi, mercredi 9-10 avril
MARIO BERNARDI
RUDOLF BUCHBINDER, piano
GARANT Plages
BEETHOVEN Concerto pour piano no 5
BRITTEN Quatre interludes marins, extraits de «Peter Grimes»
R. STRAUSS Mort et transfiguration
Commandite de: Téléglobe Canada
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts

Le Parallèle

Suite de la page 21

une lettre manuscrite de deux pages signée Marguerite Duras. La lauréate du Goncourt écrit : « J'ai entendu dire que tu avais besoin qu'on t'aide pour que continue à vivre le Centre de Cinéma Parallèle que tu animes. Fais savoir à qui de droit que je considère ton entreprise comme essentielle, indispensable même, à la diffusion de ce qu'il y a de plus important actuellement dans le monde, à savoir le cinéma d'auteur de langue française. C'est le génie des Français aussi bien de France que du Québec que tu défends. Je t'en remercie et te prie de croire à mon amitié fidèle. »

Présentement, la salle de cinéma a besoin, pour subsister, de compter sur des revenus d'environ $ 120,000 par année. Les admissions aux visionnements rapportant annuellement environ $ 45,000, le Parallèle se retrouve donc avec un déficit annuel de $ 75,000. Si on ajoute que le Conseil des arts a assuré une aide de $ 30,000, le manque à gagner du Parallèle est de $ 45,000. Le Café Méliès, qui appartient au Centre du Cinéma Parallèle, même s'il est rentable, est trop petit pour que son poids soit significatif dans la balance.

Rejointe au téléphone cette semaine, Mme Nicole Boisvert, directrice générale de la SGC, nous confirmait que la demande de subvention de fonctionnement faite par le Centre du Cinéma Parallèle était irrecevable en vertu des programmes d'aide déjà existants. Cependant, Mme Boisvert tenait à préciser que, malgré tout, elle avait tenu à mandater une firme comptable pour analyser à fond le dossier du Parallèle, et que cette enquête avait décelé des problèmes de gestion et conclu en la non-solvabilité de l'entreprise.

Affirmant sa sympathie pour le travail de Claude Chamberlan, elle ajoutait : « La question du Parallèle déborde le simple côté administratif et demande une réorganisation de la politique globale d'aide aux salles de cinéma. Pour ce faire, il faut passer par l'Institut québécois du cinéma et la Régie du cinéma. Il faudrait ouvrir un programme d'aide qui serait valable partout au Québec, car on ne peut pas faire une exception pour la salle de Chamberlan. Alors, nous sommes présentement en concertation avec l'Institut et la Régie, et une décision finale devrait être rendue bientôt. Mais n'oubliez pas que plusieurs facteurs entrent en ligne de compte et qu'on doit savoir clairement quel est l'impact, la position du Parallèle dans notre cinématographie. »

Donc, à la SGC, il s'agit de voir quelle importance revêtirait la mort du Parallèle. Si on juge que sa disparition serait une perte irréparable pour notre cinématographie, alors on pourra espérer l'ouverture de programmes exceptionnels d'aide aux salles. Mais, à entendre Mme Boisvert parler de l'étude de fréquentation qui confirmait que le Parallèle compte en moyenne 18 spectateurs par représentation, il est permis de croire qu'à la SGC on doute fortement de l'impact du petit cinéma du boulevard Saint-Laurent.

Quand on lit l'imposante quantité de lettres d'appui remises à Chamberlan, on s'aperçoit qu'une seule d'entre elles comprend des réserves; c'est celle de Roland Smith, le volubile propriétaire du Cinéma Outremont. Rejoint à son bureau où il mettait une dernière main à sa prochaine programmation, Roland Smith apporte des commentaires particulièrement pertinents qui permettent de voir plus clair dans ce dossier.

Dans sa lettre, il déclare : « Tout en saluant tes talents de programmateur, il me semble que tu devrais confier le contrôle de toute la gestion et de l'organisation de ta salle à d'autres personnes plus réalistes et plus expérimentées que toi. Il faudrait sans doute tirer une ligne sur le passé et demander à la Société générale du cinéma et à Téléfilm Canada de ne subventionner à l'avenir que des projets ponctuels et clairs. Ceux-ci ne devraient aider que de façon spécifique la promotion et la diffusion des films plus personnels. Autant il me semble aberrant que tu sois aidé à présenter en reprise des films déjà montrés dans d'autres salles, autant il serait souhaitable qu'on te permette d'organiser, par exemple, une semaine de films expérimentaux du jeune cinéma allemand, ou autres manifestations du même type. »

Commentant sa lettre, Smith explique que ce serait irréaliste de subventionner le fonctionnement d'une salle. « Il est inacceptable qu'une salle soit subventionnée pour programmer des films qui ont déjà été projetés dans d'autres salles qui, elles, n'ont pas reçu d'aide. Quand Chamberlan programme *L'Émotion dissonante* ou *La Femme de l'hôtel*, il n'a d'aide à recevoir de personne. Où est-ce qu'on va tracer la ligne entre les salles subventionnées et les autres ? La SGC doit accorder de l'aide à la prorammation, mais seulement pour des projets définis. Alors, seulement, ce sera acceptable pour les propriétaires de salles. »

Mais Roland Smith tient quand même à souligner l'importance du travail effectué par Chamberlan qui a fait connaître ici des cinéastes comme Wenders, Akerman, Schroeter et Duras. « Je vais montrer *Les Enfants* de Marguerite Duras dans ma prochaine programmation, et c'est en partie grâce à lui, parce qu'il a préparé le public à recevoir de tels films. »

Et Smith de continuer en insistant sur le fait que Chamberlan refuse de rendre des comptes, qu'il n'accepte aucune concession et qu'il devrait se fier à la sagesse de gestionnaires qui aideraient à mieux structurer le Parallèle au niveau financier.

C'est donc une affaire complexe que celle du Centre du Cinéma Parallèle, et si tout le monde semble s'entendre pour souhaiter la survie de la salle, si le travail de Claude Chamberlan lui vaut les sympathies de tous et chacun, rien ne laisse croire que cette épineuse question puisse se régler facilement et rapidement. C'est non seulement l'existence de la seule salle permanente de cinéma indépendant au Québec qui est en cause, mais aussi toutes les politiques d'aide de la SGC, ainsi que les méthodes de travail d'un « personnage » qui se donne complètement et depuis de nombreuses années pour la diffusion d'un cinéma différent.

Une vieille croûte et un jeune talent

MARCEL JEAN

NEIL Simon est un prolifique auteur américain qui, de pièce en pièce, de scénario en scénario, s'est répété et encroûté jusqu'à en devenir insupportable. Ses meilleurs textes (*The Sunshine Boys, The Odd Couple*) n'étaient déjà pas très bons, mais puisqu'ils étaient assez amusants on leur pardonnait volontiers leur superficialité et leur côté faits-en-série. Aujourd'hui, à 58 ans, Neil Simon nous arrive avec le plus mauvais scénario qu'il ait écrit — ce qui n'est pas peu dire — et de ce fait il permet à Hal Ashby de réaliser le pire film de son étonnante carrière (peut-on concevoir qu'un seul homme ait tourné *Harold et Maude, Coming Home* et *The Rolling Stones : Let's Spend the Night Together*).

Mal interprété, mal monté, mis en scène sans conviction par un cinéaste qui n'y croyait visiblement pas, *The Slugger's Wife* est une longue suite de clichés où l'insipide et le fastidieux se partagent la vedette. Le film oscille constamment entre le reportage sportif télévisé et le vidéo-clip bon marché, ces deux pôles se mélangeant pour donner une *slush* dans laquelle viennent fondre des dialogues artificiellement engraissés.

Il s'agit, en fait, de l'histoire d'un joueur de baseball qui fait l'amour comme il joue au base-ball et qui joue au base-ball comme il fait l'amour. Alors, puisque sa femme est chanteuse et qu'elle refuse d'abandonner sa carrière, le comportement particulier de notre héros fera en sorte que, lorsqu'elle le quittera pour partir en tournée, il sombrera dans une profonde léthargie (sexuelle et sportive, comme de raison).

Côté psychologie des personnages, Simon dépasse de loin le schématisme pour sombrer dans ce qu'il y a de plus primaire, à moins que je n'évalue pas à sa juste valeur le raffinement qui permet à l'auteur de faire l'équation freudienne voulant que puissance et activité sexuelles égalent puissance au bâton de base-ball. Non, rien de subtil dans une telle histoire. Définitivement, *Slugger's Wife* mord la poussière. (Au Cinéplex.)

★★★

Heureusement, tout n'est pas aussi sombre, et une jeune américaine du nom de Susan Seidelman, à qui on devait déjà une oeuvre autobiographique intitulée *Smithereens*, arrive avec son deuxième film : *Desperately Seeking Susan*. L'affiche du film met en évidence la chanteuse Madonna et, au moment d'entrer dans la salle, il était permis de craindre le pire, c'est-à-dire un autre *Purple Rain*.

La surprise n'en est donc que plus grande lorsqu'on s'aperçoit que *Desperately Seeking Susan* est une comédie au ton jeune, écrite avec originalité et tournée avec vivacité.

Loin de la vidéo-cliperie, Seidelman utilise Madonna pour la puissance évocatrice de son image et elle en fait la pierre angulaire de l'intrigue sans se limiter à la mise en valeur de la chanteuse. Ce personnage à la fois dévergondé et recherché devient donc le moteur d'une histoire abracadabrante et étonnante. La scénariste de *Desperately Seeking Susan*, Leora Barish, a fait preuve de suffisamment d'intelligence pour contourner quantité de clichés et donner au film une fraîcheur toute bienvenue.

Cette histoire, c'est celle de Roberta Glass, épouse matériellement comblée par un mari riche et sans saveur, qui met du piquant dans son existence lorsqu'elle décide de suivre une certaine Susan. Cette Susan, c'est Madonna, une fille qui provoque et qui court l'Amérique entre les rendez-vous que son mec lui fixe via les petites annonces des journaux. C'est de cette double situation que surgira une comédie en forme de thriller, comédie qui prend son souffle dans une série de quiproquos et dans le mélange de genres.

Cinéaste talentueuse, Susan Seidelman signe une mise en scène efficace. Elle parvient à bien réussir certaines scènes où les personnages se croisent et y vont de multiples déplacements dans des lieux à la configuration complexe. Sur ce point, le dénouement du film est exemplaire dans sa structure conventionnelle : tous les personnages du film se retrouvent dans un cabaret et, grâce à un montage précis, convergent pour permettre aux différentes intrigues d'aboutir simultanément. Dans cette scène, c'est la totalité de l'espace du cabaret (coulisses, loges, scène et salle) qui est occupée par l'action, et Seidelman arrive à nous tenir en haleine et à augmenter la tension grâce à une solide orchestration des déplacements de chaque personnage.

Là où le travail de la réalisatrice est le moins convaincant, c'est lorsqu'elle joue la carte du burlesque, notamment au début du film, lorsque Roberta s'empêtre dans chacun de ses mouvements en essayant de suivre Susan. Cette séquence fait penser à du mauvais Pierre Richard, et Seidelman fait le bon choix lorsque, à mesure que le film avance, elle passe à un autre type de comique.

Desperately Seeking Susan est un heureux mariage entre le cinéma hollywoodien et le cinéma indépendant new-yorkais (on y remarque quelques figures bien connues dans ce milieu, comme Anne Carlisle, la scénariste et interprète principale de *Liquid Sky*, et Richard Edson, qu'on a vu dans *Stranger than Paradise*). Amusant, vivant, ce film est la première bonne surprise que l'Amérique nous envoie ce printemps (le génial *The Purple Rose of Caïro* n'était pas vraiment une surprise), et souhaitons qu'à l'avenir quelques producteurs éclairés préféreront investir dans de tels films plutôt que dans les fadaises de Neil Simon. (Au Bonaventure et au Cinéplex.)

Yolande Villemaire en transit à N.Y.

Suite de la page 21

Je lui ai demandé si elle pensait cela sérieusement. Elle m'a répondu le plus sérieusement du monde que oui. Elle m'a également expliqué que les frontières entre le présent, le passé et le futur avaient fondu et que la réalité dépassait la fiction, ou est-ce le contraire. Je ne me souviens plus. Elle m'a dit que son dernier roman *La constellation du cygne* parlait précisément de cela. Qu'elle y racontait une histoire d'amour entre une juive et un nazi, entre un bourreau et sa victime. Que son héroïne se laissait complètement dévorer et détruire par sa passion.

Je lui ai fait remarquer que je connaissais l'histoire. Elle m'a répondu que c'était impossible, que les lieux, les décors et les accessoires appartenaient peut-être au passé, aux clichés du passé, mais que le rapport humain datait de 1985. Parce que la seule chose qui intéresse Yolande Villemaire c'est d'écrire au présent en humant l'air du temps et en le fixant comme une tache d'encre ou un papillon sur la feuille blanche avant qu'elle ne fane prématurément.

Entre le café et la bouche de métro, nous avons traversé Washington Square. Yolande Villemaire passe au moins une fois par jour devant cette fontaine sculptée dans le bitume et d'où s'échappe un filet d'énergie sauvage et cacophonique. Les Noirs assis à califourchon sur les bancs publics ne nous ont pas vues à travers le bruit bariolé de leur Walkman. Nous avons filé comme des voiliers le long des grandes avenues. Yolande Villemaire m'a avoué qu'elle avait vécu toutes sortes de choses bizarres. Des trips mystiques, spirituels, ésotériques, des sessions de déprogrammation, de lavage de cerveau, des dynamiques de groupes, des fin de semaines de communication et d'extrapolation. Name it. EST, Relationships, l'Église de Scientologie. Que cherchait-elle au juste? Elle ne sait pas trop. Elle cherchait, je crois, l'inspiration, le déséquilibre et le dérèglement. Elle cherchait à faire sauter le cadenas de la fiction et tous ces trips bidon et trop chers, étaient des catalyseurs pour se rendre plus vite à destination.

Nous filons maintenant en métro à travers les veines saillantes de la ville. Yolande Villemaire est loin en avant de moi comme Pénélope qui tisse son linceul, imperméable aux pressions de la jungle du fer sur fer, aux griffes des graffiti, aux pertes de courant, aux airs hagards des passagers de l'heure de pointe. Elle parle et parle et cherche à m'entraîner dans sa fiction. Mais la réalité trop forte m'aspire malgré moi dans son tourbillon. Je n'arrive pas à l'ignorer comme Yolande Villemaire qui reste calme, protégée par son inconscience ou encore enfermée dans son refus. Elle ne veut pas voir la réalité. Ou plutôt, elle veut dépasser sa manifestation froide et factuelle pour en extraire l'essence contemporaine.

Nous dévalons les avenues, traversons les artères affolées, remontons le courant des ascenseurs et poussons des portes vitrées. Dans un moment de distraction, Yolande Villemaire manque la sortie d'une porte tournante et se heurte de plein fouet à la paroi de verre. La scène dure une fraction de seconde comme un rappel à l'ordre de la réalité devant celle qui la défie. Yolande Villemaire rit bizarrement, à la fois gênée de son étourderie et fière d'être tellement au-dessus de ces rappels du monde matériel. La porte tourne maintenant dans le vide comme un caroussel de verre. Et Yolande Villemaire est loin en avant de moi, guidée comme elle l'écrit elle-même, «par la force du sentiment absolu de son destin.»

Avez-vous 2 minutes?
C'EST LE TEMPS QUE CELA PREND POUR FAIRE PARAÎTRE UNE ANNONCE DANS LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

LES FILMS DU CRÉPUSCULE PRÉSENTE
ÔRAGE ÉLECTRIQUE!
POUR TOUS
UNE COSMOGONIE DE PLUME LATHAVERSE
un film de Carl Brubacher
A L'Autre Cinéma du 5 au 25 avril

Les Films du Crépuscule présentent
C'EST COMME UNE PEINE D'AMOUR
14 ans
un film de Suzanne Guy
L'AVORTEMENT VECU DE L'INTÉRIEUR DES ÊTRES
À la demande générale, au Cinéma Parallèle juqu'au 25 avril, tous les soirs à 19H30

NOUVEAU RECORD D'ASSISTANCE AU CINÉMA CRÉMAZIE
8,854 PERSONNES POUR LES 7 PREMIERS JOURS!
CARMEN
EN 70 MM
DOLBY STEREO
G
LE NOUVEAU FILM DE FRANCESCO ROSI
JULIA MIGENES-JOHNSON
PLACIDO DOMINGO
FAITH ESHAM
RUGGERO RAIMONDI
À la demande générale! Représentation supplémentaire du lun. au ven. à 2:00 p.m.
Stationnement gratuit sous le boul. Métropolitain sur sem. après 6 hres, week-end en tout temps.
(Laissez-passer non acceptés)
Adultes $5.50
Étudiants 14-17 ans .. $5.00
Moins de 14 ans $3.00
Age d'or $3.00
DIRECTION MUSICALE LORIN MAAZEL
CHORÉGRAPHIE ANTONIO GADES
PRODUIT PAR PATRICE LEDOUX
CRÉMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
Ven.: 2.00 - 7.00 - 9.45.
Sam.: 1.15 - 4.10 - 7.00 - 9.45. Lun. à jeu : 2.00 - 8.00.

cinémaplus présente
GÉRARD DEPARDIEU
NATHALIE BAYE
G
«La liberté consiste à dire aux gens les vérités qu'ils ne veulent pas entendre».
Georges ORWELL
RIVE DROITE RIVE GAUCHE
UN FILM DE PHILIPPE LABRO
CAROLE BOUQUET • BERNARD FRESSON • CHARLOTTE de TURCKHEIM
et JACQUES WEBER musique MICHEL BERGER
scénario original PHILIPPE LABRO et FRANÇOISE LABRO
image PASCAL MARTI • assistant du réalisateur ALAIN-MICHEL BLANC • directeur de production ARMAND BARBAULT
BERRI 1
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12.00 - 2.00 - 4.00 6.00 - 8.00 - 10.00

"SAISISSANT... Une oeuvre de réflexion sur l'intolérance et l'amour! FAUT VOIR»
— Micheline Ricard, Ciel/FM
BRIGITTE FOSSEY
HILDEGARD KNEF
IVAN DESNY
G
l'Avenir d'Émilie
un film de HELMA SANDERS-BRAHMS
Caméra SASCHA VIERNY • son G. KORTWICH • montage URSULA WEST musique J. KNEPER • produit par LES FILMS DU LOSANGE VIVAFILM
Sam & Dim 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25. Sem. 7.15, 9.35.
ELYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

"Une réussite du cinéma allemand Angela Winkler entre dans la peau de son personnage avec une aisance absolument remarquable. Un très beau film, âpre et sans concessions."
– Luc Perreault, LA PRESSE
"Un film étonnant, ponctué de temps forts et admirablement interprété."
– Francine Laurendeau, LE DEVOIR
LE JOURNAL D'EDITH
14 ANS
Un film de Hans W. Geissendörfer d'après le roman de Patricia Highsmith
Avec: ANGELA WINKLER, VADIM GLOWNA
LEOPOLD VON VERSCHUER
Musique: JUERGEN KNIEPER / Caméra: MICHAEL BALLHAUS
Montage: HELGA BORSCHE / Distribution exclusive: VIVAFILM
Disponible en livre de poche Québec Loisirs
PARISIEN: 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10. VIVAFILM
Sam. dernier spectacle 11.30.
Le PARISIEN 5
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR
CONSULTEZ LOUISE LACAS
844-3361

LE DEVOIR CULTUREL

Les plus beaux décors ne vaudront jamais un bon scénario

FRANCINE LAURENDEAU

VOUS rappelez-vous comme Nathalie Baye et Gérard Depardieu étaient émouvants dans *Le Retour de Martin Guerre* ? L'idée de les réunir de nouveau devait être tentante et Philippe Labro n'y a pas manqué dans *Rive Gauche, Rive Droite*.

Paul (Gérard Depardieu), brillant avocat, a compris qu'il ne s'enrichirait pas à défendre la veuve et l'orphelin et se prête à des compromis qui lui rapportent gros. Lui, de même que son principal client (financier sans scrupules qui n'hésite pas à affamer les populations pour faire un coup d'argent), habitent Rive Droite.

Sacha, (Nathalie Baye), femme autonome et intransigeante, refuse le compromis. Ce refus lui coûtera un poste enviable dans une agence de relations publiques. Elle habite Rive Gauche. On comprend qu'elle éconduise le brillant avocat, malgré une attirance évidente. Mais un beau soir, en direct à la télévision, Paul dénonce devant la France entière la main qui le nourrit. Retournée par cette conversion soudaine, Sacha se jette dans les bras de Paul. Leur bonheur et leurs ennuis ne font que commencer.

Le film débute par une assez jolie remontée de la Seine, sous les ponts. Les intérieurs aussi sont superbes. Lui petit-déjeune au Plaza-Athénée, elle rentre chez elle rue de Beaune, ils s'aimeront dans une chambre de l'hôtel Crillon, dans la lumière bleue qui monte de la Place de la Concorde. On découvre Paris sous des angles inédits, par exemple de la verrière du Grand Palais. Et les amants s'interrogent devant le mystère de cet appartement, Quai Anatole-France, dont l'étrange fenêtre en forme de croissant est illuminée chaque nuit, depuis vingt-cinq ans. Paris est décidément la plus belle ville du monde...

Nathalie Baye, Gérard Depardieu, Bernard Fresson en salaud monolithique et Carole Bouquet en

Edward Woodward dans une scène du film *King David*.

Harrison Ford repose allongé sur cette photo de *Witness*.

épouse délaissée — belle, énigmatique, vengeresse — sont certes de très bons comédiens et le film n'est pas sans nous ménager, ici et là, d'agréables surprises. Mais le talent des comédiens et la beauté du décor n'ont pas réussi à me distraire de l'extrême simplisme du scénario, à commencer par celui qu'annonce le titre. La Seine ne divise tout de même pas la population parisienne en deux mondes, celui des bien nantis hypocrites et celui des purs. Et je sais d'immenses fortunes qui logent boulevard Saint-Germain et des artistes fauchés qui habitent derrière la Place Clichy !...

Les situations et les personnages sont autant de stéréotypes. Comment croire en la subite illumination d'un avocat dont les compromis étaient pourtant le pain quotidien ? Comment croire en l'ingénuité, la naïveté de Sacha qui se laisse draguer par un client sous prétexte de parler affaires ? « Le cliché, c'est très cinématographique », déclarait Labro à propos de *Rive Gauche, Rive Droite*. En tout cas pas quand il engendre l'invraisemblance. (Au Berri).

★★★

Les clichés pleuvent dans *King David*, film américain du réalisateur australien Bruce Beresford (*Breaker Morant, Tender Mercies*...). Mais ici, c'est pratiquement la loi du genre. En tout cas c'est ce qu'on se redit chaque année, en période pascale, quand la télévision nous ressert *The Robe, Ben Hur, Quo Vadis* ? et autres péplums plus ou moins bibliques. *King David*, disons-le tout de suite, ne renouvelle pas la tradition mais la prolonge.

Dans de magnifiques paysages, de magnifiques décors et de magnifiques costumes, le prophète Samuel, sinistre sire, enguirlande le malheureux roi Saül (Edward Woodward) avant de lui découvrir un successeur dans la personne d'un jeune berger, interprété par Ian Sears, beau comme un Dieu.

Nathalie Baye et Gérard Depardieu, les deux vedettes de *Rive Droite, Rive Gauche*.

Mais c'est Richard Gere qui prend la relève et incarne David adulte qui, après un long exil, règnera quarante ans sur le peuple élu. Chevauchées, batailles (les chars sillonnent la plaine et les têtes s'envolent des troncs, sur un fond sonore de cliquetis guerrier), fêtes grandioses. On nous en met plein la vue. Au premier degré, du grand spectacle.

Mais c'est en vain qu'on cherchera, dans la performance de Richard Gere, le personnage complexe, contradictoire et attachant décrit dans la Bible ou évoqué dans l'oratorio d'Honegger. On reste en surface. La profonde détresse de David qui pleure la mort d'un fils, sa joie exubérante qui s'exprime par une danse improvisée nous sont montrés de l'extérieur. C'est là qu'on déplore la différence entre acteur habile et un grand comédien. (Et encore ! Gere n'est pas Nouréiev et il aurait eu intérêt à se faire doubler dans la séquence de la danse !).

Un péplum biblique de plus, qui vient s'ajouter à une liste déjà trop longue. Et que la télévision nous servira désormais chaque année, au mois d'avril...(Aux cinémas Loews, du Parc et Westmount Square).

★★★

J'ai profité de mon passage au Loews pour y rattraper *Witness*, également un film américain tourné par un cinéaste australien, Peter Weir (*Gallipoli, The Year of Living Dangerously*...), que je n'avais pas encore réussi à voir. Là, j'ai marché. Quel plaisir de redevenir bon public !

Parce qu'un petit garçon (Lukas Haas) est le seul témoin d'un meurtre et à la suite de bien d'autres péripéties, un policier (Harrison Ford), que rien ne préparait à cette expérience, doit vivre quelque temps caché au sein d'une communauté amish, chez la maman du petit garçon (Kelly McGillis). (Les Amish forment une société très fermée, archaïque, agraire, pacifiste et religieuse, inchangée depuis le XVIIIème siècle. Ils parlent un dialecte germanique et on ne trouve dans leurs villages ni automobiles, ni téléphone, ni électricité...). Je me garde bien de vous raconter la suite.

D'excellent comédiens (le petit garçon compris) au service d'un scénario original et ingénieux, d'une mise en scène sûre et efficace. Le film semble avoir inspiré Maurice Jarre dont les accords aux sonorités mystérieuses donnent de l'épaisseur à certaines séquences clé. Si vous n'avez pas encore vu *Witness*, il n'est jamais trop tard pour bien faire. (Aux cinémas Loews, du Parc, Fairview et Kent).

Coup de fil d'Isaac Stern: « Pas mal, pour un jeune violoniste! »

CAROL BERGERON

JUSQU'AU 25 avril, à la séance de 9 heures 15, l'Autre Cinéma prend la relève de l'Outremont pour offrir aux Montréalais, aux cinéphiles, aux mélomanes, un merveilleux reportage filmé par le réalisateur américain Murry Lerner et intitulé *De Mao à Mozart*. On y suit les aventures, l'odyssée, du grand violoniste américain (d'origine russe) Isaac Stern en Chine populaire.

Isaac Stern est allé en Chine parce que pour lui, la musique (la grande musique) est la voix, l'expression de l'humanité toute entière. D'une chambre d'hôtel quelque part aux États-Unis, le célèbre musicien m'accordait, entre deux concerts, quelques minutes de conversation téléphonique pour me parler de son film et de sa prochaine visite à Montréal en février 86.

« *De Mao à Mozart* trace un portrait de la Chine du point de vue de la musique et non pas de celui de sa vie musicale car dans ce pays il n'y a pas encore de vie musicale organisée comme chez nous. Rappelez-vous que même avant le révolution de 1949, il n'y avait pas beaucoup de musique occidentale en Chine. Ce que les Anglais, les Allemands, et les Français avaient apporté avec eux, dans des villes comme Changhai ou Canton depuis le milieu du XIXème siècle, n'était partagé qu'avec l'élite chinoise de ces lieux ».

Le violoniste Isaac Stern, la vedette du film *De Mao à Mozart*.

« Maintenant, c'est différent : les Chinois se sont rendu compte qu'ils étaient doués pour la musique occidentale. Pour moi, cela ne fait pas l'ombre d'un doute : d'abord la population dépasse le milliard ; deuxièmement, le travail ne les effraye pas ; troisièmement, nous sommes en présence d'un peuple vraiment très intelligent ; quatrièmement, ils ont une grande soif d'apprendre ; enfin, ils possèdent un sens remarquable des couleurs sonores, il ont l'oreille fine : cela vient sans doute du très grand raffinement de leurs langues parlées. — On sait la très grande importance de l'acuité auditive dans l'apprentissage de la musique —».

« Pour l'instant, ajoute Stern, les Chinois n'ont pas encore réglé le problème de l'infra-structure de la musique c'est-à-dire : les salles de concerts, la formation d'orchestres symphoniques, la diffusion et l'accessibilité des gens à la musique, etc... Ils mettront sans doute, je ne sais pas, 20, 30 ou 40 ans pour y arriver mais je ne doute pas qu'ils y parviennent ».

Pour Stern il n'existe pas d'antinomie, d'incompatibilité entre notre culture musicale et la leur. « Ils aiment notre musique. Elle leur procure le plaisir de parler, de comprendre, de sentir quelque chose qu'ils n'ont pas toujours dans leur propre culture musicale. Et puis, ils commencent à s'ouvrir au monde. La musique occidentale devient alors une langue, un passeport. C'est ce que semble avoir compris leur gouvernement ». Cela a permis non seulement à des musiciens occidentaux de séjourner en Chine mais également à de jeunes musiciens chinois de venir parfaire leurs connaissances musicales dans nos conservatoires et nos universités.

Isaac Stern sera le soliste invité des concerts gala, les 24 et 25 février 1986, de l'Orchestre Symphonique de Montréal. Sous la direction de Charles Dutoit, il donnera la première nord-américaine du *Concerto* pour violon du compositeur français Henri Dutilleux (1916-). « Il s'agit d'une commande de Radio-France et de l'Orchestre National dont la création devait coincider avec mon soixantième anniversaire de naissance. Malheureusement, Dutilleux n'a pas pu la terminer à temps et il m'aura fallu attendre encore cinq ans. L'oeuvre sera probablement créée à Angers, la ville natale du compositeur, le quatre ou le cinq novembre prochain. Je la jouerai à Paris le sept puis ce sera Montréal ».

Stern n'a pas encore vu la partition mais cela ne semble pas l'inquiéter, il a l'habitude des oeuvres nouvelles : « en cinq ans, j'ai créé quatre concertos dont l'un du compositeur anglais Peter Maxwell Davies (1934-) et un autre du Polonais Krzysztof Penderecki (1933-). Pas mal, me dit-il en riant, pour un jeune violoniste qui commence sa carrière ? ».

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

12 au 25 avril
19h30
C'EST COMME UNE PEINE D'AMOUR
de Suzanne Guy
21h30
LETTRE À FREDDY BUACHE
de Jean-Luc Godard
LA PRÉSENCE RÉELLE
de Raoul Ruiz
«Une réflexion sur le théâtre et l'utopie»
CINÉMA PARALLÈLE, 3682 St-Laurent. 842-6001

À notre cinéma !
★★★
Le Cinéma ONF
Tous les soirs de la semaine (sauf le lundi), des programmes de films ou de vidéos pour le grand public. Les projections ont lieu à 19 h et 21 h.

En première à Montréal.
CHICKEN RANCH
(sous-titres français)
18 ANS

Un long métrage documentaire qui nous vient d'une maison de production américaine. Un film au sujet de la prostitution, telle qu'elle est pratiquée au Chicken Ranch, un bordel ouvert situé à moins de 80 kilomètres de Las Vegas, là où le commerce de la chair comme le jeu sont légalisés...parce que ça rapporte !
Samedi et dimanche, 13 et 14 avril
Le Cinéma ONF
Complexe Guy-Favreau
200, boulevard Dorchester ouest
(accès facile par le métro Place d'Armes)
Renseignements : 283-8229 Prix d'entrée : 2 $

CFGL 105 FM et LE DEVOIR
en collaboration avec
CINÉPLEX/ODÉON
invitent 400 couples à la première du film

au cinéma Champlain
jeudi, le 18 avril à 20h00
Écoutez CFGL 105 FM et courez la chance de vous mériter un laissez-passer

Un film émouvant et percutant qui aura constitué un des plus beaux moments du festival de Berlin 1985.
— Richard Gay LE DEVOIR
GAGNANT d'un OSCAR 'LE MEILLEUR DOCUMENTAIRE' de l'année '85
POUR TOUS

A film by ROBERT EPSTEIN and RICHARD SCHMIECHEN
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 4
12.45, 14:25
16.05, 17.45
19.25, 21.05
BASILAIRE 1 288-3141 PdesA

La « nouvelle » Biennale de Paris

Suite de la page 21

prit de figuration en art, et sa vigueur actuelle.» C'est pourquoi, d'ailleurs, on a fait sauter la limite d'âge, qui plafonnait jusque là à 35 ans. Aujourd'hui les jeunes ne sont plus que le tiers des exposants, et de Di Rosa (25 ans) à Hélion (80 ans), le siècle boucle sa boucle sans trop de soubresauts.

Vieux routier de ces manifestations, qu'il dirige depuis plusieurs années, Georges Boudaille a pu cette année se déployer pleinement, grâce à un gouvernement socialiste boulimique de culture, qui a fait passer son budget de 4 millions de francs à 27 millions, en deux ans. C'est le pactole, qui célèbre au surplus des lieux nouveaux. Au désordre sympathique mais étouffant du Musée d'art moderne de la ville de Paris, qui a abrité les biennales précédentes, ont succédé les lumineux 20,000 mètres carrés de la Grande Halle de la Villette, dessinée par Baltard en 1866, où on a pu installer trois kilomètres de cimaises. Proportions texanes qui favorisent les auteurs de monuments, «le dialogue avec ce lieu nouveau», dit le délégué général, particulièrement satisfait des artistes qui ont su tirer parti de l'espace restauré.

S'il ne l'indiquait, on ne remarquerait pas les grands cônes de Mario Merz, pendus tout là-haut au fronton du toit qu'il a pris pour un «train spatial». À l'intérieur, les monuments se multiplient. Un superbe Baselitz, 18 grandes toiles regroupées en mosaique sur neuf mètres de hauteur, habille des fantômes de quelque Rouault ressuscité. Le français Van Buren cloue encore les montants d'une porte de sa pyramide renversée blanche et rose, qui sert d'entonnoir à la lumière naturelle des lieux, déjà éclatante. Keith Haring a peint sur place, en deux immenses murs parallèles, ses bonshommes qui vivent aux seuls contours d'une enfance qui s'entête. Par comparaison, la lourde *Porte de Brandebourg* d'Immendorf qui, comme ses collègues allemands, règle des comptes avec l'histoire nationale, paraît d'échelle trop humaine.

La démesure mange l'espace et on se demande comment les biennales futures pourront éviter d'en être prisonnières, de ne plus faire de vraie place qu'à ces torrents d'expression.

Rien de très nouveau, par ailleurs, sous ce soleil intérieur, sauf le fait que la production des artistes invités ne date en général pas de plus de deux ans. Les conservateurs invités ont fait leur devoir de reconnaissance et de consécration, plutôt que de découverte. Chia, Cucchi, Clemente pour l'Italie, avec un brin d'*arte povera* dans les petits studios des bas-côtés que les visiteurs, éblouis d'énormité, visitent trop rapidement. Pour les États-Unis, la brochette absolument sans surprise: le formalisme de Rosenquist et de Stella, la vulgarité trouble de Fischl, les machos de Golub bien parti pour devenir le pompier de son siècle, l'expressionnisme branché de Schnabel qui trouve tant d'imitateurs alentour que sa maîtrise du brouillon commence à en prendre ombrage. Les français Combas, di Rosa, jeunes coqueluches de l'heure, en sont à l'anecdote dessinée, qui intellectualise ce qui reste du pop art, et relèguent à l'ombre le fin travail de Martial Raysse, surréaliste qui n'utilise pourtant que les hommes, les femmes, et les objets du réel.

Le fin travail, justement, voilà qui n'est pas dans le coup. Le dessin, la gravure, l'art intime, le produit de la méditation et de l'isolement avec soi-même, sont morts si l'on en croit cette biennale qui, en consacrant le débordement des séductions brutales, finira bien sûr par les faire renaître en réaction.

Les vraies innovations se trouvent un peu en marge de la manifestation, avec une «section son» qui proposait des «conteneurs musicaux», lieux clos d'expériences sensorielles et auditives. Quant à la section architecture, il s'agissait d'y penser: elle propose de voir cet art sous l'angle de l'intérieur, du dedans, de l'envers vivant des façades: transparences, passages, angles.

Si l'on n'y cherche pas ce qui ne saurait s'y trouver, dans ce croisement des marchés mondiaux, la Biennale de Paris est, comme les grands salons internationaux d'autres domaines de consommation, une heureuse synthèse des modes. Internationale plutôt que «multinationale» comme autrefois, quand la France y prenait la part du lion et ouvrait quelques fenêtres sur l'étranger, la manifestation fait peu de recherches hors des grands circuits sauf, cette année, pour une partie de l'Amérique latine, Argentine, Brésil, Colombie. La nouvelle figuration y va encore plus loin, si possible, dans la provocation des couleurs et la caricature des démons de l'homme.

Pour le reste, le monde est encore vaste et inexploré. Alors que les galeries montréalaises et torontoises débordent d'expressions aussi éclatées que celles des cimaises de Paris — et la chose doit être aussi vraie pour les pays scandinaves ou les pays de l'Est — on ne trouve qu'un seul Canadien, le photographe Jeff Wall, originaire de Vancouver mais qui doit sans doute sa sélection par la conservatrice newyorkaise à la bonne idée qu'il a eue de se faire connaître récemment à Chicago et à Londres.

Mais l'univers est ainsi fait que nous sommes nés hors circuit et M. Boudaille, devant une timide interrogation, hausse les sourcils d'impuissance. Il n'y a, après tout, qu'un peu plus d'une centaine d'élus à la Halle de la Villette (dont la moitié ont exposé récemment dans les manifestations internationales du même ordre) et Paris, ravi d'arriver sur la carte des grands rassembleurs, ne va pas se mettre à recruter les marginaux. La critique est en général bonne, sauf celle de *Libération* qui ne voit que vieilles barbes dans ces «classiques» de l'avant-garde.

Quelques Français éprouvent toutefois, on les comprend, une nostalgie de l'ancienne Biennale, qui faisait une meilleure place à l'art national. C'est pourquoi, sans qu'il soit encore question d'un Salon des refusés, le Musée du Luxembourg abrite en parallèle, dans ses belles salles plus sages, une exposition d'une vingtaine de jeunes peintres français intitulée *Le style et le chaos*, dont la diversité et la recherche plus austère sont des témoins d'un circuit moins balisé. On ne saurait quitter Paris sans y passer, pour goûter quelques instants, après les grands spasmes des monstres sacrés de l'heure, le plaisir d'un recueillement plus intime entre des oeuvres qui ne s'entretuent pas l'une l'autre et que ne bouleverse pas (encore) la fièvre des stars.

« Fond'Art » pour peintres

MONTRÉAL (PC) — Dans le but d'aider les créateurs en arts visuels au Québec, notamment les peintres, un groupe de responsables de l'entreprise privée viennent de créer Fond'Art.

Au lieu de « saupoudrer » des montants à gauche et à droite, a expliqué le président Michel Dufour, le nouvel organisme à but non lucratif doit mener une action concertée. Elle veut aussi inciter les entreprises à augmenter leur budget consacré aux arts.

À compter de mardi, Fond'Art proposera aux sociétés, collectionneurs et mécènes 100 exemplaires d'un coffret à $2,500 pièce; le coffret compte 10 sérigraphies de Miyuki Tanobe, inspirées de *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy. Fond'Art s'est entendu avec l'éditeur Alain Stanké qui gardait ces coffrets en dépôt.

Au mois de juin, un jury de spécialistes commencera à examiner les demandes d'aide; tout peintre ou créateur établi au Québec peut s'inscrire à l'aide d'un formulaire qui sera distribué dans les centres culturels et institutions.

Selon M. Dufour, Fond'Art attribuera deux types de bourses. Les premières aideront des projets particuliers; les secondes (bourses d'acquisition) prévoient d'acheter des oeuvres et, pour faire connaître l'artiste, de les exposer « partout où il y aurait de l'intérêt et un espace assez vaste ».

Musée Marc-Aurèle Fortin

amenez votre famille au prestigieux petit musée Marc-Aurèle Fortin C'est l'endroit où l'on découvre nos excellents artistes québécois.

NOUS EXPOSONS

★ *MARC-AURÈLE FORTIN*
★ *RODOLPHE DUGAY*

118 rue St-Pierre
Vieux-Montréal (métro Sq. Victoria)
Tél.: 845-6108

Ouvert tous les jours de 11h à 17h sauf le lundi

Hostellerie Les Trois Tilleuls

GRANDE VENTE DE TABLEAUX de 20 à 40% d'escompte

J. P. Lemieux; A. Lismer; L. Ayotte; R. Pilot; J. Hammond; M. Cullen; A.J. Casson; P.V. Beaulieu; L. Belzile; P.G. Dubois; L. Gervais; J. Little; A. Mohr; C. Gagnon; A. Côté; M. Pellus; D. Richard; W. Showell; A. Arts; M. Mauro; M. Farago; G. Pfeiffer; A.Sh. Scott; Campeau; A. Leimanis; D. Brown; P. Bourque; G. Rock; Lafleur; M. Lacroix; D. Artz; A. Suscio; J. Funnekotter; P. Duberger; Y. Provost; F. Ross; P. André; A. Bertouneseque; J.M. Bilet; G. Bourgouin; L. Brunet; U. Bruni; S. Cosgrove; L. Del Signore; M. Domingue; M.A. Fortin; G.E. Gingras; G. Hrabe; N. Hudon; D. Jaugey; F. Labelle; H. Masson; M. Mercier; B. Modeste; A. Ouellet; A. Pellan; L.P. Perron; R. Pilot; R. Richard; A. Rousseau; A. Soly; P. Surrey; J.D. Leclerc; Cl. LeSauteur

290 RUE RICHELIEU
ST-MARC-SUR-RICHELIEU
QUÉBEC, CANADA, J0L 2E0
SORTIE 112 (Trans-Canadienne)
(514) 584-2231

exposition

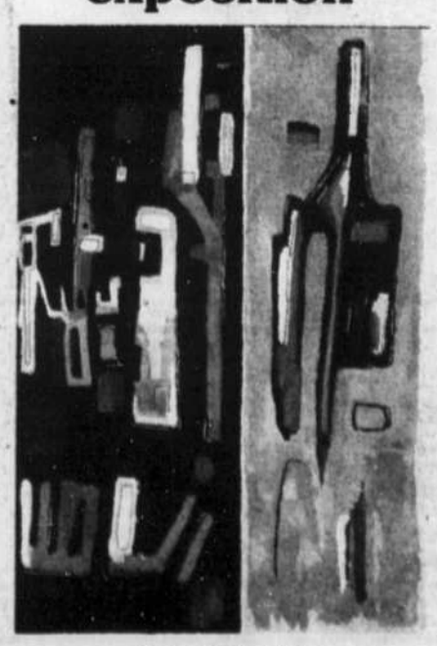

Huile 36" x 24"

FRITZ BRANDTNER
du 15 au 27 avril

GALERIE KASTEL Inc.
1366 ave Greene, Westmount
933-8735
Lun. à sam. de 9h30 à 18h Dim. de 12h à 17h

Hornyak

Jeunes filles au parapluie — Huile-Oil 36" x 38"

exposition

JENNIFER HORNYAK

du 17 au 28 avril

Galerie **Claude Lafitte**

1446, rue Sherbrooke ouest Montréal
Tél.: 288-7718

FOND'ART

Une occasion exceptionnelle d'investir dans l'art

retrouve
Bonheur d'occasion

FOND'ART est un organisme **à but non lucratif** cree par des gens d'affaires pour promouvoir le developpement des arts visuels au Quebec. FOND'ART, pour financer ses activites, met en vente 100 coffrets de 10 serigraphies intitules « Tanobe retrouve Bonheur d'occasion », inspirees du chef d'oeuvre de Gabrielle Roy et realisees par l'artiste Miyuki Tanobe.

PROFITEZ DE CETTE OFFRE IMMEDIATEMENT : (514) 271-4840

FOND'ART utilise les dons provenant d'entreprises et de particuliers ainsi que les profits tires d'actions speciales pour attribuer des bourses de perfectionnement en art visuel.

OFFERT AU PRIX EXCEPTIONELLEMENT BAS DE 2 500 $

Valeur minimale certifiee de 3 000 $

Tirage limite à 125 exemplaires

10 serigraphies 51 X 61 cm (20" X 24")
Tirees sur papier Arche 80
40 passages couleur
Realisees par l'atelier Guy Ruel sous le controle de l'artiste
Numerotees et signees par Miyuki Tanobe
Certificat attestant la destruction des soies
Presentees dans un luxueux coffret
Chaque acheteur devient automatiquement membre de FOND'ART dont il pourra participer aux activites.

☐ Oui, je desire acheter un coffret « Tanobe retrouve Bonheur d'occasion » : ci-joint un cheque certifie au montant de 2 500 $.

☐ Je desire obtenir plus d'informations sur FOND'ART

Nom Prenom

Titre

Compagnie

Adresse

Retournez a FOND'ART, 1 032, Laurier ouest, bureau 301, Montreal, Quebec H2V 2K8

FOND'ART

Musée des beaux-arts de Montréal

Les dimanches Esso-Musée

L'atelier De toutes les couleurs: un avant-goût du printemps!

Venez découvrir la magie de la composition des couleurs et de leurs mélanges. Devenez artiste le temps d'un après-midi!

Les dimanches 14, 21, 28 avril
et 5 mai à 14, 15 et 16 heures
Salle éducative — 2e étage
Droits d'entrée habituels au Musée

1379, rue Sherbrooke ouest (285-1600) du mardi au dimanche, de 11 à 17 heures et le jeudi, jusqu'à 21 heures.

MUSÉE

LANCEMENT DU CATALOGUE DE LA COLLECTION:

Les vingt ans du Musée à travers sa collection publié à l'occasion du XXe anniversaire dimanche le 14 avril à 14 heures.

Exceptionnellement le jour du lancement le catalogue sera vendu $25. (prix régulier $35.)

Ce catalogue est publié grâce à la générosité de la Fondation des Amis du Musée d'art contemporain de Montréal.

TABLE-RONDE
Le Musée d'art contemporain: Son histoire et son rôle
14 avril à 15h00

Présidée par Raymond Montpetit, professeur d'histoire de l'art à l'Université du Québec à Montréal, la table ronde réunira Gaétan Boisvert, président du Conseil d'administration du Musée d'art contemporain de Montréal, René Payant, critique d'art et professeur d'histoire et de théorie de l'art à l'Université de Montréal, Fernande St-Martin, professeur d'histoire de l'art à l'Université du Québec à Montréal et Michel Saulnier, artiste, membre du Comité directeur de la galerie Optica. On tentera de faire la lumière sur le rôle du Musée d'art contemporain de Montréal à travers son histoire et sa place dans la conjoncture sociale actuelle.

LES VINGT ANS DU MUSÉE À TRAVERS SA COLLECTION
jusqu au 21 avril

L'exposition de 150 oeuvres choisies à partir de la collection permanente a été conçue dans le but de souligner le XXe anniversaire du Musée d'art contemporain.

Visites commentées: du mardi au vendredi sur réservation
Bibliothèque: du mardi au vendredi de 10h00 à 17h00
Le Café vous accueille tous les jours de 11h00 à 16h00
Autobus 168, stations McGill et Bonaventure
Week-end, autobus du musée, tél.: 514 873-2878
ENTRÉE LIBRE DU MARDI AU DIMANCHE DE 10h à 18h CITÉ DU HAVRE

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

LE DEVOIR CULTUREL

À New York : Matisse, Rothko, Clemente et les autres . . .

EXPOSITIONS

GILLES DAIGNEAULT

LA tournée des galeries new-yorkaises est un exercice de moins en moins dépaysant. D'abord, les formes d'art qui y sont défendues sont tellement diffusées, commentées et imitées qu'on a souvent l'impression de *reconnaître* les choses plutôt que de les découvrir. D'autre part, les Québécois se rendent à New York en si grand nombre — et tout particulièrement pendant le congé de Pâques — qu'on y croise, d'une galerie à l'autre, à peu près les mêmes personnes que la fin de semaine à Montréal.

Cela dit, avant de s'aventurer dans cette jungle de près de 500 lieux d'exposition que compte Manhattan, il n'est pas mauvais de se réchauffer dans les musées en visitant quelques expositions d'artistes qui ont pavé la voie pour les propositions actuelles.

Au Guggenheim, on peut voir le troisième et dernier volet de la grande exposition Kandinsky réunissant plus de 200 oeuvres qui couvrent la seule période parisienne (1934-1944), la plus séduisante mais aussi la plus complexe du peintre, qui mériterait plusieurs heures, sinon plusieurs visites, que nous ne pouvions lui accorder. Il faut souligner l'intelligence de l'accrochage qui intègre des oeuvres d'illustres contemporains de Kandinsky (Arp. Klee, Miro, Picasso, etc.) et suggère des rapprochements parfois inattendus.

Dans le haut de la fameuse spirale, 76 oeuvres sur papier d'Helen Frankenthaler qui s'échelonnent de 1949 à 1984 racontent, sur un mode intimiste, l'aventure plastique de la grande dame — la seule ! — de la peinture moderniste et redisent toute la difficulté que connaît ce type d'écriture à garder sa fraîcheur dans les années 80. Les deux expositions se terminent respectivement les 14 et 21 avril, et feront place à des rétrospectives de montages photographiques des artistes multidisciplinaires anglais Gilbert & George et d'oeuvre sur papier de Mark Rothko.

Au Musée d'art moderne, 159 dessins de Matisse, triés sur le volet parmi les quelques milliers qui sont répertoriés, résument brillamment 60 ans d'intelligence graphique de celui qui s'impose de plus en plus comme le plus grand artiste figuratif de son siècle. Entre les premiers bricolages d'influences et les derniers papiers découpés et collés de 1952, on assiste ici à une inoubliable leçon de dessin, considéré comme un moyen d'expression aussi complet que la peinture. (Jusqu'au 14 mai.)

Du reste, le MOMA (dont l'espace réservé à l'exposition de la collection permanente fait spécialement rêver les Montréalais) permet à tout visiteur qui accède à l'étage supérieur de juger sur pièces des équivalences que Matisse établit entre la ligne de ses dessins et la couleur de ses tableaux. En prime, on verra alors une bonne soixantaine d'oeuvres de Picasso parmi les plus connues, ce qui est une bonne façon de se préparer à apprécier (dans tous les sens du mot) les pièces inédites de la collection de Jacqueline Picasso qui seront à Montréal cet été.

Quant aux galeries, il n'est pas commode de rendre compte en quelques lignes de la visite forcément expéditive d'une centaine d'entre elles, dont près de la moitié est située dans Soho et les autres dans les zones diamétralement opposées que sont la 57e Rue et East Village.

Il faut d'abord mentionner certains accrochages qui ont des allures muséologiques, soit qu'ils esquissent une rétrospective d'une oeuvre déjà *historique* (comme les expositions de Hans Bellmer chez Barbara Gladstone, de Max Beckman chez Grace Borgenicht ou de Raymond Mason chez Malborough) ou qu'ils se concentrent sur une période limitée (comme les premiers dessins de Morris Louis chez Emmerich ou les petits formats de la fin des années 60 de Philip Guston chez David McKee).

Dans cette catégorie, la présentation la plus impressionnante est sans conteste celle des *Dark Paintings 1969-70* de Rothko chez Pace. La somptueuse galerie de la 57e Rue accueille 11 de ces étonnants *paysages* inversés (ou réversibles) que le peintre a réalisés à la toute fin de sa vie et qui laissaient présager de profondes transformations de son « image de marque ». (Jusqu'au 27 avril.)

Pour ce qui concerne les expositions « normales » de la 57e Rue, je retiens principalement les gigantesques natures mortes de Donald Sultan — un artiste qui participait à *Via New York* — chez Blum Helman où toutes sortes d'ambiguïtés sourdent de quelques gros citrons noirs et jaunes « en un certain ordre assemblés » mais, surtout, fortement englués dans la matière généreuse et inusitée du tableau et, d'autre part, les oeuvres du peintre d'origine cubaine Luis Cruz Azaceta qui proposent un expressionnisme baroque comme une reformulation sud-américaine de la nouvelle figuration. (Chez Allan Frumkin, jusqu'au 2 mai.)

Dans Soho, trois des galeries les plus prestigieuses — Mary Boone, Castelli et Sperone/Westwater — présentent le travail de Francesco Clemente qu'on peut trouver un peu encombrant mais à qui on doit concéder une faconde époustouflante, particulièrement dans une forêt de petits dessins chez Mary Boone. Je garde également un beau souvenir de la peinture-installation de Jennifer Bartlett aussi souriante qu'intelligente chez Paula Cooper et, bien sûr, des sculptures raffinées du Montréalais Gilles Mihalcean, au 49e Parallèle, qui sont loin de déparer le paysage touffu de Soho et qui donnent à penser que d'autres Québécois — par exemple Michel Goulet et Michel Lagacé (pour me limiter à des expositions en cours) — mériteraient largement d'y trouver place. Et on ne quitte pas le quartier sans revoir les deux oeuvres merveilleusement démesurées de Walter de Maria, *The Broken Kilometer* et *The New York Earth Room*, que la Dia Art Foundation présente depuis la fin des années 70.

Enfin, East Village, qui a poussé comme un champignon à côté de Soho, continue de se transformer au même rythme. À première vue, le quartier m'a paru mettre une sourdine à sa folie originelle et lorgner une certaine sagesse de son illustre voisin. Gageons que le Village sera bientôt un faubourg de Soho, ce qui n'est déjà pas si mal. Cela dit, on y déambule actuellement avec plaisir, les périodes de transition d'un quartier étant rarement les moins passionnantes.

On rentre donc de New York un peu essoufflé, mais toujours survolté et content.

Une sculpture de Gilles Mihalcean exposée au 49e Parallèle.

La femme aux tulipes, 1910; un dessin de Matisse exposé au MOMA.

ROBERT WOLFE
Dessins
prolongation jusqu'au 23 avril
Galerie GRAFF
963 est Rachel
Montréal, P.Q.
526-2616

LE DEVOIR CULTUREL
est dirigé par
Robert
Lévesque

George SEGAL
12 AVRIL - 4 MAI, 1985
GALERIE esperanza
2144 Mackay, 933-6455

Exposition
MICHEL-THOMAS TREMBLAY
"Jeux d'imposture"
du 10 avril au 5 mai 1985
GALERIE cultart
ART CONTEMPORAIN
360 rue Roy est Montréal
(514) 843-3596

Les encadrements
Marcel Pelletier
Encadrements muséologiques
sur rendez-vous
5948, 1re Ave Rosemont H1Y 3A6
Tél. (514) 725-1049

ARTISTES
DE LA GALERIE
GALERIE DANIEL
2159 rue Mackay, Montréal,
844-4434

Oeuvres récentes
de
PETER AITKENS
du 16 avril au 4 mai
Atelier J. LUKACS
1504 Sherbrooke O.
933-9877
Mar. au sam.: 10h à 17h30. Dim. 14h à 17h.

galerie
frédéric
palardy
oeuvres récentes
CLAUDE DULUDE A.R.C.
Déjeûner rencontre dimanche
le 14 avril à 11h
jusqu'au 28 avril
1170 rue Victoria, St-Lambert, 465-3337
Du mar. au ven. de 11h à 17h. Sam. Dim. de 13h à 17h.

«L'ŒIL»
4427 St-Denis 282-1756
du lundi au samedi de 11h à 17h
ou sur rendez-vous
GRAVURES
INTERNATIONALES
CHAGALL, CHIRICO, DELVAUX, FINI,
MAGRITTE, MIRO
et plusieurs autres...

EXPOSITION
DE
BENOIT SIMARD
Vernissage
samedi soir le 13 avril 1985
à 19h30
L'exposition se poursuivra jusqu'au 22 avril 1985
GALERIE ALEXANDRE
1456 OUEST, RUE SHERBROOKE
MONTRÉAL, 844-2593

Galerie FUCITO
5283 avenue du Parc
(514) 279-1919
Message no 1:
«Nous sommes libres quand vous êtes libres; nous sommes occupés quand vous êtes occupés.» Voilà donc le nouvel horaire de la galerie pour mieux vous servir:
mercredi, samedi, dimanche: de midi à 17h;
jeudi et vendredi: de 15h à 21h.

MICHEL LAGACÉ
ANGE ET DRAGON
PEINTURES
3 AVRIL AU 5 MAI 1985
MERCREDI AU DIMANCHE DE 12 À 18 HEURES
GALERIE 13
3772, RUE SAINT-DENIS
MONTRÉAL, QC
H2W 2M1
(514) 288 5903

D'Horatio Walker à Louise Robert

L'art du Québec au vingtième siècle

HÉLÈNE DE BILLY

QUÉBEC — La dame a dit : « Voyez-vous le mouvement dans le ciel ? » En réponse à quoi 12 têtes d'enfants se penchèrent un peu plus vers le grand tableau devant eux, cet *Orme à Pont Viau* que Marc-Aurèle Fortin a signé en 1935 et qui reste, à proprement parler, l'une de ses oeuvres majeures.

En visite au Musée du Québec par un début d'après-midi blême, ces jeunes élèves auront appris à distinguer les grandes tendances de l'art québécois du XXe siècle. Grand bien leur fasse. Est-ce que l'école n'est pas là pour donner des points de repère, pour nous apprendre à faire la différence entre un carré et un cercle, entre les paysages de Clarence Gagnon et ceux de Jean-Paul Lemieux ?

L'exposition intitulée *L'art du Québec au XXe siècle* a le mérite de bien cerner son sujet. Avec la froide rigueur du manuel scolaire, elle offre un aperçu chronologique de la production artistique du Québec entre les années 1900 et 1984.

Deux salles sont consacrées à l'exercice. En tout, 70 artistes y sont représentés et 115 oeuvres sont exposées. « Il s'agit majoritairement de pièces que le public s'attend à voir », précise-t-on au musée.

Le visiteur, effectivement, n'aura pas la surprise de sa vie en examinant les tableaux et sculptures tirés de la collection permanente de l'institution. S'ouvrant sur Horatio Walker et clôturant sur Louise Robert, l'exposition reprend essentiellement les noms des dictionnaires d'art québécois. Après Clarence Gagnon et ses paysages charlevoisiens, il y aura Fortin puis Holgate, Lyman, Pellan, Gauvreau, Borduas, Leduc, Molinari et Tousignant.

Ici et là, — à 10 occasions pour être plus précis — le musée présente un inédit. Ces récentes acquisitions surviennent à divers moments de l'exposition mais surtout durant la période de la modernité, c'est-à-dire celle s'étendant des années 1940 à 1960.

Ainsi, pour la première fois dans une salle du Musée des Plaines, *Les voiles rouges* que Borduas a exécuté en 1955 à l'aube de sa période dite new-yorkaise. Également à sa première apparition publique à Québec, *City* de Fritz Brandtner, première oeuvre de ce peintre d'origine polonaise à entrer dans la collection du Musée du Québec.

Un autoportrait de l'artiste a également sa place du côté des « petits formats » qui, avec les gravures, forment une espèce d'annexe à l'exposition.

Composée d'encres, de gouaches, de petites huiles et pochades, cette postface, où l'on retrouve essentiellement les mêmes noms que ceux mentionnés plus haut, a un caractère un peu plus inattendu, un phrasé un peu moins prévisible comme si le conservateur, en dernière minute, s'était laissé aller à un peu plus de fantaisie.

Se terminant le 28 avril, *L'art du Québec au XXe siècle* marque néanmoins une pause entre les multiples manifestations qui ont amené une surepresentation de l'art religieux ces derniers mois à Québec — notamment avec *Le Grand Héritage* qui a souligné la visite papale — et les prochains événements au Musée qui, nous apprend-t-on, tableront davantage sur l'art contemporain. À surveiller par ailleurs dans un avenir prochain : une rétrospective de l'oeuvre d'Horatio Walker dont *L'enfant prodigue*, qui fait partie des derniers arrivages de la collection, donne un avant-goût aujourd'hui.

GALERIE MIHALIS
1500 ouest Sherbrooke
932-4554
EXPOSITION
MICHEL
PERRIN
Vernissage Mercredi le 17 avril à 19h.

EXPOSITION
gravures récentes
J. COIGNARD
S. HASEGAWA
C. WEISBUCH
jusqu'au 27 avril
atelier 66 DOC
1024 ouest, ave Laurier,
Montréal, Québec
H2V 2K8 • (514) 279-2188
AB

EXPOSITION
MICHEL MATEO
MURPHY
Photographies d'art
du 14 avril au 1er mai
LE CERCLE D'ART
Complexe Alfred Dallaire
2159, boul. St-Martin Est
Duvernay (Laval)
(Près du pont Papineau)
384-1600
Ouvert tous les jours de 10h à 21h

LILIANE CLÉMENT
LYSETTE MARION
Vernissage dimanche le 14 avril
de 14h à 16h
jusqu'au 28 avril
Galerie du
22MARS
1333, avenue Van Horne, Outremont, 271-1783
du mercredi au dimanche de 12 à 18 heures

exposition
RÉJEAN
GAGNÉ
«Peintre de la relève»
Vernissage le 17 avril de 17h à 22h
L'Artiste sera présent
Jusqu'au 30 avril
GALERIE D'ART
DES CLOSERIES
7373, rue des Closeries, Ville d'Anjou
(2 rues au nord de Place Versailles)
Tél.: 351-2898
Jeu. - Vend: 13h - 21h Sam. - Dim: 13h - 17h

La Galerie d'Art La Canadienne
vous invite au vernissage des oeuvres récentes de
BASQUE
dimanche, le 14 avril 1985
à 13 heures 30
L'exposition se poursuivra jusqu'au 24 avril 1985
Hôtel Le Reine Elizabeth
900, rue Dorchester ouest (entrée principale)
Montréal, Québec
Tél.: (514) 875-8944
Heures d'ouverture: tous les jours 12 h. à 18 h.
vendredi: 12 h. à 20 h.

csb
ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES
COURS PRINTEMPS-ÉTÉ
739-2301
DESSIN MODÈLE VIVANT
PEINTURE
AQUARELLE
GRAVURE
SCULPTURE
PHOTOGRAPHIE
CÉRAMIQUE
BIJOUTERIE
ATELIER D'ART POUR ADOLESCENTS
AVEC: Antoine Pentsch, Rosemary Miller, Rita Briansky, Brigitte Radecki, Ann Marie Gilmore, Edna Myers, Doreen Lindsay, Stanley Lewis, Maya Fisher, Mireille Perron, Gloria Bass, Joe Chenoy, Marilyn Rubenstein.
ATELIERS
LE DESSIN À TRAVERS VOTRE PERSONALITÉ — Peter London, Seymour Segal
CRÉATIVITÉ — Rita Briansky
PAYSAGE — LA VILLE ET SES ALENTOURS — Roslyn Swartzman
PEINTURE — Sylvia Lefkovitz
PHOTOGRAPHIE — Doreen Lindsay
LES MUSÉES DE MONTRÉAL — Virginia Nixon
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
5170, Chemin de la Côte Ste-Catherine
Métro Côte Ste-Catherine

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Vois aussi en page 32

RÉDACTEUR(TRICE)

Maison d'édition recherche un rédacteur ou une rédactrice de revues spécialisées.

Une expérience de journaliste et une connaissance de l'industrie alimentaire sont nécessaires.

Une maîtrise parfaite du français et une bonne connaissance de l'anglais sont essentielles.

Avantages sociaux excellents, traitement à déterminer.

Adresser C.V. à:

Dossier 1248
Le Devoir, C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, Qc, H2Y 3S6

SERVICE D'HOSPITALISATION GÉNÉRAL POUR ADULTES, SERVICE D'URGENCE ET PROGRAMME DE RÉADAPTATION PSYCHIATRIQUE

L'Hôpital Royal Ottawa cherche des candidats pour les postes mentionnés ci-haut. Trois postes sont immédiatement disponibles dans trois unités psychiatriques de soins actifs de 22 lits. Les installations permettent aussi de traiter des patients externes. Les postes comprennent de l'enseignement universitaire et la surveillance des résidents dans un milieu favorisant l'enseignement et la recherche.

Le service d'urgence offre aussi un poste dans son service pourvu d'un personnel nombreux. Le candidat sera appelé à faire de l'intervention d'urgence, de la psychothérapie à court terme, de l'enseignement aux étudiants en médecine, de la surveillance des résientes et de la recherche.

Les candidats doivent détenir les diplômes spécialisés en psychiatrie du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. Les candidats avec de l'expérience dans le domaine de la psychiatrie générale pour adultes auront la priorité, et l'expérience dans l'enseignement et la recherche sera considérée.

L'Hôpital Royal Ottawa est un centre de soins actifs et courants de 189 lits et un centre d'enseignement affilié à l'École de Médecine de la Faculté des Sciences de la santé de l'Université d'Ottawa. L'hôpital offre des services d'hospitalisation et de consultations externes aux adultes et aux enfants ainsi que des services spécialisés de psychiatrie légale, de neuropsychiatrie, de psychogériatrie et un programme pour l'alcoolisme et la toxicomanie.

Les titulaires des postes recevront un excellent salaire et des avantages sociaux intéressants y compris les frais de déménagement. On peut obtenir de plus amples renseignements sur demande. Les candidats doivent envoyer leur curriculum vitae et trois références à l'adresse suivante:

Selwyn M. Smith, M.D.
Professeur de psychiatrie
Psychiatre en chef
Hôpital Royal Ottawa
1145, avenue Carling
Ottawa, Ontario
K1Z 7K4

Le Conseil des Arts du Canada cherche un

Agent des bourses (théâtre)

Fonctions

Sous la responsabilité du chef du Service des bourses, administrer la partie du programme de l'aide aux artistes qui concerne les artistes en théâtre francophone et anglophone, c'est-à-dire: étudier l'admissibilité des demandes; s'assurer que les documents destinés aux jurys ont bien été reçus; choisir les membres des jurys, organiser et présider leurs réunions; transmettre les décisions pour examen et pour paiement; fournir tout renseignement utile aux candidats et aux boursiers; contribuer à la formulation de la politique du Conseil en matière de bourses.

Qualités

Être au courant du théâtre professionnel et amateur au Canada. Pouvoir interpréter les politiques, rédiger des rapports, communiquer oralement et par écrit avec les milieux du théâtre francophone et anglophone. Avoir une formation professionnelle ou être diplômé d'université dans le secteur des arts de la scène et posséder quatre années d'expérience dans des fonctions voisines de celles du poste.

Langue de travail

Les deux langues officielles.

Lieu

Ottawa.

Traitement

De 31 205 $ à 38 368 $, selon compétence.

Envoyer un curriculum vitae d'ici le 3 mai à:

Ressources humaines
Conseil des Arts du Canada
Case postale 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

COORDONNATEUR(TRICE) RÉGIONAL(E) DES PROGRAMMES AFRIQUE DE L'OUEST AFRIQUE DE L'EST

L'Organisation canadienne pour l'éducation au service du développement (OCED) est une agence de développement international oeuvrant dans le domaine de la promotion de l'alphabétisation dans le tiers monde, en fournissant du matériel et un appui financier à des organisations vouées à l'éducation et à l'alphabétisation.

Les coordonnateur(trice)s régionaux des programmes relèvent du directeur des Opérations outre-mer et sont responsables des programmes de l'OCED en Afrique de l'Ouest ou en Afrique de l'est. De plus, ils(elles) seront chargées de mettre sur pied un bureau à Bamako, Mali ou à Dar es Salaam, Tanzanie.

Les coordonnateur(trice)s régionaux des programmes devront, chaque année, effectuer une évaluation de l'impact des activités de l'OCED dans au moins deux des pays de la région. Ils(elles) devront tenir compte des priorités et des programmes nationaux en matière d'éducation et d'alphabétisation et recommander à l'OCED la ligne de conduite à adopter pour l'avenir.

Par la suite, ils(elles) devront identifier, initier, mettre en oeuvre et évaluer des projets et des programmes d'éducation.

Les titulaires de ce poste doivent posséder plusieurs années d'expérience outre-mer dans un poste administratif et bien connaître le domaine du développement international. Ils(elles) doivent également être bilingues (français et anglais). Une connaissance des systèmes d'éducation et des programmes d'alphabétisation existants en Afrique de l'Ouest constitue également un précieux atout.

L'échelle des salaires pour ce poste se situe entre 25 000 et 30 000 $ par an, en plus des avantages sociaux habituellement offerts aux coopérants outre-mer.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre d'introduction reflétant leur expérience et leurs compétences pertinentes, au directeur des Opérations outre-mer, OCED, 321, rue Chapel, OTTAWA (Ontario) K1N 7Z2, avant le 24 avril prochain. Veuillez indiquer le numéro de concours D-RPC (Afrique de l'Ouest) ou D-RPC2 (Afrique de l'Est) dans la correspondance.

Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais

DIRECTEUR(TRICE) DE L'EXPLOITATION

La Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais (CTCRO) est à la recherche d'un(e) directeur(trice) de l'exploitation.

La CTCRO
La Commission de transport est un organisme qui assure le transport en commun dans six (6) municipalités de l'Outaouais soit: Aylmer, Hull, Buckingham, Gatineau, Hull-Ouest et Masson. Le territoire desservit par la CTCRO est de 581 km². Il comprend des zones urbaines et semi-urbaines et regroupe 175,000 habitants. La CTCRO dispose d'un budget de 23 millions de dollars. Elle emploie trois cent cinquante-sept (357) employés dont deux cent onze (211) chauffeurs. Elle dispose, de plus, d'un parc de cent soixante-deux (162) véhicules et assure le déplacement de plus de 12 millions de passagers annuellement. Son taux de croissance au niveau de l'achalandage en 1984 a été de 6%. La Commission possède les systèmes informatisés du réseau (HASTUS, HASTUS-MINBUS, SAGEPAS ET INFOBUS) les plus avancés en Amérique du Nord.

Le poste
Sous l'autorité du Directeur général adjoint et assisté de quatre (4) cadres, il planifie, organise, dirige et contrôle les activités:
— du réseau général de transport en commun
— du service de transport adapté aux personnes handicapées
— du service de transport spécial, à charte-partie et touristique
— d'autres services de transport paracollectif comme le covoiturage, le taxi collectif, le transport scolaire intégré.

Exigences
La personne recherchée serait préférablement titulaire d'un diplôme de premier cycle en administration ou dans une discipline connexe. Elle devrait, de plus, posséder une expérience en gestion d'environ huit (8) ans. Une expérience au niveau des systèmes de transport en commun serait considérée comme un atout. Elle devrait être dynamique, organisée et avoir le goût du défi. Elle doit également avoir des qualités de leader et de communicateur.

Conditions de travail
La Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais offre un salaire concurrentiel et un excellent programme d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir, sous pli confidentiel, leur offre d'emploi, accompagné de leur curriculum vitae avant le vendredi 10 mai 1985, à:

Madame Ginette Milord
Direction des ressources humaines
111, rue Jean-Proulx
HULL (Québec)
J8Z 1T4

— prière d'inscrire sur l'enveloppe le numéro de concours 85-114.

OUVREZ EN EXCLUSIVITÉ
votre institut psycho-matrimonial

felicitas

avec le soutien initial et permanent de la 1ère chaîne matrimoniale, membre de la Fédération Française de la Franchise (plus de 60 ouvertures en FRANCE).

— Une affaire d'avenir et enrichissante.
— Nécessité de disposer d'un capital de départ.
— La préférence sera donnée à un(e) candidat(e) ayant:
— la volonté de réussir
— une bonne présentation
— le sens du contact humain

Adressez votre C.V. et photo sous réf. no D/30/3/85 à l'attention de

Michel KAHN — FELICITAS
3, avenue des Vosges
67000 STRASBOURG — FRANCE
Tél.: (88) 36.56.17.

INTERCULTURE CANADA

directeur national

Interculture Canada, organisme international pancanadien d'échanges et de formation interculturel, recherche cette personne extraordinaire, dynamique et motivée, pour occuper le poste de **directeur national**

À partir du siège social de Montréal, cette personne aura la responsabilité de la planification, de l'administration, de la gestion du personnel et des opérations. Excellente communicatrice, la personne recherchée doit assurer avec leadership le plein développement de l'organisme autant du point de vue financier qu'en ce qui a trait aux programmes d'échanges et de formation. Elle sera aussi parfaitement bilingue.

Connaissance du milieu interculturel essentielle.

Faire parvenir curriculum vitae à la firme d'experts-conseils responsable du mandat:

AVISEK Limitée
a/s Diane Leblanc
290, place Bellevue
La Prairie (Québec)
J5R 4M1
514-931-8250

L'UNITÉ SANITAIRE DE L'EST DE L'ONTARIO

requiert les services d'un(e)

COORDONNATEUR/TRICE

Pour un programme de toxicomanie

Le(la) titulaire de ce poste relèvra du médecin hygiéniste de la région et devra planifier, voir à la bonne marche et l'évaluation du programme de toxicomanie. Ce programme servira de tremplin à un vaste réseau traitant de tous les aspects reliés aux drogues, à l'alcool et aux autres substances toxiques.

Le bureau principal est situé à Cornwall, en Ontario (population 47,000), et l'unité sanitaire dessert une région bilingue comprennant les comtés de Stormont, Dundas, Glengarry, Prescott et Russell. (Population 160,000). Cornwall est situé à 70 milles d'Ottawa et de Montréal.

Exigences: Un diplôme d'études universitaires reconnu en Ontario (M.S.W., R.N. ou B.Sc.N.). En outre, une expérience d'au moins 2 ans dans le domaine de la toxicomanie est essentielle. Les personnes détenant des diplômes équivalents et plusieurs années d'expérience en toxicomanie seront également considérées. De plus, la personne choisie devra pouvoir communiquer efficacement en anglais comme en français et fournira son propre moyen de transport.

Salaire: Proportionnel aux qualifications et à l'expérience.

Les personnes qualifiées pour ce poste pourront recevoir des renseignements supplémentaires sur demande.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Dr. R.V. Peters
Officier médical
Unité sanitaire de l'Est de l'Ontario
1000, rue Pitt
Cornwall (Ontario) K6J 3S5

Bishop's University

RECTEUR

La corporation de l'Université Bishop's sollicite des candidatures et des propositions de candidats pour le poste de recteur. Le candidat nommé entrera en fonctions le 1er juillet 1986.

L'Université Bishop's est un établissement d'enseignement supérieur de langue anglaise orienté principalement vers un enseignement de qualité au niveau du premier cycle dans les sciences humaines, les sciences sociales, les sciences naturelles et les sciences de l'administration. Le nombre actuel des étudiants à temps plein et à temps partiel est d'environ 1700.

Le poste: Le Recteur est chargé de la direction administrative et pédagogique de l'université. Il est responsable de la mise en application des principes élaborés par la Corporation et par son conseil d'administration. La connaissance de l'anglais est indispensable.

La présentation des candidats ou les candidatures doivent être présentées par écrit et être accompagnées d'un curriculum vitae. Elles seront acceptées jusqu'à ce que la sélection soit faite et doivent être expédiées le plus tôt possible à:

M. George MacLaren
Comité de sélection du Recteur
Bureau du Vice-recteur à l'administration
Université Bishop's
Lennoxville, Québec
J1M 1Z7

Conformément aux règlements d'Immigration Canada, cette annonce s'adresse d'abord aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Professeurs au département des SCIENCES ADMINISTRATIVES

Le département des sciences administratives de **l'Université du Québec à Hull** dans le cadre des programmes de 1er et 2e cycles qu'il dessert est à la recherche de professeurs réguliers dans l'une ou l'autre des disciplines suivantes:

Disciplines	Domaine d'expertise	Titres et compétences
• **SCIENCES ADMINISTRATIVES:**	Management, Gestion de projet, Administration publique	Les candidat(e)s devront normalement posséder une scolarité de 3ième cycle dans une discipline appropriée
• **RELATIONS INDUSTRIELLES:**	Santé et sécurité au travail	Les candidat(e)s devront normalement posséder un diplôme de 3ième cycle dans une discipline appropriée. Ils(elles) devront aussi avoir démontré des capacités de recherche universitaire. Tout diplôme universitaire en santé et sécurité au travail ou toute expérience pertinente dans le domaine seront considérés à l'avantage du candidat ou de la candidate
• **SCIENCES COMPTABLES:**	Comptabilité	Les candidat(e)s devront normalement détenir un diplôme de deuxième cycle dans une discipline appropriée et posséder trois années d'expérience dans l'exercice de responsabilités pertinentes à la profession ou d'enseignement et de recherche

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES:

Traitement: Selon la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction: le 1er juin 1985

Lieu de travail: Hull

Vous êtes prié(e)s de faire parvenir votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae **avant 17h00 le 26 avril 1985** à l'adresse suivante:

Directeur du département des sciences administratives
Université du Québec à Hull
Case postale 1250, succursale "B"
Hull, Québec J8X 3X7

Université du Québec à Hull

84-85-097

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
OTTAWA ONTARIO CANADA

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE
RECHERCHE

UN(E) PROFESSEUR(E)

POSTE RÉGULIER

POSTE:
Professeur(e) adjoint(e). Salaire selon convention collective en vigueur. Contribuer aux programmes en sociologie du développement, sociologie économique et méthodologies quantitatives.

EXIGENCES:
Doctorat. Bilingue: français/anglais (ou français avec connaissances passive de l'anglais). Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidants permanents.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
le 1er juillet 1985.

DATE DE CLÔTURE DU CONCOURS:
Le 3 mai 1985.

Prière d'envoyer votre demande accompagnée d'un curriculum vitae à: **Fred Caloren, Directeur,** *Département de Sociologie, Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario, K1N 6N5*

UNIVERSITÉ DE MONCTON

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

L'Université sollicite des candidatures aux postes de

PROFESSEUR/DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE GÉNIE

L'École de génie offre des programmes spécialisés de baccalauréat en génie civil et industriel; elle offre également des programmes de maîtrise en génie civil et génie industriel. L'École de génie est une école nouvellement créée et rattachée à la Faculté des sciences et de génie.

FONCTIONS
Sous l'autorité immédiate du doyen de la Faculté le directeur est responsable du fonctionnement de l'École. Il dirige le personnel enseignant, veille à l'établissement des priorités et des besoins de l'École, travaille au maintien des normes et coordonne les activités d'enseignement et de recherche des professeurs. Il représente l'École au Sénat universitaire.

QUALITÉS
De préférence, le candidat doit être en possession d'un doctorat ou d'une formation universitaire équivalente dans la ou les disciplines de l'École. Il devrait faire preuve d'expérience dans l'enseignement universitaire, la recherche et l'administration. Le candidat doit maîtriser la langue française, tant orale qu'écrite.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Le 1er juillet 1985

Les candidatures seront étudiées à compter du 1er mai 1985. Les postes en question sont offerts aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae détaillé et un dossier professionnel complet avec le nom de trois (3) répondants a:

Monsieur Francis Weil, doyen
Faculté des sciences et de génie
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

(Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement).

IRSST Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec

L'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec a été constitué en corporation le 28 novembre 1980. L'Institut assume la responsabilité du développement, de la coordination et de l'exécution des activités de recherche pouvant contribuer à la réalisation des objectifs de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et plus spécifiquement à l'identification et à l'élimination à la source des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs.

DIRECTION DES SERVICES DE LABORATOIRE
SECTEUR SÉCURITÉ ET INGÉNIERIE

INGÉNIEUR SPÉCIALISTE EN VENTILATION INDUSTRIELLE

Fonctions:
Sous l'autorité générale du coordonnateur du secteur Sécurité et Ingénierie de la Direction des services de laboratoire, le candidat participera à l'élaboration et à la réalisation de projets de recherche visant l'élimination ou le contrôle des contaminants dans l'air ambiant au moyen de systèmes de ventilation ou de captation à la source. Il participera aux travaux d'une équipe multidisciplinaire dont les principaux axes de recherche et de développement sont l'identification et l'évaluation des contaminants, les stratégies d'évaluation des milieux de travail, la toxicologie industrielle et les moyens de correction à la source.

Il sera appelé à réaliser des projets de recherche visant à évaluer l'efficacité de systèmes existants, à concevoir de nouveaux systèmes de correction ou à démontrer la faisabilité de systèmes pour les applications en milieu de travail.

Qualifications:
Le candidat devra avoir une formation de base en ingénierie (B. Ing.) avec de préférence un diplôme universitaire de deuxième ou de troisième cycle. Il devra avoir un minimum de cinq années d'expérience en recherche et développement, en industrie ou à titre de consultant.

Le candidat devra démontrer de bonnes aptitudes à élaborer et à réaliser des projets de recherche. L'aptitude à communiquer l'orientation et les résultats de ses travaux sera un atout important.

Institut de recherche en santé
et en sécurité du travail du Québec
Service des Ressources humaines
505, boulevard de Maisonneuve Ouest
Montréal, Qué.
H3A 3C2

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté d'éducation

DOYEN

Un Comité de mise en candidature a été constitué, selon les Statuts de l'Université en vue de la nomination d'un doyen à la Faculté d'éducation.

Le Comité invite toute personne ou tout organisme intéressés à faire des recommandations, commentaires ou suggestions relativement à cette nomination à les présenter par écrit en audience, en s'adressant à:

Monsieur Claude Laflamme, secrétaire
Comité de mise en candidature
Faculté d'éducation
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone: (819) 821-7454

Les personnes intéressées à présenter leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae détaillé au secrétaire du comité.

Le délai pour demander une audience, soumettre une intervention écrite ou encore pour poser sa candidature est fixé au **4 mai 1985.**

LA RÉSIDENCE JEAN DE LA LANDE
Centre d'acceuil pour personnes âgées 312 lits
recherche:

ERGOTHÉRAPEUTE

STATUT:
Temps partiel 4 jours/semaine

EXIGENCES:
— Membre de la corporation professionnelle des ergothérapeutes du Québec.
— expérience pertinente en soins à long terme
— expérience de travail de 3 à 5 ans

INFIRMIÈR(E)S AUTORISÉ(E)S

STATUT:
Un poste de 2 jours/semaine, ¼ de jour (remplacement de congé de maternité)
Liste de rappels jours, soirs, nuits (remplacement de vacances)

EXIGENCES:
— Membre de l'O.I.I.Q.
— Expérience de 3 à 5 ans dans un milieu de soins aigus

INFIRMIÈR(E)S AUXILLIAIRES

STATUT:
un poste à 2 jours/semaine ¼ de soir
deux postes 2 jours/semaine ¼ de nuit
Liste de rappels jours, soirs, nuits

EXIGENCES:
— Membres de la corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires
— Expérience de 3 à 5 ans dans un milieu de soins aigus ou prolongés

PRÉPOSÉ(E)S AUX BÉNÉFICIARES

STATUT:
Liste de rappels
remplacements de vacances
Veuillez faire parvenir votre C.V. avant le ***22 avril 1985*** *au:*

Service du personnel
Résidence Jean De La Lande
4255 rue Papineau
Montréal, Qc
H2H 2P6

IRSST Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec

L'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec a été constitué en corporation le 28 novembre 1980. L'Institut assume la responsabilité du développement, de la coordination et de l'exécution des activités de recherche pouvant contribuer à la réalisation des objectifs de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et plus spécifiquement à l'identification et à l'élimination à la source des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs.

ÉQUIPE DE RECHERCHE INTERNE
« TRAVAIL ET GROSSESSE »

STATISTICIEN

Fonctions:
Sous la supervision générale du Directeur du programme, vous participez avec les membres de l'équipe à la réalisation d'une vaste enquête auprès des femmes ayant récemment accouché ou subit un avortement spontané. Vous êtes responsable de la partie « statistique/informatique » du projet. Vous devez gérer une banque de données informatique complexe de type hiérarchique. Vous participez à la conception et à l'exécution d'analyses statistiques et devez interpréter les résultats. Vous travaillez en étroite collaboration avec un informaticien.

Qualifications:
Vous possédez un diplôme universitaire de deuxième cycle en statistique et avez acquis plusieurs années d'expérience sur des projets de grande envergure avec une banque de données volumineuses et de structure très complexe.

Vous avez une connaissance pratique approfondie de logiciels statistiques (SPSS et/ou BMDP) et une connaissance pratique d'un langage de programmation. (Fortran ou Pascal).

La connaissance du système SIR (Scientific Information Retrieval) serait un atout.

Lieu de travail:
IRSST, 505 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal.

Traitement:
Le salaire variera selon les qualifications et l'expérience.

Date limite: Le 27 avril 1985.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en vous référant au numéro de concours **85-002** *à:*

Institut de recherche en santé
et en sécurité du travail du Québec
Services des Ressources humaines
505 ouest, boulevard de Maisonneuve
Montréal, Qué.
H3A 3C2

ENSEIGNANT

Le conseil scolaire de Port-au-Port à Stephenville Terre-Neuve requiert les services d'un(e) enseignant(e) de musique, bilingue, anglais français, pour l'élémentaire et secondaire à Cap St-Georges Terre-Neuve. Prière de s'adresser à:

M. Andrew Butt
Surintendant
Conseil Scolaire de Port-au-Port
C.P. 510
Stephenville, Terre-Neuve
A2N 3B4

ATTACHÉ(E) DE PRESSE

Voulez-vous vivre l'expérience unique (35 jours) d'une campagne électorale? Avec ou sans expérience vous ridigerez les communiqués, dirigerez les conférences de presse et répondrez aux journalistes. Vous êtes parfait en français, dactylo et rédaction. Votre disponibilité est totale et vos horaires sont flexibles.

Envoyez C.V. et précisez votre allégence politique à:

Dossier 1247
Le Devoir, C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, Qc, H2Y 3S6

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Sous l'autorité du Conseil d'administration, la personne choisie

—assure la bonne marche de l'organisme;
—elle administre les budgets, dirige et coordonne les tâches du personnel, voit à l'exécution des décisions prises par le Conseil d'administration auquel elle fait régulièrement rapport et avec lequel elle travaille en étroite relation;
—elle soutient la bonne collaboration entre les organismes membres; elle anime le milieu et entretien avec chaque membre des relations suivies;
—elle représente l'Association auprès des milieux externes et gouvernementaux et promeut les intérêts des membres;
—elle favorise l'analyse et la réflexion sur les politiques gouvernementales relatives aux relations avec les pays en développement.

Exigences:
—Diplôme de 2e cycle ou l'équivalent: une expérience jugée exceptionnelle pourra pallier à l'absence de diplôme;
—Connaissance et expérience de travail au sein du milieu québécois des organismes de coopération internationale;
—Connaissance et compréhension de la problématique du développement international, des principaux agents et des politiques québécoises et canadiennes régissant l'aide internationale;
—Bilinguisme (français-anglais); la maitrise d'une troisième langue serait un atout;
—Le/la candidat-e devra faire preuve d'initiative, de leadership; bonne capacité d'expression écrite et orale. Grande disponibilité; aisance en public.

Salaire: Le salaire se situe entre $32,000 et $37,000 en fonction des qualifications.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 3 mai 1985 à:

DOSSIER: 1246
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Mtl., QC H2Y 3S6

Voir aussi en page 31

Bureau d'architectes de Montréal
recherche pour compléter son équipe

un **technicien** d'expérience minimum 5 ans
un **architecte** d'expérience pour exécution et design, minimum 5 ans.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Dossier 1245
Le Devoir, C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal, Qc H2Y 3S6

TRADUCTEUR ANGLAIS-FRANÇAIS

DESCRIPTION DES TACHES:
Assurer une traduction de qualité de textes, publications, rapports, lettres, documents, etc. de complexité normale pour un organisme qui exerce son activité dans le domaine de l'enseignement et des relations ouvrières

QUALITÉS:
Diplôme universitaire ou plusieurs années d'expérience dans le domaine de la traduction souhaités

SALAIRE:
— Agent professionnel — À partir de 21 750$ selon les qualités

Adresser C.V. avant le **30 avril 1985** *à:*

M.R.C. Lévesque
Association canadienne des professeurs d'université
1001-75, rue Albert
Ottawa, Ontario
K1P 5E7

HALLMARK CARDS

EST À LA RECHERCHE D'UN(E)

RÉDACTEUR(TRICE)

Nous avons 2 postes intéressants à combler à notre nouveau bureau situé au centre-ville de Montréal, pour des personnes ayant du talent en création littéraire.

Le travail consiste à créer des textes pour nos cartes de souhaits françaises, nos calendriers et albums destinés au marché québécois.

Les candidat(e)s devront détenir un diplôme universitaire en lettres ou journalisme, avoir une connaissance approfondie de la culture québécoise et savoir taper à la machine.

Date d'entrée en fonction: 15 juin 1985.

Les personnes intéressées sont priées de nous faire parvenir leur curriculum vitae avant le 22 avril 1985 à l'adresse suivante:

HALLMARK CARDS
a/s Suzanne Giroux
1253 McGill College
Suite 333
Montréal, Qc
H3B 2Y5

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été spécialement créée pour établir un lien entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 1,50 $ la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution.

Pour renseignements et réservations, contactez

Louise Lacas à 844-3361

LE DEVOIR

211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec H2Y 1X1

PSYCHOLOGUE

L'équipe centrale d'administration des Cliniques Communautaires dont le centre d'opération est à Sudbury recherche un psychologue avec formation doctorale. Ce centre d'opération dessert cinq cliniques de santé mentale dans le district de Sudbury-Manitoulin.

Ce psychologue clinique supervisera un nouveau programme de santé mentale pour enfants. Il est essentiel que la personne occupant ce poste soit bilingue.

Un goût pour la recherche serait hautement apprécié. L'accréditation par l'association professionnelle des psychologues de l'Ontario serait nécessaire. Un salaire hautement compétitif ainsi que de nombreux avantages sociaux seront offerts au candidat(e) élu(e).

Veuillez faire parvenir votre Curriculum Vitae à:

Madame Frances E. Jones
Directrice
Service au personnel
Hôpital Sudbury Algoma
680, promenade Kirkwood
Sudbury, Ontario P3E 1X3

LE DEVOIR ...À LOISIR

CAHIER 4

Montréal, samedi 13 avril 1985

LES ULTRA-LÉGERS MOTORISÉS

« Si j'avais les ailes d'un ange... »

JEAN-PHILIPPE TASTET

VOUS EN AVEZ peut-être déjà vu un, l'été dernier, au-dessus du lac où vous êtiez en train de faire la sieste. Ça commence par un bruit qui ressemble à celui d'un gros moustique en vol; on cherche l'importun insecte : rien ! On scrute les alentours immédiats : toujours rien ! Et puis soudain ! on aperçoit cet étrange assemblage de tubes, de sièges et de cables qui, libellule maladroite, déambule dans le ciel et semble si fragile qu'on se prend à croire aux miracles.

L'ultra-léger motorisé (ULM), puisque c'est de lui qu'il s'agit, relève effectivement du miracle. Avion sans l'être, aile libre sans l'être, c'est la motocyclette des airs. Si l'on écoute les commentaires que font sur lui les pilotes d'avions conventionnels, on croit d'ailleurs entendre un automobiliste parler d'un motocycliste.

Lors de leurs premières apparitions, il y a une dizaine d'années, les ULM étaient construits de façon très rudimentaire. À cette époque, un modèle ordinaire était, en fait, une sorte d'aile libre sous laquelle on avait fixé un moteur. Le pilote était assis sur un siège de fortune et le tout formait un ensemble des plus hétéroclite.

« Il est très vite devenu évident qu'il existait un marché potentiel pour ces engins », commente M. Mike Dilollo, qui pilote des ultra-légers depuis quelques années. « On a donc assisté à une véritable mutation de ces premiers appareils aux formes déroutantes en de petits engins très sophistiqués, plus fiables et plus performants », poursuit-il.

Beaucoup plus léger et moins performant qu'un avion biplace classique, l'ULM exige également moins d'investissement de base que son cousin volant : le prix d'achat est moindre comme le sont les coûts des cours de formation et de l'entretien. Il est donc certain que, même si ses performances sont moins élevées que celles d'un avion conventionnel, nombre d'apprentis-Icare se laissent tenter par son côté économique.

De plus, plusieurs nouveaux modèles, comme le *Challenger* ou le *Pélican* par exemple, offrent non seulement un confort accru mais aussi un niveau de performance bien supérieur. Ils vont plus vite, plus loin, plus haut que leurs ancêtres et ressemblent parfois à s'y méprendre à de véritables avions.

« Avec le *Pélican*, explique Mlle Lorraine Chauvin, de la compagnie ULtravia, nous avons réussi à concevoir un modèle d'ULM qui est appelé à prendre une part de plus en plus importante du marché. » Fondée en 1982 par MM. Guy Charette et Jean-René Lepage et Mlle Chauvin, Ultravia est aujourd'hui le seul constructeur québécois d'ULM d'envergure internationale. Le groupe, auquel devait se joindre un peu plus tard M. René Lacourse, a présenté son dernier modèle, le *Pélican*, au Salon de l'aviation récréative qui a eu lieu dernièrement à Montréal.

Tous les professionnels de l'ultra-léger s'étaient donné rendez-vous à ce salon et leurs machines constituaient le coeur de l'événement. « Ces appareils se sont approprié environ 60 % de la surface d'exposition du salon », fait remarquer M. Jacques Marcotte, organisateur du salon 1985, « ce qui tendrait à prouver que l'intérêt du public pour ces machines ne cesse de croître. »

De son côté, le ministère des Transports du Canada semble vouloir prêter une oreille de plus en plus attentive aux rumeurs que créent ces nouveaux fous volants. Au rythme auquel s'accroît le nombre d'appareils, il devenait effectivement nécessaire de mettre en place une réglementation aussi sécurisante que possible. Il est toutefois surprenant de constater que, dans ses relevés statistiques portant sur les permis de pilotage, le ministère fédéral ne prenne toujours pas en compte les quelques milliers de pilotes d'ULM canadiens alors qu'une place est faite aux 15 (!) pilotes canadiens d'autogires.

Bien que, comme l'affirme M. Pierre Saint-Yves, pilote d'ULM au Club ultra-léger de Montréal, « il soit possible de voler aussi bien pendant l'hiver qu'à la belle saison », il vous est quand même conseillé d'attendre encore un peu si vous voulez aller observer les gracieux engins en évolution. En raison de la proximité de l'aéroport de Dorval, les clubs et les écoles de pilotage d'ULM sont situés en banlieue de Montréal, certains sur la rive nord, mais la plupart sur la rive sud, où l'on peut en trouver à Boucherville, Repentigny ou Marieville.

L'année dernière au mois de juin, avait lieu un rallye d'ULM qui devait mener une vingtaine d'appareils de Montréal jusqu'à Québec. Cette première tentative ayant été couronnée de succès, le Club ultra-léger de Montréal organise une deuxième édition entre le 21 et le 26 juin prochain.

Si, comme l'affirment la plupart des amateurs d'aéronautique, les ULM subissent des améliorations techniques constantes, il est certain que l'on verra se multiplier de telles initiatives qui, si elles ne soulèvent pas l'enthousiasme des vols d'outardes, ne manquent pas d'apporter une note joyeuse aux cieux québécois.

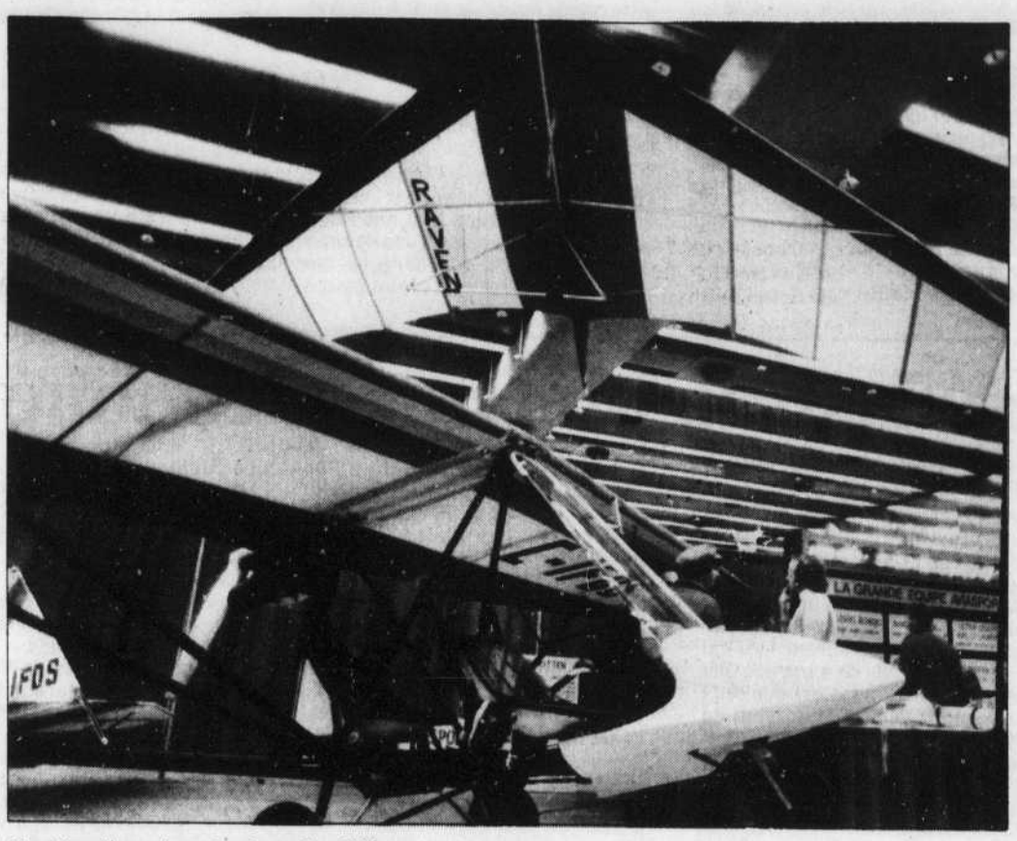

Un ultra-léger dans toute sa fragilité

L'AVIATION RÉCRÉATIVE

Réussir là où Icare a échoué

JEAN-PHILIPPE TASTET

« SI J'AVAIS les ailes d'un ange, je partirais pour... » Il semble que de plus en plus de personnes au Québec soient tentées de partir quelque part. Que ce soit en planeur ou en montgolfière, en aile libre ou en ultra-léger à moteur, la conquête des airs se poursuit, et même si elles manquent souvent de moyens pour se développer, les diverses associations, fédérations ou autres organisations se préoccupant de ce sujet continuent à lutter pour pouvoir exister.

Pour ce qui est des avions proprement dits, il y avait au Québec, en 1985, 9,136 permis de pilotage ayant été délivrées par le ministère canadien des Transports. Pour l'ensemble du Canada, le nombre de ces permis était de 60,756.

D'après M. Ian Harding, président de la compagnie Air Tuteurs, Limitée (ATL), « le nombre des permis de pilotage de petits avions, qui avait légèrement décliné au cours des cinq dernières années, est en train de repartir à la hausse ».

Fondée en 1969 par M. Harding et Mme Jeannine Leclerc, son épouse, ATL compte maintenant une centaine d'élèves-pilotes. Suite au rachat de l'Aéro-Club de Montréal, ATL est devenue la plus grande compagnie du genre au Canada et dispose d'une quarantaine d'appareils basés à Saint-Hubert. Il existe autour de Montréal plusieurs autres endroits où les apprentis-oiseaux peuvent s'initier aux secrets de l'aéronautique.

Pour ceux que l'expérience tenterait, il en coûte environ $ 50 pour une heure de vol, somme dans laquelle sont inclus tous les coûts tels que le salaire de l'instructeur et le carburant. Il sera toutefois judicieux de faire un peu de recherche car si les prix varient peu, le contenu de ce qui est offert peut varier d'une école à une autre.

Le minimum requis par le ministère des Transports pour pouvoir obtenir un permis est de 35 heures de formation. Cependant, on considère généralement, dans les milieux compétents, que ceci ne représente qu'un strict minimum et l'on conseille d'y ajouter une vingtaine d'heures supplémentaires.

Aux dires de nombreux spécialistes, le permis canadien serait l'un des plus appréciés au monde en raison notamment des exigences qu'il comporte et donc de l'excellente formation qu'il garantit.

Même si le prix d'achat d'un petit biplace — environ $ 50,000 — peut en effrayer certains, il est toujours possible de trouver un modèle d'occasion en excellent état pour moins de $ 10,000.

Il est certain que, pour les bricoleurs éclairés, la solution à retenir reste la construction amateur. Avec un peu de bonne volonté, beaucoup de patience et énormément de talent, on parviendra en 3,000 heures environ à construire un biplace qui reviendra à $ 15,000 ou $ 20,000, soit environ 50 % du prix du même modèle sur le marché. Aux États-Unis, plus de 10,000 de ces appareils construits par des amateurs sont en service actuellement. D'après M. Pierre Nadon, l'un des directeurs du chapitre 415 de l'« Experimental Aircraft Association » (EAA), « certains appareils construits chez soi non seulement reviennent moins cher mais affichent des performances supérieures aux modèles similaires construits en usine ».

Pour les allergiques aux bruits de moteur et aux odeurs de carburant, il existe certains sports dans lesquels seul le bruit du vent vient déranger la méditation. C'est le cas, notamment, du vol à voile. En raison des faibles coûts d'investissement au départ, ce sport est, depuis quelques années, en progression constante. On compte aujourd'hui 731 licenciés au Québec et 4,701 au Canada; ces deux données sont en hausse par rapport à celles de 1984.

Les plus téméraires, les moins frileux et les plus claustrophobes trouveront, c'est certain, des attraits incomparables au vol libre ou au ballon libre. Il existe au Québec une vingtaine d'endroits où l'on peut s'adonner à la pratique du vol libre. Pour pratiquer cette activité, outre une bonne dose de courage, on doit disposer d'une sorte d'aile, d'un harnais, d'un parachute (!) et d'équipement électronique. On hisse le tout au sommet d'un promontoire et, harnaché sous cette aile, on saute dans le vide, défiant la pesanteur, faisant un pied de nez à Icare et un autre aux oiseaux.

Suite de la page 34

Le grand hockey et le petit

HUMEURS

NATHALIE PETROWSKI

C'ÉTAIT un samedi soir sans fièvre. J'avais le choix entre une partie plate de hockey et une flaque de *pop-corn* dans un cinéma bondé de bêtes mastiquant laborieusement comme des chameaux. Mais le hockey professionnel ne m'intéresse plus depuis que Steve Penney dort sur ses deux oreilles et poireaute sur ses deux patins. Quant au cinéma, je préfère le consommer dans la solitude obscure d'une île déserte.

À la radio, Michel Rivard chante « Qu'est-ce qu'une fille peut faire quand elle n'a plus le goût de boire sa bière et de jouer à la mère avec le fils de son voisin ? » Dilemme. Je saute dans ma voiture qui grince d'étonnement. Direction Queen-Mary et Decelles. Arrêt brusque devant la porte vitrée du Petit Campus. Des gens emmitouflés s'y engouffrent en même temps que moi avec des clins d'oeil ludiques. Ce soir, nous formons une rare faune d'initiés. Une faune d'amateurs de hockey qui n'ont rien du grossier fanatisme des brutes fulminantes du Forum. Notre passion à nous c'est le hockey... sur table.

Le Petit Campus, rebaptisé « Campus des enfants », est plein à craquer d'une belle jeunesse qui prolonge son enfance en rentrant sa juvénile bédaine derrière le corset de ses *jeans* refoulés. Nous prenons place dans la salle du fond qui ressemble aux arrière-boutiques clandestines des marchands de tapis recyclés en *pushers* d'opium.

La semi-finale de la soirée est présentée par la « SLOT », confrérie des ligues suprêmes du hockey miniature. Elle est composée de cinq ligues indépendantes régies par leurs propres lois et réunies depuis quatre ans grâce au miracle de la souveraineté-association.

Le plafond est bas et les spectateurs assis au troisième gradin se tiennent penchés pour ne pas le défoncer. « Bonjour, chers amis. Ce soir, le match est retransmis à Tokyo », entame le maître de cérémonie, cinglé dans son costume bleu poudre acheté dans une vente de feu chez Classy. « On vous rappelle que cette partie vous parvient directement d'ici », enchaîne-t-il sur le ton solennel d'un René Lecavalier atteint de dyslexie.

Les arbitres en chandails zébrés prennent place à ses pieds tandis que l'organiste, qui a mal digéré son souper à l'oratoire SaintJoseph, s'attaque à son instrument avec une main vengeresse en faisant la sourde oreille aux fausses notes qui viennent gâcher son concert furieux.

C'est au tour des joueurs de faire leur entrée aussi remarquée que remarquable, les bras ballants et les pieds écrasés dans des *Addidas* rabougris. Les deux équipes portent chacune leurs chandails officiels avec un rappel de rose pour les Pink Panthers de Boucherville et un rappel de bleu cosmique pour les Gourous de Montréal-Nord. Les deux équipes ennemies se lorgnent méchamment avant de se recueillir autour de la patinoire miniature violemment éclairée par une ampoule nue. La patinoire en *plexiglas* est l'oeuvre d'André Parenteau, exsardinologue, père fondateur de la SLOT, qui rêve d'implanter son modèle japonais nulle part ailleurs qu'au... Japon.

Avant le début de la partie, le protocole commande un hymne national, un mot de bienvenue du maître de cérémonie et, finalement, une séance de réchauffement où les joueurs excités se saupoudrent les mains de talc pour bébés. La cloche sonne et fait saliver la salle entière qui ne contient déjà plus sa rage enfantine. Et voilà, c'est parti !

Freaky Momo bondit derrière la console hérissée de tiges de métal qui revolent comme des portes battantes, tandis que Psycho Killer essaie vainement de se concentrer. Le jeu est rapide, nerveux, axé sur l'offensive et complètement désaxé. Les joueurs manient les tiges de métal comme des aiguilles à tricoter sous l'oeil alerte de Coco, la soigneuse qui veille aux blessures psychologiques de ses protégés.

Dans la chaleur torride, les cris s'entrechoquent comme des casseroles. L'atmosphère est chargée à blanc comme un match Nordiques-Canadien, avec une densitée accentuée par l'étroitesse fraternelle des lieux. La rondelle vole, les tiges se déchaînent, la sueur se transforme en fleuve qui se jette dans une mer de bière. Du vrai hockey quoi, sans pause commerciale, sans joueur en fin de carrière qui traîne de la patte jusqu'au vestiaire, sans querelles intestines et sans problèmes d'ego. Pas le hockey obèse de la Ligue nationale exécuté machinalement dans un Forum refroidi. Ni celui des parvenus triomphants qui jouent pour le chèque à la fin de l'année. Non, le hockey des mordus qui jouent pour s'amuser et qui paient pour jouer. Le hockey supérieur et miniaturisé qui perpétue l'esprit des « ti-culs » conquérants.

« Small is beautiful » : telle semble être la devise des adeptes de la SLOT. Dans *Hockey Vedettes*, le journal le plus vite sur ses potins, ils écrivent que la SLOT est Grande parce qu'elle est Modeste. « C'est la dynamique du complexe de supériorité qui pousse les minus à se grandir et qui incite les plus Grands à être sages », déclarent-ils.

En d'autres mots, le grand hockey de la LNH joue gros mais pense petit. C'est un hockey pourri, prétentieux et corrompu par la folie des grandeurs. Le hockey miniature, au contraire, est rapide, efficace, discret, pétri d'idéalisme, et il correspond bien à la définition que les philosophes sportifs se font du vrai et du grand hockey.

Au bout d'une minute, le compte est déjà de 18 à 5 pour les Panthers qui jubilent derrière la table. Tout ce beau monde se dispute la célèbre « Tige dorée », version humble de la coupe Stanley. Mais ne la gagneront que ceux qui auront triomphé d'une impitoyable guerre des nerfs.

Pour ces purs et ces puristes qui résistent autant aux ravages des jeux électroniques qu'à la perdition du hockey capitaliste, la SLOT est le jeu de leur jeunesse retrouvée, une sorte d'« illusion organisée » et de théâtre de la parodie. L'important, pour eux, c'est la tige, pas Lafleur ! À les regarder aller, on devine qu'ils iront loin, probablement jusqu'à la Tigevâna, lieu de félicité éternelle.

Ceux que le jeu ou l'enjeu intéresse pourront, ce soir-même, assister à la grande finale de la « Tige dorée » au Petit Campus des enfants éternels. Le match opposant les Pink Panthers aux Tigistes en vaudra la rondelle. Je suis même prête à parier que le jeu sera autrement plus corsé qu'avec les gros salariés du Forum. Bientôt, les sportifs n'auront plus le choix. Ils devront se résigner à l'idée qu'un jour les petits seront grands et les grands subitement très petits, pour ne pas dire complètement finis.

TOUT À LOISIR

LES CHOIX DU DEVOIR

AU CINÉMA

Le Septième Sceau. L'un des jalons de la carrière d'Ingmar Bergman. En 1957, il réalisait ce chef-d'oeuvre du septième art où la vie d'un chevalier se résume à une partie d'échecs contre la mort. (Au **Cinéma V**, le mardi 16.)

La Strada. Avec ce film, Federico Fellini transfigurait le néo-réalisme, lui apportant sa verve et sa personnalité, sa couleur (même lorsque le film est en noir et blanc) et son goût pour le cirque. (Au **Conservatoire**, mercredi le 17.)

Carmen. Si vous voulez du spectacle, du son (fort) et des images (larges), allez voir le *Carmen* de Francesco Rosi. Mise en scène fidèle de l'opéra de Bizet, ce film vaut aussi pour la brûlante performance de Julia Migenes Johnston. (Au **Crémazie.**)

The Purple Rose of Cairo. Délicieuse farce sur le cinéma, le dernier Woody Allen a tout du petit bijou merveilleusement ficelé par un orfèvre au sommet de son art. (**Place du Canada.**)

Witness. De l'Australien Peter Weir. Ce film commence comme un *thriller* et se continue dans le calme et la placidité d'une communauté où l'on vit en dehors du progrès et du monde moderne. (Au **Loews.**)

— MARCEL JEAN

EN MUSIQUE

Absent depuis la fin de janvier alors que l'**Orchestre symphonique de Montréal** partait pour sa tournée en Orient, **Charles Dutoit** sera de retour aux *Concerts Gala* de mardi et mercredi, à la **salle Wilfrid-Pelletier** alors qu'il dirigera la *Messe en si mineur* de Bach, soulignant ainsi le tricentenaire de la naissance du compositeur. L'oeuvre sera chantée par les choeurs de l'OSM et quatre solistes : **Marvis Martin, Ortrun Wenkel, Anthony Rolfe-Johnson** et **Tom Krause.**

Cet anniversaire, de même que ceux de Handel (300e de la naissance) et de Schütz (400e de la naissance), seront soulignés par le **Duo Seraphim** qui réunit le soprano **Valerie Kinslow** et l'alto **Allan Fast** avec **Hélène Dugal** à l'orgue lors du premier de sept concerts dominicaux à la **basilique-cathédrale Marie-Reine-du-Monde**, demain à 20 h. Bach sera aussi à l'honneur demain à 20 h, à la **salle Pollack**, alors que le **Studio de musique ancienne de Montréal** présente le gambiste **Laurence Dreyfus** et le claveciniste **Réjean Poirier** qui joueront les trois sonates que Bach a composées pour ces deux instruments.

Le mezzo-soprano **Catherine Robbin** sera l'invitée du *Ladies' Morning Musical Club* demain à 15 h 30. Les compositeurs au programme sont Purcell, Schubert, Brahms, Ravel, Raminsh et Telfer.

Le **Quatuor Borodine** d'Union soviétique donnera un unique concert mercredi, à 20 h 30, à l'**église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement** (500, rue Mont-Royal est). Le programme comprend le *Quatuor en la mineur*, op. 132, de Beethoven, et le *Quatuor no 15*, op. 144 de Chostakovich. Réservations : 276-2694.

L'**Orchestre des jeunes du Québec** présente son dernier concert de la saison à la **salle Redpath**, vendredi à 20 h. Le chef invité, **Simon Streatfeild**, dirigera la *Water Music* de Handel, la *Symphonie no 2*, de Schubert, et, en création, *Swiateo, un pas vers la lumière*, de Michel-Georges Brégent, commande de l'OJQ. La flûtiste **Marie-Andrée Benny** interprétera le *Concerto* d'André Jolivet. Renseignements et billets : 282-9465.

— GILLES POTVIN

AU PETIT ÉCRAN

Radio-Québec

Un rendez-vous avec un des groupes *rock* québécois les plus populaires, qui s'est malheureusement éteint l'été dernier. Depuis, Marjolaine fait carrière seule. Il s'agit, bien sûr, de **Corbeau** dont on présente le spectacle enregistré l'été dernier au Spectrum de Montréal. Diffusion demain à 20 h 30 dans le cadre de l'émission **Plein Son** avec retransmission en stéréophonie à CKOI-FM (Montréal), CJMF-FM (Québec) et CIMO-FM (Magog).

L'improvisation est de retour à la télévision de Radio-Québec. Il s'agit, en plus, de la première « coupe du monde d'improvisation », tout un événement qui oppose le Québec (Rouges), la France (Bleus) et la Suisse. Le match diffusé jeudi à 20 h met aux prises la France et le Québec.

Dans la série **Univers de . . .**, demain à 19 h 30, un portrait de Lucien Francoeur, le *rockeur*, poète le plus éclaté de la scène québécoise. Une rencontre qui promet car, on le sait, Francoeur n'y va pas par quatre chemins . . .

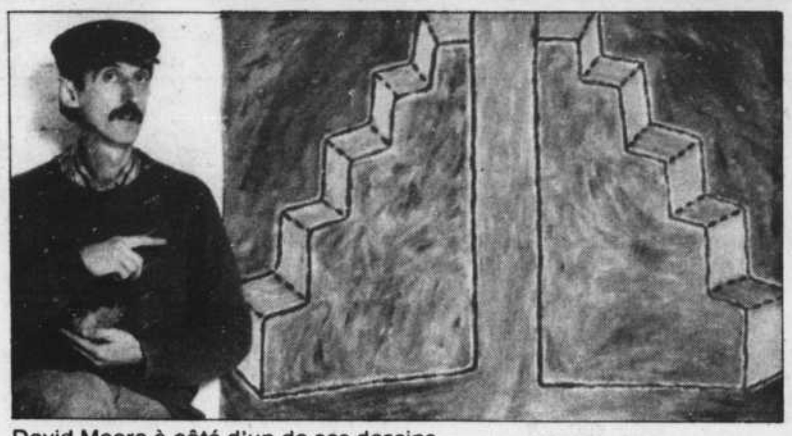

David Moore à côté d'un de ses dessins.

CTV-CBS

Début, demain soir à 20 h, d'une super-série de 13 heures (diffusée en cinq soirs) d'après le *best-seller* de James Michener : *Space*. Toute l'histoire de la conquête de l'espace par les Américains. Le rôle principal est interprété par James Garner.

Cinéma au petit écran

Ce soir à **Radio-Québec**, un film exceptionnel du grand maître du cinéma espagnol, Luis Buñuel, *Le Charme discret de la bourgeoisie*. Plusieurs couples de la haute bourgeoisie essaient de se rencontrer régulièrement pour prendre un repas ensemble mais toutes sortes de circonstances les en empêchent . . . Avec Fernando Rey, un des acteurs préférés de Bunuel, et Bulle Ogier. À 21 h 30.

« Le Charme discret de la bourgeoisie », ce soir à Radio-Québec.

— JULES RICHARD

SUR LES CIMAISES

Sur la lancée des deux très beaux ensembles sculpturaux qu'il présentait à l'exposition *Détours, voire ailleurs*, il y a presque deux ans, **David Moore** revient chez **Michel Tétreault** (4260, rue Saint-Denis, jusqu'au 5 mai) avec une exposition tonifiante où le côté brut des objets de bois contraste avec le raffinement des concepts qui président à leur mise en scène, et où des dessins inattendus apportent un complément heureux à cet univers personnel et attachant.

À la galerie **Alliance** (680, rue Sherbrooke ouest, jusqu'au 26 avril), les 10 oeuvres de **Bernard Rousseau**, réunies sous le titre de *Translitérations*, pourraient constituer un magnifique livre d'artiste en ce qu'elles interrogent autant la nature des écritures elles-mêmes que leurs possibilités de cohabiter dans un système inédit où elles parleraient toutes de la mémoire. Sans conteste, le plus bel accrochage de la saison de cette petite galerie.

Les nouveaux assemblages de **Michel Goulet** qui envahissent l'espace de la galerie **Jolliet** (279, rue Sherbrooke ouest, jusqu'au 27 avril) bousculent bon nombre d'idées reçues sur la pratique artistique et donnent à tout visiteur de bonne foi l'envie de devenir sculpteur.

Un dessin récent de Peter Krausz exposé à la galerie Optica.

Chez **Optica** (3981, boulevard Saint-Laurent, jusqu'au 27 avril), les dessins-installations de **Peter Krausz** redisent combien les formes de l'art contemporain s'accommodent avec élégance des références les plus classiques . . . et vice versa.

— GILLES DAIGNEAULT

Réussir là où Icare a échoué

Suite de la page 33

Aux dires de M. Jacques Fontaine, instructeur principal et membre de l'Association de vol libre du Québec (AVLQ), « ce sport est considéré comme une activité moins dangereuse que l'ULM par les compagnies d'assurance-vie qui ne demandent pas de surprime aux adeptes du vol libre alors que ceux qui pilotent des ULM doivent en payer ». Une aile libre neuve (aussi souvent appelée « deltaplane » que les réfrigérateurs sont rebaptisés « frigidaires ») coûte entre $ 2,000 et $ 3,500, mais il s'en trouve de très bonnes d'occasion pour environ $ 1,000. On devra également se procurer un harnais, un parachute et l'équipement électronique requis.

Les vols accomplis aujourd'hui par certains adeptes de ce sport ne sont plus de simples vols planés sur de courtes distances. A titre d'exemple, le samedi 30 mars dernier, M. Paul Gagné, de Saint-Louis-de-Terrebonne, s'envolait du haut du mont Yamaska et, après un vol d'environ 90 minutes, se posait au Vermont, ayant parcouru quelque 115 km et atteint avec son aile libre une altitude de 6,000 pieds.

Pour un débutant complet, le prix d'un cours d'initiation est d'environ $ 250. Les dépenses qui suivront dépendront essentiellement de vos dons naturels, de votre intérêt et de votre travail. Pour obtenir de plus amples renseignements, on peut rejoindre M. Fontaine au 273-7193 ou au 270-3640, ou encore entrer en contact avec la Fédération québécoise des sports aériens (FQSA) au 374-4700.

Le ballon libre, ou montgolfière, fait également partie de l'aviation récréative. Bien que les détenteurs de permis soient assez peu nombreux au Québec — 18 au 31 janvier 1985 —, les manifestations auxquelles ils participent sont toujours des moments privilégiés pour les spectateurs. La prochaine de ces manifestations aura lieu à Saint-Jean-Chrysostome, près de Lévis, les 1er 2, 3 et 4 août prochain.

Quant aux passionnés d'aéronautique qui aiment garder les pieds sur terre, ils peuvent se livrer à tous les exercices de voltige aérienne qui les tentent par le biais des modèles réduits qu'ils auront construits euxmêmes ou qu'ils se seront procurés prêts à voler. Au Canada, il y a environ 5,000 personnes qui sont membres de l'Association canadienne d'aéromodélisme. On peut entrer en contact avec celle-ci en appelant M. Nick Mechas, le président de l'association, au 641-2175 ou au 655-1790.

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **"Angel"** 2 h 45, 6 h 10, 9 h 40— **"La poursuite"** 1 h, 4 h 25, 7 h 50.
ASTRE II: — **"The last dragon"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
ASTRE III: — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 1 h, 5 h 20, 9 h 30— **"Un fauteuil pour deux"** 3 h 10, 7 h 30.
ASTRE IV: — **"La petite fille au tambour"** 1 h 15, 5 h 30, 9 h 40, **"Quelle affaire"** 3 h 40, 7 h 50.
BERRI I: (288-2115) — **"Rive droite, Rive gauche"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
BERRI II: — **"Les saisons du coeur"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
BERRI III: **"Cotton Club"** 12 h, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 45.
BERRI IV: — **"Les Ripoux"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BERRI V: — **"S.O.S. fantômes"** 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 10, 10 h 05.
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"Desperately seeking Susan"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BONAVENTURE II: — **"Bedroom eyes"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
BROSSARD I: (465-5906) — **"Cotton Club"** 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 10 h.
BROSSARD II: (465-5906) — **"Desperatly seeking Susan"** 3 h 30, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 40.
BROSSARD III: **"Amadeus"** 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50.
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"Paris Texas"** 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Amadeus"** 2 h 30, 8 h 30.
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Dune"** 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 40.
CHAMPLAIN II: — **"La petite fille au tambour"** 4 h 15, 7 h 15, 9 h 45, **"Le bébé schtroumpf"** 12 h 15, 2 h 05.
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **Sam: "Chaplin, lost and found city lights"** 7 h.— **"Talkings heads: stop making sense"** 7 h 30— **"The cotton club"** 9 h 30— **"Café flesh"** 10 h 30, **Dim: "The neverending story"** 1 h 30, 7 h 15, **"Superman II"** 2 h, 7 h, **"The Cotton Club"** 3 h 30, 9 h 30, **"Chaplin: Lost and found, festival the gold rush"** 7 h, **"Café flesh"** 10 h 30.
CINÉMA ONF: 200 o. Dorchester (283-8229)— **"Chicken Ranch"** 19 h, 21 h.
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"The last dragon"** 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15 sam. der. spec. 11 h 15.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) **"Wanted Billy the Kid"** 1 h, 14 h 35, 16 h 10, 17 h 45, 19 h 20, 20 h 55, 22 h 30.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)— Dix ans de cinéma portugais: **"Les brumes de l'aube"** 18 h 35— **"Kilas, le méchant du film"** 21 h.
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Breakfast Club"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX II: — **"The hit"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX III: — **"Places in the heart"** 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15.
CINÉPLEX IV: — **"The sure thing'** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX V: — **"In the night"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉPLEX VI: — **"Man of flowers"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CINÉPLEX VII: — **"Desperatly seeking Susan"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINÉPLEX VIII: — **"Amadeus"** 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50.
CINÉPLEX IX: — **"The slugger's wife"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"S.O.S. fantômes"** 1 h 55, 5 h 35, 9 h 20, **"Les rescapés"** 3 h 40, 7 h 35.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"La fille en rouge"** 12 h 40, 4 h 10, 7 h 40, 11 h, **"Collège de classe"** 2 h 15, 5 h 50, 9 h 05.
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"Mario"** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Les guerriers du Bronx II"** 12 h 30, 14 h, 19 h 30, **"À 16 ans dans l'enfer d'Amsterdam"** 14 h 20, 17 h 50, 21 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Mémoires d'une petite culotte"** 14 h 30, 18 h 15, 22 h,— **"Détournement de mineurs"** 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35, **"Enquêtes érotiques sur jeunes filles"** 13 h 20, 17 h 05, 20 h 50.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"The times of Harvey Milk"** 12 h 45, 16 h 05, 17 h 45, 19 h 25, 21 h 05.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349)— **Dim: "The front"** 17 h, **"De Mayerling à Sarajevo"** 19 h, **"Caught"** 21 h.
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Carmen"** 1 h 15, 4 h 10, 7 h, 9 h 45.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Amadeus"** 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50.
DAUPHIN II: **"Soldier's story"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DORVAL I: (631-8587) — **"Police academy II"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
DORVAL II: **"Ladyhawke"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
DORVAL III: **"Baby secret of the lost legend"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Amadeus"** sam 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50, dim. 2 h, 5 h, 8 h.
DÉCARIE II: — **"Mask"** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 20, 9 h 35.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"La déchirure"** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h.
ÉLYSÉE II: — **"L'avenir d'Émilie"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25.
ESPACE 9:(272-1080)— **"Gremlins"** 2 h 30, 7 h.— **"Académie de police"** 4 h 30, 9 h.
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Beverley hills cop"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
FAIRVIEW II: — **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Le flic de Beverly Hills"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.
GREENFIELD 2: — **"La revenge de Porky"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
GREENFIELD 3: — **"Police academy II"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Ladykawke"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 35.
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Dune"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
KENT I:(489-9707) — **"Police academy II"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
KENT II:— **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
CINÉMA DU PARC I:(844-9470) — **"The Care Bears movie"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, **"King David"** 9 h.
CINÉMA DU PARC II:— **"The killing fields"** 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h.
CINÉMA DU PARC III: — **"Witness"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"L'étoffe des héros"** 6 h — **"Plume, Ô rage électrique!"** 7 h — **"De Mao à Mozart—les aventures d'Isaac Stern en Chine"** 9 h 15— **"Gueuse de vie"** 9 h 30 (12 au 15 avril).
LAVAL I:(688-7776) — **"Return of the Jedi"** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h, sam der. spec. 11 h 30.
LAVAL II:— **"Police academy II"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 15.
LAVAL III: — **"La revanche de Porky's"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sam. der. spec. 11 h.
LAVAL IV:— **"Ladyhawke"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 35.
LAVAL V:— **"Le flic de Beverly Hills"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35, sam. der. spec. 11 h 30.
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)—**"Cotton Club"** 4 h 45, 7 h 15, 9 h 45, **"Le bébé schtroumpf"** 12 h, 1 h 30, 3 h.
LAVAL-ODÉON II:— **"Dune"** 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 40.
LOEW'S I:(861-7437) — **"Police Academy II"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40, sam. der. spec. 11 h 30.
LOEW'S II:— **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 10, sam. der. spec. 11 h 35.
LOEW'S III:— **"King David"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10, sam. der. spec. 11 h 20.
LOEW'S IV:— **"Baby secret of the lost legend"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, sam. der. spec. 11 h 35.
LOEW'S V:— **"Vision quest"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 35.
MERCIER:(255-6224)— **"Angel"** 2 h 15, 5 h 45, 9 h 15, **"La poursuite"** 12 h 30, 3 h 50, 7 h 20.
OUIMETOSCOPE:(525-860 0) — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 7 h 15, 9 h 30 —**"L'été meurtrier"** 7 h, 9 h 30. Dim: **"Indiana Jones et le temple maudit"** 2 h, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30, **"La guerre des boutons"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
OUTREMONT:(277-4145)— **Sam: "Tintin et le lac aux requins"** 2 h.— **"L'histoire sans fin"** 4 h, **"Métropolis"** 7 h 30, **"Le pays où rêvent les fourmis vertes"** 9 h 30, **Dim: "Tintin et le lac aux requins"** 2 h, **"Canne amère"** 4 h, **"L'histoire sans fin"** 7 h 30, **"Le pays où rêvent les fourmis vertes"** 9 h 30.
PALACE I:(866-6991) — **"Return of the Jedi"** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h, sam. der. spec. 11 h 30.
PALACE II:— **"Porky's revenge"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 15.
PALACE III:— **"The killing fields"** 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h, sam. der. spec. 11 h 30.
PALACE IV:— **"Beverly Hills cop"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sam. der. spec. 11 h.
PALACE V:— **"Beverly Hills cop"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 30.
PALACE VI:— **"Friday 13th new beginning"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40, sam. der. spec. 11 h 30.
PARADIS I:(866-6991) — **"Dune"** 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 25.
PARADIS II:— **"Le cotton club"** 1 h. 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
PARADIS III:— **"Gremlins"** 2 h 15, 6 h, 9 h 45— **"Académie de police"** 12 h 30, 4 h 15, 8 h.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— **"Lettre à Freddy Buache", "C'est comme une peine d'amour"** 19 h 30, (du 12 au 25 avril).
PARISIEN I:(866-3856) — **"Le retour du Jedi"** 12 h 10, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 25.
PARISIEN II:— **"Le flic de Beverly Hills"** 12 h 20, 2 h 15, 4 h 10, 6 h 05, 8 h, 9 h 55, sam. der. spec. 11 h 45.
PARISIEN III:— **"La revange de Porky"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 10.
PARISIEN IV:— **"Les rois du gag"** 12 h 15, 2 h 05, 4 h, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 40, sam. der. spec. 11 h 30.
PARISIEN V:— **"Le journal d'Édtih"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10, sam. der. spec. 11 h 20.
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Dune"** 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 40.
PLACE LONGUEUIL II:— **"Angel"** 3 h, 6 h 20, 9 h 40, **"La poursuite"** 1 h 15, 4 h 35, 7 h 55.
PLACE VILLE-MARIE I:(866-0689) — **"Lost In America"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
PLACE VILLE-MARIE II:— **"Return of the soldier"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35.
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Mask"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"A passage to India"** 12 h 30, 3 h 45, 7 h, 9 h 55.
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"Breakfast club'** 12 h 45, 2 h 40, 4 h 35, 6 h 45, 9 h.
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Purple rose of Cairo"** 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h, sam. der. spec. 11 h 45.
SAINT-DENIS II:(845-3222) — **"À seize ans dans l'enfer d'Amsterdam"** 14 h 15, 17 h 45, 21 h 15— **"Révolte des jeunes loups"** 12 h 30, 16 h, 19 h 30.
SAINT-DENIS III:— **"1984"** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
VERDUN:(768-2092)— **"Angel"** 2 h 10, 5 h 35, 8 h 55, **"La poursuite"** 12 h 25, 3 h 50, 7 h 10.
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Le flic de Beverly Hills"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.
VERSAILLES II:— **"La revanche de Porky's"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
VERSAILLES III:— **"La déchirure"** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h.
VILLERAY:(388-5577) — **"Les saisons du coeur"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) — **"The care bears movie"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 25, **"King David"** 9 h.
YORK:(937-8978) — **"Fantasia"** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.

EXPOSITIONS

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC: 100 est rue Notre-Dame, Mtl— « Printemps canadien » exposition de photographies de 45 photographes québécois du 18 mars au 21 avril
ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106, Mtl (842-9686)— Peintures de Janet Logan, du 3 au 20 avril— du mer. au dim. 12h. à 17h.
ATELIER CHARLES-MARTIN: 1176 rue Cartier, Québec— Photographies de Chamberland, « Sabrez l'oeuf et sablez le champagne » du 24 mars au 13 avril
ATELIER GALERIE NOUVEL ÂGE: 350 est Sherbrooke (286-0331)— Peintures et dessins de Céline Elce Barrette et Edouard Lachapelle, du jeu. au dim.
AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078)— Dessins et peintures de Louise Boisvert du 27 mars au 14 avril— « A better home and garden » exposition de Diane Gougeon, du 17 avril au 5 mai, mer. au dim. 13h. à 18h.
AXE NEO-7: 205 rue Montcalm, Hull (771-2122)— Essai 14: Vikky Alexander, installation photographique du 8 au 25 avril
DANIEL BEAUCHESNE: Galerie art contemporain, 307 ouest Ste-Catherine ste 600 (843-7346)— Exposition des oeuvres de Marcelin Cardinal, du 3 au 28 avril
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LONGUEUIL: 1660 rue Bourassa, Longueuil— Exposition des peintures de Jean-Claude Cortes, du 31 mars au 19 avril
BIBLIOTHÈQUE MILE-END: 5253 ave du Parc, Mtl (872-2141)— Humanitas présente une exposition multi-médias du 17 avril au 10 mai, du mer. au sam.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 ch. Côte Ste-Catherine (739-2301)— « East Village at the/au centre » 95 artistes de New York, du 28 fév. au 14 avril
CENTRE CULTUREL VANIER: 15 Boul. Maple, Châteauguay (691-4680)— Exposition des oeuvres de 25 artistes de Châteauguay, du 25 mars au 13 avril— Peintures de Thessa Doyon, du 15 au 27 avril, du lun. au sam.
CENTRE D'EXPOSITION DRUMMOND: 175 rue Ringuet, Drummondville (477-5416)— Exposition des oeuvres de Doris Bellefeuille-Langevin et Wanda Sawicki-Kutac, du 17 mars au 28 avril— Sérigraphies de Jean Lauzon, jusqu'au 28 avril
CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL: 335 Place d'Youville, Vieux-Montréal (845-4236)— « Regards sur l'architecture commerciale de Montréal » en collaboration avec la Chambre de Commerce de Montréal, exposition de photographies, du 15 nov. au 15 mai 85, avec visites guidées se terminant à 15h.30
LE CERCLE D'ART: 2159 est Boul. St-Martin, Laval (384-2551)— Photographies de Michel Mateo Murphy, du 14 avril au 1 mai, tous les jours de 10h. à 21h.
LA CHAMBRE BLANCHE: 549 est Boul. Charest, Québec (418-529-2715)— « Entre l'installation et la ville » une installation de Sylvie Bouchard, jusqu'au 21 avril— Exposition des oeuvres de Michel Daigneault, du 28 mars au 21 avril
CHÂTEAU DUFRESNE: Angle Pie 1X et Sherbrooke (259-2575)— « Tissu-mode » tissus destinés à la création de vêtements jusqu'au 28 avril
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 335 est Boul. Maisonneuve (842-9763)— « Connues, inconnues, mal connues, trop connues » exposition des photographies de Guy Borremans, du 5 mars au 14 avril
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
CONSEIL DES ARTISTES PEINTRES DU QUÉBEC: 4060 St-Laurent ste 307, Mtl (842-0243)— « Quoi de neuf » exposition collective de nouveaux membres du local CAPQ, jusqu'au 25 juin, mar. au jeu. de 13h. à 17h.
DAZIBAO CENTRE D'ANIMATION ET D'EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE: 4060 St-Laurent ste 104 (845-0063)— Encan annuel de photographies, plus de 70 artistes y participent, exposition du 3 au 14 avril, encan le 14 avril à 13h.
ESPACE OBORO: 3981 St-Laurent ste 499 (844-3250)— Peintures et techniques mixtes de Arthur Munk, du 2 au 13 avril— « Démasquer le réel » sculpture/installation de Pierre Fournier, du 16 au 27 avril, mar. au sam. 12h.30 à 18h.
ESPACE OVO: 307 ouest Ste-Catherine (849-6253)— Collages, montages et 3 dimensions photographiques, du 27 mars au 4 mai, du mer. au sam. 12h. à 18h.
FORT CHAMBLY: 2 rue Richelieu, Chambly (658-1585)— Exposition « Jacques Cartier, capitaine, pilote et maitre » du 15 fév. au 5 mai— « Le Fort Chambly et le régime français », en permanence— du mar. au dim. 09h. à 17h.
GALERIE ALEXANDRE: 1456 ouest Sherbrooke (844-2593)— Exposition des oeuvres de Benoit Simard, du 13 au 22 avril
GALERIE ALLIANCE: 680 ouest Sherbrooke, Mtl (284-3768)— « Translitérations » exposition de Bernard Rousseau, du 5 au 26 avril
GALERIE AMRAD AFRICAN ARTS: 1396 ouest Sherbrooke (843-8433)— Exposition « Couleurs dans l'art africain » du 21 mars au 30 avril
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART CAMPBELL: 4916 ouest Sherbrooke (481-1560)— « The life of the peregrine falcon in Montreal » exposition de Robert Galbraith, du 18 au 27 avril
GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 ouest Boul. Maisonneuve (879-5917)— Biennale de la faculté des Beaux-Arts, du 27 mars au 27 avril
GALERIE D'ART LES DEUX B: 4872 St-Denis (284-2668)— Gérald Robitaille, peintures, lancement d'un livre de photographies de nus et lancement du livre de la connaissance, du 3 au 22 avril
GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 ouest Laurier (277-2179)— Oeuvres de G. Archambault, Y. Boulanger, C. Deberdt, H. Dion, A. Harrison, M. Tanobe, L. Scott etc.
GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...
GALERIE ART SELECT INC: 6810 St-Denis (273-7088)— Oeuvres d'Angemil Ouellet, du 31 mars au 14 avril, du mar. au dim.
GALERIE ART ET STYLE: 4875A ouest Sherbrooke, Mtl (484-3184)— Oeuvres de Colette Boivin, Denis Bourgeois, Bruno Côté, F. Iacurto et Mario Mauro, du 23 mars au 29 avril
GALERIE D'ART VINCENT: Château Laurier, Ottawa— Exposition des oeuvres de Paul-Vanier Beaulieu, Jacques de Tonnancour, Pierre lefebvre et Claude A. Simard, lun. au ven. 10h. à 17h30, sam. 10h. à 17h.
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Exposition des aquarelles d'Anatol Golot, et les artistes de la galerie
GALERIE LAURIENNE BAZINET: 5451 ouest Sherbrooke (483-2607)— Exposition des oeuvres de Iacurto, Perrigard, Tatossian, Noeh, DesClayes, Beament, Grandsow, Jori Smith, Dumouchel et Montpetit, du mar. au dim. du 6 au 31 avril
GALERIE RENÉ BERTRAND: 1191 rue Cartier, Québec (524-7843)— Oeuvres récentes de Pierre Blanchette, du mer. au sam. du 5 au 27 avril
GALERIE MAX BOUCHER: 20 sud St-Charles, Joliette (759-1661)— Tableaux de Luce Raymond, du 24 mars au 21 avril
GALERIE BOURGET: 1230 de la Montagne, Mtl— Peintures récentes de Paul Bureau, du 8 au 19 avril, lun. au sam. 11h. à 17h.
GALERIE 101: 245½ rue Bank, Ottawa (230-2793)— Peintures et acryliques de John Abrams du 2 au 24 avril
GALERIE DU CENTRE: 31 ave Lorne, St-Lambert (672-4772)— « Vrai, balivernes, Klimbo: Kliment Dentchev » du 10 au 28 avril, du mar.au dim.
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 ave Greene, Mtl— « Petits trésors » petits objets de l'Afrique et de l'Asie, du 21 mars au 20 avril
GALERIE D'ART LES CLOSERIES: 7373 rue des Closeries, Anjou (351-2898)— Exposition des oeuvres de Réjean Gagné, du 17 au 30 avril, du jeu. au dim.
GALERIE CONVERGENCE: 1285 rue Visitation, Mtl (524-4060)— Exposition des oeuvres des artistes de la galerie jusqu'au 17 avril— Estampes 1980-1984, de Carlos Calado, du 17 avril au 11 mai, mer. au sam. 11h. à 18h.
GALERIE CULTART: 360 est rue Roy, Mtl (843-3596)— « Jeux d'imposture » exposition de Michel-Thomas Tremblay, du 10 avril au 5 mai du mer. au dim.
GALERIE DU CYGNE: 2050 rue Crescent, Mtl (843-4802)— Exposition de céramiques originales d'André Brasilier, ainsi que les lithographies et oeuvres récentes d'Arroyo et de Lilivandel
GALERIE ALINE DALLAIRE: 2750 Boul. Marie-Victorin, Longueuil (875-5680)— Exposition d'Art Sacré de George Georgis, Julijan Kolesar, Ionela Manolesco et Irena Stawinski, du 31 mars au 30 avril
GALERIE DANIEL: 2159 rue Mackay (844-4434)— Peintures et sculptures des artistes de la galerie, du 10 avril au 8 mai
GALERIE DE BELLEFEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406)— "Choix du collectionneur" artistes de la galerie dim. 12h. à 17h.
GALERIE DE-LA-SALLE: 501 rue St-Patrick, Ottawa— Oeuvres de Claire Cloutier, du 15 au 26 avril
GALERIE BERNARD DESROCHES: 1444 ouest Sherbrooke (842-8648)— Gouaches de Jean-Luc Grondin, du 23 mars au 13 avril
GALERIE DUGUAY-MATHIEU: 4329 Christophe-Colomb (521-0600)— Oeuvres récentes de Mickie Hamilton
GALERIE DU 22 MARS: 1333 ave Van Horne (271-1783)— Art moderne et contemporain— Salles 1 et 2: Choix d'oeuvres 1978-1985, de Liliane Clément— Salle 3: dessins de Lysette Marion, du 10 au 28 avril, mer. au dim. 12h. à 18h.
GALERIE ELCA LONDON: 1616 ouest Sherbrooke (931-3646)— Oeuvres de Michael Steiner, sculptures sur bronze et travaux de papier à compter du 9 mars
GALERIE ÉMERGENCE: 1452 est Laurier (525-2264)— Peintures, dessins et sculptures de Manic Marcil et Edith Martin, du 10 au 20 avril
GALERIE ESPERANZA: 2144 Mackay (933-6455)— Sculpture, reliefs, pastels et dessins de George Segal, du 12 avril au 4 mai
GALERIE FUCITO: 5283 ave du Parc (279-1919)— « 50 oeuvres, 50 artistes » artistes canadiens et internationaux, tout avril, mer. au dim.
GALERIE JOYCE GOLDMAN: 4012 Drolet, Mtl (844-4569)— « New York se dessine » oeuvres sur papier de la galerie Gracie Mansion, du East Village, New York, du 21 mars au 14 avril— Structures sur papier, aquarelles, gravures de Andreas Senser, du 18 avril au 12 mai
GALERIE GRAFF: 963 est Rachel, Mtl (526-2616)— Dessins récents et tailles-douces de Robert Wolfe, du 21 mars au 23 avril, du mar. au sam.
GALERIE RENÉE HAMEL: 56A Blainville ouest, Ste-Thérèse (430-6722)— Exposition des peintres et des sculpteurs de la galerie, mar. au sam. 12h. à 18h.
GALERIE HORACE: 906 ouest King, Sherbrooke— Salle 1: Exposition des toiles et dessins de Harlan Johnson— Salle 2: Gouaches récentes de Glauco Galeazzi, membre du RACE, du 4 au 28 avril
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maitres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
GALERIE JOLLIET: 279 ouest, Sherbrooke ste 211 (842-8883)— Oeuvres récentes de Michel Goulet, du 30 mars au 27 avril
GALERIE KASTEL: 1366 ave Greene (933-8735)— Oeuvres de Fritz Brandtner, du 15 au 27 avril
GALERIE LA CIMAISE: 1392 o. Sherbrooke (845-5045)— Exposition permanente des oeuvres du sculpteur André Roch Lussier et des peintres Marcel Favreau, Gilles E. Gingras et Yves Laroche
GALERIE SAMUEL LALLOUZ: 1620 ouest Sherbrooke (935-5455)— Artistes de la galerie, avec Bruce Dunnet et Guy Baily, mar. au sam. 10h. à 18h.
GALERIE LA MALVAS: 3859 St-Denis (843-3585)— Exposition des oeuvres de Françoise Fournelle, structures de papiers encrés, du 31 mars au 18 avril, du mer. au dim
GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke (842-6369) — Miniatures, figurines pré-Colombien, de Costa Rica Perou et Mexico— Petites figures d'ancêtres des peuples Yoruba, Lobi, Gouro et autres tribus, mar. au sam. 13h. à 17h.30
GALERIE LUDOVIC: 1390 ouest Sherbrooke ste 3 (844-9788)— Artistes présentement en galerie, M. Poissant, L. Chapdelaine, T.K. Thomas, A. Bertounesque, Aufer, M. Bellingo et M. Brazeau
GALERIE MAXIMUM: 123 ouest Mont-Royal (282-2050)— Aquarelles de William Papier, du 2 au 29 avril
GALERIE J. YAHOUDA MEIR: 2160 rue de la Montagne, ste 705, Mtl (845-3974)— Salle 1 et 2: Marc Cramer, photographies et sculptures— Salle 3: Linda Covit, fragments, 10 au 27 avril
GALERIE MICHEL ANGE: 430 Bonsecours, Vieux Montréal (875-8281)— Oeuvres du peintre Leo Ayotte (1909-1976), jusqu'au 15 avril, du mar. au dim.
GALERIE MIHALIS: 1500 ouest Sherbrooke (932-4554)— oeuvres de Gordon Pfeiffer, Ken Danby et Ron Bolt
GALERIE MONTCALM: 25 Laurier, Hull (777-4342)— Exposition des oeuvres de Pnina Gagnon, dessins et peintures
GALERIE NOCTUELLE: 307 ouest Ste-Catherine ste 555, (845-5555)— Salle 1: travaux récents de Gilles Morrissette, sculptures et céramiques de Dorothy Deschamps — Salle 2: Travaux récents de Paule Lamarche, du 30 mars au 28 avril
GALERIE OPTICA: 3981 St-Laurent ste 501 (287-1574)— Dessins/installation de Peter Krausz, du 2 au 27 avril
GALERIE FREDERIC PALARDY: 1170 rue Victoria, St-Lambert (465-3337)— Aquarelles de Claude Dulude, du 31 mars au 14 avril— Oeuvres de Roland Giguère, du 21 avril au 5 mai
GALERIE PORT-MAURICE: 8420 Boul. Lacordaire, St-Léonard— Acrylique sur toile, oeuvres de Pauline Isabelle, du 1 au 21 avril
GALERIE POWERHOUSE: 3738 St-Dominique ste 203 (844-3489)— Galerie 1: « Descent to unknowing » sculpture-installation de Joyce Blair— Galerie 11: « La ville inversée » installation de Danielle Sauvé, du 23 mars au 13 avril— Galeries 1 et 2: Nancy Spero, dessins et peintures, du 20 avril au 18 mai, du mar. au sam. 11h. à 17h.
GALERIE JOHN A. SCHWEITZER: 42 ouest ave des Pins (289-9262)— Sculptures de Liliana Berezowsky, et peintures récentes de R. Schuyler Lake, jusqu'au 13 avril— Portraits 1982-1985, de Brian McNeal, du 16 avril au 4 mai, du jeu. au sam. 12h. à 18h.
GALERIE SKOL: 3981 St-Laurent ste 810 (288-6636)— « Magna Originel » peintures de Céline Gilbert— Installation de Céline Gilbert en collaboration avec Paule Délisle et Jacques Rittweger de Moor, du 2 au 13 avril— « De la gestion à la magie » peintures de Louise Mercure, du 16 au 27 avril, mar. au sam. 12h.30 à 18h.
GALERIE SOHO MERCER: 250A rue Lyon, Ottawa (238-2451)— Oeuvres d'artistes contemporains du mar. au sam. 12h.00 à 17h.00
GALERIE D'ART STEWART: 176 Bord du Lac, Pointe-Claire (695-3312)— « L'Occident de l'Occident » et « Monuments anciens d'Irlande » du 23 mars au 14 avril
GALERIE UQAM: 1400 Berri, Pavillon Judith Jasmin— Salle J-R120: Peintures récentes de Robert Wolfe, du 2 au 21 avril— Exposition des travaux d'étudiants, peintures, sculptures et gravures, du 3 au 14 avril, 17 au 28 avril— Foyers des salles Alfred Laliberté et Marie-Gérin Lajoie: exposition de sculptures sur pierre, élèves de Joan Esar, 16 au 23 avril uubKdu mer. au dim. 12h. à 18h.
GALERIE VERRE D'ART: 1518 ouest Sherbrooke, Mtl (932-3896)— « Aperçus éphémères » exposition de Susan Edgerley, du 16 avril au 7 mai
GALERIE YAJIMA: 307 ouest Ste-Catherine ste 515 (842-2676)— Exposition des photographies de George Legrady, du 23 mars au 20 avril, du mer. au sam.
GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART: 2025 rue Peel (849-6091)— Nouvelles acquisitions de la collection permanente, les estampes font partie d'une rétrospective d'oeuvres d'artistes de 8 communautés Inuit de 1962 à 1984 du 13 avril au 11 mai
LA GUILDE GRAPHIQUE: 9 ouest rue St-Paul, Mtl (844-3438)— Oeuvres de Richard Lacroix, Christiane Frenay et Pierre Lagacé, jusqu'à la fin d'avril
INTART: 3434 Côte des Neiges, Mtl (933-5681)— Art Contemporain: exposition des artistes permanents de la galerie: S. Abitbol, G. Bernier, M. Bertrand, D. Ilie, B. Neveu, A. Sandonato, V. Timotte, V. Velescou, D. Wolf et N. Wrangel, du mar. au sam. 11h.30 à 18h.
MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 de la Gare, Piedmont— Exposition permanente des oeuvres de Daly, Bruni, Duguay, Guertin, Tremblay et plu-

TOUT À LOISIR

LA CHRONIQUE DU TEMPS LIBRE

C'est la semaine du bénévolat

PIERRE HAMEL*

COMME à chaque année, la semaine du bénévolat se tient du 14 au 20 avril. Cette année, le thème est celui de la « création sociale ».

L'opinion publique sera sensibilisée à la dynamique que développe l'action bénévole, non seulement en venant en aide aux personnes en difficulté, mais aussi en contribuant par une pratique créatrice individuelle et collective au nouveau débat sur les modèles alternatifs de société.

Centré sur la créativité, la responsabilité, l'autonomie, la communication et l'écologie sociale, ce débat dont la pratique se situe dans l'action bénévole est en passe de devenir très important au Québec. La semaine du bénévolat est une occasion unique de développer ce grand débat de société publiquement.

Pour bien marquer le départ de cette semaine, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec, l'organisme responsable de cette semaine, organise une grande fête sur la place du complexe Desjardins, demain à 14 h. Cette activité d'ouverture nationale se veut une grande fête familiale à l'intention de tous les travailleurs et travailleuses bénévoles qui interviennent dans les divers champs de l'activité humaine.

Des représentants du Regroupement des organismes nationaux de loisir (RONLQ), de la Fédération des CLSC, des éditions Convergence, de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins et du Festival de création-jeunesse seront aussi sur place pour manifester leur appui à l'action bénévole créatrice.

On y lancera enfin « la grande proclamation des jeunes » et la chanson-thème du Festival de création-jeunesse. Une belle occasion de se retrouver entre bénévoles d'un peu partout au Québec.

Destination jeunesse

Si les voyages forment la jeunesse, peut-être y a-t-il lieu de se renseigner avant de suivre cette cure de rajeunissement. Il existe au Québec une quarantaine de bureaux-voyages spécialisés dans le tourisme étudiant. Situés, pour la plupart, dans des institutions de niveau post-secondaire, ils offrent à ceux et celles qui voudraient voyager la possibilité de s'organiser pour moins cher.

Pourtant des noms aussi évocateurs aue « L'Escapade » à Ahuntsic, « Le Sakado » à Joliette, « Le Migrateur » à Maisonneuve ou « Le Sextant » à l'Université de Montréal, ces bureaux-voyages organisent une série d'activités d'animation-voyages telles que des conférences, des projections et des expositions. Ils distribuent aussi toute une gamme d'informations sur les voyages pour les jeunes (hébergement, transport, informations générales, voyages-échanges, etc.). Certains de ces bureaux organisent même des voyages au Québec et à l'étranger à un prix défiant toute concurrence (enfin, jusqu'à ce que Wardair s'en mêle ...). Certains campus distribuent aussi la Carte internationale des étudiants.

C'est l'Organisation pour le tourisme étudiant (OTÉQ) qui regroupe tous ces bureaux-voyages étudiants du Québec. C'est aussi l'OTÉQ, se définissant elle-même comme un organisme de protection du consommateur étudiant en matière de tourisme, qui édite le magazine *Temps libre*. De très belle facture, ce magazine vous informe tout en vous aidant à mieux choisir et planifier vos voyages. Il répond à plusieurs questions du style : où, quand et comment voyager ?

Dans sa dernière livraison, *Temps libre* traite de sujets aussi divers que la vie dans un *kibboutz*, l'Europe sur deux roues, le travail à l'étranger ou un raid à skis en Gaspésie. Publié six fois par année, on peut se le procurer dans les cégeps et universités ou au siège social de l'OTÉQ, au 1415, rue Jarry est, Montréal; (514) 374-4700, poste 322. Ah ! j'oubliais, *Temps libre* est très gratuit ...

C'est tout naturel

Le Groupe d'animation en sciences naturelles du Québec (GASNQ) offre à la population québécoise des stages d'étude et de découverte de la nature.

Conçus pour répondre aux aspirations de toutes les personnes désireuses d'en savoir plus long sur la nature, les stages se déroulent dans différentes régions du Québec, du mois de mai au mois d'octobre. Le GASNQ organise également, pendant l'été, une semaine entière d'activités couvrant à peu près tous les champs des sciences naturelles. L'ornithologie, la botanique, l'entomologie, la géologie, l'écologie et l'astronomie sont au menu en ce début de printemps. Depuis le 25 mars et pour cinq lundis consécutifs, l'étude des oiseaux sert d'entrée à ce menu tout à fait naturel. Pour cette table d'hôte, il en coûte $ 45, pourboire compris mais sans hébergement et sans vin évidemment ...

Pour plus d'informations concernant tous ces stages, il faut communiquer avec le Conseil de développement du loisir scientifique, au (514) 374-0173.

Le « nage-o-thon » des célébrités

Événement social par excellence de la Fédération de natation du Québec, le « nage-o-thon des célébrités » en est déjà à sa huitième année « de brasse ». Il permet à tous et chacun de nager pour son plaisir, aux côtés de nombreuses célébrités venues prêter leurs noms à cette initiative de la Fédération.

L'objectif ultime de ce « nage-o-thon » est toujours le même : aider les athlètes qui se préparent pour les Jeux olympiques de 1988 à Séoul. Cette année, on espère récolter $ 10,000. Toutes ces contributions seront placées dans le fonds du Club des amis de la natation. Elles serviront à défrayer le transport et l'hébergement des athlètes qui participent à de nombreuses compétitions de natation, d'ici les Jeux du Canada en août prochain.

Alors, si le coeur vous en dit, prenez votre brosse à dents et votre maillot de bain et présentez-vous à la piscine du centre Claude-Robillard, le 17 avril prochain à partir de 19 h.

Pour plus d'informations, on appelle la Fédération de natation du Québec au (514) 374-4700, poste 256 ou 257.

Le centenaire de Marie-Victorin

Pour bien marquer le centenaire du frère Marie-Victorin, la Société d'animation du Jardin et de l'Institut botaniques organise un colloque, ce samedi, au Jardin botanique de Montréal.

Le film *Marie-Victorin*, réalisé par Ciné-Mundo pour Radio-Canada, sera présenté en matinée. L'après-midi sera réservé aux conférences et discussions. On y présentera Marie-Victorin sous plusieurs aspects : le religieux, l'éducateur, le littérateur, le botaniste et l'administrateur. Pour informations, communiquer avec la Société d'animation au (514) 252-1179.

LA BONNE TABLE

Chez Gautier

NICOLE SAVOIE

ON ACCÈDE au restaurant Chez Gautier de deux façons : directement par l'extérieur, après avoir longé une terrasse qui s'anime dès les beaux jours revenus. Ou, pendant les heures d'ouverture de la Pâtisserie belge, par une baie pratiquée dans le mur du fond de la boutique.

Rien de tel que cette brève incursion au royaume du sucre, où les tartes abricotées côtoient les quiches dorées, pour vous mettre en appétit. Irrésistiblement, les quelques tables dressées en fond de décor vous convient à céder aux attraits de la gourmandise.

Ces deux voies d'accès correspondent aux tendances qu'a connues la maison depuis son ouverture, avenue du Parc. Petit frère de la pâtisserie, le salon de thé est devenu un restaurant à l'existence autonome, puisque sa carte dépasse les limites de la pâtisserie-charcuterie pour rejoindre la formule du bistrot/café qui gagne en popularité à Montréal depuis quelques années.

La carte de ces restaurants, en général, fixe le midi et le soir, s'étoffe de spéciaux ou d'une table d'hôte dénuée de prétention gastronomique. Chez Gautier, la carte se dédouble en menu du midi et en menu du soir. Le soir, des plats tirés du menu sont affichés en « spéciaux » aux prix du menu.

Une fois cette constatation faite, on s'étonne de l'ambition de cette carte qui semble vouloir couvrir les tendances de la nouvelle cuisine, explorer le clacissisme et le régionalisme français, sans se soucier de faire copiner le *poireau vinaigrette* et l'*escalope de saumon à l'oseille*. Le petit côté cuisine ménagère de l'un vient se heurter à l'élégance racée du grand seigneur de la table. Et lorsque, à la dégustation, ledit seigneur laisse deviner les affres d'une longue attente en chambre froide et en cuisine, avant d'échouer dans une sauce jaunâtre emportée par l'oseille et qui a viré pour avoir trop patienté, les ambitions paraissent franchement démesurées.

Précédant le poisson, un potage aux légumes passés, servi dans une assiette creuse, révélait à l'oeil la prédominance des légumes verts et au goût la saveur réconfortante d'un potage maison que l'on aurait poivré par inadvertance et oublié de tenir au chaud. Suivant le saumon, le mille-feuilles choisi sur le plateau de pâtisseries aurait pu avoir meilleure allure dans un tel établissement. Le feuilletage bien fait est le suprême délice en pâtisserie. Légère, aérienne, amalgamant le beurre et la farine pour en faire un nuage, cette pâte, une fois cuite, doit s'effriter en poussière au contact de la fourchette. Celle-ci résistait sous l'effort ardu d'une bonne poussée du couvert, qui ne parvenait pas à entamer les couches stratifiées entre lesquelles s'ennuyait une crème pâtissière farineuse.

Au chapitre des spéciaux, la *terrine de volaille* était la seule suggestion en entrée. Cuite selon les règles de la nouvelle cuisine pour conserver les filets rosés, bardée de lard et aromatisée à la pistache, elle était servie en deux tranches fines. Bien relevée au goût, elle manquait cependant de moelleux, déficience comblée par les cubes de gelée qui la couronnaient.

La *côte de veau savoyarde panée*, assez épaisse pour être taillée en son centre et recevoir gruyère et jambon, remplissait la quasi-totalité de l'assiette. Servie sans éclat avec un bouquet de cresson, la viande à la texture spongieuse aurait eu tout à gagner à recevoir l'apport d'un jus de cuisson ou d'une sauce quelconque. Servis à part, les légumes témoignaient d'un souci de recherche. Tous traités meunière, des haricots extra-fins relevés d'une pointe d'ail, des endives citronnées et des épinards adoucis par le beurre offraient le plaisir de la fraîcheur.

Un *bavarois aux framboises* complétait ce menu. Sous la couche glacée du miroir qui le recouvre, ce dessert présente la fragile consistance de la gélatine et de la crème fouettée harmonieusement unies aux framboises qui le parfument.

Un retrouve sur la liste des vins, des appellations connues et vendues à bon prix tel ce mi-*Clos-Sainte-Odile* à $ 10. Le service efficace, décontracté, est assuré dans un décor où prédominent les glaces, la céramique et le métal.

Coût du repas pour deux, sans le vin, avant taxe et service : $ 42.25. Le restaurant est fermé le dimanche.

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE 1071 rue de la cathédrale (866-1661) — Tous les dimanches à 11h. le choeur polyphonique de Montréal— Concert du Duo Seraphim, le 14 avril, à 20h.

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame (849-1070)— Tous les dim. à 11h. grand'messe (grégorien et polyphonie) et à l'orgue Pierre Grandmaison

CAFÉ-CONCERT LA CHANCONE: 342 est Ontario (843-8620)— Tous les mardis soirs Flamenco avec Sonia Del Rio et son guitariste Antonio Rodriguez

CHAPELLE LOYOLA: 7141 ouest Sherbrooke, Mtl— L'Orchestre de l'université Concordia sous la dir. de Sherman Friedland donne un concert le 13 avril, à 20h.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: rue Ste-Catherine entre Union et Université— Tous les dimanches à 10h. et 16h., chorale de l'église

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke (842-3431)— Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église, direction Wayne Riddell

JARDIN BOTANIQUE: 4101 est Sherbrooke— Récital de violon, Francis Roux, Jessica Rouleau, François Malo et Isabelle Richard, classe Raymond Dessaints, 14 avril, 15h.

MUSÉE D'ART SAINT-LAURENT: 615 Boul. Ste-Croix, Mtl— Concert de Pierre Laurendeau, clavecin, le 14 avril, à 14h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary (733-8211) — tous les dimanches à 11h. les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude— le dim. 14 avril, « Ecce Quam Bonum » de « Leo H. Hassler » et le motet « Ave Verum » de « Saint-Saens »— —À 15h.30, récital de l'organiste Raymond Daveluy

SALLE PAROISSIALE NOTRE-DAME DU TRÈS SAINT-SACREMENT: 4450 St-Hubert, Mtl— Les musiciens amateurs du Canada invitent les joueurs d'instruments à vent à participer à un atelier le 13 avril, de 15h. à 17h.

SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— OSM Concerts Gala, Charles Dutoit, chef d'orchestre, , 16-17 avril, 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Mtl— Concert au profit du fonds de bourses de la faculté de musique, 13 avril, 20h.— Le Studio de musique ancienne de Montréal présente un concert avec le gambiste américain Laurence Dreyfus, et le claveciniste montréalais, Réjean Poirier, le 14 avril à 20h.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent D'Indy, Mtl— Salle Claude-Champagne: Concert de jazz, en collaboration avec Radio-Canada, avec Jean-Marie Benoit, Michel Donato, Ranee Lee et Richard Provençal, 13 avril, 19h.30— Salle B-484: Exercice public, Jacinthe Laramée, piano, 14 avril, 15h.— Concert de l'Ensemble vocal de la faculté, dir. Jean-François Senart, 14 avril, 20h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Opéra: Série de récitals de piano, Alfred Brendel, 15 avril, 20h.30

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Happy Hour 4 à 7 du mar. au ven.— Spectacles du soir à 21h.30— Fred Hamilton Quartette, avec Simon Stone, Normand Guilbault et Wayne Stout, 13 avril— Trudy Silver Trio avec Bill Lowe et Thurman Barker, 16 au 20 avril

BAR LE BRUIT COURT: 4295 St-Denis (843-6392)— Big Moose Walker, blues, 13-14 avril, 22 h.

BAR LE STEPPE: 5175 ave du Parc (270-7641)— Spectacle du groupe rock « The Walk » 13 avril, 22h.30

BIDDLES: 2060 Aylmer (842-8656)— —Charlie Biddles du mer. au sam. de 10h00 à 02h00 — Brunch Jazz avec M. Normand de 12h00 à 17h00, autre orchestre de 18h00 à 23h00.

LE BIJOU: 302 rue Lemoyne (288-5508)— Tous les jours pianistes à 17h00 et 22h00.

CAFÉ CAMPUS: 3315 ohemin Reine-Marie (735-1259)— « Stars 85 » 2 demi-finalistes, 14 avril

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932)— Paul Desgagné Jazz Quartet, 13 avril, 21h.30

LA CASA CUMBIA: 4177 St-Denis (844-4741)— « Bakano » en spectacle, musique latino-américain (salsa), du 29 mars au 28 avril, les ven. sam. dim. à 22h.

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556)— Tous les dim. jazz et dixieland live.

GALERIE LÉZART: 1601 St-Denis, Mtl— Spectacle de Yves Charuest et Michel Ratté, en solos dans la série « Ne pas plier » 13 avril, 21h.

LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-6955)— Le Bateau Ivre: « Tarab » avec Sari Dajani, Tim Jackson, Michel Donato et Don Alias, 13 avril, 21h.30

HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656)— Carol Parisien mer. au sam. 21h. à 01h.— Chris Medina lun. au mer. 21h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 21h.

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h00 à 00h00— Diner-dansant chez Hugo avec le pianiste Gerry Pucci.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000)— dim. au ven. de 18h00 à 23h00, Marie-Andrée Ostiguy, pianiste

L'ENTRE-TEMPS: Centre Sheraton, 1201 Dorchester (878-2000)— En vedette le groupe « 1945 » du 2 au 13 avril, du mar. au sam. à compter de 21h.

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Au piano du lun. au sam. Lise Lévesque, pianiste-animateur

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— « Direct Action » punk, 13 avril— « Street Wise » Top Fourty and Soul, funk, 14 avril— Blue Monday Jam Session, avec Stephen Barry Band, 15 avril

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

THÉÂTRE

ATELIER CONTINU: 1200 Laurier est, Mtl (270-1178)— « Paysage de corps » version de Landscape of the body de John Guare, du 12 au 27 avril, du mar. au sam. 20h.

AUDITORIUM HORIZON JEUNESSE: 155 est Boul. Ste-Rose— Le Théâtre du Bateleur présente « Le congrès des idiots » de Jean Comeau, le 13 avril, à 20h.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Je t'embrasse, Sylvia » retrace la vie de Sylvia Plath, m. en s. Michelle Rossignol, du 6 mars au 20 avril, lun. au sam. 20h.30

CAFÉ-THÉÂTRE DU QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mtl (843-4384)— Le dim. 14 avril, théâtre pour enfants, « Les trois petits cochons » et « La fleur enchantée » de Joël, Myriam et Marie-Hélène Da Silva, à 14h.— Le Théâtre de l'Envol présente « Le sexe c'est pas toujours rose » du 17 avril au 5 mai, du mer. au dim. 20h.

DÎNER-THÉÂTRE LES MASQUES: Hôtel Régence Hyatt, 777 Université, Mtl (879-1370)— « They're playing our song » de Neil Simon, en prolongation jusqu'au 14 avril, du mer. au dim.

L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Mtl— « L'Antimouche » de Albert G. Paquette, m. en s. Serge Le Maire, du mer. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Mtl (521-4191)— Carbone 14 présente « Marat-Sade » de Peter Weiss, m. en s. Lorne Brass, du 19 avril au 18 mai, lun. au ven. 21h., sam. 20h. et 23h.

LA GROSSE VALISE: 3981 St-Laurent, ste 800 (288-4700)— « La Moscheta » d'Angelo Biolco, m. en s. Carlo Boso, à compter du 18 avril

HÔTEL MÉRIDIEN: 4 Complexe Desjardins, Mtl (285-1968)— « Expo, eh? » avec les comédiens d'Acme Harpoon Co., mer. au ven. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

HÔTEL REINE ÉLIZABETH: Café Arthur, 900 ouest Dorchester (861-3511)— « La vie parisienne » de Jacques Offenbach, en prolongation jusqu'au 28 avril, du mer. au ven. 21h., sam. 19h.30 et 22h.30, dim. 20h.

MAISON THÉÂTRE: Salle Le Tritorium, 255 est Ontario (288-7211)— Le Théâtre Petit à Petit présente « Sortie de secours » du 5 au 21 avril, jeu. 14h., ven. sam. 20h., dim. 14h.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 Boul. St-Laurent (843-4166)— « Something red » (version française) de Tom Walmsley, m. en s. Daniel Valcourt, jusqu'au 13 avril, du mar. au ven. 20h.30, sam. 17h. et 21h., dim. 20h.30— « Raz de marée » comédie de Denis Bouchard et Rémy Girard, m. en s. Gilles Renaud, du 19 avril au 11 mai, du mar. au dim. 20h.30

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau (523-1211)— « Le facteur réalité » de René Gingras, en prolongation jusqu'au 13 avril, du mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161)— « Night mother » de Marsha Norman, m. en s. Maurice Podbrey, du 11 avril au 26 mai, mar. au sam. 20h., dim. 19h. matinée sam. et dim. 14h.

THÉÂTRE FÉLIX LECLERC: 1456 est Ste-Catherine (521-4650)— « Les plaisirs textuels de Dodo et Mimi » de Louise Matteau, du 2 au 20 avril

THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « L'oiseau vert » de Benno Besson, du 28 mars au 18 mai

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « État civil: célibataire » de Wendy Wasserstein, m. en s. Monique Duceppe, le sam., 17h. et 21h., mar. au ven. 20h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins (845-7277)— « Nature morte » documentaire d'Emily Mann, m. en s. Yves Desgagnés, du 26 mars au 28 avril, du mar. au sam. 20h., dim. 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Mtl (844-1793)— « L'éducation de Rita » de Willy Russel, adaptation René Dionne, m. en s. Yvette Brind'Amour, du 9 avril au 5 mai, mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: Le Théâtre du Trident présente « Arlequin » de Carlo Goldoni, m. en s. Guillermo de Andréa, du 16 avril au 11 mai, du mar. au sam. 20h.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1091 ½ rue St-Jean, Québec (694-9631)— Le Théâtre de la Bordée présente « Rock and Roll » de John Gray, m. en s. Larry-Michel Demers, du 3 au 20 avril, mar. au sam. 20h.30

SALLE RENÉ-PROVOST: Angle des rues Wright et Leduc, Hull— « Un été par la fenêtre » texte et m. en s. Jean Frigon, du 11 au 27 avril, jeu. au sam. 20h.30

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (771-6669)— « Le bateau pour Lipaia » de Alexei Arbuzov, adaptation Pol Quentin, du 17 avril au 11 mai, mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Théâtre: Theatre New Brunswick présente « Country Hearts » de Ted Johns, à compter du 11 avril— Salle Studio: Le Théâtre français du CNA présente « L[illegible]nes » de Jean Genet, à compter du 12 avril

VARIÉTÉS

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, île Ste-Hélène (872-4656)— Ouvert tous les jours de 10h. à 17h.

ATELIER DE MUSIQUE ET DE CHANSONS: 356 rue Berri, Vieux Montréal— Jean Marcoux, auteur-compositeur et interprète, guitare, harmonica, chansons jazz des années 30 à aujourd'hui, et Christian Genest, guitariste, le 13 avril à 22h.

LA BARRIQUE: 1345 est Fleury— Tous les sam. menus dansants, avec le Trio Daniel Loyer, à compter de 19h.30

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert (842-2808)— La Boîte à Lily: Martin Lavoie, auteur-compositeur et interprète, le 13 avril, 21h.30 et 23h.30— Didier, voix et accordéon, chante Brel, Renaud, 14 avril, 21h.30, 23h.30

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc (272-1734)— Brunchs du dimanche avec Fabienne Major, dans des oeuvres de Bach, Beethoven, Chopin, 14 avril, à 14h.

CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL: 1201 Dorchester (872-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche, de 21h à 3h.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848)— Marie-Michèle Desrosiers en spectacle, 13 avril, 20h.30— Doug and the Slugs, 14 avril, 21h.— Les Luddis Ha!Ha!, 15 avril, 21h.

COMPLEXE DESJARDINS: Sur la Grande Place— Ouverture officielle de la semaine du bénévolat, grande fête avec clowns, mimes, danse, folklore, musique et chants, le 14 avril, à 14h.

FORT CHAMBLY: 2 rue Richelieu, Chambly (658-1585)— Le Parc historique de Chambly en collaboration avec le Cercle Joseph-Octave Dion présentent 2 films, « Un pays, un goût, une manière » et « La terre, le rang de la Seigneurie » les 13-14 avril, à 14h.30

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Mtl— Cinéma du samedi: Deux heures moins quart avant Jésus-Christ, 13 avril, 20h.— Peinture en direct 3X4, le 14 avril, 20h.30

HABITAT SAINT-CAMILLE: 11025 rue Alfred, Montréal-Nord (321-4579)— Edith Butler en spectacle, le 13 avril, à 20h.30

PLACE BONAVENTURE: Mtl, Au niveau du métro— « Flash 85 » défilé de mode présenté par les étudiants du collège LaSalle en collaboration avec les marchands de la Place Bonaventure, 13 avril, à 12h. et 13h.

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques (872-4530)— « Galilée, un pionnier » du 6 mars au 28 avril, spect. français: mar. au ven. 13h.30 et 20h.30, sam. 14h15, 16h30, 20h.30, dim. 13h, 15h30, 16h30, 20h30

RESTAURANT LE COMMENSAL: 680 ouest Ste-Catherine (871-1480)— Concerts de luth et de guitare classique du jeu. au dim. de 18h.30 à 22h.30

LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275): John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. 22h. à 01h.— Sylvain L'heureux chansonnier, dim au mar. de 22h à 01h.

SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— Jean Lapointe en spectacle les 13-14 avril, 20h.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine (861-5851)— Bandes originales de vidéos, humour et comédie avec Jean-Pierre St-Louis, Ardelle Lister, et autres, le 14 avril, à 20h. et 22h.

TANGENTE: 3655 St-Laurent ste 303 (842-3532)— Tangente Danse Actuelle présente une soirée jumelée avec Susan McNaughton de Toronto et Howard Richard de Montréal, le 13 avril, à 20h.30

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— Ding et Dong en spectacle, 13 avril, 20h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Louis-Fréchette: La Compagnie de danse les Sortilèges, 13 avril, 20h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Opéra: Gilbert Bécaud en spectacle, 13 avril, 20h.30

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

12.00 Bagatelle
12.30 Les Schtroumpfs dans Johan et Pirlouit
13.00 L'univers des sports
16.00 Le monde merveilleux de Disney
17.00 Raid le Cap— Terre de feu
18.00 Le Téléjournal
18.06 Impacts
19.00 La Soirée du hockey Le Canadien de Montréal visite les Bruins de Boston
21.45 Le Téléjournal
22.05 Les nouvelles du sport
22.20 Télé-sélection « Les yeux de la mort » amér. 79 avec Robert Vaughn, Robert Perrault et David Selby

10 CFTM

12.00 Samedi magazine
13.00 Le Baseball du samedi
16.15 Les P'tits bonshommes
16.30 Madame et son fantôme
17.00 Plexi-mag
17.30 Merci M. Noe
17.45 Le Dix vous informe
17.55 Lotto 6/49
18.00 Pop Express
19.00 Super Galaxie
20.00 Cinéma du samedi « Une bonne planque » It-fr-esp.72, avec Sophia Loren, Adriano Celentano et Fernando Rey.
22.00 Ethnies
22.30 Sur la sellette
23.00 Les Nouvelles TVA
23.15 Les Sports
23.30 Cinéma de fin de soirée « Heros d'Apocalypse » ital.80, avec David Warbeck, Tisa Farrow et Tony King.
01.30 Cinéma de fin de soirée « Le scandale » fr.67, avec Maurice Ronet, Anthony Perkins, Yvonne Furneaux et Stephane Audran

17 RADIO-QUÉBEC

18.00 Passe-Partout
18.30 Heidi: « Une heureuse fin »
19.00 Parler pour parler
19.58 Tirage de la Quotidienne
20.00 Variétés Michel Jasmin
21.30 Ciné-Répertoire « Le charme discret de la bourgeoisie » fr. 1972 avec Fernando Rey, Delphine Seyrig, Stéphane Audran, Jean-Pierre Cassel, Paul Frankeu et Bulle Ogier.

99 TVFQ (Câble)

13.30 Champs-Élysées: Sylvie Vartan
15.15 Sept sur sept
16.30 Vitamine
17.30 Le Journal
18.00 Trente millions d'amis
18.30 Des chiffres et des lettres
18.50 Thé dansant
19.30 L'Enjeu
21.00 Champs-Élysées: François Valléry
22.50 Sept sur sept
23.45 Cocoricocoboy
23.55 Prélude à la nuit
00.00 Le Journal

6 CBMT

12.30 Mr. Microchip
12.58 Community notes
13.00 Steppin' Out
13.27 Community Events
13.30 Sportsweekend - Soccer
18.00 CBC News: saturday report
18.30 This week in parliament
19.00 Wayne & Shuster International
19.30 Front Page Challenge
20.00 Hockey night in Canada Division: semi-finals
23.00 The National
23.15 Newswatch
23.35 Cine Six « The First Time » Am. 1952 avec Robert Cummings, Barbara Hale, Bill Goodwin.

12 CFCF

12.00 International wrestling
13.00 Saturday cinema « The Hideaways » avec Ingrid Bergman, Sally Prager, Johny Doran.
15.00 Webster
15.30 Twilight zone
16.00 Wide world of sports
18.00 Pulse
18.30 Music Vision
19.00 Circus
19.30 Just kidding
20.00 Academy Performance
22.00 Hunter
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 Cinema 12 « The Pawnbroker » 1965 avec Rod Steiger, Geraldine Fitzgerald
02.15 Second Feature « South of St-Louis » 1948 avec Joel McCrea, Alexis Smith, Zachary Scott
04.00 Hart to Hart
05.00 The Waltons

DIMANCHE

2 CBFT

12.00 La semaine verte
13.00 Propos et confidences
13.30 Rencontres
14.00 Ciné famille
16.00 Par les chemins d'Ambroise
16.30 Entre les lignes
17.00 Second regard
18.00 Le Téléjournal
18.01 Science-Réalité
18.30 L'Australie au-delà des kangourous
19.00 Terre humaine
19.30 La soirée du hockey
22.10 Le Téléjournal
22.20 Les nouvelles du sport
22.35 Présentation du ciné-club
22.40 Ciné-Club « Quai des brumes » fr.38 avec Michèle Morgan, Jean Gabin et Michel Simon

10 CFTM

12.00 Bon dimanche
14.00 Ciné Week-End « Genghis Khan » Ang-all-youg. 65 avec Omar Sharif, Stephen Boyd et Françoise Doréac
16.30 Sport Mag
17.30 Rue St-Jacques
18.00 Le Dix vous informe
18.05 Pour votre information
19.00 L'île fantastique
20.00 Cinéma du dimanche « Des espions dans la ville »
22.00 Science et technologie
22.30 L'évenement
23.00 Les nouvelles TVA
23.15 Les sports et la couleur du temps
23.30 Cinéma de fin de soirée « L'école en délire » amér. 79 avec P.J.Soles, Mary Woronov, Dey Young et Vincent Van Patten

17 RADIO-QUÉBEC

12.30 Octo-Puce
13.00 Octo-Puce Plus
13.30 L'Enap présente
14.00 Introduction aux droits et libertés
14.30 Le corps humain: « La respiration »
15.00 L'évolution de l'homme: « Le messager des étoiles
16.00 L'évolution de l'homme: « L'Âme de la pierre »
17.00 Introduction à l'architecture du Québec
18.00 Passe-Partout
18.30 Maya l'abeille
19.00 Nord-Sud
19.30 L'univers de... Lucien Francoeur
20.30 Plein son: Corbeau
21.30 Téléfilm « L'Oasis » 1979, avec Charles Vanel, Raymond Bussières, Brigitte Rouan, Marie-Hélène Daste et François Morhange

99 TVFQ (Câble)

12.30 La terre et le moulin
13.30 Les géants du piscarosse
14.00 Apostrophes
15.15 Troisième rang de face
15.45 La télé des téléspectateurs
16.30 Gym Tonic
17.10 À l'enseigne de la gasconnette
17.30 Le Journal
18.00 L'école des fans
18.40 Musique occitane
19.00 La belle vie
20.00 « La terre et le moulin » avec Agnès Torrent, Bernard Malaterre et Gilberte Rivet
21.00 Images d'histoire: La collaboration
21.30 Apostrophes
22.45 Troisième rang de face
23.15 La télé des téléspectateurs
23.45 Prélude à la nuit
24.00 Le Journal

6 CBMT

12.00 Meeting Place
13.00 Country Canada
13.30 Hymn sing
14.00 Young Performers' Competition
15.00 Sportsweekend
18.00 Walt Disney
19.00 Fraggle rock
20.00 NHL National Playoffs
23.00 The national
23.15 Newswatch
23.41 Alfred Hitchcock hour

12 CFCF

13.00 Terry Winter show
13.30 Question Period
14.00 CTV Sports Special: Blue Jays Baseball
17.00 Travel 85
17.30 Untamed World
18.00 Pulse
18.30 As it is
19.00 The Fall Guy
20.00 CTV Movie Special « Space » avec Brune Dern, Michael York, Barbara Sukowa, James Garner et Susan Anspach
23.00 CTV National news
23.21 Pulse
00.00 Cinéma Twelve « Is Paris Burning » 1966 avec Leslie Caron, Orson Wells et Kirk Douglas
03.25 The Prisoner
03.25 The Waltons

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

RECTIFICATIF

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-000181-857. MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC, p. demanderesse, -vs- LE BISTROT DE L'AVENUE DU PARC "LE PENCHANT", p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 18 avril 1985 à 11:00 heures au 4543 Du Parc, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LE BISTROT DE L'AVENUE DU PARC INC. "LE PENCHANT", saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'accessoires d'entretien, 1 ventilateur, 1 enregistreuse à ruban, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 02 avril 1985.

RCTIFICATIF

QC, District de Hull, COUR PROVINCIALE. No.: 550-27-007537-829. DAME LISE LEBLANC, p. demanderesse, -vs- YOURI THOMAS, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 23 avril 1985 à 10:00 heures au 14835, James, Pierrefonds, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YOURI THOMAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 buffet en bois six tiroirs, 1 table de cuisine rectangulaire en bois, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 04 avril 1985.

RECTIFICATIF

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 830-44-0343. Dossier 027447. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- SAID FAISAL, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 23 avril 1985 à 11:00 heures au 2121 Tupper #416, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SAID FAISAL, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 12" couleur concerto, 1 fauteuil de salon 3 places velour, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ALAIN LAROSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 04 avril 1985.

RECTIFICATIF

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-024547-841. R & G LEGAULT INC., p. demanderesse, -vs- PLAMONDON ROLANDE, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 22 avril 1985 à 12:00 heures au 7, 8e Avenue, Roxboro, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROLANDE PLAMONDON, saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 places en tissus beige et brun, 1 causeuse en tissus beige et brun, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 04 avril 1985.

QC, District de St-François. No: 470-32-000018-851. MARTIN TURGEON -vs- EBENISTRIE C.C. INC., Le 29-04-85 à 10:00 heures au 3333, Crémazie #101, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de EBENISTRIE C.C. INC., consistant en: 1 bureau secrétaire dessus blanc & acc., 1 dactylo Royal, 1 fauteuil brun sur roulettes. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036680-820. LUIGI FOTUNATO, P. demanderesse —vs— BEAUDOIN LOUIS, P. demanderesse, DESROCHES FRANÇOIS, P. opposante. PRENEZ AVIS que le 26 avril 1985 à 10:00 hres au 6, 5E Rue, Laval Des Rapides, district de Mtl seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOUIS BEAUDOIN saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac Grand Am, 1975 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-27-009369-845 — Dossier P 74. PERCEPTEUR DES AMENDES, P. demanderesse —vs— VINCENT ROBERT, P. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 26 avril 1985 à 10:30 hres au 1485, Bréboeuf, Ste-Catherine, district de Mtl seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT VINCENT saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur Technics et acc., 2 hauts parleurs Pioneer, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No: 700-02-003615-847 — Dossier 2-2484-DM. JEAN PAUL DUQUETTE, P. demanderesse —vs— POULIN WILFRID ET AL., P. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 25 avril 1985 à 13:00 hres au 375, Georges VI, St. Louis de Terrebonne, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ENTREPRISES SERCA INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 table à dessin Norman Wade Grise, verte et acc., 1 photocopieur Savin et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No: 700-02-003615-847 — Dossier 2-2484-DM. JEAN PAUL DUQUETTE, P. demanderesse —vs— POULIN WILFRID ET AL., P. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 25 avril 1985 à 14:00 hres au 225, Geroge VI, St. Louis de Terrebonne, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WILFRID POULIN ET LES ENTREPRISES SERCA INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 places en bois et tissus brun, 1 berceuse 1 place en bois brun, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-019323-841 — Dossier P 412 CM. CLAUDE MEUNIER, P. demanderesse —vs— SYNAGRIDIS DIMITRIOS, P. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 25 avril 1985 à 11:00 hres au 6390, Des Perdrix, Ste-Rose, Laval, district de Mtl seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYNAGRIDIS DIMITRIOS saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet Impala, bourgogne imm. AYC 459 et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-024431-848. SEDGWICK ALEXANDER INC., P. demanderesse —vs— MARIO BOISVERT, P. demanderesse, FORSE NETTOYER INC., Tierce saisie. PRENEZ AVIS que le 25 avril 1985 à 12:00 hres au 5162, Beaubien Est, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIO BOISVERT saisis en cette cause, consistant en: 2 comptoirs en bois contre-plaqué beige, 1 machine à calculer manuelle, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 200-27-005589-840. YVON MARCOUX, P. demanderesse —vs— DUCHESNEAU ALAIN, P. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 26 avril 1985 à 10:30 hres au 7180 A, Roi René, Anjou, district de Mtl seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALAIN DUCHESNEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Panasonic et acc., 1 système de son et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-27-009370-843 — Dossier P 74. PERCEPTEUR DES AMENDES, P. demanderesse —vs— VINCENT MAURICE, P. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 26 avril 1985 à 11:00 hres au 1485, Bréboeuf, Ste-Catherine, district de Mtl seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VINCENT MAURICE saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette VHS Fisher et acc., fauteuil 3 places en velour fleuris, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011880-858. MC GREGOR PLACE PROPRIÉTÉS INC., P. demanderesse —vs— ARTOGES INC., P. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 24 avril 1985 à 10:00 hres au 3504, Avenue du Musée, Montréal dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ARTOGES INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'environ 18 peintures abstraites encadrées, 1 classeur en métal 3 tiroirs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 200-02-010195-842. LES CONSTRUCTIONS ARMAND RICHARD LTÉE, P. demanderesse —vs— LAROCQUE GAÉTAN, P. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 24 avril 1985 à 13:00 hres au 6240, St-Zotique Est, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de GAÉTAN LAROCQUE saisis en cette cause consistant en: 1 téléviseur noir et blanc 10" Sanyo et acc, 1 four micro onde Hotpoint, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal, le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-010198-856. NICOLE SULLIVAN -vs- CLAUDE DECELLES. Le 24-04-85 à 14:00 heures au 2282, Montgomery à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de CLAUDE DECELLES, consistant en: 1 automobile de marque Ford Escort 1984, gris # série AFABP1346ET201602, licence Qué 85/ALJ920 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 9ième jour d'avril 1985.

QC, District de Québec, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-060029-845. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, P. demanderesse —vs— ANJOU INTERNATIONAL ÉLECTRIQUE INC., P. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 24 avril 1985 à 12:00 hres au 1451, Gilford, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANJOU INTERNATIONAL ÉLECTRIQUE INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois avec aile à gauche, 6 fauteuils de bureaux, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 816016950. INTERVENTION: 8016. VILLE DE MONTRÉAL, P. demanderesse —vs— LARRY ARKINSON, P. demanderesse. PRENEZ AVIS, que le 25 avril 1985 à 10:00 hres. AU CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150, rue Duke à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice le véhicule de LARRY ARKINSON saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. DESCRIPTION DU VÉHICULE: Un véhicule de marque Moto Yamaha 1984, Virago imm. MBN 595 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal, le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 428504112. INTERVENTION: 7984. VILLE DE MONTRÉAL, P. demanderesse —vs— DIKLIC MILAN, P. demanderesse. PRENEZ AVIS, que le 25 avril 1985 à 10:00 hres. AU CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150, rue Duke à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice le véhicule de DIKLIC MILAN saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. DESCRIPTION DU VÉHICULE: Un véhicule de marque Buick Apollo, 1974, bleu, imm. AMA764 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal, le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 112776764. INTERVENTION: 8041 — CAUSE NO: 416771386. VILLE DE MONTRÉAL, P. demanderesse —vs— MICHELINE LAPIERRE, P. demanderesse. PRENEZ AVIS, que le 25 avril 1985 à 10:00 hres. AU CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150, rue Duke à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice le véhicule de MICHELINE LAPIERRE saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. DESCRIPTION DU VÉHICULE: Un véhicule de marque Oldsmobile Omega 1977, jaune orange, imm. AXP 924 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal, le 10 avril 1985.

QC, District de Québec, COUR SUPÉRIEURE. No: 200-05-003237-844. LES CONSTRUCTIONS ARMAND RICHARD LTÉE, P. demanderesse —vs— LAROCQUE GAÉTAN, P. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 24 avril 1985 à 13:00 hres au 6240, St-Zotique Est, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de GAÉTAN LAROCQUE saisis en cette cause consistant en: 1 téléviseur noir et blanc 10" Sanyo et acc, 1 four micro onde Hotpoint, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal, le 10 avril 1985.

QC, District de Québec, COUR SUPÉRIEURE. No: 200-05-003236-846. LES CONSTRUCTIONS ARMAND RICHARD LTÉE, P. demanderesse —vs— LAROCQUE GAÉTAN, P. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 24 avril 1985 à 13:00 hres au 6240, St-Zotique Est, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de GAÉTAN LAROCQUE saisis en cette cause consistant en: 1 téléviseur noir et blanc 10" Sanyo et acc, 1 four micro onde Hotpoint, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal, le 10 avril 1985.

QC, District de Québec, COUR SUPÉRIEURE. No: 200-05-003238-842. LES CONSTRUCTIONS ARMAND RICHARD LTÉE, P. demanderesse —vs— LAROCQUE GAÉTAN, P. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 24 avril 1985 à 13:00 hres au 6240, St-Zotique Est, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de GAÉTAN LAROCQUE saisis en cette cause consistant en: 1 téléviseur noir et blanc 10" Sanyo et acc, 1 four micro onde Hotpoint, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal, le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: 131463872 — INTERVENTION: 8048 — CAUSES NOS: 131763343 — 429832653 — 431605731 — 433494832 — 433895512 — 435178041. VILLE DE MONTRÉAL, P. demanderesse —vs— ANDRÉ LAJOIE, P. demanderesse. PRENEZ AVIS, que le 25 avril 1985 à 10:00 hres. AU CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150, rue Duke à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice le véhicule de ANDRÉ LAJOIE saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. DESCRIPTION DU VÉHICULE: Un véhicule de marque Chevrolet Malibu, brun, 1977, imm. ADE 492. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal, le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: 107696164 — INTERVENTION: 8036 — CAUSES NOS: 130333486 — 404502324 — 801269921 — 805155455 — 812607821 — 812607832. VILLE DE MONTRÉAL, P. demanderesse —vs— DENIS LAPLANTE, P. demanderesse. PRENEZ AVIS, que le 25 avril 1985 à 10:00 hres. AU CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150, rue Duke à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice le véhicule de DENIS LAPLANTE saisi dans le cadre de l'OPÉRATION SABOT. DESCRIPTION DU VÉHICULE: Un véhicule de marque Chrysler Newport 1975, de couleur bleu, imm. BDC 648 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal, le 10 avril 1985.

QC, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 200-27-005588-842. YVON MARCOUX, P. demanderesse —vs— DUCHESNEAU ALAIN, P. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 26 avril 1985 à 10:30 hres au 7180 A, Roi René, Anjou, district de Mtl seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALAIN DUCHESNEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Panasonic et acc., 1 système de son et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-044877-848 — Dossier 865. SARAH HOLLANDER, P. demanderesse —vs— MERVIC PECK, P. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 24 avril 1985 à 11:00 hres au 6888, Victoria, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MERVIC PECK saisis en cette cause, consistant en: 1 table ronde en métal dessus cuirette noir, 2 bureaux de travail en bois assortis, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 437004492. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MOONEY ROBERT. Le 24-04-85 à 10:00 heures au 4944 Dorval Ave, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MOONEY ROBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur, 1 système de son, 1 pair de ski de fond, 1 humidificateur, 1 bureau de travail en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau; Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 832392934. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LAGACÉ JEAN-RENÉ. Le 24-04-85 à 12:00 heures au 3600 Mountain View, St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAGACÉ JEAN-RENÉ, saisis en cette cause, consistant en: radio AM/FM, t.v. couleur. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN GRATTON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 437746842. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LANGLOIS RÉAL. Le 24-04-85 à 11:30 heures au 2640 Quévillon, app. 6, St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LANGLOIS RÉAL, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN GRATTON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 84-448. VILLE DE PINCOURT -vs- MARC LEGRAND. Le 25-04-85 à 10:00 heures au 1816, Boul. Perrot, Ville de Pointe du Moulin, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARC LEGRAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 soufleuse à neige "Honda", 1 bicyclette 10 vit., 1 sableuse et 2 perceuses "Black and Decker", 1 magnétophone à ruban "Sony", 1 jeu électrique "Coleco Vision", 1 table à dîner en pin et 5 chaises, table à café en chêne maillé. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: GEORGES SANSFAÇON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 435159196. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MOONEY ROBERT. Le 24-04-85 à 10:00 heures au 4944 Dorval Ave, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MOONEY ROBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur, 1 système de son, 1 pair de ski de fond, 1 humidificateur, 1 bureau de travail en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 816214416. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MORENCY MARIO. Le 24-04-85 à 10:00 heures au 3825 Ste-Catherine Est, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MORENCY MARIO, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque GMC 1975 TCY245B509882 immatriculation F604013 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 816683092. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MORENCY MARIO. Le 24-04-85 à 10:00 heures au 3825 Ste-Catherine Est, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MORENCY MARIO, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque GMC 1975 TCY245B509882 immatriculation F604013 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 817994214. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MORENCY MARIO. Le 24-04-85 à 10:00 heures au 3825 Ste-Catherine Est, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MORENCY MARIO, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque GMC 1975 TCY245B509882 immatriculation F604013 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 816683136. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MORENCY MARIO. Le 24-04-85 à 10:00 heures au 3825 Ste-Catherine Est, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MORENCY MARIO, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque GMC 1975 TCY245B509882 immatriculation F604013 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 837348503. VILLE DE MONTRÉAL -vs- NADON PIERRE. Le 24-04-85 à 10:00 heures au 1575 Cartier, St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NADON PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: t.v. couleur 26" et radio AM/FM. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN GRATTON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 815337261. VILLE DE MONTRÉAL -vs- NGUYEN TUAN. Le 26-04-85 à 10:00 heures au 5339 Montclair, Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NGUYEN TUAN saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette Magnavox, 1 t.v. couleur Quasar, 1 stéréo Akai, 1 stéréo Pioneer, 1 bibliothèque 3 section, 1 radio cassette Hitachi, 1 aspirateur Electrolux, 1 jeu Atari 2600, 1 aquarium, 1 stéréo 2 band radio cassette, 1 stéréo cassette double. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 437066383. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MARTELLINO SYLVAIN. Le 25-04-85 à 10:00 heures au 5288, 3e Avenue, Rosemont, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARTELLINO SYLVAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 receiver portatif Hitachi, 1 stéréo modulaire incluent, 1 table tournante Pioneer SLS30, 1 récepteur Pioneer ST60, 1 lecteur Akai cassette CS34D, 2 haut parleur, 1 sofa et 1 causeuse en velour corde. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 431546964. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MARTELLINO SYLVAIN. Le 25-04-85 à 10:00 heures au 5288, 3e Avenue, Rosemont, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARTELLINO SYLVAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 receiver portatif Hitachi, 1 stéréo modulaire incluent, 1 table tournante Pioneer SLS30, 1 récepteur Pioneer ST60, 1 lecteur Akai cassette CS34D, 2 haut parleur, 1 sofa et 1 causeuse en velour corde. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 88537. VILLE DE ST-LAURENT -vs- ERIC BARNES. Le 24-04-85 à 13:00 heures au 705 A, Tait St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ERIC BARNES, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 435747605. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LABRIE GRATIEN. Le 24-04-85 à 13:30 heures au 3610 Paré, app. 3, St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LABRIE GRATIEN, saisis en cette cause, consistant en: t.v. couleur de marque Panasonic et radio de marque Fisher stéréo. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN GRATTON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 428870724. VILLE DE MONTRÉAL -vs- NGUYEN TUAN. Le 26-04-85 à 10:00 heures au 5339 Montclair, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NGUYEN TUAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette Magnavox, 1 t.v. couleur Quasar, 1 stéréo Akai, 1 stéréo Pioneer, 1 bibliothèque 3 sections, 1 radio cassette Hitachi, 1 aspirateur Electrolux, 1 jeu Atari 2600, 1 aquarium, 1 stéréo 2 band radio cassette, 1 stéréo cassette double. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 134864962. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LABRIE GRATIEN. Le 24-04-85 à 13:30 heures au 3610 Paré, app. 3, St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LABRIE GRATIEN, saisis en cette cause, consistant en: t.v. couleur de marque Panasonic et radio de marque Fisher stéréo. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN GRATTON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 431847334. VILLE DE MONTRÉAL -vs- NGUYEN TUAN. Le 26-04-85 à 10:00 heures au 5339 Montclair, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NGUYEN TUAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette Magnavox, 1 t.v. couleur Quasar, 1 stéréo Akai, 1 stéréo Pioneer, 1 bibliothèque 3 sections, 1 radio cassette Hitachi, 1 aspirateur Electrolux, 1 jeu Atari 2600, 1 aquarium, 1 stéréo 2 band radio cassette, 1 stéréo cassette double. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 431839505. VILLE DE MONTRÉAL -vs- NGUYEN TUAN. Le 26-04-85 à 10:00 heures au 5339 Montclair, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NGUYEN TUAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette Magnavox, 1 t.v. couleur Quasar, 1 stéréo Akai, 1 stéréo Pioneer, 1 bibliothèque 3 sections, 1 radio cassette Hitachi, 1 aspirateur Electrolux, 1 jeu Atari 2600, 1 aquarium, 1 stéréo 2 band radio cassette, 1 stéréo cassette double. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 432186392. VILLE DE MONTRÉAL -vs- NGUYEN TUAN. Le 26-04-85 à 10:00 heures au 5339 Montclair, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NGUYEN TUAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette Magnavox, 1 t.v. couleur Quasar, 1 stéréo Akai, 1 stéréo Pioneer, 1 bibliothèque 3 sections, 1 radio cassette Hitachi, 1 aspirateur Electrolux, 1 jeu Atari 2600, 1 aquarium, 1 stéréo 2 band radio cassette, 1 stéréo cassette double. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 431846376. VILLE DE MONTRÉAL -vs- NGUYEN TUAN. Le 26-04-85 à 10:00 heures au 5339 Montclair, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NGUYEN TUAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette Magnavox, 1 t.v. couleur Quasar, 1 stéréo Akai, 1 stéréo Pioneer, 1 bibliothèque 3 sections, 1 radio cassette Hitachi, 1 aspirateur Electrolux, 1 jeu Atari 2600, 1 aquarium, 1 stéréo 2 band radio cassette, 1 stéréo cassette double. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 816930376. VILLE DE MONTRÉAL -vs- NGUYEN TUAN. Le 26-04-85 à 10:00 heures au 5339 Montclair, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NGUYEN TUAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette Magnavox, 1 t.v. couleur Quasar, 1 stéréo Akai, 1 stéréo Pioneer, 1 bibliothèque 3 sections, 1 radio cassette Hitachi, 1 aspirateur Electrolux, 1 jeu Atari 2600, 1 aquarium, 1 stéréo 2 band radio cassette, 1 stéréo cassette double. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: LOUIS FONTAINE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 836671345. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PAQUETTE SERGE. Le 24-04-85 à 12:30 heures au 3225 Mayfair, St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAQUETTE SERGE, saisis en cette cause, consistant en: une moto à gaz de marque Suzuki. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN GRATTON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 836671356. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PAQUETTE SERGE. Le 24-04-85 à 12:30 heures au 3225 Mayfair, St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAQUETTE SERGE, saisis en cette cause, consistant en: une moto à gaz de marque Suzuki. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN GRATTON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 836375072. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PECLET LINE. Le 25-04-85 à 10:00 heures au 887 Antonine Maillet, Outremont, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PECLET LINE, saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux, 1 stéréo, 1 lot de plante, 1 radio Lloyd's, 1 walkman, 4 tabourets. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 134850925. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PIERREMAS RONALD. Le 25-04-85 à 10:00 heures au 3860 Boul. Champlain, St-Hubert, Chambly, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERREMAS RONALD, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de salon et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN GRATTON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-005168-845. CORPORATION MAÎTRES ÉLECTRICIENS -vs- MICHEL PARENTEAU. Le 25-04-85 à 10:00 heures. Au 14, rue Robert, Île Bizard, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de MICHEL PARENTEAU, savoir: un amplificateur Cerwin-Vega model A-1800, vidéo VHS Mitsubishi, meubles de Ménard et articles d'usage, un camion G.M.C.. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. LUC ST-GERMAIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 11/04/85.

QC, District de Montréal. No: 500-32-000669-848. DIANE FAVRON -vs- MICHEL DEVEAULT. Le 23-04-85 à 11:00 heures. Au 3475, St-Urbain, apt. 1005, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de MICHEL DEVEAULT, savoir: un bureau exécutif, filières, meuble et équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 11/04/85.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 435794262. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MAGONET HAROLD. Le 24-04-85 à 10:30 heures au 4960 Grosvenor, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAGONET HAROLD, saisis en cette cause, consistant en: 1 horloge grand-père, table de cuisine avec chaises, 1 humidificateur, 1 fauteuil, 1 lampe sur pied, 1 lot de plantes. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 435568103. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MAGONET HAROLD. Le 24-04-85 à 10:30 heures au 4960 Grosvenor, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAGONET HAROLD, saisis en cette cause, consistant en: 1 horloge grand-père, table de cuisine avec chaises, 1 humidificateur, 1 fauteuil, 1 lampe sur pied, 1 lot de plantes. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 435282750. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MAGONET HAROLD. Le 24-04-85 à 10:30 heures au 4960 Grosvenor, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAGONET HAROLD, saisis en cette cause, consistant en: 1 horloge grand-père, table de cuisine avec chaises, 1 humidificateur, 1 fauteuil, 1 lampe sur pied, 1 lot de plantes. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 815923010. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MARTEL HUGUETTE BONENFANT. Le 24-04-85 à 10:30 heures au 530, 65e Avenue, Pointe-aux-Trembles, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARTEL HUGUETTE BONENFANT, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. Sylvania 26" couleur meuble en bois, 1 set de salon 7 mcx en tissu beige, 1 orgue Serenade brune avec 1 banc en bois recouvert de cuir. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL DI FIORÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 134297822. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MARTELLINO SYLVAIN. Le 25-04-85 à 10:00 heures au 5288, 3e Avenue, Rosemont, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARTELLINO SYLVAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 receiver portatif Hitachi, 1 stéréo modulaire incluent, 1 table tournante Pioneer SLS30, 1 récepteur Pioneer ST60, 1 lecteur Akai cassette CS34D, 2 haut parleur, 1 sofa et 1 causeuse en velour corde. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 435026900. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MARTELLINO SYLVAIN. Le 25-04-85 à 10:00 heures au 5288, 3e Avenue, Rosemont, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARTELLINO SYLVAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 receiver portatif Hitachi, 1 stéréo modulaire incluent, 1 table tournante Pioneer SLS30, 1 récepteur Pioneer ST60, 1 lecteur Akai cassette CS34D, 2 haut parleur, 1 sofa et 1 causeuse en velour corde. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 135394641. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MARTELLINO SYLVAIN. Le 25-04-85 à 10:00 heures au 5288, 3e Avenue, Rosemont, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARTELLINO SYLVAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 receiver portatif Hitachi, 1 stéréo modulaire incluent, 1 table tournante Pioneer SLS30, 1 récepteur Pioneer ST60, 1 lecteur Akai cassette CS34D, 2 haut parleur, 1 sofa et 1 causeuse en velour corde. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 435202854. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MARTELLINO SYLVAIN. Le 25-04-85 à 10:00 heures au 5288, 3e Avenue, Rosemont, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARTELLINO SYLVAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 receiver portatif Hitachi, 1 stéréo modulaire incluent, 1 table tournante Pioneer SLS30, 1 récepteur Pioneer ST60, 1 lecteur Akai cassette CS34D, 2 haut parleur, 1 sofa et 1 causeuse en velour corde. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 137014080. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MARTELLINO SYLVAIN. Le 25-04-85 à 10:00 heures au 5288, 3e Avenue, Rosemont, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARTELLINO SYLVAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 receiver portatif Hitachi, 1 stéréo modulaire incluent, 1 table tournante Pioneer SLS30, 1 récepteur Pioneer ST60, 1 lecteur Akai cassette CS34D, 2 haut parleur, 1 sofa et 1 causeuse en velour corde. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 436900203. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MARTELLINO SYLVAIN. Le 25-04-85 à 10:00 heures au 5288, 3e Avenue, Rosemont, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARTELLINO SYLVAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 receiver portatif Hitachi, 1 stéréo modulaire incluent, 1 table tournante Pioneer SLS30, 1 récepteur Pioneer ST60, 1 lecteur Akai cassette CS34D, 2 haut parleur, 1 sofa et 1 causeuse en velour corde. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 429336983 — Dossier 001271. VILLE DE MONTRÉAL, P. requérante —vs— JEAN LOUIS GATIEN, P. intimée. PRENEZ AVIS que le 24 avril 1985 à 10:00 hres au 1256, Robin, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN LOUIS GATIEN saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture automobile de marque Colt 1983, blanche, et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 832451373 — Dossier 025157. MONTRÉAL C MUNICIPALE, P. requérante —vs— JEAN LOUIS GATIEN, P. intimée. PRENEZ AVIS que le 24 avril 1985 à 10:00 hres au 1256, Robin, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN LOUIS GATIEN saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture automobile de marque Colt 1983, blanche, et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 816856694. VILLE DE MONTRÉAL, P. demanderesse —vs— GAGNÉ SERGE, P. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 24 avril 1985 à 10:15 hres au 4837, Jean-Talon #2, St-Léonard, district de Mtl seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GAGNÉ SERGE saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Panasonic 20" et acc., 1 radio portatif Clairtone et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: CV85/0175. VILLE DE VERDUN, P. demanderesse —vs— COLLIGAS JOHN, P. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 24 avril 1985 à 10:30 hres au 146, François, Verdun, district de Mtl seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de COLLIGAS JOHN saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur RCA meuble et acc., 1 ensemble système de son et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 63-463. VILLE DE MONTRÉAL, P. demanderesse —vs— CLERMONT RÉJEAN, P. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 24 avril 1985 à 11:00 hres au 8214, Laflèche, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLERMONT RÉJEAN saisis en cette cause, consistant en: 1 petit réfrigérateur Westinghouse et acc., 1 orgue Hammond et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 8370. VILLE DE MONTRÉAL EST, P. demanderesse —vs— ROSA ALAIN, P. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 24 avril 1985 à 12:30 hres au 4, Nelson, l'Épiphanie, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALAIN ROSA saisis en cette cause consistant en: 1 sofa, 1 fauteuil couleur rosse, 1 laveuse à vaisselle de marque Hotpoint, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284.1148. De l'étude Paquette & ass. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal. No.: 500-02-020075-847. COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC -vs- LES MINES DE SILICE MONTRÉAL LTÉE. Le 23/04/85 à 10:00 heures au 910, rang des Dumas, Ormstown, district de Beauharnois, seront vendus les biens et effets de LES MINES DE SILICE MONTRÉAL LTÉE, savoir: un tracteur Loader Michigan, modèle 55-B; un Dryer de sable; un camion Chevrolet G.M.C. 10 roues et dompeuse modèle 6500. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. GUY BERNIER, huissier, 286-7175. Montréal, ce 11/04/85.

QC, District de Montréal.. No.: 500-02-021509-844. ROGER LABROSSE -vs- IND. MODANT ET ÉDOUARD GRESCO. Le 29/04/85 à 10:00 heures au 10,975, rue Labelle, St-François, Laval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de ÉDOUARD GRESCO, savoir: Outils divers; perçeuse; sableuse, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 11/04/85.

QC, District de Montréal.. No.: 500-02-045964-835. B.P. CANADA INC. -vs- SERGE ST-LOUIS. Le 26/04/85 à 12:00 heures au 6971, Lacroix, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de SERGE ST-LOUIS, savoir: une tv 12" Candle N/B; un aspirateur Electrolux et acc.; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. YVAN TALBOT, huissier, 286-7175. Montréal, ce 11/04/85.

Qc, District de Montréal. No.: 500-05-004142-848. FIBREX INSULATION LTÉE, -vs- LES SERV. ISOLATION MAROIS GAGNON INC.. Le 29/04/85 à 10:00 heures au 669-A, Adolphe Chapleau, Bois des Filions, district de Terrebonne, seront vendus les biens et effets de LES SERV. ISOLATION MAROIS GAGNON INC., savoir: un bureau exécutif; un classeur en métal; 4 tiroirs; un camion de marque Chevrolet Chevy C-50; un camion de marque G.M.C. V-8 1000. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 11/04/85.

QC, District de Montréal. No.: 500-02-036501-844. B.C.I.C., -vs- MARIO BRABANT. Le 23/04/85 à 11:00 heures au 6346, rue Briand, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de MARIO BRABANT, savoir: un véhicule automobile de marque Pick Up 150 Custom 1983. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. YVAN TALBOT, huissier, 286-7175. Montréal, ce 11/04/85.

QC, District de Montréal. No.: 500-02-026286-844. LIMOCOLOR INC., -vs- SYLVAIN GIROUX. Le 24/04/85 à 12:00 heures au 370 est, Jean-Talon, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de SYLVAIN GIROUX, savoir: un ensemble d'appareils à photographie (Caméra, lentilles, flash, trépied). Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 11/04/85.

QC, District de Montréal., No.: 500-02-012680-844. G.U.S. CANADA INC./DIV. WOODHOUSE, -vs- ANNA MICIAL. Le 23/04/85 à 10:00 heures au 5643 est Henri-Bourassa, apt. 9, Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de ANNA MICIAL, savoir: un réfrigérateur de marque Hotpoint Gold; un set de salon; 3 morceaux, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 11/04/85.

QC, District de Montréal., No.: 500-02-007356-855. LES PLACEMENTS VALARTA INC., -vs LORETTE LAVALLÉE. Le 25/11/85 à 11:00 heures au 2148, rue Marcil, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de LORETTE LAVALLÉE, savoir: un système de son, une tv couleur Panasonic 19"; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. YVAN TALBOT, huissier, 286-7175. Montréal, ce 11/04/85.

QC, District de Montréal. No.: 470-32-000012-854. MARTIN TURGEON, -vs- ÉBNÉNISTERIE C.C. INC.. Le 29/04/85 à 10:00 heures au 3333, Crémazie #101, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de ÉBÉNISTERIE C.C. INC., consistant en: 1 classeur Cole 4 tiroirs gris; 1 photocopieuse Sarin 220 et acc; 1 appareil Oasis et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11/04/85.

Voir aussi en pages 18 et 37

QC, District de Montréal.. No.: 500-02-044778-848. D'ARAGON & ASSOCIÉS INC., -vs- HERMAN MAILHIOT. Le 23/04/85 à 10:00 heures au 4161, 43ième rue apt. 3, Ville St-Michel, district de Montréal seront vendus les biens et effets de HERMAN MAILHIOT, savoir: une laveuse de marque Roy; une sécheuse de marque Roy; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 11/04/85.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 832025342 — Dossier 021199. MONTRÉAL C MUNICIPALE, P. requérante —vs— MICHEL BLAIS, P. intimée. PRENEZ AVIS que le 25 avril 1985 à 11:00 hres au 8670, Jean Brillon, LaSalle, district de Mtl seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL BLAIS saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Quasar 19" Solid State, 1 table tournante Technics et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 434472006 — Dossier 024195. MONTRÉAL C MUNICIPALE, P. requérante —vs— A R W LOVELL, P. intimée. PRENEZ AVIS que le 26 avril 1985 à 11:00 hres au 3463, Ste-Famille, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de A R W LOWELL saisis en cette cause, consistant en: 1 enregistreuse à cassette Akai, 1 fauteuil de salon 3 places beige, 1 table de salon en bois vernis, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL GOYER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 134590175 — Dossier 024194. MONTRÉAL C MUNICIPALE, P. requérante —vs— A R W LOWELL, P. intimée. PRENEZ AVIS que le 26 avril 1985 à 11:00 hres au 3463, Ste-Famille, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de A R W LOWELL saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil de salon 3 places beige, 1 table de salon en bois vernis, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 432877734 — Dossier 026857. MONTRÉAL C MUNICIPALE, P. requérante —vs— GINETTE BRAZEAU, P. intimée. PRENEZ AVIS que le 24 avril 1985 à 10:30 hres au 868, Senneville, Repentigny, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GINETTE BRAZEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Sony couleur 21" et acc., 1 stéréo am/fm Ridgewood et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 27025323835. FRANCINE HAMELIN -vs- FRANÇOIS PROVOST. Le 24/04/85 à 11:00 heures. Au 106 - 7ième Avenue, Ville St-Pierre, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS PROVOST, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Electrohome, 1 chaufferette G E portative, 1 bicyclette 10 vitesses Free Spirit pour femme, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 27014148847. MONIQUE DION -vs- GUY BOUDREAU. Le 23/04/85 à 10:30 heures. Au 1155 Terrasse Douville, app. 1, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUY BOUDREAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Fuego-Renault. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 10630. VILLE DE MONTRÉAL-NORD -vs- ERIC CARRENARD. Le 24-04-85 à 10:00 heures au 5426 boul. Henri-Bourassa, Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de ERIC CARRENARD, consistant en: 1 balance Toledo & acc., 1 caisse enregistreuse Oman RS10 & acc., 1 réfrigérateur Général 2 portes & acc., lot d'articles d'épicerie assortis... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-27-005030-848. MONIQUE DION -vs- PETER LEYKAUF. Le 26-04-85 à 13:00 heures. Au 3921, rue Murielle, à Fabreville, Laval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de PETER LEYKAUF, savoir: un véhicule automobile de marque Nova 1971. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 11/04/85.

QC, District de Drummondville. No: 405-32-000431-845. CHARLES HOGUE -vs- ANDRÉ LAFLÈCHE. Le 24-04-85 à 10:00 heures. Au 110, Montée Rivière des Fèves, Ste-Martine, district de Beauharnois, seront vendus les biens et effets de ANDRÉ LAFLÈCHE, savoir: une T.V. de marque Electrohome 12", un poêle Franklin (non installé), etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. GUY BERNIER, huissier, 286-7175. Montréal, ce 11/04/85.

QC, District de Iberville. No: 755-04-000168-832. MARIE-MARTHE ROUSSEAU -vs- PIERRE TESSIER. Le 23-04-85 à 13:00 heures. Au 1884, rue Leclair, à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de PIERRE TESSIER, savoir: un véhicule automobile de marque Wolkswagen 1975. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 11/04/85.

QC, District de Montréal. No: 500-32-005257-847. DENIS GÉLINAS -vs- LE DOCTEUR DE LA BAIGNOIRE. Le 24-04-85 à 13:30 heures. Au 415, Georges V, Lachine, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de LE DOCTEUR DE LA BAIGNOIRE, savoir: filières, photocopieur, étagères, bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. LUC ST-GERMAIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 11/04/85.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 116682580. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LIONES JOSEPH. Le 25-04-85 à 10:00 heures au 6994, 16e Avenue #18 Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LIONES JOSEPH, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur console couleur RCA XL100, 1 stéréo modulaire Juliette et acc., 1 vaissellier vitré. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-18012-841. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du Procureur Général (Sous-Ministre du Revenu), partie demanderesse -vs- MULTI-STORES FABER LTÉE, partie défenderesse. Le 25 avril 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la partie défenderesse au No 7710 Trans-Canadienne, à Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 table noyer & 4 fauteuils, 1 fauteuil directeur bourgogne etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 845-1147. Montréal, ce 13 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-019381-849. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du Procureur Général (Sécurité routière), partie demanderesse -vs- UDALL MARK ANTHONY A/S RAINBOW INTERNATIONAL, partie défenderesse. Le 24 avril 1985 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 1760 rue John F. Kennedy, à Ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bahut antique, 1 table antique, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 845-1147. Montréal, ce 13 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-017720-840. CLAUDE MEUNIER, agissant pour et au nom du Procureur Général (Transports), partie demanderesse -vs- ROBERT TRÉPANIER, partie défenderesse. Le 24 avril 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 3946 Boul. Leman, (St-Vincent de Paul), Ville de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Ken-Tech & acc., 1 filière 3 tiroirs, noir etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. BENOIT PUSKAS, huissier 845-1147. Montréal, ce 13 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-020020-840. MONIQUE DION, agissant pour et au nom du Procureur Général (Sous-Ministre du Revenu), partie demanderesse -vs- GILLES GIROUARD, partie défenderesse. Le 24 avril 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 6760 rue DeLorimier dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Electrohome, 1 machine à coudre & cabinet, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier 845-1147. Montréal, ce 13 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-019951-849. MONIQUE DION, agissant pour et au nom du Procureur Général (Sous-Ministre du Revenu), partie demanderesse -vs- LAURIER BONHOMME, partie défenderesse. Le 23 avril 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 4385 rue St-Urbain dans les villes et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 piano antique noyer, 1 table antique & 6 chaises, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 845-1147. Montréal, ce 13 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-019985-847. MONIQUE DION, agissant pour et au nom du Procureur Général (Sous-Ministre du Revenu), partie demanderesse -vs- JEAN DUTIL, partie défenderesse. Le 23 avril 1985 à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 2180 rue De Salaberry #34 dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon beige 2 mcx, 2 fauteuils, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 845-1147. Montréal, ce 13 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-045493-843. JOHN L. LIBERMAN ET ALS, demandeurs -vs- POTERIE EVANGELINE, défenderesse. Le 23 avril 1985 à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 542 rue Lansdowne en la cité de Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 purificateur d'air, 2 calculatrices Olivetti et articles divers... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 845-8156. Montréal, ce 11 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-6335-832 (G.1). MONIQUE DION, Percepteur des amendes agissant pour et au nom de l'Honorable Procureur Général (Sécurité routière), demanderesse -vs- ANSARY VAEZ MOHAMMAD H, défendeur. Le 25 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 967 rue Cabot, en la cité de Greenfield Park et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. port. Sony & acc., et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN LAFORTE, huissier 842-9192. Montréal, ce 13 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-040886-84-3. LOUIS B. GASCON ET ALS -vs- EVELYNE CATANIA. Le 25/04/85 à 14:00 heures. Au 364 est, rue Sherbrooke, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EVELYNE CATANIA, saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur de marque Extra ordinateur, 1 lot de disquettes 8', 1 imprimante de marque Digital DEC Writer II, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-044727-84-5. LOUIS B. GASCON ET ALS -vs- 94644 CANADA LIMITÉE. Le 25/04/85 à 13:30 heures. Au 3951 rue De Bullion, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 94644 CANADA LIMITÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Smith Corona, 1 système téléphonique, 1 photocopieuse Xerox portative, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-047606-84-8. ACADÉMIE MICHÈLE PROVOST INC. -vs- QUEBECINFO SERVICES D'INFORMATIQUE. Le 25/04/85 à 12:00 heures. Au 1353 Sherbrooke ouest, suite 900, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de QUEBECINFO SERVICES D'INFORMATIQUE, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Canon GE, 1 petit frigidaire Danby, 1 calculatrice électrique Miida, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-027402-838. VITRERIE CLAVEAU (1964) INC., demanderesse -vs- DAME ROLAND VACHON, défenderesse. Le 24 avril 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 93 rue Labrie, en la cité de Laval-des-Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa de salon brun, 2 morceaux; 1 set de salon vert, 3 pièces; 1 téléviseur portatif de marque Zénith, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier 622-9222. Montréal, ce 11 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-043480-842. LES ESCALIERS L'AUBIER INC., demanderesse -vs- CUISINES QUÉBÉCOISES POIRIER INC., défenderesse. Le 24 avril 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 395 rue Cartier, en la cité de Laval-des-Rapides et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur 4 tiroirs format légal, 1 calculatrice Sharp EL-1057, 2 chaises de dactylo et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN DARVEAU, huissier 288-6263. Montréal, ce 10 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-048056-837. LE POTAGER LA SALLE INC., demanderesse -vs- ÉQUIPEMENT DE RÉFRIGÉRATION BOURBONNIÈRE LTÉE, défenderesse. Le 25 avril 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 11679, 4e avenue, en la cité de Rivière des Prairies et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois 2 tiroirs, 1 caisse enregistreuse électrique NCR + acc. et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DUROCHER, huissier 288-6263. Montréal, ce 10 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-000294-855. CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ PIERRE E. FONTAINE INC., demanderesse -vs- LARRY SMITH, défenderesse. Le 23 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 5535 rue Adam #13, en la cité de Brossard et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 16" de marque Baycrest, 1 mobilier de salon 2 mcx et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier 288-6289. Montréal, ce 10 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 750-27-003298-844. NICOLE TARDIF PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse -vs- FERNAND THERRIEN, défenderesse. Le 24 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 8028 rue Tellier en la cité de Montréal et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur NEC Autocolor (moniteur), 1 vidéo cassette VHS Hitachi et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier 288-6263. Montréal, ce 10 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-675-845. CLAUDE MEUNIER, PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse -vs- MARCEL CHALIFOUX, défenderesse. Le 25 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 5555 rue Henri Bourassa #508, en la cité de Montréal-Nord et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 ens. mobilier en velour couleur sable 6 sections, 1 téléviseur Zenith et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier 288-6263. Montréal, ce 10 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 705-02-000240-846. ERNEST BOUDREAU, demanderesse -vs- SYLVAIN PATRY, défenderesse. Le 25 avril 1985 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 10430 rue Hamel en la cité de Montréal et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Zenith 14", 1 piano de marque Willis + banc et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DUROCHER, huissier 288-6263. Montréal, ce 10 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-019812-843. CLAUDE MEUNIER, Percepteur des amendes, agissant pour et au nom de l'Honorable Procureur Général (Sécurité routière), demandeur -vs- ISRAEL MURRAY, défendeur. Le 25 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 999 rue Vincent Massey Chomedey, en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Hitachi & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN TRUDEL, huissier 842-9192. Montréal, ce 13 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-019848-847. CLAUDE MEUNIER, Percepteur des amendes agissant pour et au nom de l'Honorable Procureur Général (Sécurité routière), demandeur -vs- LOUIS MARC LONGPRÉ, défendeur. Le 25 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 4825 rue Hutchison, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Station Wagon Chevrolet Belair Imm. 359-L-757, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MARIO ROY, huissier 842-9192. Montréal, ce 13 avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-32-008766-844. JULIEN LECLERC -vs- SYLVAIN PATRY. Le 23-04-85 à 11:00 heures. Au 10,430, rue Hamel, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de SYLVAIN PATRY, savoir: un piano brun Willis et un banc, T.V. 20" Zenith, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 11/04/85.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-008127-845. THÉODOROS DEBEVIOTIS, demandeur -vs- MICHEL CHRISOGELOS ET AL, défendeurs. Le 25 avril 1985 à 12:00 heures à la place d'affaires du défendeur MICHEL CHRISOGELOS ET AL au No 844 rue Sauvé est, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 four à pizza Bakers Pride, 12 Juke Box sur tables, 1 congélateur 4 portes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MARIO ROY, huissier 842-9192. Montréal, ce 13 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-004712-852. SALBATORE PORFIDO, demandeur -vs- ANTONIO (FRANCO) SCALIA, défendeur. Le 25 avril 1985 à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 3591 boul. Grand, en la cité de St-Hubert et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Panasonic et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. JEAN LAFORTE, huissier 842-9192. Montréal, ce 13 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-783686-692. PAULETTE LAMARRE, demanderesse -vs- GILLES PARENT, défendeur. Le 23 mars 1985 à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 2952 rue St-Charles en la cité de Lachenaie, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Panasonic, 1 radio Standard et 2 haut-parleurs, 1 base Realistic TRC-30A, effets mobiliers divers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier 879-1007. Montréal, ce 10 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-12-120555-820. FRANCA ROSSI, demanderesse -vs- BARTOLOMÉO CIAVARELLA, défendeur. Le 25 avril 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 4532 rue Jean Rivard en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac Grand Lemans gris toit vinyl rouge, licence Qué.85/437S991, #série 2C29U61320586 et acc., endommagée et rouillée. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier 879-1007. Montréal, ce 10 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 520-32-001110-840. MICHAEL AUERBACH, demandeur -vs- DIANE DRYWYCKY, défenderesse. Le 24 avril 1985 à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1259 rue Hyman en la cité de Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo Sears cassettes, 1 mobilier de salon 3 mcx, 1 humidificateur Kenmore, effets mobiliers divers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Montréal, ce 10 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 520-32-000641-845. FRANCESCO SABETTA, demandeur -vs- GUY CHARBONNEAU, défendeur. Le 24 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 547 rue Lake Shore, en la cité de Beaconsfield, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon bleu 3 mcx, 1 aspirateur Eureka, 1 mobilier de salon fleuri 2 mcx, effets mobiliers divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Montréal, ce 10 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 520-32-001131-846. EDITH NEMET, demanderesse -vs- JACQUES BIBEAU, défendeur. Le 25 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 17876 rue Gouin Ouest, en la cité de Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Grand Prix verte 2 tons, 1976, licence 390H149, 1 motoneige Moto-Ski mini #série 40541 & acc., 1 motoneige Artic Cat Pantera 5000 #6038710 avec boggie & acc, effets mobiliers divers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Montréal, ce 10 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-12-68854-771. JACQUELINE BÉRARD, demanderesse -vs- GILBERT BLANCHARD, défendeur. Le 25 avril 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires du tier-saisie au No 4985 rue Hickmore en la Ville de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM, 2 filières noir Wilson, 1 calculatrice Facit & acc., équipements de bureau divers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier 879-1007. Montréal, ce 10 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-004020-850. OUTILS SNAP-ON DU CANADA LTÉE, demanderesse -vs- RÉAL CHARTIER, défendeur. Le 25 avril 1985 à 11:30 heures au domicile du défendeur au No 5266, 9e Avenue, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Buick Riviera 1979 #série 4Z57R, 1 t.v. couleur 26" Zenith. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-6317. Montréal, ce 13 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-010896-844. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur -vs- ABRAHAM SILIMOVICK, défendeur. Le 24 avril 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 3875 rue Bériot à Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Mercedez. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 10 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-010249-846. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur -vs- RAYMOND JEAN, défendeur. Le 24 avril 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 2480 rue Aubry, en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble d'appareil d'haltérophilie, 1 téléviseur noir et blanc Hitachi. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 10 avril 1985.

Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No.: 725-02-000013-852. RENÉ BEAUCHAMP ÉLECTRIQUE INC., demanderesse -vs- LACHUTE TIRE ET RADIATOR SERVICE LTD, défenderesse. Le 24 avril 1985, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 125 rue Principale, en la cité de Lachute, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistrement NCR 2140, machine pour balancement FMC, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC SAULNIER, huissier, 472-9196. St-Eustache, le 11 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-005375-857. SEIGNIORY APTS PANAMA LTÉE, demanderesse -vs- STEPHEN J. POSSNETT, défendeur. Le 24 avril 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 2070 rue De Maisonneuve, #25, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 agrandisseur photographique, 2 horloges, 1 téléobjectif et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 395-8593. Montréal, le 10 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-000946-843. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demandeur -vs- JETLEY VINOD, défenderesse. Le 23 avril 1985, à 10:00 heures au lieu d'entreposage de la défenderesse au No 1740 rue St-Patrick, ste 1165, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, 1 radio portatif Candle, 1 lot d'environ 2000 cartes assorties, 6 comptoirs vitrés et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 395-8593. Montréal, le 10 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-008820-848. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur -vs- RICHARD NEWBERRY, défendeur. Le 24 avril 1985, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 2417 rue Montarville #408, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 morceaux, 1 divan 3 places et 1 causeuse. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 10 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-008752-843. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur -vs- JACQUES LEBLANC, défendeur. Le 24 avril 1985, à 11:30 heures au domicile du défendeur au No 2569 rue Papineau, #10, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon, 1 téléviseur couleur, 1 stéréo de table Admiral. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 10 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-006211-853. BOSTON FACTORS OF CANADA INC., demanderesse -vs- 130819 CANADA INC., MADORA FASHIONS REG'D, défenderesse. Le 23 avril 1985 à 13:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 2667 rue Van Horne, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir, plusieurs lots de vêtements pour dame, lot de bijoux etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier 288-6317. Montréal, ce 13 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-040569-845. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse -vs- GARTH & SHERRY SMITH, défendeurs. Le 24 avril 1985 à 11:00 heures au domicile des défendeurs au No 5149 rue Notre-Dame en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette VHS, 1 système de son 4 mcx Lloyds, 1 table tournante, meubles de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317. Montréal, ce 13 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-042824-842. SOLDINA S.A., demanderesse -vs- LES MODES VEENO INC., défenderesse. Le 23 avril 1985 à 11:30 heures à la place d'affaires du défendeur au No 5455 rue De Gaspé en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'articles de bureau, 1 lot de vêtements divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier 288-6317. Montréal, ce 13 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-003660-854. AFFILIATED MOVERS OF Montreal Inc., demanderesse -vs- MME LOSACIO, défenderesse. Le 23 avril 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 6940 rue Dumesnil en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salle à dîner, 1 set de salon, meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-6317. Montréal, ce 13 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-004260-848. RADIO DIFFUSION MUTUELLE CANADA LTÉE, demanderesse -vs- CENTRE DE PHYSIO MAGNETIC C.P.M. LTÉE, défenderesse. Le 26 avril 1985 à 11:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 8135 rue Langelier en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau, systèmes de computer etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier 288-6317. Montréal, ce 13 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-018725-841. JETTE ROY WILKIE & ASSOCIÉS, demanderesse -vs- A.G. MASSON INC., défendeur. Le 26 avril 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 1200 rue Lustucru en la cité de Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 monte charge pour botte à foin, 1 trailer à ski-doo, 5 chevaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier 288-6317. Montréal, ce 13 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-040819-844. DAME POTULA KARABINERIS, demandeur -vs- AGISSILAOS AMERIDIS, défendeur. Le 25 avril 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 692 rue Jean-Talon ouest, suite 108, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier 845-2804. Montréal, ce 11 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-030008-846. GAGNON, HAINES, demandeur -vs- TINA D'AMICO, défendeur & KOMPRO PRODUITS INFORMATIQUE, tiers-saisi. Le 24 avril 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires du tiers-saisi au No 5500 rue St-Hubert en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du tiers-saisi saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier 845-2804. Montréal, ce 11 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-035123-848. AMERICAN EXPRESS CANADA INC., demanderesse -vs- FRANCK HUGH MOORE, défendeur -et- LEMO FLORAL & DECORATIVE INDUSTRIES LTD, tierce-saisie. Le 25 avril 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 4431 rue Ste-Catherine ouest, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: chaises en osier; table en osier; étagères en osier; 1 caisse enregistreuse N.C.R.; équipement de bureau; lot de plantes, cactus pots etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. ALAIN BOISVERT, huissier 328-1122. Montréal, ce 13 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-045508-848. JACQUES LONGPRÉ "Installations J.L. Enr.", demandeur -vs- RICHARD HAMELIN "Vitrerie Richard", défendeur. Le 24 avril 1985 à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 49, 71ième Avenue, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue, 1 laveuse et sécheuse Inglis, effets mobiliers, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. BENOIT PUSKAS, huissier 845-1147. Montréal, ce 11 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-033787-842. PRODUITS SANITAIRES LION INC., demanderesse -vs- LES INVESTISSEMENTS J. CHARBONNEAU INC., défenderesse. Le 26 avril 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 9807 Boul. Gouin Est, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 102 chaises en bois, 1 four micro-onde Amana & acc., équipements variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier 845-1147. Montréal, ce 11 avril 1985.

Qc, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: NO: 437290921, Dossier 025376. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante — VS — MARIE JOSEPH LAVIGNE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 24 avril 1985 à 10:00 heures au 2003, Lasalle, Longueuil, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIE JOSEPH LAVIGNE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Peugeot model 504, 1977, 4 cylindres rouge, 4 portes et acc., 1 télécouleur meuble 26" Zenich et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: BENOÎT DION, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 10 avril 1985.

Qc, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 438139612, Dossier 027575. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante — VS — MICHAEL JR GÉRALD, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 24 avril 1985 à 10:00 heures au 293, Brahms, Châteauguay, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHAEL JR GÉRALD, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Admiral Color Master 20" et acc., 1 réfrigérateur Beaumark doré, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ANDRÉ GOYER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 10 avril 1985.

Qc, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 505-27-011435-840, Dossier P 77. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse, — VS — GRENON SERGE, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 24 avril 1985 à 10:00 heures au 185, King Georges, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE GRENON, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Volvo, 1979, noir et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 10 avril 1985.

Qc, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 837023191, Dossier 027860. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante — VS — CLAUDE BERGERON, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 25 avril 1985 à 10:00 heurs au 925, Tassé #2, St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE BERGERON, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécoulleur 20" marque RCA, 1 vidéo de marque Hitachi VHS et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC PERRON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 10 avril 1985.

Qc, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 419410983, Dossier 017185. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante — VS — MICHEL JOSEPH, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 24 avril 1985 à 10:00 heures au 2003, Lasalle Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL JOSEPH, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur meuble 26" Zenith et acc., 1 bibliothèque modulaire 2 mcx blanche et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: BENOÎT DION, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 10 avril 1985.

Qc, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 418790514, Dossier 017184. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante — VS — MICHEL JOSEPH, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 24 avril 1985 à 10:00 heures au 2003, Lasalle, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL JOSEPH, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur meuble 26" Zenith et acc., 1 bibliothèque modulaire 2 mcx blanche et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: BENOÎT DION, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 10 avril 1985.

Qc, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 421561674, Dossier 017186. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante — VS — MICHEL JOSEPH, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 24 avril 1985 à 10:00 heures au 2003 Lasalle, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL JOSEPH, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur meuble 20" Zenith et acc., 1 bibliothèque modulaire 2 mcx blanche et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: BENOÎT DION, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 10 avril 1985.

Qc, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 437041334, Dossier 018443. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante — VS — J LOUIS GATIEN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 24 avril 1985 à 10:00 heures au 1256, Robin, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN LOUIS GATIEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture automobile de marque Colt 1983, blanche, et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-32-006565-834. J. ANDRÉ LAFERRIÈRE -vs- RÉGIS MORIN. Le 25-04-85 à 14:00 heures. Au 1046, Victor Morin, Duvernay, Laval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de RÉGIS MORIN, savoir: un camion de marque Ford Pick Up 1973. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 11/04/85.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-000827-848. CENTRE COMMERCIAL ROCKLAND INC., demanderesse -vs- JOHANNA VRIJSTEIN, défenderesse. Le 25 avril 1985 à 14:30 heures au domicile de la défenderesse au No 60 rue De Brésoles #403, en les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 console laiton & verre avec un tiroir, 1 unité murale brun et verre fumé etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 845-8156. Montréal, ce 11 avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-028995-848. C.D.N.T. -vs- MANOIR ANCESTRAL III LTÉE. Le 26-04-85 à 10:00 heures au 2103 rue Edouard, St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus les biens et effets de MANOIR ANCESTRAL III LTÉE, consistant en: 1 horloge grand-père, 1 poêle Franklin, 1 armoire murale, effets divers... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, ce 10ième jour d'avril 1985.

Qc, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 434115566, Dossier 012556. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante — VS — JEAN LOUIS GATIEN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 24 avril 1985 à 10:00 heurs au 1256, Robin, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN LOUIS GATIEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture automobile de marque Colt 1983, blanche, et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 10 avril 1985.

Qc, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 836590860, Dossier 027992. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante — VS — RONALD G BILOW, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 26 avril 1985 à 13:30 heures au 129, Astoria, Pointe Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RONALD G BILOW, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Custom 500, imm BKS 312, 1975 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 10 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 132012716. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LIONES JOSEPH. Le 25-04-85 à 10:00 heures au 6994, 16e Avenue #18 Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LIONES JOSEPH, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur console couleur RCA XL100, 1 stéréo modulaire Juliette et acc., 1 vaisselier vitré. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 832146560. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LOZEAU MARIO. Le 25-04-85 à 15:00 heures au 2042 Harmony, Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOZEAU MARIO, saisis en cette cause, consistant en: motocyclette de marque Yamaha 400. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: SYLVIE CIMONÉ, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 136670564. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MADRO NEROS JOSEPH. Le 24-04-85 à 12:00 heures au 839, Bloomfield, Outremont, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MADRO NEROS JOSEPH, saisis en cette cause, consistant en: 1 humidificateur, 1 casque à moto, 1 équipement de hockey, 2 radios. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-05-011739-842. CAISSE POPULAIRE CARTIERVILLE -vs- JOCELYNE MATTE & AL. Le 25-04-85 à 11:00 heures au 4924, Olympia à Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de JOCELYNE MATTE & N. MORISSETTE, consistant en 1 automobile Chevrolet brune 4 portes 1976 & acc. # série 1K69V81108431, licence AMF 693 Qué/85, 1 t.v. couleur Sony avec base, 1 piano brun Ennis & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-030698-84-4. TENNECO CANADA INC. -vs- HAWROLD BARNES. Le 25/04/85 à 11:30 heures. Au 3100, 19e Avenue, Laval Ouest, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HAWROLD BARNES, saisis en cette cause, consistant en: 1 pepine (tracteur) de marque Case modèle 580B no. série 5338785. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Québec. COUR PROVINCIALE. No: 200-02-009519-84-6. ALEX COULOMBE LTÉE -vs- 125528 CANADA INC.. Le 25/04/85 à 13:00 heures. Au 505 de Maisonneuve Ouest, suite 1000, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 125528 CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 8 bureaux, 3 dactylos, 1 lot de fourniture de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Québec. COUR PROVINCIALE. No: 200-02-010083-84-0. LES LABORATOIRES VACHON INC. -vs- CLAUDIA BASQUE. Le 23/04/85 à 11:00 heures. Au 3174 rue Montmorency, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDIA BASQUE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Camaro Z28-1980. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002973-84-5. LES ALIMENTS VINCENT INC. -vs- JOCELYNE GAUDREAULT. Le 26/04/85 à 14:00 heures. Au 7447 rue St-Denis, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOCELYNE GAUDREAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque Quasar, 1 vidéo cassette de marque Fisher, 1 lave vaisselle de marque Kenmore, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045608-84-6. RENÉ RACICOT -vs- LYNDA LEDUC. Le 24/04/85 à 10:00 heures. Au 1607 Neilsen, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LYNDA LEDUC, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Colt DL, blanche, 1 téléviseur couleur de marque JVC-C, 1 système de son de marque Realistic. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10ième d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Terrebonne. COUR SUPÉRIEURE. No: 700-05-000951-84-2. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC -vs- ANDRÉ ARSENAULT. Le 25/04/85 à 11:00 heures. Au 117 rue de La Prudence, St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ ARSENAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur meuble Bradford, 1 set de salon de 4 morceaux en velour brun, 1 four micro onde Panasonic, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

RECTIFICATIF

QC, District de Québec. COUR MUNICIPALE. No.: A-0887761-0. VILLE DE QUÉBEC, p. demanderesse -vs- DIFFUSIONS ROBERT GERVAIS LTÉE, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 19 avril 1985 à 11:00 heures au 185, St-Joseph, Ste-Martine, district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DUFFISIONS ROBERT GERVAIS LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Pontiac Lemans Safari imm. F 5959 37 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 02 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 540-32-000119-85-7. BERTRAND BOUCHARD -vs- LES CONSULTANTS B M CHAUFFAGE INC.. Le 24/04/85 à 13:00 heures. Au 6598, Casgrain, 2e étage, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES CONSULTANTS B M CHAUFFAGE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur 3M modèle 565 en 2 sections, 1 bureau en bois massif en forme de L, 1 dactylo de marque Olivetti de couleur noir, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-32-006836-83-9. ÉLAINE BINETTE -vs- ROSALYN PIDEL. Le 24/04/85 à 11:00 heures. Au 5563A Queen Mary, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROSALYN PIDEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 moulin à coudre antique Singer, 1 lave vaisselle Inglis, 1 frigidaire McLary, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-012776-84-3. JOCELYN LEMAIRE & ALS -vs- GILLES GRENIER & ALS. Le 24/04/85 à 11:30 heures. Au 495 ouest, St-Martin, suite 300, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES GRENIER, saisis en cette cause, consistant en: 7 fauteuils en tissu, 1 tables en bois, 1 horloge murale, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003870-84-2. MICHEL A. ROY -vs- MICHEL LONGPRÉ. Le 24/04/85 à 14:00 heures. Au 235 Ave du Parc, St-Luc, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL LONGPRÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 motoneige de marque Yamaha Axel 5 1978 couleur bourgogne avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 831399376. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SEGAL LIONEL. Le 24-04-85 à 11:00 heures au 41 Bruce Westmount, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SEGAL LIONEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 humidificateur, 1 t.v. couleur, 1 armoire style artisanale, 1 carpet, 1 radio, 2 peintures, 1 lot de livre. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 831399354. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SEGAL LIONEL. Le 24-04-85 à 11:00 heures au 41 Bruce Westmount, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SEGAL LIONEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 humidificateur, 1 tv couleur, 1 armoire style artisanale, 1 carpet, 1 radio, 2 peintures, 1 lot de livre. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 831399343. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SEGAL LIONEL. Le 24-04-85 à 11:00 heures au 41 Bruce, Westmount, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SEGAL LIONEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 humidificateur, 1 tv couleur, 1 armoire style artisanale, 1 carpet, 1 radio, 2 peintures, 1 lot de livre. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 831399365. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SEGAL LIONEL. Le 24-04-85 à 11:00 heures au 41 Bruce, Westmount, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SEGAL LIONEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 humidificateur, 1 tv couleur, 1 armoire style artisanale, 1 carpet, 1 radio, 2 peintures, 1 lot de livre. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 837641206. VILLE DE MONTRÉAL -vs- THERRIEN PAULINE. Le 24-04-85 à 13:00 heures au 1955 Caumartin, St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THERRIEN PAULINE, saisis en cette cause, consistant en: une voiture de marque Chrysler modèle Dart. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN GRATTON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 837641195. VILLE DE MONTRÉAL -vs- THERRIEN PAULINE. Le 24-04-85 à 13:00 heures au 1955 Caumartin, St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THERRIEN PAULINE, saisis en cette cause, consistant en: une voiture de marque Chrysler modèle Dart. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN GRATTON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 80664. VILLE DE SAINT-LAURENT -vs- PIERRE VALLIÈRES. Le 24-04-85 à 11:30 heures au 2410 Gold, app. 310, St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE VALLIÈRES, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur RCA, ameublement de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-046442-849. SUZANNE FOREST -vs- GINETTE BROUILLARD. Le 24-04-85 à 13:30 heures au 1443, Bord de l'Eau, Ste-Dorothée, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de GINETTE BROUILLARD, consistant en: 1 laveuse Westinghouse gold, 1 t.v. Sharp couleur & support & appareil Philipps, 1 set de salon 3 morceaux brun & or. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 68367. VILLE ST-LAURENT -vs- PIERRE VALLIÈRES. Le 24-04-85 à 11:30 heures au 2410 Gold, app. 310, St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE VALLIÈRES, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur RCA, ameublement de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 832480670. VILLE DE MONTRÉAL -vs- WALKER FLOYD MELWIN F. Le 24-04-85 à 10:30 heures au 3950 Wilfrid Laurier #464 St-Hubert, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WALKER FLOYD MELWIN F, saisis en cette cause, consistant en: une voiture de marque Pontiac modèle Leman. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: JEAN GRATTON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 438724672. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ORIN THOMPSON. Le 24-04-85 à 10:30 heures au 1735 Edouard Laurin #5 St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ORIN THOMPSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mazda 1980. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de St-François. No: 470-32-000019-859. DANIEL TURGEON -vs- EBENISTRIE C.C. INC.. Le 29-04-85 à 10:00 heures au 3333 Crémazie #101, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de EBENISTERIE C.C. INC., consistant en: 1 appareil Roy Master, 1 base de scie Rochmill & acc. #204491, 1 lot d'outil assortis. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-002801-858

M. FRANK A. RONCI

-vs-

MR. EARL KRUGER and KENNETH M. FLANZ

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, KENNETH M FLANZ est requis de comparaître au greffe de cette cour dans un délai de 30 jours de la présente parution. Une copie du présent bref d'assignation, déclaration et avis a été laissée à la Direction générale des greffes à Palais de Justice de Montréal à son intention.

À défaut par le défendeur de comparaître dans le dit délai un jugement par défaut sera alors prononcé contre lui.

Montréal, le 4 avril 1985.

Me Francine Champagne
Robert & Champagne
306 Place d'Youille s.A-10
MONTRÉAL
Tél: 845-0274

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

500-34-000280-824

VILLE DE LAVAL,
Partie requérante

-vs-

GUS GATSINOS,
Partie expropriée intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie expropriée intimée Gus Gatsinos est requise de comparaître devant cette Honorable Cour chambre 2:6 au Palais de Justice de Montréal, le 15 mai 1985 à 9h30. Une copie de la requête en homologation, affidavit & avis a été laissée à son intention à la direction générale des Greffes.

À défaut par Gus Gatsinos de comparaître aux date et lieu mentionnés, un jugement par défaut sera alors prononcé avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, le 10 avril 1985.

RONALD CHASSÉ, P.A.
MES TRUDEAU EDUC & ASS.,
Avocats
41 ouest St-Jacques 2e
Montréal
H2Y 1K9

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

N0: 500-34-000033-827

VILLE DE LAVAL,
Partie requérante

-vd-

JOHN LIOGIS,
Partie expropriée-intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie expropriée-intimée JOHN LIOGIS, est requise de comparaîte devant cette Honorable Cour, chambre 2:16 au Palais de Justice de Montréal, le 15 mai 1985 à 9h30. Une copie de la requête sommaire pour homologation, affidavit & avis a été laissée à son intention à la direction générale des Greffes.

À défaut par John Liogis de comparaître aux date et lieu mentionnés plus haut, un jugement par défaut sera alors prononcé contre lui avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, le 10 avril 1985.

RONALD CHASSÉ, P.A.
MES TRUDEAU LEDUC & ASS.
1200 ouest St-Martin
Laval

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-34-000282-820

VILLE DE LAVAL,
Partie requérante

-vs-

LUIGI PERSICHETTI,
Partie expropriée-intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie expropriée-intimée LUIGI PERSICHETTI, est requise de comparaître devant cette Honorable Cour, chambre 2:16 au Palais de Justice de Montréal, le 15 mai 1985 à 9h30. Une copie de la requête pour homologation, affidavit et avis a été laissée à son intention à la direction générale des Greffes.

À défaut par Luigi Persichetti de comparaître aux date et lieu mentionnés plus haut, un jugement par défaut sera alors prononcé contre lui avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal le 10 avril 1985.

RONALD CHASSÉ, P.A.
MES TRUDEAU LEDUC & ASS.,
Avocats
1200 ouestSt-Martin
Laval

Voir aussi en pages 18 et 36

QC, District de Montréal. No: 500-05-014004-848. LES APPARTEMENTS COUSINEAU INC. -vs- RESTAURANT LE FRIAND INC. & AL. Le 23-04-85 à 10:30 heures au 5456, Montée St-Hubert, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de RESTAURANT LE FRIAND INC., consistant en: 1 caisse enregistreuse jaune made in Japan, 1 frigidaire de bar 4 portes, 1 machine à glace Cold-Draft. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-28-001302-084. MONIQUE DION -vs- ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX ALBA. Le 26-04-85 à 13:00 heures au 12361, 16ième Avenue, Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX ALBA, consistant en: 1 appareil téléphone All Citizen, 1 classeur Commodore 4 tiroirs, 1 fauteuil beige sur roulettes. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-001306-856. YVON BRILLON -vs- DOMINICO MARANO. Le 23-04-85 à 11:30 heures au 3828, Clichy, St-Vincent de Paul, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de DOMINICO MARANO, consistant en: 1 auto Chevrolet Cheville grise #série 1G37H1451236, #plaque Qué. BLT-488, demi toit vinyl bleu, 1 t.v. Admiral, 1 orgue Orcana & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Montréal. No: 500-02-041517-843. CRÉATIONS FARAH ORIGINALS INC. -vs- LUC DANDURAND. Le 23-04-85 à 11:00 heures au 5321, Montée St-Hubert, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de LUC DANDURAND, consistant en: 1 caisse enregistreuse Sharp, 1 lot de vêtements érotiques, 1 lot de lotion. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

QC, District de Bedford. No: 460-32-000008-853. JEAN-PAUL GAUMOND, huissier -vs- ME GILLES DAUDELIN. Le 25-04-85 à 10:00 heures au 460, St-Charles, Longueuil, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de ME GILLES DAUDELIN, consistant en: 1 bibliothèque 2 morceaux bois brun, 1 fauteuil velours brun sur roues, 1 bahue bois brun. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-34-000614-824

VILLE DE LAVAL,
Partie requérante

-vs-

SIMON RODRIGUEZ MENDEZ,
Partie expropriée-intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie expropriée-intimée Simon Rodriguez Mendez est requise de comparaître devant cette Honorable Cour, chambare 2:16 au Palais de Justice de Montréal, le 15 mai 1985 à 9h30. Une copie de la requête pour homologation, affidavit & avis a été laissée à son intention à la direction générale des Greffes.

À défaut par Simon Rodriguez Mendez de comparaître aux date et lieu mentionnés plus haut, un jugement par défaut sera alors prononcé contre lui avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal le 10 avril 1985.

RONALD CHASSÉ, P.A.
MES TRUDEAU LEDUC & ASS.,
Avocats
1200 ouest St-Martin
Laval

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-34-001348-810

VILLE DE LAVAL,
Partie requérante

-vs-

GUY SERENY CRAIG,
Partie expropriée-intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie expropriée-intimée Guy Senery Craig est requise de comparaître devant cette Honorable Cour chambre 2:16 au Palais de Justice de Montréal, le 15 mai 1985 à 9h30. Une copie de la requête en homologation, affidavit & avis a été laissée à son intention à la direction générale des Greffes.

À défaut par Guy Senery Craig de comparaître aux date et lieu mentionnés, un jugement par défaut sera alors prononcé avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal le 10 avril 1985.

RONALD CHASSÉ, P.A.
MES TRUDEAU LEDUC & ASS.,
Avocats
1200 ouest St-Martin
Laval

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-001309-856

CLAIRE GOULET,
Demanderesse-Requérante

-vs-

LUIS GARCIA ESCOBEDO,
Défendeur-intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

À: Luis Garcia Escobedo,
défendeur intimé

Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jour à compter de la présente publication.

Une copie de la présente demande en séparation de corps, déclaration et avis, a été déposée au Greffe de cette Cour à votre intention.

Montréal, le 10 avril 1985.

Dominique Dibernardo
Protonotaire adjoint

Mes Filion & Bisson, avocats
3422, rue St-Hubert
Montréal, Québec
Tél: (514) 282-2022

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-012871-856

PETROLES ST-AUBIN INC.,
Partei demanderesse

-vs-

LESLIE SEWELL,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

À: LESLIE SEWELL

Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119 a C.P.C. a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Montréal, le 9 avril 1985.

DOMINIQUE DI BERNARDO
Protonotaire-adjoint

Me Louis A. Legault, avocat
3380 rue Notre-Dame
Lachine, P.Q.
H8T 1W7

QC, District de Montréal. No: 500-28-001332-084. MONIQUE DION -vs- CONSTRUCTION THOMAS A. MOLLE I. Le 23-04-85 à 12:30 heures au 50, 14ième Rue, Laval des Rapides, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de CONSTRUCTION THOMAS A. MOLLE, consistant en: 1 photocopieuse Xerox #série 114655 & acc., 1 dactylo IBM noire électrique & acc., 1 bureau sur roues noir, brun et chromé. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: GAÉTAN ROY, huissier. Montréal, ce 11ième jour d'avril 1985.

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-122718-830

STELLA BARBERI
requérante

—VS—

JOHN KOURATZOGLOU
intimé

—et—

LEDIT JOHN KOURATZOGLOU
requérant-conventionnel

—vs—

LADITE STELLA BARBERI
autrefois du 6630 ouest, Sherbrooke, app. 2109, Montréal
intimée reconventionnelle

Mise en demeure de se constituer un nouveau procureur est donné à l'intimée reconventionnelle dans les dix jours du présent avis.

Jérôme Choquette, C.R.
avocat du requérant reconventionnel
5253 avenue du Parc
Montréal - tél.: 270-3192

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

NO: 500-12-140947-858

SEPTIMIU STAICU,
requérant

—vs—

MARIA G. STEPHANESCU,
intimée

ORDRE DE COMPARAÎTRE

L'intimée MARIA G. STEPHANESCU, d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de quarante jours de la dernière publication. Une copie de la requête en Divorce a été laisée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 2 avril 1985.

DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

LAROCHE BOYANER & SEPINWALL
6655, Côte-des-Neiges
Suite 405,
Montréal, Québec H3S 2B4
Tél.: (514) 731-3234

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la famille

No: 700-12-10222-859

DANIELLE LASCELLES,
partie requérante

—vs—

JEAN-GESNER LANAUZE,
partie intimée

ORDONNANCE

La Cour ordonne à la partie intimée JEAN-GESNER LANAUZE de comparaître dans un délai de 40 jours à compter de ladate de la publication de la présente ordonnance.

Nous vous avisons qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Terrebonne situé au 400 rue Laviolette, St-Jérôme.

Nous vous avisons de plus qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la partie requérante pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut auquel pourra être joint toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

St-Jérôme, le 21 mars 1985.

ROLLANDE ÉTHIER
Registraire adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-013109-850

BENEFICIAL FINANCE CO. OF CANADA,
demanderesse

—VS—

VIVIANE EMERSON,
défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

La défenderesse, Viviane Emerson, est par les présentes requise de comaraître dans un délai de trente (30) jours de la publication du présent avis;

Copies du Bref d'Assignation, de la Déclaration et Avis (119.1 C.p.c.) ont été laissées au Greffe de la Cour à votre attention;

PRENEZ DE PLUS AVIS, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut.

MONTRÉAL, ce 10 avril 1985.

DOMINIQUE DI BERNARDO,
Protonotaire-adjoint

SHULMAN, GOLDMAN & BOILEAU
Avocats
4115 ouest, rue Sherbrooke
suite 210
Montréal, Québec
Procureurs de la demanderesse
Beneficial Financial Co. of Canada

Prenez avis que la requérante, SULLIVAN ENTERPRISES (John Francis Sullivan, opérant sous le nom de) s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation suivante par voie de permis spécial:

TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT —

De Lacolle à la frontière Québec/États-Unis (port d'entrée: Lacolle) pour le transport de marchandises originant de la Compagnie Seagram Ltée et retour avec marchandises refusées ou avariées.

Points d'origine et/ou de destination américains: tous les poins dans les états de la Nouvelle-Angleterre.

Droit additionnel: en donnant le service ci-haut mentionné, la requérante pourra procéder au transfert de marchandises par transbordement ou autremont conformément à l'article 54(3) de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Durée: 364 jours

La requérante demande également que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue, le tout suivant l'article 85 du règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec.

Toute personne désirant s'opposer ou intervenir à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la deuxième publication de cet avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec, située au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Première parution: 12 avril 1985
Deuxième parution: 13 avril 1985

CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs de la requérante

TOURISME

En Europe, cet été, vaut-il mieux louer ou acheter une auto ?

JEAN-FRANÇOIS LACERTE

LES TOURISTES qui ont décidé de voyager sur les routes pittoresques de l'Europe cet été doivent répondre à une importante question avant d'investir plusieurs centaines de dollars en transport : vaut-il mieux louer une voiture ou encore participer à un plan *achat-rachat* ?

Ainsi, après étude des différentes possibilités qui s'offrent aux consommateurs, il est permis de dire que pour un séjour de moins de 20 jours, il est avantageux de louer une voiture. Pour les séjours de trois ou quatre semaines, les tarifs s'équivalent et le choix se fera en fonction de la souplesse désirée.

Enfin, il est définitivement plus avantageux d'acheter une voiture lorsque votre besoin dépasse 28 jours. Quel est donc le choix qui s'offre aux voyageurs ?

Les agences de voyages offrent à leurs clients quatre possibilités : acheter une voiture suivant le plan *achat-rachat* (votre agent de voyages glissera certainement l'appellation « TT » dans la conversation) avec ou sans l'achat d'un billet d'avion au même moment, ou encore louer une voiture soit à la journée, soit à la semaine. Trouver la combinaison gagnante n'est pas chose facile et il faut y penser plus d'une fois avant de prendre une décision finale.

Acheter l'avion en même temps

Tant Intercar qu'EuropAuto, les deux principaux concurrents du plan *Achat-Rachat* à Montréal, ont pris des ententes avec des compagnies aériennes pour offrir des forfaits « avion + auto ». Le principe de ces ententes est très simple : en achetant au moins deux billets d'Air Canada (associé avec Intercar) ou d'Air France (associé avec EuropAuto), le prix des voitures baisse substantiellement.

Le grossiste Trafic offre également la même possibilité avec ses locations d'automobiles. Les clients de Trafic voyagent avec Quebecair. Nous avons comparé le grossiste-locateur Trafic avec les grossistes Intercar et EuropAuto. Une fois ces comparaisons faites, à voitures et périodes équivalentes (Renault 5 *Super* dans tous les cas, sauf mention contraire), il vous sera possible de mieux décider ce qui vous va le mieux. Tous les prix indiqués sont par personne, sur une base de deux personnes voyageant ensemble, et ne comprennent jamais la taxe fédérale d'aéroport de $ 15 par personne payable à l'achat des billets d'avion. Des réductions sont possibles lorsque trois ou quatre personnes voyagent ensemble. Toutefois, dans ce cas, il est recommandé de prendre une voiture plus grande et plus confortable, surtout dans le cas où plusieurs adultes forment le groupe en question.

Les économies réalisables sont substantielles lorsque les voyageurs « achètent » ou louent une voiture en même temps que leurs billets d'avion. De plus, ces prix sont sujets à changement sans préavis.

Pour les bénéficiaires de la « guerre des prix » que se livrent les compagnies aériennes, l'entente Intercar-Air Canada offre, pour un séjour de 21 jours, des tarifs forfaitaires de $ 708 en basse saison (départ avant le 31 mai) à $ 898 en haute saison (entre le 5 juillet et le 8 août). En saison intermédiaire (du 1er juin au 4 juillet), les prix varient entre $ 748 et $ 858.

Pour une période de 28 jours, les tarifs commencent à $ 769 (basse saison), jouent entre $ 809 et $ 919 en saison intermédiaire, et culminent à $ 959 en haute saison.

Si vous ne pouvez bénéficier de la « guerre des prix », le forfait de 21 jours en basse saison coûtera $ 837 par personne, $ 937 en saison intermédiaire et $ 1,037 en haute saison. Pour 28 jours, il vous en coûtera, avec Intercar, $ 898 en basse saison, $ 998 en saison intermédiaire et $ 1,098 en haute saison.

Toujours chez Intercar, si vous achetez votre automobile après avoir acheté vos titres de transport aérien, et si vous bénéficiez de la « guerre des prix », vous paierez entre $ 1,059 et $ 1,249 pour 21 jours; pour 28 jours, les tarifs montent à $ 1,179 en basse saison, jusqu'à $ 1,369 en haute saison. Sans la « guerre », en basse saison, les prix jouent entre $ 1,188 et $ 1,388 pour 21 jours, et entre $ 1,308 et $ 1,508 pour 28 jours.

Acheter une Renault 5 *Super* chez EuropAuto coûte en moyenne $ 30 de plus que chez Intercar. Mais cette dernière est la représentante attitrée de Renault, alors qu'EuropAuto se spécialise dans les Citroën.

En comparant la Citroën *Visa Club* à la Renault 5 *Super*, EuropAuto bat son compétiteur d'une trentaine de dollars pour les forfaits de 21 jours, et d'une cinquantaine de dollars pour 28 jours. Ceci s'applique lorsque les voyageurs achètent le forfait complet « avion + auto » en même temps.

Même situation pour les voyageurs qui n'ont pas acheté les forfaits complets en même temps : votre agent de voyages vous vendra ses billets d'avion, tarif « guerre des prix », et plus tard une voiture Citroën *LNA-11E* pour un total variant entre $ 1,023 et $ 1,213, suivant la saison, et ce pour une période de 22 jours. Pour 30 jours, il vous en coûtera entre $ 1,148 et $ 1,338, selon la saison de votre voyage.

Si vous ne pouvez vous prévaloir du tarif « guerre des prix », 22 jours coûteront en transport entre $ 1,152 et $ 1,352, alors que vous débourserez entre $ 1,277 et $ 1,477 pour rouler 30 jours en Citroën *LNA-11E*.

En résumé, les inconditionnels de Renault auront un meilleur prix avec Intercar-Air Canada, alors que ceux qui accepteront une Citroën comparable auront généralement un meilleur prix avec la combinaison EuropAuto-Air France.

Les locations

En location pour 21 jours, le grossiste Trafic offre en « super-plan économie » une Renault 5 *Super*, le transport aérien en *DC-8* de Quebecair, toutes taxes et assurances sur la voiture pour la somme de $ 720 (départs antérieurs au 26 juin), de $ 830 entre le 27 juin et le 20 juillet, et enfin de $ 780 entre le 21 juillet et le 24 août. I faut compter $ 40 de plus pour les forfaits de 28 jours.

Les prix que nous publions ici incluent l'assurance-passagers (calculée à $ 3 par jour) qui n'apparaît pas au prix de la brochure. Le « super-plan économie » oblige les passagers à prendre possession et à retourner le véhicule loué au centre-ville de Paris, ce qui élimine la souplesse caractéristique aux locations d'automobile.

Si cette souplesse vous intéresse, Trafic offre le « super-plan souplesse », en conjonction avec le locateur Budget (France). Ce forfait n'est valide que pour un maximum de trois semaines (à moins de payer un supplément par jour par voiture), et n'offre pas la Renault 5 *Super*.

Comme voiture similaire, la Peugeot 205 est offerte au prix de $ 926 pour les départs antérieurs au 26 juin ou ultérieurs au 25 août. Pour les départs entre le 27 juin et le 20 juillet, le tarif monte à $ 1,026 et redescend à $ 996 entre le 21 juillet et le 24 août.

Il faut compter $ 29 par jour supplémentaire par personne pour garder le même forfait plus de 21 jours. Ces prix comprennent également toutes les assurances (collision sans franchise et passagers), ce qui représente un supplément calculé à $ 7 par personne par jour. Ces montants ne sont pas inscrits à la brochure de Trafic.

Choisir selon ses besoins

Comment faire son choix dans cette « jungle » de prix ? De prime abord, on peut dire que tous ces tarifs se ressemblent et se chevauchent continuellement. Pour tout voyage de moins de 21 jours, il est recommandé de louer sa voiture puisque l'option *Achat-Rachat* n'est valide que pour 21 jours et plus et qu'aucun remboursement n'est offert, même en rendant la voiture avant terme.

Pour les séjours de 21 à 28 jours, où tous les forfaits sont ressemblants, votre volonté de confort sur la route et dans les avions (Air Canada et Air France voyagent en *Boeing B-747*, Quebecair en *DC-8*) devra jouer dans votre décision. Enfin, votre possibilité de choix dans les tarifs aériens peut vous faire épargner plusieurs dizaines de dollars selon la saison.

Mais, dans l'ensemble, pour ces séjours, qui sont les plus « populaires », tous les tarifs sont concurrentiels avec une marge de plus ou moins $ 20 à $ 50 par compagnie. Ceci s'applique aussi également aux autres compagnies dont nous n'avons pas parlé, mais qui offrent également des forfaits comparables (avion + auto) au départ de Montréal.

Enfin, pour tout séjour de plus de 28 ou 30 jours, il ne fait aucun doute qu'il est plus avantageux de contribuer à un plan *achat-rachat* que de louer une voiture.

Les grossistes qui louent des autos dans 18 pays européens

Les plans *achat-rachat* sont difficilement disponibles pour les voyageurs qui vont ailleurs qu'en France. Cela n'empêche toutefois personne, grâce à un agent de voyage, de louer une voiture dans 18 pays européens.

Les conseillers en voyages connaissent tous les grossistes au Québec. Selon une étude faite par le *Journal des voyages*, pas moins de 28 grossistes offrent des voitures en Europe.

Pays par pays, la liste de tous les locateurs qui offrent la possibilité de louer des voitures en Europe est assez complète. Les compagnies connues que représentent ces grossistes sont généralement Europcar (la plus importante chaîne européenne), Avis, Budget, Hertz et Kennings (en Grande-Bretagne seulement).

Pour l'**Allemagne fédérale**, les locateurs sont représentés ici par EuropAuto, Tours maison, Melia et Maxitours. Pour l'**Autriche**, Tours maison et Maxitours.

Tours maison, EuropAuto et Nou-vo Tours font affaire en **Belgique**. Pour le **Danemark**, nous retrouvons EuropAuto et Tours maison.

Les locateurs d'**Espagne** sont très bien représentés par les huit grossistes suivants : Aviatours, RN Tours, Ciao tours, EuropAuto, General Rent-a-Car, Tours maison (qui loue également aux îles Canarie et Baléares), Melia et enfin Multitours. Pour la **Finlande**, seule EuropAuto apparaît sur la liste.

Seulement trois grossistes ont été répertoriés pour desservir la **Grande-Bretagne**. Ce sont : EuropAuto, General Rent-a-Car et Pro-Vac. Pour la **Grèce**, Maxitours a un bureau à Montréal.

CIT, Canatrav, Ciao tours, EuropAuto, Exotic tours, Tours maison et Néo tours offrent des possibilités de location en **Italie**. Pour le **Luxembourg**, on trouve EuropAuto et New York tours. Les locateurs de la **Hollande** sont représentés par les grossistes Tours maison et EuropAuto.

Il est possible de louer une voiture au **Portugal** en s'adressant à Aviatours, RN tours, EuropAuto, Express vacances, Tours maison (incluant des possibilités de location à Madère) et Tours monde latin. Pour la **Suisse**, EuropAuto, Tours maison et Suisse tour. Enfin, vous pouvez louer une voiture en **Yougoslavie** en vous adressant à Maxitours.

Il est toutefois important de ne pas oublier la **France** : Chantecler, EuropAuto, Tours maison, Vacances mercures, Nortours/Trafic, Touram et Terratours offrent des possibilités de location de voitures en Europe.

— JEAN-FRANÇOIS LACERTE.

LA SUPER-OFFRE VOITURE D'AIR FRANCE

6 JOURS 48$

Pour vous déplacer agréablement en Europe, choisissez le véhicule qui convient le mieux à vos besoins et à la durée de votre séjour. Vous avez le choix entre:

Location		Locaterme				
			Citroën 2CV	Talbot Samba	Citroën BX	Citroën BX automatique
Ford Fiesta 6 jours	48$					
14 jours	158$	22 jours	98$	188$	238$	368$
Renault II automatique 6 jours	98$	45 jours	178$	278$	308$	478$
14 jours	318$	75 jours	238$	368$	398$	608$

Kilométrage illimité, taxe et livraison aéroport incluses. Voiture neuve, kilométrage illimité, assurance tous risques sans déductible, livraison centre-ville.

AIR FRANCE

EUROP AUTO Demandez d'un permis du Québec

Réservations 30 jours à l'avance

Prix par personne basés sur deux passagers voyageant ensemble par Air France et partageant le même véhicule.

EUROPE EN AUTOCAR

TOURS CHANTECLERC INC.

LES CIRCUITS D'EUROPE AU GOÛT DES QUÉBÉCOIS

- des autocars de luxe
- les visites et les repas principaux inclus
- accompagnateur franco phone d'expérience
- étapes au coeur des villes
- hôtels de 1ère classe

DES DÉPARTS GARANTIS

FRANCE ■ ITALIE ■ SUISSE 22 jours 3 au 24 mai 1985

PROVINCES DE FRANCE 22 jours 10 au 31 mai 1985

ANGLETERRE ■ ÉCOSSE ■ BELGIQUE ■ HOLLANDE 20 jours 10 au 29 mai 1985

ESPAGNE ■ PORTUGAL 21 jours 18 mai au 7 juin 1985

EUROPE GERMANIQUE 22 jours 10 au 31 mai 1985

Nombreux autres départs et destinations jusqu'en octobre

Voyages André Malavoy Inc.

1255, rue Université, Suite 1106 Montréal H3B 3W9 (514) 861-2485

«Nos tarifs sont imbattables.»

«KLM vous le garantit.»

MONTRÉAL

Tarifs* aller-retour:

AMSTERDAM 519$

PARIS/BRUXELLES 519$

MARSEILLE/NICE 774$

HAMBOURG/MUNICH 678$

ATHÈNES 999$

GENÈVE/ZURICH/BÂLE 719$

COPENHAGUE 826$

Aucune autre ligne aérienne régulière ne peut vous garantir des tarifs inférieurs aux tarifs de KLM.

Nous vous offrons jusqu'à six départs par semaine de Montréal vers l'aéroport de Schiphol, Amsterdam. Reconnue comme la plaque tournante de l'Europe, Schiphol vous offre l'avantage de correspondances rapides vers 94 autres villes européennes.

À bord, vous profiterez du confort de nos gros porteurs, de consommations, d'écouteurs et de films offerts à titre gracieux, sans oublier la qualité de nos repas et du service KLM.

Dès aujourd'hui, renseignez-vous auprès de votre agent de voyage au sujet des tarifs KLM. Ils sont imbattables... c'est garanti!

*Les tarifs sont assujettis à certaines conditions pour les vols effectués entre le 1er mai et le 30 mai 1985.
Sujet à l'approbation gouvernementale et modifiable sans préavis.
En collaboration avec CP Air.

La ligne de confiance KLM

TOURISME

Achat-rachat ou location ? Strictement un affaire de gros sous

JEAN-FRANÇOIS LACERTE

Le plan « achat-rachat »

La formule du plan achat-rachat a toujours été une spécialité de la fiscalité française qui permettait de devenir temporairement propriétaire d'une voiture neuve française sans avoir à payer la taxe de vente. Ce n'est que tout récemment que d'autres pays, spécialement la Belgique et la Hollande, l'ont adoptée.

Ce système est en soi une vente avec une garantie de rachat par l'organisme vendeur, et présente un certain nombre d'attraits : la garantie d'obtenir une voiture neuve avec tous les avantages que cela comporte (garantie du fabricant avec droit d'utiliser le réseau complet des concessionnaires en cas de bris) ; les voitures sont vendues hors-taxe avec immatriculation spéciale « TT » ; le kilométrage illimité pour la durée inscrite au bon d'échange ; assurance tous risques internationale sans franchise (la Carte verte), et les assurances passagers.

De plus, la livraison aux aéroports parisiens est gratuite (exception faite de Talbot qui demande des frais de livraison de $ 65) et rapide. Une fois la file terminée au comptoir de la compagnie choisie, les formalités de douane prennent généralement une demi-heure au maximum à l'aéroport, et environ deux heures en ville. C'est ce qu'affirment Intercar et EuropAuto, les deux principaux fournisseurs du forfait *Achat-Rachat* à Montréal.

La livraison est gratuite pour toutes les compagnies (Talbot compris) lorsque les voyageurs prennent possession du véhicule au centre-ville de Paris.

Intercar livre aussi gratuitement à Nice, mais pour bénéficier de cette offre, il faut réserver 60 jours à l'avance, plutôt que 30 jours pour une livraison à Paris.

La démarche pour prendre possession de sa voiture est très simple : il suffit de présenter son coupon d'achat et son passeport au préposé (les citoyens français n'ont pas droit de bénéficier du plan *Achat-Rachat*) qui ira faire estampiller les documents d'achat. Et le tour est joué !

Pour ne pas payer de supplément, il est généralement obligatoire de retourner la voiture au centre-ville de Paris : la retourner aux aéroports de la capitale coûte de $ 50 à $ 65. Intercar offre aussi la possibilité de laisser sa Renault sans frais dans les villes suivantes : Bordeaux, Lyon, Marseille et Nice.

Au retour du véhicule, le client signe une décharge de responsabilité. Cette formalité élimine automatiquement le « billet à ordre » signé par le client au moment de l'achat.

L'*Achat-Rachat* d'une voiture doit être d'une période minimum de 21 jours et de 272 jours au maximum. Un changement d'huile est obligatoire entre les premiers 1,500 et 3,000 kilomètres, aux frais du propriétaire.

Les locations d'automobile

Les locations d'automobile sont difficilement disponibles pour une période supérieure à trois semaines, à moins d'y mettre le prix. Sans qu'il s'agisse de voitures neuves, la location présente toutefois de sérieux avantages. Les locataires bénéficient d'un large réseau de point de retour, c'est-à-dire qu'il est possible, par exemple, de prendre possession d'une voiture à Metz et de la retourner à Perpignan, souvent (mais pas toujours : lisez bien votre contrat de location !) sans frais.

Le kilométrage est également illimité. Malheureusement, là s'arrête la liste des avantages. L'assurance passagers n'est pas toujours incluse dans le prix. Le déductible en cas d'accident donne généralement au client la responsabilité des premiers $ 500, à moins de payer un supplément.

De plus, le consommateur doit demeurer vigilant à la *taxe sur la valeur ajoutée* (TVA) qui est de 33⅓ % en France (cette taxe est inexistante dans le plan *Achat-Rachat*). Certaines compagnies peuvent afficher des tarifs plus alléchants que d'autres pour le même produit. N'hésitez pas à demander si la TVA est incluse dans le prix que l'on vous propose !

Dans tous les cas, il est nécessaire de consulter un agent de voyages puisque ni *EuropAuto*, ni *Intercar*, ni *Trafic* ne sont autorisés à faire affaire directement avec les passagers.

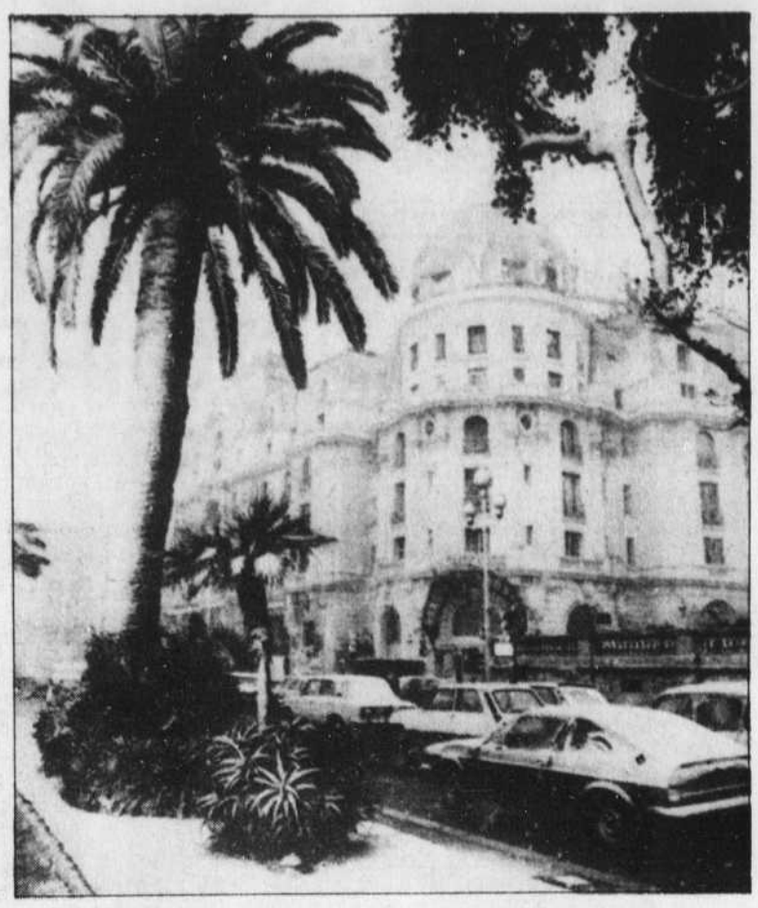

SUR LE POUCE

ISABELLE PATRY

■ *Pour apprendre l'espagnol : la république Dominicaine . . . entre autres*

À l'instar de l'Espagne et du Mexique, voici que la république Dominicaine propose des cours de langue, par l'entremise du grossiste en voyages Servitour. Le projet est mené en collaboration avec le cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu et l'Université du Québec à Montréal ; il s'adresse aux étudiants du secondaire V, collégial et universitaire, ainsi qu'à tous ceux qui désirent apprendre l'espagnol selon la méthode de l'immersion totale dans un cadre naturel.

Ces cours sont reconnus équivalents aux cours LIN 1320 ou LIN 1321 de l'UQAM et aux cours 607-101, 607-201, 607-301 ou 607-401 du niveau collégial. Les étudiants ont le choix entre un cours d'introduction à l'espagnol et un cours intermédiaire, d'une durée de deux semaines, comprenant 45 heures d'enseignement intensif, cinq jours par semaine, à l'un des trois campus : Costa Caribe, Santo Domingo et Altos de Chavon.

Des départs sont prévus toutes les semaines, de Montréal, du 28 avril au 16 juin. Les prix varient entre $ 599 et $ 899 par personne, comprennent le vol aller-retour, l'hébergement, les transferts entre l'aéroport et l'hôtel choisi, deux repas par jour, un tour de ville et des activités sportives et socio-culturelles. Des tarifs inférieurs sont également disponibles pour des séjours en occupation triple ou quadruple par chambre. À ces prix, il faut ajouter le matériel et les manuels scolaires, les taxes d'aéroport dominicaine et canadienne ($ 55), les frais d'administration et d'inscription ($ 30) et les taxes et frais de service à l'hôtel qui varient entre $ 46 et $ 92 selon l'hôtel choisi. Pour plus d'information, communiquer avec le cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu au (514) 347-5301, poste 243, et pour le mode d'inscription, consulter un agent de voyages.

■ *Pour les amateurs de reggae*

Le « Sunsplash Reggae » réunit tous les ans les meilleurs groupes et chanteurs de *reggae* du monde entier. Cette grande fête de la musique *reggae*, haute en couleur et en rythme, se déroulera cette année du 13 au 17 août, au parc Jarrett de Montego Bay, en Jamaïque. Près de 50,000 personnes y sont attendues. Le programme des festivités comporte, entre autres, trois soirées de spectacles débutant à 22 heures et se déroulant jusqu'aux petites heures du matin. Un quatrième soir est consacré à un spectaculaire *« beach party »* où festoient musiciens et spectateurs dès le coucher du soleil . . . jusqu'à son lever.

■ *Un rendez-vous avec les baleines*

À compter du mois de juin, les croisières Navimex entreprendront leur programme estival de croisières sur le Saguenay, de la baie Sainte-Catherine au cap Trinité. Ces croisières, d'une durée de quatre heures 30, ont lieu tous les jours jusqu'à la mi-juillet et, par la suite, les lundis, mercredis et sur demande. Le coût est de $ 35 par adulte et de $ 17.50 par enfant (cinq à 12 ans).

De la mi-juillet à la mi-octobre, le *N.M. Cavalier des Mers* effectuera également des croisières quotidiennes d'une durée de trois heures à la découverte des baleines. Les tarifs ont été établis à $ 30 par adulte et à $ 15 par enfant. Sur demande, les croisières Navimex pourront organiser des safaris-photo d'une durée de six heures. Pour renseignements et réservations : (418) 692-4643, et en saison, (418) 237-4274, de 8 h à 18 h. Il est aussi possible de réserver auprès de l'Association touristique de Charlevoix, au (800) 463-3368.

De leur côté, les croisières Marjolaine, Inc. débuteront leur saison le 1er juin. Jusqu'au mois de septembre, le *Marjolaine II* sillonnera le Saguenay, au départ de Chicoutimi jusqu'au cap Trinité, avec un arrêt à Sainte-Rose-du-Nord. L'horaire comprend deux croisières par jour durant les mois de juillet et août et des croisières en soirée, les vendredis et samedis, de juin à septembre inclusivement. Tarifs : croisière de jour, $ 20 pour les adultes et $ 10 pour les enfants (14 ans et moins) ; croisière de soir, $ 10 et $ 5 respectivement. Pour renseignements : Bureau de tourisme de Chicoutimi, (418) 543-4758 ou Croisières Marjolaine Inc., (418) 543-7630.

■ *Pour ceux qui partent vers la Barbade*

L'Office de tourisme de la Barbade conseille aux vacanciers en partance pour la Barbade d'apporter avec eux des dollars canadiens afin d'éviter des frais de change inutiles. Notre dollar, les cartes de crédit et chèques de voyage y sont acceptés. Trois banques canadiennes : la Banque de la Nouvelle-Écosse, la Banque canadienne impériale de commerce et la Banque royale y ont pignon sur rue. Bien qu'il soit possible de changer quelques dollars à Montréal dans les bureaux de change, le taux est de beaucoup plus avantageux sur place.

Au sujet des événements à ne pas manquer à la Barbade, soulignons le festival *Crop-Over* qui se déroulera du 13 juillet au 5 août. De nombreuses festivités marquent la fin de la saison de la canne à sucre à travers l'île.

L'Égypte a déclaré la guerre à l'indiscipline de ses citoyens

LE CAIRE (AP) — Les Égyptiens sont négligents, bruyants, gaspilleurs, imprudents, inattentifs aux règles de circulation et généralement sans égard pour autrui. En un mot : indisciplinés. C'est ainsi, du moins, que les juge leur gouvernement.

Les rues du Caire sont sales. Les trottoirs, étroits et en mauvais état, fourmillent de monde. Des millions de passants se bousculent et envahissent la chaussée : de véritables embouteillages humains. De l'aube à bien après minuit, les automobilistes sont pris dans les embouteillages et klaxonnent constamment.

Les Égyptiens jouent des coudes, jettent des ordures dans la rue, fument dans les lieux publics bondés, crient. Ils ignorent les ordres des policiers, ne respectent pas les feux, les sens interdits et les passages des piétons.

Mais trop, c'est trop.

« La discipline manifeste la civilisation d'un peuple qui aime son pays et respecte la loi », a répété le général Ahmed Rushdy, nouveau ministre de l'Intérieur. « Certains m'ont accusé d'être dur, mais je me fais seulement le champion du droit », a récemment affirmé le ministre, expliquant la campagne contre l'indiscipline et l'effort du gouvernement pour amener les citoyens à un peu plus de respect à l'égard d'autrui et de la loi.

La tâche est énorme. Il y a 30 ans, Le Caire ne comptait que 2.5 millions d'habitants, contre plus de 10 millions aujourd'hui, et chaque jour sa population augmente en raison de la natalité élevée et de l'exode rural.

Un million de véhicules, estime-t-on, circulent quotidiennement dans les rues de la capitale, polluant l'air mais aussi provoquant un bruit assourdissant. Les garages sont en nombre insuffisant, les souterrains aux carrefours en partie inefficaces. Et l'achèvement du métro n'est pas pour demain. Tous les jours, les téléspectateurs sont bombardés de messages publicitaires qui les invitent à plus de considération et de discipline.

VOYAGES TRAVELAIDE
POUR BIEN VOYAGER

«Je choisis le voyage qui contente mes goûts et qui répond à mes besoins».
Des destinations et itinéraires les mieux préparés pour vous par des conseillers qui ont traversé plus de 70 ans d'expérience
aussi des voyages à prix spéciaux
Agence établie depuis 1965
Voyages Montambault inc.
512 boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval 667-5900
Permis du Québec Ligne directe: 388-8870

TRANS-SIBERIEN — TOUR DU MONDE
Japon, URSS, Finlande
34 jrs 5 576$(can) occ. double
Par air, train, bateau de croisière.
Départs: 24 mai, 17 juin, 15 juillet et 16 août
Japon (4 nuits) bateau de croisières Yokohama-Nakodka (2), Khabarovsk (2), Trans-Siberien (3), Irkutsk (2), Alma-Ata (2), Douchambé (1), Samarkande-excursion, Tachkent (1), Bakou (2), Yalta-Mer Noire (4), Moscou (3), Leningrad (4), Helsinki (1).
Prix comprend: hôtels 1ère classe, tous les repas en URSS, déjeuners et dîners au Japon, déjeuner à Helsinki, les repas en croisière ainsi que tous les transports et transferts. Excursions, tour de ville, guides.
Agence de voyages
SOCIÉTÉ CULTURELLE QUEBEC-URSS
4570, rue Saint-Denis
Tél.: 845-5778/4945
PERMIS DU QUEBEC
АЭРОФЛОТ Intourist

ÇA NE COÛTE PAS PLUS CHER DE CONSULTER DES EXPERTS

LOUISE MASSUE YVON DUPUIS ROBERTE DUPUIS
Nos voyages-groupes sont les meilleurs très exclusifs, et à un prix très raisonnable.
Demandez la brochure détaillée de votre choix.
LE PACIFIQUE-SUD
Tahiti — Fidji — Nouv. Zélande Australie — Los Angeles
Du 18 Avril au 17 Mai
Prix tout inclus:
4995$
LES ÎLES BRITANNIQUES
L'Angleterre — L'Écosse L'Irlande — Le Pays de Galles
Départ: 3 mai — 3 semaines
Le prix tout inclus
2789$
GRAND TOUR DE FRANCE
Du 17 Juin au 11 Juillet
Ce tour est exclusif et est le meilleur jamais fait
Le prix tout inclus
2589$
CROISIERE EN ALASKA ET L'OUEST CANADIEN
Du 29 Juin au 14 Juillet
Faut réserver très tôt
L'avion en sus
à compter de
2399$
LA SCANDINAVIE
Finlande — Danemark Suède — Norvège
Du 20 juin au 6 Juillet
Le prix tout inclus
2479$
RUSSIE — PAYS DE L'EST
Accompagné par YVON DUPUIS
Du 12 Juillet au 7 Août
Tout inclus:
3589$
YOUGOSLAVIE — AUTRICHE
Du 3 Août au 24 Août
Voyage très original
Il faut réserver très tôt
Le prix tout inclus:
2589$
TOUR — SEJOUR CROISIERE
EN GRÈCE
Bateau: Renaissance
Du 6 au 23 Septembre
Le prix à compter de:
2998$
GRAND TOUR D'EUROPE
Angleterre — Belgique Hollande — Allemagne France — Autriche — Italie
Du 2 Juillet au 20 Août
Tout inclus:
2689$
TROIS AUTRES GROUPES
Croisière du Vera Cruz
Tours de l'Ouest Canadien
Tour de l'Ouest Américain
Demandez les brochures
523-2143
2544, Ontario Est
Montréal H2K 1W4
Métro Frontenac
VOYAGES YVON DUPUIS
Permis du Québec
Ecoutez Yvon Dupuis à CJMS Radio du lundi au vendredi de 20h30 à 22h45

URSS 85
Soirée d'information-voyages, le jeudi 25 avril à 19h
De la Neva à la mer Noire — 27 mai
Moscou, Leningrad, Kiev, Yalta. — 2 sem. 1789★
Arc-en-ciel de l'URSS — 23 mai-3 sem.
Moscou, Irkoutsk, Alma-Ata, Douchambe, Samarkande, Tachkent, Bakou, Kiev, Leningrad. 2199★
Asie centrale — mer Noire — 13 juin-3 sem.
Moscou, Alma-Ata, Douchambe, Samarkande, Tachkent, Sotchi, Kiev, Leningrad. 2349★
★150$ (par pers.) de réduction pour les membres qui réservent avant le 30 avril!
Prix argent cdn.-occ. double comprend tous les transports, transferts, repas, hôtels première classe, excursions, spectacles, guide.
Agence de voyages
SOCIÉTÉ CULTURELLE QUÉBEC-URSS
4570, rue Saint-Denis
Tel.: 845-5778/4945
PERMIS DU QUEBEC
АЭРОФЛОТ Intourist

Paris PROMOTION
5e ANNIVERSAIRE!
LIBRAIRIE ULYSSE vous offre, pour tout achat*, une chance de gagner 2 billets aller-retour MONTRÉAL-PARIS, une gracieuseté de
nouvelles frontières
LIBRAIRIE ULYSSE 843-7135
La seule librairie du voyage
1208 St-Denis, Montréal
Ouvert 7 jours sur 7!
Service de commandes postales et téléphoniques
* 10$ et plus, valable dès maintenant jusqu'au 7 juin 1985. Billets selon dates et conditions Nouvelles-Frontières, 1140 boul. de Maisonneuve ouest, Montréal.

Visitez le pays de vos rêves «La Grèce 1985»
«Deux semaines en Grèce» pour seulement 1298$ (can)
Incluant:
• transport aérien aller retour Montréal — Athènes — Montréal
• 3 nuits à Athènes — 5 nuits à Rhodes — 5 nuits en Crète
• visite de la ville d'Athènes
• transfert privé à l'arrivée
• transport aérien entre Athènes et les îles.
• hôtels avec chambres climatisées incluant petits déjeûners.
• taxe d'aéroport en sus
MÊME SÉJOUR DISPONIBLE AVEC CROISIÈRE de 3, 4 ou 7 jours
Notre bureau d'Athènes est à votre disposition pour tous vos changements d'itinéraires ainsi que tous services additionnels requis.
VOUS VOULEZ VISITER LA GRÈCE? NOUS SOMMES VOS EXPERTS
CPAir OLYMPIC Voyages UNION P.L. CSA
7230-A Hutchison Montréal
License de Québec Tél.: (514)274-2455

L'Europe champêtre

avec Voyages La Cité et votre guide Michelin
La France, l'Italie et toute l'Europe! Dès votre arrivée à Paris, votre RENAULT vous attend.
2 semaines à compter de 965$can – 3 semaines à compter de 1098$can Base double
incluant avion, voiture, hôtels, déjeuners etc . . .
«Les prix mentionnés pour 2 et 3 semaines s'entendent pour 13 et 20 nuits dans des hôtels de la chaîne CLIMAT DE FRANCE à travers la France uniquement».

®MARQUE DÉPOSÉE MICHELIN
MICHELIN®
Gratuit en prime
• Une carte Michelin de votre choix par voiture.
• Un célèbre guide vert Michelin par personne ou, au choix, un guide rouge par voiture.
LA GARANTIE
Voyages La Cité
Nous vous garantissons que le prix de vos achats n'augmentera pas dès son règlement final.
De même nous vous ferons profiter de toute baisse de tarif même si vous en avez effectué le règlement total.
N.B. Les prix sont basés sur des départs en basse saison et varient selon les dates, les durées de séjour et le type de voiture.
...Ah si l'Europe m'était contée...
VOYAGES LA CITÉ
Wardair RENAULT Climat de France
Détenteurs d'un permis du Québec
Place du Parc — Tél.: 288-0830
231, St-Jacques — Tél.: 288-1125
Carrefour Laval — Tél.: 687-7912

TOURISME

L'agrandissement du Musée d'art moderne de New York :

LE DERNIER VOLET D'UNE HISTOIRE À SUCCÈS

JEAN-CLAUDE MARSAN

PEU d'institutions américaines semblent avoir connu autant de succès que le Musée d'art moderne de New York (MOMA). Fondé en 1929, suite à un don de huit gravures et d'un dessin, il a acquis depuis la collection d'art moderne la plus remarquable au monde par sa variété et sa qualité. Plus d'un million de personnes le visitent chaque année.

Son succès a débordé le cadre de sa collection permanente. Lorsque le MOMA s'est établi sur la sombre 53e rue (entre la 5e avenue et l'avenue des Amériques), en 1939, les architectes Philip L. Goodwin et Edward Durell Stone l'ont doté d'un bâtiment qui est demeuré l'un des plus remarquables édifices de style international de New York. Sa façade principale, notamment, avec son marbre blanc encadrant des lisières de verre noir, surmontée par une large corniche percée d'une succession de trous ronds, est inoubliable et a constitué le symbole même du musée.

En 1953, l'architecte Philip Johnson aménagea, à l'arrière du Musée d'art moderne, un jardin ouvert pour servir de cadre à certaines sculptures. Ce jardin, dallé de marbre et de pierre grise, agrémenté de fontaines, de bassins, de plates-formes et d'arbres, forme un ensemble d'une étonnante sérénité. Pour Paul Goldberger, critique d'architecture du *New York Times*, il s'agit là d'un des meilleurs espaces ouverts de toute la métropole américaine. Quiconque a eu la chance d'y flâner un bel après-midi de printemps le croit sans réserve.

Le MOMA entreprenait, en janvier 1980, un projet d'expansion considérable, destiné à doubler presque tous ses services. Cet agrandissement s'est surtout traduit par l'addition d'une aile de 15,600 mètres carrés à l'ouest du bâtiment originel (aile surmontée d'une haute tour d'appartements) et par le réaménagement complet de la structure existante. Seul le jardin des sculptures Abby-Aldrich-Rockefeller et la célèbre façade de 1939 sont restés intouchés ou presque.

Même s'il est trop tôt pour porter un jugement final sur la valeur de cette expansion — le musée a été réouvert au public au printemps dernier —, il appert, malgré certains problèmes, qu'il s'agit d'une autre réussite. Du moins y retrouve-t-on les qualités de l'ancien édifice — une échelle humaine, un caractère intimiste qui procurent le sentiment de communiquer plus directement avec l'art — et cela en dépit de la tour d'habitation et de la verrière du grand hall du jardin qui auraient pu facilement tout gâcher.

Pour amasser des fonds, le MOMA a vendu les droits aériens au-dessus de la nouvelle aile ouest et une tour de 263 unités de logements et 44 étages y a été construite. On peut comprendre qu'une telle structure, dominant le délicat jardin des sculptures et l'étroite 53e rue, ait pu susciter des craintes quant à son intégration à l'ensemble.

La surprise est que cette tour apparaît presque immatérielle. Structure de béton, recouverte d'un mur-rideau d'aluminium, de verre céramique et de verre teint, elle présente à l'oeil un subtil jeu de couleurs selon un patron rappelant les abstractions géométriques de Piet Mondrian. Les couleurs varient du gris-bleu au gris-orange en 11 teintes différentes. L'architecte de cette tour (et de l'ensemble de l'agrandissement et du réaménagement), Cesar Pelli, doyen de l'école d'architecture de Yale, prétend avoir étudié des centaines de combinaisons de couleurs. Chose certaine, il a fait les bons choix.

Quant au grand hall du jardin, il s'agit d'une vaste verrière de quatre étages de hauteur séparant le musée du jardin des sculptures. C'est sous cette verrière que l'architecte a aménagé les escaliers mécaniques qui permettent aux visiteurs d'accéder à tous les niveaux du musée.

Une telle construction de verre — c'est devenu une mode aujourd'hui : tout bâtiment qui se construit se doit d'avoir une verrière ! — aurait pu troubler la délicate harmonie du jardin des sculptures. Loin de là : elle lui confère une dimension nouvelle. En effet, les visiteurs peuvent désormais apprécier ce jardin à partir de tous les étages, lesquels donnent en mezzanine sur cette verrière, et découvrir en même temps un étonnant panorama de Manhattan. Inversement, à partir du jardin, il est possible maintenant de participer à l'animation intérieure du musée.

Ce qui semble moins bien fonctionner, ce sont les espaces d'accueil (vestiaires et contrôle) et le niveau du rez-de-chaussée en général. Le dimanche et à certaines heures de la semaine (notamment le jeudi soir), ils sont congestionnés. Ceci est dû, à mon avis, au fait qu'il y a trop de services à ce niveau : le café, les salles d'expositions temporaires, les boutiques, l'accès aux auditoriums et au jardin des sculptures. On se sent plus à l'aise aux étages supérieurs.

Sans doute qu'avec le temps, on trouvera encore d'autres défauts à l'agrandissement du Musée d'art moderne de New York. Cependant, pour son époque et dans l'ensemble, il s'agit d'une réalisation remarquable. Elle a su combiner l'audace sans détruire une simplicité harmonieuse qui a toujours fait le charme de cette institution. C'est le cas de le dire : voilà une architecture au service de l'art.

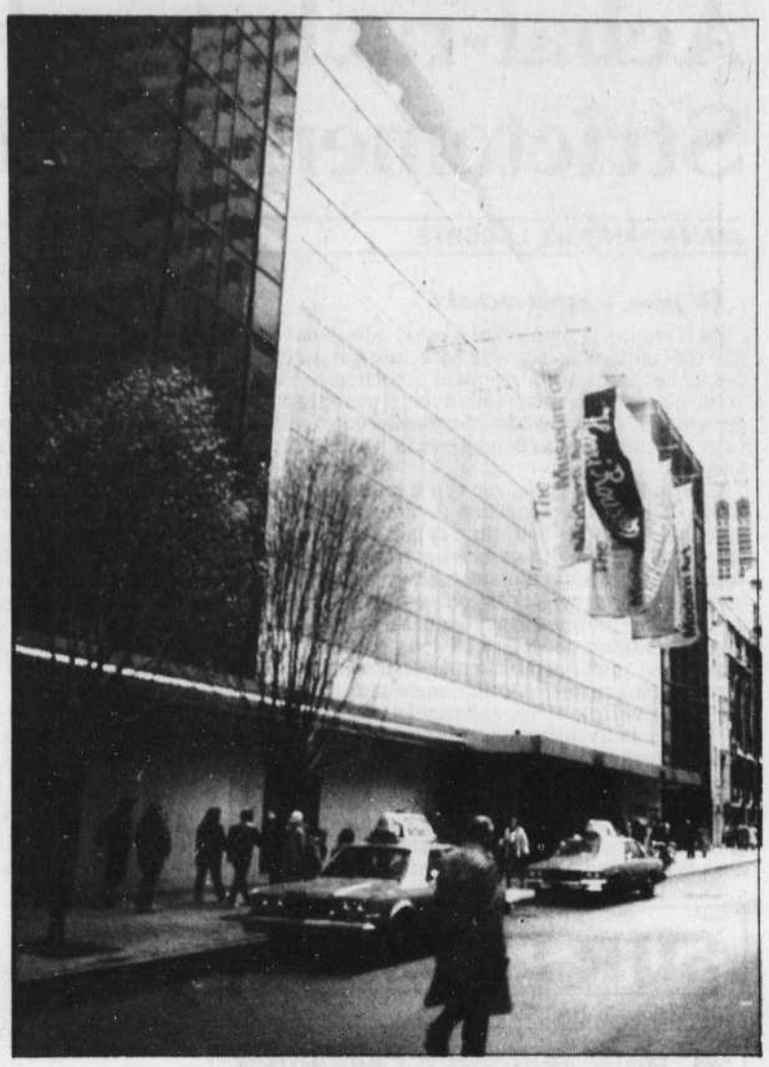

Photos Jean-Claude Marsan

Le Musée d'art moderne de New York : vue de la façade de 1939 (ci-contre) et vue partielle du jardin des sculptures, de la verrière et de la tour (ci-dessous).

Vivre à Manhattan

NEW YORK (AFP) — Venue de l'Ouest des États-unis pour poursuivre à New York une carrière dans le cinéma, Gail Pollock, 29 ans, cherche depuis neuf mois à louer dans Manhattan un studio pour $ 500 par mois alors qu'il faut ordinairement compter près du double.

La jeune femme a eu droit récemment à sa photo dans le *New York Times*. L'article louait son courage, son obstination, sans jamais se moquer de ce qui semble pourtant être de l'inconscience.

Elle a abandonné son travail pour se consacrer entièrement à cette chasse au trésor. Elle a fait imprimer 6,000 affichettes qu'elle va coller un peu partout à Manhattan, offrant une récompense de $ 700 à qui l'aidera à trouver.

Malgré ses déboires, elle garde le moral. « Cela devient cinglé, mais c'est New York et c'est ce qu'il faut faire », dit-elle.

L'acharnement de Gail Pollock est peut-être exemplaire, mais ses difficultés à se loger sont loin d'être uniques. Les Newyorkais s'en plaignent continuellement, les agents immobiliers le reconnaissent : les loyers à Manhattan sont devenus astronomiques.

Il y a moins de dix ans, alors que New York se trouvait au bord de la faillite, la recherche d'un logement ne représentait pas un casse-tête insurmontable, l'offre excédant la demande. Aujourd'hui, la situation s'est complètement inversée. Le slogan « I love New York » a triomphé, mais il faut y mettre le prix pour le faire sien.

« Bientôt, vous verrez, il n'y aura plus que les très riches et les très pauvres qui pourront vivre à Manhattan », estime un agent immobilier dont les affaires sont florissantes.

En effet, trouver un appartement sans passer par une agence est devenu de plus en plus difficile. Les frais d'agence représentent environ 15 à 20 % du loyer annuel. Mais en outre, les agents immobiliers réclament très souvent pour les baux de deux ans un pourcentage de 10 % sur la deuxième année.

C'est-à-dire que pour un studio de $ 1,000 par mois, le nouveau locataire devra payer $ 3,600 de frais d'agence. Or, comme la plupart des propriétaires demandent deux mois de caution, il faudra donc débourser $ 5,600 avant même de payer le premier loyer mensuel.

Or un appartement de trois pièces, avec le plus souvent une cuisine minuscule, vaut au bas mot $ 1,500, mais communément dépasse les $ 2,000 par mois. Quand on sait qu'un salaire moyen gravite autour des $ 25,000 par an, on comprend que la classe moyenne a dû s'exiler de Manhattan.

Comme il subsiste à New York des appartements à loyer réglementé (environ 200,000 logements construits avant 1947), il s'est développé un marché très important de sous-location. Si la pratique est habituellement légale, les abus sont nombreux et il n'est pas rare de voir des locataires rapaces sous-louer trois fois plus que le loyer réel.

Une autre pratique, celle-là tout à fait illégale, est largement répandue : les « dessous-de-table ». Pour décrocher une sous-location, il faut parfois verser une petite fortune, jusqu'à $ 50,000. Pour ceux qui se refusent à passer par une agence ou à payer une reprise faramineuse, il reste le miracle et les combines. Les irréductibles rêvent de dénicher l'occasion rare dans les petites annonces du *New York Times* du dimanche ou du *Village Voice*. Seuls les matinaux ont une petite chance, et les chercheurs les plus aguerris connaissent les kiosques qui mettent en vente ces journaux aux aurores.

Il existe d'autres méthodes. Certains préfèrent choisir un quartier et aller faire du porte-à-porte, demandant ici et là si un appartement est libre ou sur le point de l'être et promettant une récompense si on les met sur la bonne piste. Les uns ont recours aux notices nécrologiques, tandis que d'autres pensent que c'est par le bouche-à-oreille qu'ils trouveront.

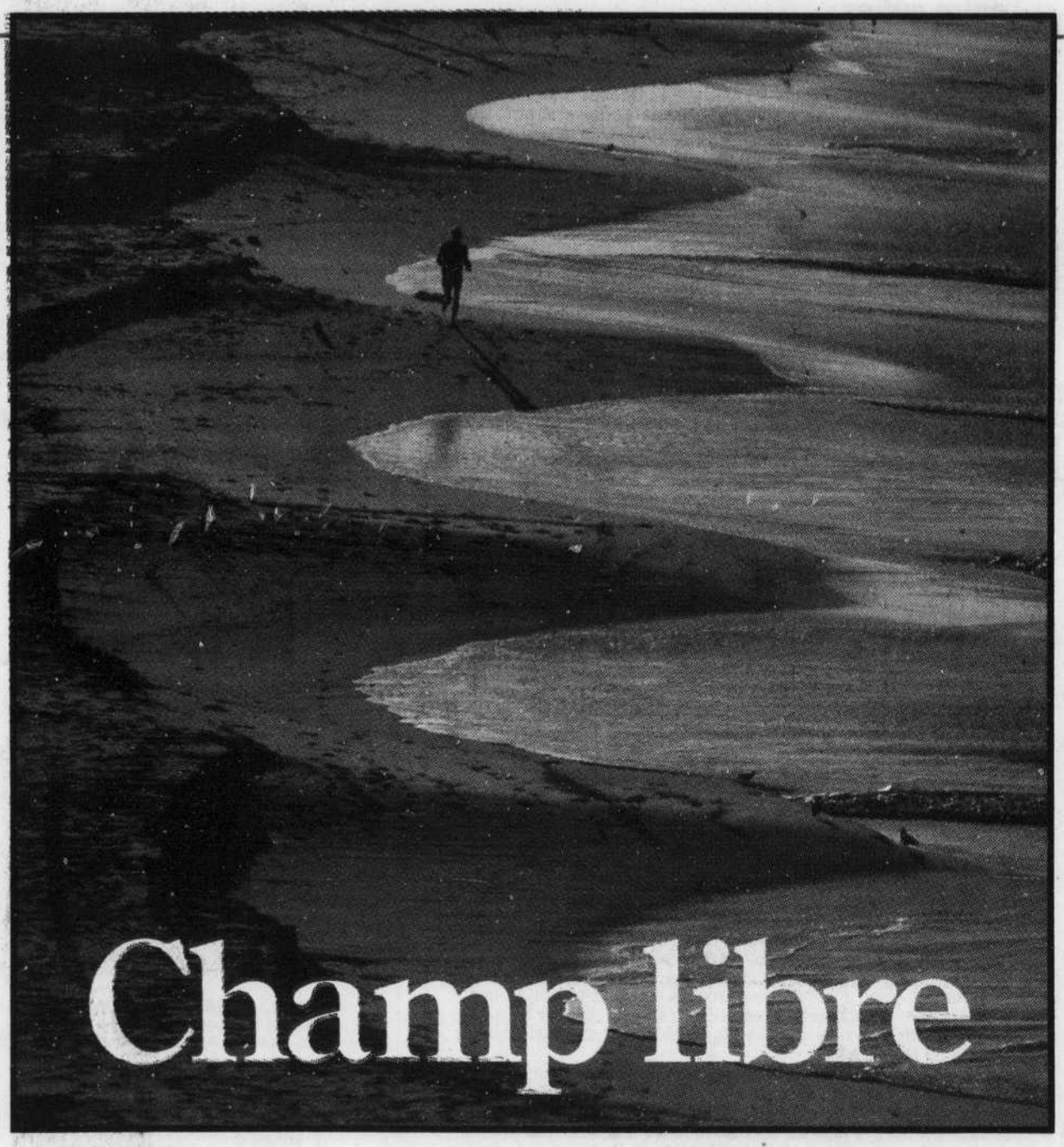

Des rabais qui s'appliquent quand vous, et vous seul, décidez de partir. Tous les jours. Toute l'année.

Champ libre sur les prix

DÉPART DE MONTRÉAL	TARIFS SPÉCIAUX Places limitées. Période limitée.	TARIFS BASSE SAISON Du 5 janv. au 16 juin Du 9 sept. au 16 déc.	TARIFS HAUTE SAISON Du 17 déc. au 4 janv. Du 17 juin au 8 sept.
Halifax	À partir de: —	À partir de: 165 $	À partir de: 210 $
Winnipeg	249 $	279 $	356 $
Edmonton	299 $	414 $	526 $
Vancouver	379 $	491 $	624 $
Los Angeles	—	540 $	637 $

Champ libre sur l'Amérique

Plus de destinations, plus de vols au Canada et aux États-Unis. Des formules de voyage flexibles grâce à nos circuits ouverts et circulaires.

Réservez dès aujourd'hui votre Prêt-à-partir et profitez de nos super réductions. Composez-vous des vacances avec votre agent de voyages ou votre conseiller Air Canada. Vous serez toujours assuré de la qualité et de la fiabilité de notre service.

Pour les conditions relatives à la longueur des séjours et aux dates de départ et de retour, appelez votre agent de voyages ou Air Canada. DRF 718.

AIR CANADA